

Bulletin
de la
Société
archéologique
du
Finistère

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

(reconnue d'utilité publique par décret du 20 mars 1889)

Hôtel de Ville, 29000 QUIMPER
C.C.P. 338-65 G RENNES

Présidents d'honneur

M. le Président du Conseil général du Finistère
M. le Préfet du Finistère, commissaire de la République
Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon

Composition du bureau (1983)

<i>Président honoraire:</i>	M. le médecin général Charles Laurent
<i>Vice-président honoraire:</i>	M. Yves Tanneau
<i>Président:</i>	M. Tanguy Daniel
<i>Vice-présidents:</i>	M. l'abbé Yves-Pascal Castel M. Pierre Keraval Frère Guy Leclerc M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h M. Georges-Michel Thomas
<i>Secrétaire général:</i>	M. Hervé Glorennec
<i>Secrétaires:</i>	M. Jean-Luc Deuffic M. Grégoire Le Clech M. Alain Le Grand M. Louis-Pierre Le Maître M. le chanoine Pierre Loaec
<i>Trésorier:</i>	M. Jean-Louis Guillou
<i>Trésorier adjoint:</i>	M. Guy Pernes

Membres du conseil d'administration

MM. Jean Ascoët, Daniel Collet, Auguste Dizerbo, Jean Grall, Philippe Henwood, Alexis Le Bihan, Guillaume Moigne, Joseph Philippe, Auguste-Pierre Ségalen.

SOMMAIRE

	Pages
<i>ARCHÉOLOGIE: DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN AGE</i>	
P.-R. GIOT. — Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1983	9
Gildas BERNIER. — Découverte d'un chopper préhistorique dans l'île Saint-Nicolas de Glénan	17
J. PEUZIAT, P.-R. GIOT. — Le Néolithique des vieux sols de la baie d'Audierne	21
Patrick GALLIOU, Jean-Paul LE BIHAN, Michel CLÉMENT. — Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1983)	27
<i>CULTURE ET SOCIÉTÉ</i>	
Jean-Luc DEUFFIC. — Universitaires bretons au Moyen Age: Jean de Keroullay	53
Gwenaél LE DUC. — Une pièce de théâtre jouée à Saint-Herbot au XVI ^e siècle	57
<i>BRETONS OUTRE-MER</i>	
Claude EVANS. — Les premiers voyages bretons vers le Canada	63
Max VIGNES. — Le vrai René de Madec	71
<i>GUERRES EN BRETAGNE</i>	
A.-H. DIZERBO. — Une relation anglaise de la bataille de Camaret (1694)	93
Georges-Michel THOMAS. — L'occupation prussienne en Bretagne en 1815 et le rôle du Finistère	111

LE PATRIMOINE ARTISTIQUE

Pages

Yves-Pascal CASTEL, Jean-Luc DEUFFIC. — La construction du clocher du Faou en quatre campagnes de travaux de 1628 à 1647	117
Louis-Pierre LE MAÎTRE. — La construction du clocher de Saint-Yvi (1724)	123
Jean-Claude GUÉRET. — L'orgue de Roscoff, de 1609 à 1984 .	127
Jean-Pierre LE BIHAN. — Notes sur les verriers et les vitraux dans le Finistère au XIX ^e siècle	141
Dominique DANTEC. — Regard sur le vitrail au XIX ^e et au XX ^e siècle dans les cantons de Brest et de Landerneau	165

HAGIOGRAPHIE

Erwan VALLÉRIE. — Les références bretonnes et celtiques dans le martyrologe de l'abbé Chastelain	177
--	-----

HISTOIRE LOCALE

Christian MÉNARD, Armand PUILANDRE. — Etymologie de l'appellation « Faou » appliquée à Châteauneuf-du-Faou et à Plonévez-du-Faou	225
Yves TANNEAU. — Aspects de la vie sociale à travers les délibérations municipales: Poullan et Tréboul au XIX ^e siècle	229

DOCUMENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

F. BROUDIC. — Bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (année 1983)	253
Chantal GUILLOU, Tanguy DANIEL. — Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1983)	293
Comptes rendus bibliographiques	343

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbaux des séances et excursions:	
Assemblée générale et séance du 29 janvier 1983	369
Séance du 26 février 1983	374
Séance du 26 mars 1983	376
Excursion du 10 avril 1983	377
Séance et excursion du 15 mai 1983	378
Excursion du 19 juin 1983	380
Excursions des 21 et 22 juillet 1983	381
Séance et excursion du 10 août 1983	382
Annexe au procès-verbal: Magdeleine Daniel - Le Bars (1902-1983)	384

	Pages
Séance du 25 septembre 1983	385
Séance du 29 octobre 1983	388
Séance du 26 novembre 1983	389
Séance du 17 décembre 1983	391
Compte rendu des activités des associations membres de la Société archéologique du Finistère	395
Table des illustrations	401

archéologie : de la préhistoire au moyen âge

P.-R. GIOT

Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1983

La Bretagne continue depuis quelques années à bien se vendre en librairie. Alors on réimprime des ouvrages anciens épuisés, en général sans même se donner la peine d'y adjoindre des appendices corrigeant les erreurs matérielles, les fautes d'impression, ou signalant les erreurs et les lacunes, bref sans mise à jour. De sorte qu'il y a des gens qui, en les achetant, s'imaginent qu'il s'agit du *nec plus ultra* de l'information et y adhèrent comme fer. Davantage encore on écrit à la va-vite des ouvrages les uns derrière les autres, surtout des synthèses rapides et faciles sur des sujets alléchants, au hasard de la mode du moment. Autrefois pour écrire un livre on mettait cinq ou dix ans de patiente érudition ; il y a maintenant des polygraphes qui publient trois livres par an. Certains sont pénibles ; d'autres ne sont pas dénués d'idées, un zeste de marxisme, un salmigondis de structuralisme et un soupçon de freudisme permettent des présentations très appétissantes, qui mériteraient une érudition de longue haleine et des dépouillements bibliographiques internationaux plus exhaustifs et plus à jour. On publie surtout des quantités de guides touristiques, on en abuse. Peu apportent du nouveau, peu sont commodes ; en général leur information est basée sur le recopiage de vieux ouvrages périmés pour ce qui concerne l'archéologie, et on y lit souvent des affirmations désolantes.

On retrouve les problèmes de la vulgarisation et de la présentation pédagogique dans les livres comme à travers les prestations des médias. On est rarement satisfait, mais il faut cependant saluer quelques réalisations nettement meilleures que d'autres et qui sont toujours l'œuvre de spécialistes qui savent de quoi ils traitent. Leurs défauts minimes sont souvent imputables aux éditeurs et à des incidents de fabrication faciles à amender.

Cependant les différents publics n'ont pas les mêmes aspirations, et ceci se traduit dans les visions qu'ils peuvent avoir de l'archéologie. Selon les milieux socio-économiques ou même socio-politiques, les buts et les résultats de la recherche et de la spéculation archéologiques peuvent être considérés de manières diamétralement opposées. Pour les esprits scientifiques, il s'agit de

recherche fondamentale, de la connaissance à l'état pur. L'engouement d'une partie du grand public pour l'archéologie et l'histoire provient d'un sentiment de nécessité de retrouver ses racines, de se ressourcer, de renouer avec les mythes de fondation de nos sociétés. Pour une autre partie ce besoin est perverti soit par l'ésotérisme, soit par des appétits matériels.

On comprend que cette diversité des publics puisse motiver une diversification des rédactions et des présentations, en archéologie tout comme en histoire, et peu ou prou pour toutes les disciplines du savoir. Il est difficile de servir un mets omnibus, et il est facile d'être compris de travers. C'est pourquoi la plupart des savants sont des incompris et les faux savants ou les compilateurs peu scrupuleux ont plus facilement du succès. On a le public qu'on mérite, peut-être, et chaque public a l'intoxication qu'il recherche.

Venant d'avoir quarante ans de vie professionnelle, sans résumer ici mes mémoires (en partie rédigés, et qui contiennent entre autre des descriptions horribles des mœurs des milieux intellectuels que j'ai eu le loisir d'observer, un peu comme un entomologiste), j'aurais peut-être tendance à faire un bilan très pessimiste. En ce qui me concerne, j'ai eu la chance de vivre un métier choisi et non pas un métier subi, comme de pouvoir réaliser une vocation ressentie dès l'âge de quatorze ans, mais cette chance a été largement gâchée par les corvées improductives qu'il m'a fallu assumer tant bien que mal et qui ont trop mordu sur le temps que j'aurais dû pouvoir consacrer à la découverte et à la création intellectuelle. On tend à souhaiter de nous trop de réalisations immédiates et éphémères, trop de tape-à-l'œil, des manifestations, présentations ou animations dont il ne restera rien quelques années plus tard. Or l'érudition intellectuelle est un processus de très lente maturation ; c'est seulement maintenant que j'ai des commencements de réponses à des questions que je me suis posées il y a vingt-cinq ans. Il m'a fallu exercer une mobilité intellectuelle peu commune, quoique le thème principal de mes activités se soit centré autour de l'utilisation des sciences de la nature au service de l'étude de l'antiquité de l'homme, et le thème secondaire et régional se soit au fond centré sur le phénomène de péninsularité. J'ai assez de recul pour juger les progrès effectifs réalisés, comme pour juger sévèrement bien des forfaitures institutionnelles.

Une statistique comparative montre que pour 10000 km², il y a en France en moyenne huit archéologues professionnels, pour vingt-six en Italie et quarante-quatre en Grande-Bretagne. Les mêmes traduits par millions d'habitants donnent huit pour la France, quatorze pour l'Italie et vingt pour la Grande-Bretagne. Enfin par kilomètre carré de territoire, il se dépense par an trente-six francs en France, deux cent trente-trois en Italie et trois cent onze en Grande-Bretagne. On voit donc des rapports se situant entre un à cinq et presque un à dix d'un côté à l'autre de la Manche, avec au surplus beaucoup plus de pluralisme dans les institutions. Ces données, de 1981 pour l'Italie, sont de 1983 pour la Grande-Bretagne et la France. A côté du problème des effectifs, il y a celui de la qualification réelle des composants de ceux-ci, comme aussi celui de l'utilisation des crédits à autre chose qu'à des futilités de mode ou de prestige corporatif ou personnel.

Les fouilles de 1983 à Quélarn

Nous avons terminé en juillet 1983 le programme de recherches effectuées de 1979 à 1983 sur ce site, en collaboration avec M. A.-M. Apsimon, du département d'archéologie de l'université de Southampton ; il reste à en exploiter tous les résultats. Certes, on aurait pu continuer à fouiller pendant au moins aussi longtemps encore si on avait voulu tout explorer complètement, mais on a préféré se limiter à poser un certain nombre de questions et à élaborer les procédures pour tenter d'y répondre.

Entre la sépulture E, la plus occidentale, et la sépulture B, la mieux préservée, le complexe initialement noté C-D s'est révélé en définitive formé de trois monuments plus intimement juxtaposés, C, C' et D, et forme sans doute le noyau le plus ancien de l'ensemble.

Les compartiments les plus occidentaux de D ont été très dégradés, mais il subsiste la base des dalles les délimitant. Il s'agit d'une chambre carrée à cloisons internes. Les assises du cairn la parant du côté occidental, d'une largeur de trois mètres et bordées par un muret de pierres sèches, avaient vu localement leur régularité perturbée par une vaste fosse comprenant un beau foyer structuré, aperçu en 1982, rempli de masses de charbon de bois qui ont donné une date radiocarbone se situant entre le VII^e et le VIII^e siècle de notre ère, et non loin un trou de poteau descendant à travers le cairn jusque dans le vieux sol. Dans le remplissage de cette zone perturbée il y avait quelques tessons intéressants de poterie du très haut Moyen Age dont l'un avec un décor fruste à la roulette, à motifs courbes rappelant l'un des styles (mais pas la pâte) des potiers carolingiens de Meudon près de Vannes, qu'on pourrait peut-être dater de la fin du VIII^e siècle environ. Suivant les points, le site de Quélarn a été fréquenté un peu à toutes les époques postérieures au Néolithique, mais ici nous avons l'évidence d'un habitat au moins transitoire installé à l'une de ces périodes les moins bien documentées archéologiquement dans nos régions. Une fois encore, si nous n'avions pas la datation radiocarbone et au moins un tesson bien caractéristique, les autres tessons les accompagnant pourraient facilement être méconnus.

Le monument C' intermédiaire entre C et D n'a pas été exploré.

Par contre on a continué à explorer la partie antérieure du couloir de la sépulture C, à chambre compartimentée en quatre, de sorte que l'ensemble du couloir a été dégagé. Les parois en pierres sèches de la partie avant étaient réduites à leurs assises inférieures, mais le bourrage intérieur et une chape de pierres extérieures jouant le rôle de blocage frontal devant le parement étaient bien préservés.

De même on a terminé l'exploration de l'ensemble du couloir de la sépulture B et une assez large zone en façade. La partie avant était bordée de murailles de pierres sèches se reliant à un parement de façade que nous nommerons le parement interne. Par devant celui-ci avait été plaqué, de part et d'autre de l'entrée, à une phase ultérieure, un second parement ou parement externe. La fosse énigmatique découverte en 1982 à l'entrée du couloir doit être

antérieure à la construction du parement externe; on peut imaginer qu'elle pouvait servir d'assise à un dispositif de fermeture de l'entrée du couloir, avec pierres de calage au fond. Par devant les parements et l'entrée, il y avait une importante chape de pierres jouant le rôle de blocage frontal devant l'entrée et devant le parement. On vérifie donc ici encore, pour tous ces monuments, l'importance de ces massifs d'interdiction, construits sans doute pour obturer définitivement l'entrée des sépultures, soutenir les parements et préserver le cairn contre les dégradations, peut-être aussi pour régulariser l'aspect de la façade antérieure du monument complexe dans son ensemble, car on aboutit à un alignement à peu près continu.

La partie intérieure du couloir B étant bordée de dalles verticales encore mégalithiques, le bourrage et pavage intérieurs n'étaient bien préservés que dans sa partie avant. Dans la partie la plus interne, sous le niveau du pavage, il a été trouvé une fosse creusée dans le limon sous-jacent, avec encore au fond des pierres de calage, peut-être pour un poteau ou un pieu, et des tessons de poterie néolithique. Donc encore une structure surprenante, bien centrée sur l'axe du monument, bourrée avec des pierres de calage et du limon, après enlèvement du pieu, elle n'a pas de fonction évidente, par exemple lors de la construction, où il serait plutôt ennuyeux d'avoir un obstacle en cet endroit.

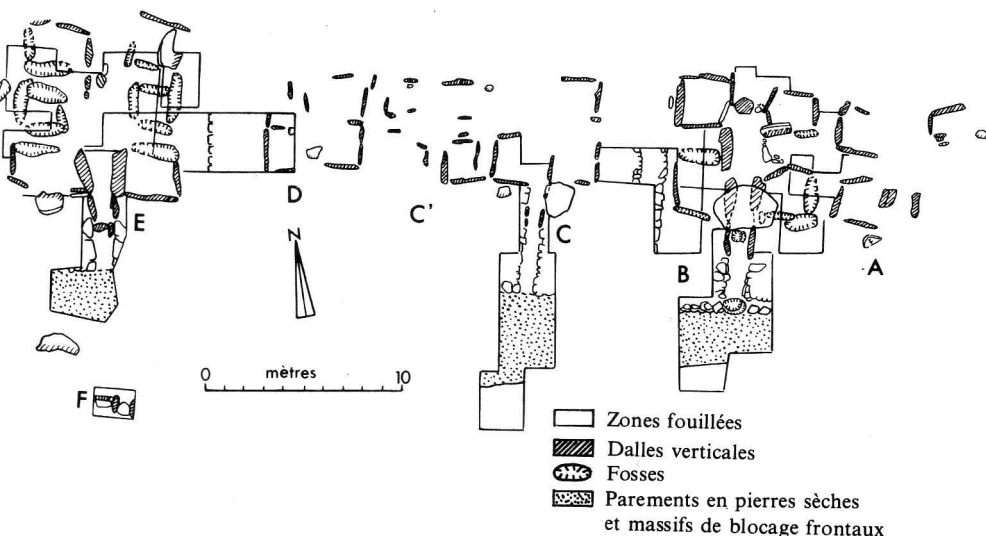


Fig. 1. — Plobannalec, plan schématisé de l'ensemble mégalithique de Quélarn.

Au total, ces cinq campagnes de fouilles sur le monument de Quélarn, qui n'a donc été que très partiellement exploré, ont permis d'en comprendre le plan, l'économie et l'ordonnancement des structures essentielles. Une fois encore, on a pu montrer combien ces ensembles mégalithiques complexes comprennent davantage de phases de construction et de remaniements perpé-

tuels qu'il n'y paraîtrait à première vue. C'est une notion qui m'était apparue dès ma première fouille, celle de la sépulture mégalithique de la presqu'île de La Torche en Plomeur, en 1946, et c'est pourquoi les classifications typologiques des sépultures mégalithiques, utiles pour s'exprimer rapidement dans les cas simples, ont une valeur des plus relatives. L'archéologie «à la manière des collectionneurs de timbres-poste», avec des étiquettes strictes, ne convient pas du tout à ces structures qui ont eu une durée de vie trop longue, souvent aussi longue ou plus longue que tout l'espace de temps qui nous sépare de la conquête romaine.

Par contre, un des problèmes contrariants qui reste ouvert, c'est celui du mode de couverture de ces chambres compartimentées et même de ces couloirs, en dehors de la première table interne qui subsiste en B, comme aussi à Kervadol et à Kervignon, dans la même commune de Plobannalec. Les anciens archéologues parlaient de sépultures «à ciel découvert», «à couverture ignorée», etc. Il reste de fait étonnant que, malgré les déprédations, qui ont respecté les infrastructures souvent assez complètement, il ne subsiste pas davantage de fragments ou d'indices, révélant s'il y avait eu couverture encorbellée sur chaque compartiment et une série complète de tables d'un bout à l'autre des couloirs. On est conduit à se poser des questions, surtout avec le type de dalles en granite disponibles dans la région. Ou bien, pour couvrir les compartiments et le dégagement central, on avait des échafaudages fragiles de petites pierres s'élevant au-dessus du niveau d'ensemble des cairns, qui ne semblent pas avoir été très élevés, ou bien il aurait fallu des tables considérables, toute disparues à l'exception de cette première table qui se trouvait toujours sur une paire de piliers plus massifs que les autres, et au sommet en inclinaison vers l'entrée du monument. Que des tables en position assez instable aient persisté, et pas les autres, est un fait curieux. Pour les couloirs, on peut imaginer qu'ils étaient très bas de plafond, comme dans beaucoup de monuments des péninsules et îles, de Quiberon au nord du Finistère. On a jadis proposé aussi des couvertures en bois pour ces chambres; il est certain que ce serait plus facile à installer mais de courte durée; cela expliquerait peut-être pourquoi elles ont été si souvent réutilisées de manière peu orthodoxe à l'âge du bronze, si ce n'est dès le Néolithique final. Bref elles n'ont pas fini d'intriguer.

La fonction et la signification des «sépultures» mégalithiques, au-delà de leur rôle proprement funéraire, est un sujet de spéculations socioculturelles depuis une vingtaine d'années. Nous en avons analysé brièvement quelques aspects (*Préhistoire de la Bretagne*, 1979, p. 349 et 377), mais tous les ans, en Grande-Bretagne et en Scandinavie, il paraît plein une brouette de publications entrechoquant mille idées plus ou moins neuves et plus ou moins convaincantes.

Les sociétés mésolithiques seraient celles de bandes égalitaires. Avec les premières sociétés néolithiques, on aurait affaire à des sociétés en quelque sorte tribales, avec une amorce de hiérarchie, mais très faiblement développée et avec un degré d'intégration politique très peu envahissant. Simplement, pour l'organisation d'un peu d'agriculture, il faut des structures sociales et religieuses différentes de celles des sociétés mésolithiques. Au lieu de la régulation des

populations connue chez des peuples chasseurs, cueilleurs et pêcheurs, la production de nourriture a pu provoquer une progression démographique, un changement de la répartition du peuplement, transitoirement une organisation sociale plus lâche, pour bientôt nécessiter au contraire une plus grande cohésion, une plus grande stabilité et plus de liens avec le territoire occupé. Mais le contrôle politique, la spécialisation sociale, économique ou religieuse ne sont pas au point d'en arriver à une différenciation complète des rôles. Les sociétés hiérarchisées ne se forment qu'avec le métal, se présentant en général sous la forme de chefferies. Les sociétés tribales évoluées, organisées selon les lignes de parentés, atteindraient un plus haut degré d'intégration sociale grâce à des facteurs qui recouperaient les groupes locaux, comme des confréries ou sodalités, du genre des classes d'âge, des sociétés secrètes ou autres. Voici un résumé un peu trop schématique de quelques-unes des idées théoriques les plus courantes.

Mais dans les sociétés néolithiques, les sociétés constructrices de monuments mégalithiques posent des problèmes spécifiques, et l'on tendrait à y voir les prémices, au moins, de sociétés hiérarchisées. Déjà, rien qu'avec les parallèles historiques, les archéologues allemands, gênés avec les dates très hautes obtenues pour les sépultures mégalithiques occidentales, s'obstinent à maintenir les mégalithes au stade des cultures chalcolithiques. Avec des parallèles ethnographiques, cette conception historico-culturelle n'est plus du tout une nécessité, mais il se pose des quantités de problèmes, ne serait-ce que « pour qui ces sépultures ? ». Et si l'on considère les grands tumulus à chambres fermées du Morbihan, comme Tumiach, le Mané-er-Hroëck, et la partie similaire de quelques autres plus complexes, avec leurs mobiliers riches sinon luxueux, comprenant même des objets que l'on peut sans exagération estimer insignes de pouvoir (aussi bien social que religieux), il est difficile de ne pas y soupçonner la preuve d'une forte hiérarchie, et c'est pourquoi nous nous amusons à parler des princes ou roitelets d'Arzon, Locmariaquer ou Carnac. Dans les autres régions, les mobiliers funéraires néolithiques (parvenus jusqu'à nous) sont pauvres, souvent presque inexistantes et, de ce point de vue, l'archéologie ne nous donne pas beaucoup d'éléments de réponse.

Lorsque nous nous trouvons devant un ensemble de monuments comme celui de Quélarn, nous pouvons nous poser toutes les questions auxquelles nous invitent les perspectives de la nouvelle archéologie, sans toujours pour autant aboutir à des réponses également satisfaisantes.

Pour les monuments du type le plus ancien jusqu'ici connu de nos jours (style Barnenez ou Carn), par comparaison avec les données ostéologiques fournies par les monuments en pierres calcaires de Normandie ou du Poitou, nous pouvons dire que l'utilisation primaire d'une sépulture ne concerne que de cinq à quinze personnes. En dépit du fait que le travail emmagasiné dans la construction d'une telle sépulture soit moindre qu'on ne s' imagine à première vue, un nombre aussi réduit d'occupants (hommes, femmes et enfants, mais avec hommes adultes prédominant en général) semble impliquer une certaine sélection. Mais ne nous y trompons pas, une sélection de ce genre n'est pas forcément en fonction d'un statut social. Etant donné les indications qui nous

sont fournies par des monuments du nord de l'Europe sur l'utilisation des os de certains ancêtres, on peut imaginer que les sépultures mégalitiques servaient à remiser les restes de certaines personnes, choisies en fonction de critères spécifiques, mais qui nous échappent, pouvant rester ainsi en relations avec les vivants, ces monuments servant même de reliquaire où l'on pouvait, pour certaines occasions ou cérémonies, prélever certains de ces os. On voit qu'on est très vite parvenu au-delà de la conception usuelle du tombeau. C'est que les sépultures mégalithiques sont conçues pour servir tout autant pour les populations vivantes que pour les morts eux-mêmes (on nous dira qu'il en est de même de nos jours avec les sépultures ostentatoires).

Les sépultures mégalithiques à chambre compartimenté sont de quelques siècles plus récentes. A part l'un des compartiments et une fraction du couloir de la sépulture de La Torche, qui leur est sans doute apparentée, on n'a pas de données ostéologiques. On peut penser que chacun des compartiments pouvait à son tour recevoir entre cinq et dix sujets en utilisation primaire, puis quelques-uns dans le dégagement central. On peut tout imaginer comme possible sur l'ordre d'utilisation des compartiments et l'éventuelle signification de leur séparation. Nous savons, par tous les exemples de ces monuments entre Plogoff et l'Aven, qu'ils avaient tendance à se regrouper en cimetière plus ou moins denses, tout en continuant à peu près à respecter la règle de l'établissement sur des points un peu plus élevés que les environs immédiats. Le vieux sol immédiatement antérieur aux monuments de Quélarn nous a montré qu'on était tout près des habitats et des champs; cet ensemble, comme sans doute les autres, était bien intégré dans la communauté vivant auprès. Cela semblerait déjà une légère évolution par rapport à la situation d'au moins quelques-uns des monuments plus anciens.

Du fait que tous les monuments de Quélarn n'ont pas été construits en même temps et qu'il y a eu addition côte à côte, on peut déduire que les premiers ne suffisaient plus, ou qu'ils ne devaient plus être utilisés, ou que de nouveaux arrivants dans la communauté n'avaient pas droit de s'en servir. C'est le cas de tous les ensembles mégalithiques à accroissement, Barnenez, Carn, Guennoc ou Saint-Thois entre autres. Le soin apporté, dans les monuments les moins abîmés, à en assurer l'obturation ou l'interdiction se relie à cette notion.

Les couloirs, à Quélarn, sont constitués de deux sections successives, à parois en dalles pour l'interne, en maçonnerie sèche pour l'externe. Il ne semble pas que ceci montre un rallongement ultérieur du couloir d'une manière formelle, dans aucun des trois monuments explorés, mais les cairns sont trop arasés; en tout cas, l'intrication des structures est toujours réalisée avec soin. Par contre le dédoublement du mur de parement observé devant la sépulture B indique un remaniement assez précoce.

Les bribes de mobiliers funéraires subsistants sont assez pauvres et font penser qu'il n'y a jamais eu quelque chose de très important dans ces tombes, pour ce qui est des mobiliers datant des générations qui ont succédé à leur construction. Il ne semble d'ailleurs pas qu'il y ait eu vraiment d'intrusions correspondant à la période du Néolithique final, et les traces des premiers

réutilisateurs correspondent à l'époque des campaniformes, puis plus tard durant l'âge du bronze. Ces fréquentations du deuxième millénaire semblent encore funéraires, montrant la persistance d'une relative tradition. Après, les pénétrations et réutilisations auront de tout autres caractères. A peu de chose près, c'est ce qu'on observe partout en Armorique, quoiqu'on ait signalé des sépultures par incinération gallo-romaines dans quelques monuments.

Nous n'oserions affirmer que l'utilisation et la fréquentation primaire et normale de ces monuments n'a duré que l'espace d'un nombre limité de générations, sinon de quelques siècles, mais c'est la première impression. Ils auraient été ensuite longtemps neutralisés et respectés.

A côté de l'aspect social de ces monuments, et de leur rôle dans la société, on ne saurait négliger l'aspect économique. Nous avons déjà montré ailleurs que l'ampleur du travail pour les construire n'avait rien de surhumain ou d'excessif pour ces sociétés, tout en restant importante. Tout en assurant la cohésion des groupes sociaux, cela avait peut-être l'avantage d'éponger l'excédent des loisirs, car toutes les études montrent que ces types de populations ont beaucoup plus de loisirs que nous, en dépit de ce que tout un chacun s'imagine. On investissait dans la pierre pour les morts et, en assurant le rôle de ceux-ci parmi la société des vivants, pour les vivants en même temps.

Les études thanatologiques récentes de plusieurs historiens des mentalités et ethnologues ont rappelé, pour ceux qui auraient tendance à l'oublier, l'importance des morts et des ancêtres, et de tous les rituels et croyances qui les entourent. C'est certes l'inconvénient du Néolithique armoricain d'être en général davantage documenté sur ces aspects des choses — et encore dans la mesure de la bonne conservation des vestiges d'origine minérale — que sur les habitats des vivants, et ce serait une erreur de donner encore une fois dans le thème romantique de « terre des morts ». Assurément, en définitive, la mesure apparente des sépultures mégalithiques, qui devaient d'ailleurs souvent servir tout autant de « temples » ou d'oracles, était une manière de mettre les morts au service des vivants. N'y avait-il pas un peu de cela dans les ossuaires bretons bâtis lors de la Renaissance et de ses prolongations ?

Quélarn nous a non seulement montré une occupation néolithique antérieure ou à peu près contemporaine de la construction des premiers monuments, mais aussi les traces plus énigmatiques d'une fréquentation mésolithique du site, quoiqu'on ne puisse exclure complètement que les charbons de bois ne soient le résultat de quelque feu naturel. Il aurait cependant été très tentant d'espérer des traces de sépultures mésolithiques en ce lieu, des sortes de « protodolmens », comme on l'a parfois suggéré. On sait que les sépultures multiples de Téviec ont été vues par certains auteurs comme des amorces de sépultures collectives, surtout lorsqu'elles étaient surmontées de petits cairns surélevés ou d'amas de pierres que les fouilleurs du site dénommaient même comme « mausolées ». A La Torche, le monument mégalithique est partie sur le rocher naturel, partie au-dessus de la zone la plus haute du débris de cuisine, mais celui-ci n'a guère donné de traces de sépultures de son époque. En définitive, on ne peut parler dans les deux cas que de fréquentations répétitives des mêmes sites.

GILDAS BERNIER

Découverte d'un chopper préhistorique dans l'île Saint-Nicolas de Glénan

Pendant une escale à l'île de Saint-Nicolas de Glénan, au mois de juillet 1983, nous avons eu la chance de découvrir dans une couche d'arène brune provenant de la décomposition du granite, un chopper et un cristal de roche. La couche qui affleurerait sous la dune de la côte nord-ouest, sur quelques décamètres de longueur seulement, a une épaisseur variable, qu'on a évaluée à 0,30 m à l'endroit de la découverte. A. Guilcher ne signale pas cette couche dans sa thèse sur le relief de la Bretagne méridionale (1), mais a noté le recul sensible de la pointe à l'ouest de Saint-Nicolas et des parties extérieures sous l'effet de l'érosion. C'est précisément en ce point de l'île qu'est apparue la couche sous-dunaire. Dans celle-ci, à 0,15 m de profondeur, se présentaient en coupe le chopper et le cristal de roche.

Le chopper a été dégagé dans un galet de quartz présentant un émoussé important par une longue exposition à l'érosion marine. Il mesure 0,05 m de long, 0,05 m de large et 0,03 m d'épaisseur. La taille très fruste de ce galet avait pour objet de faire apparaître une arête et une pointe. Le choix du matériau, sa taille et sa position au sein de la couche permettent de le dater d'une époque préhistorique qui peut aller du Paléolithique au Mésolithique.

Jusqu'à nos jours on n'avait pas trouvé des traces d'industrie remontant à une époque aussi reculée dans l'île Saint-Nicolas (où il y a un dolmen). Ses dimensions (400 m de long sur 230 m de large) semblent insuffisantes pour suffire aux besoins d'un groupe de prédateurs.

A notre départ de l'archipel à marée haute, notre attention a été attirée par la faible émergence d'un banc de sable situé au milieu de la Chambre, entre l'île du Loch et celle de Penfret. Son nom est Vieux-Glénan. La prononciation est /Glénen gôz/ (2).

(1) A. GUILCHER, *Le relief de la Bretagne méridionale*, La Roche-sur-Yon, 1948, p. 406.

(2) A. LE BERRE, *Toponymie nautique de la côte sud du Finistère*, 1^{re} partie, de Quimperlé à Beg-Meil, Paris, 1960, p. 88 (Extr. des *Annales hydrographiques*).



Fig. 1. — Archipel de Glénan, île de Saint-Nicolas, chopper préhistorique.

Notons que l'épithète « vieux » s'explique si on suppose qu'elle s'applique au reste d'un important banc de sable qui occupait jadis la Chambre et dont le Vieux-Glénan est le dernier témoin. L'érosion marine a dû entraîner les éléments alluviaux qui reliaient entre eux les dix-huit îles et îlots qui constituent l'archipel. A l'époque ancienne l'archipel pouvait former une seule île de 6 100 m de longueur et de 3 400 m de largeur. On a un témoignage dans la vie de saint Martin de Tours par Sulpice Sévère, du fait que l'archipel des Scilly, à la pointe du Cornwall britannique, formait une seule île à la fin du IV^e siècle : les disciples de Priscillien, l'hérésiarque espagnol, furent exilés *in Scylina insula*, en l'île de Scilly. L'archipel, par sa constitution, rappelle celui de Glénan. Ajoutons que la forme Glénan et la prononciation /Glénèn goz/ ne sont en aucune façon des formes de pluriel. La racine « glen », dérivé du celtique « glanio- », désigne vallées ou rivières : on la trouve dans le nom de la commune morbihannaise de Glénac, au confluent de l'Oust et de l'Aff, Glennac en 1387, et dans le Glen-Strévelec, affluent du Hédennec, commune d'Inguiniel (Morbihan).

Glénan, reliée au continent par des ponts au-dessus de —20 m enserrant l'île aux Moutons, pouvait constituer à 10000 m seulement du continent un milieu écologique favorable au développement d'un petit groupe de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs, dont il reste à trouver les traces et l'habitat.

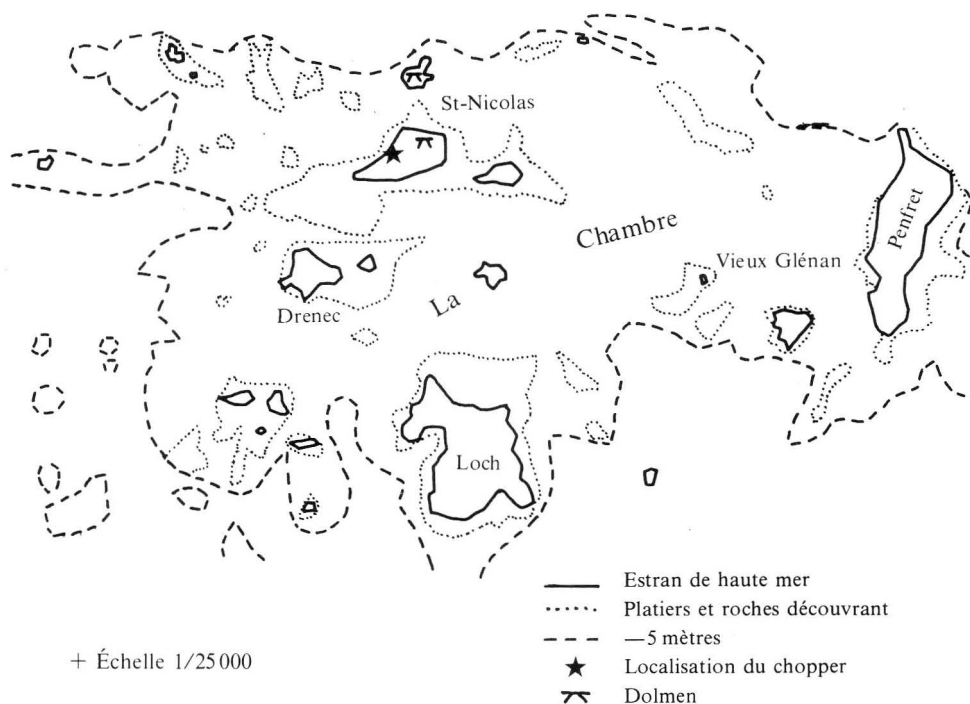


Fig. 2. — Carte de l'archipel de Glénan.

J. PEUZIAT, P.-R. GIOT

Le Néolithique des vieux sols de la baie d'Audierne

Tout le long du littoral breton, les sables des dunes et ceux des estrans recouvrent des lambeaux des vieux sols antérieurs à la remontée des eaux marines et ces vieux sols conservent des témoins des fréquentations humaines. Le cas des vieux sols situés sous des cordons littoraux de galets est un cas particulier de ce phénomène. C'est ainsi que l'aîné d'entre nous a pu montrer, le sillon de Talbert (Pleubian, Côtes-du-Nord) se déplaçant vers l'est parallèlement à lui-même, qu'il avait libéré un vieux sol contenant des restes d'habitats néolithiques vers le niveau moyen des mers actuelles, et daté de 4 160 ans B.P. $\pm$ 140 en années radiocarbone conventionnelles: cet habitat avait dû se situer derrière la protection du sillon de l'époque.

Le vaste cordon littoral de la baie d'Audierne, de la pointe de La Torche à Penhors, recouvre lui-même par places des reliques du vieux sol, qu'on aperçoit en général lors d'un démaigrissement de l'estran, en bas ou jusqu'à mi-hauteur du profil de la plage, aux environs du niveau moyen en général. Ce vieux sol est souvent assez mince, et plaqué sur le substratum rocheux. L'estran, quoique sableux en surface, est en profondeur surtout formé de galets du cordon fossile perché plus en arrière, certes, mais il s'est déplacé depuis un niveau qui pouvait être celui des plus basses mers actuelles au début du Néolithique.

Aux alentours de la presqu'île de La Torche, le vieux sol sous l'estran contient évidemment un peu partout des restes de débitage de silex mésolithiques ou néolithiques. Mais au sud de l'isthme, l'aîné d'entre nous a observé, à la faveur d'un démaigrissement momentané, une poche de sol conservée sur le granite, vers le niveau des plus hautes mers moyennes, avec deux foyers d'environ un mètre de diamètre. L'un présentait, outre des pierres brûlées, quelques charbons de bois qui ont donné une date radiocarbone conventionnelle de 5 140 ans B.P. $\pm$ 140, ce qui correspond au Néolithique moyen.

Mais c'est le littoral de Plovan qui est le plus fertile. Dans de l'argile riche en débris organiques, devant l'étang de Trunval, M. Richard Talbot avait trouvé en

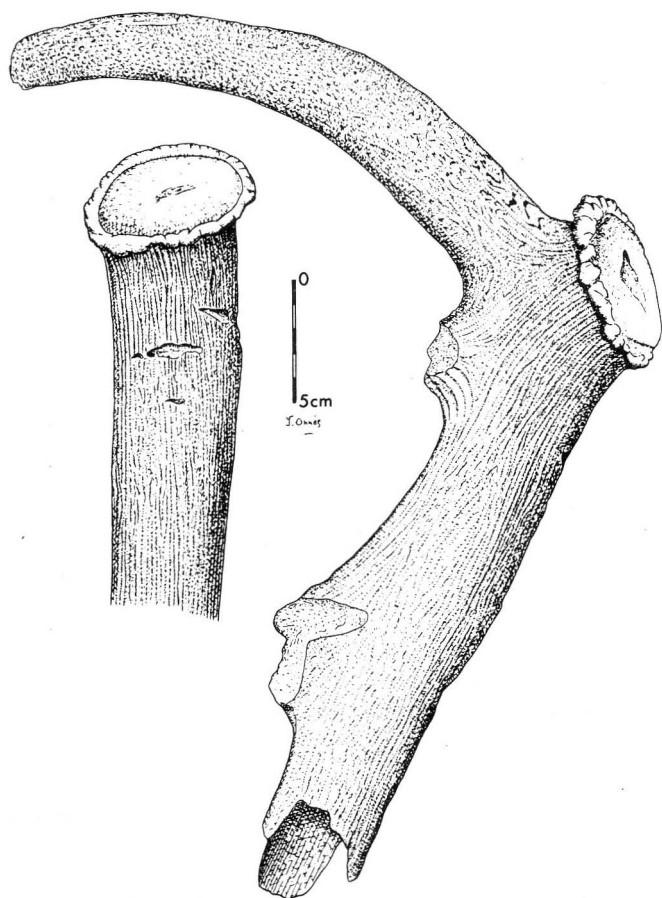


Fig. 1. — Pic en bois de cerf.

1973 un pic en bois de cerf, au manche brisé à mi-longueur, avec quelques petits éclats de silex et des fragments de poterie. Cet outil néolithique bien caractéristique a pu se conserver, ce genre de milieu étant plus favorable aux os. La zone se trouvant devant l'étang de Kergalan et devant la hauteur de Krumuni, au hasard des démaigrissements, fait apparaître parfois des poches de vieux sol plus ou moins riches en tessons de poterie, des éclats de silex, de rares charbons de bois. C'est ainsi qu'en mars 1979, M. J.-M. Kersaudy signala la présence d'une petite zone très riche en tessons de poterie néolithique ; on en trouva encore quelques-

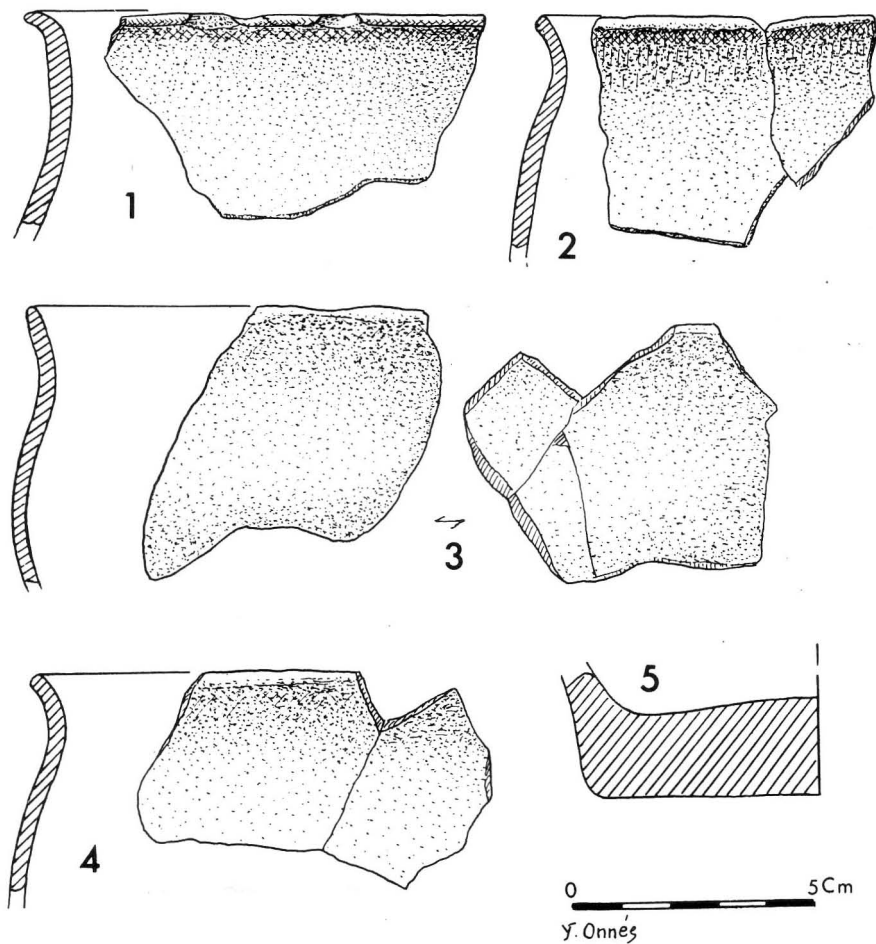


Fig. 2. — Tessons de poterie de type Carn, du Néolithique moyen.

uns durant l'été suivant, et aussi d'autres à une centaine de mètres du premier ensemble. Dans l'autre direction, il y avait l'apparence de quelques pieux de bois enfoncés dans l'argile riche en matières organiques, mais il faut se méfier des racines qui subsistent souvent avec le même aspect. Il y a au moins un pieu équarri à la hache.

Une partie des tessons se rapporte au Néolithique moyen de la région, c'est-à-dire à la poterie de type Carn telle qu'on la connaît dans le sud du Finistère. La surface en est soigneusement lissée et on y distingue à plat de nombreuses paillettes de mica blanc; mais la pâte, tout en étant fine, contient tout de même des grains de dégraissant quartzeux pouvant atteindre la taille du

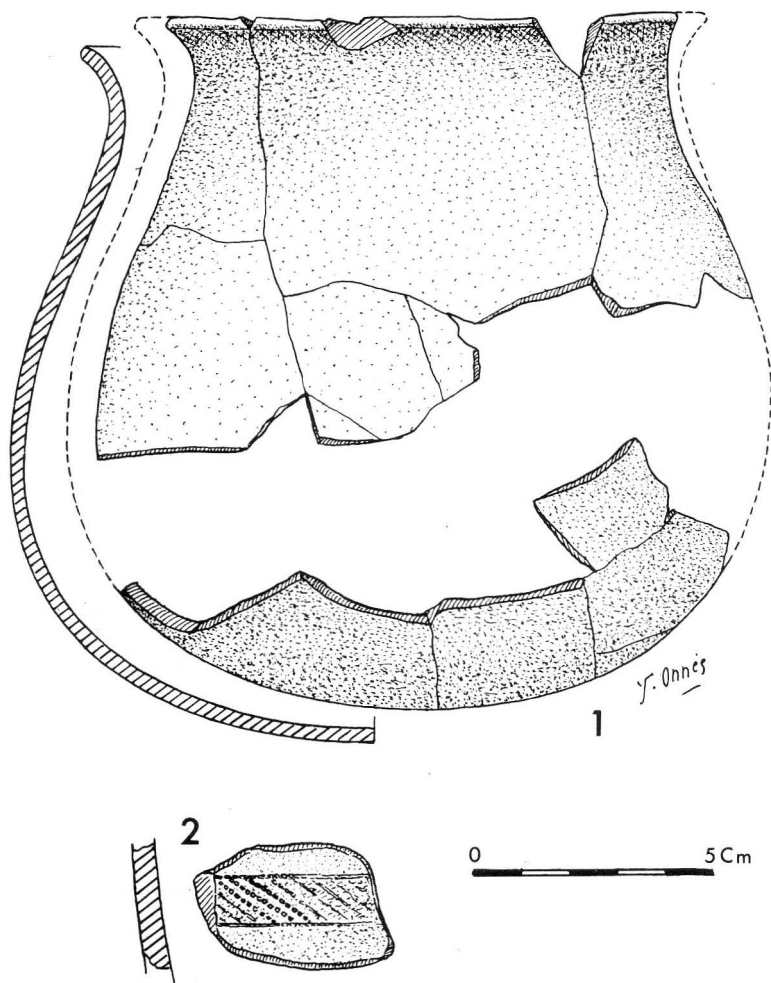


Fig. 3. — 1. Tessons d'un vase du Néolithique moyen.
2. Tessons d'un vase campaniforme. Chalcolithique.

millimètre. La cuisson est irrégulièrement réductrice ou oxydante, selon les parties des vases, exposées ou non aux flammes d'un foyer sommaire. Plusieurs tessons proviennent de bols classiques à fond rond et à rebord éversé plus ou moins, la lèvre étant de même plus ou moins amincie. Un vase dont il subsiste davantage de tessons est plus remarquable; son fond arrondi a une assise plus aplatie tout en restant sphérique, mais le col est beaucoup plus élevé que d'habitude dans cette série, de sorte que le rapport du diamètre maximum (à la panse) à la hauteur est à peine supérieur à 1, au lieu d'atteindre presque 1,5

comme pour les vases usuels du type Carn. De même le diamètre à l'orifice correspond aux 6/7 de la hauteur, alors qu'il est d'habitude supérieur du tiers à la hauteur. Le col est à bord éversé et la lèvre est irrégulièrement amincie. La pâte de ce vase contient davantage de grains de dégraissant quartzo-micacé et la surface est un tout petit peu plus rugueuse, sauf en un endroit mieux lissé. Sa surface externe supérieure est bien oxydée, tandis que son fond a été soumis à une cuisson réductrice. A la panse, il devient assez fin, puisque son épaisseur se réduit à 4 mm. Il n'y a pas de raison déterminante pour séparer ce pot des autres de la même série (cf. Carn sud).

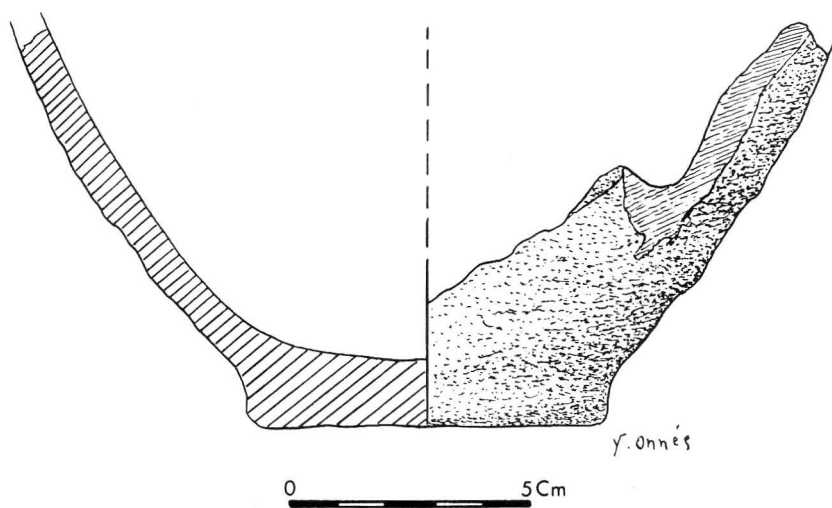


Fig. 4. — *Fond d'un vase du Néolithique final.*

Par contre, il y a aussi un ensemble de tessons de poterie beaucoup plus épaisse et plus grossière, à pâte moins bien préparée, moins cohérente et moins bien cuite, à dégraissant quartzomiacé de grains beaucoup plus volumineux. Il y a deux fonds plats, dont l'un est la base d'un pot ventru, à panse nettement plus large que le fond. Il s'agit de toute évidence de la poterie usuelle du Néolithique final de la région.

Enfin, un unique tesson, un peu érodé par l'action marine, provient d'un vase campaniforme, donc du Chalcolithique. On y discerne un décor classique au peigne, délimitant une bande et en garnissant le champ par empreintes inclinées.

Ici, dans ce site de Crumuni, on se trouve entre le niveau moyen et les hautes mers de mortes-eaux, soit à moins d'un mètre au-dessus du niveau moyen. Pour les sites du nord du Finistère (Guissény et Kerlouan notamment), où des sites d'estran nous ont donné des traces d'occupation allant du Néolithique moyen au Chalcolithique, on se trouve à une altitude moyenne à peine plus basse.

On sait que jusqu'ici, en dépit des espoirs et des recherches, on n'a pas encore découvert de poterie correspondant au Néolithique ancien. Sans doute, le long du littoral, les vieux sols d'occupation les plus favorables se trouvaient à une altitude un peu plus basse, donc un peu plus vers le large, et ils auront été très généralement complètement érodés par l'avance marine.

PATRICK GALLIOU*, JEAN-PAUL LE BIHAN**,
MICHEL CLÉMENT***

Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1983)

La réorganisation des services dépendant de la sous-direction de l'Archéologie au ministère de la Culture a placé à la tête de l'administration régionale de l'archéologie historique un chercheur que beaucoup de nos lecteurs connaissent déjà pour ses travaux, et en particulier pour sa fouille du remarquable temple de Trogouzel en Douarnenez (1). Nous l'accueillons avec grand plaisir parmi les cosignataires de cette chronique, lesquels, comme nous l'avons souligné récemment (2), ont fonction de pilotage scientifique de l'information archéologique brute, le chercheur ou le prospecteur restant maîtres des données qu'ils apportent.

Comme les années précédentes, l'essentiel de l'effort des archéologues finistériens a porté sur les sites protohistoriques («village» du Braden) ou gallo-romains (rue du Chanoine-Moreau, Locmaria, etc.) de Quimper, riches en informations sur l'évolution de l'agglomération antique, mais dont l'intérêt dépasse de loin ce seul ensemble (3). Les autres grands sites finistériens (Douar-

* Maître assistant à l'université de Bretagne occidentale (L.A. n° 374 du C.N.R.S.).

** Archéologue municipal, Quimper.

*** Sous-directeur, direction des Antiquités historiques de Bretagne.

(1) Cf. par exemple M. CLÉMENT, *Douarnenez: fouilles du temple gallo-romain de Trogouzel*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 24, 1979, p. 23-25. — R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CV, 1977, p. 52-54; t. CVI, 1978, p. 51-52; t. CVII, 1979, p. 66-69.

(2) P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 61.

(3) Les très nombreux fragments de céramiques romaines découverts à Quimper nous permettent ainsi de mieux comprendre les directions et les variations du commerce atlantique; ainsi, cf. P. GALLIOU, *Les amphores tardo-républicaines découvertes dans l'ouest de la France*, Brest, 1982; ID., *Les amphores Pascual I découvertes dans l'ouest de la France*, à paraître.

nenez, Carhaix, Kerilien en Plounéventer) et les multiples établissements ruraux en ont quelque peu pâti, mais nous sommes déterminés à ce que les directions prises au cours des années précédentes soient quelque peu infléchies pour donner à ces sites la place qu'ils méritent.

BERRIEN, Guernidou.

La commune de Berrien n'était guère connue jusqu'ici dans la littérature archéologique que par les nombreux *tumuli* de l'âge du bronze qui parsèment son territoire (4). Les vestiges de l'âge du fer y étaient peu nombreux (5) et l'époque romaine ne semblait y avoir laissé un tronçon de la grande voie Carhaix — Kerilien en Plounéventer — l'Aber Vrac'h, jalonnée par le beau milliaire qui se dresse au lieu-dit Croix de Pulviny (6), et une intéressante statuette de lare, aujourd'hui conservée au Musée départemental breton (7). De nouvelles prospections menées par l'active association Etude et sauvegarde du patrimoine de l'Arrée ont permis de reconnaître un important site gallo-romain, à peu de distance de la voie précitée, s'étendant sur plusieurs parcelles du hameau de Guernidou. L'exploration en sera bientôt entreprise par une équipe de la direction des Antiquités historiques. A quelque distance de ce site, le détecteur d'un prospecteur non autorisé révélait voici quelques années un ensemble de monnaies romaines éparpillées par les travaux agricoles. Ce lot, recueilli par le prospecteur avec les fragments du pot qui l'avait contenu, fut récemment redécouvert par C. Roussel, membre de l'association précitée, qui nous le confia pour étude.

Les trente-six sesterces usés et corrodés que compte cet ensemble se répartissent ainsi :

- *Trajan* (98-117 apr. J.-C.) : 8 ex.
- *Hadrien* (117-138) : 11 ex.
- *Faustine Sen.* : 2 ex.
- *Antonin* (138-161) : 4 ex.
- *Faustine Jun.* : 4 ex.
- *Marc Aurèle* (161-180) : 1 ex.
- *Crispine* : 1 ex.
- *Commode* (180-192) : 3 ex.
- *Lucille* : 1 ex.
- Non identifiée : 1 ex.

(4) J. BRIARD, *Berrien, terre de tumulus*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CV, 1977, p. 19-33 ; ID., *Tumulus des monts d'Arrée : Juno-Bella à Berrien*, *ibid.*, t. CVI, 1978, p. 17-35.

(5) On notera néanmoins une enceinte de l'âge du fer à Goarem-Cosquer (cf. P.-R. GIOT, J. BRIARD, L. PAPE, *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, 1979, p. 283), un souterrain près du C.D. n° 42.

(6) L. PAPE, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, 1978, p. A-56 — A-57.

(7) P. DU CHATELLIER, *Une statuette de bronze du Musée archéologique*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXIV, 1897, p. LXXIV-LXXVI.

Nous avons donc manifestement là un enfouissement de peu de valeur, fort semblable par sa composition à divers lots découverts en Bretagne (à Montfort-sur-Meu, Plestin-les-Grèves, Plovan, Quimper et Gâvres) [8] et dont les monnaies les plus récentes furent frappées pour Commode. S'il peut être tentant d'attribuer ces divers enfouissements aux troubles qui agitérent l'ouest de l'Empire à la fin du II^e siècle (9), il convient cependant de rappeler que les monnaies de bronze des I^{er} et II^e siècles de notre ère continuèrent de circuler jusqu'aux années 260-270 (10), les émissions des Sévères étant trop limitées pour alimenter la circulation monétaire normale. Les monnaies de Berrien n'ont donc peut-être été cachées que dans le courant du III^e siècle.

Patrick Galliou.

CROZON, Pointe de Raguénès.

Le gisement gallo-romain de Raguénès, connu depuis 1843 (11), a fourni récemment un petit lingot de plomb, plusieurs objets de ce type découverts auparavant en ce lieu ayant été transformés en plombs de pêche (fig. 1). Le lingot de Raguénès est plano-convexe et sa facture, grossière, fait penser à un moulage à même le sol. Il ne porte pas de marques. Ses dimensions sont les suivantes: 88 mm sur 65 mm pour la partie supérieure, plane; 28 mm d'épaisseur. Son poids, de 665 g, correspond à deux livres romaines.

L'analyse de cet objet, due à J.-R. Bourhis, du Laboratoire d'anthropologie de l'université de Rennes I, que nous remercions ici, a montré qu'il s'agissait d'un plomb pratiquement pur:

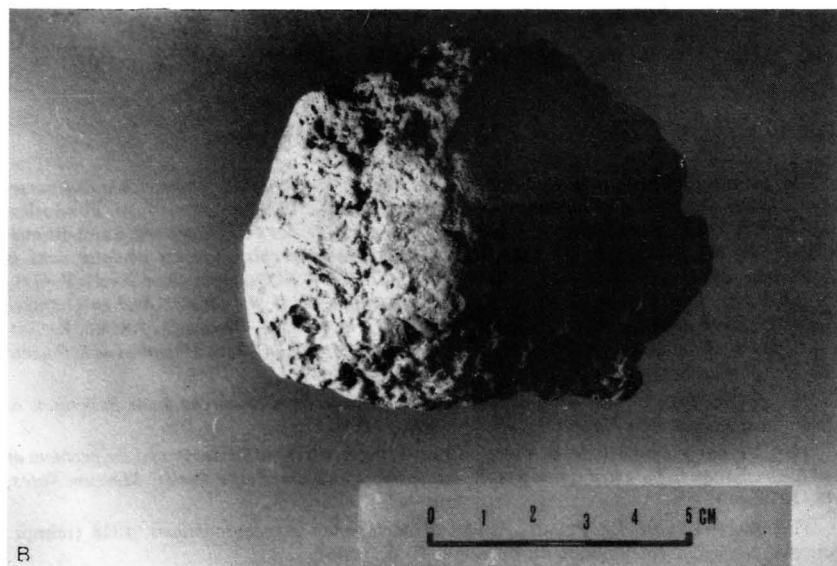
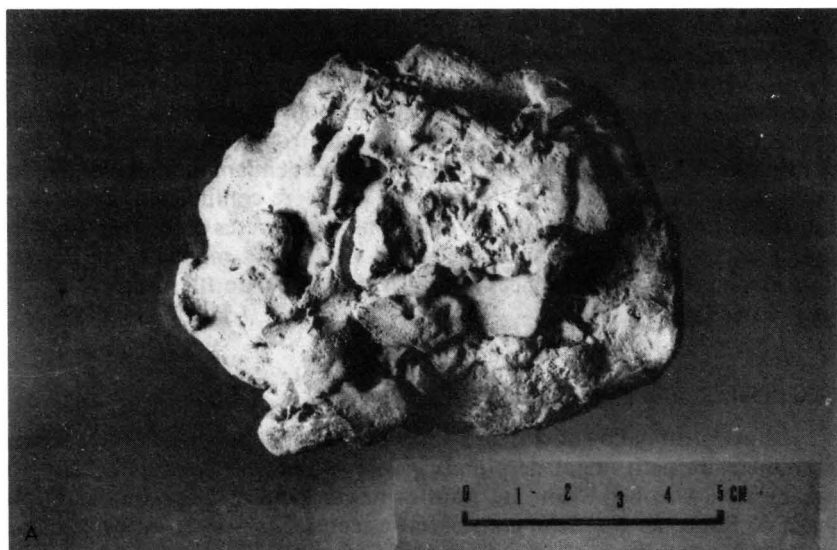
Cuivre	Etain	Plomb	Antimoine	Argent	Fer	Manganèse
0,001 %	1 % environ	99 %	0,003 %	traces	0,03 %	0,002 %

(8) Montfort-sur-Meu: G. AUBIN, *Les enfouissements de monnaies romaines dans le département d'Ille-et-Vilaine*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXX, 1973, n° 1, p. 151. — Plestin-les-Grèves: J. GAULTIER DU MOTTAY, *Répertoire archéologique des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1885, p. 308. — Plovan: P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistorique et gauloise dans le département du Finistère*, Rennes-Quimper, 1907, p. 280-281. — Quimper (Roz-Avel): P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, *Les monnaies romaines recueillies sur le site de Roz-Avel en Quimper (Finistère)*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 14, 1977, p. 9-13. — Gâvres: J. ANDRÉ, P. GRI-COURT, *Trésor de monnaies romaines découvert à Gâvres (Morbihan)*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XLIV, 1964, p. 5-29.

(9) P. GALLIOU, *L'ouest de la Gaule au III^e siècle. Etat de la recherche*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVIII, 1980, p. 114-117.

(10) Cf. par exemple T. V. BUTTREY, *A hoard of sestertii from Bordeaux and the problem of bronze circulation in the third century A.D.*, dans *American Numismatic Society Museum Notes*, t. 18, 1972, p. 33-58.

(11) BACHELOT DE LA PYLAIE, *Etudes archéologiques et géographiques*, 1848 (réimpr. Quimper, Société archéologique du Finistère, 1970), p. 467.





Clichés G. Quélen.

Fig. 1. — Crozon, *pointe de Raguénès*, lingot de plomb.

- A. Vue de la partie supérieure.
- B. Vue de la partie inférieure.
- C. Profil.

La spectrographie d'arc n'a pas décelé de traces d'arsenic, de nickel, de bismuth ou de zinc. La composition de ce lingot est très semblable à celle des objets de plomb d'époque romaine. C'est ainsi que F. Laubenheimer-Leenhardt signale des résultats très voisins pour des lingots de morphologie identique, provenant de l'île de Bretagne (12).

A.-H. Dizerbo.

CROZON, Rostudel.

L'un des puits du village de Rostudel, à 10 km au sud-ouest de Crozon, dans le cap de la Chèvre, renferme une cachette dont l'existence est connue de

(12) F. LAUBENHEIMER-LEENHARDT, *Recherches sur les lingots de cuivre et de plomb de l'époque gallo-romaine dans la région de Languedoc-Roussillon et de Provence-Corse*, Montpellier, 1968, p. 143 (thèse dactylographiée).

longue date, mais qui n'a pas été souvent visitée. Nous avons pu l'explorer à la fin de l'été 1983 (13).

Le puits, construit en moellons de grès armoricain, est ancien ; de section circulaire, il a un diamètre de 0,80 m, mais à sa partie supérieure, sa section est réduite par la margelle et le muretin qui l'avoi sine à l'ouest a un arc de cercle de 0,76 m avec une flèche de 0,72 m. Sa profondeur à partir de la margelle est de 8,50 m, à partir du sol, de 7,72 m. A l'est, à 1,12 m au-dessous du niveau du sol, se trouve une cache semi-circulaire dont l'ouverture rectangulaire est large de 0,39 m et haute de 0,43 m ; cette cache s'élargit jusque 1,04 m avec une flèche de 1,22 m et une hauteur de 0,56 m. Le sol est inégalement pavé, la paroi est constituée par quatre assises de moellons ; à la partie supérieure une dalle de grès repose sur des corbelets. A l'intérieur, à gauche, existe une cavité profonde de 0,40 m dont l'ouverture mesure 0,30 m sur 0,30 m ; juste au-dessous du seuil

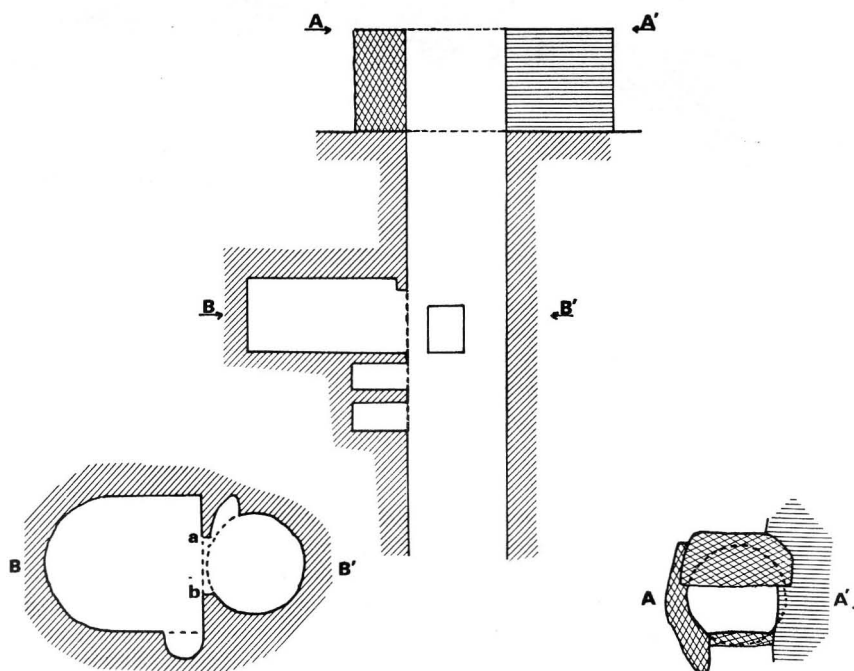


Fig. 2. — Crozon, *Rostudel*.

Coupe longitudinale est-ouest et coupes transversales du puits de Rostudel :

AA', au niveau de l'orifice.

BB', au niveau de la cache.

(13) Nous remercions les propriétaires de ce puits, M. et Mme Kerdreux, de leur amabilité, ainsi que M. Fabien, commandant les pompiers de Crozon, et M. Monot, géologue départemental, de leur aide.

de l'ouverture, à droite, se trouvent deux niches superposées qui mesurent respectivement 0,20 m de haut sur 0,22 m de large avec une profondeur de 0,42 m et, au-dessous, 0,22 m de haut sur 0,14 m de large pour une profondeur de 0,42 m. Sur la droite, vers le sud, existe dans la paroi une autre cavité dont l'ouverture mesure 0,30 m sur 0,30 m, qui est profonde de 0,40 m (fig. 2).

Selon toute vraisemblance, il s'agit d'une cache utilisée à des fins domestiques ou comme dépôt de contrebande, car on ne peut y loger personne; la proximité de l'anse de Saint-Nicolas, mouillage sûr en cas d'opérations clandestines, autorise cette hypothèse. D'après le style des pierres taillées des habitations voisines, on peut dater cette cache du Moyen Âge; elle est d'une structure voisine de celles du Léon (14).

A.-H. Dizerbo.

PLABENNEC, Lezkelen.

Après avoir réussi, lors de la campagne de fouilles 1982 (15), à définir de manière relativement précise l'organisation de la « basse-cour » du castel Saint-Thénénan en Plabennec, nous avons décidé de porter nos efforts sur deux points précis du village. Il s'agissait, d'une part, de déterminer les différentes périodes d'occupation antérieures au « ty forn », ou maison à pain, d'autre part, de définir le bâtiment dont devait dépendre le petit four domestique situé à l'ouest du terrain de fouilles, près d'une pièce en sous-sol découverte en 1982 (carrés A1 et A2).

Les fouilles ont révélé deux périodes d'occupation antérieures à l'utilisation des fours.

En ce qui concerne la période d'occupation la plus récente, la limite sud de cette « pièce » au sol de terre battue est le mur X2. Il est aujourd'hui connu sur une longueur de 14,40 m. Celle-ci n'est d'ailleurs pas définitive, car ce mur se prolonge sous le mur d'enclos du XVII^e siècle. Nous avons probablement découvert la limite ouest de ce bâtiment. Les appareillages du mur X2 et d'un mur nommé Y2 sont en effet semblables et comportent tous deux des calages triangulaires. Bien que l'un et l'autre de ces murs soient détruits à leur extrémité, ils sont perpendiculaires. Si nous considérons le mur X3 comme limite orientale, nous avons un bâtiment dont la longueur intérieure atteint 12,10 m. Une rigole peu profonde, de 3,50 m de longueur, sépare d'est en ouest ce bâtiment en deux parties. La partie nord présente un sol d'argile marron tassé, la partie sud est un foyer, légèrement surélevé par rapport au niveau du sol. Ce foyer se compose de deux éléments principaux. Un retrait de 0,15 m de profondeur et 2,85 m de longueur nous était apparu dans le mur X2 lors des fouilles de l'année 1982; nous pouvons désormais y voir un départ de cheminée car, en

(14) R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVII, 1971, p. 41-48.

(15) I. BRAY, *Plabennec, Lezkelen*, dans P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, *Chronique d'archéologie...*, art. cit., p. 64-66.



Fig. 3. — Plabennec, *Lezkelen*.

Partie méridionale du chantier.

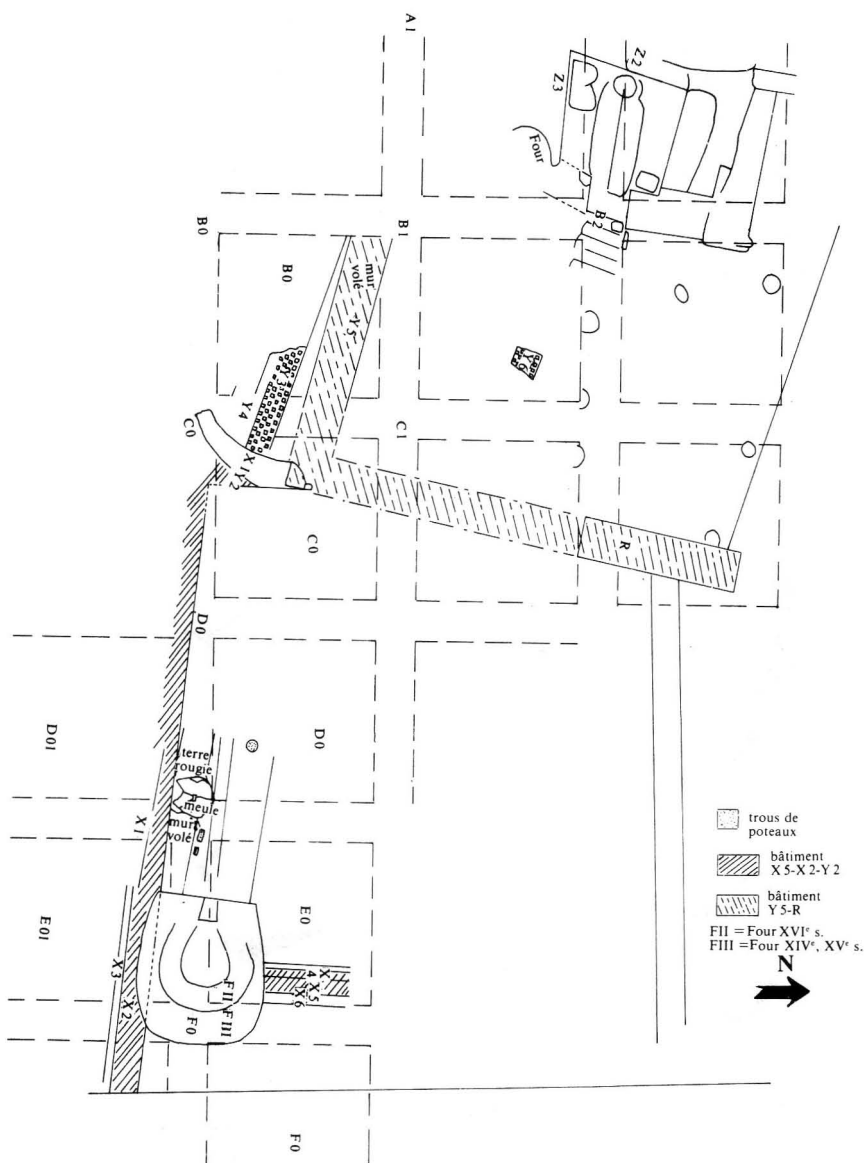
position centrale par rapport à ce retrait, nous avons découvert, entourée de terre rougie au feu, la partie mobile d'une ancienne meule, elle-même fortement rubéfiée, d'un diamètre de 1,20 m environ. Elle a été réutilisée ici comme pierre de foyer. Etant donné l'appareillage spécifique du mur X2, cette occupation date vraisemblablement du XII^e ou du XIII^e siècle (fig. 3).

Les fouilles et l'examen de la stratigraphie nous ont révélé la présence d'un « mur volé » (plein de sable de mine), de 0,80 m de largeur, passant sous la meule d'est en ouest, ainsi que d'une petite fosse placée le long du mur frontal des fours. Nous n'avons pas encore pu dater ces éléments avec précision.

Au nord de ce « mur volé », la glaise jaune, vierge de toute occupation, montre trois trous de poteaux, deux de forme rectangulaire (environ 0,25 m de longueur) et un de forme circulaire. Ils sont peut-être indépendants du « mur volé » et probablement de la fosse.

Malgré le nombre important de murs révélés par les fouilles, il est encore difficile de tirer des conclusions définitives. Tous ces murs sont situés immédiatement sous la couche d'humus, elle-même recouverte depuis 1976 d'une couche de déblais due au recreusement mécanique de la douve.

Le mur Y3 semble parallèle à un moignon de mur (nommé Y6) exhumé lors de fouilles précédentes. Il pourrait s'agir d'un bâtiment seigneurial auquel se rattacherait le petit four domestique (carré A1). Une datation radiocarbone


 Fig. 4. — Plabennec, *Lezkelen*.

Plan des structures dégagées en 1983.

nous a fourni un repère intéressant quant à l'utilisation de ce dernier (XIII^e siècle). Ce bâtiment aurait 4,90 m de large. Il est probable que les fouilles révéleront bientôt un grand ensemble rectangulaire.

La fouille du carré B0 nous a permis de reconnaître un « mur volé » (Y 5), large d'un mètre, auquel se rattache probablement une pierre de taille importante, posée sur le mur Y 1. Le parement est de cet ensemble serait le mur R, lui aussi large d'un mètre (16). Cette enceinte inclut la « place » dallée.

Il est probable que les deux ensembles « X 2-Y 2-X 5 » et « Y 5-R » se soient succédé au cours des XII^e et XIII^e siècles. L'hypothèse émise concernant leur tracé respectif ne permet guère, en effet, d'envisager la possibilité d'une occupation simultanée du terrain (fig. 4).

La fouille des carrés A 0 et A 1 nous apportera les éléments nécessaires à la définition de ces grands bâtiments.

Isabelle Bray.

PLOMELIN, Pérennou.

La villa du Pérennou, superbement située sur les rives de l'Odet, fut, on le sait, relativement bien fouillée au siècle dernier (17). L'abondant mobilier

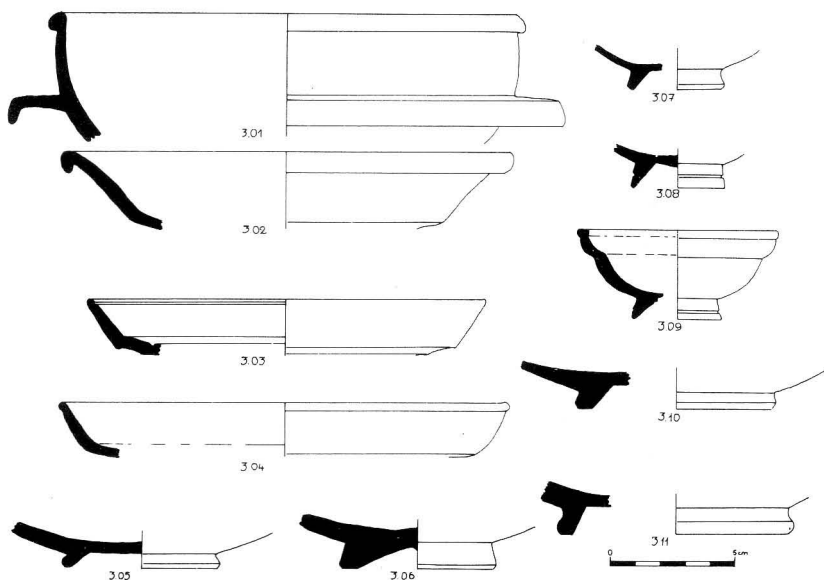


Fig. 5. — Plomelin, *Le Pérennou*.
Céramique sigillée non décorée.

(16) *Id.*, *ibid.*

(17) On trouvera une bibliographie des travaux qui lui ont été consacrés dans L. PAPÉ, *La civitas des Osismes...*, *op. cit.*, p. A-135 — A-136.

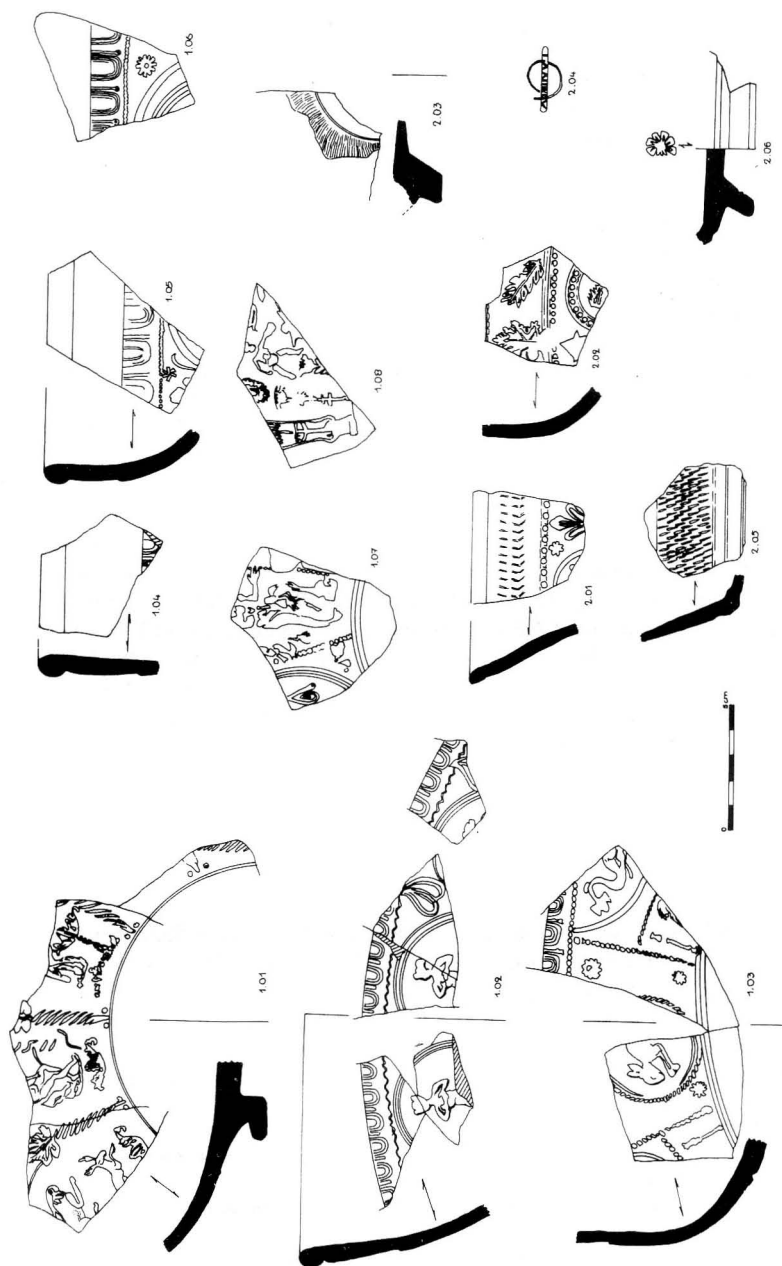


Fig. 6. — Plomelin, *Le Pérennou*.
Céramique sigillée décorée.

archéologique qui y fut découvert n'entra malheureusement pas dans les collections publiques du département ou de la région (18), et il ne nous est donc guère possible d'utiliser les rapports de fouilles, trop succincts ou imprécis, pour tenter de reconstituer l'histoire de cet établissement. La récente redécouverte par le docteur Charton d'un certain nombre de fragments de céramique sigillée dans une collection privée lève cependant un coin du voile.

Ces éléments, manifestement triés, relèvent en effet de deux groupes chronologiquement distincts; les plats Drag. 15/17 (fig. 5, 3.03) et Ritt. 1 (fig. 5 3.04), le bol décoré Drag. 29 de La Graufesenque (à décor de rinceaux et de médaillons avec masque: fig. 6, 2.01 et 2.02), ainsi que la tasse guillochée (fig. 6, 2.05) appartiennent à la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère, alors que l'essentiel de la collection (bols et tasses Drag. 38 [fig. 5, 3.01], Drag. 46 [fig. 5, 3.02], Drag. 27 [fig. 5, 3.09], Drag. 37 [fig. 6, 1.02 avec Vénus = Oswald 331-332; fig. 6, 1.06 à décor de rinceaux; fig. 6, 1.03 à décor de métopes avec lapin Oswald 2119 A à gauche et dauphin Oswald 2385 à droite; fig. 6, 1.08 avec pygmée Oswald 692 et trépieds Rogers Q8 et Q48; fig. 6, 1.07 avec décor de métopes, Neptune Oswald 13, dauphin Oswald 2401 vertical; fig. 6, 1.01 décoré d'arcatures à colonnes torsées avec Apollon 94 A, cerf Oswald 1704 A à droite, lapin Oswald 2057 A et estampille cursive intradécorative de Servus II, potier à Lezoux (Puy-de-Dôme) entre 160 et 195 apr. J.-C. [19], Drag. 33 [fig. 6, 2.04] avec estampille d'Albinus, potier à Lezoux entre 140 et 190 apr. J.-C. [20], plat Drag. 18/31 R [fig. 6, 2.03], fragments indéterminés [fig. 5, 3.07, 3.08, 3.10]) est postérieur d'un demi-siècle, sinon d'un siècle entier au premier ensemble. Nous avons donc probablement là les témoignages de deux moments forts de l'histoire de la *villa*.

Patrick Galliou, Pierre Carrié.

QUIMPER, Le Braden.

1983 voit se poursuivre l'étude exhaustive du village gaulois du Braden I (21). Les fouilles sont possibles grâce à une collaboration entre la sous-direction de l'Archéologie au ministère de la Culture qui autorise, finance et encourage la recherche, la S.E.M.A.E.B., propriétaire du terrain et qui le met à la disposition des archéologues tout en réalisant gracieusement le travail de décapage préliminaire, et la Ville de Quimper qui contribue largement à

(18) Quelques fragments (céramiques, enduits peints), sont conservés au Musée départemental breton à Quimper.

(19) Sur Servus II, J. A. STANFIELD, G. SIMPSON, *Central gaulish potters*, Oxford, 1958, p. 231-233.

(20) Deux estampilles de ce potier ont été découvertes à Rezé. Cf. A. et C. PLOUHINEC, *Marques de potiers gallo-romains découvertes à Rezé et dans le lit de la Loire*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXIII, 1966, n° 1, p. 168-169.

(21) Il convient de rectifier l'erreur dont nous sommes la cause dans le *Bulletin* précédent, 1982, t. CX, p. 75, fig. 7: il s'agit du plan général du village de Braden II et non du Braden I.

l'accueil des stagiaires. Les fouilles sont aussi le résultat du travail acharné d'une équipe bénévole extrêmement motivée (22).

Durant cette campagne, l'essentiel du travail porte, pour la première fois, sur l'espace intérieur du village (23). Le fossé T.1 est mis au jour sur une trentaine de mètres supplémentaires. Son recoupement par des restes de murs de pierres précise bien la chronologie relative et révèle ainsi les trois phases connues de la vie de ce village. De plus, ces constructions mixtes de pierres, de terre crue et, peut-être, de bois, sont nouvelles pour Le Braden.

La surabondance de trous de poteaux (85) montre bien sûr l'importance des constructions de bois et de clayonnage, la présence de cabanes, greniers ou appentis. Elle confirme bien qu'au fil de son existence, le village a été, à plusieurs reprises, assez profondément remanié. Leur disposition en deux nébuleuses indique les reconstructions en des lieux constants, selon une permanence bien établie, au détriment de zones restées totalement vierges. Il y avait donc une organisation de l'espace parfaitement réfléchie. On peut penser que cela correspondait à une organisation du hameau selon laquelle chaque cellule familiale disposait de son domaine propre.

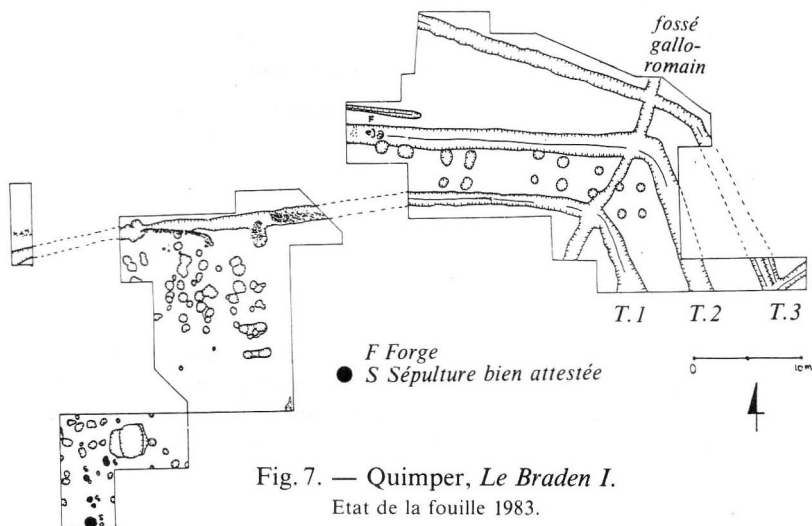


Fig. 7. — Quimper, *Le Braden I.*

Etat de la fouille 1983.

(22) Nous avons pu mener à bien ce chantier grâce à l'équipe d'encadrement formée par P. Carrié, F. Goupil, Y. Ménez, grâce aux fouilleurs « permanents » de Quimper, le docteur B. Charton, J.-Y. Cotten, P. Coignec, A. Daniel, A. Le Moalic, et aux nombreux fouilleurs, français ou britanniques, qui ont participé au stage d'été : M.-J. Bauzet, M. Belbin, A. Bizet, B. Cariou, M. Carrié, J. Cornec, G. Crowther, E. du Bouëtiez, Y.-L. Goalic, A. Hainworth, M.-L. Hervé, M. Lackermance, J. Le Corre, P. Metcalfe, C. Peters, J.-Y. Robic, D. Tabor. Qu'ils trouvent tous, ici, l'expression de ma gratitude. Sans eux, ce travail n'aurait pu être réalisé. Je remercie également très vivement M. O. Guilmain, directrice de l'école publique du Braden, qui a si gentiment accueilli ces stagiaires dans son établissement.

(23) En 1982, l'effort avait porté sur le réseau de fossés de palissades dans l'angle nord-est du village.

Ceci est confirmé par la présence de sépultures. Il s'agit d'une des découvertes essentielles de la campagne. Des tombes (une à inhumation, quatre cas certains d'incinérations et quatre ou cinq cas douteux) sont implantées au cœur même des espaces construits. Bien que dépourvues de mobilier, elles sont soigneusement aménagées, avec ou sans stèle de pierre. Elles soulignent l'étroite cohabitation des mondes des vivants et des morts (fig. 7).

Les fragments de céramique, nombreux, livrent un assez bon échantillonnage de la vaisselle de l'époque. De bonne qualité, elle comporte des gobelets, pots, jattes graphités et souvent ornés de simples décors géométriques. C'est un ensemble chronologiquement et culturellement homogène. Les tessons d'amphores vinaires de type Dressel Ia et Ib, originaires d'Italie, attestent un commerce tout à fait habituel pour les Gaulois de la fin de l'Indépendance. Ils nous datent bien le village de la fin du II^e siècle av. J.-C. à la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

Trois étapes sont actuellement admises dans l'histoire du village. A une protection par enceinte unique de poteaux jointifs succède une double palissade de même type mais plus légère, ce système d'enclos emboîtés étant désormais bien connu (24). Dans une troisième période, on en revient à un village à une seule limite, mais cette fois à armature de pierres. Cette chronologie pourra être précisée ou infirmée à l'issue des prochaines campagnes.

A l'époque romaine, une petite exploitation agricole s'est surimposée aux ruines du village gaulois. En subsistent un petit foyer et un réseau de fossés d'enclos, soit double (correspondant à un talus), soit simple (palissade légère). Un lot abondant de céramique confirme la présence d'un habitat au II^e siècle apr. J.-C. dans l'angle nord-est de l'enclos. Les bâtiments, sans doute à base de bois et de terre crue, n'ont pas laissé de traces. Quelques tessons du I^{er} siècle apr. J.-C. démontrent que ce terroir n'a jamais été totalement abandonné et a plutôt fait l'objet d'une exploitation constante.

C'est donc un gisement archéologique remarquable qui se révèle peu à peu aux chercheurs. Comme c'est la première fois qu'un programme de travail visant à la fouille intégrale d'un village gaulois est mis en application, nous avons le ferme espoir de préciser très notablement les caractères de la civilisation rurale de cette époque dans notre région.

Jean-Paul Le Bihan.

QUIMPER, Créac'h-Maria.

Le percement d'une petite tranchée le long du mur ouest de la cour de la direction départementale de l'Équipement, rue de la Troménie, a permis de repérer, en septembre 1983, l'emplacement d'une sépulture de la nécropole

(24) R. AGACHE, *La Somme préromaine et romaine*, Amiens, 1978. L'auteur a pu photographier de nombreux exemples de ce type. Cf. également P.-R. GIOT, dans *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, 1979, p. 280-282.

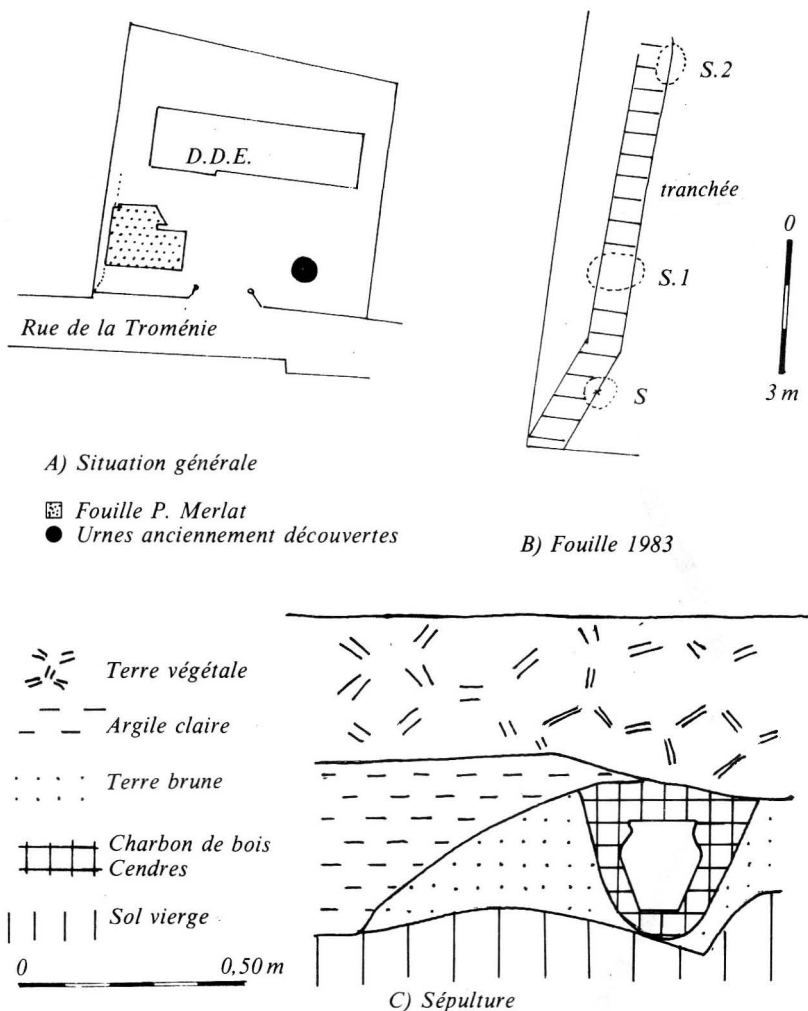


Fig. 8. — Quimper, Créac'h-Maria.
Situation de la sépulture fouillée en 1983.

gallo-romaine de Créac'h-Maria (25). Par chance, l'excavation a laissé l'urne intacte (26), disposée verticalement dans une poche de terre noire fortement chargée en charbon de bois écrasé et petits fragments d'os brûlés. Au sommet

(25) P. MERLAT, *Notice sur les fouilles exécutées dans la nécropole gallo-romaine de Créac'h-Maria en Ergué-Armel*, dans *Annales de Bretagne*, t. LX, n° 2, p. 382-408. — P. GALLIOU, *Sépultures et coutumes funéraires en Armorique romaine*, Université de Paris IV, 1981, 797 p. (Thèse de doctorat de 3^e cycle).

du vase, deux clous de fer se mêlent à cette terre. La tombe, recouverte par 0,30 m de terre végétale, est creusée dans une couche de 0,35 m d'épaisseur composée alternativement de bancs de terre brune ou d'argile claire. Ce niveau repose sur un sol vierge d'arène granitique (fig. 8).

L'urne est un vase biconique simple et de facture assez grossière ; haute de 183 mm, large de 171 mm à l'épaule et de 140 mm à la lèvre, elle présente une pâte micacée à assez fort dégraissant anguleux. Le lissage ne subsiste qu'au pied et au-dessus de l'épaule. Ce pot est donc caractéristique des céramiques communes de cette nécropole (27) et illustre bien la modestie des origines sociales des défunts qui y sont enterrés (fig. 9).

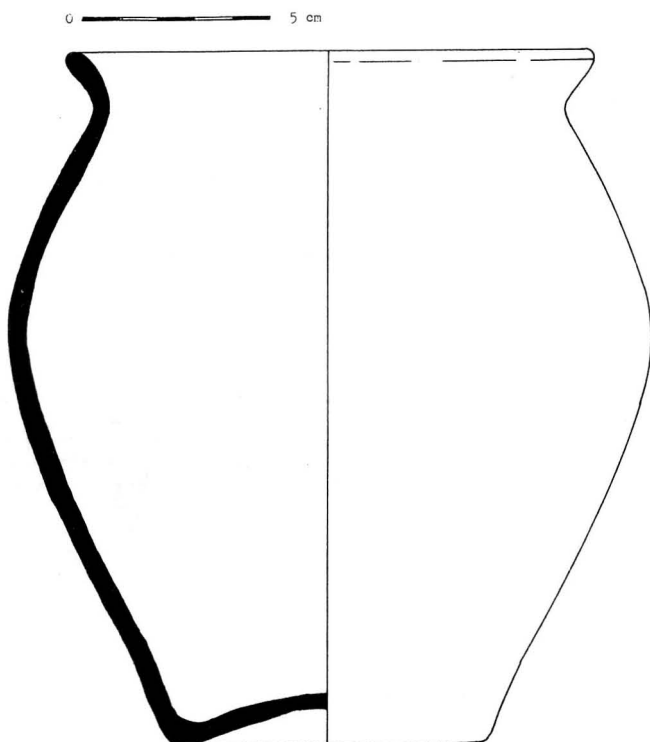


Fig. 9. — Quimper, *Créac'h-Maria*.
Urne funéraire.

(26) Fouille de J.-P. Le Bihan et A. Daniel.

(27) P. GALLIOU, *Sépultures et coutumes funéraires...*, *op. cit.*, t. II, p. 557, fig. 73.

L'étude du contenu de l'urne funéraire permet de tirer quelques conclusions intéressantes. Le squelette incinéré correspond à celui d'un enfant d'une dizaine d'années, précision apportée par la taille de certains ossements, notamment les os longs et les vertèbres. L'analyse ostéologique est rendue difficile par la fragilité du matériel osseux, par ailleurs multifragmenté. Seuls sont bien identifiables (28) plusieurs éléments de la calotte et de la base crâniennes, avec, en particulier, un fragment d'un porteur orbitaire, un fragment de maxillaire supérieur; quelques fragments d'un membre supérieur avec une partie d'omoplate, notamment cavité glénoïde et épine; un humérus en plusieurs fragments, où l'on reconnaît nettement la tête, la diaphyse et une partie de la trochlée; un radius et un cubitus, tous deux également brisés en plusieurs fragments; une phalange et un métacarpien. Deux vertèbres sont bien conservées, l'une cervicale, l'autre lombaire. La partie supérieure du sacrum est bien individualisée. A noter que les membres inférieurs ne sont représentés que par une rotule. Par ailleurs, aucun fragment du bassin ne peut être mis en évidence. Il est donc intéressant de constater un remplissage de l'urne par des ossements provenant essentiellement de la partie supérieure du corps. Nous ne savons pas, bien entendu, s'il y a eu sélection intentionnelle dans l'*ustrinum* après la crémation. L'étude de ces différents fragments osseux n'a révélé, à leur niveau, aucune pathologie particulière.

L'urne a été fouillée de la superficie à la profondeur, plan par plan. Cette étude stratigraphique a permis de constater que, si les os incinérés sont déposés avec soin, couchés transversalement, ils le sont sans ordre bien précis. En effet, on retrouve aux étages supérieurs, tout comme à la partie inférieure, des fragments de calotte crânienne.

Dans la zone superficielle, la plus riche en charbon de bois, sept clous de fer ont été mis au jour. Cette pratique, fréquente en Armorique, «est destinée à fixer l'esprit du défunt à sa demeure certaine, en l'enclouant symboliquement» (29). Par contre, aucun fragment de céramique ou offrande n'est présent dans ce vase. Il n'y a pas non plus d'ossements d'animaux, autre coutume fréquente (30).

Enfin, il convient de rappeler que le secteur de la nécropole déjà fouillé dans cette parcelle et très proche de notre découverte (fig. 8A) est justement consacré essentiellement aux enfants (31). Il s'agit donc d'une confirmation.

Dans la tranchée, en S.1 et S.2 (fig. 8B), des traces de charbon de bois peuvent être la marque de sépultures anciennement fouillées par P. Merlat (tombes 58, 74 ou 76?). De toute manière, cette brève intervention montre bien que la nécropole de Créac'h-Maria est loin d'avoir livré toutes ses richesses.

Bernard Charton, Alain Daniel, Jean-Paul Le Bihan, Josick Peuziat.

(28) Etude par B. Charton et J. Peuziat.

(29) P. GALLIOU, *L'Armorique romaine*, Brasparts, 1983, p. 216.

(30) P. GALLIOU, *Sépultures et coutumes funéraires...*, op. cit.

QUIMPER, Locmaria, La Vallée.

L'amorce des fondations d'un ensemble immobilier, la S.C.I. La Vallée, a favorisé, d'octobre 1983 à avril 1984 (32), une intervention archéologique au sud du quartier de Locmaria (33). Cette opération s'est révélée très rapidement fort intéressante car elle met en évidence des structures gallo-romaines mais aussi des constructions médiévales. En outre, le site archéologique, implanté le long du flanc ouest d'un talweg très encombré d'alluvions argileuses, est assez spectaculaire dans la mesure où les niveaux antiques se découvrent jusqu'à 4 m de profondeur.

Des vestiges romains, il faut essentiellement retenir la présence d'un four. S'il s'agit bien d'un four de potier (34), c'est une découverte importante à plusieurs titres. Un tel four n'est évidemment pas une structure exceptionnelle. Cependant, c'est le premier exemplaire mis au jour à Quimper. Cette activité a souvent été pressentie (35) et elle n'a rien d'étonnant dans le secteur artisanal de la ville. Mais il est d'autant plus satisfaisant de trouver le four lui-même que ce type de structure, en très bon état de conservation, demeure bien rare en Armorique (36).

Un autre intérêt de ce four provient de sa forme. Elle occupe une place un peu particulière dans la typologie des fours gallo-romains : fonctionnant avec une chambre unique circulaire, sans sole mais avec passage direct et de plain-pied de l'air chaud du foyer dans le laboratoire, elle appartient au type Iv1 de la classification de P. Duhamel (37), type relativement rare (8 % des fours mis au jour).

(31) P. MERLAT, P. GALLIOU (cf. note 25).

(32) Ont participé à cette opération, parfois dans des conditions climatiques assez difficiles, P. Carrié, docteur B. Charton, P. Coignec, J.-Y. Cotten, A. Daniel, J.-P. Guillaume, Y. Lecerf, C. Le Potier, Y. Ménéz, J.-Y. Tinévez. Découverte du site : A. Daniel, Y. Ménéz. Responsable de la fouille : J.-P. Le Bihan.

(33) Le promoteur de cette opération immobilière, M. Le Scoul, nous a spontanément accordé l'autorisation nécessaire. Qu'il trouve ici l'expression de notre plus vive gratitude.

(34) C'est la première interprétation qui vient à l'esprit devant cette structure implantée en périphérie de l'agglomération, près d'une voie, dans un secteur peu favorable à la résidence et dans un environnement dénué de constructions de bonne facture. Cependant, MM. Goulpeau et Languët, de l'université de Rennes, frappés par l'absence de vitrification des tuiles et par la mauvaise technique de chauffage du laboratoire, pensent que la température atteinte dans celui-ci a pu être insuffisante pour cuire des poteries. D'un autre côté, l'archéologie n'est pas uniquement celle des réussites.

(35) Ainsi, des plaques d'argile cuite, évoquant des fragments de sole de four ont été mises au jour dans une vaste fosse-dépotoir en 1974, venelle des Potiers (fouille de J.-P. Le Bihan, inédite).

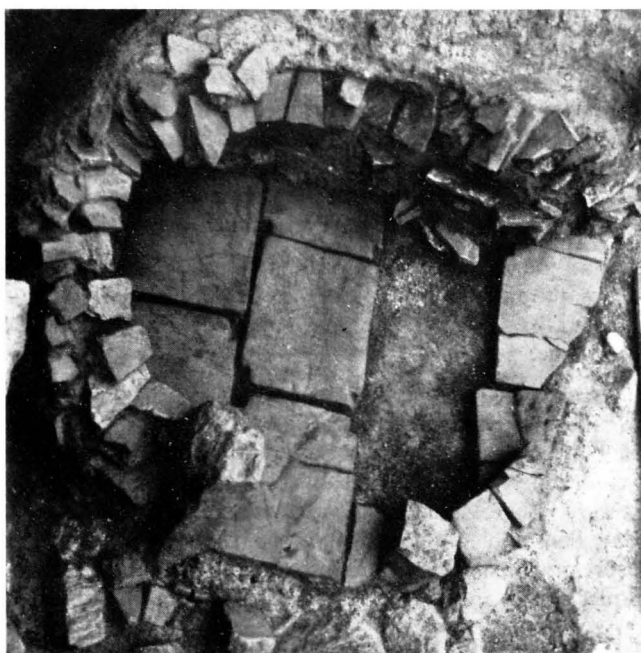
(36) Nous pouvons tout de même rappeler la fouille récente des fours de Guernévan en Glomel (fouilles D.A.H.B., *Archéologie en Bretagne*, n° 28, 1980, p. 35-37).

(37) P. DUHAMEL, *Les fours de potiers*, dans *Les Dossiers de l'archéologie*, 1974, n° 6, p. 54-66. Voir, du même auteur, *Les fours céramiques en Gaule romaine. Etude morphologique, avec répertoire des fours et ateliers*, Paris, 1973. (Thèse de l'Ecole pratique des hautes études, IV^e section).



Fig. 10. — Quimper, *Locmaria*.
Four d'époque romaine: vue latérale.

Cliché J.-P. Le Bihan.



Cliché J.-P. Le Bihan.

Fig. 11. — Quimper, *Locmaria*.
Four d'époque romaine: vue cavalière.

En dépit d'un effondrement partiel, la voûte de briques en encorbellement reste très visible. Il s'agit là d'un mode de couverture original et d'excellente facture rappelant davantage la technique de construction des fours à pain. Une voûte si bien aménagée n'est pas détruite après chaque cuisson : enfournement et défournement se font par l'entrée d'air chaud suffisamment vaste et composée de deux montants de granite. Le linteau de cette ouverture, vraisemblablement en matériau identique, n'a pas été retrouvé. Des *tegulae* de grande taille, retournées et jointives, forment un sol très soigné. Il ne reste rien de l'alandier ; cependant, la rubéfaction de la face externe des piliers d'entrée du laboratoire montre clairement que le foyer se trouvait immédiatement à l'extérieur du dôme. Une cheminée au sommet de celui-ci doit assurer un bon tirage et une isolation thermique particulièrement bonne de l'ensemble est obtenue par le très net encastrement du laboratoire dans le flanc très pentu du talweg. En effet, l'arène granitique est profondément excavée pour recevoir, jusqu'à mi-corps, la chambre de cuisson. Enfin, le diamètre moyen du plancher, 1,40 m, et la hauteur de la voûte, 0,60 m, permettent d'envisager un volume de 0,5 m³ (fig. 10,11).

Il est, en revanche, regrettable que la position même du four, à flanc de paroi, ait entraîné, assez fatalement, la destruction de son environnement. Les structures d'atelier ne peuvent être étudiées et l'épaisseur des alluvions, de même que l'humidité du terrain, interdisent l'extension de la fouille le long de la paroi. Cependant, un sondage profond (— 4 m), mais très limité, met au jour l'amorce d'une fosse contenant des fragments de plaques d'argile cuite pouvant provenir d'autres fours.

Les éléments de datation sont rares. Toutefois, un bol de *terra nigra*, découvert à l'extérieur du four, et un fragment de coupelle en sigillée de forme Drag. 35/36, pris dans son comblement, suggèrent une activité dans la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère. Une datation archéomagnétique tentée sur les briques de la voûte se révélera bien précieuse (38).

La mise au jour de ce four est également intéressante pour l'étude de la géographie antique de Quimper. Elle démontre l'occupation par l'homme d'un vallon qui apparaissait, jusqu'à présent, comme la limite sud de l'agglomération gallo-romaine.

Ces niveaux antiques sont, par ailleurs, recouverts, parfois recoupés, par d'épaisses marques d'occupation médiévale. Ainsi, nous mettons en évidence un angle de bâtiment en pierres et la base d'un mur de belle facture, suivi sur près de 30 m, orienté globalement sud-ouest — nord-est et se prolongeant sous l'actuelle route de Bénodet. L'abondance de tessons de céramique onctueuse et vernissée date l'ensemble du bas Moyen Âge. L'interprétation en est malaisée dans la mesure où nous ne disposons ni de documents écrits précis ni de fouilles archéologiques antérieures pour nous guider. Toutefois, les observations faites

(38) Nous remercions M. Goulpeau, du Laboratoire d'archéométrie de l'université de Rennes, d'avoir accepté de prendre en charge cette opération.

lors de l'aménagement du rond-point de Poulguinan (39), ajoutées à notre fouille, indiquent un habitat, sinon dense et continu, tout au moins réel, à la fin du Moyen Âge dans ce secteur sud de Locmaria, décidément fort mal connu.

La nature de cet habitat nous échappe encore totalement. Faut-il y voir quelques exploitations à vocation agricole, quelque faubourg proche de Locmaria qui n'a laissé, par ailleurs, que bien peu de traces, ou bien, plus vraisemblablement, des dépendances du prieuré? Le long mur de 30 m peut évidemment être envisagé dans cette perspective. En tous cas, cette fouille a le mérite de souligner notre immense ignorance en ce qui concerne l'aménagement du Locmaria médiéval. Faute de textes, il y a là un problème que, seule, l'archéologie pourra, peut-être, résoudre.

Jean-Paul Le Bihan.

QUIMPER, Locmaria, rue du Chanoine-Moreau.

Le quartier de Locmaria occupe l'emplacement d'une zone d'occupation antique à caractère très dense. Les découvertes anciennes, les observations faites à l'occasion de travaux récents et les quelques interventions archéologiques réalisées ont donné lieu à une abondante bibliographie (40) et témoignent de la présence, sur une surface d'environ 1 km² au contact de la ria de l'Odét, de structures et d'un mobilier gallo-romains nombreux: l'interprétation générale évoque un quartier à caractère commerçant ou artisanal, où la vigueur des échanges est attestée par l'abondance particulière des céramiques importées, établi à proximité d'un très probable débarcadère fluvial.

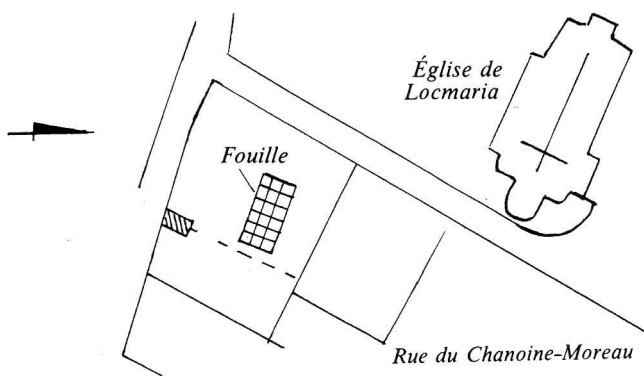
Une fouille de sauvetage a été réalisée rue du Chanoine-Moreau sur un terrain décrit dans la précédente chronique (41). Les délais demandés au promoteur n'ont malheureusement permis la fouille que de 100 m² environ, correspondant à l'emprise élargie d'un immeuble en voie de construction, ainsi que quelques sondages périphériques réalisés avec le concours d'engins de terrassement.

Une dépression noyée de vase et d'alluvions instables couvre la majeure partie de la parcelle et correspond sans doute au lit d'un ruisseau au débit abondant qui, canalisé, traverse aujourd'hui le terrain en direction de l'Odét: à l'origine, l'urbanisation de ce secteur a nécessité l'installation d'un épais remblai d'arène et de gravier reposant par endroits sur des pierres entassées formant drain.

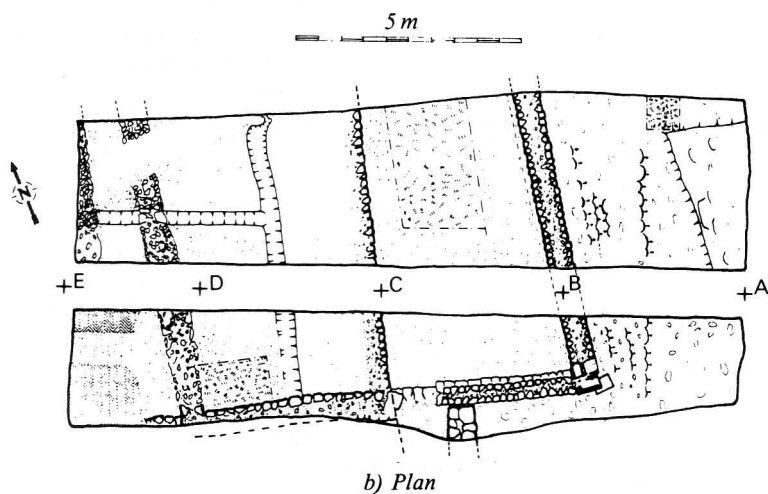
(39) Par Y. Ménez et J.-P. Le Bihan. Lors de ces travaux, nous avons pu, dans la boue et le terrain bouleversé par les engins mécaniques, récolter d'assez nombreux tessons de céramique onctueuse et remarquer la présence de pierres appartenant manifestement à des murs détruits. Leur taille, différente de celle du petit appareil gallo-romain, nous avait semblé postérieure à cette époque.

(40) Cf. en particulier *Gallia*, t. 33, fasc. 2, 1975, p. 357 et *sqq.*

(41) P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 80.



a) Localisation



b) Plan

Fig. 12. — Quimper, Locmaria.

Structures relevées rue du Chanoine-Moreau.

Sur ce remblai est installé, dans le courant du I^{er} siècle, un premier bâtiment — dont il ne reste que l'empierrement de fondation — divisé par des cloisons reposant sur des sablières basses dont les empreintes ont été dégagées. Une deuxième série de maçonneries, d'orientation légèrement différente, est élevée à la fin du I^{er} ou au tout début du II^e siècle: un bâtiment couvert est installé en bordure de la voie dont il sera question plus loin; bâti en petits moellons réguliers avec un chaînage d'angle constitué de *tegulae*, il réutilise le mur est du bâtiment antérieur comme mur gouttereau ouest. En arrière de cette

construction, un mur recoupe l'espace occupé par les structures du premier état et délimite un espace à l'air libre (cour?) [fig. 12].

L'élément capital quant à l'organisation spatiale et l'évolution de ce secteur urbain est une voie située en bordure est du terrain et orientée sensiblement nord-sud. Cette voie a connu trois états successifs, sans tenir compte de recharges ponctuelles. Le matériel livré par les remblais séparant les niveaux empierrés donne quelques indications chronologiques : ainsi la construction du premier état de la voie, peut-être contemporaine du premier bâtiment, est-elle datée du milieu ou de la seconde moitié du I^{er} siècle. La construction d'un second état, probablement imposée par l'instabilité du sol, est contemporaine de la seconde série de bâtiments (fin du I^{er} ou début du II^e siècle). Un nouveau remblai supportant un troisième empièchement est enfin installé sans doute dans la première moitié du II^e siècle.

Si la destination des bâtiments, très arasés, demeure inconnue, l'installation de cloisons sur sablières et la relative rareté de la céramique — en l'absence d'autre mobilier domestique — n'exclut pas une utilisation commerciale ou artisanale de ce secteur. La succession des voies, outre les indications précieuses qu'elle livre sur la topographie antique de Quimper, vient confirmer un essor de l'urbanisation — conduisant à étendre les constructions sur des terrains instables — durant la période flavienne et l'activité intense de ce secteur particulier jusqu'au II^e siècle.

A l'épierrement systématique des bâtiments succèdera la mise en place d'un épais remblai de terre noire contenant un matériel très disparate (I^{er}-XIX^e siècle). Dans ce remblai, dont la provenance est sans doute peu éloignée du secteur fouillé, un ensemble de céramiques apparentées à la « E. Ware », actuellement en cours d'étude, vient seul témoigner de l'occupation du quartier entre la fin du II^e siècle et la construction de l'église toute proche de Locmaria.

Michel Barrère.

QUIMPER, Place Saint-Corentin.

Les importants travaux de récupération des eaux usées, effectués au centre ville à la fin de l'hiver 1983-1984, ont remis au jour le magnifique collecteur de granite construit en 1878 (42) et autorisé une vision rapide mais profonde du sous-sol de la place Saint-Corentin.

De nombreux Quimpérois ont pu ainsi admirer l'excellente qualité de l'aqueduc et la parfaite taille de ses pierres. L'intensité du trafic actuel (43) a nécessité, pour des raisons de sécurité, son comblement mais, si les dalles de couverture ont été ôtées, le parement et le tracé demeurent. L'empreinte s'inscrit dans le sol et les archéologues futurs y trouveront leur compte.

(42) Sources : Archives municipales de Quimper. Nous remercions M. H. Glorennec, archiviste, de nous avoir communiqué les plans et arrêtés municipaux de l'époque.

(43) A. Daniel et Y. Ménez nous ont aidé dans ce travail réalisé le dimanche afin de ne pas perturber le chantier.

Profondes de près de 2 m, les deux saignées du chantier ont mis en évidence un sol vierge argileux relativement proche du niveau actuel de la place (0,50 m à 0,70 m). Ce sol est creusé de nombreuses et vastes poches de terre fine, noire, chargée de matières organiques décomposées. Des traces de charbon de bois, des os d'animaux, des fragments de bois ou planche ainsi que quelques tessons de poterie vernissée ou onctueuse se mêlent au comblement de ces fosses dont le diamètre varie de 1 à 4 m et la profondeur de 0,70 à 1,50 m. Ces remplissages, d'époque médiévale ou moderne, sont, faute d'une fouille exhaustive, très difficile à interpréter. Ils témoignent de l'activité intense au cœur de la ville après la construction de la cathédrale. La faible quantité de céramique dans de tels enfouissements peut toutefois étonner. Il est vrai que l'investigation archéologique demeure très limitée en volume. Enfin, un fragment de tuile à rebord et un tesson de céramique commune gallo-romains reposent sur le sol vierge. Ils paraissent bien à leur place d'origine.

Ces quelques observations, si limitées soient-elles, ne sont pas sans intérêt. Elles constituent un élément non négligeable dans le fameux, et très confus, problème de l'antiquité de Quimper au confluent de l'Odet et du Steir. Même s'il est prématuré d'ouvrir ce dossier, nous constatons, sur un espace assez vaste, une présence gallo-romaine extrêmement réduite. Il semble bien difficile d'imaginer qu'un arasement, tardif et général, ait pu faire disparaître toute trace d'une éventuelle et importante occupation antique. Tuiles, moellons, céramiques, demeurent en général en abondance. Il est entendu, de toute manière, que cette affirmation ne vaut que pour l'espace mis au jour.

Aucune observation n'est possible en ce qui concerne le haut Moyen Age, mais notre rapide investigation ne prouve rien en ce domaine.

Jean-Paul Le Bihan.

QUIMPER, bilan et perspectives.

Plusieurs remarques s'imposent en conclusion de ce survol de notre activité 1983.

D'une part, le potentiel archéologique de la commune de Quimper se révèle de plus en plus riche, voire, par certains aspects, exceptionnel. En effet, la fin de l'âge du fer livre des structures de très belle facture; des perspectives de recherche très excitantes existent aussi avec le vaste camp de Kercaradec occupé à la même époque (44). Si l'on ajoute à cet ensemble le fond de la ria dont les fonctions demeurent mal connues pour la période gauloise, cela donne un complexe tout à fait remarquable pour l'étude d'une époque et d'une société en pleine mutation et dont l'analyse suscite fortement la réflexion des archéologues et historiens actuels (45).

(44) S. M. WHEELER, K. M. RICHARDSON, *Hill forts of Northern France*, Oxford, 1957, 230 p.

(45) Voir à ce sujet, les travaux récents de O. BUCHSENSCHUTZ, *Recherches sur l'habitat en Europe tempérée*, Paris, 1981 (thèse de doctorat) et de A. DUVAL, *Place des oppidums et places*

Une situation analogue existe pour l'époque gallo-romaine. La commune de Quimper offre un bel exemple de petite ville implantée dans un tissu rural de mieux en mieux perçu (46), tirant sa richesse d'une situation géographique particulière, le fond de la ria, et bien caractéristique des implantations urbaines en Bretagne (47). Il semble que le champ d'étude du couple ville-campagne se présente ici sous un angle très favorable et qu'il ne soit pas impossible de ressentir les interférences entre ses deux composantes.

Pour le Moyen Age, la situation est plus complexe dans la mesure où l'archéologie de cette période dans notre ville demeure quasi inexistante, où le hiatus du haut Moyen Age persiste. Toutefois, l'étude des deux noyaux urbains fondateurs que sont Locmaria et « Kemper », l'analyse de leurs fonctions respectives et les découvertes archéologiques possibles doivent, pour peu qu'on s'y attache, stimuler grandement les esprits (48).

Au total, nous avons, de l'âge du fer à l'époque contemporaine, une accumulation de vestiges exploitables qui font de Quimper une véritable mine pour l'archéologie, pour l'historien de cette ville. La problématique s'impose, éclatante, presque provocante. Nous pouvons suivre là un cas magnifique de développement urbain avec ses balbutiements, ses premiers essais, parfois infructueux, ses ruptures, ses déplacements, mais aussi ses permanences, sa durée et, en définitive, sa réussite. Ces ruptures dans le temps et dans l'espace doivent nous permettre de mieux comprendre qu'ailleurs, en isolant et en individualisant davantage les différents facteurs d'échec ou de succès, ce qui a conduit à l'épanouissement définitif de la cité (49). Cette richesse potentielle doit être très sérieusement prise en compte et doit être déclarée « patrimoine de la cité » haut et fort, au même titre que les remparts, la cathédrale ou les faïences de Locmaria. En effet, ce capital archéologique, moins spectaculaire, est d'autant plus précieux qu'il recèle toutes les facettes des racines de la ville mais aussi qu'il est extrêmement fragile, sinon, pour une bonne part, voué à la destruction.

Toutefois, la richesse archéologique de Quimper ne reste plus secrète. Les programmes de fouilles récentes l'ont mise en évidence auprès de la communauté scientifique et les succès de 1983 ne pourront qu'encourager leur poursuite. Parallèlement, une politique de diffusion des résultats, tant au niveau du

fortes dans la vie économique et sociale de la Gaule du I^{er} siècle av. J.-C., dans *Les structures d'habitat à l'âge du fer en Europe tempérée. L'évolution de l'habitat en Berry*, Actes du colloque de Châteauroux, 1978. Du même auteur, *Autour de Vercingétorix, de l'archéologie à l'histoire économique et sociale*, dans *Le deuxième âge du fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Sheffield-Saint-Etienne, 1983.

(46) J.-P. LE BIHAN, Y. MÉNEZ, P. CARRIÉ, F. GOUPIL, *Villages gaulois et parcellaires antiques au Braden en Quimper*, à paraître. — Y. MÉNEZ, *Quimper, Kervéguen*, dans P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, *Chronique d'archéologie...*, art. cit., p. 82-83. J.-P. LE BIHAN, Kernoter, fouille inédite.

(47) Nous pouvons citer, par exemple, Dinan, Morlaix, Landerneau, Pont-Croix, Quimperlé.

(48) J.-P. LE BIHAN, *Quimper retrouve son passé*, dans *Archeologia*, n° 165, 1982.

(49) *Ibid.*

grand public que des spécialistes se met en place. La création, par le Centre d'étude et de recherche archéologiques de Quimper et la Société archéologique du Finistère, des *Cahiers de Quimper antique*, doit servir cet objectif. Les fouilles de Quimper alimentent désormais, partiellement ou en totalité des travaux de recherches universitaires. Les archéologues s'attachent d'ores et déjà à stocker, lorsque cela est possible par démontage, des structures archéologiques éventuellement présentables en musée. Ainsi une équipe de la direction des Antiquités de Bretagne, animée par M. Y. Lecerf, a démonté et remonté le four de potiers de Locmaria. Grâce à ce travail admirable, cette pièce remarquable est désormais présentable au public. Une importante exposition doit, du reste, en 1986, présenter au musée des Beaux-Arts de Quimper, les acquis de l'archéologie locale depuis une quinzaine d'années. Elle devrait contribuer, de même qu'une publication adaptée, à faire le point sur une histoire antique désormais bien perçue et mieux comprise. Il convient en effet de dépoussiérer un dossier fortement renouvelé par l'archéologie contemporaine, mais très mal connu du grand public.

Jean-Paul Le Bihan.

SAINT-EVARZEC, Ty C'hoat.

En 1982, au lieu-dit Run ar C'had, dans les champs situés en face du hameau de Ty C'hoat (coordonnées Lambert: zone II 2342, 6625 nord/125,7 est), sur un site gallo-romain déjà connu par ailleurs (50), ont été récoltés les vestiges suivants:

— un fragment très érodé de vase Drag. 30, en sigillée rosâtre à engobe rouge sombre de bonne qualité;

— divers fragments de céramique commune, dont une anse de cruche à pâte claire et un rebord de jatte à pâte micacée et décor de guillochis (Gaule du Centre, I^{er} siècle apr. J.-C. ?);

— un as usé et corrodé, sur le droit duquel on distingue cependant le profil de l'empereur Commode (180-192).

Jean-Yves Cotten.

(50) J.-P. LE BIHAN, P. GALLIOU, P. CARRIÉ, *La villa gallo-romaine du Cavardy en Saint-Evarzec*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 85.

JEAN-LUC DEUFFIC

Universitaires bretons au Moyen Age: Jean de Keroullay

Figure marquante du XIV^e siècle, Jean de Keroullay, originaire du pays de Léon, comme bon nombre de ses compatriotes lettrés, se voyait pourvu d'innombrables bénéfices. Né en 1327, il appartenait à cette famille qui donna un évêque de Tréguier, malheureusement quelque peu éphémère, puisque pourvu le 2 décembre 1383, il mourut fin 1384. Il avait d'ailleurs succédé à Jean de Keroullay comme doyen de Saint-Malo (1).

La carrière de ce dernier commence de très bonne heure puisque dès 1349, à l'âge de vingt-deux ans, il est procureur de la nation de France à l'université de Paris (2). A partir de 1362, nous le trouvons maître en la faculté de théologie de Paris, après avoir séjourné, semble-t-il, longtemps à Rome. Cette même époque le voit doyen de Saint-Malo et chanoine de Rouen. En 1365, il est nommé archidiacre de Nantes, charge qu'il conserve jusqu'à sa mort où il est remplacé par Jean de Tegula, maître ès arts, docteur *in utroque* et professeur à l'université d'Angers (3).

Quelque huit années plus tard, il obtient un canonicat à Paris et, en 1392, la prébende de Saint-Denis à la cathédrale d'Angers (4). Enfin, à l'âge de

(1) Hugues de Keroullay, *de vair au chef de gueules chargé d'un lion issant d'or, couronné, armé et lampassé d'azur*. Cf. R. COUFFON, *Un catalogue des évêques de Tréguier rédigé au XV^e siècle*, dans *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. LXI, 1929, p. 61, n. 44. Le personnage paraît en relation avec l'abbaye de Daoulas qui lui célébrait un anniversaire: cf. J.-L. DEUFFIC, *Les documents nécrologiques de l'abbaye Notre-Dame de Daoulas*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 131-132.

(2) R. COUFFON, *Le collège de Cornouaille à Paris*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXVIII, 1940, p. 69.

(3) Voir *Mesures fiscales exercées en Bretagne par les papes d'Avignon*, dans *Annales de Bretagne*, t. XIX/2, 1940, p. 182, dans une note qui présente Jean de Keroullay exerçant également la charge de prévôt de la collégiale de Saint-Aubin de Guérande.

(4) A. LONGNON, *Pouillé de la province de Tours*, p. 209 C.

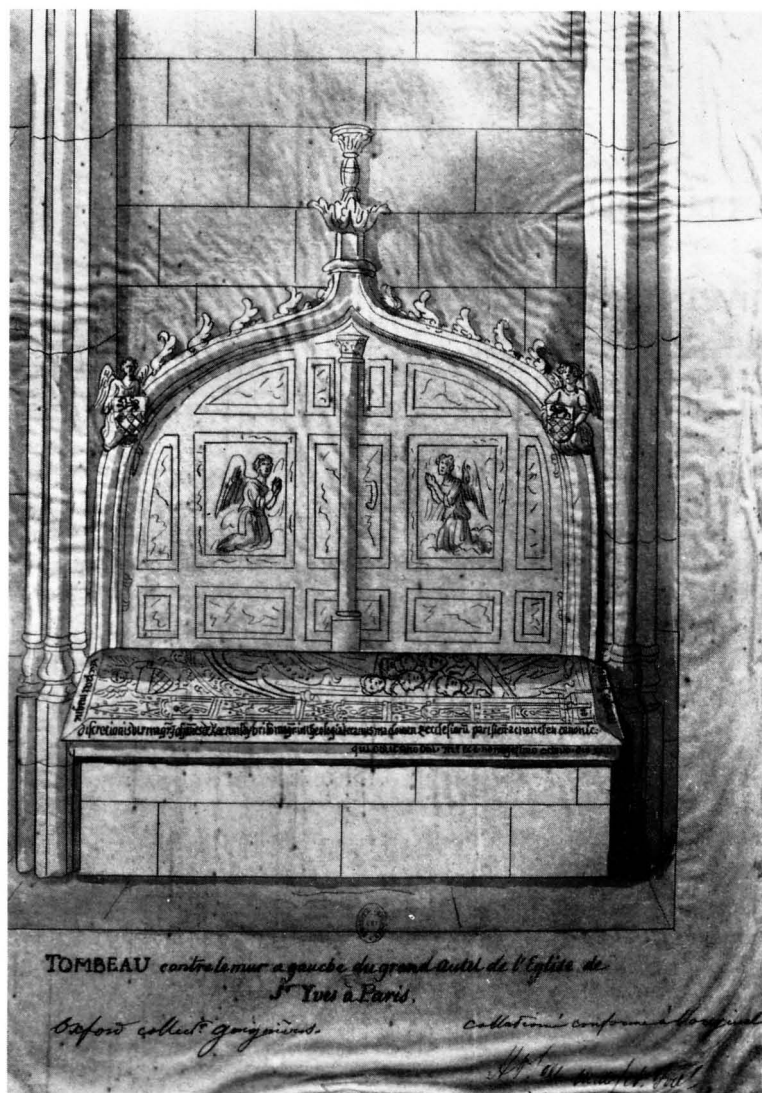


Fig. 1. — Tombeau de Jean de Keroullay.

soixante-sept ans, en 1394, il reçoit le doctorat en la faculté de théologie de Paris. Il décède le 25 juin 1398 et repose en l'église Saint-Yves de Paris dans un « tombeau contre le mur à gauche du grand autel » et sur lequel on pouvait lire l'inscription : *Hic jacet magne discretionis vir mag(iste)r Johan(n)es de Kaeronlay brito mag(iste)r in theologia decanus macloviens(s) et ecclesiariu(m) parisiens(s)*

ac naneten(sis) canonic(us) qui obiit an(n)o d(omi)ni m^occc nonagesimo octavo die XXV mensis Junii (5).

Pour terminer cette courte biographie, il est bon de présenter un ancien manuscrit ayant appartenu à Jean de Keroullay et qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque municipale de Reims sous la cote 184 (B87). L'intérêt de ce document est surtout de porter un colophon original: *Iste liber est magistri Johannis de Keroullay, alias Mauricii, doctoris in theologia et canonici Parisiensis, oriundi de Britannia, Leonensis diocesis (6).*

(5) « Ici gît grand et discret homme, maître Jean de Keroullay, breton, maître en théologie, doyen de Saint-Malo, chanoine de Paris et de Nantes, qui mourut l'année 1398, le 25^e jour de juin ». Cf. photo (collection Gaignières à Oxford).

(6) « C'est le livre de maître Jean de Keroullay, alias Maurice, docteur en théologie et chanoine de Paris, originaire de Bretagne, du diocèse de Léon ».

GWENAËL LE DUC

Une pièce de théâtre jouée à Saint-Herbot au XVI^e siècle

L'on ne connaissait jusqu'à présent du texte que nous publions ci-après qu'une brève référence (1), tandis que les mentions de représentations théâtrales en Bretagne bretonnante sont assez rares pour mériter toute notre attention (2).

Comme pour la plupart des divertissements populaires au XVI^e siècle, nous n'entendons parler de ces événements que par hasard, lors par exemple du passage d'une notabilité, ou lorsqu'un incident se produit, l'écrit étant réservé à des choses de plus d'importance. C'est ainsi que les pièces de théâtre en breton sont mentionnées, non pour elles-mêmes, mais pour les désordres qu'elles causent, lorsque la justice s'en mêle (3). Cela ne nous fournit pas toujours les précisions qui nous intéressent et ne laisse connaître de ces représentations que l'aspect le plus lamentable ou sordide, ce qui fait regretter un peu moins la rareté des documents.

En la circonstance, le texte qui mentionne cette représentation à Saint-Herbot est une lettre de rémission (4), c'est-à-dire de la grâce accordée par le

(1) *Cahiers de l'Iroise*, 1970, n° 1, p. 51.

(2) A. LE BRAZ, *Essai sur l'histoire du théâtre celtique*, Paris, 1904, p. 251-263, en donne plusieurs exemples hors de la zone bretonnante, et deux en Bretagne bretonnante pour cette époque (Morlaix et Guingamp en 1505). Voir Gw. AR MENN, *Où en sont les études sur la langue bretonne*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCIX, 1972/2, p. 904, 908 (E 20), et *Histoire du théâtre populaire en breton, XV^e-XIX^e siècle*, dans *Skol*, n° 79-80, novembre 1983, p. 36-39, qui complète cette liste (Lampaul, en 1576). Les premières interdictions connues remontent à 1565 (LE BRAZ, *Essai*..., p. 492-494), mais celles-ci ne contiennent aucune indication vraiment utile: elles concernent Rennes, ou le pays en général.

(3) Une rixe à Domalain en 1509, après boire, qui se termine par mort d'homme. A Guingamp en 1506, un vol. (LE BRAZ, *Essai*..., p. 254-257, 264-267).

(4) Voir à ce sujet B. BOURCIN, et B. CHEVALIER, *Le comportement criminel dans le pays de la Loire moyenne d'après les lettres de rémission (vers 1380 — vers 1450)*, dans *Annales de Bretagne et des pays de Loire*, t. LXXXVIII/3, 1981, p. 245-263; cette étude permet de situer le document que nous produisons dans son contexte juridique. On pourra également consulter, en ce qui concerne la procédure sous les ducs, M. PLANIOL, *Histoire des institutions de la Bretagne*, Mayenne, 1981, t. III, p. 503-504.

roi de France (ici Charles IX) à l'un de ses sujets, rémission qui fut dûment enregistrée sur les minutes des délibérations du parlement de Bretagne. Dans ce cas, seuls les attendus sont recopiés, c'est-à-dire l'essentiel. Le document que nous produisons est donc incomplet, c'est une copie, mais sa présence dans le registre ne laisse aucun doute quant à son authenticité.

Le texte figure dans le registre B 43 des Archives départementales de la Loire-Atlantique, registre non paginé. Nous avons ponctué (selon l'usage moderne) le texte qui ne l'est pas, et respecté l'usage du manuscrit en ce qui concerne les lettres *v* et *u*. Les abréviations ont été résolues, les parties restituées étant en italiques.

Du mercredi xxiiii^{eme} jour de mars
lan mil cinq cens soixante deux
deuant Mondict Seigneur le Garde desseaulx.

Charles par la grace de Dieu roy de France a tous, *presens* et aduenir, scauoir faisons: Nous auoir receu lhumble supplication et *requeste* de *notre* pauure subiect Loys Colober, laboureur de terre (5), contenant que le jour et feste de la Magdelaine ou moys de Juillet dernier (6), il seroit alle de sa *demeurance* située ou village de Guergegu (7), paroisse de Plouye, a la chapelle Sainct Herbault pres *ladicte* paroisse, veoir comme plusieurs autres du cartier jouer certains misteres et histoire quelcuy jour y furent jouez; et sen retournant enuiron souleil couchant *desdicts* jeux a sa maison, en compaignie de Yuon Legal et son filz et plusieurs autres, rencontra pres le boys et forest desle (8) plusieurs autres personnes ayant ensemble noyse et differend; ne scauoir pourquoy, et deux nauoir congnoissance, fors quil vint vn joueur de rebec nomme Bastien qui se tenoit en la ville duhelgouet crier et se plaindre de auoir este frappe dun coup de pierre; et en mesme instant *ledict* *suppliant* rencontra vn appelle Jehan Quintin, mynisier, duquel il auoit parauant congnoissance et sadressant au *suppliant* luy demanda ce (9) quil vouloit. Respondit le *suppliant* *doucement* quil ne vouloit riens que faire bonne chere (10) *audict* Quintin, le priant daller avecq luy a sa maison; demanda *ledict* Quintin au *suppliant* si ce nestoit pas luy que lon appelloit le meschant Colober, et quil auoit bon corps (11); et estimant le *suppliant* que *ledict* Quintin dist *lesdicts* propos par esbat et pour rire, luy vsa de mesme en equiualante reponse; et ainsi cheminerent ensemble jusques dans *ladicte* forest, et y estant, *ledict* Quintin leua la main et en donna au *suppliant*, qui para et receut le coup au mieux quil peut; et non contant, *ledict* Quintin print le *suppliant* au collet, et le *excedant* et

(5) Sans doute cette rémission a-t-elle été rédigée à Paris, néanmoins il est vraisemblable qu'elle reprend les termes des documents ou requêtes soumis, qui sont susceptibles d'avoir été influencés par la langue locale: ainsi retrouvons-nous le breton *labourer douar*.

(6) Soit le 22 juillet 1561.

(7) Maintenant Kerjégu, à quatre kilomètres environ au nord de Plouyé.

(8) La forêt d'Ellé.

(9) *ce* omis au manuscrit.

(10) *faire bonne chiere*: «faire bon visage». Voir F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1883, réimpr. 1961, t.II, p. 123 ab.

(11) L'expression signifie ordinairement «être dispos, en bonne santé, vigoureux». Voir A. FURETIÈRE, *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, 1690, réimpr. Paris, 1978, t. I, s.v. CORPS.

outrageant le hersa (12) et traisna jusques a ce que le *suppliant* trouua moyen de seschapper; et, estant recule, craignant que ledict Quintin qui le poursuyuoit et estoit fort et mauuais garson leust repris et donne dun couteau quil tenoit en main, luy jetta vne petite hache quil auoit a sa ceinture; ne scait sil en fut atteint ou non; laquelle hache ledict Quintin print et jetta contre le *suppliant* et len frappa fort rudement; le quel, voyant que ledict Quintin qui auoit et tenoit ledict couteau nud et euagine (13) vouloit entrer sur le *suppliant* et le fraper resaesit ladicte hache en intention de se deffendre et la rua (14) secondement audict Quintin; ne sceit sil en fut atteint et blece; mais par ce que icellui Quintin, ce nonobstant, continuoit vouloir offencer le *suppliant* et luy jetter des pierres, ainsi quil se baissoit pour en prendre vne et la jetter, ne sachant le *suppliant* comme euader, craignant estre tue et occis, saesit lun des couteaux quauoit ledict Quintin; et en bouhourdans (15) ensemble auoit, en la chaude (16), pensant fere retirer ledict Quintin, donne vn coup dudict couteau audict Quintin; ne sceit en quel endroit du corps; Dequoy deslors fut le *suppliant* fors deplaisant. Toutesfois a depuis entendu qua loccasion de ce ledict Quintin est mort et decede, et pour ce cas a este le *suppliant* constitue prisonnier en noz prisons de Kerahaes par emprunt de la court de Plouye; ou, interroge, craignant rigueur de justice (17), a denie ledict faict. Nous requérant y auoir esgard que icellui cas est adueni inopinément et par fortune, que le *suppliant* est charge de femme et enfans lesquelz il nourist de son labeur, et au passe a bien et honnestement vescu sans aucun blasme ou reproche, de ce luy impartir noz lettres de grace, remission et pardon. Nous C (18)

Tâchons d'extraire de ce document le maximum d'indications utiles, d'abord en ce qui concerne le théâtre proprement dit, puis son audience.

Nous remarquerons que les représentations théâtrales connues en Bretagne bretonnante pour le XVI^e siècle ne sont données que dans le Léon et le Trégor (19), régions d'ailleurs riches en textes et en traditions théâtrales, et qu'il semble bien que nous ayons ici le seul exemple connu d'une pièce jouée en Cornouaille, dans les monts d'Arrée.

Il est dès lors évident que la langue de ces « misteres et histoire » ou « jeux » (20) était le breton. En outre, Saint-Herbot n'est pas une ville (à la

(12) *hersa*: « traina »; mais le mot peut aussi avoir le sens de « battre, frapper ». Voir GODEFROY, *op. cit.*, t. IV, p. 459 ab.

(13) *Évaginé*: « dégaîné ».

(14) *La rua*: « La jeta ». Voir FURETIÈRE, *op. cit.*, t. III, s.v. RUER.

(15) *bouhourdans*: « combattre à la lance, jouter » et, par extension, « se battre, s'affronter ». Voir GODEFROY, *op. cit.*, t. I, p. 612c-615a.

(16) *en la chaude*: *chaude* est équivalent de « chaude attaque ». Voir GODEFROY, *op. cit.*, t. II, p. 94c. Cette expression fait partie des clichés et formules des lettres de rémission, comme *par chaude cole* « sous le coup d'une pulsion qu'aucune médiation d'ordre social n'isole de l'acte à commettre ». Voir M. BOURIN et B. CHEVALIER, art. cit., p. 263.

(17) Autre expression fréquente (*ibid.*, p. 261), qui exprime la peur de la « gêne », de la torture.

(18) La copie s'arrête avec cette lettre à peine esquissée; l'on peut compléter « *Charles, roi de France* », etc.

(19) Voir note 2.

(20) Ces termes sont malheureusement trop imprécis: le singulier et le pluriel semblent se contredire: vie de saint (e), tragédie, comédie, une ou plusieurs pièces?

différence des autres cas connus), mais une trêve, et cela permet d'exclure le patronage, l'aide financière ou autre d'un groupe cultivé, ou d'une confrérie. Comme pour les représentations plus récentes (XVIII^e-XIX^e siècle), la représentation serait l'œuvre d'une communauté de laboureurs, d'artisans ou d'ouvriers qui mettent leurs efforts et leurs talents en commun pour la circonstance : c'est bien du théâtre populaire, non du théâtre bourgeois ou du théâtre de circonstance.

Ce qui a pu être joué à Saint-Herbot ce jour-là, nous l'ignorerons sans doute toujours, d'autant que le texte est trop vague. En tout état de cause, à quelque époque que ce soit, nous ne connaissons pas de pièce de théâtre ayant pour sujet saint Herbot (dont la fête est le 17 juin), et sainte Marie-Madeleine n'est qu'un personnage secondaire dans la *Passion* et la *Résurrection*. Sauf dans le théâtre vannetais, il ne semble pas que la fête d'un saint et la représentation de sa *Vie* coïncident habituellement.

Evidemment, cette pièce est jouée devant un public rural. Or, à cette époque, nous ne connaissons que des pièces écrites selon le système complexe du moyen breton (21), dans une langue souvent érudite et, comme pour les autres productions de cette époque, nous pouvons nous demander si cette production n'était pas adressée uniquement à une élite (22). Il n'est donc pas sans intérêt de savoir, même indirectement, qu'une audience populaire est possible et que, peut-être, comme pour les pièces de théâtre plus récentes, le ou les auteurs appartiennent au peuple.

L'on peut encore noter que, en 1561, l'église de Saint-Herbot approche de son aspect définitif (23) : la plus grande partie de l'église a été bâtie entre le XIV^e et le début du XV^e siècle. La tour a été commencée en 1516, le petit ossuaire au coin du porche a trois ans (1558), la grande verrière a cinq ans (1556). Le jubé n'est pas daté, mais il a dû être posé après les verrières (Jehan Quintin, le menuisier, y aurait-il collaboré ? Rien n'est sûr). Seul le calvaire (1571) n'a pas encore été dressé. Si l'église est encore récente, il ne semble pas qu'il y ait de gros travaux en cours à ce moment.

La place ne manque certes pas à Saint-Herbot, mais il nous semble que l'emplacement qui s'impose pour une représentation est le devant de l'enclos, sinon l'enclos lui-même, les spectateurs étant au sud de celui-ci, au flanc de la colline, ou sur les talus maintenant boisés, proches du presbytère. Le terrain est bien assez vaste pour deux mille personnes, chiffre qui ne fut certainement pas atteint.

(21) Voir E. ERNAULT, *L'ancien vers breton*, Paris, 1912, et J. LOTH, *La métrique galloise*, Paris, 1902, t. III, p. 173-203. Cf. Gw. AR MENN, *Où en sont les études...*, art. cit., p. 902-903 et 907 (E6).

(22) C'est une question qui peut être posée, les pièces de théâtre en moyen breton étant toutes imprimées (s'adressant donc à une clientèle au moins aisée), sauf la *Vie de sainte Nonne*, dont le manuscrit n'est pas une œuvre populaire.

(23) Nous utilisons les indications données par R. Couffon et A. Le Bars, dans leur *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Saint-Brieuc, 1959, p. 280-281.

La pièce a été représentée un 22 juillet, donc en été, en dehors du carême et du carnaval; les jours sont plus longs, et la représentation a sans doute duré une partie de l'après-midi, jusqu'au soir. Ceci correspond à ce que nous savons des représentations plus récentes, à cette différence près que celle-ci ne semble pas avoir duré plus d'un jour.

Parmi les spectateurs, il y avait au moins un laboureur, un artisan et un musicien dont il est permis de penser qu'il l'est de profession (24), joueur de rebec. Ce détail doit nous retenir, puisque la mention d'un instrument à cordes, dans une région où la voix humaine est aujourd'hui maîtresse, attire l'attention. Mais il est difficile d'en savoir plus (25).

Il n'est fait en aucune manière mention de blasphème, de sacrilège, de violation d'une interdiction (26), et l'on ne fait aucun reproche aux spectateurs d'avoir assisté à cette représentation — en fin de document, l'on délivre même à Louis Colober, *a posteriori*, un « certificat de bonne vie et mœurs ». Il faut donc que ces « jeux », malgré les conséquences fâcheuses, n'aient pas semblé aussi répréhensibles et condamnables qu'ils le seront plus tard pour les autorités (27).

Toutefois il n'y a ni femmes ni enfants dans cette troupe qui rentre: est-ce parce qu'ils ne sont pas mêlés à l'affaire, parce qu'ils sont rentrés plus tôt, parce qu'ils ne sont pas venus? Et alors, pour quelle raison?

Il n'est d'ailleurs fait aucune mention de torches ou de lanternes, bien que l'on chemine à la nuit tombante. L'on rentre en groupe et, bien que l'on puisse y penser, il n'est pas fait mention de « trop boire ».

Par ailleurs, qu'un paysan ait son couteau nous semble chose normale. Mais que faisait Quintin (laboureur) avec une hachette à cette représentation, et Colober (menuisier) avec plusieurs couteaux? Cela ne peut se comprendre que si l'on rappelle qu'ils ont une forêt à traverser, qu'à cette époque les loups ne sont pas encore un mauvais souvenir, mais un danger sérieux et partout présent (28).

(24) D'autant que s'il est du Huelgoat, qui se trouve à sept kilomètres de Saint-Herbot, il marche dans la direction opposée: il faut donc qu'aucun travail ou commerce ne l'appelle. Remarquons d'ailleurs qu'il est connu de ces gens de Plouyé, par son prénom, ce qui suggère qu'il se déplace sur un territoire bien plus étendu que celui de sa paroisse.

(25) Le mot est d'origine arabe (voir W. VON WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Lieferung nr. 122, Band XIX, Basel, 1968, p. 143) et désigne une sorte de violon: d'après dom Le Pelletier, *Dictionnaire étymologique de la langue bretonne*, Paris, 1752, « REBET: violon, instrument de symphonie; rebeta, joüer du violon. Rebetaer, violon, homme qui joue du violon. Le nouv. dict. [le Dictionnaire de Grégoire de Rostrenen] porte rebeter, menétrier. Il est écrit rebeter dans les Amour. du Vieillard ». Mais pour Furetière, *Dictionnaire universel...*, s.v. REBEC: « Vieux mot qui signifioit autrefois violon à trois cordes, et qui est, à vray dire, un violon imparfait », les mots *violon* et *rebec* ne sont pas synonymes.

(26) L'interdiction de jouer les mystères, faite en 1548, ne concernait guère que Paris.

(27) Voir ces interdictions répétées dans LE BRAZ, *Essai...*, p. 493-500.

(28) Encore au XIX^e siècle: voir L. DURAND-VAUGARON, *Le loup en Bretagne (1773-1872)*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXX, 1963, p. 291-351 (surtout p. 294-296) et t. LXXI, 1964,

Il reste à remarquer que si Saint-Herbot, dans la mouvance de la terre de Plouyé, dépendait de la cour royale de Lesneven (29), la cour seigneuriale de Kerjégu était du ressort de Carhaix (30), ce qui explique le lieu du premier jugement.

*
**

En dépit de l'importance des représentations théâtrales en Bretagne, en dépit des manuscrits nombreux (qui de surcroît ne sont que des survivants), jusqu'au XIX^e siècle, le nombre des textes ou documents mentionnant ou décrivant des représentations sont rares, évasifs, ponctuels, imprécis en ce qui concerne le théâtre. Ce document que nous avons produit est le seul qui mentionne une représentation théâtrale populaire à l'époque du moyen breton, le seul à mentionner ce théâtre en Cornouaille.

Sans doute existe-t-il d'autres textes semblables, aussi avarés de précisions mais tout aussi utiles pour une meilleure connaissance du théâtre populaire breton. Il est donc sans doute opportun de rappeler aux érudits susceptibles d'en rencontrer au cours de leurs recherches ce que ces textes ont d'infiniment précieux malgré leur pauvre aspect et leur apparente sécheresse.

p. 269-313. Cf. également le toponyme *Kerblézic* en Plouyé. On dansait autrefois à Saint-Herbot une danse du loup.

(29) Voir J. CHARPY, *Guide des Archives du Finistère*, Quimper, 1973, p. 66, 72-73.

(30) *Ibid.*, p. 74-75.

Bretons outre-mer

CLAUDE EVANS

Les premiers voyages des Bretons vers le Canada

La tradition veut que Jacques Cartier soit fêté comme le « découvreur » du Canada, mais on sait depuis longtemps que, lors de son voyage de 1534, il allait à coup sûr et que son grand mérite a été de remonter le Saint-Laurent, non d'atteindre des terres inconnues jusque-là. Parmi les premiers voyages vers les côtes septentrionales de l'Amérique, on connaît ceux de Giovanni Caboto (1497), Italien fixé en Angleterre, des Portugais, les frères Corte Real (1500-1502), du Honfleurais Jean Denys (1506) et du Dieppois Thomas Aubert (1508). Il est cependant assez remarquable qu'une carte bretonne de 1543 soit assez exacte alors que les cartographes dieppois de la même époque ignoraient la véritable conformation de Terre-Neuve (1).

Une controverse a déjà eu lieu il y a plus d'un demi-siècle entre H. Harisse (2) qui croyait à des voyages de Bretons précurseurs de J. Cartier, et W. Ganong (3) qui faisait de Cabot le premier à avoir été dans ces parages. L'argumentation de Ganong est surtout basée sur la toponymie. Pour lui, l'élément « breton » dans « Cap Breton » se réfère aux Anglais. Il affirme que la localisation géographique de « *mar descubierta por inglese(s)* » sur une carte espagnole est la même que « *terra q̄ foy descuberta por bertōmes* » sur une carte portugaise, faisant ainsi deux substitutions fort discutables. Il cite aussi le commentaire à la carte de Jean Ruysch de Marcus Beneventanus (1508) qui, en parlant des Bretons, précise qu'« ils sont maintenant appelés Anglais » (4).

(1) L. DUJARDIN-TROADEC, *Les cartographes bretons du Conquet*, Brest, 1966, p. 19-21. — H. HARRISSE, *Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve et des pays circonvoisins*, Paris-Londres, 1900, p. 223-224.

(2) H. HARRISSE, *op. cit.*, p. XXXIII-XXXV.

(3) W.F. GANONG, *Crucial Maps in the Early Cartography and Place Nomenclature of the Atlantic Coast of Canada*, Toronto, 1929, rééd. 1964, p. 11-43.

(4) W.F. GANONG, *op. cit.*, p. 168-170.

L'appellation « Breton », « Briton » pour les habitants anglais de l'île, semble en fait tardive. Le premier exemple probant donné par le dictionnaire d'Oxford est de 1547. Il s'agit d'un fragment de J. Harrison (4 bis) : « *When these hateful termes of Scottes and Englishemen shal be abolished and blotted out for euer, and we shal al agre in the onely title and name of Britons* ». Dans les exemples plus anciens — R. Gloucester (1297) : « *Pis was po in Engoland Brytones were y-wys* » ; Morte Arthur 1449 (1400) : « *Thane the Bretones brothely brochez theire stede* » ; Arthur 15 (c. 1428) : « *Bretonnes zaf hym pat name* » — il s'agit des « Brittones » habitant l'île avant la conquête anglaise (5).

Il a déjà été remarqué que les circonstances contemporaines rendent encore plus invraisemblable la confusion entre les deux peuples car Bristol fut incendié par les Bretons en 1483 et Morlaix mis à sac par les Anglais en 1522 (6).

Notons aussi que la toponymie de Terre-Neuve semble étrangement bretonne alors qu'on remarque l'absence de toponymes anglais anciens sur les cartes de Ganong. Le nom des Bretons apparaît clairement dans *Terra de los Bretones* (7), *Cabo Bretôs* (8) et déformé dans *Barbatosin* (9). Parmi les noms de lieu les plus frappants dans les sources anciennes sont *Septem ciuitates* (10), *Sete citade* (11), *Heptapolis* (12) et les *Sept Iles* (13) qui rappellent les *Sept Iles* au large de Perros-Guirec et l'île de *Cézembre*, anciennement *September*, au large de Saint-Malo. On a peut-être dans tous ces cas le chiffre « Sept » qui a une valeur mythique. Le *Kerpont*, et sa variante *Karpont* (14), se

(4 bis) J. HARRISSON, *Exhort. Scottes*, dans *Complaint of Scotland*, publ. de *Early English Texts Society* (en abrégé E.E.T.S.), 1872.

(5) *Oxford Dictionary*, lettre B, p. 1114 : Robert of Gloucester, *Metrical Chronicle* (1297), Publ. Rolls Series, 1887 ; *Morte Arthur*, a. 1400, Publ. E.E.T.S., 1865, revised 1871 ; *Arthur* 15, Publ. E.E.T.S., 1864.

Traduction des citations : « *mar descubierta* »... « mer découverte par les Anglais », puis « terre qui fut découverte par les Bretons ». — Texte de J. Harrison : « Quand ces termes haïssables de Scots et d'Anglais seront abolis et effacés à jamais, nous serons tous réunis sous le titre et le nom uniques de Britons ». — Texte de R. Gloucester : « Ceci était quand, en Angleterre, les Bretons étaient connus ». — Texte de *Morte Arthur* : « Alors les Bretons éperonnèrent brutalement (brothely) leurs chevaux ». — Texte d'*Arthur* : « Les Bretons lui donnèrent ce nom ».

(6) T.E. LAYNG, dans W.F. GANONG, *op.cit.*, p. 408.

(7) W.F. GANONG, *op. cit.*, p. 147, 149, 153, 160, 163, 200.

(8) *Ibid.*, p. 222.

(9) *Ibid.*, p. 37.

(10) *Ibid.*, p. 35.

(11) *Ibid.*, p. 35.

(12) *Ibid.*, p. 206, fig. 64.

(13) *Ibid.*, p. 206, 213, 332. Pour les toponymes bretons, on a consulté les *Nomenclatures des hameaux, écartes, lieux-dits des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan*, Rennes, Institut national de la statistique et des études économiques, s.d.

(14) W.F. GANONG, *op. cit.*, p. 263, 371, 382.

retrouvent très fréquemment dans les Côtes-du-Nord (5 fois *Kerpont*, 12 fois *Carpont*, une fois *Carpoun*), le Finistère (19 *Carpont*, 2 *Kerpont*) et apparaissent également dans le Morbihan (5 *Kerpont*, 2 *Carpont*): *Ker* ou *Kar* est très caractéristique des toponymes armoricains (15). Un autre élément bien représenté en Bretagne, *Conc-* (16), est reconnaissable dans *Conche Saint-Martin* (17) [cf. *Concarneau*, Le *Conquet* dans le Finistère]. On reconnaît facilement *Saint-Servan* (18) [cf. *Saint-Servan*, Ille-et-Vilaine], *Brest* (19) [cf. *Brest*, Finistère], *Saint-Lunaire* (20) [cf. *Saint-Lunaire*, Ille-et-Vilaine], Le Cap de *Latte* (21) [cf. le fort *Lalatte* près du *Cap Fréhel*, Côtes-du-Nord], le détroit de *Belle-Isle* (22) [cf. *Belle-Ile-en-Mer*, Morbihan], *Blu Sablom*, *Salon* (23) [cf. la plage des *Bas-Sablons* à Saint-Servan, Ille-et-Vilaine, les *Sablons*, lieu-dit en Matignon, Côtes-du-Nord (23 bis)], le cap de *Race* (24) et la baie de *Ras* (25) [cf. la pointe du *Raz* dans le Finistère] et l'île *Santa-Anna* (26) [cf. *Sainte-Anne-d'Auray*, Morbihan, *Sainte-Anne-du-Houlin*, Côtes-du-Nord, *Sainte-Anne-la-Palud*, Finistère, etc.]. On sait en effet qu'il y a en Bretagne une dévotion particulière pour sainte Anne, dont le culte semble souvent succéder à celui de la déesse An(n)a. Mais ce culte, tardif (?), de sainte Anne, n'atteste que des voyages plus récents de Bretons.

Les onze mille vierges (27) rappellent la légende de sainte Ursule qui est liée aux récits sur les migrations bretonnes. Ainsi, pour Geoffroy de Monmouth, sainte Ursule et ses compagnes étaient destinées à être données en mariage aux soldats bretons de Conan Meriadoc et le *Sermo in Natali*, de la fin du VIII^e siècle ou du début du IX^e, fait d'Ursule une victime de Maxime, figure dominante des traditions galloises et bretonnes.

Sous les formes *Brarñdao* (28), *Rio de S. Paulo* (29), *Sampolos* (30) et

(15) F. GOURVIL, *Les noms bretons d'origine toponymique*, Quimper, 1970, p. XXI-XXIII. Il est difficile de dire si ce sont les **Karr-Pont* « pont-à-voiture » ou les **Kaer-pont* « village-du-pont », qui sont à l'origine du toponyme canadien.

(16) *Ibid.*, p. 45-46.

(17) W.F. GANONG, *op. cit.*, p. 282.

(18) *Ibid.*, p. 179, 263.

(19) *Ibid.*, p. 71, 263.

(20) *Ibid.*, p. 280.

(21) *Ibid.*, p. 263, 273, 275.

(22) *Ibid.*, p. 214, 215, 216, 217, 225, 229.

(23) *Ibid.*, p. 71.

(23 bis) M. Tanguy Daniel nous signale aussi la plage des *Blancs-Sablons* en Ploumoguier, près du Conquet. Nous l'en remercions.

(24) *Ibid.*, p. 232.

(25) *Ibid.*, p. 42, 474.

(26) *Ibid.*, p. 65.

(27) *Ibid.*, p. 49, 51. Sur la légende de sainte Ursule, voir L. FLEURIOT, *Les originés de la Bretagne*, Paris, 1980, p. 284-286.

(28) W.F. GANONG, p. 71.

(29) *Ibid.*, p. 49.

(30) *Ibid.*, p. 51, 232, fig. 76.

S. Panteliom (31), erreur de scribe que l'on retrouve dans la version française du lai du « Lecheor » ou « Gumbelauc », on reconnaît le saint irlandais *Brandan* qui a laissé son nom à *Saint-Brandan* (Côtes-du-Nord) et le grand saint breton *saint Paul de Léon* (cf. *Saint-Pol-de-Léon*, Finistère).

Les Bretons ont donc laissé une empreinte profonde et ancienne à Terre-Neuve. Lorsqu'au printemps de 1534 J. Cartier, qui avait reçu un ordre du roi, voulut choisir deux vaisseaux, les patrons cachaient les maîtres pilotes qui connaissaient les côtes de Terre-Neuve et le procureur de Saint-Malo ordonna qu'aucun vaisseau n'appareille pour les bancs avant que les équipages de J. Cartier ne soient complétés (32). La route était donc connue des marins bretons et ceci est confirmé par plusieurs documents.

En 1539, le Dieppois Grignon attribuait aux Bretons la découverte du Cap-Breton en 1504: « Cette terre, fut découverte il y a trente-cinq ans, à savoir pour la partie qui court au levant,... par les Bretons et les Normands, ce qui a valu à cette terre le nom du cap des Bretons » (33).

Si la nationalité de ceux qui ont les premiers posé le pied sur le sol de Terre-Neuve ou du Cap-Breton est assez discutable et finalement de peu d'intérêt puisque les marins ignoraient où ils étaient — Cabot croyait être à Cathay (34) — il est en tout cas certain que les bancs de Terre-Neuve étaient très fréquentés par les Bretons et depuis fort longtemps — les témoignages sont assez clairs. Francisco Lopez de Gomara dans son *Istoria de las Indias*, dont la première édition est de 1552, fait même mention de colonies bretonnes installées au Labrador: « *en esta tierra pues ay yslas andan y viven Bretones que conforman mucho con su tierra* » (35). Ch. Julien cite une déclaration faite en 1892 par G. Marcel devant le Comité des travaux historiques, se fondant sur les *Foedera* (1704-1713) de l'Anglais Rymer: 27 bateaux de La Rochelle et de Bretagne croisaient sur les bancs en 1502 (36). Il est regrettable que, malgré de longues recherches, nous n'ayons pu retrouver ni la communication de G. Marcel, ni le document de 1502. Mais nous savons qu'un terre-neuvas, le *Fraunces*, de Saint-Briac, revint, avec 14 milliers de poissons salés, le 1^{er} octobre 1516 (37), et que les marins bretons du début du XVI^e siè-

(31) *Ibid.*, p. 64. Cf. R. COOK, M. TVEITANE, *Strengleikar*, Oslo, 1979, p. 208. — L.-F. FLUTRE, *Table des noms propres qui figurent dans les romans courtois du Moyen Age*, Poitiers, 1962, p. 282.

(32) H. P. BIGGAR, *Collection of documents relating to Cartier and the Sieur de Roberval*, Ottawa, 1930, p. 43, et *Les premiers navigateurs français à Terre-Neuve*, dans *Revue des questions historiques*, septembre 1934, t. XXI, p. 6-8.

(33) Discours d'un grand capitaine de mer français, fol. 423 v^o, dans G. RAMUSIO, *Navigazioni e Viaggi*, III, Venise, 1556 [cote Bibl. nat., G 1453].

(34) Ch. JULIEN, *Les voyages de découverte et les premiers établissements, XV^e-XVI^e siècle*, Paris, 1948, p. 23.

(35) F. LOPEZ DE GOMARA, *La Istoria de las Indias*, Anvers, 1554, p. 30, cap. XXXVII.

(36) Ch. JULIEN, *op. cit.*, p. 25, n. 4.

(37) H. TOUCHARD, *Le commerce maritime breton à la fin du Moyen Age*, Paris, 1967, p. 249, n. 133; p. 289, n. 470.

cle avaient la réputation d'être les plus compétents sur cette route puisque, quand Jeanne d'Aragon chargea le Catalan Jean d'Agramonte, en octobre 1511, de découvrir le secret de Terre-Neuve, elle imposa deux pilotes de préférence bretons: « *que dos pilotos que llevaredes sean bretones, ó de otra nacion que alla hayan estado a vuestra costa é mision á la dicha tierra nova* » (38).

L'abondance de la morue à Terre-Neuve, et l'importance de cet aliment à une époque où les jours maigres étaient très nombreux, ont fait que le commerce du poisson s'est organisé très tôt entre Normands et Bretons. En 1508, le parlement de Rouen juge un litige entre deux Normands qui s'étaient associés pour une expédition aux bancs sur un bateau breton. Le déchargement a eu lieu irrégulièrement à Bréhat au lieu de Honfleur (39).

L'écoulement des morues se faisait souvent en effet par la Normandie. Un document de 1513, cité par La Borderie (40), est le pittoresque récit de la dispute entre deux marins — celle-ci finissant par la mort de l'un d'eux — sur un navire « du havre de Daouet (Dahouet, port des Côtes-du-Nord) venant de la ville de Rouen où lesdits nommés avaient vendu du poisson qu'ils avaient été quérir et pêcher ès parties de la Terre-Neuve », ceci se passant en septembre 1510.

Ces documents ne notent rien de nouveau dans un commerce qui était peut-être fondé sur une longue habitude. Il est possible que les morutiers aient quitté Bréhat pour Terre-Neuve dès le milieu du XV^e siècle: le 14 décembre 1514, les moines de Beauport établissent que les pêcheurs de Bréhat leur doivent une dîme « sur tous les poissons qu'ils pouvaient prendre, tant à la coste de Bretagne, la Terre-Neuffve, Islandre que ailleurs, laquelle dîme avoient les demoranz en ladite yslle de Bréhat et leurs predecesseurs de paravant eulx faict possession de payer par an, deux, troys, quatre, cincq, dix, vingt, trante, quarante, cinquante, sexente ans » (41). Encore une fois, les pêches à Terre-Neuve se sont pas considérées comme une nouveauté nécessitant des usages différents de ceux pratiqués pour les pêches bretonnes.

*
**

Cette précoce présence bretonne en Amérique ne serait guère surprenante puisqu'on sait que, avant d'être pris dans l'orbite française, les Bretons avaient mérité, selon le mot de Coornaert, le nom de « rois des mers du

(38) *Sobrecarta de la Reina Doña Juana en que se inserta el asiento hecho por orden del Rey su Padre con Juan de Agramonte para ir con dos navices al descubrimiento de Terranova*, dans M. FERNANDEZ DE NAVARRETE, *Collecion de los viajes y descubrimientos*, Madrid, 1829, t. III, p. 123.

(39) Arch. dép. de Seine-Maritime, série B, Parlement, 21 octobre 1508, cité par M. MOLLAT, *Le commerce maritime normand à la fin du Moyen Age*, Paris, 1952, p. 262-263 et p. 263, n. 77.

(40) A. DE LA BORDERIE, *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, Rennes-Paris, 1855, vol. II, p. 153-156.

(41) D. TEMPIER, *Les Bretons en Amérique avant Christophe Colomb*, dans *Annales de Bretagne*, t. IX, janvier 1894, p. 175-182.

Ponant». Leur marine, à la fin du XV^e siècle, est estimée à vingt mille tonneaux, chiffre énorme pour l'époque, trois ou quatre fois le tonnage de la marine normande et presque deux fois celui de la marine hollandaise (42). Aux XV^e et XVI^e siècles, les ouvrages de navigation bretons étaient considérés comme les meilleurs: «Il est probable que Francis Drake utilisait des tables de marée bretonnes, écrit D. W. Waters (43), au moins dans les premières années de sa montée vers la gloire, car elles étaient les meilleures et les plus nombreuses».

D'ailleurs la présence bretonne au Brésil est attestée très tôt. En 1503, Paulmier de Gonneville qui touche le Brésil reconnaît que «d'empuis d'aucunes années en ça les Dieppois et les Malouinois, et autres Normands et Bretons, vont quérir du bois à teindre rouge, cotons, guenons et perroquets». En 1528, des Bretons de Saint-Pol-de-Léon demandent justice contre des Portugais, mentionnant qu'une partie du Brésil a été découverte par les Bretons (44).

Les ports bretons étaient très actifs: Nantes, grâce au trafic du sel du Guérande et de la baie de Bourgneuf (Loire-Atlantique et Vendée), vers le Danemark, la Hollande et l'Angleterre, des vins de Bourgogne et de Loire vers l'Angleterre, des toiles du Maine et des blés du Bassin parisien vers l'Espagne et le Portugal; Saint-Malo grâce au commerce avec l'Espagne et l'Angleterre; Lannion, Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Brest où les bateaux anglais chargés de poisson salé faisaient escale; Douarnenez, Audierne, Penmarch, qui trafiquaient avec l'Espagne et les Pays-Bas (45).

A cette époque, les Bretons étaient en rapports constants avec les Espagnols et les Portugais. Comme Anne de Bretagne avait considéré l'éventualité d'un mariage avec un prince espagnol, une ambassade bretonne fut reçue à Burgos en février 1488. En 1489-1490, des troupes espagnoles vinrent aider la duchesse (46). En 1494, les négociants de Nantes et de Bilbao créèrent une association pour le développement du commerce franco-espagnol, la «Contratacion». Des navires étaient fréquemment affrétés en commun (47). La présence d'une colonie de plusieurs centaines de Bretons à Sanlucar de Barrameda, avant-port de Séville, sur l'embouchure du Guadalquivir, est attestée dès le XIV^e siècle. Les Bretons y jouissaient d'un statut spécial défini par le «Statut des Bretons» de 1510 et les «Privilèges des Bretons» de 1525. Il y avait un consul breton en Espagne chargé de défendre les intérêts de ses compatriotes (48).

(42) H. TOUCHARD, *op. cit.*, p. 321. — M. MOLLAT, *op. cit.*, p. 339.

(43) D.W. WATERS, *The Art of Navigation in England in Elizabethan and Early Stuart Times*, Londres, 1958, p. 506.

(44) H. TOUCHARD, *op. cit.*, p. 288. — Ch. JULIEN, *op. cit.*, p. 20. — M. MOLLAT, *op. cit.*, p. 256.

(45) Ch. JULIEN, *op. cit.*, p. 64.

(46) H. TOUCHARD, *op. cit.*, p. 286, n. 448.

(47) Ch. JULIEN, *op. cit.*, p. 64.

(48) *Une ville d'Andalousie va mettre en valeur son patrimoine historique*, (anonyme), *Le Pays malouin*, août 1982.

Les liens avec le Portugal étaient également privilégiés (49), puisque Jean de Coatanlem, d'une grande famille de Morlaix, devint grand amiral du Portugal en 1484 (50), succédant peut-être dans ce poste à Christophe Colomb. Les frères Corte Real, et Colomb lui-même qui partit de Sanlucar pour son troisième voyage en Amérique, ont vraisemblablement eu des contacts avec des marins bretons. Une tradition veut même que Coatanlem ait donné des indications à Colomb (51). Ceci est loin d'être prouvé, mais le travail énorme qui reste à faire dans les archives espagnoles, portugaises et bretonnes révélera peut-être des documents qui expliqueront ce qui semble à présent une suite de coïncidences troublantes.

N'oublions pas l'ancienneté des navigations celtiques dans les mers occidentales, en particulier le récit des voyages des moines de Saint-Mathieu que le chanoine Villacroux a traduit dans cette revue tout récemment (52), la présence de moines celtes en Islande, avant les Vikings, vers 800 (53).

D'autre part, les recherches sur la marine bretonne sont beaucoup moins avancées que sur les autres marines et c'est par exemple tout à fait incidemment que l'on apprend ceci: le navire la *Catalina*, monté par Pero Alonso Niño dans son voyage de 1496, était un navire breton (54). Le dépouillement des archives espagnoles et portugaises promet d'autres surprises!

(49) H. TOUCHARD, *op. cit.*, p. 211-214.

(50) A. DUPUY, *Les Coatanlem*, dans *Bulletin de la Société académique de Brest*, t.V, 1877-1878, p. 39-57. — R.-F. LE MEN, *Jean de Coatanlem, amiral du Portugal, et Nicolas de Coatanlem, armateur de la Cordelière*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. VIII, 1880-1881, p. 143-174. — F.-M. LUZEL, *Jean et Nicolas Coatanlem*, *ibid.*, t. XIII, 1886, p. 252-300.

(51) Y. PLUNIER, *Bretons, Canada*, dans *The Celtic Consciousness*, Toronto, R. O'Driscoll éd., 1981, p. 689.

(52) A. VILLACROUX, *Godefroy de Viterbe et les moines de la pointe Saint-Mathieu*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVIII, 1980, p. 143-163.

(53) M. DILLON et N. K. CHADWICK, *Les royaumes celtiques*, trad. C.-J. Guyonvarc'h, Paris, 1974, p. 117 et 398, n. 34 et 35.

(54) H. HARRISSE, *op. cit.*, p. XXXIV, citant la *Relacion de los gastos que se hicieron en el despacho de las carabelas Santa Maria de Guia, Lazaro, y la nao Bretona*. Archives des Indes à Séville, 16 juillet 1496, Ms. Pto 32-3 1/2 — L.2. fol. 115.

MAX VIGNES*

Le vrai René de Madec

La présente étude est une mise au point sur René Marie Madec, de Quimper; pour en finir avec les idées fausses répandues sur son compte, il est nécessaire de le suivre pas à pas, d'après les documents du temps.

Pendant plus de la moitié de son existence, jusqu'à vingt-huit ans, Madec a vécu dans la médiocrité, malgré quelques éclats. Né dans le faubourg de Saint-Mathieu, place Terre-au-Duc, le 27 février 1736, il était le huitième enfant sur dix de pauvres bourgeois: René François Madec (1700-1763), ancien élève du collège des Jésuites, en même temps que Duplex, maître maçon capable de mener à bien les travaux d'aménagement du Champ-de-Bataille, et maître d'école à l'occasion; et Marie Corentine Melin (1701-1745), marchande de soupe les jours de marché, qui mourut alors que René Marie n'était encore qu'un gamin turbulent.

A onze ans, son père le confie comme mousse au patron d'un caboteur, pour aller chercher du vin à Bordeaux. A son retour, Madec s'engage à L'Orient, le 30 janvier 1748, sur la frégate la *Valeur* (380 tonneaux, 26 canons), à bord de laquelle il convoie des esclaves, de Gorée à Saint-Domingue, et en ramène du café, du tabac et du rhum, après avoir assisté sans dommage, le 1^{er} juin 1748, à un échange de coups de canon avec un corsaire.

AU SERVICE DES COMPAGNIES DES INDES

Madec revient dans sa famille, satisfait de son voyage, et prend, à contrecœur, des leçons de navigation pendant un an. Puis il s'embarque comme novice, sur le vaisseau l'*Auguste* (900 tonneaux, 34 canons) qui le conduit en Inde, à Pondichéry dans le Carnatic, en passant par les îles du

* L'auteur est le fils de Marie Henriette Le Noble (1886-1963), fille de Anna Marie d'Amphernet (1864-1957), elle-même fille de Henri Michel d'Amphernet (1825-1907), fils de Marie Henriette de Madec (1782-1842), mariée en 1800 au comte Bonaventure Augustin Marie d'Amphernet.

Cap-Vert. A peine arrivé, le 4 octobre 1750, il en repart pour errer trois mois dans les typhons du golfe du Bengale, il touche Sumatra, et revient au comptoir le 4 janvier 1751. Là, Madec est le spectateur émerveillé des fêtes données par Dupleix qui vient d'être fait nabab du Carnatic, en l'honneur de son allié le nizam du Dekkan, pays situé au centre de la péninsule. La convoitise de Madec s'éveille à la vue du trésor pris par les troupes de la Compagnie française des Indes à l'adversaire du nizam, lorsqu'il est chargé sur l'*Auguste*. Le navire quitte Pondichéry le 25 février, est malmené par les tempêtes du cap de Bonne-Espérance, fait escale pour réparations à Bahia du 6 août au 20 septembre 1751 et arrive à L'Orient, onze mois plus tard avec un équipage réduit d'un quart par le typhus. Madec sort de l'aventure indemne, mais dégoûté des voyages en mer.

Le comte de Névet, parrain d'une de ses sœurs, le pousse néanmoins à se réembarquer sur le *Lys* (1400 tonneaux, 64 canons), le 18 octobre 1752, et Madec se retrouve à Pondichéry le 24 mai 1753. Il s'engage, le 6 juillet, comme artilleur dans les troupes de Dupleix, pour sortir « de l'état si bas et si servile d'un misérable matelot » (1). Il est envoyé à Tiruchirapalli (à 50 lieues au sud de Pondichéry), où un nabab usurpateur du Carnatic résiste aux assauts des Français. Dès sa première bataille, le 4 septembre, Madec montre son instinct de chef, en accusant dans son Mémoire les officiers de légèreté et en déplorant le désordre et les souffrances de la troupe. Lors d'un assaut malheureux le 9 décembre, il reçoit sa première blessure, à dix-sept ans.

Godeheu remplaçant Dupleix le 15 octobre 1754, rappelle les troupes de Tiruchirapalli et rend Madec à la marine, le 14 janvier 1755 sans lui verser son arriéré de solde. Madec est au désespoir. Il part pour l'île de France sur un vieux petit bâtiment à deux voiles carrées, un senau de 240 tonneaux. Puis on l'embarque le 27 mars, en remplacement d'un charpentier, sur le *Condé* (1000 tonneaux, 64 canons) pour L'Orient où il arrive le 30 juillet. Il en repart le 9 septembre sur la frégate le *Maurepas* (700 tonneaux, 40 canons) et cabote entre les Iles de mars 1756 à avril 1757.

Ensuite, pilotin à bord du *Duc d'Orléans* (1100 tonneaux, 50 canons), Madec convoie de Madagascar à Pondichéry l'avant-garde de Lally-Tollendal, puis le général lui-même et le gros de ses troupes. Il est mêlé sans gloire à deux combats navals en avril et en août 1758, à la suite desquels la flotte se prépare à se replier aux Iles. Madec abandonne son bord le 1^{er} septembre, pour se mettre, à terre, au service du roi. Il nage quatre heures dans la nuit au mépris des dangers présentés par la barre et les requins, et parvient au rivage à moitié mort. Il se réfugie chez un compagnon d'armes de Tiruchirapalli et parvient, à son grand soulagement, à se faire enrôler comme sergent, par le chevalier du Pouet, un Breton.

Bas-officier, Madec se fait remarquer par sa combativité pendant le siège (de novembre 1758 à février 1759) du gros comptoir anglais de Madras (à 35 lieues au nord de Pondichéry). Il est ensuite détaché vers le nord, pour

(1) Lettre à Tinténiaç.

dégager le comptoir français de Masulipatam, à cent lieues de Pondichéry. Mais les Anglais s'en sont déjà emparés et l'expédition doit remonter la côte jusqu'à l'ancienne « loge » de Ganjam, à la limite du Bengale. Le rajah local, ayant fait assassiner, le 30 juillet 1759, le commandant de l'expédition par son fils, du Pouet prend la tête des troupes et confie à Madec le soin de fourrager dans la région. Impressionné par son efficacité, il le nomme cadet, chef de 400 cipayes. Madec écrit dans son *Mémoire* qu'il en ressent une grande fierté.

Au renversement de la mousson, le détachement s'entasse dans quatre vieilles barques et vogue vers le sud. Au début de décembre, cent lieues plus bas, trois d'entre elles sont drossées à la côte par un ouragan près de Cocanada, un comptoir hollandais. Ceux-ci refusent l'asile aux Français et alertent les Anglais. Un millier d'« habits rouges » s'avancent vers Madec, il tire le premier, mais, pris entre leur feu et celui des remparts de Cocanada, ses cipayes se débandent. Du Pouet est parti sur sa barque.

Sans se décourager, Madec entreprend de marcher, « sans souliers » (2), sur plus de 200 lieues de Cocanada à Pondichéry. Il entraîne un seul compagnon: Claude Martin, maréchal des logis de cavalerie, un Lyonnais. Ils mettent plus de deux mois à parvenir à destination, « dans un épuisement difficile à décrire » (3). Madec a refusé en route plusieurs offres d'embauche de nababs vassaux du nizam, entêté à ne servir que le roi. A plus forte raison, il ne se serait permis aucun détour pour rencontrer une princesse de rêve.

Lally félicite Madec à son arrivée, mais ne le nomme pas officier. Il le mute sur sa demande dans les grenadiers à cheval, qu'il lance sur Madras lorsque les Anglais s'avancent pour assiéger Pondichéry (août 1760). Pour-suivis, les cavaliers français se réfugient à Jingi (à quinze lieues au nord de Pondichéry) et résistent aux assauts jusqu'en avril 1761. Madec, terrassé par la malaria, est emmené prisonnier à Madras.

Maltraité pendant un an de captivité, il se laisse enrôler comme sergent dans la Compagnie anglaise par Claude Martin, passé à l'ennemi, sur l'assurance qu'il n'aura pas à combattre les Français. Mais il jure de s'en échapper à la première occasion. Transféré à Calcutta, il y est soumis à une instruction sévère. Il profite de la circonstance pour se familiariser avec les langues du pays.

Au printemps 1763, les Anglais prennent l'offensive le long du Gange, contre le nabab du Bengale, Cassim Ali Khan. Ils occupent sa capitale Murshidabad, à 45 lieues au nord de Calcutta. En représailles, le nabab massacre 250 prisonniers et lance une contre-offensive au mois d'août en pleine mousson. La rencontre, à Raj Mahal, à 25 lieues de l'ouest de Murschidabad, commence par la déroute d'un régiment anglais devant l'artillerie de Sombre, un bas-officier originaire du Palatinat, fils de paysans aisés, qui

(2) *Mémoire* de Madec.

(3) *Ibid.*

commande un parti au service du nabab, après avoir déserté Lally, comme Claude Martin. Madec, sortant délibérément de son rôle subalterne, entraîne les anciens prisonniers français de Madras dans un assaut irrésistible sur les retranchements de Sombre. Il est blessé, mais il a retourné la situation. L'armée mogole est prise de panique, les Anglais pénètrent dans Raj Mahal et le nabab Cassim Ali s'enfuit en pays d'Avadh, chez son voisin, le puissant nabab-vizir Shuja Ud Daulah.

En février 1764, dans un poste frontière anglais, les Français se mutinent et portent Madec à leur tête, par acclamations « parce que j'étais aimé et qu'on avait confiance en moi » (4). Il les emmène le plus loin possible vers l'ouest. Le rajah de Bénarès, à 110 lieues de Raj Mahal, les arrête, croyant à une attaque des Anglais. Mais le lieutenant Gentil, cadet d'une noble famille savoyarde, conseiller du nabab-vizir Shuja, s'entremet en leur faveur et décide Madec à passer au service du prince.

CHEF DE PARTISANS

C'est le début improvisé d'une brillante carrière d'aventurier, qui dure huit ans. Le nabab-vizir Shuja, tout de suite séduit par la fougue de Madec, le « traite en ami plutôt qu'en sujet » (5). Ayant promis de rendre le Bengale à Cassim Ali, il envoie Madec à l'attaque de Patna (à 115 lieues au nord-ouest de Calcutta occupée par les Anglais). Il l'exhorte bientôt à s'exposer avec moins de témérité et comme les troupes indiennes, incapables de coordonner leurs mouvements et d'investir méthodiquement une place, ne lui apportent aucun appui, il lève le siège au bout de vingt jours.

L'armée des princes va camper près du village de Baksar (à trente lieues à l'ouest de Patna), pendant la saison des pluies. Madec, soldé à 15000 roupies par mois, recrute 1200 cipayes, les instruit, les équipe à l'européenne et les range d'emblée, non pas sous un étendard personnel, mais sous le pavillon royal à fleurs de lys, créant ainsi une sorte de force française libre.

En octobre 1764, 10000 Anglais venant de Patna attaquent les 40000 combattants des princes. Au début, ils sont repoussés et une charge de Madec les empêche de s'emparer du village de Baksar. Leurs bateaux ayant été retardés par la crue du Gange, ils ne peuvent s'enfuir. Ils contre-attaquent alors follement l'aile gauche de l'armée des princes et la mettent en déroute. Puis ils se retournent sur le reste de leurs troupes qui, empêchées de se replier sur l'autre rive par la rupture d'un pont de bateaux, se précipitaient en désordre sur le camp anglais pour le piller. Ils n'en font qu'une bouchée.

Touché par un coup de fusil, Madec réussit cependant à sauver la vie des deux nababs. Cassim Ali s'enfuit loin de là, au Gohad (à 140 lieues à l'ouest de Baksar) et Shuja à Ilahabad (à 50 lieues à l'ouest de Baksar). Madec reçoit de riches présents en récompense de son héroïsme et le nabab-vizir lui donne accès à la noblesse mogole, en lui conférant le titre de *bakshi*, ou comman-

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

dant de 3000 hommes. Enfin, Shuja le fiance à la fille (née à Delhi) d'un de ses conseillers chrétiens, Augustin Barbette, descendant d'une famille française installée dans l'empire mogol depuis cent-cinquante ans.

Madec poursuit alors une impitoyable guérilla contre les Anglais. Il reste fidèle à Shuja malgré les échecs répétés du prince dans les grandes batailles et même après sa fuite hors de ses Etats, et en dépit des tentatives de débauchage d'un ministre qui le trahit. Le lieutenant Gentil obtint (en août 1765), après de longues négociations, l'arrêt de l'invasion anglaise, succès qui lui vaut le titre de nabab. Par une clause du traité, Madec et les autres déserteurs de la compagnie anglaise sont interdits de séjour dans les provinces de Shuja et au Bengale. En conséquence, le nabab-vizir met Madec en disponibilité, se refusant à le congédier définitivement. Madec, persuadé qu'il n'y a plus de troupes françaises en Inde, est condamné au rôle de mercenaire pour subsister en attendant d'être rappelé par Shuja. Il reconstitue à ses frais, dès l'automne, un parti de 400 hommes. Plusieurs princes, au courant de ses brillants faits d'armes, lui offrent un engagement. Madec, désireux de rester au voisinage des provinces de Shuja, accepte de se mettre au service du plus proche d'entre eux, un ancien vizir, Ghazi Ud Dine Khan, seigneur originaire du Dekkan, d'une ambition demeurée, assassin, le 30 octobre 1759, du père de Shah Alam, l'empereur mogol régnant. Mais Ghazi Ud Dine ne le payant pas, Madec passe dès novembre 1765 aux Rohelas, peuplade musulmane de la région située entre Delhi et le pays de Shuja, à un traitement réduit à 10 000 roupies. Il porte l'effectif de son parti à 800 hommes et le dote de six canons. Il est utilisé à lever des contributions, en mars 1766.

Lorsque Marie Anne, la fille d'Augustin Barbette, atteint l'âge de se marier, à treize ans, Madec organise, selon la tradition mogole, des fêtes grandioses et coûteuses pour ses noces, que célèbre un jésuite flamand de la mission d'Agra, le R.P. Wendel, en juillet, à Phaphund (70 lieues au nord-ouest d'Ilahabad). Madec a éprouvé quelque déception en découvrant le visage de sa femme, à la fin des cérémonies, mais son désappointement ne l'a jamais conduit à se constituer un harem, au contraire de la plupart des aventuriers. Tout au plus a-t-il traîné parfois dans ses camps, pour ne pas déroger, deux ou trois concubines, cadeaux des princes ou captures de guerre.

Quand le nabab des Rohelas cesse de le payer, Madec est confronté à une première mutinerie qui le contraint à régler ses partisans « de ses deniers » (6). Aussi passe-t-il au service des Jats hindouistes de la région d'Agra (à 45 lieues au sud de Delhi), rebelles à l'empire mogol. Leur rajah l'accueille « à merveille » (7), et lui alloue 15 000 roupies comme l'avait fait Shuja. Madec va pouvoir montrer de nouveau sa valeur au cours de grands combats.

En novembre 1767, l'armée jat revenant d'un pèlerinage, est attaquée par 16 000 cavaliers rajputs à l'entrée d'un défilé, et s'enfuit devant eux.

(6) *Ibid.*

(7) *Ibid.*

Madec et Sombre, le chef de parti qu'il avait défait à Raj Mahal, passé chez les Jats avant la bataille de Baksar, arrêtent les Rajputs, au prix d'un long combat meurtrier d'arrière-garde.

Le 21 février 1768, Madec a la joie d'avoir un fils, Balthazar René. En mai, le rajah est assassiné sous les murs de Dig, sa capitale (à 35 lieues au sud de Delhi), alors qu'il assistait à un combat d'éléphant. Son frère lui succède, comme régent de son propre fils, héritier légitime âgé de quelques mois. Il est assassiné en avril 1769, à Brindaban (à 13 lieues au nord-ouest d'Agra) par son astrologue. Un général se saisit du pouvoir, chassé aussitôt par deux frères bâtards du régent. L'entente des bâtards est éphémère. L'aîné se fait accepter comme gérant par les chefs de l'armée et s'applique tout particulièrement à convaincre Madec de sa légitimité. Le cadet se révolte, et c'est la guerre civile.

En février 1770, Madec, détaché en avant-garde par le nouveau régent, subit sans décrocher pendant onze heures, les assauts de 50 000 mercenaires sikhs, appelés au secours par le cadet rebelle. Sa résistance donne le temps à l'armée du régent d'intervenir victorieusement.

Peu après, les Marathes, puissante confédération militaire de princes hindouistes, indépendants de l'empire comme les Jats, remontent du nord du Dekkan vers le Gange, pour reconquérir des provinces dont ils ont été chassés après leur défaite en 1761 par les Afghans à Panipat (à 35 lieues au nord de Delhi). A l'appel du cadet des bâtards jats, 30 000 d'entre eux obliquent vers Dig. Ils rencontrent l'armée du régent, le 6 avril en fin d'après-midi. L'artillerie de Madec fait plier leur aile gauche. Ils la renforcent, en dégainant leur droite, et ils enveloppent le parti de Madec, qui se rassemble en bataillon carré. Madec résiste jusqu'à onze heures du soir. A ce moment, le régent et ses troupes se débandent et, dans l'obscurité, rompent son dispositif. Il parvient à s'échapper avec quelques cavaliers mais il a perdu 1400 hommes et tout l'équipement de son parti. Le régent, émerveillé par ses capacités, le dédommage, porte sa solde à 30 000 roupies et l'honneur du grade de *panchazari*, commandant de cinq mille cavaliers. Madec se rengorge: « Il n'y en a que deux au-dessus. Ce titre donne un grand rang dans ce pays » (8).

D'autre part, il se réjouit sans fausse honte d'avoir amassé 600 000 roupies (ou un million et demi de livres), alors qu'il n'a procédé à aucune exaction et qu'il a négligé de s'adonner au commerce ou à l'usure, ce qui explique d'ailleurs la modicité de ce trésor par rapport à ceux de Duplex, de Sombre ou de Martin.

En deux mois, Madec fond dans son arsenal 12 nouveaux canons et un mortier, et porte son effectif à 3500 hommes. Il engage plusieurs officiers français, dont du Drenec, de Brest, Chapelain de Kerscao, de Saint-Pol-de-Léon, et Clémansin, de Quimper, fils cadet d'un greffier de l'amirauté.

Mais le régent des Jats ne le paye plus régulièrement, et Madec se sent

(8) *Ibid.*

« bien fatigué de verser son sang pour tout autre que sa patrie » (9). Il est convaincu que s'il retournait en France, ses exploits et ses titres dans la noblesse indienne compenseraient la modestie de ses origines et lui ouvriraient enfin, à trente-quatre ans, une carrière d'officier. A la fin de l'été, il sollicite du lieutenant Gentil les « sécurités » nécessaires pour se rendre à Pondichéry en traversant le Dekkan. Ne recevant pas de réponse, il demande asile au vice-roi portugais de Goa, « et les moyens de passer en Europe ». Et le vice-roi l'assure qu'il fera « tout ce qui dépendra de lui pour lui prouver l'estime que lui avait donné pour lui la réputation dont il jouissait » (10).

EN MISSION A DELHI

Madec n'eut pas le loisir de donner suite à ces démarches. A l'approche de la mousson, il eut la surprise de voir arriver à son camp, en juin 1771, le chirurgien de marine Visage, de Quimper, envoyé à sa rencontre par le gouverneur de Chandernagor, Chevalier (1729-1789). Ce dernier, fils d'un avocat général à la chambre des comptes de Blois, seigneur de Conan, venu en Inde pour commercer, avait redonné vie au petit comptoir français du Bengale, et il y vivait sur un grand pied. Toutefois, en butte aux « tracasseries » des Anglais, il rêvait de les chasser de l'Hindustan, en se servant de Madec, dont Gentil lui avait dit grand bien.

Par une lettre du 2 avril 1771 confiée à Visage, il demandait à Madec « de travailler mutuellement au bien général », en obtenant l'alliance des princes de l'Hindustan. Il lui promettait en retour des récompenses du ministre. Madec lui répondit prudemment en septembre, par une fin de non-recevoir, en expliquant que son éloignement l'empêchait d'être utile aux vues de Chevalier. Et il lui demanda aussi un passeport pour l'Europe.

Les Marathes s'étaient emparé de Delhi le 7 février. Un de leurs plus puissants généraux, Sindhia, boiteux à la suite d'une blessure reçue à Panipat, avait offert à Shah Alam, l'empereur mogol en titre, exilé à Ilahabad, de lui rendre son trône. Quand, après de longs mois d'hésitation, Shah Alam était rentré dans sa capitale, le 6 janvier 1772, Chevalier avait écrit dès le 20 du mois à Madec, pour l'adjurer de ne pas quitter l'Inde, et de s'attacher à l'empereur et aux Marathes. Il se faisait fort, dans ce cas, de mettre à sa disposition des troupes des Iles. Madec comprit qu'un refus de sa part serait considéré comme une désertion, et il répondit donc, les 16 juin et 8 juillet, qu'il restait en Inde, prêt « au cas que la nation fit une descente au Bengale, à la joindre avec dix mille hommes à (ses) dépens » (11).

Chevalier fit alors porter par le jeune du Jarday, de Saint-Malo, l'ordre de passer sans plus attendre à Delhi (lettres des 24 juillet et 16 août). Madec

(9) *Ibid.*

(10) *Ibid.*

(11) *Ibid.*

objecta que l'empereur, même appuyé par son parti, ne bougerait pas avant que les troupes françaises ne paraissent, mais il s'inclina (le 11 octobre) quoiqu'il y perdît 200 000 roupies que lui devait le régent des Jats, et au moins 100 000 autres, en abandonnant le palais qu'il avait restauré à Bharatpur (à huit lieues de Dig). Et du Jarday partit à Delhi négociier son transfert. Madec devait rester aux ordres de Chevalier durant quatre années difficiles.

À l'automne, les troupes impériales « faisant des courses » (12) en pays jat, le régent dépêcha Madec en avant pour les arrêter. L'empereur Shah Alam lui fit parvenir en toute hâte des offres inespérées : traitement de 40 000 roupies, grade de commandant de six mille cavaliers, titre de nabab de premier rang, « Soleil de la cour » et « Colonne de l'État ».

Madec revient aussitôt camper sous les murs de Dig. Il en repart le soir même avec deux compagnies d'infanterie et une de cavalerie, pour ramener de son palais de Bharatpur, sa femme, son fils de quatre ans, une fille de cinq mois (morte en 1791) et son trésor. Sur le chemin du retour, à la nuit tombante, il se heurte à un « gros de cavalerie » (13), dont le chef lui donne l'ordre de se présenter à la cour de Dig. Il s'y refuse, les Jats ouvrent le feu sur son détachement. Il fait éteindre les torches, riposte et reprend lentement la marche vers son camp, pendant que des paysans armés viennent se joindre à la cavalerie jat. Madec parvient à Dig vers trois heures du matin, après avoir perdu trois canons et quelques chariots, et seulement douze cipayes. Il reprend la route à neuf heures, avec tout son parti. L'armée du régent se lance à sa poursuite, « plus de 60 000 hommes » (14). Madec forme « un bataillon carré long dans lequel il fait entrer (sa) famille et (ses) bagages » (15) et combat tout en avançant vers la ville-frontière de Kama (à 4 lieues au nord-est de Dig) au-delà d'un marais étendu. Enveloppé par les Jats au moment de traverser, il fait passer deux canons pour protéger le repli de ses équipages, tout en maintenant l'ennemi à distance « par un feu effroyable » (16). Il reçoit « un coup de fusil en travers du bras gauche et M. de Kerscao, un coup de sabre considérable ». Les bagages défilés, Madec franchit le marais, il est sauvé, mais cette fois dix Français et 43 cipayes ont été tués. Et il conclut ainsi son récit : « Les Jats connurent bientôt ce qu'ils perdaient en moi, puisqu'avec une armée formidable, ils n'avaient pu empêcher ma retraite » (17).

Madec arrive à Delhi le 17 novembre 1772. Le lendemain, c'est le triomphe. Un haut dignitaire suivi d'une nombreuse escorte, le conduit à travers la ville, au camp préparé pour lui sous les anciens remparts. « Je puis

(12) *Ibid.*

(13) Lettre à Tinténiaç.

(14) *Ibid.*

(15) Mémoire de Madec.

(16) *Ibid.*

(17) *Ibid.*

dire sans ostentation que j'entrai dans Delhi plutôt en monarque que comme un simple particulier » (18). Le jour suivant, il reçoit une visite de courtoisie du généralissime de l'empereur, Najaf Khan, accompagné d'une suite imposante. Le troisième jour, à sept heures du matin, Madec se rend en grand cortège, sur son éléphant, à l'audience solennelle accordée par Shah Alam. Le souverain lui fait présent d'une robe d'apparat et d'un cheval ; puis, note Madec avec orgueil, il ôte « le sabre qui était à son côté et me le passe lui-même au mien. Je pensai à ma misère passée et je me félicitai de m'être fait moi-même ce que je suis dans ce pays-ci » (19).

Les Jats et les Rohelas, alliés aux Marathes pour se faire rendre leurs terres enlevées par l'armée impériale, s'approchent de Delhi le 21 novembre. Sindhia le boiteux ne les accompagnait pas, se refusant à trahir Shah Alam. Par contre Sombre les suivait, quoiqu'il eût abandonné les Jats après leur défaite par les Marathes, pour devenir nabab en pays rohela. Le 17 décembre, les adversaires s'affrontent. Au centre de l'armée impériale se trouve Madec, et, derrière lui, le généralissime Najaf. A deux heures de l'après-midi commence le tourbillon habituel de cavalerie, les Marathes chargent et mettent en fuite l'aile droite des Mogols, qui passent « comme la foudre » (20) entre Madec et les remparts. 25000 Marathes fondent sur son parti formé promptement en bataillon carré, à sept reprises, jusqu'à neuf heures du soir, « sans pouvoir en venir à bout » (21). Ils se retirent enfin après lui avoir pris quelques canons, ses bœufs et ses éléphants, et avoir saccagé son camp. A dix heures, Madec se rend au palais, acclamé par la population qu'il a sauvée du pillage : « Shah Alam me comble d'éloges » (22) et « me fait l'honneur de me donner l'accolade » (23). « Il ôte deux châles qu'il avait sur les épaules qu'il me pose lui-même sur les miennes » (24).

Les deux jours suivants, Madec, retranché dans des mesures, tient les coalisés en respect par le feu de son artillerie. Il est blessé « par un boulet à la cuisse » (25). Shah Alam capitule le 2 janvier 1773 et les Marathes l'obligent à licencier ses troupes. Madec sort de Delhi « tambour battant » (26), le pavillon à fleur de lys déployé. Bouleversé de ne pas avoir eu le temps de réussir sa mission à Delhi, il redemande un passeport à Chevalier. Pour être en mesure

(18) *Ibid.*

(19) Lettre à Tinténiaç.

(20) Mémoire de Madec.

(21) *Ibid.*

(22) *Ibid.*

(23) Lettre à Castries.

(24) Mémoire de Madec.

(25) *Ibid.*

(26) *Ibid.*

(26) *Ibid.*

de « satisfaire ses créanciers » (27), il a offert son parti à Sindhia le boiteux, qui l'accepte avec empressement. Il met sa famille en sécurité à Narwar au sud du Gohad, à vingt lieues du camp de Sindhia.

Après quelques semaines de guerilla contre les Rajuts, Madec s'apprête à partir au Gohad, refuge du nabab Cassim Ali, dont le vieux rajah lui voue une amitié paternelle, depuis qu'il l'a connu à la cour du nabab-vizir Shuja. Madec a l'intention de laisser son parti à Sindhia, sous le commandement de du Jarday, mais le prince essaye de le retenir, en lui « proposant des sommes considérables », et la charge de « commissaire général des troupes de l'empereur » (28). Jamais une si haute fonction n'avait encore été offerte à un Européen. Mais dans la conjoncture du moment, Madec n'y voit que l'attribution d'un titre creux, et il s'en va avec une petite escorte le 10 juin. Attaqué par 3000 cavaliers jats à l'entrée d'un défilé, son arrière-garde retarde les poursuivants jusqu'à épuisement des munitions, et il traverse sans dommage la Chambal, grosse rivière, frontière du Gohad, alors que la plaine derrière lui « se couvre de cavalerie et d'infanterie » (29).

Madec ne s'attarde pas au Gohad. Il poursuit son chemin avec Kerscao jusqu'à Narwar, où l'attend sa famille. Gentil lui fait savoir qu'il serait imprudent de se rendre au Dekkan. Chevalier garde le silence. Kerscao, « ayant formé la résolution de ne plus rester dans des terres qui lui avaient été funestes » (30), propose à Madec d'aller plaider sa cause à Versailles, puisqu'il ne peut s'y rendre lui-même, et faire connaître au ministre ses idées sur « les secours que l'on peut attendre de ce pays en cas de besoin » (31). Madec accepte et lui confie le 23 juillet une lettre pour le marquis de Tinténia, capitaine aux gardes françaises, dont le beau-père s'était intéressé à lui autrefois. Madec sollicite l'intervention du marquis en vue d'obtenir un brevet d'officier, et l'aveu de son parti. Et Kerscao part pour l'île de France, en passant par Chandernagor. Il ne reviendra plus en Inde.

Au bout de deux mois, Madec, convaincu que Chevalier veut le retenir en Hindustan, retourne au camp de Sindhia. Du Jarday lui rend son parti, et l'abandonne pour aller exploiter une factorerie d'indigo en pays rohela. Lorsque Sindhia part en octobre, en même temps que les généraux marathes rebelles, régler dans leur lointaine capitale la succession du chef de leur confédération, Madec revient au Gohad avec sa troupe, qu'il confie à du Drenec, souhaitant lui-même goûter un peu de repos.

Au début de 1774, le nabab-vizir Shuja rappelle auprès de lui Madec qui s'y rend sans enthousiasme, et l'aide à vaincre les Rohelas. La campagne finie, les Anglais exigent encore le renvoi de Madec et Shuja l'adresse au

(27) *Ibid.*

(28) *Ibid.*

(29) *Ibid.*

(30) Lettre de Kerscao à Bussy.

(31) *Ibid.*

généralissime Najaf à Delhi, au traitement de 50 000 roupies, dont il se porte garant.

Madec reçoit en juillet 1774 « un accueil capable de rendre jaloux tous les princes ; l'empereur lui-même a été au-devant de lui de quelques pas et l'a conduit dans le lieu qu'on avait préparé pour le faire asseoir » (32). Mais Shah Alam est « fort gêné dans ses finances » (33). Dans l'impossibilité de solder Madec, il lui concède un *jagir* de 200 lieues carrées, autour de Bari, dans la partie insoumise du pays jat, proche du Gohad, dont Madec déclare avoir obtenu (sans) « beaucoup de peine la soumission » (34).

Le comte de Modave, mestre de camp, originaire du Dauphiné, arrive à Bari sur ces entrefaites. Madec y soignait ses fièvres ; il l'accueille en grand seigneur, le 25 mars 1775, et Modave poursuit son voyage à ses frais jusqu'à Delhi, où il est reçu sans faste excessif. Modave, éternel brasseur d'idées, suggère à Shah Alam de financer le transport et la solde des soldats des Îles que Chevalier proposait d'amener en renfort de l'armée impériale, par le procédé coutumier de la concession en *jagir* d'une province insoumise, dont les revenus y seraient consacrés.

Shah Alam choisit d'offrir au roi de France la région du Sindh, aux bouches de l'Indus, que se disputaient les Sikhs et les Afghans. Il ménage un entretien, sans témoins, à Madec, qui « parle aussi facilement la langue du pays que le français, et peut-être plus correctement » (35). L'empereur lui confie une lettre pour Louis XVI, où l'on pouvait lire : « Notre bien-aimé M. Madec (...) a mérité (...) notre confiance la plus intime et la plus particulière... Nous ne pensons pas pouvoir remettre en des mains plus sûres et plus fidèles le soin de nos plus grands intérêts... Nous sommes prêts à confier à des troupes françaises la garde des places fortes du Sindh. Nous comptons que l'officier qui en prendra possession au nom du roi aura des ordres pour que nous puissions, dans les occasions, employer une partie de la garnison à l'avantage de notre service, et sous les ordres de M. Madec » (36).

Le généralissime Najaf avait dissimulé sa contrariété devant la faveur renouvelée de Madec auprès de l'empereur, mais, par dépit, il avait délimité son *jagir* en « l'estimant au-delà de sa valeur réelle » (37). Et le nabab-vizir Shuja, garant de la solde de Madec, venait de mourir le 26 janvier, de la syphilis. Visage, qui était alors à sa cour, l'avait assisté jusqu'au bout, puis il avait accompagné Modave à Bari. Gentil avait été chassé du pays d'Avadh

(32) Lettre de Chevalier au ministre.

(33) Mémoire de Madec.

(34) *Ibid.*

(35) Lettre à Sartine.

(36) Journal de Modave.

(37) *Ibid.*

par les Anglais, le 27 février, et remplacé par Claude Martin, qui poursuivait une carrière fructueuse au service des Anglais. Dans ces conditions, quand Najaf convoque Madec à son camp, celui-ci exige une amélioration de sa situation, qui lui permette de recruter les Français écartés du pays de Shuja. Par crainte de perdre Madec, Najaf ajoute huit cantons à son *jagir*. Madec porte ses effectifs à 6 500 hommes dont 2 500 cavaliers, et monte un arsenal à Agra, que Najaf a pris aux Jats en février 1774.

Voici donc Madec au sommet de sa puissance. Il l'écrit orgueilleusement : « Il a fallu ne manquer ni de tête, ni de conduite pour m'élever du point d'où je suis parti à l'état dont je jouis actuellement » (38). « Il n'y a aucun prince ou seigneur puissant dans l'Hindustan, qui ne recherche mon amitié ou qui ne craigne mes ressentiments » (39).

A la fin du mois d'août 1775, lorsque Madec s'en retourne à Agra préparer les rapports relatifs à la concession du Sindh qu'il destinait à Versailles, il s'y engage crânement à « enlever tout ce que les Anglais possèdent depuis Ilahabad jusqu'à Patna. A ne pas laisser un seul recoin du Bengale sans le visiter et le saccager. A faire un désert de ce beau pays. A mettre à contribution les grandes villes. Tout cela, il l'exécutera par ses forces et ses ressources particulières, sans demander autre chose que d'en être avoué » (40).

ABANDON DE L'HINDUSTAN

Brusquement survient un accident, lourd de conséquences. Najaf a rappelé Madec à son camp, pour reprendre son offensive contre les Jats. A ce moment, 12 000 Rohelas, réfugiés sous les murs de Dig depuis leur défaite par le nabab-vizir Shuja, se précipitent sur les nouveaux cantons de Madec. Le généralissime attend le déchaînement de la mousson pour l'autoriser à emmener trois de ses bataillons à leur poursuite. Madec traverse péniblement deux rivières enflées par des averses torrentielles et doit s'arrêter pour la nuit, adossé à l'une d'elles, dans la boue jusqu'aux genoux. A la pointe du jour, le 29 juillet 1775, une charge des Rohelas sur son flanc gauche surprend Madec. Il fait feu de toute son artillerie, mais il ne peut manœuvrer ses canons dans ce marécage. Son infanterie ne tire pas, car la poudre est trempée. Madec ébranle les Rohelas par une charge de cavalerie. Il veut pousser son avantage en prenant la tête d'une seconde charge, mais personne ne le suit, ses bataillons se débandent. Madec est démonté, blessé trois fois et forcé de s'enfuir, en abandonnant ses bagages. « Il y eut environ 4 000 hommes de tués ou de blessés entre les deux partis combattants » (41). « Je perdis plus de la moitié de mes Européens » (42).

(38) Lettre à Law de Lauriston.

(39) Lettre à Sartine.

(40) *Ibid.*

(41) Mémoire de Madec.

(42) Journal de Modave.

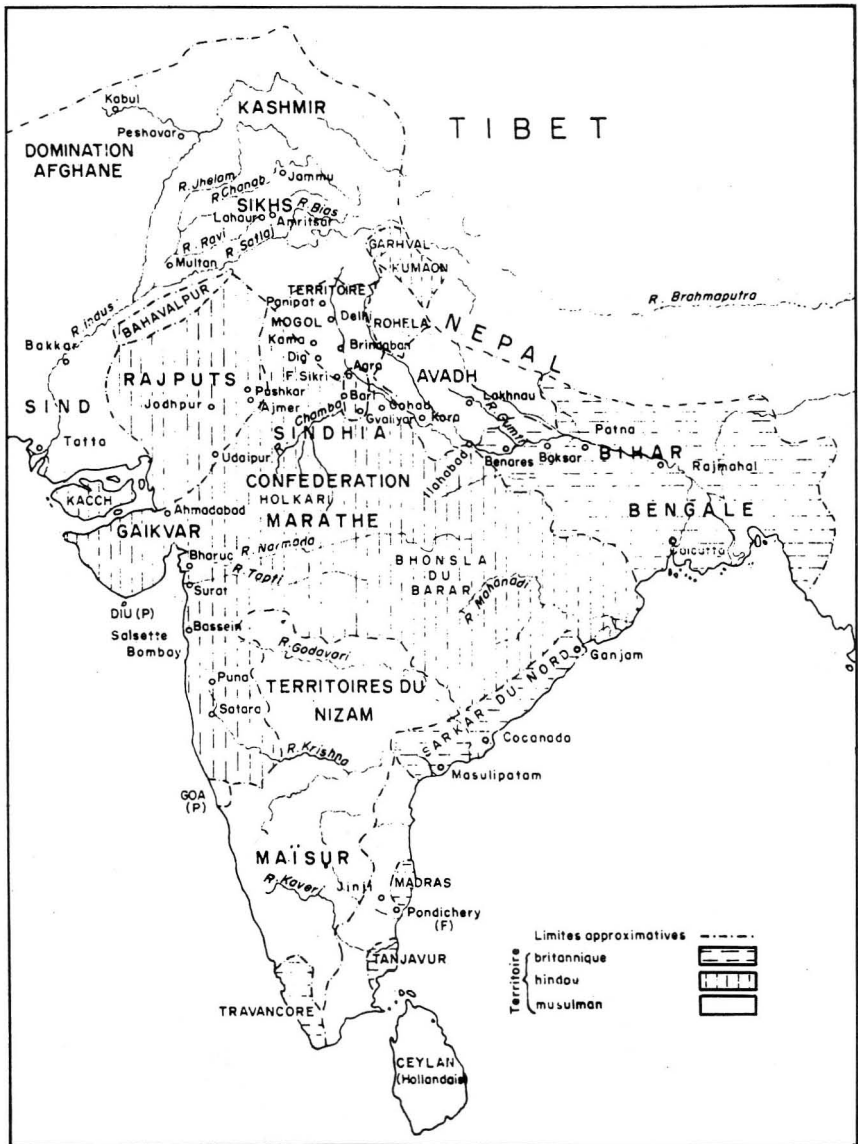


Fig. 1. — Carte de l'Inde vers 1775.

Six jours après la bataille, Madec a regagné le camp de Najaf, avec deux bataillons bien rétablis. Du Drenec l'a quitté pour continuer une carrière indépendante d'aventurier.

Le généralissime reçoit Madec très froidement, refuse de l'indemniser de ses pertes, tourne son échec en dérision. Menacé de perdre la face, Madec exhale sa colère entre Najaf devant l'assemblée de ses conseillers. Les Mogols dégainent leurs sabres, prêts à lui faire un mauvais parti. Le sang-froid affiché par le généralissime ramène le calme.

Malgré cette altercation, Madec fait fondre pendant l'été dix nouveaux canons, et recrute une soixantaine de Français congédiés par le fils et successeur de Shuja. En octobre, Najaf lui signifie qu'il a révoqué la concession des huit nouveaux cantons parce qu'il n'a pas su les défendre contre les Rohelas. Il les donne à Sombre, passé récemment à son service. Madec s'empresse de se présenter à son camp avec son parti renforcé, et il exige le rétablissement de ses revenus. Najaf consent de mauvaise grâce à lui promettre une pension de 11000 roupies, trop faible, et qu'il s'abstiendra de lui payer.

Au début de septembre, Madec avait dissimulé ses rapports sur le Sindh dans un ballot de châles du Kashmir et avait confié le paquet à un messenger qui se rendait à Patna. Là, le chef de la loge française l'avait chargé sur une mauvaise barque, qui fit naufrage dans le Gange, près le Raj Mahal. On repêcha la lettre de l'empereur au roi, mais « tellement gâtée par les eaux qu'elle ne put être envoyée » (43).

Au mois d'août 1775, le régent des Jats était mort. Les Rohelas s'étaient emparés de sa capitale, aussitôt chassés par son frère cadet. L'armée impériale, grossie de bandes armées, pouvait investir Dig. En janvier 1776, Madec s'empara d'une des tours de ses formidables fortifications, mais les Jats « marchèrent sur ses cipayes en si grand nombre qu'il les contraignirent, pour se sauver, à se précipiter du haut de l'escarpement » (44). La ville capitula le 29 avril.

Madec rentre alors dans son *jagir* pour remettre en ordre ses finances, compromises par de mauvaises récoltes et par le pillage des Rohelas. Il doit congédier quelques Européens coupables de mutinerie, et réduire la solde des autres. En butte à l'hostilité de Najaf, écarté de la cour par crainte des Anglais, sans nouvelles de Chevalier depuis plus d'un an, Madec sent que son heure est passée, et il envisage pour la troisième fois son retour en France. Il donne à Modave un de ses bataillons, pour laisser au moins un petit noyau de forces françaises à la disposition de Shah Alam. Najaf l'apprend et, soupçonnant quelque trahison, ordonne à Madec de lui présenter ses troupes sans délai, l'obligeant ainsi à reprendre le bataillon dont il venait de faire présent à Modave. Le généralissime lui demande des explications sur les agissements de ce dernier, qu'il congédie, et il consigne Madec à Bari. Il dispose 10000 hommes aux limites de son *jagir* et fait espionner ses démarches par le gouverneur de Dholpur (sur la route de Bari à Gohad). Modave, persuadé

(43) *Ibid.*

(44) *Ibid.*

qu'il doit sa disgrâce à la malhonnêteté de Madec, abandonne tristement l'Hindustan le 24 juin.

Dès que Madec découvre que les Anglais s'efforcent de convaincre Najaf de le chasser de son armée, ainsi que Sombre, il prend la route du Gohad avec sa famille, en septembre 1776, sans attendre la fin de la mousson, de nuit, afin d'échapper à la surveillance du généralissime. Il s'arrête sept mois pour défendre le territoire de son ami le rajah contre les incursions des Marathes, après avoir refusé de se remettre à leur service.

Une lettre flatteuse du nouveau gouverneur de Pondichéry, le maréchal de camp Léonard de Bellecombe, un bourgeois d'Auvergne, informe Madec à ce moment qu'il est capitaine depuis décembre 1775, mais que les bureaux ont négligé de lui transmettre son brevet. Le 21 mai 1777, Madec quitte le Gohad pour Pondichéry. Il laisse ses bataillons à Visage. Celui-ci, très mal payé par le rajah, assiste impuissant à la décomposition du parti en quelques mois, puis il reprend du service auprès de Najaf.

Madec arrive à Pondichéry en février 1778. A cause du blocus anglais, il ne trouve pas d'embarquement pour la France. A la mi-juillet, Chandernagor tombe entre les mains des Anglais. Chevalier réussit à leur échapper, déguisé en paysan, et il rentre en France après un voyage par terre et par mer, qui dure plus d'un an. Mis en congé à son arrivée, Chevalier a fait par la suite des efforts obstinés pour reprendre du service dans l'Hindustan (45), allant jusqu'à proposer de financer un débarquement sur sa fortune propre, mais il a été impitoyablement laissé de côté.

Le 2 août, les Anglais descendent de Madras sur Pondichéry. Le gouverneur Bellecombe commande à Madec de reprendre du service, confirme son grade de capitaine, et met seize dragons sous ses ordres, ne pouvant faire mieux. Il n'a que 2141 hommes mal entraînés à opposer aux 22000 combattants de l'ennemi. Et, le 11 août, la flotte des Iles l'abandonne, comme d'habitude. Du 27 août au 4 octobre, Madec se couvre de gloire au cours d'audacieux coups de main hors des fortifications. La ville capitule le 17 octobre. 6000 Anglais y pénètrent, et en font sortir, avec les honneurs de la guerre, les 493 hommes qui restent du côté français.

Le 11 janvier 1779, Madec s'embarque avec sa famille sur le vieux *Brisson* (750 tonneaux, 20 canons), chargé de porter à Versailles le compte rendu du siège. Les Anglais l'autorisent « à passer huit caisses et quelques autres objets, sans visite » (46). C'est tout son trésor. De l'île de France, Madec poursuit son voyage sur la *Marquise de Marbœuf*, une vieille frégate de 500 tonneaux non armée, qui se fait capturer par un corsaire, au large de l'Espagne. Les Madec sont emprisonnés deux mois en Irlande. Dès leur libération, Madec affrète un petit bâtiment portugais de 120 tonneaux qui les dépose à L'Orient le 8 octobre. Madec repart aussitôt pour Paris.

(45) Voir son mémoire du 26 juillet 1781 et ses lettres au ministre du 18 mars 1782 et du 31 décembre 1783.

(46) Passeport anglais du 6 décembre 1778.

L'ACCUEIL DE LA FRANCE

Le ministre Sartine le reçoit le 8 novembre et lui apprend qu'il a été promu colonel dès janvier 1777 — son brevet, cette fois, s'est perdu en mer. Madec reçoit la croix de Saint-Louis, il est présenté à la famille royale, sans cérémonie, dans le cabinet de Louis XVI. Enfin, Sartine lui dévoile tout l'intérêt qu'il a porté à ses informations en provenance de l'Hindustan.

Lorsque le chevalier de Ternay, gouverneur des Iles, lui a transmis le dossier rapporté de Narwar par Kerscao, en 1774, en faisant « un éloge singulier » (47) de Madec, Sartine a envoyé en mission d'information auprès de Marathes, Saint-Lubin, un intrigant douteux, mais connaisseur en choses indiennes après plusieurs voyages. Le ministre n'en avait pas encore les résultats.

Le 1^{er} mars 1776, Ternay a fait parvenir à Sartine, avec des commentaires enthousiastes, les doubles des rapports de Madec sur l'affaire du Sindh, en attirant son attention sur les avantages qu'elle présentait, et Chevalier lui a donné dans le même temps son adhésion totale à ce projet. Convaincu par leurs arguments, Sartine a signé aussitôt les promotions de Chevalier au grade de brigadier, et de Madec à celui de colonel, ainsi que de Sombre, recommandé par le gouverneur de Chandernagor dans l'espoir de le rallier à la cause de la France. Le ministre avait eu l'intention de leur confier la direction des opérations à terre.

Sartine avait aussi proposé à Ternay, en juin 1777, le commandement d'une flottille de six vaisseaux et trois frégates, destinés à convoyer (48) un corps de débarquement aux bouches de l'Indus. Le ministre regrettait qu'elle ne fût pas encore parée.

Sartine avait enfin dépêché en Inde le colonel de Montigny, dans le but de mettre au point avec Madec les détails d'exécution de l'opération. Mais Montigny était parvenu à Agra un an après que Madec eut quitté le Gohad pour Pondichéry. Et Sombre était mort le 6 mai 1778 des suites d'un refroidissement; son parti subsista cependant durant cinquante-huit ans, sous le commandement de sa jeune veuve musulmane.

Madec est comblé par la consécration de sa valeur militaire et flatté de l'approbation donnée aux efforts qu'il avait accomplis pour relever la position de la France en Inde, mais il est épuisé par vingt ans d'épreuves. Il obtient son congé le 22 novembre 1779 « sans demander aucune grâce pécuniaire » (49).

Il s'installe à Quimper, dans l'hôtel qu'il a acheté rue du Sel, par procuration, le 19 décembre 1778, pour 28 000 livres (50). Il fait exécuter son

(47) Lettre de Kerscao à Madec, 30 août 1775.

(48) Elle ne fut prête que six mois plus tard et servit à transporter Rochambeau en Amérique, le 2 mai 1780.

(49) Lettre de Madec à Sartine.

(50) Construit en 1771, cet hôtel subsiste, en bon état, 5, rue René-Madec.



Fig. 2. — Portrait de René Madec, d'après le pastel de Valentin.

portrait et celui de sa femme par le célèbre peintre François Valentin (1738-1805), de Guingamp. Il achète une chaise à porteur, datant de la Régence (aux armes des Berthou, seigneurs de la Villejosse et autres lieux), à un ancien avocat général au parlement de Bretagne. Il est accueilli avec déférence dans la meilleure société et raconte complaisamment ses glorieuses aventures dans les salons.

Bellecombe, dès son retour en France, en mai 1780, demande l'anoblissement de Madec. Celui-ci termine à cette occasion la rédaction de son Mémoire et l'accompagne d'une requête, où il sollicite « la confirmation dans sa patrie de la noblesse que ses services lui ont acquise au plus suprême degré

(51) Lettre de Madec au ministre.

(52) Lettre de Bellecombe au ministre.

(53) Rapport au Conseil des dépêches.

de la part de l'empereur mogol » ; et où il rappelle qu'il a perdu les trois quarts de sa fortune, « pour se conformer aux désirs du commandant de Chandernagor » (51). Bellecombe y ajoutait que « personne ne pouvait former de demande semblable sur les mêmes titres » (52) et « qu'il s'était distingué par une foule d'actions éclatantes lors de la défense de Pondichéry » (53). Le Conseil des dépêches a délivré les lettres de noblesse le 23 décembre. Le marquis de Castries, successeur de Sartine, l'annonce à la fin du mois à Madec, en marquant son intention de l'employer encore en Inde. Le colonel de Madec est pleinement heureux : à quarante-cinq ans, il voit enfin réalisé son rêve de changer d'état, qu'il caressait inconsciemment depuis toujours.

Une expédition française est enfin montée, en direction du Carnatic. Madec est invité à prendre le commandement, avec le grade de brigadier, de 2 500 hommes que le bailli de Suffren embarque à Brest le 22 mars 1781, mais ses forces le trahissent, il demeure cloué au lit.

Il achète le 26 septembre, pour 180 000 livres, à dame Marguerite Iris, comtesse de Lamarck, princesse d'Ahrenberg, les terres nobles de Pratanraz et de Coatfao comprenant une soixantaine de fermes et un manoir délabré du XV^e siècle et il entreprend d'y construire un château plus grand. Lorsque le 6 septembre 1782 naît sa fille Marie Henriette, l'épouse du général de Bellecombe accepte d'en être la marraine.

Au printemps 1783, Madec n'a pas renoncé. Un peu moins tourmenté par les fièvres, il adresse au ministre un rapport, où il traite des chances qui restent à la France dans l'Hindustan, et il se propose pour prendre la tête d'une expédition au Sindh. « Plusieurs princes le connaissent particulièrement et lui ont de grandes obligations » (54). Mais la paix intervenue entre la France et l'Angleterre rend périmé ce genre de projet.

Néanmoins, à la fin de l'été, Madec adresse à Castries un placet où il demande le commandement d'un corps de cipayes, nécessaire à la défense des comptoirs français, répétant que « dans le cas d'une révolution (en Inde), il pourrait être détaché avec succès, soit auprès de l'empereur, soit auprès des Marathes, soit enfin auprès de tel prince avec qui il serait avantageux de former des liaisons » (55). Madec ne reçut jamais de réponse.

La maladie, et ses blessures, le faisaient souffrir de plus en plus. Au cours du printemps 1784, il fait une chute de cheval, qui rouvre sa cuisse déchirée par un boulet lors de la défense de Delhi. Il meurt le 28 juin dans son hôtel, à cinquante toises du lieu où il était né, assisté de Mgr de Saint-Luc, évêque de Quimper, à qui il avait fait cette profession de foi originale : « Je n'ai connu aucune religion qui, comme la chrétienne bien entendue, ôtât moins à la vie présente et donnât plus à la vie future » (56). Madec a été inhumé, en qualité de seigneur de Pratanraz, devant l'autel de l'église des Cordeliers, démolie en 1845. Ses restes ont été transférés dans le cimetière de

(54) Mémoire de Trophime Gérard Lally-Tollendal.

(55) Placet de Madec au ministre.

(56) Tradition orale dans la famille d'Amphernet.

Penhars, paroisse de Pratanraz, où ils reposent sous une simple dalle de granit.

La fortune légendaire de Madec a fondu rapidement. Il restait à sa veuve, la « bégum Babette », comme l'appelaient familièrement les Quimpérois, environ 100 000 livres. Emprisonnée comme suspecte en 1793 et 1794, elle dut vendre l'hôtel en 1811 et s'installa dans la maison de son gendre, place Neuve. Elle mourut le 26 avril 1841. Son fils Balthazar René, nommé cadet gentilhomme à seize ans, mena une existence tranquille à Pratanraz jusqu'à quatre-vingt-dix-sept ans et mourut le 16 janvier 1865. Son arrière-petit-fils, René Augustin (1838-1889), docteur en médecine, dilapida au jeu le reste des richesses du nabab et vendit Pratanraz à la mort de son grand-père. René Augustin laissa deux enfants : Jeanne de Madec (morte en 1957), qui épousa son oncle Charles de Villelume de Sombreuil, et René Jules (mort en 1951), qui fut le dernier du nom.

Madec avait ardemment vécu l'épopée inachevée des tentatives de colonisation ébauchées en Inde par la France. Mais ses exploits au service des princes du pays, dignes d'un « vraiment homme de guerre » selon la formule de Suffren, n'y avaient presque pas contribué. Quant au projet d'alliance avec l'empereur de Delhi, auquel avaient collaboré Chevalier et Modave, mais que, seul, il rendait réalisable par son prestige et son dévouement, il n'avait pas abouti, à cause des tergiversations de Versailles. La mémoire de ses travaux s'effaça dès que Napoléon abandonna l'idée de suivre les traces d'Alexandre pour atteindre l'Angleterre au cœur de l'Hindustan. Elle fit place peu à peu à des rêves confus de contes des mille et une nuits, de royaumes paradisiaques et de trésors fabuleux. J'ai estimé qu'il fallait dénoncer cette trahison.

INDEX

DU DRENEC. Chevalier, officier de marine rayé des cadres pour indiscipline. En 1775, se met au service du généralissime Najaf, puis passe de 1780 à 1791 dans le parti de la veuve Sombre et en devient le chef. Ensuite, au service d'un prince marathe rival de Sindhia. On perd sa trace en 1803.

DU JARDAY (Daniel) [1749-1791]. Fils aîné d'un armateur ruiné. Part pour l'Inde en 1769 pour y faire du commerce. Chevalier le charge de diverses missions. Chassé par les Anglais du pays rohela en 1788. S'installe à Vitré, y fait du commerce, en devient le maire, y décède.

DU POUET (1733?-1760). Lieutenant de la marine royale. Arrive à Pondichéry en même temps que Lally, avec la flotte du comte d'Aché. Est débarqué pour former un bataillon d'infanterie de marine avec les rescapés des combats navals. Est tué, en janvier 1760, à Vandivashi (à 12 lieues au sud-ouest de Madras) par l'explosion d'un caisson de munitions.

GENTIL (1726-1799). Officier. A combattu au Dekkan sous Dupleix et Lally. Fait prisonnier par les Anglais à Masulipatam. Au service du nabab du Bengale, Cassim Ali, en 1763 ; du nabab-vizir Shuja, de 1764 à 1775. Est fait nabab. A Chandernagor jusqu'en 1778. Nommé colonel à son retour en France. Se retire à Bagnols. Succombe à une attaque d'apoplexie.

KERSCAO (Jean-Pierre CHAPELAIN DE). Officier des troupes de la Compagnie aux Iles, puis colon dans l'île Bourbon. Ruiné, se rend auprès de Gentil en 1772, puis rejoint Madec. Repart aux Iles en 1773. Accompagne le gouverneur des Iles à Versailles en 1777. Retourne à Bourbon. Demande en 1782 à reprendre du service en Inde.

MARTIN (Claude) [1735-1800] dit MARTIN-LION. Fils d'un pauvre tonnelier, venu en Inde, sergent dans l'armée de Lally. Passe aux Anglais en 1761. Fait une brillante carrière dans leur armée. Remplace Gentil au pays d'Avadh en 1775. Se fait commerçant, banquier. Est nommé major général quoiqu'ayant refusé la naturalisation. Meurt, immensément riche, de la pierre, à Lakhnau, en pays d'Avadh.

MODAVE (Louis Laurent de FEDERBE, comte de) [1725-1777]. Officier, participe à toutes les campagnes en Europe, de 1743 à 1748. Aide de camp de Lally. Abandonne le Carnatic en 1759. Y revient en 1761 et organise la résistance aux Anglais. Est rappelé en 1764. Se fait colon à l'île de France. De 1768 à 1770, tente d'organiser le protectorat de Madagascar. Revient en île de France en 1771. Ruiné, revient en Inde en 1773. Après avoir quitté Madec, traverse le Dekkan pour aller mourir d'épuisement et de maladie à Masulipatam.

NAJAF KHAN (1737-1782). Seigneur persan, emprisonné dans sa jeunesse et libéré par son beau-frère, oncle du nabab-vizir Shuja. Se met au service du gouverneur d'Ilahabad, puis du nabab du Bengale, Cassim Ali. En 1764, rejoint l'empereur Shah Alam à Bénarès. Le suit à Delhi en 1772. Après la chute de la capitale, passe au service des Marathes rebelles. Revient à l'empereur en 1774. Soumet le pays jat en 1776. Combat les Rajputs. Devient régent de Delhi. Meurt, sans doute empoisonné.

NÉVET (Joseph DU BREIL, comte de). Epouse en 1739 la veuve de François Alain, marquis de Tinténia, chevalier de Quimerc'h (1701-1735), mère de François Hyacinthe de Tinténia, correspondant de Madec en 1775.

SHAH ALAM II (1724-1806). Succède à son père, assassiné en 1759. Regagne Delhi en 1771 sous la protection des Marathes. Un chef rohela lui crève les yeux en 1788. Conserve néanmoins son trône jusqu'à sa mort.

SHUJA UD DAULAH (1729-1775). Contribue en 1761 à la victoire des Afghans sur les Marathes à Panipat. Pensionne l'empereur de 1759 à 1765. Signe un traité de paix avec les Anglais. Meurt de la syphilis.

SOMBRE (Walter Reinhardt) [1720-1778]. Après une jeunesse aventureuse dans diverses troupes européennes, passe par la Compagnie néerlandaise des Indes orientales, puis s'engage comme sergent dans l'armée de Lally. Déserte. Au service du nabab Cassim Ali, exécute en 1763 la garnison anglaise de Patna. Passe au service des Jats en 1764, à celui des Rohelas en 1770, est fait nabab. Dans l'armée du généralissime Najaf en 1774. Meurt d'un refroidissement.

VISAGE (1736?-1788). Démissionnaire de la marine en 1769. Médecin du nabab-vizir Shuja en 1775. Passe au service du généralissime Najaf en 1778. En est chassé par les Anglais. Gagne Goa et se fait corsaire au nord de Bombay. Est tué en mer.

SOURCES PRINCIPALES

Bibliothèque nationale

- Manuscrits français, acquisitions nouvelles 9366. Lettres de noblesse.
- Manuscrits français, acquisitions nouvelles 9368. Mémoire de Madec, 1780.
- Manuscrits français, acquisitions nouvelles 9369. Relation du siège de Pondichéry par Bellecombe, 1779.

Archives nationales

Fonds des colonies

- C² 163. Mémoire de Chevalier, 15 octobre 1781.
- C² 249. Mémoire de Chevalier, 26 juillet 1781.
- C² 256. Journal de voyage du Bengale à Delhi, par Modave, 1774-1776.
- D² C8. Officiers civils et militaires des colonies, 1772-1783.
- Asie, vol. 7. Mémoires et documents. Lettre de Chevalier à Castries, 18 mars 1782.

Archives du ministère des Affaires étrangères

- Carton Asie 17. Mémoire de Chevalier, 31 décembre 1783.

Archives de l'île Maurice

- OA 55, dossier 2, pièce 3. Lettre de Kerscao à Bussy, juillet 1782.

Archives du port de Lorient

- Rôles d'équipages et descriptions des navires.

Archives de la famille d'Amphernet

- Lettre de Madec au marquis de Tinténia, 25 juillet 1773.
- Lettres de Madec à Jean Law de Lauriston, Sartine et Castries, 1^{er} septembre 1775.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- BARBÉ (Emile). *Le nabab René Madec*. Paris, Félix Alcan, 1894. In-4°, 292 p.
- BESSON (Maurice). *Les aventuriers français en Inde*. Paris, Payot, 1932. In-8°, 248 p.
- COUÉ (Jean). *Le nabab du grand mogol*. Paris, Robert Laffont, 1971. In-8°, 248 p.
- FRAIN (Irène). *Le nabab*, roman. Paris, J.-C. Lattès, 1982. In-8°, 558 p.
- GLACHANT (Roger). *Histoire de l'Inde des Français*. Paris, Plon, 1965. In-4°, 342 p.
- LARNEUIL (Michel). *Roman de la bégum Sombre*. Paris, Albin Michel, 1981. In-8°, 405 p.
- LE BAIL (Albert). *René Madec*. Paris, Berger-Levrault, 1930. In-8°, 229 p.
- SAVINA (Jean). *Notre vieux Quimper*. Quimper, Ed. de la Société « Les amis de Jean Savina », 1951. In-8°, 311 p. (P. 153-163: Les attaches quimpéroises du nabab René Madec).

guerres en Bretagne

A.-H. DIZERBO

Une relation de la bataille de Camaret (18 juin 1694)

par Peregrine Osborne,
marquis de Caermarthen

Traduction et commentaires

La bataille de Camaret se situe dans le contexte de la politique d'acquisition des frontières naturelles de la France. Louis XIV se heurta à partir de 1689 à la coalition européenne connue sous le nom de Ligue d'Augsbourg. Au cours de cette guerre, qui dura jusqu'en 1697 et se termina par la paix de Ryswick, la France, grâce à l'organisation de son armée, fit face sur terre aux troupes des coalisés. L'Angleterre et la Hollande, déjà battues sur terre, désiraient s'opposer à une expansion qui les aurait ruinées si le commerce européen tombait entre des mains françaises en même temps que la ville d'Anvers : aussi, ne pouvant supporter une telle situation, elles transportèrent le théâtre des opérations sur mer.

La flotte française était concentrée à Brest, qui devint la base principale des opérations contre les flottes anglo-hollandaises ; les escadres qui en sortirent participèrent aux combats de Béziers, d'Irlande, de la Hague, avec des fortunes diverses. Mais, après la Hague, ce fut le désastre de la Hougue, d'ailleurs vengé au cap Saint-Vincent.

Dans ces affaires, les forces navales françaises s'amenuisèrent et le commandement fut obligé de se tourner vers une guerre de harcèlement. Grâce à ces dispositions, les pertes ennemies furent sensibles ; les flottes combinées ne pouvaient empêcher les corsaires de quitter les ports français, Brest en particulier, ce qui amena l'état-major anglais à monter, le 18 juin 1694, l'expédition contre Camaret : ce fut un échec. La flotte anglo-hollandaise s'en vengea en bombardant avec succès Dieppe le 12 juillet, Le Havre du 16 au 18, Dunkerque enfin le 24, donnant comme excuse le bombardement de Gênes par la flotte française en 1683.

La relation du marquis de Caermarthen, bien que connue depuis longtemps et souvent utilisée sans indication d'origine par les historiens, ne semble pas avoir été traduite intégralement en français.

Journal de l'expédition de Brest
par
le lord marquis de Caermarthen

Au lecteur

Mon lot dans l'expédition de Brest a été de me trouver à bord du navire de Leurs Majestés le *Royal William*, commandé par le marquis de Caermarthen, contre-amiral de l'escadre bleue. Je vis, à notre retour à Spithead, le journal de Sa Seigneurie alors qu'il l'expédiait à Sa Grâce le duc de Leeds (son père) ; je trouvais qu'il était si exact dans ses détails que je pensais que ce serait un service très utile à rendre au public que de l'imprimer ; j'en pris donc une copie que j'ai publiée ici, mot à mot, sans aucune espèce d'altération, et je fis un lever exact de la place et de la conduite de notre attaque (1).

Journal tenu à la mer entre le 29 mai et le 15 juin 1694,
[8 au 25 juin 1694, nouveau style]

avec la relation exacte et impartiale de notre dernière expédition
et de nos tentatives dans la baie de Camaret, près de Brest.

29 mai [8 juin] 1694. Ce jour nous eûmes un peu de vent variable du sud-sud-est tournant sur le compas. Ce matin, nous reçûmes le signal de mettre à la voile, mais, le calme s'établissant, il tourna court. Dans l'après-midi, le vent passa au nord-ouest avec des grains et, la nuit, il y eut de nombreux épars.

Le 30 mai [9 juin], vers 4 heures du matin, nous reçûmes l'ordre d'appareiller, le vent, du nord-nord-ouest, passa au nord-ouest. Nous mîmes à la voile, vers 10 heures, le Donnoze fut repéré au sud-ouest par l'ouest à 5 milles. A 8 heures du soir, les Needles étaient relevées au nord-ouest par l'ouest à 3 lieues ; nous avons porté au large toute la nuit.

Le 31 mai [10 juin], à 4 heures du matin, on relevait la haute terre de Saint-Alban à 3 lieues au nord environ. Nous avions peu de vent au nord-ouest ; vers 9 heures un conseil de guerre se tint à bord du *Britannia* (2) ; y assistaient :

M. Russel, amiral de la flotte,

Lord Berkeley, amiral de l'escadre bleue,

Sir Cloudesley Shovel, vice-amiral de l'escadre rouge,

(1) Ce journal, imprimé par les soins de Dixon, secrétaire de Peregrine Osborne, marquis de Caermarthen, lord Leeds au décès de son père, consiste en une brochure de 46 pages mesurant 193 x 145 mm, dont les caractères diffèrent, indiquant une impression hâtive succédant à une rédaction non moins hâtive. Nous devons au Dr A.C. Saunders, que nous remercions ici, la photocopie de l'exemplaire de la Bodleian Library d'Oxford ; il porte comme titre : *A journal of the Brest Expedition by the Lord Marquiss of Caermarthen, London, Printed for Randal Taylor, near Amen Corner, 1694.*

Les dates sont en ancien style : le calendrier grégorien ne fut adopté par les Anglais qu'en 1752.

(2) Vaisseau amiral de lord Russel ; ce dernier se sépara de la flotte le 5 juin, faisant route vers le détroit de Gibraltar.

le colonel Aylmer, vice-amiral de l'escadre bleue,
le colonel Mitchel, contre-amiral de l'escadre rouge,
le marquis de Caermarthen, contre-amiral de l'escadre bleue,
le capitaine Bing, plus ancien commandant près de l'amiral,
le lieutenant général Talmash,
le comte de Macclesfield,
Lord Cutts,
Sir Martin Beckman,
Les Hollandais Van Almonde, amiral,
Van de Putte, vice-amiral,
Schey, vice-amiral,
Vander-Goes, vice-amiral
Everten, contre-amiral,
le commandant Vander-Duten.

Il fut décidé : 1) que la flotte envoyée vers Brest ferait route au mieux pour l'anse de Camaret et y mouillera ; là les forces terrestres seraient débarquées immédiatement et la flotte resterait au mouillage jusqu'à ce qu'elle apprenne du lieutenant général Talmash l'état du fort situé à tribord et la nature des forces qu'il aurait pu rencontrer.

2) Que l'on prenait en considération d'entrer dans la rade de Brest, mais que l'on ne pouvait envisager cette opération que lorsque la flotte arriverait dans la baie de Camaret.

3) Qu'un pavillon rouge en tête du petit mât de hune de misaine et un coup de canon de l'amiral serait le signal convenu pour embarquer les troupes sur les petits navires et les embarcations, le haler-bas et deux coups de canon seraient alors le signal de déborder vers la côte.

Mais, en rejoignant le *Britannia*, il s'éleva un brouillard qui persista jusqu'au soir, où il fut balayé par une petite brise et, à 8 heures du soir, Portland se portait au nord-ouest par le nord à environ 3 lieues.

Le 1^{er} juin [11 juin]. A 4 heures du matin, Portland était relevé à 5 lieues au nord-ouest, le vent à l'ouest par le sud et, à 8 heures, le jusan établi, nous mouillâmes par 29 brasses. Portland se trouvait au nord 1/2 ouest à 4 lieues environ, le temps étant calme. A 2 heures de l'après-midi, nous mîmes de nouveau à la voile et, à 8 heures, le Start était relevé à l'ouest-sud-ouest 1/2 sud, à environ 6 lieues ; à 9 heures nous mouillâmes par 19 brasses avec une petite brise du nord.

Le 2 [12 juin], à 3 heures du matin, nous nous chargeâmes de toile, le temps était calme et, à 6 heures, le Berry Head fut relevé à l'ouest par le sud à 5 lieues environ ; à 9 heures et demie nous mouillâmes par 25 brasses, restant là jusqu'à 2 heures et demie de l'après-midi, puis nous levâmes l'ancre avec une forte brise du sud-ouest ; à 8 heures du soir, le Berry apparut à l'ouest-sud-ouest à 3 lieues, le vent étant au nord-ouest.

Le 3 [13 juin]. Nous eûmes du calme toute la matinée jusqu'à 7 heures, puis un petit vent de nord-ouest tournant à l'ouest et à l'ouest-sud-ouest. Au soir, nous reçûmes l'ordre de faire route à l'ouest par le sud pendant 3 lieues

et, à 8 heures du soir, au nord-ouest par le nord pendant 3 lieues, le vent étant alors au nord-ouest.

Le 4 [14 juin], à 4 heures du matin, le Bolt relevé au nord-ouest à 3 lieues, le vent à l'ouest-nord-ouest vint par la suite au sud-ouest par le sud. Le soir, le Bolt était au nord par l'ouest 1/2 ouest à 5 lieues et, à 8 heures, à la nuit, le Ram Head au nord-ouest 1/2 ouest à 5 lieues. Toute la flotte à ce moment faisait route à l'ouest.

Le 5 [15 juin]. A 4 heures, le vent au nord-ouest et le Ram Head passant à 37 milles par rapport à nous, nous nous séparâmes de l'amiral Russel avec 29 vaisseaux de guerre anglais et hollandais en ligne de file, outre les petites frégates, les brûlots, les canonnières, les navires légers, les transports, les embarcations et 5 galiotes à bombes, sous le commandement de lord Berkeley : l'amiral [Russel] avec le reste de la flotte faisant route au même moment pour le détroit [de Gibraltar], et nous, pour Camaret.

Le 6 [16 juin]. A 9 heures du matin, lord Berkeley convoqua un conseil de guerre (3) afin de se concerter, de donner des directives et de mettre tout en ordre pour que tout soit prêt pour le débarquement dans la baie de Camaret. 1) Il fut convenu de mettre à exécution les résolutions du conseil qui avait été tenu à bord du *Britannia* le 31 mai [10 juin]. 2) On résolut d'envoyer un lieutenant à bord de chaque bateau de débarquement pour commander les hommes. 3) On proposa de débarquer sans drapeaux, ce qui fut refusé.

Lord Cutts donna avis de débarquer tous les grenadiers, environ 600, un peu avant le reste des forces, au cas où l'ennemi serait retranché et qu'il fût décidé de l'attaquer, afin d'être en état de forcer ses retranchements ; il fut aussi décidé qu'avant de débarquer, un capitaine et 50 grenadiers pourraient aborder, afin de découvrir la position et la contenance de l'ennemi ; l'opinion de Sa Seigneurie était en effet qu'il ne fallait pas attaquer dans le cas où les retranchements seraient très forts et occupés par des troupes réglées ; il pensait qu'alors la chose serait impraticable, mais que, dans le cas où tous les grenadiers débarqueraient ensemble, le reste des forces devait être mis à terre immédiatement pour les soutenir.

Cet avis de Sa Seigneurie fut approuvé de tous, y compris le lieutenant général Talmash.

Conformément à ce qui avait été décidé, à savoir que tous les grenadiers seraient mis sur les bateaux de débarquement, lord Cutts offrit très honorablement ses services pour les commander, ce à quoi consentit le lieutenant général Talmash.

On débattit aussi à ce conseil si nous nous tiendrions dans la baie de Camaret cette nuit-là, bien qu'il fit nuit. Il fut convenu d'entreprendre de faire route vers la terre le soir et de continuer, autant que nous le pourrions,

(3) Ce conseil de guerre eut lieu au large des Pierres Noires le lendemain du départ de Russel. Cf. CH. DE LA RONCIÈRE, *Histoire de la marine française*, t. VI, Paris, 1932, p. 187 : Victoire de Vauban à Camaret, 18 juin 1694.

dans la nuit.

En conséquence nous mîmes à la voile et, vers 6 heures du soir, nous aperçûmes Ouessant portant au sud-est $1/2$ est à environ 7 lieues, mais à 10 heures il y avait tellement de nos transports, embarcations, sans compter plusieurs navires, si loin en arrière, que nous fûmes obligés de mettre en panne jusqu'à 3 heures le lendemain matin.

Le 7 [17 juin]. A 3 heures du matin nous mîmes à la voile, le vent au nord-nord-est. A 4 heures nous eûmes Ouessant à l'est-sud-est à 3 lieues. A midi l'abbaye de Saint-Mathieu se dessina au nord-est par l'est et, à 1 heure et demie, le jusant se faisant sentir fortement, nous fûmes obligés de mouiller à une lieue au sud-sud-est de la pointe de Saint-Mathieu par 20 brasses d'eau. A 5 heures, le flot étant établi, nous levâmes l'ancre à nouveau et entrâmes [dans la baie]. A 7 heures nous mouillâmes par 16 brasses entre les baies de Camaret et de Bertheaume (4).

Durant notre approche, le vent faiblissant, nous fûmes obligés de tirer deux bords avant d'atteindre le mouillage qui nous avait été désigné, nous fûmes reçus par des bombes venant de quatre points de la terre. La première venait de la pointe ouest de la baie de Camaret [Le Gouin] ; nos navires étant forcés en premier lieu de passer à proximité, le vent étant au nord-nord-est, plusieurs bombes nous furent tirées avant que nous ayons lofé et que nous nous soyons placés sur notre nouvelle route. Une fois sur cette route, parvenus très près de la côte nord, nous fûmes aussi reçus par plusieurs bombes provenant d'un vieux château perché sur une petite île, à toucher la pointe ouest de la baie de Bertheaume ; après avoir lofé de nouveau, comme nous nous apprêtions à mouiller, deux autres points, de chaque côté du goulet conduisant à la rade de Brest, l'un sur la rive nord, appelé pointe des Minous, l'autre sur la rive sud, appelée pointe des Fillettes [pointe de Cornouaille], à l'extrémité ouest de la pointe Espagnole, se mirent à jouer de leurs bombes contre nous, mais ces deux derniers points ne pouvaient les envoyer aussi loin que les deux premiers. Une fois mouillés, on continua à nous tirer des bombes de tous ces points jusqu'à 10 heures du soir, ce qui ne nous causa aucun dommage.

Un peu avant de mouiller, lord Cutts et moi convînmes de prendre place à bord de mon canot [le *Peregrine*] et d'aller explorer la baie de Camaret en emmenant avec nous sir John Jacobs, les capitaines Pitman et Hammond, M. Vanbrooke, etc., du *Royal William* ; au départ, nous passâmes au bord de lord Berkeley (5) où nous rencontrâmes lord Mohun et M. Wharton qui

(4) Bertheaume est appelé Bertram Bay. Voir N. TINDAL, *The continuation of Mr Rapin's History of England from the Revolution to the present times*, London, 1759-1763, 9 vol., t. II, p. 126-131 (vol. XIV of complete set of Rapin in 21 vol.).

A l'arrivée de l'escadre anglaise, un pavillon blanc au Minou, un pavillon rouge à la pointe Espagnole, rallient les troupes (LA RONCIÈRE, *op. cit.*, p. 190).

(5) Cet épisode est rapporté par P. Levot, *Histoire de la ville et du port de Brest*, Brest, 1865, t. II, p. 52. Cet auteur a eu connaissance de notre document.

Lord Berkeley était à bord du *Queen*.

désiraient aussi se joindre à nous. Nous étant bien placés dans la baie pour en avoir une bonne vue, nous fûmes chaudement canonnés par le fort de Camaret, mais à l'aide de quelques petits canons que nous avions à bord du canot et de sa bonne tenue à la voile, nous fîmes mouvement dans notre fumée pour nous retirer sans le moindre dommage.

Nous revînmes alors au bord de lord Berkeley et, après avoir rendu compte de la situation dans la baie et de l'emplacement de son château, si avantageusement placé pour défendre les plages de débarquement, on pensa qu'il serait convenable que deux vaisseaux d'environ 60 canons chacun devraient être envoyés au matin pour battre ce château ; lord Berkeley ordonna au *Monck* et à un vaisseau hollandais [le *Damiaten*], d'à peu près la même force, de se charger de ce travail (6).

Je pensais, ayant été sur place, que deux vaisseaux ne seraient pas suffisants pour couvrir nos embarcations contre le feu de ce fort lors de leur atterrissage, et qu'il fallait donc décider Sa Seigneurie à penser à envoyer un nombre suffisant de navires pour assurer la sécurité des bateaux de débarquement contre les coups du château, et aussi pour assister nos forces terrestres à leur débarquement en jouant du canon contre les troupes ennemies qui, nous avions de bonnes raisons de le penser, s'opposeraient fortement aux nôtres, les trouvant bien mieux préparées de toutes façons que nous nous y attendions, en mortiers, canons et hommes. Mais à toutes mes suggestions sur ce point, lord Berkeley se rapporta à la décision du conseil de guerre qu'il résolut de convoquer le lendemain matin à 3 ou 4 heures.

Le 8 [18 juin], au lever du jour, il y avait calme plat et tellement de brouillard que nous ne pouvions apercevoir que la moitié de la longueur de nos navires ; cela continua jusqu'entre 6 et 7 heures, moment où le jour s'éclaircit ; aussi le signal du conseil de guerre, comme celui de l'embarquement des troupes, furent-ils facilement aperçus ; au même instant nous vîmes, formés en ligne sur la hauteur à l'ouest de la baie, 14 escadrons de cavaliers ennemis, qui semblaient être des troupes réglées, étant tous très bien vêtus (7).

Entre 7 et 8 heures, le conseil de guerre, composé des amiraux anglais et hollandais et des officiers généraux des forces terrestres, s'était réuni. Après s'être concertés sur ce qu'il y aurait de mieux à faire pour la sûreté de nos forces à leur approche du rivage ennemi et pour couvrir leur débarquement, il fut résolu, comme je l'avais proposé à lord Berkeley la nuit précédente, d'envoyer trois frégates anglaises et trois frégates hollandaises en plus du *Monck* et du vaisseau hollandais mentionné plus haut, à qui on ordonna de battre le fort. J'offris mes services, ayant été la nuit précédente dans la baie et ayant examiné la position, ce qui fut accepté ; je désirais aussi que le lieute-

(6) J.C. DE JONGE, *Geschiedenis van het Nederlandsche Zeewezen* (Histoire de la marine néerlandaise), Harlem, t. III, 1860, p. 386. Trad. A.I.A. Outtier.

(7) Elles avaient cheminé dans le brouillard depuis Châteaulin d'où elles avaient été appelées par feux ou signaux flottants au moins depuis la veille (Cf. DE JONGE, p. 387).

nant général Talmash puisse envoyer quelques officiers aguerris de l'armée de terre pour m'accompagner afin que, lorsque nous serions à l'ancre dans la baie, ils soient capables de revenir assez rapidement pour lui faire le rapport de toutes les difficultés qui nous attendaient et d'indiquer pour chacun de nos navires une plage de débarquement convenable ; ils pourraient ainsi éviter au mieux ces difficultés et atterrir à l'endroit le plus propre, ce qui fut accepté ; le lieutenant général désigna M. Mountergis pour me suivre.

Sur tous les autres points, ce conseil de guerre confirma les résolutions du 6 juin [16 juin], à ceci près que, lorsque lord Berkeley hisserait un pavillon blanc en tête de mât de misaine, tous les navires, les petits vaisseaux et les embarcations, devraient faire route hors de la baie vers lui.

Avant la fin du conseil de guerre, plusieurs des embarcations et des bateaux à bord desquels se trouvaient les troupes de débarquement passèrent sur l'arrière de lord Berkeley ; le temps brumeux, puis le calme qui continuait, leur cacha ce rendez-vous si rapidement fixé vers 3 ou 4 heures.

Je désirais aussi que lord Berkeley, bien qu'il ait ordonné au *Monck* et au *Damiaten*, le vaisseau hollandais, d'avancer et de battre le fort avant que je ne fasse route avec les six autres vaisseaux, me donne la liberté de les disposer aux points les plus convenables, aucun des capitaines ne connaissant la configuration de l'endroit, parce que je pouvais ainsi revenir à temps pour ramener les six autres vaisseaux et les placer dans la position la plus avantageuse, ce qui me fut permis par Sa Seigneurie, qui trouva la chose convenable. Aussi, prenant congé, je mis ma marque sur le petit navire le *Charles Galley* ; il ne voulait pas, en effet, que je la hisse sur le *Monck* parce que j'aurais à prendre le plus grand soin de le flanquer des six autres frégates aussi convenablement qu'il serait possible pour couvrir nos forces de débarquement et gêner les forces ennemies, que nous avions les meilleures raisons de penser être retranchées à l'est de la baie, et aussi parce que si j'avais mis mon pavillon sur le *Monck* et que, si je l'avais rentré quand il aurait été absolument nécessaire de l'avoir sur un autre vaisseau pour conduire la division à son poste d'embossage, l'ennemi aurait été encouragé, il aurait pensé qu'il avait atteint un commandant de division ou qu'il nous avait fait plus de mal que dans la réalité.

Les six navires désignés pour entrer dans la baie étaient le *Greenwich*, de 54 canons montés, le *Charles Galley* de 32, le *Shoreham* de 32, le *Drakenstein* de 44, le *Wesep* de 32 et le *De Wolf* de 36 (8). Mais le *Greenwich* à bord duquel j'avais projeté de mettre ma marque, en raison de la négligence ou de la couardise du commandant Weyghman, ou pour ces deux raisons, désobéit, et ne m'approcha pas de la journée, la meilleure partie de la force anglaise de ce petit détachement resta ainsi en arrière.

(8) J.C. DE JONGE, *op. cit.*, p. 386. Le *De Wolf*, cap. Leyden à Leween, le *Wesep*, cap. Watercamp, le *Drakenstein*, cap. Jan Eramus, eut 7 tués et 47 blessés.

Sitôt hissé mon pavillon, je convoquai ensemble les cinq capitaines des frégates, qui me rejoignirent, et leur donnai à l'aide de la carte une aussi bonne description que je pus de la baie dans laquelle nous allions ; je leur désignai leurs postes et leur donnai mes instructions, leur ordonnant de me suivre à distance convenable, afin que je puisse revenir à temps, une fois que j'aurais embossé le *Monck* et le vaisseau hollandais pour battre le fort.

Quand je fus sur le *Monck*, il était environ midi ; je fis route de mon mieux vers la baie, mais le temps était si calme que je fus forcé de prendre des embarcations pour le remorquer. Aussitôt que nous fûmes un peu détachés de la flotte, l'ennemi commença à nous lancer à cadence rapide des bombes depuis la pointe des Fillettes et la pointe ouest de Camaret ; l'une d'elles, comme nous étions à 3/4 de mille de ce dernier point, éclata au-dessus de nos têtes, un gros éclat frappa la poupe et deux ponts et ressortit dans l'eau, passant à bâbord de la batterie, tuant deux soldats de marine de ma compagnie, blessant un troisième qui se trouvait à côté de moi. Bientôt après, il était une heure, une jolie brise surgit au nord-ouest, qui nous établit rapidement dans la baie.

Comme nous étions arrivés en longeant la pointe ouest, le fort de Camaret tira très rapidement sur nous ; nous étions forcés à ce moment de nous tenir le gouvernail droit dessus ; ses coups nous causèrent de grands dégâts ; il leur était possible de nous prendre en enfilade d'avant en arrière pendant un temps considérable ; il n'y eut pas de coup tiré à moins d'une demi-portée de canon et nous étions incapables de riposter, sauf avec nos pièces de chasse.

Après avoir été bien canonnés dans la baie, nous fûmes surpris par trois batteries tirant sur nous ; nous ne les avions pas repérées avant que nous fussions leur cible ; deux, quand nous entrions, étaient tribord à nous, l'une de trois canons, l'autre de cinq, une autre de six canons se trouvait sur notre hanche de tribord, à côté de l'église de Camaret (9).

Il y avait aussi une redoute assez haute en avant du fort et de l'église, qui avait cinq ou six canons montés de petit calibre. Quand le reste des vaisseaux arriva, il trouva toutes ces batteries extrêmement actives contre nous et je fus forcé de modifier mes premières intentions quant à leur disposition ; après avoir conduit le *Monck* et le vaisseau hollandais à l'endroit que je jugeais le plus propre pour battre le fort, il fut nécessaire que je passe moi-même à bord de chacune des frégates qui me suivaient, de placer certaines d'entre elles pour faire diversion à ces batteries et le reste aux endroits que je jugeais les plus convenables à ce moment-là pour défendre nos forces terrestres contre les coups de canon à leur approche de la côte afin d'exécuter notre plan contre les forces terrestres ennemies et de couvrir notre descente.

(9) L'église est la chapelle de Rocamadour. La carte de Levot, *op. cit.*, p. 54, indique une batterie de trois canons à l'angle sud de l'anse, une de deux canons au Gouin dit pointe du Couvent, orientée vers l'est ; il s'agit peut-être de batteries volantes.

Mais je n'avais pas plus tôt quitté le *Monck* que le vent passa au nord-est, ce qui me mit en difficulté pour exécuter mon plan ; mais en rassemblant la plus grande partie des embarcations et en remorquant un navire, puis un autre, je les déplaçais pour les disposer finalement de telle manière que je suis certain qu'ils appuyaient nos forces terrestres et gênaient considérablement l'ennemi, mais pas autant qu'ils l'auraient dû, le vent étant malheureusement passé de l'ouest à l'est.

Dès que nous fûmes à l'ancre, M. Mountergis, tout comme moi, constata que l'ennemi s'était retranché très avantageusement partout où il était possible de débarquer et qu'il y avait aussi un grand nombre de fantassins embusqués dans leurs tranchées, outre quelques troupes réglées à cheval. Etant dans la baie, nous vîmes tous ces escadrons, qui auparavant étaient masqués sur la hauteur à l'ouest, faire demi-tour aussi vite qu'ils le pouvaient vers la plage de débarquement désignée.

Dès que nous avons vu ces préparatifs gênants, M. Mountergis revint rapidement en informer le lieutenant général qui était alors avec le gros des forces de débarquement, alors assez avancées dans la baie, l'ordre leur ayant été donné dès que j'avais commencé à engager le combat (10).

Je pensais que nos forces avançaient vers la côte en grand désordre, j'ignorais pour quelle raison ; le lieutenant général Talmash, avec un petit nombre d'embarcations en pagaie, aborda sous un petit rocher sur la côte sud de l'anse, où elles échouèrent ; je ne vis aucun développement du débarquement ordonné que lord Cutts avait proposé et qui avait été adopté ; ayant beaucoup de troupes entre les mains et peu d'aide, j'étais obligé de me conformer à mes propres instructions ; je ne suis capable que de donner peu de renseignements sur ce qui s'est passé à la côte, si ce n'est que je vis les embarcations et les petits bateaux dans lesquels nos forces étaient embarquées battant en retraite, excepté celles qui avaient été rapidement clouées sur place et parmi lesquelles de nombreux hommes furent tués, d'autres faits prisonniers ; je vis aussi que d'autres hommes se jetèrent à l'eau pour se sauver et vins avec mon canot à 20 avirons tout près de la côte dans l'espoir d'en sauver quelques-uns avant qu'il ne se noient. En même temps, je pus examiner la disposition de cette petite anse (11) ; l'ennemi faisait alors feu roulant de toutes ses tranchées et de toutes les batteries construites à cette occasion et, bien que tirant à balle sur nous, il montrait dans le présent que pour lui c'était le signal de la victoire ; mais ainsi je découvris facilement comment il était réparti.

(10) La Roncière (*op. cit.*, p. 190) indique l'ouverture du feu le 18 à midi, et la présence de 41 vaisseaux et frégates, 14 brûlots et 2 galiotes ; de Jonge (p. 386) mentionne 36 vaisseaux et 5 frégates. Nous ne comptons que 37 vaisseaux et frégates, 9 brûlots et galiotes. L'ordre de bataille dénombre 46 navires de combat.

(11) Ces troupes comprenaient les 9 compagnies de lord Cutts, les régiments des colonels Venner et Hussey selon La Roncière (p. 190), soit environ 900 hommes d'après Tindal (p. 128) qui mentionne la marée descendante.

C'était une anse sablonneuse de 300 yards d'ouverture, d'un accès naturel facile, flanquée à droite et à gauche de forts ouvrages en terre et de canons : face à la mer il y avait un profond boyau de communication allant d'un ouvrage à l'autre, à moins d'une demi-portée de mousquet de l'eau.

Selon mon pauvre jugement en la matière, les préparatifs qui avaient été faits étaient tels, si l'on considère le grand nombre de fantassins et de cavaliers qui se trouvaient derrière ces ouvrages pour les garnir, qu'il aurait été tout à fait impossible, aurions-nous eu le double de forces, de donner suite à notre dessein.

Nos navires, depuis leur arrivée, une fois embossés dans la baie, tiraient vigoureusement sur l'ennemi depuis trois heures. Mais le fort de Camaret avait des murs si épais, nos hommes étaient si indisciplinés et si mauvais tireurs, que je pense que nous n'avons causé que peu de dommages à ce fort, bien que nous ayons obligé ses hommes à courir au-dehors par deux fois, et vu leurs officiers les ramener.

Mais quand nos hommes virent que les bateaux de débarquement étaient repoussés et forcés de retraiter, les batteries françaises tirant très vigoureusement encore sur eux, quelques soldats tombant à chaque instant, beaucoup étant tués ou blessés, un grand nombre des hommes des compagnies des vaisseaux, anglais et hollandais mêlés, coururent dans la cale du navire en dépit de tout ce que les officiers pouvaient faire pour les en empêcher.

Aussitôt que j'eus déposé les pauvres hommes que j'avais sauvés de la noyade, je revins à nouveau à bord du *Charles Galley* ; une demi-heure après, je vis le signal de rallier envoyé à tous les navires pour qu'ils sortent aussi vite que possible. La plus grande difficulté que j'eus durant cette action fut d'en exécuter cette partie, car presque tout leur gréement était haché, la plupart des mâts et des vergues étaient inutiles, il n'y avait aucun moyen de les protéger sauf en les remorquant avec un grand nombre d'embarcations ; nous n'en avions que très peu de laissées à notre petite escadre ; presque toutes étaient obligées de s'employer à assister les forces terrestres. Ces embarcations étant notre seul recours, tout retard pour les retirer ayant les conséquences les plus dangereuses, craignant qu'un officier subalterne ne soit pas obéi assez vite, j'allais moi-même jusqu'aux pinasses et aux barges évacuant les officiers de l'armée de terre et, après en avoir vidé plusieurs de leurs passagers, je fis forcer toutes les embarcations que je pus me procurer pour remorquer les navires au dehors, leurs équipages étant peu désireux de retourner dans un endroit aussi chaud. N'ayant pas assez d'embarcations pour remorquer deux navires à la fois, je les accostai d'abord au *Charles Galley*, qui était le plus avancé dans la baie, le plus embrouillé dans ses mâts, ses voiles et ses manœuvres et dont le gouvernail, ayant reçu un coup malheureux, avait été rendu inefficace.

Pendant ce temps, le *Shoreham*, dont le gréement n'avait pas été aussi endommagé que ceux des autres navires, aidé par deux ou trois embarcations, sortit de la baie, manœuvres claires. Après que j'eus remorqué le *Charles*

Galley assez loin pour être abrité par le rocher, à toucher la pointe ouest de la baie, je lui retirai toutes les embarcations, excepté trois, les ramenai au combat et les accostai au *Monck*. A ce moment le vaisseau hollandais que j'avais placé le flanc vers la petite baie où nos forces tentaient de débarquer, étant largement au vent du reste et ayant été peu endommagé, se trouvant à une plus grande distance du fort de Camaret et des batteries de la côte ouest, mit à la voile sans l'aide d'aucune embarcation. En conséquence, j'envoyai ses embarcations avec les autres embarcations hollandaises que je pus joindre, assister deux des autres navires hollandais qui se trouvaient à l'ouest de la baie et, en un temps très court, bien qu'ils fussent très embrouillés, je fis mouvement pour les sortir.

Le *Monck* avait levé l'ancre ; après avoir déchargé sa bordée sur le fort d'aussi près que je pus, les embarcations étant prêtes, je leur fis éviter son étrave hors de sa fumée aussi vite que possible ; celle-ci n'était pas plus tôt dissipée que l'ennemi, s'apercevant qu'il s'éloignait, tira, je pense, plus vigoureusement qu'il ne l'avait fait auparavant, sa proue étant dirigée vers le fort ; je ne sais quels coups il encaissa, le labourant en enfilade, en lui causant plus de dommages qu'il n'en avait eu auparavant ; il n'était pas très loin de l'ouest de la baie, le vent était à l'est-nord-est, ses voiles ne pouvaient servir, ses câbles de remorques, tous ses mâts de flèche, ses manœuvres, ses bastingages, son gouvernail, étaient tellement endommagés qu'il n'avait de gouverne que celle que lui donnait les embarcations, ce qui le fit mener si près de la côte que nous fûmes obligés de le faire remorquer autant qu'il était possible au vent, le laissant découvert aux coups du fort. L'ennemi, en le voyant, tira le plus rapidement possible, ses coups tombèrent si drus parmi les équipages que, décontenancés, ils cessèrent de remorquer et se mirent en désordre à l'abri du navire, ne réagissant pas à ce que pouvaient dire ou faire les officiers pour les encourager ; aussi je fus forcé d'aller avec ma propre embarcation et de remorquer au milieu d'eux afin d'éloigner le navire du rocher de la pointe qui était sous son vent et vers lequel il était entraîné très rapidement. J'étais depuis un moment parmi eux avant qu'un coup ne frappât en travers une embarcation sur ma droite, coup qui blessa un lieutenant et un homme et la coula presque ; peu après, un boulet arriva dans un bateau à ma gauche, près de moi, tua quatre hommes, en blessa deux, et le coula en un instant, ce qui découragea mes hommes qui cessèrent de nager et recommencèrent à se mettre à l'abri derrière le navire ; je fus forcé de tirer par deux fois au mousquet sur eux avant de pouvoir les remettre au travail.

Au milieu de ces difficultés, je fis mouvement pour tirer le *Monck* au clair de ce dangereux rocher et l'éloigner ; cependant il vint sur lui de près de la moitié de sa longueur ; s'il avait touché, il aurait certainement été perdu.

Après avoir mis le *Monck* à l'abri, hors de tout danger, il ne restait plus qu'un navire en arrière, un petit hollandais de 32 canons, le *Wesep*. Un peu avant j'avais demandé à plusieurs embarcations hollandaises de l'aider ; constatant qu'elles n'avaient pas obéi à mes ordres, j'y allais en personne, quand je vis deux embarcations poussant de son bord ; je nageai vers elles

pour savoir dans quelle situation se trouvait le vaisseau ; je trouvai dans l'une d'elles un enseigne anglais qui me dit que le commandant, tous ses officiers et ses hommes étaient tués, excepté ceux que je voyais dans les deux embarcations, que le navire avait 12 pieds d'eau dans la cale, et qu'il coulait. Il me dit aussi que la moitié de la compagnie à laquelle il appartenait avait été laissée à bord par hasard, tous avaient été tués, sauf lui, un tambour et un seul homme (12).

Voyant qu'il n'y avait pas de possibilité de sauver le navire, je vins aussitôt auprès de lord Berkeley qui était à bord du *Dreadnought* où le général Talmash avait été transporté en vue de son passage en Angleterre, pour soigner la blessure qu'il avait reçue à la cuisse ; la plupart des officiers généraux et des officiers d'état-major des forces terrestres y étaient aussi pour voir le lieutenant général. Lord Berkeley pensa qu'il était opportun de réunir le conseil de guerre pour voir ce qu'il y avait de mieux à faire et, sans faire le signal, il envoya chercher le reste des officiers d'état-major ; après une longue consultation, voici mot à mot ce qui en résulta :

Conseil de guerre des officiers d'état-major à la mer et des officiers généraux de terre tenu à bord du navire de Leurs Majestés le Dreadnought le 8 juin [18 juin] 1694 en rade de Camaret.

« Notre insuccès de ce jour sur la côte étant considéré, et le fait que l'ennemi était retranché presque dans chaque anse, il fut envisagé ce qu'il y avait de mieux à faire avec la flotte et les forces terrestres embarquées. On demanda au général Talmash s'il avait la possibilité de quelque tentative sur un autre endroit que Brest ; il répondit qu'il ne l'avait pas, mais il demanda s'il ne serait pas possible d'envoyer dans la rade de Brest une escadre de petites frégates avec des galiotes à bombes afin de bombarder la ville ; le conseil pensa qu'il n'y avait pas à l'envisager parce que l'escadre ne pourrait entrer sans un vent d'ouest, que le vent était maintenant à l'est, et qu'elle ne pourrait en ressortir sans un vent d'est ; aussi, à cause d'elle, nous serions obligés de rester ici aussi longtemps qu'elle y serait ; de plus ne sachant pas avec certitude quelles forces l'ennemi pouvait avoir à Brest, ce serait la mettre entre ses mains.

« On discuta alors du meilleur endroit où aller en quittant Camaret ; on tomba d'accord pour Spithead ; c'était la place la plus sûre pour débarquer nos soldats et pour réparer nos vaisseaux malmenés.

« Il fut également résolu de laisser deux vaisseaux et deux brûlots en dehors d'Ouessant pour informer tous les navires qui viendraient nous chercher de l'endroit où nous étions allés.

« Une autre raison pour ne pas envoyer les petites frégates avec les galiotes dans la rade de Brest était que l'une avait été coulée en battant le fort

(12) Le commandant Watercamp avait été tué, un lieutenant et 40 hommes étaient hors de combat, 67 hommes avaient été faits prisonniers (LA RONCIÈRE, *op. cit.*, p. 190) par les mousquetaires de M. de La Gondinière. Le vaisseau fut renfloué après le combat.

et que la plupart des autres étaient à présent hors de service.

« Il fut décidé de mettre à la voile le lendemain au lever du jour, vent et temps permettant ».

Berkeley	Fran. Almonde	P. Vander-Goes
Clou. Shovel	Car. Vander-Putt	Talmash
Caermarthen	Jills Schey	Macclesfield
		Cutts

A la fin de cette consultation chaque officier retourna à son bord.

Dans cette action, tous les capitaines anglais et hollandais qui commandaient les navires venus dans la baie de Camaret firent route par leurs propres moyens avec le plus grand courage, particulièrement le capitaine Warren, commandant le *Monck*, qui non seulement montra qu'il était un homme d'une bravoure extraordinaire, mais encore se comporta aussi bien que possible pour un commandant.

En cette occasion, la plupart des volontaires embarqués sur le *Royal William* m'offrirent leurs services ; je les acceptai ; ils se conduisirent tous extraordinairement bien et me furent d'une grande utilité, en particulier M. Vanbrooke, le capitaine Chasseloup, M. Bonard et M. Dixon, mon secrétaire.

Durant toute cette action, M. Vanbrooke se tint près de moi et fut extrêmement utile pour ses avis et autrement.

Le capitaine Chasseloup, avec moi à bord du *Monck* et du *Charles Galley*, fut souvent forcé de faire à la fois le service de lieutenant et de maître d'équipage ; sans lui (il connaissait particulièrement bien l'endroit) je n'aurais pas été capable de poster les navires aussi judicieusement que je le fis.

Le *Charles Galley* n'avait qu'un lieutenant à bord, un être si stupide qu'il était absolument inutilisable : MM. Bonard et Dixon furent obligés de pallier ses défauts, avec tant de courage et d'habileté que, sans eux, le capitaine n'aurait eu aucune aide et que le navire aurait été plus désarmé qu'il ne le fut.

M. Shewell, mon chapelain, qui m'accompagna en cette occasion, était très utile, montrant une grande bravoure, donnant de bons conseils, et par là encourageant grandement les matelots.

Théophile Hodgson, mon plus ancien lieutenant, m'accompagna volontairement dans mes allées et venues ; nous en avons beaucoup apprécié les services ; outre ceux qu'il fit en général, alors qu'il était difficile de trouver des gens du *Monck* voulant bien les entreprendre, il s'était lancé d'un saut sur le câble d'ancre et, par ce moyen, il en présenta le flanc portant vers le fort ennemi, tirant le navire en dehors, il fit le travail de plusieurs officiers et celui d'un simple matelot durant toute l'action ; il ne montra pas seulement qu'il

était un homme extraordinairement fort, mais encore qu'il avait une activité merveilleuse.

M. Ripley, le maître d'équipage du *Royal William*, était aussi avec moi ; après que le maître du *Monck* fut tué, il fit son devoir et fut d'un grand secours pour nous, sauvant le navire.

Deux jeunes gentilshommes nommés Tankard et Trow furent aussi très efficaces à bord du *Monck* durant le combat, mais le dernier eut la mauvaise fortune d'avoir la jambe enlevée lors du tout dernier coup qui frappa le navire ; il en mourut en trois ou quatre heures.

Les trois navires anglais et les quatre navires hollandais qui se trouvaient sous mon commandement ont perdu environ 400 hommes. Je ne sais pas exactement quelles sont les pertes que les forces terrestres ont supportées, mais on raconte qu'entre tués, blessés et prisonniers, elles sont de 700 hommes environ (13).

Le 9 juin [19 juin], conformément aux résolutions du conseil de guerre tenu la nuit précédente, nous mîmes à la voile à 5 heures du matin, le vent à l'est-sud-est et nous sortîmes de la baie. Le soir, nous avions la pointe de Fountain Head (14) au sud-sud-est à 4 lieues, nous fûmes encalminés jusqu'à 6 heures du soir, puis une brise du nord-est s'éleva à 8 heures, la pointe sud d'Ouessant se trouvant au nord par l'ouest à 4 lieues.

Le 10 juin [20 juin], à 4 heures du matin, Ouessant était relevé au sud-est par le sud à environ 5 lieues, le vent à l'est par le sud virant au sud-est, plusieurs navires en vue furent reconnus pour être les galiotes à bombes et les transports que nous avions si longtemps attendus : il y eut à leur sujet un conseil de guerre où on se demanda si les résolutions du conseil précédent seraient modifiées du fait de leur arrivée, ce qui fut résolu par la négative ; aussi fîmes-nous route sur Spithead ; à 8 heures du soir nous avions Ouessant au sud par l'est 1/2 est, distant de 9 lieues.

Le 11 juin [21 juin]. Léger vent de l'est-sud-est au sud, inclinant au calme. Bien que nous ayons pris le départ la nuit dernière, nous sommes allés au nord-est à 17 milles, la latitude calculée étant de 49° 18', le départ ayant eu lieu à 4 milles est d'Ouessant, qui est au sud 1/2 ouest à 38 milles.

Le 18 juin [22 juin]. Temps couvert, pluvieux, soufflant dur toute la journée, vent de l'est-sud-est à l'ouest-sud-ouest revenant au sud-est. Notre route sur un bord, compte tenu de tous les embarras est nord-est 1/2 nord 52 milles, différence de latitude 40, distance méridienne 32 milles, latitude

(13) Il fut fait 546 prisonniers qui furent dirigés sur Crozon d'après une mention sur la carte jointe au journal, 80 firent un détour par Brest selon la *gwerz* retrouvée par Y. Tanneau (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXXV, 1959, p. 45) ; H. Binet, *infra*, p. 120. Le nombre des tués aurait été de 1200 sur le *Charles Galley*, le *Monck* et le *Shoreham* ; Tindal (*op. cit.*, p. 129) mentionne 400 marins tués, le reste pouvant être des soldats.

(14) La pointe du Raz (de Fontenay) ou Feunteun Aod.

calculée 49° 58'. Distance méridienne d'Ouessant 36 milles à l'est portant sud-sud-ouest 1/2 ouest 28 lieues et 2 milles. Environ 4 heures de l'après-midi, nous établissons les perroquets portant et vîmes à bâbord amures jusqu'à onze heures puis nous portâmes encore vers l'est et, comme nous portions, un navire courut sur notre bord, déchira notre basse voile de misaine, emporta notre mât de hune, cassa sa propre vergue de civadière avec laquelle pendit l'étamine de notre propre basse voile, qui plongea alors par-dessus bord. Il perdit aussi sa voile de hune du mât de flèche et ainsi se trouva clair.

Le 13 juin [23 juin]. A 6 heures du matin nous vîmes le Bolt à 4 lieues au nord de nous, à 8 heures le Start portant de la même manière, à la même distance, le vent au sud-ouest, beau temps, virant à l'est-sud-est. A 8 heures du soir le Bec de Portland portant au nord-est par l'est à environ 4 lieues, puis vinrent à nous le *Surlings* et le *Newport*, deux petites frégates allant vers la Nouvelle-Angleterre. Il y eut peu de vent la nuit suivante.

Le 14 juin [24 juin]. A 4 heures du matin le Bec de Portland se porta au nord-nord-ouest à 5 lieues de distance, vent au sud-ouest, jolie petite brise. A midi nous avions les Needles au nord 1/2 est, à environ 3 lieues dans la soirée. Temps tantôt calme, tantôt petite brise de l'est-sud-est. Nous fîmes route jusqu'à ce que le flot soit établi et mouillâmes par 12 brasses à minuit, relevant le Donnoze au nord par l'ouest et Cul. Cliff au nord par l'est.

Le 15 juin [25 juin]. A 6 heures du matin, nous appareillâmes, ayant au sud-ouest un joli vent frais et, à 10 heures et demie, nous jetâmes l'ancre dans la rade de Sainte-Hélène par 17 brasses où nous nous amarrâmes, le Jilkiker au nord 1/2 ouest et la pointe de Sainte-Hélène au sud-ouest.

Lord Berkeley, durant cette expédition, a subi une grande quantité d'ennuis inhabituels du fait des troupes embarquées, ce qui n'empêche pas que, et par ses avis dans les conseils de guerre, et par le suivi des ordres que Sa Seigneurie a donnés méthodiquement, il s'est comporté selon moi avec la retenue et la prudence que l'on pouvait attendre d'un gentilhomme dans cette situation.

Le lieutenant général Talmash, le comte de Macclesfield, lord Cutts et tous les officiers des forces terrestres ont montré tout l'allant et toute l'aisance imaginable pour parer à tout ce qui était possible en cette occasion.

Autant que je puisse le savoir, il n'y eut pas d'officier de renom de tué dans cette action, mais M. Lamotte (15) et le lieutenant général Talmash moururent, ce dernier le jeudi suivant le jour de la blessure qu'il avait reçue à la cuisse ; il y eut aussi plusieurs capitaines, etc., tués ou faits prisonniers ; j'en ignore les noms.

(15) Le colonel de La Motte était un ingénieur protestant français passé à l'ennemi à Mayence (LA RONCIÈRE, p. 190).

ANNEXES

LES RÉPERCUSSIONS SUR LA POPULATION

Il n'est pas sans intérêt de savoir quelles furent les répercussions de l'affaire localement. A l'époque, la paroisse de Crozon comptait environ 1200 communiants (16), celle de Camaret peut-être 400, agglomérée en grande partie sur le port ; la paroisse, très exiguë alors, ne compte que sept villages. Les sources sont minces, l'excellente étude de Binet (17), généralement passée sous silence par les auteurs, parle peu de la population.

Les premiers bruits de guerre circulent au début de juin, quand les troupes se concentrent autour de Brest ; le 7, les bans et arrière-bans de Cornouaille sont convoqués à Quimper pour y être passés en revue par Vauban, selon Fréminville, plus vraisemblablement par le colonel marquis de Névet, de Locronan, ou son lieutenant ; ce jour-là Vauban était à Brest ; ces troupes comptent 11 compagnies appartenant à 27 paroisses ; on y relève la présence de plusieurs nobles de la presqu'île : René de Moelien, sieur dudit lieu, en Plonévez-Porzay, de Gouandour, capitaine général garde-côte ; Jacques Le Gentil, sieur de Quélern, dont le manoir abritera le quartier général ; Philippe de Kerleuguy, sieur de Poulpatré, ancien sénéchal de Crozon ; Alain Jacob, sieur de Kerigou ; Guillaume Poulmic de Grand'Isle, un cadet de cette maison ; Corentin de Goulhezre, sieur de l'Isle, en Argol, lieutenant de vaisseau, capitaine de compagnie franche, qui habite Lanvagen ; Pierre Henry, de Kerhouantenan ; le sieur Anquer, de Parcpoullic, en Cuzon, de Penandreff. Tous furent gardés sous les armes et dirigés sur Crozon d'où ils seront renvoyés après l'action, le 20 juin.

Informé par un service de renseignement actif, Vauban venait de quitter la côte de Crozon quand l'alerte fut donnée par le canon d'Ouessant le 16 au soir ; la population avait été évacuée, les registres de catholicité ne portent aucun acte du 16 au 19.

Le 17 au matin arrivait d'Ouessant un « bâtiment d'avis » confirmant la nouvelle de l'approche de la flotte anglo-hollandaise. Vauban avait passé la journée des deux côtés du goulet avant de regagner Brest le soir ; il se trouvait le 18 au fort du Léon (le Mengant) ; son aide de camp, M. de Saint-Pierre, ex-major de la marine, vint lui faire son rapport à Brest dans la soirée ; le 19, Vauban est encore à Brest, dans l'ignorance où il est des intentions de l'ennemi (18).

Lors du combat, d'après les relations, les retranchements de Trez Rouz étaient garnis de deux compagnies franches de la marine et de miliciens, la cavalerie de Duplessis étant massée derrière. Les troupes réglées furent engagées les premières, d'où la perte des lieutenants de vaisseau de Benoise et de La Cousse ; la cavalerie fit le reste ; après cette attaque, les milices, marchant à leur tour, se débandèrent pour piller, nous dit Vauban, sur les lieux le 20, qui écrivait, le 21, qu'elles récupérèrent un armement qui leur manquait, mirent le feu à sept doubles chaloupes : « il y a tel paysan qui était à demi-nu, qui à présent a des plumes sur sa tête, avec des habits rouges galonnés, c'est la plus plaisante figure du monde à voir » ; il est douteux que les

(16) A. CROIX, *La Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, 1981, t. I, p. 141.

(17) H. BINET, *La défense des côtes de Bretagne au XVIII^e siècle*, Vannes, 1914, 266 p. (p. 97-133) [Extr. de *Revue de Bretagne*, novembre 1910 et mars-avril 1911]. Reproduit les relations de l'intendant Béchameil de Nointel, Th. Jefferys et de Saint-Pierre.

(18) Chevalier DE FRÉMINVILLE, *Antiquités du Finistère*, Brest, 1835, t. II, p. 423. — H. BINET, *op. cit.*, p. 99, 101, 111, 113, 114, 126, 148.

femmes des gardes-côtes aient massacré les prisonniers (19) ; ceux-ci furent presque tous dirigés sur Crozon et, le 21, le régiment de Duplessis-cavalerie les escorta jusqu'à Nantes ; ils furent échangés contre des matelots français prisonniers, le 12 juillet suivant (20).

Les troupes échelonnées en profondeur continuèrent à affluer pendant plusieurs semaines et, par précaution, l'effort militaire ne se relâcha pas pendant une année.

Simultanément la propagande se déchaîna, des chansons furent composées sur avis du commandement, répandues dans les corps de troupes et, par eux, dans la population. Toudouze donne le texte d'une chanson « sur l'air de La Rochelle » qui fait allusion à ce combat ; une chanson bretonne a été découverte depuis par Y. Tanneau à Lestrédiagat : elle appartient à un genre qui s'est perpétué jusqu'à une époque récente et dont on connaît de nombreux exemples (21).

Une première relation historique de ce fait d'armes a été donnée par Levot en 1865, La Villemarqué lui a consacré huit vers en 1867, Mellinet a commenté et publié le journal de Jamain en 1878, La Borderie a repris ces auteurs en 1882 et en 1913 ; les derniers récits sont ceux de la Roncière en 1932 et du P. Grégoire Ollivier, inspiré de Jamain, en 1976 (22).

De nos jours, les seuls témoins de la bataille sont le clocher décapité de la chapelle de Rocamadour, qui dut aussi perdre ses vitraux dans l'affaire (23), et le vitrail moderne de l'église de Camaret, réalisé d'après un carton de Jim Sévellec.

Cette affaire, qui dura au total une grande journée, n'a pas l'importance de la bataille qui avait opposé dans la région Anglais et Français aux Espagnols un siècle auparavant ; les dispositions militaires qui y furent prises par Vauban ont servi de base à toutes celles qui se sont succédé dans la région jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

(19) H. BINET, *op. cit.*, p. 119, 122, 124, 125. — J.-B. DELAPORTE, *Recherches sur la Bretagne*, Rennes, 1819, t. I, p. 423.

(20) CAERMARTHEN, *op. cit.*, carte. — H. BINET, *op. cit.*, p. 120, 123.

(21) G. TOUDOUZE, *La défense des côtes de Dunkerque à Bayonne au XVII^e siècle*, Paris, Chapelot, 1900, XVI-376 p. (thèse). — G. TOUDOUZE (et Y. TANNEAU), *La victoire de Camaret le 18 juin 1694 et la poésie populaire bretonne*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXXV, 1959, p. 29-66. — P.-J. NÉDÉLEC, *Petit commentaire linguistique*, *ibid.*, p. 67-74. — ID., *A propos du poème breton sur la victoire de Camaret en 1694*, *ibid.*, t. LXXXVI, 1960, p. 3-11. — J. OLLIVIER, *Catalogue bibliographique de la chanson populaire bretonne sur feuilles volantes*, Quimper, 1942, LXVI-452 p., *passim*. — G.-G. TOUDOUZE, *La presqu'île de Crozon*, La Baule, 1947, 206 p. (p. 81).

(22) P. LEVOT, cf. *supra*, n.5. — Th. DE LA VILLEMARQUÉ, *Barzaz Breiz*, Paris, 1867, p. 337. — E. MELLINET, *Descente des Anglais à Camaret*, dans *Mélanges de la Société des bibliophiles bretons*, 1878, t. I, p. 207-214. — A. DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, Rennes, 1913, t. V, p. 565-567. — Ch. DE LA RONCIÈRE, *op. cit.*, cf. *supra*, n.3. — P. Grégoire OLLIVIER, dans L. CALVEZ, *La presqu'île de Crozon*, Paris, 1976, p. 121-124.

(23) Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 2053, 1684.

ORDRE DE BATAILLE

Les Anglais faisant route à bâbord amures, les Hollandais à tribord amures (24).

Brûlots et petites frégates		Canons	Vaisseaux	Hommes	Canons
Hollandais :					
<i>Zelt</i>		46	<i>Westvriesland</i>	450	88
<i>Deharder</i>			<i>Koning William</i> ⁽¹⁾	530	90
			<i>Zeirick Zee</i>	325	60
<i>Drakenstein</i>		44	<i>Captain Genera</i> ⁽²⁾	500	86
<i>Wesep</i>		32	<i>Stol. Muyden</i>	400	72
<i>Wymberg</i>			<i>De Unie</i>	550	94
<i>Etna</i>			<i>Damiaten</i>	210	50
<i>De Wolf</i>		36	<i>Munikendam</i>	375	70
<i>Keuroorstin van Brandenburg</i>			<i>Wassanaar</i>	300	60
			<i>Prinses Maria</i> ⁽³⁾	500	92
			<i>Cheuwirsten</i>	500	94
(Total)		158		4640	856
Anglais :					
<i>Hawk</i>	Brûlot		<i>Suffolk</i>	340	60
<i>Charles</i>	<i>id.</i>	3	<i>Greenwich</i>	280	54
<i>Blaze</i>	<i>id.</i>	4	<i>London</i>	730	100
<i>Syam</i>	Navire hôpital	1	<i>Royal William</i> ⁽⁴⁾	780	106
<i>Shoreham</i>		32	<i>Hope</i>	460	70
<i>Charles Galley</i>		32	<i>Dreadnought</i>	400	60
<i>Mercury</i>	Aviso	3	<i>Monck .</i>	340	60
<i>Bristol</i>	Navire hôpital		<i>Royal Katharine</i>	540	80
<i>Roebuck</i>		3	<i>Queen</i> ⁽⁵⁾	780	100
<i>Speedwell</i>	Brûlot	2	<i>Dutchess</i>	660	90
<i>St Paul</i>	<i>id.</i>	1	<i>Edgar</i>	445	66
<i>Crescent</i>	<i>id.</i>	2	<i>Swiftsure</i>	420	66
<i>Dispatch</i>	Brigantin	3			
<i>Shark</i>	<i>id.</i>	3	<i>Lyon</i>	340	60
<i>Discovery</i>		3	<i>Captain</i>	460	70
<i>Owners Love</i>			<i>Neptune</i> ⁽⁶⁾	730	94
<i>Machine</i>	<i>id.</i>		<i>Vanguard</i>	660	90
<i>Joseph</i>	<i>id.</i>		<i>Sterling Castle</i>	460	70
<i>London Merchant</i>	Navire hôpital		<i>Defiance</i>	400	62
			(Total)	13785	1910

Hollandais : (1) Vice-amiral Van de Putte. (2) S.B.N. Van der Goes, lieutenant amiral. (3) Vice-amiral Schey.

Anglais. Escadre bleue : (4) Contre-amiral Caermarthen. (5) Amiral colonel Aylmer. Escadre rouge : (6) Vice-amiral Shovel.

(24) L'orthographe des noms de personnes et des navires a été rétablie à l'aide du texte et de J.C. De Jonge, *op. cit.*, p. 38 à 389, 744.

Levot (*op. cit.*, p. 54) note l'existence d'un vaisseau du nom de *Richemond* que nous ne retrouvons pas sur cette liste. D'après Jefferys (dans H. BINET, *op. cit.*, p. 115), il aurait abandonné son poste avant l'embossage.

GEORGES-MICHEL THOMAS

L'occupation prussienne en Bretagne en 1815 et le rôle du Finistère

A la suite des échecs des troupes napoléoniennes, lors de la campagne de France, Paris capitule le 3 juillet 1815. On estimait alors à un million les soldats étrangers (Prussiens, Autrichiens, Anglais...) stationnés sur notre territoire. Le traité de Paris de 1815 devait, plus tard, préciser que cette occupation durerait cinq années et que le gouvernement français aurait à payer une indemnité de 700 millions, le montant des recettes d'une année budgétaire normale. Le 24 juillet 1815, les vainqueurs signalaient au gouvernement royal les lignes de démarcation des diverses armées occupantes, chaque territoire délimité ayant à sa tête un gouverneur militaire.

Il allait appartenir aux Prussiens d'occuper une partie de la Bretagne : une partie seulement, car furent réellement occupés : le département de l'Ille-et-Vilaine en entier, les arrondissements de Nantes, Ancenis et Châteaubriant en Loire-Inférieure, l'arrondissement de Dinan dans les Côtes-du-Nord.

Selon le général chouan Louis de Sol de Grisolles, qui se disait maréchal de camp général pour le roi dans les trois départements de Bretagne (Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord), le général prussien Taventzien (1), commandant en chef du 6^e corps, lui avait, dans une lettre, fait savoir que le Morbihan ne serait pas occupé. La lettre mérite d'être citée : « La demande que vous m'avez faite, Monsieur le général, de ne pas faire pénétrer les troupes sous mes ordres dans les cantonnements occupés par l'armée royale de Bretagne, est trop juste pour que je ne doive y consentir avec beaucoup de plaisir. Les services que la dite armée a si glorieusement rendus pour la cause commune et la conduite qu'elle a tenue ont été justement appréciés des alliés » (2).

En fait, le Finistère échappait à Grisolles, n'ayant pas été touché par la « petite chouannerie » de 1815. Le chef chouan Julien Guillemot avait bien

(1) L. VIGNOLS, *Les Prussiens dans l'Ille-et-Vilaine en 1815*, dans *Annales de Bretagne*, 1892-1893, t. VIII.

(2) J. SAVINA, *Notre vieux Quimper*, Quimper, 1950, in-8°, 311 p. (Quimper menacé d'une garnison prussienne [août-septembre 1815], p. 269-273).

fait une incursion dans le département jusqu'à Motreff, Carhaix et Saint-Hernin, se heurtant ensuite à la résistance de Châteauneuf-du-Faou; il avait même poussé en vain jusqu'à Plougouven, près de Morlaix, pour tenter de galvaniser des partisans. Il dut retourner dans le Morbihan sans avoir grossi son effectif (3).

De son côté, Du Breil de Pontbriand, chef chouan également, mais des Côtes-du-Nord, déclarait être intervenu près du général Wrangel, ce qui n'aurait amené que l'occupation de l'arrondissement de Dinan (4).

Le préfet du Finistère, Huchet de Cintré, nouvellement nommé (5), était persuadé, lui aussi, d'avoir sauvé son département de l'occupation prussienne. Il avait reçu la visite d'un colonel de l'état-major prussien, dépêché par le général commandant le 6^e corps. L'entretien terminé, il assurait lui avoir dit, en guise d'adieu: « Dites à votre général que je connais mes belliqueux compatriotes pour avoir fait la guerre avec eux contre la République qu'ils détestaient, malgré ses nombreuses victoires sur l'Europe coalisée, mais qu'ils détestent encore plus les étrangers; que ces hommes de fer qui ont survécu à notre gigantesque guerre civile dont le bruit a retenti en Europe sont encore tous armés et s'entendraient, au besoin, avec les républicains et les partisans de l'Empire pour que leur pays devienne votre tombeau, soyez sûr qu'il en resterait peu d'entre vous pour porter la nouvelle de votre désastreuse tentative... » (6). Le maire de Quimper, Victor Lambert, dépêché à Rennes auprès du général Taventzien, le 15 septembre, par le préfet, revint rassuré quant à l'occupation.

Mais n'est-ce pas plutôt la crainte d'une trop grande dispersion des troupes, rendues aussi vulnérables, ou encore une question de communications qui contraignirent Taventzien à limiter les zones occupées? Cet officier général ne disposait en effet que de 33 500 hommes et de 7800 chevaux pour occuper toute la province. Toujours est-il que son intention première était d'installer dans le Finistère 8000 hommes et 2000 chevaux. Puis, se ravisant, il consentait à concentrer ses troupes dans la région de Rennes à la condition que le département du Finistère fournisse, sous trois jours, la quantité de vivres et de fourrage demandée, « quantités considérables » devait reconnaître le préfet Cintré.

Prussiens en Bretagne

Le 5 septembre 1815, le 6^e corps prussien entrait en Bretagne. Tandis que la première colonne de la 23^e brigade du général De Horn, forte de 8000

(3) R. GRAND, *La chouannerie de 1815*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1941, t. XXI, p. 3-272.

(4) H. CORBES, *Les Prussiens dans les Côtes-du-Nord en 1815*, dans *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1955, t. 84, p. 133.

(5) Constant Marie Huchet de Cintré, ancien émigré (Rennes, 27 mars 1775-1861). Nommé préfet du Finistère le 28 juillet 1815. En place jusqu'en 1819.

(6) Voir A. LE BIHAN, *Les préfets du Finistère*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1962, t. LXXXVIII, p. 319.

hommes et de 1400 chevaux, après avoir passé Fougères et Vitré, obliquait sur Nort, Ancenis et Nantes, atteints les 9, 10 et 11 septembre, la seconde colonne, après Vitré, parvenait à Blain et La Roche-Bernard, les 12 et 13.

La 21^e brigade du général Larische (6000 hommes et 8000 chevaux) dirigeait sa première colonne sur Bain et Chateaubriant (9 septembre) et sa seconde vers Ploërmel et Redon, touchés le 12.

Quant à la 22^e brigade du général Cobenthal (8500 hommes et 1800 chevaux), elle était à Rennes le 10 et entendait y cantonner.

La première colonne de la cavalerie de réserve (3000 hommes et 3000 chevaux en tout) alla, le 11 septembre, stationner dans la région de Saint-Aubin-du-Cormier, la seconde s'installant le 14 à Blain.

Enfin, la 24^e brigade du général Wrangel se partagea entre Dol, atteint le 13, et Broons et Lamballe (le 14), le général, quant à lui, préférant résider à Dinan.

Mais ces informations, livrées par le haut commandement prussien, ne furent pas suivies à la lettre, le Morbihan échappant à l'occupation.

Pour payer celle-ci, le gouvernement avait fixé pour chaque département la somme à récupérer en contribution extraordinaire: Ille-et-Vilaine, 1 330 000 francs; Côtes-du-Nord: 1 200 000 francs; Loire-Inférieure: 1 800 000 francs; Finistère: 800 000 francs; Morbihan: 400 000 francs.

Dès son arrivée en Bretagne, le général comte de Tavantzien avait fait placarder une proclamation bilingue, en français et en allemand (7), déclarant que: «Ce n'est pas comme ennemis que nous entrons chez vous... Soyez tranquilles, restez dans vos villes et vos villages, personne ne sait mieux apprécier votre généreux et héroïque dévouement pour la cause de votre Roi que l'Armée prussienne. Confiez-vous à moi, je ferai observer ma sévère et ferme discipline... Bretons! Je compte sur vous...». Il termine en faisant appel à la loyauté et à l'empressement des Bretons pour recevoir ses troupes, «en les traitant en amis», mais il achève son message par des menaces non déguisées, dans le cas où...

Réquisitions en Finistère

Une seconde affiche fut collée sur les murs finistériens, signée, celle-là, du préfet Cintré. Elle stipulait que, sous trois jours, le lieutenant-général Tavantzien demandait: 480 000 livres de pain, 240 000 livres de viande fraîche, 15 000 livres de sel, 45 000 livres de riz, 99 000 livres de fèves, lentilles et autres légumes secs, 45 000 livres de beurre ou lard, 240 000 litres de bière, 110 000 livres de vin, 24 000 litres d'eau-de-vie, 15 000 livres de tabac à fumer, 60 000 boisseaux d'avoine et 360 000 livres de foin et autant de paille (8).

(7) Arch. dép. du Finistère, série R, non classée.

(8) *Ibid.*, *id.*

Afin de financer ces réquisitions, le préfet signa, le 14 septembre, un arrêté prévoyant, pour les Finistériens, une contribution égale au montant de la contribution personnelle et mobilière de l'exercice 1815, le recouvrement étant prévu pour le 5 octobre.

Pour arrêter les dispositions nécessaires aux fournitures des réquisitions, le préfet réunit, le 14 septembre 1815, la commission suivante: Le Bastard, conseiller général (9), Kergos, conseiller de préfecture, Rozaven, Eloury (10) aîné, négociant, Le Déan (11), Roussin (12) propriétaires, Sauvinet, receveur général, Mazabeil, directeur des contributions (13), Bilhon, négociant (14), Victor Imbert, maire de Quimper (15). Après que Sauvinet eut accepté de faire une avance de 125 000 francs sur ses fonds personnels, à 1 %, la commission suivante fut formée: Le Déan, Bilhon, Sauvinet, de La

(9) Pierre Le Bastard de Mesmeur. Le préfet Miollis lui consacre la notice suivante: «Précédemment lieutenant de l'amirauté de Cornouaille et juge dans différents tribunaux civils. Actuellement, juge au tribunal de première instance de Quimper et membre du conseil général... Moral et attaché au gouvernement. Marié, deux garçons aux études. Agé de 56 ans, M. Le Bastard se distingue par une grande application à ses devoirs. Son extrême délicatesse le fait longtemps hésiter avant de se prononcer. Il s'honore par sa conduite exemplaire envers son épouse qui, quoique jeune encore, est entièrement paralysée depuis dix ans» (1809).

(10) Guillaume Eloury. Toujours selon Miollis: «A la tête d'une manufacture de faïence. Négociant propriétaire, membre du conseil municipal. Revenus: 6000 F. Caractère moral et attaché au gouvernement. Marié, sept enfants... Agé de 47 ans. Il est doué d'un bon sens, de beaucoup de délicatesse et de droiture, très industriel et commerçant. A la tête d'une manufacture dont les travaux alimentent un grand nombre de familles et différents magasins de cette contrée» (1809). Jean Savina ajoute: «Compte dans sa descendance trois anciens maires de Quimper: son fils Guillaume, architecte, maire en 1832, son petit-fils Edouard Porquier, maire de 1850 à 1865, son arrière-petit-fils, Adolphe Porquier, maire de 1896 à 1903.

(11) François-Jérôme Le Déan (1744-1823). Ancien subrécargue de la Compagnie des Indes. Député aux États généraux et à la Constituante. Deux fois maire de Quimper de 1791 à 1793 et de 1800 à 1803. Célibataire. Fit partie, en 1810, de la députation envoyée près de l'empereur qui le nomma baron de l'Empire et le décora de sa main. Député du Finistère à la chambre des Cent-Jours.

A la notice sur Le Déan, Miollis avait tout d'abord ajouté: «(Doué) d'une intelligence, une activité et une sollicitude qui en rendent le souvenir extrêmement précieux. On lui doit les promenades charmantes qui donnent de l'agrément à cette ville». Ces deux phrases furent ensuite raturées.

(12) Jean-François Roussin. Receveur de l'enregistrement. Au conseil municipal en 1815, 1816. Sans doute apparenté aux Roussin de Plomelin (Note de M. Alain Le Grand).

(13) Mazabeil. Membre du conseil municipal pendant les Cent-Jours. Éliminé par le préfet par la suite.

(14) Jacques Bilhon. Originaire de la Charente, membre du conseil municipal de Quimper sous l'Empire. Suit ce conseil dans toutes ses pirouettes pendant la Restauration et les Cent-Jours. Avec quelques bonapartistes repentis, il poursuit sa carrière politique en votant, en 1830, une adresse de sympathie à Louis-Philippe. Élu en octobre 1831 au conseil municipal.

(15) Victor Imbert. Propriétaire de l'ancien hôtel de René Madec, le nabab. N'apparaît sur la scène municipale que pendant les Cent-Jours. Nommé second adjoint par le préfet, le 18 mai 1815, il refusa.

Le nouveau maire, Clément de La Hubaudière, étant pris par sa charge de député, Imbert est pressenti une nouvelle fois le 10 juin 1815. «Je vous ai nommé maire provisoire, lui écrit le préfet. Un aussi bon citoyen ne peut refuser dans la circonstance de servir son pays au poste où on le juge le plus utile». Le 25 août, Imbert promet «obéissance et fidélité au Roi».

Il démissionne de ses fonctions de maire provisoire le 13 octobre 1815 (note de M. A. Le Grand).

Hubaudière (16) aîné, Du Cheyla, Quelffénec; Imbert, maire, étant nommé commissaire du département pour les subsistances aux troupes prussiennes.

Le premier geste du préfet fut de demander à la marine de prêter 100 barils de lard salé et 100 de bœuf salé, soit 40 000 livres de salaison. Le préfet maritime accepta et fit embarquer le tout sur un bâtiment en rade de Brest, lequel ferait voile sur Saint-Malo ou Redon, selon les vents (17). Parvenu à Rennes, les Prussiens refusèrent le lard. « Ils voulaient, disaient-ils, de la graisse de porc, non salée, et non du lard ! » Les expéditions continuèrent par mer. C'est ainsi que l'Inscription maritime réquisitionna la *Julie*, barge de neuf tonneaux, appartenant à Mathurin Joyau, amarrée au port de Quimper. Le tabac partit, lui, de Morlaix, par terre. 10 000 kilos de tabac : 2000 de carottes, 2000 de scaferlaty, 3000 de rôles, 3000 de haché commencèrent à quitter la manufacture grâce à trois voitures, le 18 septembre. Faute d'emballage, une partie ne prit la route que le lendemain.

Dans l'ensemble, les expéditions étaient faites avec beaucoup de sérieux. Ainsi, pour examiner les 250 quintaux proposés par M. Durand, lequel, dès le 15 septembre, souhaitait fournir blé, sel et fourrages, le préfet constitua une commission formée de Bisson et Pierre Marie, boulangers à Quimper, et de Goasguen, maître boulanger à la manutention des vivres de la guerre, chargés de constater si le blé était « loyal et marchand » ; ils le classèrent défectueux, comme étant « mélangé de grains appauvris et de corps étrangers » (18). La commission quimpéroise avait aussi fait acheter 25 tonneaux de vin à Nantes. Au moment de les diriger sur Rennes, le préfet s'était ravisé : « Ce serait un malheur de le leur en faire goûter ; ils boivent du cidre en double et triple ration à la vérité, mais ils l'abandonneraient aussitôt pour le vin. Si ces vins ont été achetés, ils seront revendus pour notre compte.

L'occupation, fort heureusement, fut de courte durée — seize jours pour les Côtes-du-Nord —. Les départs commencèrent le 22 septembre, pour s'achever les 1^{er} et 2 octobre 1815. Le *Moniteur universel* du 2 octobre écrivait : « Le 6^e corps prussien quitte la Bretagne pour aller à Caen, pour remplacer le corps du général Blücher... On n'a eu qu'à se louer de la conduite de ses troupes sous les ordres du comte Taventzien ». En réalité, occupés et occupants étaient mécontents. Ici et là, on releva des vols, des coups portés aux maires, des arrestations... De plus, la présence des Prussiens coûtait fort cher, étant très exigeante. A Rennes, la table des généraux et des colonels revenait à 1500 francs par jour. Un rapport ajoute : « L'entretien pour blanchissage, raccommodage, réparation des voitures, fournitures des casernes passe l'imagination ». Trois compagnies casernées exigèrent 118 chaises et 270 essuie-mains. « C'est une des sept plaies de l'Egypte que la présence de tels hôtes », concluait le rapport.

(16) De La Hubaudière aîné. Le préfet Miollis écrit sur son compte en 1809 : « Manufacture de faïence. Ancien capitaine ; membre du conseil municipal. Revenu : 6000 F. Caractère moral et attaché au gouvernement. Marié, sans enfants. Agé de 38 ans. Industriel et instruit. A une mère qui fait de bonnes œuvres et plusieurs frères également industriels ».

(17) Arch. dép. du Finistère, série R, non classée.

(18) *Ibid.*, *id.*

Quand les Prussiens quittèrent le sol breton, la commission de ravitaillement fit le bilan de ce qui avait été dirigé sur Rennes, tant par mer que par terre. Elle arriva aux chiffres suivants :

- 3200 quintaux de blé, expédiés par :
 - Quimper (800 qx) sur Redon, par mer
 - Morlaix (800 qx) sur Saint-Malo, par mer
 - Brest (1000 qx) — *id.* —
 - Quimperlé (600 qx) — *id.* —
- 2160 quintaux d'avoine, expédiés par :
 - Morlaix (1000 qx) sur Saint-Malo par mer
 - Quimper (1160 qx) sur Redon — *id.* —
- 168 quintaux 75 kg de beurre
 - au départ de Morlaix.
- 90 000 livres de viande, sans parler d'un marché de 250 bœufs passés avec des bouchers de Rennes.
- Légumes secs : pois, fayots, riz (les Prussiens refusèrent les fèves) :
 - Nantes : 300 qx
 - Morlaix : 2 à 300 qx
 - Brest : 175 à 200 qxexpédiés moitié par mer, moitié par terre.
- 6000 litres d'eau de vie routés sur Rennes au départ de :
 - Nantes : 4500 l
 - Quimper : 1500 l

Le départ des Prussiens amena des résiliations de contrats : celui de Pierre Cheneau, capitaine du *Domitile* de Nantes qui devait transporter de l'avoine à Redon ; celui de Faugeyroux, négociant à Quimper, lequel devait livrer 400 quintaux d'avoine au port de Pont-Aven au prix de 19 francs le quintal (le départ précipité des Prussiens a fait tomber le cours à 11 francs) ; celui de bouchers rennais pour un marché de 13 couples de bœufs (19). Ces résiliations mettaient un point final à cette courte occupation.

le patrimoine artistique

YVES-PASCAL CASTEL, JEAN-LUC DEUFFIC

La construction du clocher du Faou en quatre campagnes de travaux de 1628 à 1647

Devant un monument ancien, des questions élémentaires viennent spontanément à l'esprit : « quand cela a-t-il été construit ? », « combien de temps cela leur a-t-il pris, à l'époque, pour conduire leur travail ? »

Mais si les questions sont précises, les réponses, en revanche, sont loin de l'être autant. Comme les monuments anciens ont été bâtis en plusieurs campagnes, on a tôt fait de répondre que la construction a demandé des années... sinon des siècles. On amalgame ainsi deux notions différentes, l'ensemble des campagnes de travaux qui se sont succédé (il est vrai à des intervalles allant de quelques années à plusieurs siècles) et celles de la poursuite des travaux au niveau de chaque campagne. Or, il faut prendre en compte les périodes de relâche.

A ce sujet, l'exemple de l'église du Faou et de son clocher est particulièrement intéressant. Attardons-nous y dans l'intention de clarifier le problème de sa construction.

Si l'on en juge par les dates extrêmes relevées sur l'édifice, le chantier s'étale de 1593 à 1680. Soit presque un siècle. A y regarder de près, on constate que l'église, qui se présente comme un ensemble cohérent, n'en est pas moins constituée de parties conçues à des périodes différentes. L'on arrive à distinguer des éléments hétérogènes que les constructeurs successifs se sont attachés à relier les uns aux autres, sans qu'apparaissent de trop les raccords entre les époques : porche, clocher, vaisseaux.

Le porche

Le porche est daté par deux inscriptions. La première précise le début des travaux, puisque l'on y parle de fondation : L'AN VCTS XCIII [1593] FUT FONDÉ CEST PORCHET, ESTANT LORS G LE DÉRÉDEC FABRICQUE. Notons, en

passant, le curieux nom de porchet donné au porche. On pourrait penser que ce porche, sobre d'architecture, sera achevé relativement vite, en deux ou trois ans par exemple. Or, une seconde inscription, à plusieurs mètres au-dessus du niveau du sol, s'exprime ainsi : CE PIGNON FUST ECHU EN 1613. H. BECCAM F. [fabrique]. Ce n'est donc pas trois ans, mais vingt ans après sa fondation que le porche fut achevé, fini (échu, pour parler breton).

De toute évidence, les tailleurs de pierre n'ont pas travaillé vingt ans durant sur le même ouvrage. On aurait véritablement affaire à des paresseux. Force est de constater qu'il y a eu deux campagnes de travaux, interrompues pendant plusieurs années. La première, a été effectivement stoppée deux ans après la fondation de 1593, on sait que la ville du Faou connut une catastrophe en 1595. Au cours des troubles de la Ligue, les troupes du duc de Mercœur sont venues ruiner en partie la cité commerçante. Il est normal qu'on ait attendu plusieurs années pour voir la prospérité renaître et la reprise des travaux sur l'église. Ce dut être vers 1612 car on ne pense pas qu'il fallut plus de deux ans pour « finir le pignon ».

On voit ainsi combien, en l'absence d'archives écrites, les inscriptions lapidaires restent une source précieuse pour éclairer l'histoire d'un monument.

Dix inscriptions bien lisibles sur le clocher

La construction du porche constituait la première tranche de travaux qui aboutiraient à une refonte entière de l'église. Après avoir complété le porche en édifiant son pignon dix-sept ans après la tourmente, on se lance dans l'entreprise audacieuse de la construction du clocher, dès 1628.

L'observateur attentif a ici la chance rare de suivre le chantier pas à pas. Non qu'il y ait des documents conservés dans les dépôts d'archives. Mais chaque étape de l'avancement des travaux est rythmée par la gravure d'inscriptions lapidaires. On en compte dix en détaillant chaque assise de la tour, composée principalement en pierres de Logonna, provenant des carrières proches. La pierre de logonna se marie à la pierre de kersanton à l'étage qui règne au-dessus de la balustrade.

Certaines inscriptions sont gravées sur des pièces de kersanton intégrées dans l'appareil général. Notons, pour l'observateur qui voudrait lire par lui-même les inscriptions, que le déchiffrement n'est pas toujours facile. Trois siècles et demi d'intempéries ont effrité certaines lettres. Le lichen envahit d'autres et l'herbe folle qui pousse entre les joints et que le vent agite, il faut s'échiner à jouer à cache-cache avec elle, pour distinguer les caractères gravés.

Néanmoins, muni d'une paire de jumelles, on parvient, avec patience, à une élucidation cohérente. Les anciens, dans leur souci légitime de faire passer leurs noms à la postérité, ont heureusement pris soin de placer les inscriptions dans des endroits, sinon toujours accessibles à la lecture, du

moins, en général, correctement éclairés. Une logique naturelle préside au choix des emplacements. Il ne s'agit pour nous que de la suivre... Cela est particulièrement patent au Faou. Les inscriptions les plus basses peuvent, sans difficulté pour une vue moyenne, se lire à la façade occidentale, élévation noble par excellence, au-dessus de la porte, dans l'axe de la tour. Mais, au fur et à mesure qu'elles prennent de la hauteur, il faut un bon éclairage. Pour cela, l'élévation sud est privilégiée. La lumière rasante, met en valeur les reliefs. Ainsi, six inscriptions sur dix sont aspectées au sud. Pour ajouter à leur lisibilité, la gravure des caractères employés, la capitale romaine simple, est traitée en réserve, c'est-à-dire en relief et non en creux, un relief qui accroche la lumière.

Quatre campagnes de travaux

Les inscriptions du clocher peuvent être regroupées en quatre séries qui aident à déterminer quatre campagnes de travaux séparées par des laps de temps plus ou moins longs.

1. La première pierre est posée et bénite le 19 mars 1628 (inscription n° 2), sous le gouverneur Jan Guermeur. Le thème du sermon qui a accompagné la bénédiction a pu être tiré de la phrase qui se déploie en latin à gauche du fleuron du portail et qui définit la fonction de l'église : ce lieu est saint, vraiment il n'est autre que la maison de Dieu et la porte du ciel (inscription n° 1).

On est proche de la fête de Pâques (3 avril), à l'entrée du printemps, temps de fondation et temps qui permet la reprise des travaux des maçons. Les inscriptions suivantes révèlent le nom des gouverneurs. Ces paroissiens élus par l'ensemble du conseil, chargés de la cueillette des fonds et comptables des dépenses annuelles, se succèdent d'année en année. Un an après la bénédiction de la première pierre, Jean Le Goff, nouveau gouverneur, fabrique en charge, *fait travailler sur la tour* (inscription n° 3). L'année suivante, 1630, Jean Le Bris, *fait bâtir sur la tour* (inscription n° 4). Puis, arrivé au niveau de la large corniche en encorbellement, Y. Dirodec, fabricien, fait graver son nom (inscription n° 5). Ici s'arrête la première campagne. L'effort fourni par la paroisse pendant trois ans a été important. Il faut souffler.

2. Le répit sera bref. Ensommeillé une première fois, le chantier se réveille bientôt pour la seconde campagne. En 1633, on reprend conscience qu'il faut, comme le dit la sixième inscription, *faire monter* le clocher dont la base massive ne laisse pas encore présager l'élégante et fine silhouette. Mais plus d'un, à cette époque, au Faou, doit déjà en connaître le dessin et savoir que le style est classique avec de longues ouvertures à la première chambre des cloches. Président à cette campagne deux personnages : Auffray Ellez, sieur de Kerourin, et Jean Le Ménez. C'est en haut de la première chambre des cloches que Ménez fait graver son nom. Mais la pierre, en partie érodée, ne livre plus entièrement le message qui lui fut confié. Cette seconde campagne ne dura sans doute pas plus d'une année.

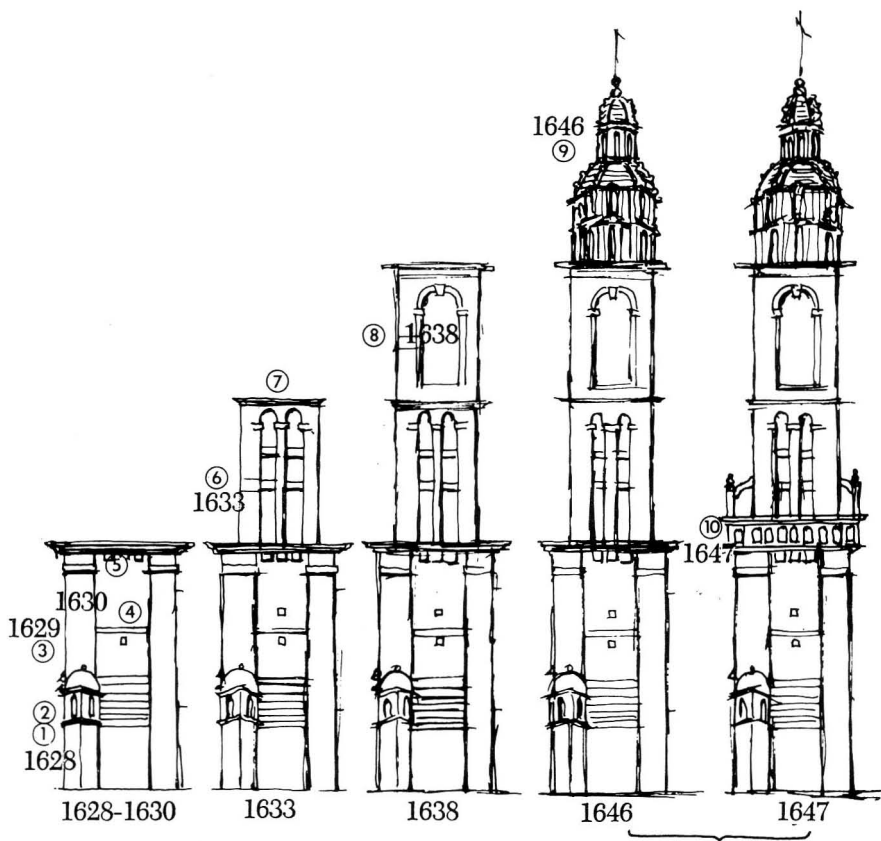


Fig. 1. — Le Faou, *église Saint-Sauveur*, le clocher.

Etapas de la construction.

1. 2. 3....: situation des inscriptions lapidaires.

3. Cinq ans plus tard, en 1638, la chambre haute des cloches, audacieusement ouverte par de larges arcs en plein cintre, s'élève. A cette hauteur les inscriptions sont laconiques. Moreau se contente d'inscrire son nom avec la date de 1638, sans titre, pas même abrégé. Après cette brève campagne, le chantier s'assoupit pour huit années.

4. Lorsque, en 1646, commence la quatrième et dernière tranche de travaux, on semble décidé à finir et à en finir rapidement. Il le faut pour ne pas immobiliser longtemps à trente mètres de hauteur des échafaudages importants. Effectivement le travail est mené rondement. Tambours octogonaux, dôme aux arêtes ponctuées de crochets, lanternon supérieur où se plante la croix. Ce fut bouclé en deux ans. En 1646, le gouverneur fabrique est M. de Monval (inscription n° 9).

Ainsi, s'achève le clocher du Faou. Il ne reste plus qu'à installer les balustres au bas de la première chambre des cloches. Cette dernière opération se place en fin de chantier de manière toute rationnelle. La balustrade imposante, les fleurons d'angles avec leurs délicats appuis, ne pouvaient être posés avant l'achèvement du corps de la tour sans gêner le travail. Sous l'appui de la balustrade, à l'ouest, on lit la dernière des dix inscriptions qui nous ont guidés pour suivre le chantier.

Mais cette dixième inscription offre des difficultés de déchiffrement. Une partie est d'un latin qui défie la grammaire habituelle. On y devine cependant trois mots: *finis, coronavit, opus* et l'on comprend, sans pouvoir analyser la construction de la phrase, qu'il s'agit de fin et de couronnement de l'œuvre.

La galerie est véritablement la couronne du clocher. Elle ennoblit la tige minérale, la portant dans sa gracilité..., dix-neuf ans après le jour de la fondation, un matin de printemps.

*
**

On pourra s'étonner de ne lire ici quelque nom qui pourrait être celui de l'architecte... On pourra encore s'étonner de ne repérer le nom du recteur de paroisse que sur la dernière inscription: vénérable personne messire Mathurin Le Baron. Mais c'étaient des gouverneurs qui conduisaient les intérêts matériels de la construction. Ce travail n'incombait pas en premier chef au responsable spirituel mais à des personnages laïcs. Et l'architecte n'avait sans doute pas l'importance d'un fabricant.

*
**

Dix-neuf ans pour édifier la tour du Faou. Quatre campagnes dont chacune dure un, deux ou trois ans, cela paraît raisonnable pour l'époque. Le corps de l'église par la suite rebâti, sera terminé en 1680 (date au chevet).

Ajoutons que la relative rapidité de la conduite du chantier n'est pas partout la même. Nous savons que la tour de Ploaré, près de Douarnenez, massif architectural certes autrement important et bien plus chargé d'ornements sculptés, mit cinquante ans pour aller du ras du sol à la première galerie... Les troubles de la Ligue vinrent aussi en perturber l'avancement. Mais ce n'est que longtemps après qu'on édifia la flèche pyramidale. Aussi ne peut-on généraliser quand on essaie d'expliquer les manières de faire de nos ancêtres. Aux questions spontanées qui viennent à l'esprit de ceux qui admirent leurs monuments, il n'y a que des réponses personnalisées, modulées selon la diversité de chaque cas d'espèce.

ANNEXE

INSCRIPTIONS RELEVÉES SUR LA TOUR DU FAOU

Elles sont en capitales romaines et en relief. Quatre sur l'élévation ouest (1, 2, 3, 10). Les autres sur celle du sud.

1. Au-dessus de la porte ouest, au niveau du fleuron, à gauche: OQVAM MET V/ENDVS
EST LOCVS/ISTE: VERE: NON/EST: HIC: ALIVD/NISI DOMVS DEI/ ET PORTA CELI/. Que ce
lieu est redoutable: en toute vérité ce n'est rien autre chose que la maison de Dieu et la
porte du ciel (Antienne liturgique, office de la dédicace d'une église).
2. *Idem*, à droite: CESTE THOUR A/ESTE FONDE LE 19/MARS 1628 ES/TANT POVR LORS
GOVVERNEVR: IAN/GVEERMEVR/.
3. Elévation ouest, au milieu du fronton: LAN: 1629: HONORABLE: HOME: IAN/LE GOFF:
GOVERNEVR: FABRICQVE/A: FAICT: TRAVAILER: SVR: CETE: TOUR.
4. Elévation sud, au niveau des toits, sur une pierre de kersanton: LAN 1630: IAN: LE:
BRIS: GOVERNEVR/FABRIQVE: A: FAIT: BÂTIR: SVR: CETE: TOUR.
5. Elévation sud, corbelet central de la corniche: M: Y:/DIRODE/C: FA.
6. Elévation sud, chambre des cloches, premier étage, à gauche, sur une pierre de
kersanton: AVFROY: ELLEZ/S' DE KOVRIN/MA: F' MONTER: 1633.
7. Elévation sud, sous la corniche, en haut du premier étage de la chambre des
cloches: IAN LE MENEZ (?). La pierre de logonna est effritée.
8. Elévation sud, deuxième étage de la chambre des cloches: MOREAV: 1638.
9. Elévation sud, lanterne, deuxième tambour: M: DE: MONVAL 1646 G.F. (gouverneur
fabrique).
10. Elévation ouest, sur l'appui de la balustrade: VENERABLE: PERSONNE: MISSIRE:
FINIS CORONAVIT OPVS/MATTVRIN: LE: BARON: RECTEUR: NOBLE JACQVE DENGV (?)
1647.

Note: Couffon, dans son *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon* (Saint-Brieuc, 1959, p.110), donne les quatre premières, et deux dates qu'il faut corriger.

LOUIS-PIERRE LE MAITRE

La construction du clocher de Saint-Yvi (1724)

Mélangant hardiment une sobriété de ligne toute gothique et des éléments tardifs de la Renaissance locale, nombre de clochers cornouaillais pourraient poser problème, tant ils s'harmonisent aux nefs et chapelles antérieures qu'ils dominent, si des inscriptions et des pièces d'archives ne venaient formellement les situer dans un XVIII^e siècle déjà bien avancé. C'est le cas pour Bannalec, Coray (1705-1707), Trégourez (1709), Tourc'h (1726-1727). Nous y ajouterons celui de Saint-Yvi (1724) dont un document d'archives inédit nous a heureusement livré le nom de l'architecte, maître Jean Cariou, et de l'entrepreneur, Jean Le Bleis, piqueur de pierre, originaire de la ville de Pont-l'Abbé.

Comme à l'accoutumée, le massif de la tour s'avance en saillie sur le pignon ouest, dans le cimetière. Son appareillage est en granit et tranche sur le reste de l'édifice construit en moellon ordinaire que l'on a recouvert d'un crépi grisâtre. La clé de voûte du portail, de conception toute classique, s'orne d'un Saint-Esprit, colombe renversée piquant du bec un cœur enflammé. Evocation manifeste des débuts de l'Église, du jour de Pentecôte. Au second niveau, deux pilastres peu émergeants soutiennent une corniche sur laquelle se trouvent posées deux statues, une Vierge aux mains jointes et un saint Jean au livre, dans l'attitude qu'on leur connaissait aux anciens jubés. Peut-être proviennent-ils de l'ancien calvaire de 1514 au tronc si curieusement torsadé... Entre ces deux statues et en élévation sur une série de blasons muets, contre la partie inférieure d'une fenêtre murée, on a fixé un Christ en croix qui, lui, est bien de la reconstruction du XVIII^e siècle. Plis du pagne convergents, torse épais, bras trop raides, traits mal définis : la facture s'apparente plus à la technique des tailleurs de pierre qu'au grand art des imagiers. La couverture de lichens permet mal de discerner deux gravures encadrant le calvaire : apparemment deux calices avec en-dessous des bri-

(1) Arch. dép. du Finistère, B 1309.



Fig. 1. — Saint-Yvi, *église Saint-Yvi*, le clocher.
Vue générale.

sures emmêlées. Peut-être le monogramme de la Vierge ou alors des marques de tailleurs de pierre.

Au-dessus de la branche supérieure de la croix, une date s'inscrit dans un cartouche sans prétention : 1724. La fenêtre à meneau est pourtant plus ancienne ; le fait de l'avoir en partie murée indiquerait qu'on n'ait décidé qu'après coup de la « leçon » de l'ensemble : le Crucifié au centre, l'Esprit plus bas, sur la tête des fidèles, le Père en haut, dans les cieux. Barbe opulente, tête de vieillard, bras écartés pour présenter le sacrifice du Fils, il émerge de la pierre à mi-buste, découvrant les plis de sa robe arrangés en coquille. Le paroissien qui passe la porte de son église se trouve ainsi automatiquement placé sous la protection trinitaire, Père, Fils, Esprit, sur un registre qui se lit de haut en bas.

Le clocher proprement dit, à deux chambres de cloches, est entouré d'une balustrade classique posée sur corbelets dont les angles sont des figures humaines dans lesquelles on se plairait à reconnaître les Évangélistes. L'ornementation de la chambre des cloches, pilastres, faux chapiteaux, rappelle d'ailleurs celle du premier niveau, ce qui confirme l'unité de datation de l'ensemble. La base des quatre clochetons se hérisse de gargouilles droites, tendues vers l'horizon, aigles ou éperviers. Rien ne leur échappe de ce qui se passe à l'entour : l'église est bien le centre de la paroisse. Et le saint patron



Fig. 2. — Saint-Yvi, *église Saint-Yvi*, le clocher.
Décoration du mur ouest de la tour.

rassemble le tout. Pourquoi autrement avoir surmonté chacun des quatre pinacles d'une identique tête d'évêque, aspectée aux quatre points cardinaux ?

L'ornementation des clochers, comme la décoration intérieure des églises, obéit à certaines règles que l'on découvre aujourd'hui peut-être plus facilement à Saint-Yvi. Deux règles, essentielles et complémentaires : une, insistance sur le dogme (ici la Trinité et le mystère de la Croix), deux, exaltation de l'imprégnation locale de la foi (écus seigneuriaux, têtes du saint

patron, nécessité d'une datation « pour les générations à venir »).

L'histoire de la construction du clocher se trouvait certainement détaillée dans les registres de la fabrique; ceux-ci ont disparu. Par bonheur, les hasards d'une procédure judiciaire d'époque nous ont livré le nom de l'architecte et de quelques-uns des ouvriers de la tour. Voici d'abord Jean Le Bleis qui, en mai 1724, supplie humblement Messieurs les juges royaux de Concarneau.

« Disant qu'il fait sa résidence ordinaire en la ville de Pont-l'Abbé et qu'il y a un an environ qu'il travaille avec maistre Jean Cariou, maistre architecte au clocher de l'église trevialle de Saint-Yvi, paroisse d'Elliant, et que dimanche trente avril environ les dix heures du soir il sortit de chez Yves Le Treffenec qui demeure audit bourg de Saint-Yvi, où le suppliant fait sa demeure, pour aller chez Patrice Connan prendre une bouteille de vin pour son souper ». Arrivé à la porte de l'auberge, il y trouve grand tapage. Quatre paroissiens, déjà bien pris de vin, en sont à coups de cailloux à casser les portes et les fenêtres du tenancier. N'écoutant que sa raison, notre tailleur de pierre bigouden s'en va frapper à une fenêtre dérobée pour faire remplir sa bouteille. Pas question, on ne sert plus ! crie le Connan assiégé. L'ouvrier insiste ; un témoin, Julien Hervé, 22 ans, maçon originaire de Rosporden, domicilié à Saint-Yvi, « où il travaille, lui aussi, de son métier à la construction d'une tour depuis les festes de Noël dernier », remarquera même la voix particulièrement « plaintive » de son collègue de chantier. Voyant qu'il perd son temps, notre Le Bleis va maintenant tenter de calmer les excités. « Ce qui engagea le suppliant de dire aux accusés de prendre garde de le frapper, qu'il ne leur avoit fait aucun mal et qu'il n'en vouloit à personne. A quoy l'un des accusés répondit en luy donnant un coup à l'estomac et une pierre qu'il tenoit à la main qui renversa le suppliant qui receut après cent coups de bâton pendant que quelqu'un des accusés le trainoit par les cheveux et reçut de si mauvais traitements qu'il a un bras rompu et jette le sang avec tant d'abondance qu'il doit craindre de n'en jamais guérir et pouvoir travailler désormais de son métier et de priver par là une grosse famille de la subsistance qu'il lui a toujours donné avec honneur et sans qu'il survint quelques honnêtes gens qui remontrèrent aux accusés le tort qu'ils avoient de maltraiter ainsi un homme qui ne leur avoit jamais fait aucun mal, ils lui auraient osté la vie ».

Ainsi se trouve évoquée, certes par le petit bout de la lorgnette, la vie d'un chantier qui, pour une trêve comme Saint-Yvi, représentait un événement et surtout une grosse dépense : l'ouverture des travaux après une fête carillonnée, le personnel « d'encadrement » (ici les piqueurs de pierre) se déplaçant avec l'architecte, des maçons engagés sur place, la chopine obligatoire du dimanche soir, la bagarre avec les fortes têtes du village, la famille nombreuse restée à Pont-l'Abbé, le scandale dans le bourg et, finalement, le chantage à l'invalidité et la pension qu'on espère conséquente.

Le clocher surmonte l'église ; il est l'orgueil de la paroisse. Il peut être aussi le témoin de l'évolution des réflexions religieuses comme des bouillonnements de la vie d'ici-bas.

JEAN-CLAUDE GUÉRET

L'orgue de Roscoff, de 1609 à 1984

Les documents sur l'orgue au XVII^e siècle sont peu fournis, mais la proue de la tribune qui existe aujourd'hui est celle qui porte le premier instrument de l'église paroissiale en 1606. Cette tribune était enfoncée entre les deux piliers du clocher, soutenue par la poutre horizontale actuellement en place : le petit orgue ne doit posséder, vers 1610, que quelques jeux en regard de la faible épaisseur du buffet. Il n'y a aucune certitude sur le nom précis du premier organier qui œuvre à Roscoff : c'est un facteur anglais établi à Quimper, du nom de Jean Bourne (1), ou Boneville, et dont aucun devis n'a subsisté. Le buffet était alors très près des panneaux de façade car le surplomb en saillie sur le panneau central renferme toujours ce qui constituait le siège de l'organiste. Le nom de quelques organistes antérieurs à 1650 est inscrit dans les comptes, tels Jean Mao en 1609 et Bertouloux en 1641, mais, dès 1649, Roscoff réclame un instrument plus important. Dès cette période, les cahiers de comptes de fabrique foisonnent de détails quant aux personnes qui œuvrent à la nouvelle tribune et au nouvel orgue.

Le facteur Harrisson (2) apparenté à la famille des organiers anglais Dallam, signe la construction de l'orgue le 28 mars 1649, pour 650 livres : il est probable que le travail soit fait au terme d'une passation entre Robert Dallam et Harrisson, car c'est bien Dallam qui est demandé pour se rendre compte de l'ouvrage.

Pour recevoir le nouveau buffet, la tribune est agrandie vers l'avant et les panneaux latéraux sont ajoutés par Jean Malgorn, menuisier. Les deux

(1) En 1608, Jean Bourne répare les orgues de la cathédrale de Quimper et, en 1613, qualifié organiste à Quimper, il est commis à la réception des orgues de Carhaix. En 1619-1620, il est dit facteur d'orgues et organiste à Saint-Melaine de Morlaix. (R. COUFFON-A. LE BARS, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, 1959, p. 532).

(2) Thomas Harrisson, facteur d'origine anglaise, travaille en 1656 sur les orgues de la collégiale du Mur à Morlaix : reçoit d'abord 317 livres, puis 1000 livres. (Arch. dép. du Finistère, 14 G 43. COUFFON-LE BARS, *Répertoire...*, p. 534).

colonnes et les « masses » de pierre en-dessous font aussi partie de cette tribune neuve terminée en décembre 1649.

Harrisson, venant de Landerneau avec tout son matériel de facture, travaille à l'orgue de mai 1649 à août 1650 : 308 livres de plomb et 127 livres d'étain sont employés à la tuyauterie de l'instrument qui comporte une douzaine de jeux sur un clavier de 48 notes sans pédale. La composition exacte n'est pas connue mais le buffet renfermant cette tuyauterie constitue le meuble actuel jusqu'à la limite de l'extension postérieure très visible sur les côtés. En octobre 1649, maître Yves Richart commence l'édification de ce buffet, à l'esthétique particulière due à ses tourelles formées par un tuyau unique. Début 1650, le meuble est terminé pour la somme de 177 livres. Le « renable » de l'orgue est rendu en septembre 1650. L'expert Kerorguan, de Morlaix, accède à la demande du facteur et lui octroie un supplément de 150 livres pour son surplus d'ouvrage.

Le buffet d'Yves Richart sera plus tard agrandi en profondeur mais sa façade qui, à l'époque, se fermait par deux volets galbés, demeure telle qu'à l'origine, de même qu'au niveau de la console subsistent les percements carrés des quatorze tirants de jeux de l'orgue de Harrisson.

**

Ce n'est qu'à la veille de la Révolution que l'orgue de Roscoff subit une grande restauration dont le devis intégral renseigne sur la composition précise, de l'instrument à ce moment, et aussi en partie sur sa composition antérieure. Le frère carme Florentin Grimont (3) effectue un relevage complet de l'orgue en 1786 : il n'ajoute aucun jeu à l'orgue de Harrisson, mais précise pour chaque rang, le nombre de tuyaux qu'il répare ou refait à neuf. Le devis, qui monte à 1050 livres, permet de situer la composition de l'orgue de 1650 du fait qu'aucun travail important n'est réalisé entre 1650 et 1786.

Au total, 873 tuyaux sont refaits à neuf ou réparés : pour les recevoir, le sommier est « repercé » (chapes revues), et les faux sommiers refaits. Grimont réalise en même temps une réparation de la mécanique, de l'abrégé, du clavier, ainsi que des soufflets et des grands porte-vent. Les tuyaux de bois en mauvais état sont refaits comme neufs et l'harmonie entière de l'orgue est revue : les bouches trop hautes sont retaillées et les bons tuyaux de fonds, arrondis. Le facteur précise que les vieux tuyaux de la montre et de la

(3) Florentin Grimont, frère de Sainte-Cécile, religieux carme, travaille sur les orgues de Saint-Pol-de-Léon en 1785 et perçoit 1414 livres (Arch. dép. du Finistère, 6 G 469). En 1787, touche 1836 livres à Morlaix (Saint-Melaine) pour « réparation et augmentation faites à l'orgue » (*Ibid.*, 151 G 77). Exécute des réparations à Pont-l'Abbé en 1788, à Saint-Thégonnec en 1789, et à Sizun la même année. En 1789, travaille sur les orgues de Saint-Louis de Brest. A Guipavas, en 1791, enlève des « tuyaux ruinés par la foudre ».

Dans la liasse 30 G 1 (Arch. dép. du Finistère) existe un certificat de vie du frère Florentin : « Ci-devant religieux de l'ordre des Carmes et facteur d'orgues de profession », habitant à Pluneret, district d'Auray (1^{er} septembre 1792). La même année, il est précisé qu'il perçoit une pension annuelle en voyage pour un orgue de 16 pieds. (*Ibid.*, 30 G 1). Cf. COUFFON-LE BARS, *Répertoire...*, p. 533). Nous remercions vivement M.G.-M. Thomas, qui nous a fourni des renseignements inédits sur ce personnage.

trompette seront refondus pour la fabrication des nouveaux jeux correspondants; de plus, le reste de la mauvaise tuyauterie lui revient.

Ce descriptif établi en 1786 présente l'orgue de Roscoff avec treize jeux distincts: cela correspond bien aux quatorze passages existant actuellement sur la fenêtre de la console d'origine; la dernière découpe, en bas à gauche et décalée, devait laisser passer le tirant du tremblant ou celui d'une sonnette d'appel aux souffleurs.



Fig. 1. — Roscoff, *église Notre-Dame de Croaz-Batz*.

Buffet et tribune de l'orgue.

Lors de la réfection de l'orgue en 1786, Marie-Jeanne Quéménéur était organiste, mais le dernier organiste roscovite d'avant la Révolution est Jac qui reçoit 75 livres par trimestre. Après le 19 juin 1809, Jean-Yves Le Goff, de Rumengol, passe un contrat avec les fabriciens Blaisot et Kersauson et le curé Sébastien Bleunven : « Trois cents francs par an pour toucher l'orgue tous les jours de fête et dimanches, tous les jeudis de chaque semaine pendant l'office du Saint-Sacrement, pendant l'octave du Sacre, et enfin tous les mercredis de chaque mois pour la bénédiction. » Le 13 novembre 1811, une nouvelle réunion du conseil de fabrique opte pour l'exclusion de l'organiste Le Goff qui « n'a point les talents requis pour desservir l'orgue d'une église de ville » : ce dernier est convié à Sizun où il est accepté pour tenir l'orgue, pourtant plus important que l'instrument de Roscoff en 1811.

Un organiste de Morlaix, Joseph Gardet (4), effectue vers 1799 une expertise de l'orgue : en 1811, il effectue une petite réparation pour 700 francs. Ce travail touche surtout aux soufflets très abîmés par l'action des rats dans la tribune de Roscoff. Le 17 décembre 1809, 48 sols étaient déjà dépensés « pour de l'arsenic fourni pour détruire les rats qui occasionnent de grands dégâts aux soufflets de l'orgue. »

**

L'orgue de Florentin Grimont subit un nouveau relevage en 1840 : la fabrique roscovite elle-même le juge en mauvais état sur de nombreux points, et charge le facteur Herland d'y remédier, lors d'une délibération du 8 janvier 1840. Le travail sera payé 1 018 livres en 1840, et 543 livres en 1841 : pour ces 1 500 livres, Herland s'attache à divers éléments de mécanique et de plan sonore.

Les sommiers sont totalement revus ; les chapes, registres et faux registres réparés, et les barrages réencollés. Le sommier de Harrisson, réparé par Grimont, comportait 48 gravures : le clavier couvrait quatre octaves de l'*ut* 1 à l'*ut* 5, et le premier *ut* dièse était muet selon la facture du XVII^e siècle. Herland ajoute deux gravures en bout du sommier afin de faire parler au clavier l'*ut* dièse 5 et le *ré* 5 : le clavier porte dès lors 50 notes de l'*ut* au *ré*. Mais aucun élargissement de la fenêtre de console n'est prévu alors que le clavier est refait à neuf et placé plus en avant pour la commodité du jeu. Cette modification doit entraîner une modification du toucher, du fait de touches plus longues : ni la mécanique, ni le sommier ne sont en effet déplacés. L'harmonie de l'orgue est aussi remaniée, particulièrement pour ce qui est du nasard : les dessus sont transformés en un dessus de flûte ouverte, sonnante en 8 pieds ; les basses, appelées « gros nasard », parlent désormais en flûte à cheminée, résonnant en 3 pieds.

Les travaux sur la tuyauterie portent déjà une grosse altération à l'esthétique sonore de l'orgue Harrisson et Grimont, et déséquilibrent le cornet

(4) Joseph Gardet, en messidor an IV, procède à l'expertise des orgues de Saint-Jean-du-Doigt par ordre du district de Morlaix : elles sont alors estimées à 400 livres.

décomposé typique des compositions des XVII^e et XVIII^e siècles. Le travail de Herland conserve par ailleurs la composition intégrale de Grimont : en 1840, le facteur rénove les plaquettes de jeux placées près des tirants ; à la place des parchemins sans doute mis en place par Grimont d'après ceux posés par Harrisson, Herland fixe des étiquettes de papier toujours en place aujourd'hui. Les lettres des inscriptions sont typiquement du XIX^e siècle et Herland effectue le dernier gros travail sur la console en fenêtre de l'orgue : ces étiquettes sont donc à lui imputer avec certitude. Une découpe effectuée dans la fenêtre très ultérieurement a entraîné la disparition de la moitié de la longueur de chaque étiquette ; elles restent cependant lisibles, et viennent montrer une composition identique au devis de Grimont en 1786.

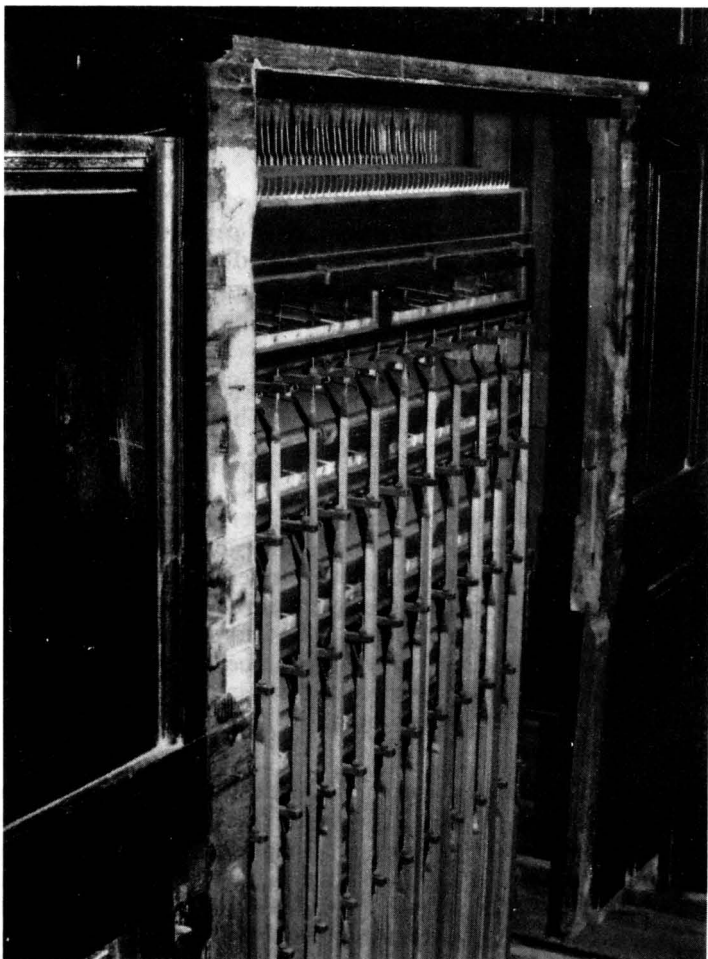


Fig. 2. — Roscoff, *église Notre-Dame de Croaz-Batz*.

Vue générale de l'ancienne fenêtre de console.

L'orgue revu par Herland porte donc quatorze jeux du fait que le nasard soit coupé en flûte basse et dessus de flûte. L'instrument est en réalité un orgue de treize jeux réels comme celui de Harrisson. Le facteur Florentin Grimont, en séparant le jeu de nasard en « gros nasard » et en « dessus de nasard », utilisait quand même les quatorze tirants de jeux pour les treize registres portés à son devis.

La remise en état de l'orgue roscovite en 1840 n'apporte que quelques années de fonctionnement satisfaisant : en 1860 et 1862, deux réparations sont effectuées pour 200 francs. En 1864, le conseil note que « avec 200 francs, la réparation a été incomplète : on le reconnut après l'ouvrage entrepris, et alors d'urgence on a cru devoir autoriser le facteur à poursuivre son travail, qui a ainsi considérablement dépassé le chiffre du budget » : 425 francs sont à nouveau alloués pour l'orgue à ce moment, mais une nouvelle réparation de fortune est entreprise en 1875 pour 200 francs.

LE TRAVAIL DE CLAUSS A ROSCOFF

Le 17 avril 1887, dimanche de Quasimodo, le conseil de fabrique, « considérant que les orgues déjà vieilles, et en partie délabrées, ne rendent plus que des sons aigres et discordants, a été d'avis de les remplacer, et a accepté un projet de devis de nouvelles orgues proposé par Monsieur Clauss Facteur d'Orgues à Rennes (rue Chatillon 21 bis). » L'abbé Morvan est en 1887 recteur de Roscoff.

Le devis de Clauss existe intégralement : « Monsieur Clauss s'engage à construire un orgue d'église, à tuyaux, à une tribune de l'église de Roscoff. » (Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'harmonium, très envahissant, est fréquemment appelé orgue expressif).

Le nouvel orgue se compose de deux claviers manuels de 56 notes et un pédalier de 27 notes. Le facteur donne des précisions sur son harmonie et sur les matériaux employés à son ouvrage : « Tous les jeux seront de grosse taille, bien étoffés et espacés sur leurs sommiers afin de pouvoir les mettre avec facilité dans leur véritable harmonie. Les claviers seront disposés en console sur un meuble isolé, plaqués en ivoire de la plus belle espèce. Le pédalier de 27 notes permettra à l'organiste de donner toute la puissance désirable à l'accompagnement des chants. Les tuyaux de montre en façade seront tous parlants ».

Les sommiers sont en chêne de Hollande, les axes des mouvements en nickel, les coussinets en cuivre. Les pièces de transmission des registres et les rouleaux d'abrégé sont en fer forgé, et les équerres de mécanique en cuivre. La soufflerie est du type « soufflerie anglaise » : soit à un réservoir à double pli rentrant et sortant, elle alimente les jeux de l'orgue sous une pression de dix centimètres, « chargée avec des plaques de fonte ». La boîte expressive est en sapin de trois centimètres d'épaisseur, et la console porte une tirasse d'introduction de la soubasse et une « combinaison jeux d'anches » (appel des anches du récit).

Une garantie de dix années est assurée par Clauss sur son instrument, à la condition que l'on « accordera et règlera le mécanisme deux fois l'an vers les fêtes de Pâques et Toussaint, pour la somme de cent francs par an. » L'orgue construit « avec les matériaux de premier choix, et selon les dernières règles de l'art », revient à 13000 francs qui devaient être réglés le jour de l'expertise. La réception du nouvel orgue est faite le 4 février 1888 par l'organiste de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, assisté de M. Lazennec, professeur au collège et maître de chapelle: l'instrument est accepté comme conforme à ce qu'on en attendait, « après un examen sérieux de toutes les parties ». « Les jeux parlent bien et sont nettement timbrés, la soufflerie ne laisse rien à désirer, ... la commission donne des félicitations à Monsieur Clauss pour la bonne facture de son instrument. »

Les comptes montrent que seulement 10000 francs seront payés à Clauss durant l'année 1888: en 1889, pour compléter le solde des nouvelles orgues, 3075 francs sont versés. Une réparation faite au buffet d'orgues, et non comprise dans le devis de Clauss, est réglée également par la fabrique. La construction de l'orgue Clauss à Roscoff est faite par la fabrique présidée par M. Salaün: M. Cabioc'h en est le secrétaire, et M. Sallagne est maire de Roscoff en 1888. Après 1889, un nouvel organiste, en même temps vicaire, reçoit 312, 50 francs accordés par le conseil pour le cumul des deux fonctions.

A partir de 1901, un harmonium est utilisé aux offices pour l'accompagnement: son organiste reçoit cette année 200 francs, et celui du grand orgue, 450 francs. La soufflerie de l'orgue, devenue d'un fonctionnement très pénible, est remplacée en 1901: une somme de 170 francs est allouée en dépenses extraordinaires pour ce faire, mais seulement 150 francs seront payés.

Le facteur Clauss emporte le marché de Roscoff en concurrence avec la maison Stoltz frères, facteurs d'orgues à Paris. Cette dernière proposait deux projets, l'un de 12700 francs à douze jeux « sans buffet », l'autre de 13700 francs à douze jeux, quatorze registres. Ces deux propositions étaient faites à la fabrique le 12 août 1886: il était noté, en annexe aux deux devis, que les travaux au buffet ne seraient pas inclus dans le prix. Le menuisier « habituel de l'église » doit se charger d'augmenter la profondeur du buffet qui devrait être reculé de façon à ménager l'emplacement du meuble des claviers. « L'aspect général de la façade n'aurait à subir aucune modification. »

Le choix final par la fabrique de Roscoff du facteur Clauss s'est probablement fait après des références plus proches, et sans doute compte tenu que ce dernier siégeant à Rennes, présenterait une plus grande disponibilité pour les révisions et accords: les prix, de même que les styles de facture, sont en effet très comparables pour les deux maisons.

L'orgue de Clauss bénéficie à partir de 1926 des libéralités de l'organiste, Mme Vickers: la soufflerie électrique est montée pour la somme de 4800 francs. La maison Gloton de Nantes débute par cette électrification une série d'extension de jeux d'un montant de 44000 francs.

La mécanique directe de l'orgue Clauss, dure du fait de la pression assez élevée (100mm) et de la position de la console, est relayée pour le clavier de

grand orgue par une machine Barker à cinq niveaux, à soufflets « dans le vent, à écrasement. » La pose de cette machine, introduite par l'avant du buffet, conduit Gloton à agrandir la fenêtre de l'ancienne console : c'est en 1927 que l'élargissement de la découpe entraîne la disparition d'une partie de toutes les étiquettes posées par Herland en 1840. Le linteau et les montants verticaux portant les passages des anciens tirants sont des pièces du buffet de 1649, et formaient l'entourage de la console du facteur Harrisson. La machine pneumatique demandée par l'organiste diminue nettement l'effort à la touche, mais est d'une conception très bruyante : de par son principe à écrasement de soufflets, son emploi est très gênant à cause des claquements inévitables.

L'orgue de Roscoff revu par Gloton est inauguré le 15 décembre 1927 par le chanoine Fauchard, organiste à la cathédrale de Laval. Emmanuel Gargadenec est recteur de Roscoff en 1927, et succède à Jean-François Morvan : mais le financement de la restauration de l'orgue est en tout ou partie effectué par l'organiste qui est en 1926 Mme Vickers.

Le démontage de l'orgue est réalisé durant le mois de juin 1984, en vue d'une complète restauration de la mécanique et d'un éclaircissement du plan sonore. La maison Jean Renaud, de Nantes, vide le buffet afin de transporter en atelier l'ensemble des sommiers, de l'abrégé et de la tuyauterie.

LA RESTAURATION DE L'ORGUE A ROSCOFF

Le buffet et la tribune, respectivement édifiés en 1649 et en 1606, sont classés par les Beaux-Arts à la section du mobilier : la couleur brou de noix qui recouvre le meuble depuis le travail de Clauss laisse entrevoir une couche de teinte rouge vermillon sur laquelle ont été collées les étiquettes de Herland en 1840. Cette couleur rouge est bien antérieure donc au XIX^e siècle et date au moins du travail de Florentin Grimont : en fait, le buffet est très probablement polychrome dès la fin du XVII^e siècle et connaît ultérieurement plusieurs rénovations de sa teinte ; quelques motifs du massif en feuilles de chêne présentent une teinte verte et vieil or après grattage. Le cartouche placé sous la tourelle centrale doit porter au XVII^e siècle une image de papier peinte et collée : ce papier est placé sur le bois et sous la couche de teinte rouge, et de nombreux cartouches de buffets d'orgue, notamment de buffets Dallam, étaient garnis de peintures au XVII^e siècle.

Une fois le buffet vidé, ce dernier est décapé afin de remettre à nu le bois : ceci avant de redonner aux boiseries leur aspect et leurs couleurs d'origine. Certains panneaux, en très mauvais état, ou vermoulus, doivent être remplacés sur modèle : le meuble à trois tourelles est de dimensions assez importantes pour un orgue qui ne présentait au départ qu'un sommier et un clavier.

La restauration de l'orgue prévoit la fabrication d'une console neuve placée en fenêtre dans l'ancienne découpe du meuble : les cotes disponibles permettent l'implantation des deux claviers de 56 notes et les tirants de jeux passeront par les anciens perçages réalisés en 1650 par Harrisson. La mécani-

que est remontée en système direct suspendu : les claviers axés en queue offrent ainsi un toucher plus souple et mieux ressenti.

La tuyauterie est dépoussiérée et remise en harmonie : la sonorité se rapproche des timbres plus clairs obtenus au XVIII^e siècle. Les pavillons sont déposés dans les dessus : à partir de la taille correspondant au deux pieds, les tuyaux sont coupés en ton. Certains tuyaux sont à resouder au niveau des entailles et les bouches sont modifiées pour éclaircir le caractère sonore.

L'ensemble des jeux de l'orgue est remonté dans le buffet après remise en état de la face arrière du meuble : l'instrument se rapproche de son esthétique XVII^e et XVIII^e siècle par l'aspect et le type de transmission ; mais le maintien de la tuyauterie de Clauss et du récit expressif apporte un orgue ouvert sur le répertoire romantique et contemporain.

Différent par sa géométrie des buffets Dallam, l'orgue de l'église Notre-Dame de Croaz-Batz offre en 1650 une similitude de composition avec quelques orgues à un clavier construits par Thomas Dallam entre 1660 et 1699. Les sonorités de l'instrument anglais sont devenues plus flûtées et dans le style de l'harmonie française lors de la réparation effectuée par Florentin Grimont. L'aspect rutilant et polychrome du meuble subsiste jusqu'à la transformation de l'orgue en un petit orgue symphonique. L'ouvrage de Clauss laisse un instrument de facture très robuste et d'harmonie très typée : les tailles employées par Clauss donnent généralement des timbres profonds mais assez fins, en opposition avec les sonorités plus lourdes des orgues de Merklin édifiés dans la même période. Le démontage de juin 1984 permet de reprendre une mécanique compliquée et usée pour revenir à un type de transmission analogue à celle adoptée en 1650. Les sommiers portent la tuyauterie de Clauss, éclaircie et enrichie d'un plenum sur le grand clavier. Le buffet débarrassé de sa gangue sombre du XIX^e siècle, enveloppe un instrument qui doit apporter un mélange équilibré de la mécanique classique et baroque, avec la tuyauterie romantique mise en harmonie dans le contexte historique de l'orgue tout entier.

ANNEXES

I. Descriptif de Grimont (1786)

- La montre est édiflée à neuf, en quatre pieds: 43 tuyaux.
- La trompette en étain d'Angleterre est neuve, sauf les 5 tuyaux graves: 48 tuyaux.
- Le hautbois-clairon (clairon à partir du *sol*) est neuf en étain d'Angleterre: 48 tuyaux.
- La flûte allemande est neuve de l'*ut* au *sol*, en étain d'Angleterre: 30 tuyaux.
- Le dessus de prestant est neuf, en étain d'Angleterre: 13 tuyaux.
- Le bourdon de 4' reçoit des tampons neufs, et certains tuyaux sont recollés.
- le cornet est réparé et égalisé: 145 tuyaux.
- Le nasard, réparé: 48 tuyaux.

- La tierce, réparée: 48 tuyaux.
- La quarte, réparée: 48 tuyaux.
- La doublette, réparée: 48 tuyaux.
- La fourniture, 4 rangs, réparée.
- La cymbale, 3 rangs, réparée: ces deux jeux comportent 336 tuyaux.

II. Travaux de Herland (1840)

A la partie droite de la fenêtre: sept indications, soit à partir du sommet:

- Trompette (en rouge).
- Fourniture.
- Tierce.
- Quarte.
- Doublette 2'.
- Cornet.
- Montre 4'.

A la partie gauche de la fenêtre: sept indications, soit à partir du sommet:

- Montre.
- Gros nasard (transformé en flûte à cheminée).
- Flûte (allemande, de 8 pieds).
- Cymbale.
- Flûte (dessus de flûte ouverte en remplacement du dessus de nasard, en 8 pieds).
- Trompette de l'écho (en rouge). C'est le nom donné au jeu de hautbois-clairon.
- Bourdon (de 4 pieds).

III. Devis de Clauss (1887)

Composition des jeux au premier clavier manuel:

1. — Montre de 8 pieds: 56 notes.
2. — Bourdon de 16 pieds: 27 notes basses (tuyaux en bois jusqu'au ré 3).
3. — Bourdon de 16 pieds: 29 notes dessus.
4. — Flûte harmonique 8 pieds: 56 notes.
5. — Bourdon 8 pieds: 56 notes.
6. — Prestant de 4 pieds: 56 notes.
7. — Octavin de 2 pieds: 56 notes.

Deuxième clavier manuel expressif:

1. — Gambe de 8 pieds: 56 notes.
2. — Voix céleste 8 pieds: 44 notes (pas d'effet de voix céleste sur la première octave).
3. — Quintaton de 16 pieds: 56 notes.
4. — Flûte octavante de 4 pieds: 56 notes.
5. — Haut-bois basson 8 pieds: 56 notes.
6. — Trompette 8 pieds: 56 notes.

Pédalier de 27 notes :

Soubasse de 16 pieds, empruntée au bourdon de 16 pieds disposé sur deux sommiers avec soufflets pneumatiques et pouvant jouer séparément à la main ou au pied.

IV. Devis de Stoltz (1886)

Conçu par la maison Stoltz (33, avenue de Saxe, à Paris), l'orgue de Roscoff se composait en deux claviers de 56 notes, et un clavier de pédales à tirasses de 27 notes: l'instrument présentait douze registres et six pédales de combinaison.

Au premier clavier:

Flûte 8'

Bourdon 16'

Bourdon 8'

Prestant 4'

Doublette 2'

Trompette 8'

Clairon 4'

Au deuxième clavier:

Flûte harmonique 8'

Gambe 8'

Flûte octaviante 4'

Voix céleste 8' (à 44 tuyaux)

Basson-hautbois 8'

Le deuxième projet proposait le même instrument, mais deux registres supplémentaires permettaient l'emprunt au premier clavier du bourdon 16' et de la flûte 8' au profit de la pédale. Le premier instrument ne présentait qu'un clavier de pédales en tirasse sur l'un ou l'autre des claviers. Les deux devis de Stoltz sont très détaillés en ce qui concerne les matériaux choisis et le soin apporté à la construction de l'orgue: soufflerie à développement horizontal en bois recouvert d'un enduit, sommiers en chêne avec barrage en sapin, et faux sommiers en hêtre, balanciers d'accouplement en bois d'acajou, le clavier de pédale de forme allemande entièrement en chêne, les claviers disposés sur un meuble séparé et entourés d'une menuiserie soignée. Les tuyaux de montre étaient prévus dans une étoffe à neuf dixièmes d'étain, et les autres jeux en métal dans une étoffe à quatre cinquièmes d'étain: l'harmonie et l'accord seraient « mis en rapport avec les qualités acoustiques de l'église ».

V. Travaux de Gloton (1926)

Le sommier du grand orgue est pourvu d'un flanc sur sa partie avant, derrière la façade: ce flanc reçoit la tuyauterie d'un cornet de cinq rangs à partir du troisième *do*. Le flanc est construit à 32 cases et le jeu neuf de cornet comporte 160 tuyaux.

La flûte harmonique de 8 pieds du grand orgue est déposée: sur sa chape, Gloton monte un jeu de salicional de 8 pieds. Ce travail ne modifie en rien le sommier, sauf un nouveau perçage de la chape. Le jeu de flûte harmonique retiré au premier clavier est remis en place sur le clavier de récit: le sommier correspondant est rallongé en arrière des jalousies de la boîte expressive (le cadre est amené vers l'avant et l'ensemble du sommier est prolongé avec adjonction de faux registre, registre et chape, et tirage de jeu posé jusqu'à la console pour la flûte harmonique).

Un nouveau jeu est installé à la pédale, à transmission pneumatique: le *do* de 8 pieds est monté sur un sommier neuf au fond de la tribune contre le mur du clocher. En même temps, le pédalier de Clauss est remplacé par un pédalier concave, de trente notes, muni d'un placage de palissandre sur les marches et les feintes. Trois tuyaux supplémentaires en métal viennent compléter la soubasse de 27 notes existante, et sont logés dans le buffet, à la hauteur d'un des sommiers de pédale d'origine.

Après l'enrichissement apporté par le travail de Gloton, l'orgue demeure tel quel jusqu'en 1984. La composition, ordonnée de la façade vers le fond du buffet, indique l'ordre des jeux de Claus, et de Gloton sur les sommiers:

Au grand orgue:

- Cornet (en flanc, de Gloton)
- Montre 8' (Clauss)
- Prestant 4' (Clauss)
- Salicional 8' (Gloton, mis à la place de la flûte harmonique de Clauss)
- Bourdon 16' (Clauss, les trois derniers tuyaux de Gloton)
- Bourdon 8' (Clauss)
- Octavin 2' (Clauss).

Au récit:

- Flûte harmonique 8' (rajoutée par Gloton en flanc, ancienne flûte Clauss)
- Gambe 8' (Clauss)
- Flûte 4' (Clauss)
- Voix céleste 8' (Clauss)
- Quintalon 16' (Clauss)
- Trompette 8' (Clauss)
- Basson-hautbois 8' (Clauss).

A la pédale:

- Soubasse 16' (Clauss, en emprunt au bourdon 16' du grand orgue)
- Dolce 8' (Gloton).

VI. Le buffet et les travaux de Renaud

La hauteur totale du buffet est de 4,38 m et sa largeur au-dessus de l'encorbellement est de 3,64 m, les trois tourelles sont hautes de 1,60 m : l'épaisseur de la console centrale portant l'unique tuyau est de 18 cm, et l'épaisseur des tourelles latérales est de 15 cm. Le cartouche central surmontant l'ancienne console est haut de 66 cm et large de 31 cm : il porte toujours un motif en papier peint, recouvert par la teinte vermillon et ensuite par la couleur marron. Le soubassement du massif s'élève à 1,60 m et l'encorbellement le surmonte de 85 cm : la fenêtre de console est large de 80 cm, et la hauteur totale de la découpe de 1,13 m est accentuée du fait des travaux de 1927 lors de la pose de la machine Barker. L'épaisseur totale du meuble est de 203 cm : cette cote comprend l'augmentation de profondeur réalisée en 1887. Le tuyau central de montre possède une taille de 11 cm, et les deux latéraux une taille de 16 cm.

Le système réutilise l'ancien abrégé en fer de Clauss : au grand orgue, ce dernier est haut de 50 cm, et au récit de 55 cm. La longueur totale des abrégés est de 1,93 m pour les deux claviers. Le réservoir unique de Clauss est conservé et réparé avec remplacement des peaux usagées : le système porte deux plis rentrants et deux plis sortants, et la table supérieure mesure 2 m sur 1,16 m. Les deux porte-vent principaux, de section 29 cm sur 10 cm, sont réétanchés, mais les systèmes antiscousses supprimés : ces compensateurs à ressorts avaient entraîné le déplacement des panneaux latéraux du buffet et formé deux renflements sur les flancs. Les deux sommiers sont démontés et réencollés, et les tables vissées sur les barrages pour assurer l'absence d'emprunts entre notes : les soupapes sont regarnies, et les ressorts posés neufs en acier inoxydable. Les deux sommiers sont longs de 2,07 m : pour le récit la largeur avec le flanc est de 1 m et l'épaisseur de 31 cm, le flanc rajouté pour la flûte harmonique est d'un débord de 0,16 m. Les chapes sont épaisses de 7 cm. Pour le sommier du grand orgue, la largeur sans le flanc du cornet est de 77 cm et l'épaisseur de 28 cm, les chapes ont une épaisseur de 3 cm. Pour les deux sommiers, les laves sont profondes de 40 cm et les tampons hauts de 13,5 cm : au clavier de récit, chaque tampon de lave est

long de 98,5 cm. Les chapes de certains jeux, ainsi que leurs faux sommiers, sont revus en fonction des nouveaux jeux installés. Les tirages de jeux seront refaits entièrement, et adaptés sur la console en fenêtre: seize tirants sont prévus afin de commander manuellement les deux jeux du pédalier.

La composition porte sur la base de l'orgue de Clauss et de Gloton, avec l'adjonction d'un plein-jeu de quatre à cinq rangs au clavier de grand orgue. Le plein-jeu prend place sur la chape du salicional qui est supprimé: entièrement neuf, il porte 280 tuyaux à 70 % d'étain. Au récit, une flûte 2' est placée, formée de l'octavin du grand orgue: le quintaton de 16' est supprimé afin de libérer une chape pour cette flûte. Les jeux harmoniques en 8', 4' et 2' sont conservés au récit.

Le plenum du grand orgue se complète d'une doublette mise à la place de l'ancien octavin remonté au récit. Deux jeux sont prévus à la pédale de 30 notes: une soubasse de 16' placée dans le buffet, constituée des trente premiers tuyaux de bois du bourdon 16' du grand orgue. Le dolce de 8' doit être remonté sur un sommier séparé, en dehors du meuble.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Archives départementales du Finistère

Série G

233 G 20. Roscoff. Comptes, 1821-1854.

233 G 21. Roscoff. Comptes, 1610-1675.

233 G 90. Roscoff. Organiste, quittances et traités, 1605-1670.

233 G 94. Roscoff. Église: mobilier: orfèvrerie, orgue, vaisseau, 1767-1789.

Série V

I V 1047. Roscoff. Budget et comptes de la fabrique, 1853-1903.

Série V dépôt

V dépôt 37. Roscoff. Mobilier de l'église (orgues, 1809-1886).

Archives paroissiales de Roscoff

Cahier des délibérations de la fabrique de Roscoff (1882-1983).

Devis pour la restauration de l'orgue de l'église de Roscoff par le facteur Jean Renaud (1983).

BIBLIOGRAPHIE

FEUTREN (Jean). *Histoire des orgues de Roscoff*, dans *Bulletin paroissial de Roscoff*, août, octobre et novembre 1968.

JEAN-PIERRE LE BIHAN

Notes sur les verriers et les vitraux dans le département du Finistère au XIX^e siècle

Le XIX^e siècle est une époque importante pour le vitrail en France. Il est dans sa phase de reprise. Pour l'Eglise, c'est le temps de la reconstruction (1). La fureur révolutionnaire a détruit de nombreux vitraux des XV^e, XVI^e et même XVII^e siècles. Le XVIII^e siècle, quant à lui, suivant la mode du verre blanc, n'a pas seulement causé la ruine des verreries, il a fini par tuer le vitrail (2).

I. LE RENOUVEAU PICTURAL

Sur le plan régional, 1830 (3) annonce les premiers vitraux peints à Sainte-Anne-d'Auray où Maréchal (4), de Metz, et Oudinot (5), de Paris, s'allient pour le meilleur et pour le pire.

En 1845, a lieu un concours pour la restauration des vitraux de la cathédrale de Quimper (fenêtres hautes des XV^e et XVI^e siècles). Y répondent des peintres vitriers locaux: Le Coïc, Boussaix, Cassaigne, le premier étant adjudicataire (6). Les travaux dureront un an. Ce n'est là que le début d'une longue restauration de cet édifice où l'on ne verra plus de verriers locaux (7).

(1) J.-L. LE FLOCH, *Le renouveau spirituel au XIX^e siècle au diocèse de Quimper*, dans *L'atelier Jean-Louis Nicolas de Morlaix, 1842-1912*, Morlaix, 1980, p. 7-15 (Catalogue de l'exposition présentée au Musée des Jacobins, à Morlaix, du 8 août au 30 novembre 1980).

(2) J. LAFOND, *Le vitrail*, Paris, 1966, p. 145.

(3) En 1828, fondation d'un atelier de peinture sur verre à Sèvres. Cf. C. BRISAC, *Le vitrail*, dans la revue *Les métiers d'art*, 1977, n° 2, p. 32.

(4) Maréchal (1801-1887): vitraux des cathédrales de Troyes, Metz, Lyon, Cambrai, Limoges et de plusieurs églises de Paris, dont Saint-Germain-l'Auxerrois. N'a aucune œuvre dans le Finistère.

(5) Oudinot (1827-1890): a restauré des vitraux à Dol.

(6) 2195 francs pour la remise en plomb, les vergettes, clavettes et barlotières.

(7) Y travailleront les verriers Hirsch, Lussan, Lobin et Steinheil.

Toujours dans la région, Didron (8), l'homme des *Annales archéologiques*, fournit en 1853 un vitrail dans le style du XVI^e siècle à Notre-Dame de Guingamp, ce qui ne l'empêche pas de « faire disparaître » les restes de vitraux de 1484 (9). La même année, à Brest, Lobin (10) crée quatre fenêtres pour l'église Saint-Louis (11) : elles seront les premières verrières figuratives du renouveau pictural dans le département. Nous retrouvons Lobin trois ans plus tard à la cathédrale de Quimper où il a été précédé en 1854 par Lusson (12), du Mans, mais ce dernier avec les verrières de la sacristie.

En 1859, Jean-Louis Nicolas (13), de Morlaix, pose ses premiers vitraux figuratifs à Saint-Martin de Morlaix.

II. LA PRÉPONDÉRANCE DES ATELIERS EXTÉRIEURS

Avec Jean-Louis Nicolas, le Finistère n'a pas de retard sur le plan national. Mais ce département se laissera envahir, comme les départements du Morbihan et des Côtes-du-Nord, par une pléthore de verriers français, attirés par la quantité de mètres carrés de vitraux que la construction de près de quatre-vingt-dix églises leur propose (14).

Nous dénombrons plus de vingt-six ateliers venant de tous les coins de la France (15). Cet envahissement est encore plus marqué dans les quarante

(8) Dit l'Ainé. Outre Guingamp, il travailla aussi aux cathédrales de Dol et de Vannes.

(9) Dans la fenêtre haute de l'axe.

(10) Atelier tourangeau où se succédèrent Léopold, Julien-Léopold et Lucien-Léopold, et qui s'ouvrit en 1840. J.-P. Florence prendra la suite à partir de 1890. Ils travaillèrent dans près de trente-huit églises du Finistère. Leur dernière signature est à Pont-l'Abbé en 1934.

(11) Sujet : la vie de saint Louis.

(12) Médaille d'or du concours pour la restauration de la Sainte-Chapelle. Très mauvais restaurateur de vitraux du XVI^e siècle où il « a trop souvent préféré se livrer à sa propre fantaisie » (A. THOMAS, *La cathédrale de Quimper*, Quimper, 1904, p. 44). Il a même copié et signé de son nom en grandes capitales la Crucifixion de la cathédrale de Quimper dont l'original a été trouvé par J. Lafond au château de Castelnau de Bretenoux (Cf. *Antiquaires de France*, 1962, p. 38).

(13) Verrier morlaisien (1816-1899), né d'un père journalier au bassin à flot et d'une mère commerçante de lait et légumes, rue Longue-des-Bourrettes. L'un de ses oncles était Yan ar Gwenn, barde aveugle qui imprimait ses plaintes chez Lédan. Il fit son apprentissage chez un peintre en bâtiment où il fut remarqué par M. de La Fruglaye qui le fit envoyer à Paris. Ayant fait le tour de France (Paris, Nantes, Lyon, Bordeaux), il ouvrit boutique à Morlaix en 1842 et, dès 1859, signa ses premiers vitraux à Saint-Martin de Morlaix. Par la suite, il donna des verrières à Saint-Houardon de Landerneau (1862), à Saint-Thégonnec et de nouveau Landerneau (1863), à Sibiril (1864) et à Hanvec (1867). De 1867 à 1870, il laissa très peu d'œuvres figuratives mais beaucoup de vitreries grisaillees. Il semble que son génie s'éteigne à cette date, cela peut s'expliquer par la raréfaction des commandes (générale après la guerre de 1870), mais aussi par la suite prise par son fils Louis.

(14) Cf. *Histoire religieuse de la Bretagne*, Chambray, 1980, p. 350.

(15) Voir annexe I.

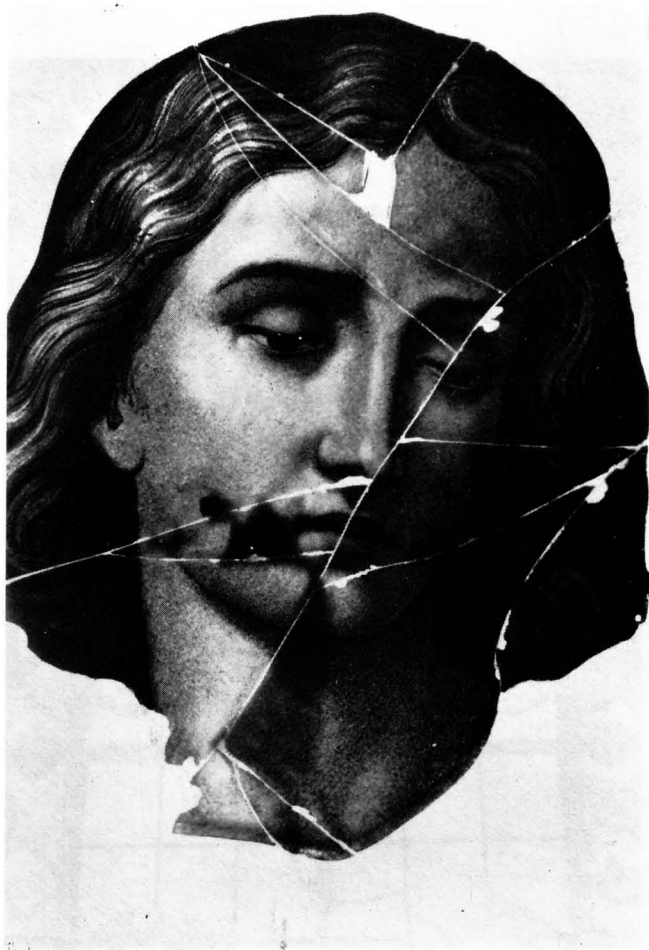


Fig. 1. — Quimper, *église Saint-Alor d'Ergué-Armel*, tête de personnage.
Fenêtre d'axe. Kuchelbecker, 1884. Vitrail d'aujourd'hui déposé. Collection particulière.

premières années du XX^e siècle (trente et un ateliers relevés) (16). De 1940 à 1980, nous retrouvons vingt-six ateliers extérieurs (17), mais là la reconstruction de Brest a sa bonne part.

(16) Alors que, pendant la même période, il n'y a que trois ateliers finistériens : Nicolas (petit-fils), Saluden (Brest) et Guével (dans une certaine mesure car, pour cette tranche d'époque, il a travaillé avec des ateliers parisiens).

(17) Ne sont comptés que les ateliers ayant fait œuvre créatrice.



Fig. 2. — Saint-Pabu, *église Saint-Tugdual*, vitrail de saint Marc.
Lobin, 1885.

Cet envahissement a peut-être rendu notre département très riche d'œuvres très diverses, mais cela a peut-être aussi empêché l'éclosion d'ateliers locaux. Dans l'état actuel des recherches, nous ne pouvons déterminer exactement ce qui les a amenés à venir chez nous.

Leurs références ont compté. Lusson travaille à la sacristie de la cathédrale de Quimper quatre ans après qu'il eut touché le concours de la Sainte-Chapelle. Il s'agit d'une vitrerie accompagnée d'écussons avec gravures. Il n'entrepren-

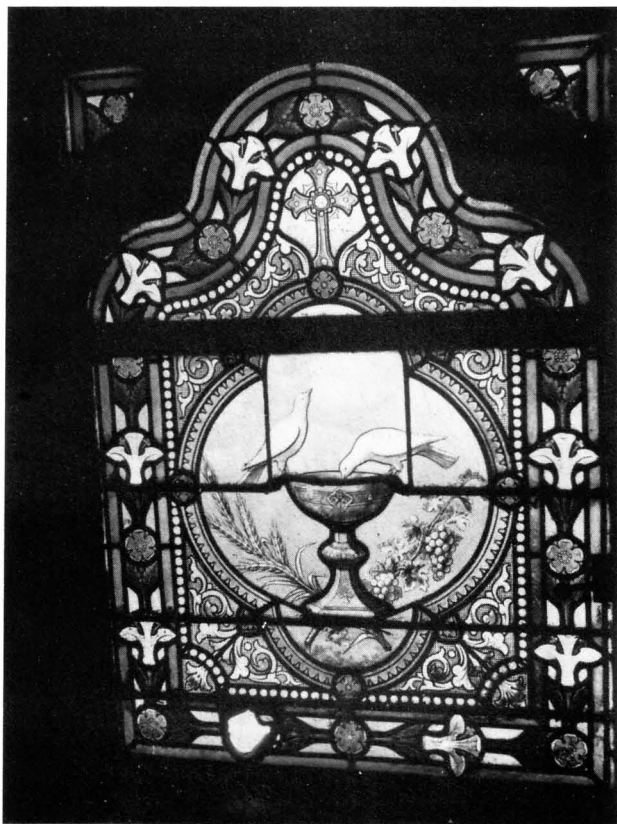


Fig. 3. — Quimper, *cathédrale Saint-Corentin*, calice.
Vitrail du Saint-Sacrement, par Claudius Lavergne, 1891(?).

dra la restauration des verrières hautes du même édifice qu'en 1867. Cela durera sept ans, et cela treize ans après son premier contact avec le Finistère.

Certains ont bénéficié de l'appui du clergé et la fabrique du Carmel du Mans, de l'appui du même ordre : au Carmel de Vannes, c'est en 1878, sous la direction de Hucher, à Morlaix dans l'ancienne chapelle du Carmel, sous la signature de « Cennon » (18). Cette fabrique n'arrivera chez nous que dix-sept

(18) Atelier reconnaissable par ses couleurs qui sont bien à lui (violet-jaune-vert), par ses grisailles sourdes. Cennon est la contraction de Cennomanensis. Ses œuvres sont antérieures à 1879 (voir annexe I).



Fig. 4. — Quimper, *église Saint-Mathieu*, Enfant Jésus.

Détail d'un vitrail du bras sud du transept. Manufacture Saint-Clément de Nantes, 1898.

ans après sa création, mais sa production s'étalera sur quatre-vingts années, utilisant la *Semaine religieuse* comme support publicitaire (19).

Ancien élève d'Ingres, Lobin attend treize ans après l'ouverture de son atelier pour nous livrer ses premiers vitraux. C'est lui qui vitrera le plus grand nombre d'édifices de notre département : on peut avancer le nombre de trente-huit. Il continuera à travailler pour le Finistère jusqu'aux années 1930 (1934), soit autant de temps que l'atelier précédent. Il est celui qui a le plus créé, se répétant, certes, en utilisant les mêmes cartons ou les mêmes thèmes. L'Eglise en porte la responsabilité, la spiritualité de cette seconde moitié du XIX^e siècle

(19) D. DANTEC, *Inventaire des vitraux du XIX^e siècle dans le Léon (sondage)*, Rennes, 1983, (D.E.A., inédit), qui mentionne la *Semaine religieuse* du 17 février 1889.



Fig. 5. — Ploudaniel, *église Saint-Yves*, lavandières.

Vitrail de la nef. Société artistique de peinture sur verre, Champigneulle, 1899.

étant très axée sur des sujets dont les grandes lignes sont les mystères du Seigneur, la dévotion mariale, l'Eglise.

On peut noter que certains ateliers, tel le Carmel du Mans, qui n'a ses œuvres que dans une vingtaine d'églises, dressaient des catalogues en couleurs. Ils y proposaient, classées par ordre alphabétique, des maquettes de saints, de saintes et de scènes. A ces sujets, on pouvait au choix ajouter les bordures, les architectures, les pinacles et les textes. Ils y indiquaient la façon de prendre les mesures, ce qui donne parfois des panneaux de vitraux trop courts ou des panneaux coupés. Il arrivait que la pose fût assurée par des entrepreneurs locaux. Ces catalogues circulaient par les soins de représentants très introduits auprès du clergé local. M. Le Paul, de Quimper, en fut le dernier dans la première moitié du XX^e siècle.

III. LES ATELIERS FINISTÉRIENS

Seul Jean-Louis Nicolas réussira à répondre à ce raz-de-marée. Il travaillera dans plus de cinquante églises du département (20), non seulement en égalant les verriers de l'extérieur, mais aussi en les dominant par son caractère



Fig. 6. — Saint-Thégonnec, *ossuaire*, sainte Hélène.
Vitreaux de Nicolas, aujourd'hui déposés et conservés en caisse.

(20) Voir Annexe II.

pictural hors du commun et en résistant «aux mode du jour, [avec des] échappées de liberté auxquelles une certaine gaucherie ajoute un attrait», ainsi que le souligne Jean-Jacques Gruber (21).

A Lanhouarneau, un Laurans (22) créera dans une demi-douzaine d'églises, avec assez de talent, mais disparaîtra vite de la scène.

A Saint-Pol-de-Léon, un dénommé Clec'h s'exprime vers 1860 dans la verrière d'axe du Kreisker et dans deux fenêtres de Roscoff. Malheureusement, la première a disparu (comme celle de Saint-Melaine de Morlaix) et celles de Roscoff vont suivre le même chemin. Ce verrier était aussi professeur de dessin au collège de Saint-Pol, ami de Pol de Courcy dont il fut le coarchitecte pour la chapelle de la Salette à Morlaix : les verrières du chœur sont de lui. Originaire de Morlaix, il fit aussi des lithographies sur Saint-Pol, Saint-Jean-du-Doigt, Morlaix et Plougastel-Daoulas (23). Ce qui reste de lui mériterait d'être sauvé. Lui aussi a su préserver sa liberté de créateur : le souffle académique du XIX^e siècle n'a fait que l'effleurer ; comme Jean-Louis Nicolas, sa base semble être le XVI^e siècle finistérien. Il est vrai qu'entre leur époque et le XVI^e siècle, le vitrail n'a que peu existé.

Dans le Sud-Finistère, Cassaigne (24), Manceaux Guéguen (25), Plateau (26) Coïc, restaurent les diverses verrières du XVI^e siècle. Ils sont aussi des auteurs, surtout Cassaigne, de vitreries colorées dites « kaléidoscopes » dont les plus belles se voient à Saint-Nonna de Penmarc'h.

A Landerneau, à cheval sur le Léon et la Cornouaille, trois « peintres et vitriers », se complètent, se rendent des services (27) et se succèdent : il s'agit de Leroux, Felep et Saluden. Leurs noms apparaissent dans les dépenses de la paroisse de Saint-Houardon dès 1841 (28).

(21) J.-J. GRUBER, dans sa préface au catalogue de l'exposition sur *L'atelier Jean-Louis Nicolas*, *op. cit.*, p. 3.

(22) Lanhouarneau, 1863, trois fenêtres du chœur. Sizun, deux verrières du chœur non datées. Probablement le chœur de Kerlouan, ainsi que Trémaouézan que R. Couffon - A. Le Bars (*Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Saint-Brieuc, 1959, p. 454) attribuent à un Cabon, de Lanhouarneau.

(23) D. DELOUCHE, *Peintres de la Bretagne*, Paris, 1977, p. 319.

(24) Guillaume Cassaigne, de Quimper. 1836 : figure sur les comptes de la fabrique de Plogonnec (Cf. R. BARRIÉ, *Etude sur le vitrail en Cornouaille au XVI^e siècle*, Rennes, 1978 [inédit], t. I, p. 40). 1839 : restauration à Guengat. 1841 : verrières des transepts à Kergoat en Quéménéven. 1845 : soumission à la cathédrale de Quimper ; restauration à Guengat. 1846 : restaure à Pluguffan les vitraux du XVI^e siècle et pose une vitrerie d'accompagnement dans la rosace. A l'analyse des restaurations de Cassaigne, on découvre que ce verrier ou bien ne savait pas peindre, ou bien n'avait pas de four, mais possédait en revanche une collection impressionnante de pièces anciennes, du XV^e au XVIII^e siècle, qu'il utilisait comme « bouche-trous ».

(25) Cf. R. BARRIÉ, *op. cit.*, t. I, p. 174. C'est lui qui, en 1862, dépose les vitraux de Saint-Théleau en Plogonnec pour les poser à l'église paroissiale.

(26) Cf. R. BARRIÉ, *op. cit.*, t. I, p. 175. Travaille à Plogonnec en 1878, 1883, 1884.

(27) Le 22 août 1827, Saluden commande deux caisses de verres pour Leroux « à joindre aux miennes ».

(28) Leroux en 1841, 1846 ; Felep en 1856, 1861, 1871 ; Saluden en 1850, 1857.

Mais combien d'autres sont restés anonymes dans le département, tel ce verrier dont un vitrail à Brélès ne porte plus que trois lettres de sa signature : ...PRE, au-dessus du nom de recteur (1845-1872), vitrail assez proche par certains points de celui de Plougasnou, lui non signé. Qui étaient-ils, ces petits « peintres et vitriers » du XIX^e siècle, chargés de l'entretien des vitraux et à qui l'on doit la sauvegarde des verrières du XVI^e siècle, mais aussi parfois leur disparition ? (29).

Soulignons enfin que, alors que les vitraux sortant des ateliers ou manufactures extérieurs à la région révèlent une technique avancée tant du point de vue de la coupe du verre que de leur montage, dans leur pose de grisaille (30) et d'émaux, les vitraux des verriers de notre département présentent tous les défauts et maladroites que l'on peut imaginer : une mauvaise qualité du verre les dessert, souvent trop friable, presque toujours trop sodique ; ils semblent ne pas savoir couper le verre et se servent parfois du fer rouge (comme Felep à Lampaul-Guimiliau dans les pièces épaisses — 6 mm) ; le plomb, de mauvaise qualité, est monté avec des jours, mal soudé, les doubles plombs ou des rognures d'étain bouchant les décalages ; leur grisaille noire, très épaisse, parfois s'écaille ou s'enlève au doigt ; le verre trop sodique rejette la grisaille et l'humidité des églises n'arrange pas les choses. Mais ces rejets ne sont pas spécifiques de nos verriers locaux. Hirsch a les mêmes problèmes avec ses verrières de la nef, dans la cathédrale de Quimper. Ces grisailles, il semblerait qu'ils les fabriquent eux-mêmes, ainsi que leur plomb pour lequel Nicolas faisait « fondre soi-même la vaisselle, balles de fusils et toutes sortes de débris de plomb, achetés en vrac, pour couler et mouler » (31).

IV. TROIS ATELIERS LANDERNÉENS

Si l'on prend Leroux, en dehors de quelques mémoires de travaux d'entretien sur l'église de Saint-Houardon, nous le connaissons peu. Mais peut-être est-il de cette famille des Le Roux dont Claude, « peintre », cinquante ans auparavant (1791), refait le dessin de l'autel de Tréflévénez (32). Quant à Sébastien, il répare les verrières de Plogonnec en 1786. Un autre Claude (ou le même) restaure les verrières de Saint-Herbot en 1716. Si l'on veut agrandir cette famille, un Maurice Le Roux travaille en 1665 et 1668 sur divers retables à Bodilis, Locronan et Brasparts.

Mais revenons au XIX^e siècle où un fait dominant apparaît : quasiment tous les « peintres et vitriers » étaient aussi peintres doreurs, un peu sculpteurs,

(29) A la cathédrale de Quimper, vitrail du Chastel détruit en 1820 et remplacé par de la vitrerie blanche.

(30) Grisailles : en grande partie oxyde de fer ou de cuivre avec son fondant, le tout délayé à l'eau, au vinaigre ou à l'essence de térébenthine. Pour le jaune d'argent qui donne un beau jaune, on emploie soit du chlorure d'argent (jaune clair) soit du sulfure d'argent (jaune orangé).

(31) Cf. la revue *Bretagne*, n°96, 1931.

(32) Cf. R. BARRIÉ, *Monuments et objets d'art du Finistère*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1980, t. CVIII, p. 263.

des restaurateurs de mobilier d'art, si l'on peut dire. Cela est vrai chez Nicolas dont on connaît plusieurs peintures (33); chez Felep aussi, plusieurs peintures ont été recensées (34), ainsi que des travaux de dorure. Chez Saluden, cela est plus affirmé : quelques cahiers de factures et de commandes nous sont parvenus et nous aident à rentrer dans ces ateliers (35).

Autre fait dominant : le métier se transmettait de père en fils. Pour les Felep, dont il faudrait faire une étude plus approfondie, nous les trouvons jusqu'à la fin du XIX^e siècle et probablement encore au début du XX^e (35 *bis*). Leurs dernières œuvres datées se trouvent dans la nef de l'église de Dirinon (1899) où ils nous offrent des vitraux grisaillés (36); de la même date, les deux fenêtres du chœur de Porspoder (très restaurées) où nos ancêtres du III^e siècle ont revêtu les habits guerriers des Gaulois venant tout droit du XIX^e !

Les Felep, nous les trouvons aussi à Tréboul, ainsi qu'à Irvillac, à Saint-Coulitz en 1887 (où ils signent G. Felep), à Rosnoën (avec Felep aîné et G. Felep), à Lampaul-Guimiliau, dans l'ossuaire, avec une œuvre d'esprit Renaissance, à Saint-Thomas de Landerneau, dans les verrières grisailées de la nef.

(33) Eglise d'Hanvec, 1888.

(34) Eglise de Plougourvest. A Saint-Thonan, en 1897, facture pour peinture et dorure.

(35) Archives privées de la famille Saluden. Elles comportent :

— 1 cahier, 17 × 27 cm, 180 pages (1^{er} avril 1822 — 9 avril 1879). Livre de commandes et de réclamations.

— 1 cahier, 33 × 22 cm, 24 feuillets (1^{er} décembre 1830). « Présent journal pour inscrire les négociations et acceptations » (vierge).

— 1 cahier, 33 × 22 cm, 24 feuillets (1^{er} décembre 1830 — 28 août 1878). « Présent journal de créances actives et passives » sur papier timbré délivré au « sieur Pierre Saluden, maître peintre et verrier ».

— 1 cahier, 30 × 20 cm, 640 pages. Indique les travaux faits, par ordre alphabétique et jour par jour, de 1866 à 1871. Se termine par des relevés de travaux sur les navires de 1874 à 1879.

— 1 cahier, 33 × 23 cm, 96 pages (année 1878). Travaux exécutés chez les clients classés par ordre alphabétique.

— 1 cahier, 33 × 23 cm, 76 pages. Semblable au précédent, mais non daté.

— 1 cahier, 35 × 22 cm, 280 pages (1860-1868). Facturations avec dates, nombre d'heures et prix.

— Divers petits feuillets de mémoires de travaux.

— Relevé de divers montages de vitrerie.

(35 *bis*) Gilbert-Louis-Marie Felep, né en 1817 à Landerneau, s'y marie en 1839 : il est dit alors « peintre en bâtiments ».

Son fils Gilbert-Marie, né à Landerneau en 1840, y épouse en 1862 la fille d'un huissier (Léocadie Leroux) : il s'intitule « peintre en décors ». Au décès de sa femme, le 7 décembre 1901, signe Arthème Felep, peintre, âgé de 53 ans. Gilbert-Marie semble alors quitter Landerneau puisque, le 19 avril 1902, il épouse en secondes noces, à Paris, Henriette-Marie Périgaud. Il meurt à Landerneau, 37, rue de la Fontaine-Blanche, le 20 janvier 1910. (Renseignements extraits de l'état civil de Landerneau et aimablement fournis par M. Georges-Michel Thomas, auquel nous adressons tous nos remerciements).

(36) Vitraux grisaillés : au XIX^e siècle, montage sous plomb de verre le plus souvent blanc sur lequel a été appliqué un décor de grisaille noire ou brune avec rehauts de jaune d'argent. Le côté extérieur de la pièce reçoit une couverte de kaolin (dépoli).



Fig. 7. — Saint Pierre (?), par Felep.
Collection particulière. Provenance inconnue.

Au hasard des chantiers, ils dorent et ils peignent, comme nous l'avons vu plus haut. Il leur arrive de dessiner pour des sculpteurs, comme à Beuzec-Conq où ils signèrent l'autel avec Toularhoat en 1890. Ils furent les seuls « peintres et vitriers » figuratifs de Landerneau au XIX^e siècle, où ils laissèrent quelques œuvres dans des maisons particulières (dont celle de la rue de Fontaine-Blanche qui abrita leur dernier leur atelier au début de ce siècle, après avoir abandonné le 14 de la rue de Daoulas) [37]. Comme Nicolas et Saluden, ils s'amuserent à décorer des assiettes où ils racontent des histoires de Landerneau.

Face à eux, les Saluden du XIX^e siècle font piètre figure, car ils ne furent que des petits « peintres et vitriers » jouant avec des verres soit blancs soit de couleurs et des plombs, et ne travaillant pas la grisaille. Ils n'ont donc pas de four (38) et n'ont pas laissé de vitraux figuratifs. Le vitrail n'était, semble-t-il, qu'un complément à leurs autres travaux dont nous parlerons plus loin. Des

(37) Il existe aussi un vitrail figuratif chez Caujan, sculpteur à Landerneau.

(38) Pour que la grisaille (oxyde métallique) prenne dans le verre, il faut faire monter le verre aux alentours de 600 degrés.

œuvres signées, nous n'en trouvons pas, car on ne signait pas de la vitrerie blanche ou de couleur. On peut cependant reconnaître le style d'après certains vitraux existant encore dans leur maison. Leur travail sur les vitraux anciens s'approchait plus du sauvetage que de la restauration.

Qui étaient ces Saluden ? Venant de Saint-Pol-de-Léon dès 1806, on trouve trois générations à Landerneau, eux aussi rue de Daoulas (39). La quatrième génération émigrera à Brest vers 1910, tenant atelier de vitrail jusqu'en 1947 avec des œuvres figuratives de qualité diverse (40).

Dans cette rue de Daoulas, à Landerneau, en plus de Felep et de Saluden, on trouvait aussi Yan d'Argent (41), ami de Pierre Saluden dont il fit le portrait vers 1860 (42). Yan d'Argent et Saluden étaient mitoyens, Felep habitait en face. Le voisinage amenait des échanges de travaux et il semblerait qu'Auguste Saluden (1880-1921) ait essayé d'apprendre la grisaille chez Felep.

Mais revenons au premier Saluden, Pierre (1786-1864), qui fait figure d'ancêtre dans le métier, car ne signait-il pas ses commandes du titre de « maître peintre et vitrier » dès 1830 ? Une enseigne en ardoise gravée se pare du même titre. Dès 1820, il commandait du verre de couleur, se plaignant du manque de bulles (43). Il fit des travaux à Saint-Houardon de Landerneau en 1850 pour l'ancienne église.

Son fils François (1816-1856), puis son petit-fils Pierre (1842-1881) firent de nombreux travaux, d'entretien semble-t-il, dans les églises de Saint-Urbain, Saint-Cadou (1862) [44], Irvillac, Pencran, Saint-Thomas de Landerneau (45), Daoulas. Ici et là, ils fournirent des fenêtres de vitrerie blanche en losange, des fenêtres de verre de couleurs s'inspirant de certains modèles de l'*Art de la peinture sur verre* de Pierre Le Vieil (46), mais dont la palette est assez pauvre. Cela correspond à la réalité des verrières des années 1820-1860 (deux bleus, deux violets, deux jaunes et un rouge, auxquels ils ajoutaient un verre blanc dépoli au sable) [47]. C'est ce manque de moyens pictural qui a dû amener ces

(39) Actuellement rue J.-L. Rolland.

(40) Pont-de-Buis, Plougastel-Daoulas (Le Passage : vitrail aujourd'hui détruit), Henvic (chœur), Le Faou (quatre fenêtres), Goulven (détruit), Ile de Molène, Lampaul-Guimiliau, Tréouergat, Saint-Eloi, Ploudaniel (chapelle Saint-Eloi), Pouldergat, Spézet (Notre-Dame-du-Crann).

(41) 1824-1899. Autodidacte, peintre, illustrateur, auteur de nombreuses peintures d'églises (cathédrale de Quimper, Ploudalmézeau, Landerneau), de cartons de vitraux pour Plounéventer (1874) exécutés par Hirsch. Sa « décapitation » à Saint-Servais enflamma la presse régionale.

(42) Format 26,5 × 35. Propriété de M. Hervé Saluden, rue J.-L. Rolland, à Landerneau.

(43) Les bulles dans le verre, considérées par certains comme un défaut, donnent au contraire au verre une richesse de lumière. Au XIX^e siècle, on ne faisait plus que du verre plat.

(44) « Refaire une croisée de verre de couleurs ».

(45) « 18 décembre 1878 : arrangé les vitraux des deux croisées de la chapelle de la Vierge ».

(46) Pierre Le Vieil, d'une famille de verriers parisiens, publia en 1774, avec les Encyclopédistes et l'Académie des sciences, *L'art de la peinture sur verre*.

(47) C'est cette palette que commandait Saluden.

verriers à la création des vitraux « kaléidoscopes » de type spécifiquement finistérien.

Ils fabriquent eux-mêmes leur plomb, grâce à une lingotière qu'ils commandent en Allemagne. Ils s'élèvent contre la lenteur des transports, contre les dangers de la mer, contre les dégâts subis par les caisses de verres qui proviennent soit de Rouen, soit de Nantes. Il semble qu'ils aient eu en moyenne cinq compagnons de 1820 à 1880, certains ayant signé des contrats pour onze ans, l'un d'eux pour treize ans et demi ! (contrat où il est spécifié que le saumon ne

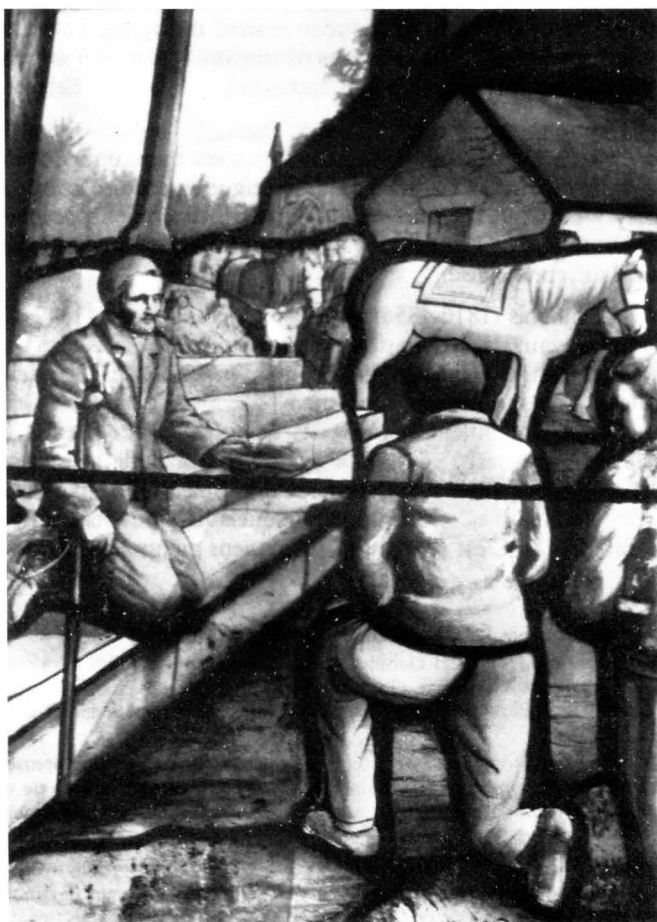


Fig. 8. — Ploudaniel, *chapelle Saint-Eloi*, scène de pardon.
Baie 6. Auguste et Anna Saluden, vers 1904.

sera servi qu'une fois par jour...) [48]. Comme restaurateurs de mobilier, nous les trouvons à Saint-Cadou, à Saint-Thomas de Landerneau (49), à Dirinon.

Dans cette courte étude n'ont pu figurer diverses verrières du XIX^e siècle, très intéressantes en elles-mêmes mais difficiles à attribuer, comme les deux verrières en verre dépoli de Sainte-Hélène en Douarnenez ou la verrière de Lopérec, reposée en 1893 et semblable à deux verrières du Tréhou (en loques en 1960).

V. LE VITRAIL DU XIX^e SIÈCLE ET LES HISTORIENS

Alors que le vitrail du XVI^e siècle dans le Finistère a été remarqué par les divers historiens régionaux du XIX^e siècle, le vitrail du siècle dernier a prêté à peu de commentaires. En dehors des catalogues de cette décennie édités à l'occasion des expositions sur Nicolas et sur le vitrail en Bretagne (50), le vitrail du XIX^e siècle semble être méconnu. On ne saurait cependant négliger les travaux récents de Mme Dominique Dantec.

René Couffon (51), quant à lui, ne voit et ne cite que les verrières récentes ou celles de XVI^e siècle.

Heureusement, Louis Le Guennec relève le lot en notant quelques vitraux. A Brest, il décrit les vitraux de Saint-Louis et de Lambézellec, œuvres de Lobin, maintenant disparues. A Plougouven, il trouve « des vitraux modernes aux tons changeants », et à Lanhouarneau, il signale que Laurans y fait de beaux vitraux. A Kerlouan, « Léopold Lobin a fourni trois superbes vitraux », note-t-il. A Plounéour-Trez, œuvre de Champigneulle, sur les directives de l'abbé Stéphane (52), il remarque que « cette collection de vitraux forme un thème complet ». Hirsch, Lobin, Florence recueillent son admiration à Rumengol où il découvre un « vitrail moderne », tandis qu'il décrit simplement ceux de Ploudaniel. Le vitrail d'axe du Folgoët, œuvre de Hirsch, a lui aussi droit au titre de « vitrail moderne ».

On le voit, il est très peu attiré par nos verriers régionaux. En dehors de Laurans, il ne signale que G. Felep à Porspoder. Son œil semble très académique, et A. Mussat a raison lorsqu'il écrit que le vitrail du XIX^e siècle « est un

(48) Avec les cahiers des Saluden, on devine toute une population landernéenne qui vit et qui meurt : les peintres de reverbères en 1842 (il y en a soixante à Landerneau), peintres de décors pour la mairie qui reçoit le duc de Nemours, peintres de numéros de maisons, de calèches tilburys, breaks, de bateaux construits par un Queffurus, graveurs d'ardoises tombales, peintres de châteaux, de maisons, de presbytères, de cabarets, d'écoles, de collèges, peintres des Radiguet, des Goesbriant, Cadeville, Grandjean, Vacheront, etc.

(49) Peinture des corniches du grand autel, de la chaire, de la balustrade (pour laquelle sont employés deux livrets d'or, et trois pour le maître-autel). Une couche au Christ, doré le Saint-Esprit de la chaire, la tribune de l'horloge, les tabourets, les stalles et les confessionnaux.

(50) Pour l'exposition Nicolas, cf. note 1. *Le vitrail en Bretagne*, catalogue de l'exposition organisée en 1980 par l'Inventaire général (Commission régionale de Bretagne), 78 p.

(51) R. COUFFON et A. LE BARS, *Répertoire des églises et chapelles*, op. cit.

(52) L. STÉPHAN, *L'église de Plounéour-Trez et ses vitraux*, Landerneau, 1903, 258 p.

immense patrimoine trop peu connu, souvent mal jugé quoique d'une belle technique et d'un intérêt historique considérable » (53).

*

**

Toutes ces verrières ont plus de cent ans ou vont les avoir. Combien ont déjà disparu par manque d'entretien ou par bêtise humaine? Du 1960 est-il supérieur à du 1860? Certaines disparitions sont trop récentes pour les nommer.

Mais doit-on tout conserver? Faut-il faire un choix? Faut-il enlever ces vitraux à leur édifice? Faut-il les classer? Quelle serait leur place dans un musée? Sont-ils aussi intéressants que les verrières du XVI^e siècle? Autant de questions sans réponse. Car, pour les entretenir, il faudrait un budget immense qui n'existe pas. Pour les restaurer, il faudrait aussi conserver les derniers ateliers de verriers. Or, à l'heure actuelle, les crédits manquent et l'on débauche des compagnons qui, parfois, ont le métier depuis plus de vingt ans dans les doigts. Et c'est un métier qui ne s'invente pas: il se transmet...

ANNEXE I

Liste des ateliers étrangers au département du Finistère et y ayant travaillé de 1853 à 1899

(avec des références de travaux dans le Finistère et ailleurs).

BORDEREAU, puis BARTHE BORDEREAU, *Angers*.
(Atelier existant toujours en 1984).

1848: ouverture d'un atelier

1882: Douarnenez-Tréboul, avec Megnen et Clamens: une fenêtre. Bréhan-Loudéac.

1886: Vitré (église Notre-Dame). Le Croisic. Guérande.

CHAMPIGNEULLE (Charles I)

1830: Sainte-Anne d'Auray, avec Maréchal, de Metz: bas-côté nord.

1832: Fonde son atelier. Travaux dans le Cher. Directeur de l'établissement de vitraux de Metz.

CHAMPIGNEULLE (Charles II)

Né à Metz en 1853. Mort en 1905. Travaille d'abord avec son père à la cathédrale de Metz et à Saint-Philippe-du-Roule.

1878: Tient atelier à Bar-le-Duc. Rachète le fond de Nicolas Coffetier. Moëlan. Guisriff.

1896: Quimper (église Saint-Matthieu, bras nord du transept).

1898: Fonde et dirige la Société artistique des peintres verriers (parfois de peinture sur verre).

Plounéour-Trez (église entière).

Vers 1900: Bais (Ille-et-Vilaine).

1902: Lantic (Côtes-du-Nord).

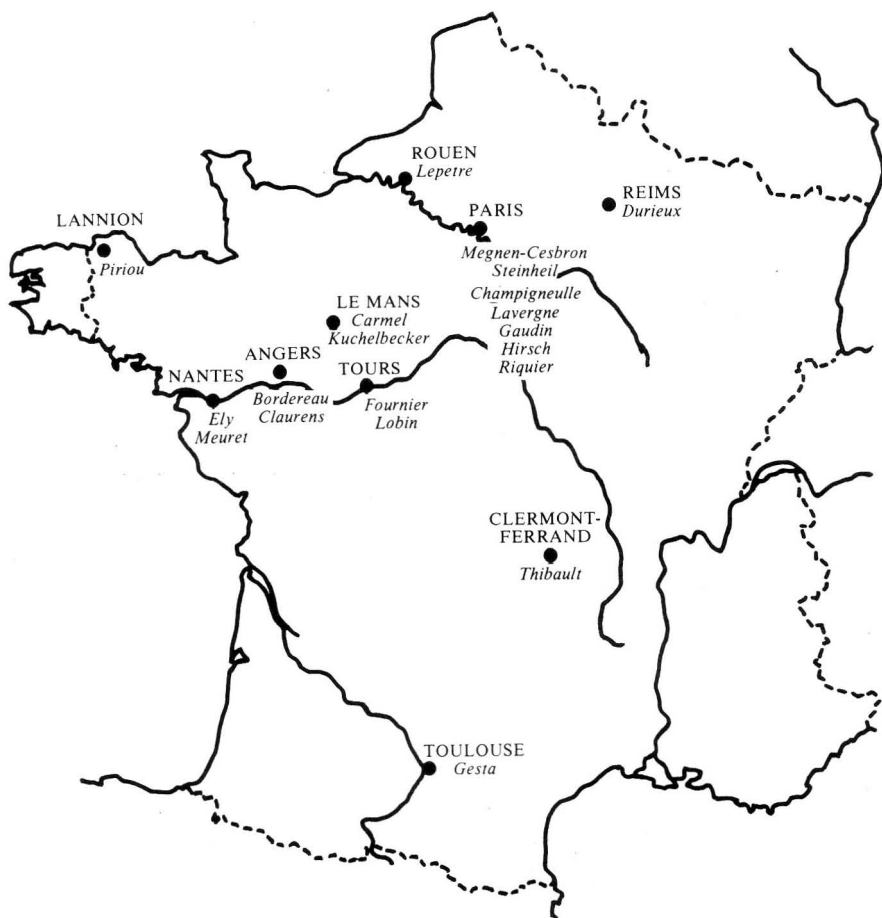


Fig. 9. — Carte des ateliers non finistériens ayant travaillé dans le Finistère au XIX^e siècle.

CHAMPIGNEULLE (Charles III)

- 1913: La Croix-Helléan (Morbihan).
- 1917: Le Croisty (Morbihan).
- 1918: Quiberon (Morbihan).
- 1921: Dinan, avec H.-M. Magne.
- 1933: Porspoder, avec Choissard: 8 fenêtres.

CLAURENS (J.), *Angers*.

- 1890-1895: Rosnoën: 2 fenêtres.
- 1900: Quimper (chapelle de Kernisy): 2 fenêtres.

CARMEL DU MANS

1853: Ouverture d'un atelier avec la dénomination Hucher père et fils.

1864: Le Mans: travaux à la cathédrale.

Elliant. Saint-Herbot. Plouguin. Ploudalmézeau. Trébabu. Plabennec. Baud (Morbihan).

1870: Signe: Hucher et Rathouis.

Quimperlé. Ploerdut (Morbihan). Lanvéneq (M.). Carmel de Vannes.

1873: Signe: Hucher et fils.

Saint-Pol-de-Léon. Tréméoc. Port-Launay. Langolen. Cléden-Poher. Plonévez-du-Faou. Plonéour-Lanvern. Kernével. Plabennec.

1887: Signe: Huchet et Fialex.

Le Croisty. Josselin (Morbihan), avec restauration de vitraux du ^{xvi}^e siècle.

1889: Publicité dans la *Semaine religieuse* (17 février 1889) se référant à des vitraux de 1879.

Non datés: Fouesnant (chapelle Sainte-Anne). Saint-Yvi. Combrit (chapelle de la Clarté).

«Carmel de Cennon»: œuvres de caractères et de couleurs différentes (non datées, mais antérieures à 1879, car Penmarc'h est cité dans la publicité).

Penmarc'h (église Saint-Nonna). Douarnenez (chapelle Sainte-Hélène). Poul-lan. Morlaix (Carmel). Morlaix (église Saint-Martin). Morlaix (chapelle Saint-Joseph).

DURIEUX (E.), *Reims*.

1860: Landerneau (église Saint-Houardon).

ELY, *Nantes*.

Peintre verrier allemand appelé par le verrier nantais François-Eugène Denis, en 1860. Il s'installe à son compte et regagne l'Allemagne vingt ans plus tard.

1867: Plogoff: 1 fenêtre.

1878: Douarnenez (église du Sacré-Cœur): 1 fenêtre.

1880: Pont-Croix: 1 fenêtre.

Carquefou: Herbignac. Nantes (Saint-Similien, Saint-Donatien). Saint-Sébastien-sur-Loire. Gorges. Vallet. Saint-Père-en-Retz. Besle-sur-Vilaine. Haute-Goulaine. Rezé. Gétigné. Vieilleville. (Loire-Atlantique). Cugna (Vendée).

New York (cathédrale Saint-Patrick): 37 fenêtres.

FOURNIER (J. et L.), *Tours*.

Travaux en Indre-et-Loire et Loir-et-Cher.

Vers 1880: Hennebont (Morbihan).

1882: Carnoët (Morbihan).

1888: Noyal-Pontivy, avec l'atelier Guignon, de Nantes

1893: Groix. Locol-Mendon (Morbihan).

Grandchamp (M.).

1901: Saint-Thuriau (M.): restauration de vitraux du ^{xvi}^e siècle.

1903: Poitiers.

1902-1905: Pontivy. La Houssaye (M.).

1910: Tours (cathédrale): restaurations.

1929: Plouay (M.). Tours: mauvaise restauration.

Lesconil.

1931-1932: Guerlesquin.

1940: Tourc'h (Couronnement de la Vierge, d'après Fouquet).

GAUDIN (Félix, Jean, Pierre, Sylvie)

1882: Bressuire (Deux-Sèvres).

1889: Quéménéven (chapelle Notre-Dame de Kergoat): restauration.

1896: Le Mans (cathédrale): restauration.

1899: Pluguffan.

1913, 1922: Clermont-Ferrand.

1934: Saint-Pol-de-Léon (cathédrale): chœur.

1935: Saint-Sulpice-de-Favières (Essonne): restauration.

GESTA (Henri), *Toulouse, Paris.*

Date très rarement.

1879: Locqueltas (Morbihan).

1881: Priziac (chapelle Saint-Yves) [Morbihan].

1928: Lesconil.

Non daté: Logonna-Daoulas. Locunolé.

Melrand. Kergrist. Bubry. Guémené. Saint-Caradec-Trégomel. Locqueltas. (Morbihan).

HIRSCH (Emile)

Né à Metz. Elève de Flandrin, Delacroix. Travail avec des peintres: Mangin, Erdmann, Kremer, Goglet, Queynoux, Pouyet.

1866: Le Folgoët.

1868: Rumengol.

1871: Plabennec.

1873: Châteaulin.

1874-1875: Quimper (cathédrale). Plounéventer (avec Yan d'Argent).

1885: Plouescat.

1889: Le Folgoët.

1900: Bubry (chapelle Saint-Yves) [Morbihan].

Non daté: Lannilis.

KUCHELBECKER et JACQUIER, *Le Mans.*

Fabrique Saint-Joseph.

1882: Le Juch: Nativité

1883: Morlaix (Saint-Matthieu).

1884: Le Juch. Ergué-Armel.

1885: Pont-Croix. Saint-Yvi.

1887: Le Juch.

1892: Appelé à Dinéault pour expertise.

LAUMONIER (E.), *Vannes.*

Aussi auteur de toiles.

1861: Vannes (cathédrale)

1880: Meucon. Brech.

1885: Grandchamp.

1886: Brandivy.

1889: Plonéis (château du Marc'hallac'h).

1891: Carnac.

1895: Pontivy (église).

1896: Quimper (église Saint-Matthieu).

- 1899: Grandchamp.
- 1900: Bubry (chapelle Saint-Yves).
- 1902: Quiberon.
- 1903: Ile d'Arz (église).
- 1912: Quimperlé (église).
- 1914: Meslan.

Non daté: Rédéné. Roudoualec.

LAVERGNE (Joël et A.)

- 1889: Moulins
- 1890: La Boussac. Josselin.
- 1891: Quimper (cathédrale: vitraux attribués par le chanoine Thomas à Claudius Lavergne (1818-1887)).
- 1902: Ploaré.
- 1905: Morlaix (Carmel).
- 1932: Pont-l'Abbé (église Notre-Dame des Carmes).
- 1933: Plobannalec.

LE PETRE, *Rouen*.

- 1890: Pouldergat.
- 1894: Pouldergat.
- 1896: Quimper (église Saint-Matthieu).

LOBIN, *Tours*.

Successivement Léopold Lobin (mort en 1892), Julien-Léopold et Lucien-Léopold. Atelier ouvert à Tours en 1840. Travaux en Maine-et-Loire, Sarthe, Loiret, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Cher, Indre et Mayenne.

- 1843: Parthenay.
- 1850: Poitiers.
- 1853: Brest (église Saint-Louis, détruite).
- 1856: Quimper (cathédrale).
- 1858: Morlaix (église Saint-Matthieu).
- 1861: Bodilis.
- 1862: Ploudaniel. Morlaix (église Saint-Martin).
- 1863: Mellac. Tours. Landerneau (église Saint-Houardon).
- 1865: Lambézellec (détruit). Plouvorn. Plouescat. Poitiers.
- 1866: Saint-Divy.
- 1867: Saint-Pol-de-Léon.
- 1868: Plouguerneau.
- 1870: Pont-l'Abbé.
- 1874: Plounéventer.
- 1875: Landéda.
- 1878: Daoulas. Pleurtuit (Ille-et-Vilaine). Ploumoguier.
- 1881: Douarnenez (église du Sacré-Cœur).
- 1883: Rumengol. Mellac.
- 1885: Saint-Pabu (avec Heinrich). Quimper (cathédrale).
- 1886: Pluneret (Morbihan).
- 1887: Mellac.
- 1890: Clohars-Fouesnant (restauration d'un vitrail du XVI^e siècle).
- 1891: Landivisiau. Bodilis. Fouesnant (avec Florence).
- 1892: Treffiagat. Trégarantec. Landivisiau. Bénodet. Morlaix (église Saint-Martin:

signé Lobin Léopold fils).

1893: Landivisiau.

1894: Douarnenez (église du Sacré-Cœur). Quimper (église Saint-Matthieu). Ergué-Gabéric (chapelle Notre-Dame de Kerdévo: signé Florence Succ.).

1897: Lanrivouaré (signé J.-P. Florence).

1900: Plomeur. Landivisiau. Plogoff (signé Florence et C^{ie}).

1901-1903: Plogoff. Plomeur. Douarnenez (église du Sacré-Cœur).

1904: Plomeur (avec Florence et Heinrich).

1905: Landudec (avec Heinrich et J.-P. Florence).

1917: Plogoff.

1934: Pont-l'Abbé.

Non daté: Combrit (signé Florence).

LUSSON (Antoine), *Le Mans*.

Peintre verrier.

1850: Paris (Sainte-Chapelle: restauration sur concours).

1854: Quimper (sacristie).

1861: Quimper (évêché).

1862: Poitiers.

1863: Pouldergat.

1867: Ploermel. Quimper (chœur de la cathédrale).

1869: Plouaré. Quimper (nef de la cathédrale).

1873: Quimper (transept de la cathédrale).

MEGNET CESBRON, *Paris*.

Maître verrier.

1886: Tréboul (une fenêtre avec Bordereau). Vitré.

1896: Dinéault (chapelle Saint-Exupère). Quimper (Musée départemental breton).

MEURET et LEMOINE, *Nantes*.

Peintre verrier.

1874: Carnac.

187.: Josselin.

1880: La Trinité-Porhoët.

1883: Missillac.

1885: Vannes (cathédrale).

1895: Douarnenez (église du Sacré-Cœur).

PIRIOU, *Lannion*.

Verrier.

1868: Plogastel-Saint-Germain (chapelle Saint-Jean).

1887: Locquémeau (Côtes-du-Nord). Trédrez.

Non daté: Trédrez (Côtes-du-Nord) [signé Piriou fils].

RIQUIER, *Paris*.

1872: Plabennec.

STEINHEIL (Georges)

1863: Quimper (cathédrale).

1865: Lyon (Chartreux, avec Coffetier).

1880: Poitiers (restauration). Le Mans (cathédrale, restauration).

1882: Châlons-sur-Marne (avec Le Prévost).

1900: Le Mans (vitrail de l'Ascension qu'il complète avec un Christ et deux anges que supprimera Max Ingrand en 1954).

THIBAUT, *Clermont*.

Maître verrier.

1868: Morlaix (église Saint-Martin).

ANNEXE II

Liste des ateliers du département du Finistère de 1825 à 1899

(Avec quelques références de travaux).

CABON (Jean)

Atelier à Lanhouarneau en 1860.

Non daté: Trémaouézan (fenêtre d'axe, citée par Couffon comme œuvre de Jean Cabon (1880). Pas de date ni de signature: semble plutôt être l'œuvre de H. Laurans).

CASSAIGNE (Guillaume), *Quimper*.

1836: Plogonnec (restauration).

1839: Guengat (restauration).

1841: Quéménéven (chapelle Notre-Dame de Kergoat: verrières du transept « kaléidoscope »).

1845: Guengat (restauration). Quimper (cathédrale: soumission de travaux).

1846: Pluguffan (restauration. Fenêtre d'axe: kaléidoscope).

Possible: Quimper (Hôpital Laennec). Pont-Croix (porche sud).

CLECH, *Saint-Pol-de-Léon*.

Verrier et professeur au collège de Saint-Pol-de-Léon.

1860: Morlaix (La Salette: fenêtres du chœur; église Saint-Melaine: détruites).

Roscoff (deux verrières de la nef). Saint-Pol-de-Léon (chapelle Notre-Dame-du-Kreisker: verrière d'axe, disparue).

FELEP, *Landerneau*.

1846-1856-1861: Landerneau.

1870: Lampaul-Guimiliau (ossuaire).

1871: Douarnenez (chapelle Sainte-Hélène).

1885: Tréboul (fenêtre d'axe).

1887: Saint-Coulitz (fenêtre d'axe signée G. Felep).

1899: Porspoder (deux fenêtres du chœur).

Non daté: Rosnoën (signé G. Felep aîné et G. Felep). Irvillac (fenêtre d'axe).

Probable: Gouézec (chapelle Notre-Dame de Tréguron: accompagnement et restauration d'une Passion du XVI^e siècle). Saint-Méen.

GLOAGUEN

Vitrier.

1825-1827: Plogonnec (restauration).

LAURANS (H.), *Lanhouarneau*.

Cité par L. Le Guennec comme « atelier existant à la fin du XIX^e siècle, natif de Lanhouarneau ».

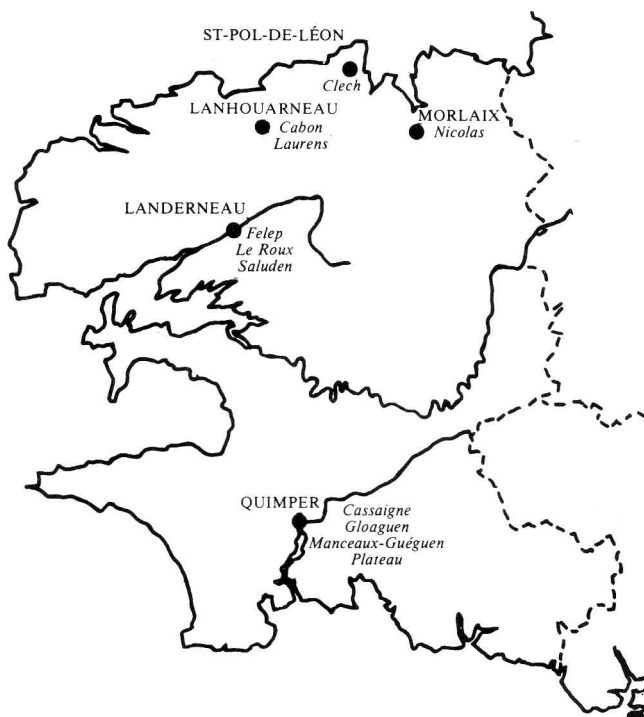


Fig. 10. — Carte des ateliers du Finistère au XIX^e siècle.

1863 : Lanhouarneau (trois fenêtres du chœur). Plouzévédé (fenêtre d'axe). Sizun (deux verrières du chœur).

MANCEAUX GUÉGUEN, *Quimper*.
Peintre vitrier.

1860 : Primelin (chapelle Saint-Tugen : restaure l'autel de Notre-Dame-de-Grâce).
1861-1862 : Plogonnec (restauration et transfert des verrières de la chapelle Saint-Théleau à l'église paroissiale).

NICOLAS, *Morlaix*.
(par ordre alphabétique) :

Argol (verrière d'axe)	1863-1877
Brasparts (restauration de vitraux du XVI ^e siècle)	1861
Brasparts (grisaillles)	1887
Bubry (Morbihan)	1865
Carhaix (église entière)	1887
Cléden-Pohér	
Clohars-Fouesnant (chapelle du Drennec)	1878
Guimaëc (six fenêtres non datées)	

Guimiliau (détruit)	
Hanvec	1866
Landerneau (église Saint-Houardon)	1862
Lanhouarneau (nef)	
Lannilis	1870-1877
Lennon (ne restent que deux oculi)	
Locmélar (reste une verrière)	
Locquirec	
Maël-Carhaix (Côtes-du-Nord) [détruit]	
Morlaix (couvent de Jacobins)	1887
Morlaix (église Saint-Martin)	1859-1880
Morlaix (hôpital)	1867
Morlaix (chapelle du couvent Saint-François de Cuburien)	
Morlaix (chapelle Notre-Dame-du-Mur)	1869
Morlaix (chapelle des Ursulines)	
Pleuven (église)	1877
Pleyber-Christ	1880
Plomodiern (chapelle Sainte-Marie-du-Ménez-Hom)	1872
Plouézoc'h	1869
Plouguerneau (hospice)	
Plouigneau	
Ploujean	1880
Plounéour-Ménez	
Plourin-lès-Morlaix	1868
Plouvorn	
Plougonven	
Plouyé	
Quimper (chapelle de Kernisy)	1876
Saint-Evarzec	1872
Saint-Hernin	vers 1887
Saint-Jean-du-Doigt (disparu)	
Saint-Nic (restauration d'un vitrail du ^{xv} ^e siècle)	1872
Saint-Sauveur	
Sainte-Sève	
Saint-Thégonnec	1862-1863
Sibiril	1867
Tréglonou.	

PLATEAU, *Quimper*.

1878: Plogonnec (restaurations).

1883: Plogonnec (vitrierie de la chapelle Saint-Théleau).

1884: Plogonnec (vitrierie à l'église paroissiale).

P...PRE

vers 1855, 1872: Brélès (fenêtre d'axe).

SALUDEN, *Landerneau*.

Maître peintre et vitrier.

1850-1857: Landerneau (restaurations).

1862: Saint-Urbain (deux fenêtres).

1866: Pencran (vitrierie). Saint-Urbain (vitrierie).

1878: Pencran (réparation). Landerneau (église Saint-Thomas). Saint-Urbain.

DOMINIQUE DANTEC

Regard sur le vitrail au XIX^e et au XX^e siècle dans les cantons de Brest et Landerneau

Le canton de Brest fut très sinistré pendant la Deuxième Guerre mondiale : les vitraux du XIX^e siècle y ont été pour la plupart détruits, comme un certain nombre d'édifices d'ailleurs. Le canton de Landerneau n'a pas subi de tels dommages.

A la séparation géographique correspond un décalage historique : les verrières répertoriées se situent approximativement dans deux périodes chronologiquement éloignées : de 1870 à 1910 pour le canton de Landerneau, de 1950 à nos jours, pour celui de Brest. Dans l'intervalle, peu d'œuvres portent témoignage de l'activité des maîtres verriers (1).

Un recensement exhaustif des vitraux des églises et chapelles de ces deux cantons pourrait être une contribution à l'histoire du vitrail en France (2), mais s'avère trop disparate et opposée pour en permettre une vision synthétique ; celle-ci n'en reste pas moins intéressante, dans une région si profondément marquée par l'influence religieuse.

*
**

Il faut attendre la seconde moitié du XIX^e siècle pour que reprenne l'activité du vitrail dans le diocèse de Quimper et de Léon. Le chanoine J.-L. Le Floch situe le « renouveau spirituel » dans cette contrée aux alentours de 1840 (3), date à laquelle resurgissent, avec les jésuites, les missions paroissiales. De cette époque peuvent être datés les vitraux à dessins géomé-

(1) D. DANTEC, *Catalogue des vitraux du XIX^e et du XX^e siècle. Cantons de Brest et de Landerneau*, Rennes, 1982 (dactyl.). Nous remercions Mmes D. Delouche, C. Brisac, D. Dufief, MM. R. Barrié et G.-M. Thomas pour l'aide qu'ils ont bien voulu apporter à ce travail.

(2) Inventaire en cours de réalisation pour plusieurs régions françaises.

(3) *L'atelier Nicolas, Morlaix, 1842-1912*, Morlaix, 1980. Catalogue d'exposition.

triques de *Saint-Thomas de Landerneau*, appelés par le maître verrier J.-J. Gruber, « vitreries sauvages » (4).

Deux ateliers locaux se manifestent par une production importante.

Le premier, celui de **Nicolas**, de Morlaix, à qui une exposition fut consacrée en 1980, comprend Jean-Louis Nicolas père (1816-1899) et Louis Nicolas fils, qui prend en 1867 la tête de l'atelier, aidé par son frère Francis. En 1842, J.-L. Nicolas ouvre son atelier au 13, rue Longue-des-Bourrettes à Morlaix, et épouse Jeanne Bolloré, fille d'un peintre vitrier de Landivisiau. La mort de Louis Nicolas en 1912 entraîne avec elle, celle de l'entreprise de verrier.

Saint-Houardon de Landerneau, Notre-Dame et Saint-Thégonnec pourraient être avec, hors des deux cantons, *Saint-Pierre de Guimaëc*, parmi les réalisations les plus intéressantes de cet atelier. Dans ces verrières, Nicolas se démarque du courant conventionnel et archaïsant de l'époque, apporté à défaut du style ou de la composition par l'encadrement soit gothique, soit Renaissance, en habillant sa verrière de petites scènes ou rondels autour d'un personnage central (parti qui se rencontre assez peu dans les autres régions de France), et par des grisailles à motifs géométriques répétitifs. Toutefois, plus la connaissance de cet atelier se précise, et plus la réutilisation intrinsèque ou avec variantes des mêmes cartons est évidente. Nicolas n'échappe pas toujours au vitrail archéologique : à travers ses rinceaux de grisailles sur fond de cage à mouches, il se réfère à Saint-Pierre de Chartres ; dans l'alternance perlé-feuillage, tout comme dans l'insertion de quadrilobes dans des losanges, il prend pour modèle les verrières du XIV^e siècle à la cathédrale de Séz en Normandie.

Le second atelier est celui de **Felep**, établi à Landerneau, 14, rue de Daoulas, dont la personnalité demeure difficile à circonscrire vu le peu de verrières signées. Pour le canton de Landerneau, deux signatures sont recensées : le vitrail appartenant à M. Caujean, 16, boulevard de la Gare, exécuté en 1884 ; une verrière en l'église *Sainte-Nonne de Dirinon* : « G. Felep, Landerneau 1899 ».

Il apparaît cependant qu'il ait travaillé hors de son canton d'origine ; en effet, l'église paroissiale *Saint-Yves de La Roche-Maurice* et l'ossuaire présentent les mêmes grisailles claires sur fond de « cage à mouches », à feuillage stylisé et à motifs de losanges, médaillons et crossettes. *Saint-Audoen de Rosnoen* reprend les mêmes caractéristiques et porte la signature de Felep. L'atelier, tout comme celui de Nicolas, semble avoir perduré.

Les archives de l'église paroissiale *Saint-Nicolas de Saint-Thonan* mentionnent au compte de l'année 1864 (5) un « sieur Felep, peintre », et celles de *Saint-Houardon* en août 1847 (6) un « Felep aîné, peintre vitrier ». Le vitrail

(4) *Le vitrail breton*, dans *Arts de l'Ouest*, 1977/1, p. 11.

(5) Arch. dép. du Finistère, 1V1075.

(6) *Ibid.*, 1V904.

appartenant à M. Caujean lui fut offert par son ami Felep, en 1884, à l'occasion de leur fin d'études aux Beaux-Arts, ce qui tendrait à prouver l'existence d'un atelier frères et fils.

Le registre communal fait ressortir un Felep, Gilbert-Marie, né à Landerneau le 1^{er} juin 1840, fils de Gilbert et de Marie-Louise Jouan ; époux de 1) Léocadie Le Roux (mariée le 11 février 1862, décédée en 1901), et de 2) Henriette Perigaud (mariée le 12 mai 1902 à Paris).

La reprise de cette activité artistique au XIX^e siècle, dans les cantons étudiés, ne semble avoir débuté qu'en 1856, date à laquelle furent vitrées *Saint-Louis* et *Saint-Pierre de Brest* (7). Dès 1830-1840, de nombreux ateliers s'étaient ouverts en France : en 1828 l'atelier royal de Sèvres, en 1831, celui d'Emile Thébaud et Thévenot à Clermont-Ferrand, et notamment dans l'ouest, celui de Fialeix et Chatel. La commande de verrières ne gagne la ville de Landerneau qu'en 1861-1862, et se développe dans les autres communes de 1870 à 1914. Très vite, la Bretagne voit arriver des maîtres verriers étrangers à sa région, tel que Lobin de Tours à *Saint-Houardon de Landerneau*, à *Saint-Divy*, Emile Hirsch à *Saint-Thomas*.

Les **Lobin** de Tours, père et fils : le père, Julien Léopold, peintre d'histoire, né à Loches, en Indre-et-Loire, le 8 février 1814, mort à Tours le 11 mai 1865. Elève de Stachen et de H. Flandrin, nommé en 1850 directeur de la manufacture des vitraux de Tours. Son fils, Lucien Léopold, portraitiste et peintre d'histoire, né à Tours le 26 mars 1847, travaille avec Flandrin et débute au salon de 1859. Les premiers vitraux exécutés dans les cantons de Brest, Landerneau et Morlaix sont l'œuvre de cet atelier dont on sait qu'il réalise de nombreuses verrières à l'est et à l'ouest de la France : Montfort-le-Rotrou, Notre-Dame-la-Couture au Mans, cathédrale *Saint-Corentin de Quimper*, *Saint-Houardon de Landerneau*, *Saint-Divy*, Notre-Dame de Rumen-gol, *Saint-Martin-des-Champs* à Morlaix.

Emile Hirsch, peintre né à Metz, entre aux Beaux-Arts et se forme sous la direction d'Eugène Delacroix et H. Flandrin. Il figure au salon de Paris de 1852 à 1880, avec des portraits et des cartons pour vitraux d'église. Cet atelier parisien a beaucoup travaillé en Bretagne, notamment en la chapelle latérale de la nef de *Saint-Corentin à Quimper*, à *Saint-Thomas de Landerneau* et à *Notre-Dame-du-Folgoët* en 1866, 1868 et 1889.

Lobin et Hirsch se sont ainsi partagés nos deux églises de pèlerinage.

A cet apport, il faut associer l'atelier parisien **Haussaire et Payan**, qui réalise en 1903 les verrières de *Saint-Divy*, et dans lesquelles il use de formules iconographiques et de compositions comparables à celles utilisées en France depuis les années 1850, dans le vitrail-tableau : la scène, placée sur des socles architecturés et néo-gothiques, fermée par des dais architecturés et floraux, s'étend sur plusieurs lancettes. La réalisation est fort réussie, le travail des

(7) *Ibid.*, 1 V 819, Brest, Saint-Louis; 1 V 1066, Saint-Pierre-Quilbignon.



Fig. 1. — Dirinon, *église Sainte-Nonne*.

Baie 0, lancette A et B : sainte Nonne, visitée dans la forêt par les gens des environs. Lancette C et D : sainte Nonne conduit son fils au monastère.

Haussaire et Patan, 1903.

lavis remarquable. Malgré l'habileté de l'atelier, la formule est archaïque. De même, celle du saint, sous dais et arcature, devient extrêmement systématique par la reprise de tous les poncifs de l'époque. Le petit nombre des verrières en pleine couleur semble répondre à des impératifs économiques. Les grisailles claires, à motifs assez riches sur verres dépolis blancs, sont fréquentes parce que moins chères. Les rapports de la grisaille avec les motifs néo-gothiques à travers les bouquets de feuillage montrent une volonté de recopier des motifs des XIII^e et XIV^e siècles. Dans notre étude, seules deux églises présentent des verrières en pleine couleur : *Notre-Dame de Trémaouézan* pour la baie axiale, *Sainte-Nonne de Dirinon* pour les baies du chevet (phot. 1). La formule intermédiaire existe aussi : la lancette centrale est seule figurée et les deux lancettes latérales sont des grisailles claires, comme à la chapelle *Sainte-Nonne de Dirinon* (phot. 2).

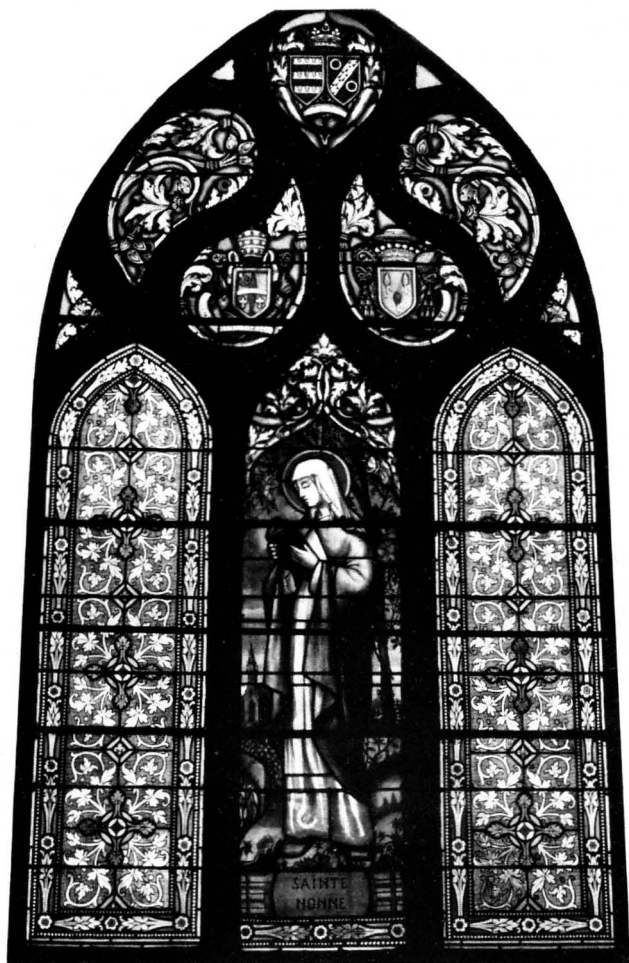


Fig. 2. — Dirinon, *chapelle Sainte-Nonne*.
Baie 0 : sainte Nonne.
Felep.

L'iconographie reste traditionnelle, privilégiant, hormis la figure du saint patron de l'édifice, les thèmes majeurs de la spiritualité de l'époque, d'une part, les mystères du Seigneur (à savoir la passion du Christ, le culte du Sacré-Cœur), d'autre part, la dévotion mariale. Le sujet religieux est omniprésent : Felep, pour le vitrail civil de son ami François Caugean, choisit le thème de Lazare et du mauvais riche. Le culte des saints bretons n'en demeure pas moins vivace (saint Divy, sainte Nonne), mais revêt moins d'importance qu'un siècle plus tard (saint Gwénolé, saint Goulven, saint Pol, saint Corentin et le personnage de Nicolazig).

La technique, très ouvragée chez Felep, montre un grand soin dans la richesse et la recherche du motif. Le dessin et la composition des fenêtres font preuve d'une élégance et d'une maîtrise certaine. Lorsque le maître verrier quitte les grisailles pour des verrières figuratives, le contraste est frappant (chapelle *Sainte-Nonne à Dirinon*, baie axiale). Si, comme Nicolas de Morlaix, il excelle dans les premières, réalisées vraisemblablement au pochoir, il se révèle cependant moins inventif dans les verrières à personnages. Toutefois la conduite des cuissous ne témoigne pas d'une aussi grande maîtrise. La plupart des œuvres de Nicolas sont encore dans un excellent état, alors que celles de Felep, Lobin et Hirsch présentent une peinture qui s'estompe. Cependant, et dans une certaine mesure, ces vitraux paraissent plus touchants que ceux qu'exécuta Coffetier à Notre-Dame de Paris (8). Si, dans l'esprit du Moyen Âge, ce dernier utilise des verres légèrement colorés pour ses grisailles, Felep les réalise sur verre blanc dépoli. Pour les personnages, il emploie des verres émaillés, tout comme Nicolas dans ses rondels. Enfin, l'œuvre de Haussaire et Payan reprend le grand style parisien, abouti, beau, mais stéréotypé.

*
**

De 1914 à 1945, très peu d'œuvres subsistent. En 1931, le maître verrier A. Rault de Rennes réalise des vitraux figuratifs à *Saint-Divy*. L'église *Saint-Nicolas de Saint-Thonan* fait preuve d'une iconographie un peu archaïsante, glorifiant les principes de la famille vertueuse et du travail manuel : « la Sainte Famille » et « l'école chrétienne » sont des sujets que l'on s'attend à trouver au XIX^e siècle. Il introduit, toutefois, une note régionaliste par la transposition bretonne de la formule « catholique et Français toujours », à l'appui de laquelle se développe l'image cliché de la région par l'église, le calvaire, le menhir, la mer, le ciel nuageux et le mur de pierres sèches. Une verrière consacrée à saint Isidore, patron des paysans, en faveur dans les cantons de l'intérieur des terres, se retrouve plus tardivement à Pencran et montre l'importance de la géographie dans le développement du culte, en liaison avec la vie de la province, soit rurale, soit urbaine (saint Julien au Mans, sainte Blandine à Lyon).

*
**

La liste des vitraux posés après la Seconde Guerre mondiale montre que, pour quarante-quatre édifices, vingt-deux seulement portent des verrières historiées et, pour trois d'entre elles, un seul vitrail figuratif (évoquant le patron de l'édifice : saint Marc, saint Joseph, saint Michel). L'orientation iconographique du vitrail semble correspondre à celle du XIX^e siècle. Sont à nouveau privilégiés les mystères du Seigneur, la dévotion mariale et l'Église. Sur dix-neuf édifices, le vitrail historié se réfère douze fois à Jésus-Christ, six fois à sa Passion, sujet privilégié en Bretagne depuis le XVI^e siècle. Le thème de l'Eucharistie réapparaît sous l'aspect de l'Adoration perpétuelle, de même

(8) C. BRISAC, J. LE CHEVALLIER, *Les vitraux de Notre-Dame-de-Paris*, Paris, (s.d.), p. 11-31.

qu'est toujours présente l'illustration du Sacré-Cœur, comme au XIX^e siècle. Onze édifices développent la dévotion mariale et en lien avec elle, cinq édifices se réfèrent à sainte Anne, trois à saint Joseph. L'Église montre une ferveur particulière pour la personnalité et la fonction du pape, mis en évidence depuis le concile de Vatican I : saint Pierre est huit fois représenté, en premier pape, les clefs à la main. Après le Christ et la Vierge, il est le plus présent dans l'iconographie.

La place de la culture bretonne est loin d'être négligeable. La séquence saint Pol-saint Corentin revient dans cinq édifices et s'explique par le fait qu'il s'agit des patrons des anciens diocèses du Léon et de la Cornouaille. Trouvent leur place dans l'iconographie régionale des saints ou personnages tels que Nicolazig, saint Goulven, saint Isidore, saint Gwénolé.

Selon la tradition du XIX^e siècle, et comme à Saint-Séverin de Paris, des donateurs sont photographiés dans une verrière de l'église Saint-Pierre-ès-Liens à Bohars.

A Gouesnou, dans l'arbre de Jessé de Jacques Le Chevallier, apparaît une distorsion par rapport à l'iconographie traditionnelle et en liaison avec la dévotion mariale : la présence d'une Vierge à l'Enfant à la même hauteur que les attributs habituels aux arbres de Jessé (roi à mi-corps disposés dans les branches d'un arbre) ne permet plus de retrouver la composition classique de ce thème. L'iconographie devient, dans une église telle que *Saint-Edern à Plouédern*, de plus en plus touffue : en voulant avoir prise sur la vie religieuse aujourd'hui, le vitrail aboutit à la destruction de l'iconographie traditionnelle et cela pour une nouvelle imagerie qui naît et se veut réaliste, en prise directe sur nous. La stylisation des personnages, de règle un peu partout, se révèle différente selon la personnalité de l'artiste et s'accompagne d'une grande liberté devant le sujet historié : plus de règles précises avec les saints dans une lancette, ni scène légendaire, ni vitrail-tableau. Le vitrail historié se charge de grisailles ; ainsi les personnages de Maurice Rocher à *Saint-Louis de Brest* et leurs mains en fourchettes semblent tout droit sortis d'un jeu de cartes (photo 3). Le vitrail se fait très lourd en peinture, notamment dans les baies retraçant la vie de saint Louis à Brest, et dans celles de Notre-Dame-du-Vent en la chapelle *Saint-Pierre de Lössulien au Relecq-Kerhuon*, exécutées par Paul Bony.

Mais, dans une large mesure, le vitrail s'écarte de l'illustration pour se limiter aux problèmes traditionnels de l'espace-couleur. Historié, il va encore prétendre représenter l'art religieux moderne par les déformations anguleuses, soulignées à l'aide d'une profusion de plombs et de verres juxtaposés en petits éléments. Il semble d'ailleurs que les maîtres verriers soient plus à l'aise dans le non-figuratif : à *Saint-Pierre-Quilbignon* dans l'œuvre de Paul Bony, transpire le côté épuisant du programme et de l'exercice de style. Dans les édifices reconstruits, une place importante est faite au vitrail géométrique. Ce choix répond à un souci d'économie ; un certain nombre d'églises l'attestent qui ne présentent que des vitreries losangées : ainsi à Brest *Saint-Michel*, *Saint-Joseph du Pilier-Rouge*, la chapelle des *Petites Sœurs des Pauvres*, l'église



Fig. 3. — Brest, *église Saint-Louis*.

Baie 118: saint Pierre avec la clef et la croix de son supplice. Fond jaune, pièces éclatées.
Maurice Rocher, atelier Degusseau.

Notre-Dame de Kerbonne, Saint-Jean-l'Évangéliste, la chapelle Saint-François-d'Assise. Le choix de l'économie est accusé par une géométrie répétitive.

Le vitrail figuratif et abstrait induit des recherches et des données nouvelles, montrant des qualités spécifiques :

- la couleur devient primordiale et porteuse de signification spirituelle. Il arrive parfois que le vitrail ne réponde plus à sa fonction première, qui est apport de lumière.

- la qualité des verres : certains artistes utilisent une technique particulière, comme le vitrail à l'acide de Le Moal (*Saint-Martin de Brest*, baptistère).

- le plomb : le jeu de la résille et la coupe de la pièce prennent une place primordiale, au détriment de la peinture : le vitrail historié est de plus en plus

peint comme à *Saint-Louis de Brest*; au contraire, l'abstrait semble abandonner progressivement la peinture au profit de la forme et de la couleur (chapelle du Saint-Sacrement à *Saint-Louis de Brest*).

— enfin, l'introduction de la dalle de verre: son utilisation la plus intéressante est peut-être « le mur de verre »: ni fenêtre, ni mur, mais passage subtil d'un plein à un vide. Elle est particulièrement réussie au temple protestant où, avec une économie de moyens et de motifs (simple variation sur les losanges), Labouret atteint une monumentalité certaine dans la sobriété.

*
**

La relation étroite qui existe entre peintres, sculpteurs, architectes et maîtres verriers est une donnée évidente. Le salon des Réalités nouvelles en est une bonne illustration qui, en 1950, se présente pour la première fois, sous forme d'une section, proposant une série de projets: décorations monumentales, vitraux, peintures..., incluant, aux côtés de Fleischmann, L'Hôtelier et Nicolas Warb, le maître verrier Le Chevallier (verrières de Gouesnou) qui préconise un art non figuratif, spatial, par la pénétration modulée de la lumière dans l'œuvre. Par un curieux hasard, c'est au moment de la Reconstruction que le grand public découvre l'art abstrait. Quelle fut sa réaction, il y a vingt ans, face aux vitraux de Léon Zack? Le vitrail utilise les données nouvelles de la peinture. Le courant symboliste va vouloir redonner à ce dernier une certaine spiritualité. De la découverte de la peinture moderne découle une conception nouvelle de la peinture sur verre, à savoir le refus d'user à l'excès d'une grisaille uniformément répartie comme au XIX^e siècle, et cela au profit du vitrail-couleur. La lumière ne s'exprime plus par le clair-obscur mais par la couleur. C'est vrai chez Le Moal-Barillet, Boulér-Juteau, Hubert de Sainte-Marie, Jean-Pierre Le Bihan, Léon Zack; la couleur suggère la forme (typique chez Boulér-Juteau) et sert de classement. Les termes de Le Corbusier sont éloquents: « Les techniques nouvelles, acier, béton, verre, incitent au plan libre qui sollicite, réclame l'introduction de la couleur pour servir de classement et d'excitant psycho-physiologique ».

L'art abstrait devient, dans le vitrail, un agencement de formes esthétiques sous l'effet d'une émotion. De même les verrières de Léon Zack ne sont que jeux de verre et de plomb (phot. 4). Il est tentant de rapprocher ses œuvres de celles de Maurice Denis, dans la maîtresse-vitre de l'église du Raincy (1922, département de Seine-Saint-Denis). Toutefois Zack sait ne pas oublier que le vitrail doit être une paroi translucide, dans laquelle, selon la définition du père Couturier, « la lumière du jour ne vient pas troubler notre paix intérieure ».

Le XIX^e siècle à travers le canton de Landerneau nous parle beaucoup de doctrine avec Lobin, Hirsch, Haussaire et Payan, adoucie par les grisailles de Felep et Nicolas, qui restent les deux personnalités les plus importantes pour ce canton. Il ne parvient pas toutefois à exprimer un sentiment religieux

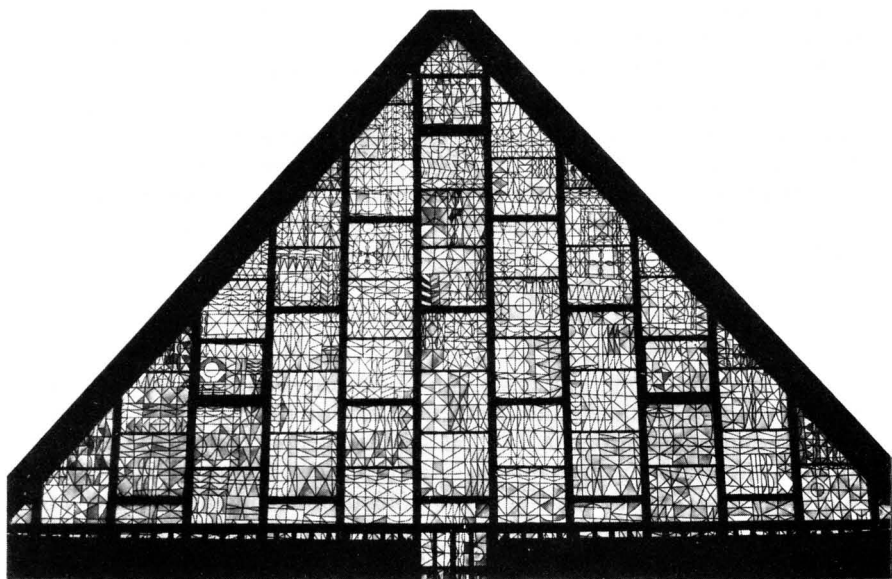


Fig. 4. — Brest, *chapelle moderne du petit séminaire*.
Baie 101.
Léon Zack.

même si ses sujets le sont. Mais il paraît bien arbitraire qu'il soit si souvent objet de dépôts de la part du clergé à la suite de Vatican II. L'entre-deux-guerres reste doctrinal et édifiant avec la production de l'atelier Rault de Rennes; l'architecture des cinquante dernières années, dérivée en grande partie du mouvement Bauhaus, n'était pas particulièrement favorable à l'art des maîtres verriers. Actuellement elle évolue vers un certain lyrisme. Le vitrail peut y avoir sa place. Les productions du XX^e siècle les plus réussies dans ces deux cantons ne cherchent plus à représenter les thèmes de la foi mais à créer par la forme et la couleur une poétique, évocatrice d'une impression spirituelle et cela par une résonance en nous-même. N'est-ce pas là le véritable rôle du vitrail? Doit-il s'exprimer par des formules généralisées ou doit-il être pour chaque édifice interprétation particulière de la lumière et de l'ombre?

ANNEXE

Notes biographiques sur les artistes et les ateliers du XX^e siècle

BARILLET père, peintre verrier et mosaïste (1902-1948); le fils, Louis Jean-Alfred, reprend l'atelier après la guerre et collabore avec les artistes Léger, Manessier, Bertholle, Le Moal, notamment à Audincourt et à Hem.

BONY (Paul et Adeline), artistes peintres, vitrail, céramique, 12, rue Jean-Ferrandi, Paris (VI^e). Paul Bony, décédé en 1982, fut le gendre de Jean Hébert-Stevens, l'époux d'Adeline Hébert-Stevens (baie axiale Notre-Dame-du-Bon-Port, baie à Saint-Pierre en Lössulien), le frère de Jacques Bony (baies à Saint-Louis de Brest, Notre-Dame du Relecq-Kerhuon). A beaucoup travaillé en Normandie et en Alsace. A Brest: Saint-Louis, Saint-Marc, Saint-Pierre-Quilbignon, chapelle privée Saint-Pierre.

BOULER (André), père jésuite, né en 1924 à Riec-sur-Belon (Sud-Finistère), a fréquenté l'atelier de Fernand Léger; en tant que peintre a exposé à Brest et à l'étranger (Etats-Unis, Allemagne). Vitraux en Finistère à Bénodet, Brest, Saint-Laurent de Lambézellec, Sainte-Thérèse du Landais, Saint-Pierre de Recouvrance.

LABOURET (Adolphe Joseph Auguste), né à Laon (Aisne) le 20 mars 1871 et mort à Crozon le 13 février 1964. Maître verrier et mosaïste; élève de l'École nationale des l'École nationale des beaux-arts à Paris, du Louvre, de l'académie Julian; fondateur en 1902 de la maison Labouret; entre autres titres, président de la Chambre syndicale des maîtres verriers pendant dix ans. Créateur en 1933 du vitrail en dalle de verre éclaté et cloisonné en ciment (9). Nombreux édifices publics et religieux à Paris: églises Saint-Merri, Saint-Leu, Saint-Paul. En Finistère: toutes les verrières de Roscanvel; verrières à Penmarc'h, Saint-Melaine de Morlaix (trois verrières du chevet), Clohars-Carnoët (les verrières du chœur); les verrières du chevet à L'Hôpital-Camfrout, celles du transept à Saint-Martin de Brest, le temple protestant; vitrail de saint Yves à Plounéour-Ménez; vitraux et rosaces du chevet en la chapelle de Trémorvézen en Névez; verrières de la nef à Notre-Dame du Folgoët; vitraux du chœur à Ploaré, au Kreisker à Saint-Pol-de-Léon, Brignogan. A l'étranger: de 1938 à 1962, basilique Sainte-Anne de Beaupré au Canada; Afrique du Sud; Cuba.

LE BIHAN (Jean-Pierre), 3, rue Marion, cité de l'Odé, Quimper. Successeur d'une génération de maîtres verriers, peintres et vitriers finistériens depuis la Révolution (vitrail Dehaix, Saluden à Pencran). Né le 26 juillet 1934 à Brest, ancien élève de divers ateliers de beaux-arts parisiens (dont l'atelier d'Art sacré et monumental), grand prix des métiers d'art en 1980; nombreuses créations et restaurations en Finistère. Créations: à Brest: chapelle du Centre d'instruction naval, Notre-Dame-du-Bon-Port (verrières de la nef), Charles-de-Foucault, chapelle de Saint-Louis; Pencran (verrières de la nef).

LE CHEVALLIER (Jacques), né le 23 janvier 1896 à Paris, peintre et décorateur de sujets religieux, expose au Salon des indépendants et au Salon d'automne. Auteur de tapisseries, mosaïques et surtout vitraux pour l'églises et cathédrales: Beauvais, Soissons, Paris, Toulouse, Angers, Besançon. Longtemps cartonnier chez Barillet à Paris, s'installe à son compte en 1945-1946. Atelier repris par le fils, Guy, 9, rue Joseph-Le-Guay, à Fontenay-aux-Roses. Eglise Saint-Gouesnou (1970). Sizun, Penmarc'h, Quimper (La Retraite, 1958).

LE MOAL (Jean), né en 1909, à Authon-du-Perche (Eure-et-Loir). Ami de Manessier; auteur de nombreux décors de théâtre. Rennes, église Notre-Dame (maîtresse-vitre, 1956). Saint-Malo, cathédrale (1968-1972) [10]. Brest, baptistère de l'église Saint-Martin (1957). En collaboration avec Manessier à Notre-Dame-du-Pouldu en 1958; avec Bertholle et Elvire Jean à Saint-Servan-sur-Oust (Morbihan).

MAUMEJEAN frères. Société anonyme de la Manufacture de vitraux et mosaïques d'art, 6 bis, rue Bezout, Paris (11). Auteur de la décoration intérieure de l'église du Palais à Belle-Isle-en-Mer (1930-1945); 7 verrières à l'église Saint-Charles-de-Blois d'Auray; 5 verrières à Bonabri (Fougères). A Brest, Notre-Dame-de-Kerbonne, Saint-Joseph-du-Pilier-Rouge, Saint-Michel. Bohars: Saint-Pierre-ès-Liens pour les trois baies du chœur; église Notre-Dame au Relecq-Kerhuon.

RAULT, place Hoche à Rennes, successeur de l'atelier Lecomte et Colin. Les œuvres de 1904 à 1928 sont de la main d'Emmanuel Rault, de 1928 à 1979 d'André Rault et frère; actuellement l'atelier est repris par Frédéric Rault (né le 13 décembre 1951), fils d'André (né le 28 mai 1912).

ROCHER (Maurice), né en 1918 à Evron (Mayenne). Elève de l'atelier d'art sacré de Maurice Denis et Georges Desvallières. En 1938, l'un des cofondateurs du Centre d'art sacré. Ensemble de 14 verrières dans les bras du transept et chapelles du chœur à la basilique de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan) en 1972-1973 (12); à Brest, vitraux de Saint-Louis (11 baies au nord) et de la chapelle Notre-Dame-de-l'Assomption.

SAINTE-MARIE (Hubert de), né à Reims le 30 août 1923, subit l'influence de l'atelier de Jacques Simon, suit les cours de l'École des beaux-arts (section architecture et fresques), des arts décoratifs, et des métiers d'art. Installé à Quintin (Côtes-du-Nord). Travaux: à Brest, église Saint-Jean l'Evangéliste, chapelle Saint-François-d'Assise; chapelle Sainte-Barbe et chapelle du Carmel au Relecq-Kerhuon; chapelle Saint-Jean-de-La-Haye en La Forest-Landerneau; église Saint-Edern à Plouédern.

ZACK (Léon), peintre illustrateur et sculpteur, né à Nijni-Novgorod en 1892. Vit à Paris depuis 1923. Expose dans les salons officiels: pourtant des œuvres exposées aussi au Salon des surindépendants puis au Salon de Mai (13). Sa recherche est toujours orientée vers la spiritualité, l'abstraction dans la forme. A Brest: verrières de la chapelle du Saint-Sacrement à Saint-Louis, chapelle de Keraudren, église Saint-Jacques, porte en dalle de verre. Saint-Pierre-ès-Liens (nef) à Bohars, Plouénan.

(10) E. BÉNÉZIT, *Dictionnaire des peintres, dessinateurs, sculpteurs et graveurs...*, Paris, rééd. 1976, t. VI, p. 568-569.

(11) E. BÉNÉZIT, *op. cit.*, t. IX, p. 25.

(12) Inventaire Bretagne.

(13) E. BÉNÉZIT, *op. cit.*, t. X, p. 862-863.

ERWAN VALLERIE

Les références bretonnes et celtiques dans le Martyrologe de l'abbé Chastelain*

SAINTS AEMERES

C'est-à-dire sans jour

Ce sont ceux et celles dont le jour de la mort, vrai ou apparent, n'a pas été trouvé.

Les Aëmeres qu'on ne doit traiter que de Bienheureux, et ceux mêmes qui ne doivent être qualifiés que de Vénérables, se trouvent aussi en ce Catalogue alphabétique.

1 680

Le Vénérable AGILBERT, Evêque de Paris. Bede en parle ne quatre endroits de son Histoire d'Angleterre (...) Le 2d endroit est au 25^e chapitre du même livre, où après avoir parlé de la dissension des Anglois touchant la Feste de Pâques qu'ils célébroient le Dimanche d'après le 13 de la Lune au lieu de la célébrer le Dimanche d'après le 14, il dit: En ce temps, Agilbert Evêque des Saxons Occidentaux dont nous avons déjà parlé, amy du Roy Alfrid et de l'Abbé Vilfrid, vint en Northomberland; et, à la prière d'Alfrid, conféra la prêtrise à Vilfrid, en son Monastère de Rypon. Il avoit avec luy un Prêtre nommé Agathon. Comme on étoit en différend sur la Pâque, sur la Tonsure, et sur d'autres matieres ecclésiastiques, on indit un Concile à Strènechal où la dévote Hilde étoit Abbësse, pour terminer ces questions. Les deux Rois s'y trouvèrent, le pere Osvi et le fils Alfrid. Il y avoit d'Evêques; Colman avec ses Ecclésiastiques d'Ecosse (c'est-à-dire d'Irlande); Agilbert avec les Prêtres Agathon et Vilfrid, Jacques et Romain étoient de leur côté: l'Abbësse Hilde et tout ce qui luy étoit soumis étoit du côté des Ecossois (c'est-à-dire des Irlandois, autrement dits Hibernois), dont étoit aussi le vénérable Evêque Cedde ordonné par les Ecossois, qui servoit d'interprete en ce Concile pour les deux partis. D'abord le Roy Osvi dit qu'il falloit que ceux qui servent un seul Dieu gardassent une seule regle de vie et ordonne à Colman de dire son avis. Colman dit: C'est d'un de mes

* Voir la première partie de cet article dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 147-170.

prédécesseurs qui m'ont donné la mission épiscopale, que j'ay appris à célébrer ainsi la Feste de Pâques: tous nos peres, hommes chéris de Dieu, l'ont célébrée de même; et c'est de cette maniere qu'on lit que l'a célébrée le Disciple bien aimé S. Jean l'Evangéliste. Comme il continuoit à parler, le Roy ordonna à Agilbert de dire son avis. Agilbert dit: Comme je ne puis me faire entendre que par interprete, je vous prie que Vilfrid qui parle anglois le dise en ma place, car luy et moy et ceux que voila assis de nostre côté nous n'avons tous qu'un même sentiment. Vilfrid commença donc à parler par ordre du Roy, et dit: A Rome ou S. Pierre et S. Paul ont vécu, ont enseigné, ont souffert, ont été inhumez, nous y avons vu célébrer la Feste de Pâques comme nous la faisons: dans tous les lieux d'Italie et de France où nous nous sommes arrêtez soit pour instruire soit pour prier, nous l'avons vu faire de même; nous savons tres-certainement qu'elle se célèbre de même en Afrique, en Asie, en Egypte, en Grece, et dans tout le monde chrétien, hors dans ces deux Isles de l'extrémité de l'Océan, opposées au reste de l'Eglise par la plus folle de toutes les obstinations. Colman l'interrompt en disant: Il est bien étrange que vous traitiez de folie l'imitation du grand Apôtre qui a reposé sur la poitrine du Seigneur. Vilfrid dit: Nous sommes bien éloignez d'attribuer la moindre folie à S. Jean: il gardoit la Loy de Moyse à la lettre; car l'Eglise judaïzoit encore alors en plusieurs choses, les Apôtres ne pouvant quitter tout d'un coup les observances d'une Loy qui étoit d'institution divine. S. Vilfrid fait là un long discours, tres-fort et tres-bien sensé, qu'il finit ainsi: Vous Colman, vous ne vous accordez: ny avec S. Jean, qui ne s'arrêtoit pas au Dimanche, mais faisoit Pâques quelque jour de la semaine qu'arrivast le 14 de la Lune; et vous, vous le faites toujours le Dimanche: ny avec S. Pierre, qui le faisoit le Dimanche qui arrive inclusivement du 15 au 21; et vous, vous le faites le Dimanche qui arrive inclusivement du 14 au 20: ny avec l'ancienne Loy, qui ne commençoit Pâques que le soir du 14 et recommandoit la célébration du 21 comme étant le dernier de la semaine des azymes; et vous, vous le commencez dez le soir du 13, et vous en bannissez le 21 sans ressource: ny avec l'Evangile, où nous voyons que le Seigneur a mangé la Pâque le 14 au soir et non le 13... Et sur ce que Colman luy opposoit l'exemple du grand S. Colomba (vulg. S. Colm, et quelquefois S. Colonquil), il dit que ce Saint n'étoit pas en faute parce qu'il suivoit ce qu'il trouvoit étably, et que personne n'étoit venu de son temps luy apprendre à mieux faire... Et comme S. Vilfrid concluoit son discours par ce passage, Vous êtes Pierre et ce sera sur cette pierre que je bâtiray mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, et je vous donneray les clefs du Royaume des Cieux; le Roy dit à Colman: Est-il vrai que le Seigneur ait dit cela à S. Pierre? Il luy répondit: Cela est vrai. Le Roy dit, Avez-vous un passage qui donne un aussi grand pouvoir à votre Colomba? Non, dit-il... Alors le Roy conclut ainsi: je ne veux point contredire le portier du Ciel, crainte qu'il ne m'en refuse la porte. Tout le monde acquiesça, et cette institution fut abolie.

- 3 S. ALGEIN (Algenus), dont il y a une Eglise en Bretagne.
- 4 S. ALLON, patron d'une Chapelle dans l'Eglise Cathédrale de Saint-Pol de Léon.
- 5 La Vén. AMICE (Amicia), Vierge, inhumée à Saint-Pol de Léon dans la Cathédrale pres la Chapelle de Notre-Dame de Caëls (S.M. de Cancellis); honorée d'un continuel concours de peuple à son tombeau.
- 5 bis Ste APRE (Apra) invoquée dans les anciennes Litanies Anglicanes par Dom Mabillon en ses Analectes.
- 6 S. ARBAUD (Arbaudus), honoré dans un canton d'un Diocèse de Bretagne.
- 7 S. ARVOIN (Arvonius), Evêque de Bangor au Payis de Galles.
- 8 S. AVOGE (Dabcocius), Confesseur, honoré en Ultonie, où il y a une célèbre Abbaye de son nom pres le lieu qu'on nomme le Purgatoire de S. Patrice.
- 9 S. AYLERAIN, surnommé le Sage (Agileranus Sapius), Irlandois.
- 9 bis S. BACHLAS, invoqué entre S. Dircil et S. Ravel dans les anciennes Litanies Anglicanes
- 10 Le Vén. BARNET, Irlandois (Barnitus); marqué comme Saint par Ferrarius le 5 janvier, et par Camérarius le 13, sans qu'on sache lequel de ces jours seroit celui de sa mort, et sans qu'on trouve aucun vestige de son culte dans les anciens.
- 11 601 Le Vén. BAYTHENEE (Baitheneus), Abbé de Hy en Ecosse, successeur de S. Colm, nommé Saint en quelques manuscrits.
- 12 Le Vén. BECAN (Becanus), Irlandois.
- 13 S. BEHY, honoré au Diocèse de Léon de Bretagne.
- 14 S. BIHAN, dont il y a une Eglise en Bretagne.
- 15 S. BIHY, honoré au même Payis; le même apparemment que S. Béhy.
- 16 S. BILY, Evêque de Vennes; dont une Eglise priorale de ce Diocèse porte le nom.
- 17 S. BOADAIN (Boadanus), Irlandois.
- 18 S. BRANVALATRE (Branvalatrus), invoqué aux anciennes Litanies anglicanes entre S. Méloir et S. Patrice.
- 19 S. BRETOCH (Britochus), Moine de Saint-Magloire de Léhon pres de Dinan en Bretagne, mort à Redon au Diocèse de Vennes.
- 20 S. BREVEIN (Brevenus), patron d'une Eglise au Diocèse de Nantes.
- 21 Ste BRIGIDE (Brigidis, is) de Fiésoles, Vierge Irlandoise, sœur de Saint-André le Scot Archidiacre de Fiésoles de laquelle il y a une Eglise pres Saint-Martin en Bac au Diocèse de Fiésoles où sa feste se célèbre le jour de Sainte-Brigide d'Irlande faute d'avoir jamais su le jour de sa mort: ce qui a fait dire à Ferrarius, un peu inconsidérément, qu'elle étoit morte ce jour-là. Camérarius en son ouvrage de la Piété des Ecossois l'a marquée le 31 Décembre; mais il n'y a gueres plus de sureté; car il cite Diacet Hagiographe de Fiésoles, qui ne marque point le jour de sa mort pour ne l'avoir pu trouver.

- 22 S. BRINDAN (Brindanus), invoqué aux anciennes Litanies anglicanes entre S. Patrice et S. Carnache.
- 23 S. BRON (Bro, onis), Evêque en Irlande.
- 24 S. BROUALADRE (Broaladrius) dont une Eglise du Diocèse de Saint-Malo porte le nom.
- 25 Le Ven. CAIDOC, Prêtre Irlandois, Prédicateur évangélique; qu'on nomme Saint à Saint-Riquier où il mourut sans qu'on en ait remarqué le jour.
- 26 S. CANSTIREL (Canstirellus), honoré en Bretagne.
- 27 S. CARNACH (Carnachius), invoqué aux anciennes Litanies anglicanes.
- 28 S. CAST (Custus), patron d'une Eglise au Diocèse de Saint-Brieux.
- 29 v. 625 S. CAYLAN (Cadilanus), qui d'Abbé de Nendrum en Irlande fut fait Evêque de Doune, où il mourut, et où il a été honoré jusqu'au commencement du 18^e siècle.
- 30 v. 600 S. CETOMERIN (Cetomerinus), Evêque de Leon en Bretagne où son culte est ancien.
- 31 VI. S. CHEBEE, Solitaire au Pays de Galles où il y a eu des Eglises de son nom.
- 32 S. COCCA (Cocca, ae), Irlandois.
- 33 Ste COCQUEE (Cocchea), nourrice de S. Quéran et de Ste Lidanie; honorée d'un culte public dans la Momonie en Irlande jusqu'à la fin du 17^e siècle.
- 34 S. COLAPHIN, Evêque de Quidalet, ville réduite à une seule Eglise de Saint-Pierre dans le village de Saint-Servans, dont le siège épiscopal a été transféré à un quart de lieue de là à Saint-Vincent de l'Isle d'Aaron dit à-présent Saint-Malo.
- 35 S. COLLEATH (Colleathus), Evêque en Irlande; dont le culte a été tout public pendant plusieurs siècles.
- 36 S. COLMANEL (Colmanell'), Evêque Irlandois.
- 37 S. COLOMBAN de Lagénie, Evêque.
- 38 S. CONGAR (Cungarus), Solitaire en Angleterre.
- 39 Ste COPAGE (Pompeia), mere de S. Tugal; honorée d'un tres-ancien culte dans l'Eglise paroissiale de Land-Coët pres de la Roche-Dérien en basse Bretagne, où est son Corps.
- 40 v. 800 S. CRONAN (Cronanus), martyrisé par les Danois païens avec ses Moines.
- 41 S. CUANA (Cuane, ae), Abbé en Irlande.
- 42 S. CARADRE (Caradrius), dont il y a une Eglise en Bretagne.
- 42 bis S. CY, patron de Limerzel pres de Peône au Diocèse de Vannes.
- 43 S. DALOUARNE ou DALOUEURNE, dont il y a une Eglise en Bretagne.
- 44 S. DAYE, patron d'une Eglise au Pays de Cornuaille en Angleterre.
- 45 S. DEI (Taïus), patron de Loctai pres de Châteaulin au Diocèse de Quimper.

- 46 S. DENOUAL, dont il y a une Eglise en Bretagne.
- 47 S. DENOAT, patron d'une Eglise au Diocèse de Saint-Brieu.
- 48 S. DERMICE (Dermitius), Irlandois; qui a eu plusieurs Eglises de son nom en Irlande; et dont le nom se donne assez communément en cette Isle au baptême.
- 49 S. DIRADE (Deoradius), Abbé en Irlande.
- 49 *bis* S. DIRCIL (Dircillus), Abbé en Irlande.
- 50 S. DIVY (Divagius), honoré comme Evêque en une Eglise de Bretagne.
- 51 S. DO, patron d'une Eglise de Bretagne.
- 52 S. DONAN, dont il y a une Eglise au Diocèse de Saint-Brieu.
- 53 S. DONAN (Donanus), Abbé de Tangland en Ecosse, Patron de la Baronnie d'Achterles, et dont une Eglise portoit le nom dans la ville d'Abardone. Ses Reliques avoient été élevées un 18^e d'Avril, comme l'assure Dèmpstèr Baron d'Achterles, en son Ménologe d'Ecosse. C'est toutefois le 17 de ce mois que sa feste est marquée au Bréviaire d'Ecosse imprimé à Edimbourg en 1509, avec cette Rubrique, que si elle arrive avant la Passion, c'est-à-dire avant le Jeudy-Saint, elle sera à jx Leçons; et si elle se fait après Pâques, elle sera à iij avec régime du Chœur. L'Eglise de Saint-Donan au Diocèse de Saint-Brieu, ne seroit-elle point de celui-cy?
- 54 S. DONNE (Dunnus), qu'on fait disciple de S. Patrice et premier Abbé de Sabal pres de Doun.
- 55 S. DUCOCAN (Ducocanus), patron d'un ancien Monastère pres de Clèguerec (Clegerucum), entre Pontivy et l'Abbaye de Bon-Repos en Bretagne.
- 56 S. ECLENARD (Ecleonardus), Irlandois; dont les Reliques sont dans une chässe à Saint-Nicaise de Reims.
- 57 S. EDE (Aëdus): nom commun à trois divers Saints; dont il y a des Reliques à Thryme au Comté de Meath (Midia) en Lagénie, conservées avec elles de 18 autres tant Saints que Saintes.
- 58 S. EHAN, dont il y a une Eglise en Bretagne, mal écrite par quelques-uns S. Thean. Seroit-ce l'Evienueendus dont il y a une Relique à la Sainte-Chapelle de Paris?
- 59 S. EHELO, patron d'une Eglise au Diocèse de Saint-Brieu.
- 60 Le Vén. ELECTRAN (Electrannus), Evêque de Rennes, nommé Saint par messieurs de Sainte-Marthe après Robert de Langre.
- 61 Le B. ENÉE, Abbé de Cluain-mic-Noïs en Irlande, nommé Saint en la Vie de Ste Yte.
- 62 1148 La Vén. ERMENGARDE (Ermengardis, is), veuve; fille de Foulques-Rechin (Fulco), Comte d'Anjou, dont elle naquit en 1057 à Angers. En 1093 elle épousa Alain (Alanus), Duc de Bretagne qui se croisa en 1095 et demeura six ans à la Terre-Sainte. Après sa mort elle se retira avec de saintes femmes pres de Redon (Roto) où il avoit été enterré, et y demeura six ans dans la pratique de toutes les vertus chretiennes. En 1125 elle suivit son frere Foulques dans le voyage qu'il fit

en Palestine pour épouser Mélisende fille de Baudouin Roy de Jérusalem. Elle y fut neuf ans, et fit bâtir une Eglise au lieu où Notre-Seigneur convertit la Samaritaine. Cette Eglise fut nommée Saint-Sauveur. Elle revint en Bretagne à la priere du Duc Conon son fils; et pria S. Bernard de prendre soin de sa conduite. Deux des lettres de ce Saint luy sont adressées. Elle fonda le Monastère de Buzay pour l'Ordre de Citeaux, et mourut aussi saintement qu'elle avoit vécu. Son Corps est à Saint-Sauveur de Redon, où on la nomme Bienheureuse sans en faire aucun Office.

- 63 S. ERRE (Arêtus), patron de Plouaré au Diocèse de Quimper.
- 64 S. EARTH (Earthus), dont il y a une Eglise dans la Cornuaille en Angleterre.
- 65 S. ESCUIPHLE (Scophilus), Abbé; dont les Reliques apportées de Bretagne à Paris par Salvator, Evêque de Quidalet vers l'an 965, sont conservées à Saint-Magloire des Peres de l'Oratoire dans la Châsse de S. Louthiern. Il y a eu une Eglise de son nom en Bretagne sur le bord de la mer; mentionnée dans une Lettre d'Adrien IV datée du 4 des Nones de mars, donnée en faveur de l'Abbaye de Saint-Barthelmy de Paris l'an 1108.
- 66 S. ETHELBERT (Ethelbertus) et S. ETHELRED (Etheldredus), petits-fils de la Princesse Emme fille d'un Roy de France; massacrez injustement: honorez comme Martyrs pendant plusieurs siecles en l'Isle de Ramsey dans la Principauté de Galles où leurs Reliques avoient été reçues en 741 un 17 d'Octobre.
- 67 S. EUNAN (Eunanus), premier Evêque de Raphehot en Ultonie, province d'Irlande; où il y a une Eglise de son nom.
- 68 S. FATHLEE, Abbé, honoré en Irlande.
- 69 v. 1005 Le Vén. FELIX, Abbé de Ruis (Reunvisius) en Bretagne, et restaurateur de la discipline en ce Monastère; nommé Saint par Gonon, sans qu'on luy voye aucune trace de culte; et à qui Albert de Morlaix a dressé une Vie pour le 9 de mars quoique d'autres l'aient marqué le 17.
- 70 S. FERFUL (Ferfullus), honoré en Irlande.
- 71 S. FERGNAN (Fergnanus), Abbé de Hy (Iona); honoré autrefois en Ecosse.
- 72 S. FERNAS (Fernaüs), honoré en Irlande; loué dans la Vie de saint Colm.
- 73 S. FINAN (Finanus); qui de Moine de Saint-Colmkill de Hy en Ecosse fut fait Evêque de Lindisfarne après S. Aidan, comme on voit par Bede qui ne marque point le jour de sa mort; d'où quelques-uns l'ont marqué le jour de S. Filan, 9 Janvier; d'autres le jour de S. Fintan 17 Février; et d'autres la veille, 16: car son culte n'étant pas ancien, il n'y avoit eu pour luy aucune feste de tradition.
- 74 S. FINNIEN (Finnianus), dont S. Colm étoit disciple.
- 75 S. FINTAN, dont S. Combgal étoit disciple.
- 76 Ste FLAVUE (Flabodia), dont une Eglise de Bretagne porte le nom.
- 77 S. FRACAN (Fraganus), qu'ils croient pere de S. Guingalois; patron

de Ploufragan pres de Saint-Brieu.

- 78 v. 200 S. FUGACE (Fugatius), que Bede dit avoir été envoyé dans la grande Bretagne avec un autre nommé Damien par le Pape Eleuthere pour la conversion du Roy Lucius et de son peuple. Bede marque cette mission à l'an 156; et ne nomme aucun des hommes apostoliques qui en furent. (Hist. Angl. L. I. Ch. 4.)
- 79 S. GAUBAIN, patron d'une Eglise en Bretagne.
- 80 S. GONTHIERN (Gurthernus), dont on révere les Reliques à Quimperlé en Bretagne.
- 81 S. GOULAY, dont il y a une Eglise au Diocèse de Saint-Malo.
- 82 S. GUEDIEN (Guoïdianus), invoqué aux anciennes Litanies anglicanes publiées par Dom Mabillon au second volume de ses Analectes; et dont il y a des Reliques à Quimperlé en basse Bretagne avec culte.
- 83 Ste GUEN, que les Bretons honorent comme mere de S. Guingalois nommé chez eux S. Guennolé.
- 84 S. GUERRY (Vedericus), dont une Eglise de la Cornuaille en Angleterre a porté le nom, lorsqu'elle le changea en celui de Saint Needs par l'inhumation qui y fut faite de ce Saint et le concours qu'y fit ensuite le peuple.
- 85 S. GUEVROC (Kyrecus), Abbé en Bretagne, honoré en Irlande; dont il y a une Chapelle entre Leon et Lesneven.
- 86 S. GUIGNAF (Guiniavus), invoqué aux anciennes Litanies anglicanes.
- 86 bis S. GUILLEMAR, honoré à Corbeil au Diocèse de Paris.
- 87 S. GUINGANTON (Vinganto, onis), Abbé au diocèse de Vennes; dont les Reliques en plusieurs ossemens, apportées à Paris par Salvator Evêque de Quidalet en Bretagne (siège transféré tout proche à Saint-Vincent de l'Isle d'Aaron dit à-présent Saint-Malo), sont conservées à Saint-Magloire des Peres de l'Oratoire dans la Châsse de Saint Louthiern, où ses ossemens sont étiquetiez du nom de S. Guécanton comme on le prononçoit dans les bas siècles. Il y a de ses ossemens à Saint-Maurille d'Angers, où on l'honore le 28 Novembre avec les autres Saints dont ils ont des Reliques entre lesquels cinq seulement sont spécifiés dans l'Oraison, ainsi: Propitiare nobis Domine famulis tuis per sanctorum tuorum, Marcelli, Sampsonis, Benedicti, Genulfi, Guingantoni, et aliorum quorum Reliquiae in praesenti habentur Ecclesia etc.
- 88 S. GUIREUIL, dont une Eglise porte le nom pres de Saint-Malo.
- 89 S. GURRAN (Gurranus), dont il y a une Eglise dans la Cornuaille en Angleterre.
- 90 1147 Le Vén. GUY, Breton; Instituteur de l'Abbaye de Vicogne de l'Ordre de Prémontré pres de Valenciennes, nommé Bienheureux dans la Bibliotheca Praemonstratensis, mort en Bourgogne; que Chrysostome de Sterre en ses Nataux de Prémontré a placé le 31 de Mars, jour de S. Guion de Pompose, faute d'avoir pu trouver le sien.
- 91 Ste HAUDE (Hauda), honorée dans une Eglise de Bretagne comme

Vierge et Martyre: ce qui seroit une erreur s'il étoit vrai qu'elle fust la même que Ste Alde de Paris qu'on nomme Ste Aude au Diocèse de Meaux, où elle n'est point crue Martyre.

- 92 S. HERAL, patron d'une Eglise au Diocèse de Leon. Seroit-ce le même que S. Tharial du Diocèse de Saint-Malo?
- 93 S. HEVIENUEND, dont on honore une côte à Paris en l'Eglise de la Sainte-Chapelle; le même peut-être que S. Ehan, cy-dessus.
- 94 S. HIDEUIL, honoré près de Saint-Malo dans une Eglise de son nom.
- 95 S. IDINAEL, (Idinael, elis), dont on honore les Reliques à Quimperlé.
- 96 S. IDIUNET, patron de Châteaulin près de Quimpèr.
- 97 S. IGLUR, patron d'une Eglise en Bretagne.
- 98 S. IGNOROC (Ignorocus), Évêque de Vennes; nommé Saint sans variation dans toutes les listes: le même apparemment que:
- 99 S. IGNEUC, dont il y a une Eglise au Diocèse de Saint-Brieu; et constamment le même que:
- 100 S. IGNEURC
- 101 S. ILLAN, patron d'une Eglise au Diocèse de Saint-Brieu.
- 102 S. ISLUC, dont il y a eu une Eglise dans la Cornuaille en Angleterre.
- 103 S. ISMAEL, dont il y a eu des Eglises en Angleterre, l'une desquelles a donné le nom à la ville de Saint-Ismael où mourut S. Caradeu patron de l'Eglise collégiale de Donzy en Nivernois au Diocèse d'Auxerre.
- 104 S. JAMBRES, honoré près de Saint-Malo: le même peut-être que S. Janvier.
- 105 S. JOAIRE, dont il y a une Eglise en Bretagne: le même apparemment que S. Georges.
- 106 S. JUMAL, patron d'une Eglise au Diocèse de Saint-Malo.
- 107 S. JUSTIN le solitaire, patron de Plestin au Diocèse de Tréguier, prédécesseur de St. Efflan dans son Ermitage.
- 108 Le Vén. JUSTIN, Evêque de Rennes; nommé Saint dans l'un et l'autre Gallia-Christiana.
- 109 S. JUZEL, dont il y a une Eglise en Bretagne: le même peut-être que S. Giguel, ou un autre dont le nom latin seroit Juthael.
- 110 S. KELLUM (Kellumus), dont il y a eu une Eglise en Angleterre.
- 111 Ste KERE (Kera), Vierge, Abbësse au Payis de Momonie en Irlande, morte en Janvier.
- 112 S. KEVE (Keva), honoré dans la Cornuaille en Angleterre, où il y a eu une Eglise de son nom.
- 113 S. KEVERNE (Keverna), différent de S. Keve; dont il y a eu aussi une Eglise au même Payis.
- 114 S. KYREC: le même que S. Guévroc cy-devant.
- 115 S. LEVIEN (Levianus), Evêque régional; dont les Reliques furent apportées de Bretagne à Paris en 965. Voyez ce qui en est dit cy-après sur S. Louthiern.
- 116 Ste LEUPHERINE, patronne d'une ancienne Abbaye d'hommes à

Conoch au Diocèse de Vennes.

- 117 S. LIAFDAG, Evêque dans la grande Bretagne.
- 118 Ste LIDANIE, honorée en Momonie, province d'Irlande, où est une Eglise de son nom avec un Monastère de Filles. On y croit qu'elle étoit sœur-de-lait de S. Quéran.
- 119 S. LIRY (est-ce Leothericus?), patron d'une Eglise au Diocèse de Saint-Malo.
- 120 S. LOEVAN, disciple de S. Tugdual.
- 121 S. LORMEL, patron d'une Eglise au Diocèse de Saint-Brieu. Seroit-ce le même que S. Ermel.
- 122 S. LOUTHIERN (Leuthernus), Evêque régional, invoqué aux tres-anciennes Litanies d'Angleterre, mises au jour par Dom Mabillon au second volume de ses *Analectes*; et dont les Reliques sont à Paris dans une grande Châsse de bois doré ouvragé, gardée à Saint-Magloire des Peres de l'Oratoire. Voici la traduction de ce qu'en dit un Auteur qui vivoit lorsqu'elles y furent apportées. C'est à l'endroit où il parle de la guerre entre Richard Duc de Normandie et Thibaut Comte de Chartres. « Il y avoit, dit-il, pres de trois ans que duroit cette guerre lorsque le Comte Richard appela à son secours les Danois, les Alains et les Deïres... Ces barbares faisant beaucoup de dégast dans la France, le vénérable Evêque Salvator (Evêque de Quidalet; siège transféré à Saint-Malo), qui craignoit leur fureur vint à la noble et forte Ville de Paris accompagné d'un petit nombre de fidèles, et y apporta une grande quantité de Reliques qu'il présenta au Duc Hugues (Hugues Capet, Comte de Paris; et depuis Roy). Ce Duc les fit mettre dans l'Eglise collégiale de Saint-Barthelmy, bâtie autrefois par la libéralité des Rois. Ce fut un 17 d'Octobre (vers 965) qu'y furent déposées toutes ces Reliques, savoir: les Corps de S. Sanson de Dol, Archevêque; de S. Magloire, aussi Archevêque; de S. Malo, Evêque; de S. Sinier, Evêque d'Avranches; de S. Leonore, Evêque; de S. Guenau, Prêtre; les Reliques de S. Brieu (Briomaculus) et de S. Corentin, de S. Louthiern, Evêque, de S. Lévien, Evêque, de S. Ciférien Evêque; parties des précieus Corps de S. Méloir et de S. Trémoré, de S. Guinganton Abbé, de S. Escuiphle Abbé; partie des Corps de S. Paterne (d'Avranches et non de Vennes) et de S. Scubillon; et une dent de S. Buzeu. Il y avoit déjà dans la même Eglise d'autres Corps et d'autres Reliques de Saints que les Rois et d'autres fideles y avoient données comme étant la Chapelle royale. Le Duc, peu après, sortit de Paris pour quelques affaires: et la paix aiant été faite entre le Comte Thibaut et Richard Comte de Normandie par l'entremise du Roy Lotaire qui fit rendre la ville d'Evreux, les barbares s'en retournèrent. Alors quelques-uns de ceux qui étoient venus de Bretagne à Paris, reprenant le Corps de S. Sanson, de S. Leonore, de S. Guenau et de quelques autres se disposèrent à partir, les uns pour retourner en leur Payis, les autres pour aller ailleurs. Ce que le Duc aiant appris, il leur fit laisser quelques ossemens de ces Saints et leur permit d'emporter le reste. Etant donc partis, les uns s'arrêtèrent à Corbeil, d'autres à Beaumont, et d'autres en d'autres endroits de la France. A l'égard de ceux qui s'en retournèrent en Bretagne, il leur

laissa emporter la plus grande partie du Corps de S. Sanson avec son chef. Ceux-cy s'arrêtèrent fort longtemps à Orléans. Cependant le Duc aiant fait aggrandir de beaucoup l'Eglise de Saint-Barthelmy, la fit dédier sous le nom de Saint-Magloire qu'on ajoute à celui de Saint-Barthelmy, et y mit des Moines pour faire l'Office avec un Abbé qui à perpétuité devoit être pris de leur corps; ce qu'il fit confirmer par le Roy et par l'Evêque. Et luy, et la Duchesse Adélaïde son épouse, donnèrent de grandes terres et des revenus considérables à cette Eglise; ce qu'ils firent confirmer par le Roy Lotaire et par son fils Louis, par Lettres patentes scellées de leur sceau.»

Des dix neuf Saints nommez en cet Acte, il y en a quatre dont on ne trouve pas les jours. De ces quatre S. Louthiern est nommé le premier. Les trois autres sont, S. Lévien, S. Escuiphle, et S. Guinganton Abbé au Diocèse de Vennes. Et ces quatre n'étoient honorez en l'Abbaye de Saint-Magloire de Paris qu'avec les quinze autres le 17 d'Octobre, jour de la réception de leurs Reliques; au lieu que ces quinze ont leurs jours particuliers, dont plusieurs sont marquez dans les vieux Missels et Bréviaires de ce Monastère écrits en lettres gothiques sur de plus anciens, que les Peres de l'Oratoire conservent encore précieusement dans leur Bibliotheque de Saint-Magloire. On peut voir icy ces jours à la Table des noms de Saints, où véritablement on trouve un saint Louthiers, mais qui paroist tout différent de S. Louthiern, n'étant ny Breton ny Evêque, mais Irlandois et Abbé, et son nom latin étant Luctigernus ou selon divers manuscrits Luchtighernus, ce qui a peu de rapport à Leuthernus.

Les Danois s'en étant donc retourné; le Corps de S. Guenau fut porté pres de Courcouronne, puis à Corbeil où il est encore dans une Eglise de son nom; celui de S. Leonore à Beaumont sur Oise, où l'Eglise qui le reçut en prit le nom de Saint-Liénuere qu'elle a encore: et à l'égard de S. Sanson (qu'ils qualifioient dés lors Archevêque de Dol, sans observer que de son temps la principale Eglise de Dol n'étoit qu'un simple Monastère du Diocèse de Quidalet, où ce Saint, sacré autrefois Evêque régionale à Carléon au Payis de Galles par S. Dublice, faisoit fonction d'Abbé) Hugues voyant que les Bretons vouloient reporter son Corps en leur payis, il ne leur en accorda que la principale partie avec la teste, qu'ils emportèrent, et s'arrêtèrent longtemps à Orléans, où ils laissèrent de ses Reliques en l'Eglise de Saint-Symphorien en laquelle dans une autre irruption de Danois en 878, Maynon, censé Archevêque de Dol, avoit déjà mis en dépost le Corps du même Saint: et cette Eglise en prit dans la suite le nom de Saint-Sanson, que les Jésuites, qui la déservent à-présent, luy ont laissé. Cependant Hugues Capet fit aggrandir de beaucoup l'Eglise de Saint-Barthelmy; et dans la dédicace, y fit ajouter le nom de Saint-Magloire, qui prévalut; et de collégiale qu'elle étoit, la fit abbatiale l'an 985 par l'autorité d'Elisiarn Evêque de Paris, et avec l'aggrément du Roy Lotaire et de Louis V son fils; puis, du consentement de sa femme Adélaïde, fille du Comte de Poitou, il assigna à cette Eglise un revenu considérable, et donna aux Moines qu'il y mit la Chapelle de Saint-Georges qu'Hugues le Blanc son pere avoit autrefois donnée aux Chanoines de Saint-Barthelmy, située hors les murs de la ville du côté de Saint-Denys, et dont la place adjacente

leur devoit servir de cimetiere. Cette Chapelle en changea son nom en celui de Saint-Magloire avant l'an 989, et en 1117 elle commença à être déservie par deux Moines, Prêtres, que Guénégaud Abbé de Saint-Magloire en la Cité y envoya avec la permission du Roy Louis le Gros. Enfin, en 1138, les Magloriens se trouvant trop resserrez dans la Cité, allèrent loger pres de leur Eglise céméteriale qu'on rebâtissoit magnifiquement sous le nom de Saint-Magloire; et y portèrent le Corps de leur saint Patron, et les Reliques de S. Louthiern, de S. Guinganton, de S. Malo, de S. Escuiphle, de S. Ciférien Evêque régional, et de S. Sinier avec ce qui leur étoit resté de celles de S. Sanson et quelques-unes de celles qui étoient avant eux à Saint-Barthelmy, où cependant ils laissèrent celles de S. Brieu, et partie de celles de S. Corentin, qui sous Philippe Auguste donnèrent le nom à une Abbaye de Filles qu'il fonda au Diocèse de Chartres sur le bord de la Seine sous le nom de ce premier Evêque de Quimper. Celles de S. Paterne furent portées, partie à Orleans, partie à Issoudun: celles de S. Méloir à Meaux, où on le nomma S. Méléor. Pour celles qui furent reportées en Bretagne, les Bretons envoyèrent aux Magloriens de Paris, un doigt de S. Huyergnove, une dent de S. Golvein, du chef de S. Gurval, d'un os de S. Briach, et de la tunique de S. Pol de Leon, avec quelques fragments d'os de S. Maimbeuf et de S. Apotheme tous deux Evêques d'Angers, dont les Reliques étoient à Redon au Diocèse de Vennes. On reporta aussi en Bretagne quelque peu d'ossemens de S. Malo sans ce qui fut porté à Pontoise et à Rouen où on le nomma S. Maclou. Cependant l'Eglise de Saint-Barthelmy aiant repris son ancien nom fut faite paroissiale, en y laissant toutefois un Moine avec titre de Prieur: le Monastere de Saint-Magloire en la rue Saint-Denys demeura avec un Abbé Régulier et une grande Communauté de Moines sous la Regle de Saint Benoist. Le Corps de S. Magloire y étoit pour lors en une Châsse d'argent doré, celle où il est encore en cette année 1706; et les Reliques des autres Saints, entre lesquelles étoient celles de S. Louthiern, furent mises dans la vieille Châsse; comme on voit par ces vers qui furent faits alors, et orthographiez comme on les va voir, avec ce titre:

*Comment le Cors Mons. saint Magloire fu
tranlatté de la Châsse de fust* en la
Châsse d'argent*

*fustis, bois

L'an mil trois cens et quinze ensamble
Tempestes de vents, ce me samble,
De mortalité, pestilance,
Et famine, furent en France;
Guerres, pluyes, si largement,
Qu'avec les biens communément
Temporeux cel an se perdirent
Dont Processions maintes firent,
Maints qui furent deconfortez;
Et maints Cors saints furent portez
Des Prélats nu-piez et en langes
Par les voïes et par les fanges,

A Paris espéciaument,
 Car là entour plus cruament
 Cele grand pestilance estoit
 Qui tout le païs contrestoit*
 Et lors l'Abbes* et le Couvent
 De saint Magloire mout souvent
 Le Cors saint Magloire portèrent
 Dévotement et jéünèrent
 Pour la pestilance nommée
 Souvantefois en cele année.
 Et parceque de saint Magloire
 Le Cors dont j'ay fait cy mémoire
 Avoit été, et encore iere*
 Du temps jadis ça en arriere
 En Châsse de fust sans mouvoir
 Diex adonque volt esmouvoir
 Les cuers de ceux de l'Abbaïe*
 Que nueve Châsse soit bastie
 D'argent, et noblement dorée;
 Et cele faite et consommée,
 Saint Magloire tant seulement
 Fut là mis honoréement*:
 Et ainsainc com ils l'entreprirent
 De par Diex la chose parfurent;
 Mise fut à perfection
 En l'an de l'Incarnacion
 Mil trois-cens dix et huict ensamble
 Un Dimenche en Juign ce me samble
 Devant droict la Nativité
 Saint Jehan Baptiste en esté:
 Et en icel an mesmement
 Le Diëmenche proprement
 Puis* la Saint-Martin en Juignet**
 De par Diex qui tout ordenoit*
 Le Cors saint Magloire osté fust
 De la viëille Châsse de fust
 Et tranlatté en la nuévelle:
 Et quant Paris sot* la nouvelle
 La bonne gent en fut moult liée*:
 S'en fut la grant ruë parée
 D'arbres, de dras encourtinée:
 De faire feste n'ont finée.
 Et parce que j'ay mencion
 Fait de cette translacion,
 Dire vous en veil la maniere
 Si ques à tous ça en arriere
 Qui seront, en puist souvenir,
 Et en remembrance* tenir.
 En ceste translacion faire
 Ot huict bourgeois de noble affaire
 De la justice et seignorie,

*contristoit

*Abbes et non Abbé

*erat, étoit

 *on prononçoit alors ainsi, et
 non comme à-présent Abbaye

*honoratâmente

*post **Juillet, le 9

*ordinabat

*sapuit, sut

*laeta

*rememorantia

Qui estoient tous de l'Abbaïe:
 Chascun robe ot nueve partie
 Blanc et vermeil fut la partie,
 Ceux par la grant porte en alèrent
 Et la nueve Châsse portèrent
 Par la grant ruë qui parée
 Lors étoit et encourtinée.
 Puis par la rue aux Ouës vindrent
 Et d'illecques leur chemin tindrent
 Par la rue au* tin;
 Entour Prime estoit au matin.
 Par tout ainsainc com ils aloient
 Les rues parées trouvoient:
 Ainsainc par la porte d'arriere
 Entrèrent-ils au cimetiere.
 Adonc la Châsse descendirent,
 Et haut sur l'eschauffaut la mirent
 Qui fut la fait de bonne emprise:
 Et quand ce fut fait en tel guise,
 Après vint la Procession,
 Mout noble, à grant dévotion,
 Par la voïe qu'ay dit devant
 En la nueve Châsse suivant,
 La Croix devant, et en après
 L'yeauë benoite; estoient après
 Trois-cens torches por luminaire
 Et plus y ot qu'en ot à faire
 Deux et deux alans à délivre*,
 Chascune de nuévieme livre.
 Après ce le Couvent venoit,
 Et dévotement se tenoit,
 Religieux, et séculiers;
 Chanoines, Prestres-séculiers
 Et Clercs revestus, tous y furent,
 Et à chappes et aubes furent,
 Et tres-dévotement chantoient
 Par les rues où ils venoient.
 Puis le texte de l'Evangile
 D'argent doré, parmy la ville
 Après portoit le Soudiacre,
 Après lequel fut le Diacre
 Portant le bras de saint Magloire:
 Puis à grant joie et à grant gloire
 Portoit l'Abbes de l'Abbaïe
 (Qui mout avoit grant compaignie)
 Le Chief saint Magloire tres-digne;
 Et ce Chief portoit-il en signe
 Que de l'Abbaïe estoit Chief,
 Après luy vindrent derechief
 Quatre Prélas; ce ne sont fables,
 De saint Germain, premier li Ables*;
 Et cil de sainte Genevieve:

*endroit rongé de vers

*délibérément

*Ables pour Abbes;
 licence poétique

Chascun d'eux par devant elieve
 La vieille Châsse, et la portèrent;
 En laquelle vieille Châsse érent*
 Les os de saint Magloire encors,
 Orent esté jusques alors:
 De Sagonne* en après l'Evêque
 L'Abbes de Saint-Denys aveque
 Ces deux, portèrent par derriere:
 Ainsainc vindrent au cemetiere.
 Après l'Evêque de Laon*
 Joignant à cely de Noyon;
 Et l'Abbes de Moissac entre eux;
 Puis deux Abbes Religieux,
 C'est à savoir cil de Saint-Mor
 Et puis cely de Saint-Victor.
 Puis vint en grande humilience
 La noble Roïne* Climance
 Et puis revint à grant arroy
 La femme à Phelippe le Roy,
 Laquelle est Jehanne* appelée
 Roïne des Francs couronnée
 Et des Navarrois ensément*.
 Après venoit dévotement
 Madame Blanche de Bretagne,
 Avecques fut en leur compaignie
 La Comtesse aussi de l'Artois*,
 Et li nobles et li courtois
 Messire Robert là estoit,
 Qui de mener mout s'aprestoit
 Climance Roïne de France:
 Puis cil de Vendosme s'avance,
 La Roïne Jehanne prent
 A mener; nul ne l'en reprent,
 Ne ne reprit de cela faire;
 Quar courtois fut en son affaire.
 De Dreux après vint la Comtesse,
 De Dreux, ai, fut grant la presse,
 Qui tout ensemble s'entretindrent
 Ainsi jusqu'à l'eschaufaut vindrent;
 Et pour la presse de la gent
 Garder, là avoit maint sergent:
 Le Prevost aussinc y estoit
 Qui la grant presse contrestoit.
 Quant tout fut ainsic ordené
 De saint Magloire assermoné,
 L'Abbes de Saint-Germain des Prez
 Quand son sermon fut avesprez
 Que bien oït toute personne,
 Lors ly Evesque de Sagonne
 Bénéit la Châsse nuévelle;
 Et quant bénéie* ot celle,
 Tantost l'Evêque de Laon

*erant, étoient

*en Corse

*Laon, en 2 syllabes

*Roïne, en 3 syllabes

*Jéhanne en trois syllabes

*insimul

*La rue où elle demeurait
 pres Saint-Eustache, s'appelle
 encore la Rue Comtesse-
 d'Artois.

*bénéie en 4 syllabes,
 de benedicta

A genoux en dévotion
 Veni Creator commença:
 Lors après chascun s'avança
 De chanter tres-dévotement;
 Et en chantant communément
 L'Abbes de Saint-Magloire ouvrit
 Cele Châsse, et la découvrit.
 Lors l'Evesque de Laon prent
 Le Cors saint, et puis entreprenent
 Te Deum laudamus à dire.
 Cil Corps saint dont vous m'oëz dire
 De trois samis* estoit couvert
 C'est de jaune, et d'inde*, et de vert.
 Et quant développé tout fust,
 Li membre li ossellement
 Furent monstrez visiblement
 A tous par la main des Prélas:
 Lors à grant joie, et à solas
 Espiritel, ceux la baisoient
 Qui la furent, et aouroient
 En devocion et en lermes*;
 Et quant passa l'heure et li termes
 De l'aouer* au Cemetiere,
 Remis furent ensemble arriere
 Les ossellemens en toële,
 Et bënëie estoit cele;
 Et puis en un ardent samit*
 L'un après l'autre tous les mit
 Enveloppez de bonne affaire
 En un neuf escriin* de tartaire**
 Cil de Laon; puis, sans retraite,
 En cele nueve Châsse faite
 Les mit: après laquele chose
 Il a icelle Châsse close
 Et fermée: puis s'en revindrent
 Par Quinquempoit leur voïe tindrënt,
 Et par la grant ruë tournèrent,
 Si que par la grant porte entrèrent
 En tel guise et tele ordenance
 Com devant ay fait remembrance
 Retourne la Procession:
 Mes, tant y ot mutacion
 Qu'à quatre Moines fut livrée
 La vieille Châsse, et d'eux portée;
 Et ceux de Saint-Magloire estoient,
 En laqueu Châsse qu'ils portoient
 Estoit et est à demourance
 La moitié du Cors sans doutance
 Saint Sanson, de Dol Arceveque:
 Les Cors saints* sont aussi aveque;
 Saint Maclou, et Saint Sanator,
 Et saint Corentin: et encor

*taffetas

*bleu

*larmes

*adorare, i. ad os ponere;
baiser

*taffetas de couleur de feu

*cassette **d'écaille-tortue

*savoir, S. Louthiern,
 S. Cisérien, St. Escuiphle,
 et S. Guinganton

Cette Châsse avoit mout de gent;
 Et devant alloit bel et gent;
 Et la nueve estoit par derriere:
 Et ces quatre, donc fis arriere
 Mencion, qui la viés portèrent,
 La nuévelle lors rapportèrent
 Oû saint Magloire seulement
 Lors estoit mis nouvellement,
 Quant cele Châsse descendirent,
 Devant le grand Autel la mirent,
 Là du peuple fut aourée*
 Dévotement, et honorée.
 Puis quant passée fu la presse,
 L'Evêque de Laon la Messe
 Chanta: l'Abbes de Saint-Germain
 Tint cuer; avec ly main à main
 L'Abbes de Saint-Gènevieve;
 Chascun d'eux prent le chant et lieve:
 Et ces deux l'Alléluia dirent;
 Et avec eux ainsic en firent,
 L'Abbes de Saint-Denys en France;
 Et ly quart fut en accordance
 L'Evêque de Sagonne: ensamble
 Ceux chantèrent, si come samble,
 L'Alléluia mout hautement,
 Et bien, et mesuréement*
 Et quant la messe fu chantée,
 La Châsse refut aourée.
 Puis les nobles Dames offrirent,
 Et teles offrandes y mirent:
 Deux dras de soie, et un fermail
 Doré, à pierres et esmail,
 Offri la Roïne Climance:
 Jehanne, Roïne de France,
 Deux lampes d'argent bien dorées
 A Saint-Magloire a présentées
 Et un noble fermail encor:
 Madame Blanche de Bretagne
 Un fermail d'or de riche ouvraigne;
 Et la Comtesse aussinc de Dreux
 Un autre: ainsic offrirent eux.
 Et quant l'Offrande fu passée,
 La Châsse fu haut élevée
 Sus le maistre autel de l'Eglise:
 Et y est encor en tel guise.
 La Translacion ay retraite
 En la maniere que fu faite
 Au jour dit, et en cele année:
 Et sachiez qu'en cele journée
 Le temps fu cler et gracieux,
 Qui mout avoit esté pluyeux

*baisée

*mensuratâ mente

Grant piece avant, par le mérite
 De saint Magloire; et ce, récité
 Et croit commune renommée.
 Or nous soit par ly impétrée*
 Grace et gloire au définement.
 Amen: Diex l'octroy bonement.
 En ce temps de Translacion
 Faire dois bien narracion
 De ceux qui lors seignorioient
 Et qui les Mestrises avoient.
 Abbes estoit premièrement
 Home de bon entendement,
 Courtois, et doux et debonnaire,
 Et qui savoit bien son afaire,
 Mestre Gobert droit par son nom,
 De Fraillicourt* est le surnom:
 Baudoin des Champs lors Prieus
 Estoit home religieux,
 Et qui dévotement sa cure
 Mettoit en la sainte Escripture:
 Souprieus lors et Chantre ensamble
 Fu Jehan Durant, ce me samble:
 Tiers-Prieus, Thomas le Cirier:
 Nicolas de Braus, Chambrier:
 Blaive* le Joine estoit Prevot,
 Homme soucif, sage et devot:
 Jehan de Rosay, Chevecier:
 De Souppleville, Cellerier:
 Et Jacques Guermont, Aumosnier
 Et Pitancier; ces deux offices
 Fesoit cil, qui n'estoit pas nices*:
 Jacques de Mésy, Sougretain:
 Jehan Berchieres, son compain*
 Ceux Officiaux* furent lors.
 Ces autres furent Prieus hors:
 De Saint-Croix de Bris, Jehan
 De la Queuë Prieus cel an
 Estoit; et Jehan de Moncy,
 De Versailles Prieus aussi;
 Jehan Chertain, de Galiserne;
 Thibaut du Gastel, en Gouverne*;
 Chaumont lors tenoit en nom Dé*;
 Et Jehan Vië, Saint-Maudé*:
 Prieus de Saint-Berthelemy
 Estoit adonc un bon amy;
 Cil, Jacques de Loncpré clamé*,
 De bonnes gens estoit amé,
 Et courtoisement se menoit:
 Guy de Monfort, Monfort tenoit*.
 En cele année, et en ce tens,
 En paix, sans noise et sans contens*

*impetrata

*de Fragilicurve

*Blavius

*niais

*compagnon

*Officiales, pour Officiarii,
Officiers

*Dom du Gâtél, Prieur de Gouverne

*Dom Dé, Prieur de Chaumont

*de Maudetus; à-présent Mandé

*clamatus, appelé

*Dom de Monfort, Prieur de
Monfort

*sans contentions

Estoient tous ceux icy nommez;
 Et tous, pseudomes renommez.
 Puis à la requeste et instance
 De l'Abbes dont j'ai remembrance
 Fait par devant, et du Prieus,
 Et des autres Religieus,
 Je, qui Géfroy de Nets me nomme,
 Né de Paris; de ce saint homme
 Saint Magloire ay la vië traite
 En la maniere que retraite
 Vous a esté, toute rimée,
 Du latin en françois tournée.
 Je Géfroy fis ce Livre neuf
 L'an mil trois-cens et diseneuf;
 Et le livray, bien m'en remembre,
 Droit le premier jour de Novembre.
 Si prie à cely qui ne ment
 Que, après mon définement,
 Par les mérites saint Magloire
 Nous doint de Paradis la gloire.

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'en 1564, auquel temps fut donnée la première Bulle pour l'union de cette Abbaye à la mense épiscopale de Paris: ce qui ne fut enregistré au Parlement qu'en 1578. Dans cet entretemps la Reine Catherine de Médicis qui les Festes solennelles avoit coutume de se retirer aux Filles-Pénitentes, instituées de 1494 par le Pere Jean Tisserand, Cordelier, et logées entre le Cloître Saint-Honoré et Saint-Eustache, voyant qu'elle s'y plaisoit, y fit bâtir un palais qui fut nommé l'Hostel de la Reine (et depuis, l'Hostel de Soissons), avec une grande Chapelle qui a retenu l'ancien nom de la Reine, au lieu de la petite de ces Filles qu'il fallut abbatre (et dont il reste toutefois, encore à-présent, un pan de mur avec des fenêtres gothiques dans le Jardin de cet Hôtel du côté de la Rue des deux Ecus); et ces Filles devenues Religieuses sous la Règle de St. Augustin sans avoir été faites Chanoinesses et sans avoir pris ny rochet ny habit blanc, furent transférées à Saint-Magloire rue Saint-Denys; et les Magloriens à Saint-Jacques du Haut-Pas, Eglise qui en 1519, le 17 Juillet, avoit été dédiée en l'honneur de S. Raphaël Arcange et de S. Jacques le Majeur, et où étoient des Chevaliers-Hospitaliers habillez de blanc avec de grandes cuculles de même couleur sans rochet sous la Règle de St. Augustin, dont l'Ordre avoit commencé au 13^e siècle dans le Diocèse de Lucques en Toscane. Il n'en restoit plus que le Commendeur lorsque les Bénédictins de Saint-Magloire s'y vinrent établir, ce qui arriva le 17 septembre 1572. Ils y apportèrent toutes leur Reliques; et pour lors Saint-Jacques du Haut-Pas commença à être nommé Saint-Magloire; et l'ancien nom de Saint-Jacques du Haut-Pas fut transféré à l'Eglise paroissiale qui fut bâtie pres de là et bénie sous le titre de S. Jacques le Mineur au lieu que les Hospitaliers avoient pour titulaire S. Jacques le Majeur, leur Ordre aiant été institué pour le soulagement des pèlerins de Saint-Jacques en Gallice qui tomboient malades en chemin.

En 1582, des soldats qui avoient pris plein un sac de Reliques à Saint-Magloire les portèrent à Saint-Victor. Il s'y trouva tout ce qui étoit resté à Saint-Magloire des ôs de Saint-Malo en grand nombre, de ceux de S. Corentin et de ceux de S. Ciférien, avec un grand os de S. Siniér, éthiqueté Sanator et non Senator; et un procès verbal sur véelin où il est écrit que le 23 Mars 1539 Dom Boucher Abbé de Saint-Magloire visita les ôs de Saint-Malo et les trouva tous en bel arrangement sans le chef; et encore un autre véelin avec ces mots en caracteres plus anciens que les gothiques Hic jacent sancta membre B. Maclovii Ep. & Conf. sine capite. Tout cela a été vu en même disposition à Saint-Victor le 16 Novembre 1698 dans une Châsse de cuivre couverte de fleurs-de-lys de relief sans clocher ni croix au dessus.

En 1621, le Cardinal Henry de Gondy, Evêque de Paris, mit à Saint-Magloire un Séminaire d'Ecclésiastiques; et l'année suivante, il en donna la conduite aux Peres de l'Oratoire. Les Bénédictins restèrent avec eux jusqu'à la mort du dernier de ces Religieux, Dom le Royer, arrivée en 1669 le 22 de Juin. Les Peres de l'Oratoire y conservent le Corps de saint Magloire en sa Châsse de vermeil: ce qui reste de celui de S. Sanson, en une Châsse moins précieuse: et dans une Châsse de bois doré ouvragé, dite la Châsse de S. Louthiern, les ossemens de S. Louthiern Evêque, de S. Guinganton Abbé au Diocèse de Vennes, de St. Escuiphle Abbé, de S. Siniér, de S. Maimbeuf, de St. Apotheme, et de S. Briach, avec le doigt de S. Huyergnove, la dent de S. Buzeu, celle de S. Golvein, et partie du chef de S. Gurval Evêque de Saint-Malo et de la tunique de S. Pol de Léon, avec encore quelque peu de fragmens d'ôs sans nôm qui pourroient être de S. Lévien et de S. Ciférien; ou peutêtre même de saint Blanchart de Villenoce qui est S. Pancrace, (car feu M. de la Poterie qui a donné la sainte Epine à Port-Royal attesta un jour qu'il avoit autrefois donné des Reliques de ce Saint à Saint-Magloire où on l'avoit mal nommé Candidus,) si ce n'est qu'on les eust mises dans la petite Châsse rouge de Ste. Afre avec celles de cette sainte pénitente Martyre et celles de St. Adalbert apportées autrefois d'Ausbourg.

- 123 S. LUMINE, dont il y a une Eglise en Bretagne.
- 124 S. MABYN, patron d'une Eglise dans la Cornuaille en Angleterre.
- 125 S. MACARTY, Irlandois.
- 126 S. MACLONGE, honoré au Comté de Galouay en Connacie: le même peutêtre que S. Malo dit aussi S. Maclou.
- 127 S. MAHOUL, patron d'une Eglise au Diocèse de Saint-Brieu: le même apparemment que saint Maclou, dit aussi saint Malo.
- 128 S. MALMON (Maêlmon, onis), successeur de S. Malo; dont une Eglise de Bretagne porte le nom.
- 129 S. MARRIZ, patron d'une Eglise en Bretagne.
- 130 S. MEAUDAN (Meldanus), patron d'une Eglise au Diocèse de Saint-Brieu: le même apparemment que S. Meudan du 7 Février.
- 131 S. MEL (Maelus), Evêque en Irlande, disciple de S. Patrice selon leur tradition écrite; qu'ils disent frere de:

- 132 S. MELCH (Maelchuo, onis), Evêque d'Ardashad, de saint Munis, de saint Rioc.
- 133 S. MELDEOC (Meldeocus), honoré autrefois pres de Vennes.
- 134 S. MELLYN, patron d'une Eglise dans la Cornuaille en Angleterre.
- 135 S. MELMON (Maëlmou, onis): le même que S. Malmon, cy-devant.
- 136 Le Vén. MICHEL le Nobletz (M. Nobilitius), premier Missionnaire de la Basse-Bretagne qui avoit été Novice aux Jacobins de Morlaix; inhumé au Conquet où il se fait un concours continuel de peuple à son tombeau.
- 137 S. MIEU (Miotus), patron de Coetmieu au Diocèse de Dol dans les Enclaves de Saint-Brieux.
- 138 S. MINYER (Minuarius), dont il y a eu une Eglise dans la Cornuaille en Angleterre.
- 139 S. MOACH (Moachus), dont il y a eu une Eglise aux confins de Bretagne et de Normandie, mentionnée dans une Bulle du Pape Adrien IV, donnée en faveur de l'Abbaye de Saint-Barthelmy de Paris avant qu'elle eust été transférée en la rue Saint-Denis sous le nom de S. Magloire. Cette Eglise étoit à sept lieues de Dol.
- 140 v. 589 S. MOBAY (Mobaius), Moine de Cluainmicnois en Irlande sous S. Quéran.
- 141 S. MOSACRE (Mosacrius), Irlandois.
- 142 S. MOSCEE, patron d'une Eglise dans la Cornuaille.
- 143 S. MOUAN, dont il y a une Eglise en Bretagne: le même peut-être que:
- 144 v. 530 Le Vén. MOVEIN (Movennus), nommé Saint en quelques manuscrits, dont S. Tigernach fut disciple.
- 145 S. MOZE (Mozius), dont une Eglise de la Cornuaille en Angleterre a porté le nom.
- 146 S. MUÑNE (Munnas, ae), invoqué aux Litanies anglicanes du 7^e siècle données par Dom Mabillon au second tome de ses Analectes.
- 147 S. NARCEAU (Neorthicellus), dont il y a une Eglise en Bretagne.
- 148 Ste NEMAGINDE (Nemagindis), Irlandoise.
- 149 S. NERVE, patron d'une Eglise en Bretagne.
- 150 S. NIGHTON, patron d'une Eglise en Cornuaille.
- 151 v. 1130 S. NINNIDE (Ninnidius), Abbé en Irlande, où il a eu un culte continué durant quelques siècles, différent de S. Nennie abbé en la même Isle (mort un 16 Janvier), s'il est vrai que ce Nennie vivoit au 5^e siècle.
- 152 Ste NINVEE, dont il y a une Eglise en Basse Bretagne.
- 153 S. NOAN, dont il y a une Eglise en Bretagne.
- 154 v. 669 S. NOEMAN (Noemanus), qui avec saint Fequin alla demander la délivrance d'un soldat prisonnier aux Rois de la Lagénie Australe, Blathmac et Diermice, freres.
- 155 S. NOLF, honoré pres de Vennes.
- 156 S. NOUAGE, dont il y a une Eglise en Bretagne.
- 157 S. NOUAN, dont il y a une Eglise en Bretagne.

- 158 S. ORAZER, dont il y a une Eglise au Diocèse de Nantes. Cela pourroit peut-être ne signifier autre chose que le saint Oratoire. Saint Eran, nom assez connu, est écrit saint Erem dans les vieux titres, et ne signifie autre chose que le saint Ermitage.
- 159 v. 540 S. PABAN (Pabanus), patron de Lababan au Diocèse de Quimperl.
- 160 S. PAULENAN (Paulenannus), dont il y a des Reliques à Quimperlé en basse Bretagne.
- 161 S. PEEL, dont il y a une Eglise au Diocèse de Saint-Malo.
- 162 S. PEEN, différent du précédent, dont il y a une Eglise en un autre endroit de Bretagne.
- 163 S. PERC (Petrocus), dont il y a une Eglise au Diocèse de Saint-Malo : le même apparemment que S. Perreuze.
- 164 S. PERRAIN (Petranus), invoqué aux Litanies anglicanes, usitées de 7^e siècle, données par Dom Mabillon au second tome de ses *Analectes*.
- 165 S. PETRAN, patron d'une Eglise en Bretagne.
- 166 S. PREDO, dont il y a une Eglise au Diocèse de Nantes.
- 167 S. PY, dont il y a une Eglise en Bretagne. Ne seroit-ce point S. Pierre?
- 168 S. PYNOK, dont il y a une Eglise dans la Cornuaille en Angleterre.
- 169 S. RACAT (Racatus), invoqué dans le rang des Confesseurs aux anciennes Litanies Anglicanes données par Dom Mabillon en ses *Analectes*.
- 170 S. RATIEN, patron d'une Eglise en Bretagne; contemporain du Roy Grâllon.
- 171 S. RIACAT, marqué au rang des Confesseurs dans les anciennes Litanies Anglicanes, publiées par Dom Mabillon en ses *Analectes*; différent de S. Racat marqué aux mêmes Litanies deux places avant celui-cy.
- 172 Le Vén. RIOTISME (Riotismus), Evêque de Rennes; nommé Saint par Robert de Langres, et par messieurs de Sainte-Marthe.
- 173 S. RIVAL (Rivalo, onis), mort en Juillet; patron de Trézellan au Diocèse de Tréguier où on le peint en Chasuble.
- 174 v. 600 S. ROALIN (Revelinus), Evêque de Tréguier après S. Tugal.
- 175 S. ROUGAY, Patron d'une Eglise au Diocèse de Leon en Bretagne.
- 176 S. SCOPHILE, mentionné cy-devant sous le nom de S. Escuiphle.
- 177 S. SEGAL, patron d'une Eglise au Diocèse de Quimpercorentin.
- 178 S. SENAN (Senanus), Solitaire au Payis de Galles en Angleterre, où il y a eu des Eglises de son nom.
- 178 bis Ste SENENTINE (Senentina), invoquée aux anciennes Litanies Anglicanes, publiées par Dom Mabillon en ses *Analectes*.
- 178 ter S. SILAIRE (Stabulaüs), Patron de Saint-Silaire des Bois, Diocèse de Nantes. Seroit-ce St Hilaire?
- 179 S. SUIBNEE (Suibneus), abbé de Hy (Iona) en Ecosse.
- 180 Ste SYNCHE (Syneca), honorée en Irlande durant plusieurs siècles.

- 181 S. TEATH, dont il y a eu une Eglise dans la Cornuaille en Angleterre.
- 182 S. THARIAL, patron d'une Eglise au Diocèse de Saint-Malo : le même peut-être que St Héral du Diocèse de Leon.
- 183 S. THATEE (Thateus), honoré pendant plusieurs siècles en Irlande.
- 184 S. THEGONET, Patron d'une Eglise paroissiale au Diocèse de Leon en Bretagne.
- 185 S. THIARMAIL (Thyarmailus), Evêque régional demeurant à Dol.
- 185 *bis* Ste TICIAVE (Ticiava) invoquée aux anciennes Litanies d'Angleterre.
- 186 S. TONINNAN (Toninannus), invoqué aux anciennes Litanies d'Angleterre.
- 187 S. TREGAREC, honoré à Leon en Bretagne, où il est titulaire d'une Chapellenie en l'Eglise de Kerlouan.
- 188 Ste TRIPHINE (Triphina), mere de S. Trémoré; invoquée aux anciennes Litanies d'Angleterre.
- 189 S. TYNAS (Tynas, ae), surnommé le Bon; que Ferrarius croit Ecossois, et qui étoit peut être Irlandois.
- 190 S. VELLE (Velleus), patron de Guikello au Diocèse de Leon.
- 191 S. VIE (Voüga, ae), honoré comme Evêque (peut-être l'étoit-il régional) en l'Eglise de son nom pres de Trèguenec au Diocèse de Leon en Bretagne; et cela, le 15 Juin, jour de S. Guy, en latin Vitus, faute de savoir son jour.
- 192 S. VINNOU, Patron d'une Eglise de la Cornuaille en Angleterre. Seroit-ce S. Vinnox?
- 193 S. VULFROED, honoré pres de Leon.
- 194 S. URIAL, patron d'une Eglise au Diocèse de Saint-Malo.
- 195 Ste YE, dont il y a eu une Eglise en Angleterre.
- 196 S. YGER, Patron d'une Eglise au Diocèse de Saint-Malo.

TABLE DES NOMS DE SAINTS

Les noms féminins sont précédés d'un astérisque. Les numéros renvoyant à la liste des saints aëmeres sont suivis du signe °. Les références entre parenthèses signalent qu'il est fait accessoirement mention du personnage considéré sous la date ou le numéro indiqué. Quand l'abbé Chastelain indique une forme latine différant sensiblement de la forme vulgaire, cette forme latine est portée entre parenthèses à la suite de la forme vulgaire. (E. V.)

AARON abbé	22.VI (34°.87°)
AARON martyr	1.VII
ABBAIN	27.X
*ABS (Ebba)	25.VIII
ADALBERT	(122°)
ADAMNAN	23.IX
*AFRE	(122°)
AGILBERT	1°
AIDAINÉ (Adamnanus)	27.XII

AIDAN	(73°)
AILBEE	30.XII
AINGUI (Aëngussius)	11.III
ALAIN de Courlay	27.XII
ALBANS	22.VI
*ALDE de Paris	(91°)
ALERAN	2°
ALGEIN	3°
ALLON	4°
*ALMEDE	1.VIII
ALOIR (Alorus)	27.X
AMAND	13.XI
*AMICE	5°
AMPHIBAS	25.VI
ANDRE le Scot	(21°)
ANNINCAT (Animpchadus)	30.I
AOD (Aëdus)	10.XI
APOTHEME	20.XI (122°)
*APRE	5° <i>bis</i>
ARBAUD	6°
*ARMELLE (Armagila)	24.X
ARVOIN	7°
ASAPH	1.V
ASSE	cf. ASAPH
*ATHRACTE	11.VIII
AUBERT	1.II
AUBIN	1.III
*AUDE	cf. ALDE de Paris
AUGUSTIN	(24.XI)
AULE	7.XI
AVOGE (Dabcocius)	8°
AYLBEE (Albaeus)	12.IX
AYLERAIN (Agileranus)	9°
BACHLAS	9° <i>bis</i>
BALLEY (Biabailus)	12.VII
BALON	3.IX
BARNET	10°
BAUDRE (Baldredus)	6.III
BAYTHENEE	11°
BEAN	16.XII
BECAN	12°
BEDE	(10.II; 1°; 73°; 78°)
*BEE (Bega)	6.IX
BEHY	13°
BENIGNE	19.XI
BENOIST	(24.II; 25°VIII; 122°)
BENOIST de Macérac	1.X
BERCAM (Berrichamus)	6.IV
BERIKERT	16.XII
BERNARD	(1.II; 4.VIII; 3.XI; 62°)
BIHAN	14°

BIHY	15°, cf. BEHY
BILY	16°
BLAIN	10.VIII
BLAITHMAC	6.XII
BLANCHART de Villenoe	cf. PANCRAE
BLINLIVET (Blevileguetus)	7.XI
BOADAIN	17°
BOISLE (Bogisilus)	9.IX
BOLCAIN	20.II
BRAIN	18.V
BRANDAIN de Cluainfert	16.V (25.VI)
BRÂNVALATRE	18°
BREDAN	cf. BRANDAIN de C.
BREGOUIN (Breguinnus)	24.VIII
BRENDAIN de Biorre	29.XI
BRETOCH	19°
BREVALARZ	cf. BRANDAIN de C.
BREVEIN	20°
BRIACH	17.XII (122°)
BRIAND	4.V
BRIEU (Briomacclus, Briôcus)	1.V (122°)
*BRIGIDE de Kildare	1.II (7.VI)
*BRIGIDE de Fiésoles	21°
BRINDAN	22°
BRITHUN (Bercthunus)	15.V
BROCAN (Breccanus)	7.V
BRON (Bro)	23°
BRON (Bronus)	8.VI
BROUALADRE	24°
BUDOK	9.XII
*BURIENS	29.V
BUZEU (Budôcus)	19.XI (29.VII; 122°)
CAIDOC	25°
CALLACH	1.IV
*CANNERE	28.I
CANOC (Canaucus)	18.XI
CANSTIREL	26°
CARADEU (Caradôcus)	13.IV (103°)
CARADRE	42°
CARENEC (Carentocus)	16.V
CARNACH	27° (22°)
CARNE (Carnetus)	15.XI
CARTAG (Cartachus)	14.V
CAST	28°
CATHINAIL	(1. CATHMAIL), cf. CAZOU
CAUTIN	11.X
CAYLAN (Cadilanus)	29°
CAZOU (Cadôcus)	24.I
CELLACH	cf. CELSE
CELSE	6.IV (2.XI), cf. CALLACH

CETOMERIN	30°
CHAIRBRE (Carpheus)	1.XI
CHEBEE	31°
CIFERIEN	(122°)
CLAIR	10.X
COCCA	32°
*COCQUEE (Cocchea)	33°
COENGEIN	3.VI
COINDRE (Connidrius)	17.XI
COLAPHIN	34°
COLLAETH (Coënlaidus)	3.V
COLLEATH	35°
COLMAN L'Ecossois	13.X
COLMAN de Momonie	4.XI
COLMANEL	36°
COLME (Columba)	7.VI (13.XII; 74°), cf. COLOKIL
COLME (Colmocus)	6.VI
COLME de Tymlaglasse (Columba)	13.XII
COLOKIL (Columba-Cellensis)	16.III (25.I; 6.XII; 1°)
COLOMBAIN	cf. COLOMBAN
COLOMBAIN de Gand	15.II
COLOMBAN le Grand	21.XI (18.I; 10.V; 7.VI; 16.X
COLOMBAN de Lagénie	37°
COMBGAL (Comogallus)	10.V (7.VI; 75°)
*CONCHINNE	13.III
CONGAR	38°
CONOCAIN (Guenegannus)	15.X
*COPAGE (Pompeia)	39°
*COQUE (Choca)	6.VI
CORBICAN	26.VI
CORBRE le Courbe (Corpreus Curvus)	6.III
CORENTIN	12.XII (12.VI; 122°)
CORMAC	21.VI
COUDELOC (Condilucus)	6.XI
COUHOIARN (Conhoiarnus)	25.I
COUHOYARN	15.I
COUVOYON	5.I (11.XII)
CRONAN	28.IV.40°
CUANA	41°
CUANNE (Cuannacus)	4.II
CUIMIN (Cuminus)	12.XII
CUMEIN	12.I
CUMIEN	19.VIII
CY	42° <i>bis</i>
DACONNA (Dachonna)	6.IX
DAGAN	13.IX
DAGEE	18.VIII
DAIRCHILLA	cf. MOLING
DALLAIN	29.I
DALOUARN	43°

DALOUERNE	cf. DALOUARN
*DARERQUE	6.VII
DAVIDS d'Ecosse	24.V
DAVIDS de Galles	1.III (1.VIII)
DAYE	44°
DAYRGELLUS	cf. MOLING
DECLAN	25.VII
DEEL	18.I
DEI (Taïus)	45°
DEILE	cf. DEEL
DENOUAL	46°
DENOUAT	47°
DERMICE	48° (6.VIII)
DIRADE (Deoradius)	49°
DIRCIL	49° <i>bis</i>
DISIER (Desiderius)	18.IX
DIVY (Davidagius)	1.V
DIVY (Divagius)	50°
Do	51°
DOGMAEL (Docmaël)	14.VI
DOMAINGAIRD	24.III
DONAN de Bretagne	52°
DONAN d'Ecosse	53°
DONAT l'Ecossois	22.X
DONATIEN	24.V
DONNE	54°
DONORCE	20.VIII
*DORLAIE (Dardulaca)	1.II
DOUAIN (Duvanus)	11.XI
DUBDALATHEE	2.VI
DUBRICE	14.XI (122°)
DUCOCAN	55°
DUTHAC	8.III
*DYMPNE	15.V
EATE	(9.IX)
ECAIN (Etchaenus)	11.II
ECLENARD (Ecleonardus)	56°
EDE (Aëdus)	13.X.57°
EFLAN (Inflanannus)	6.X (107°)
EGBERT (Hechberectus)	24.IV
EGUIGNER (Fingar)	14.XII
EHAN	58° (93°)
EHELO	59°
ELECTRAN	60°
ELOUAN (Lugidianus)	4.VIII
ELOY	30.XI
ELVE	cf. AYL BEE
EMILIEN	11.X
EMILION (AEmilianus)	16.XI
ENDEE	21.III (1.I)

ENEE	61°
ENOGAT	13.I
EOARN	11.II
ERAN	(158°)
EREM	cf. ERAN
*ERGNATE	8.I
ERMEL (Armagilus)	16.VIII (121°)
ERMENFROY	25.IX
*ERMENGARDE	62°
ERRE (Arêtus)	63°
ERTH (Earthus)	64°
ESCUIPHLE (Scophilus)	65° (122°; 176°)
ETHBIN	19.X
ETHELBERT	66°
ETHELRED	66°
ETHERNAN	21.XII
EUCADE (Eoglodius)	25.I
EUGENE de Maghèr	23.VIII
EUNAN	67°

FACHNAN	14.VIII
*FAILE (Foilenna)	3.III
*FAINE (Fanchea)	1.I
FATHLEE	68°
FELAN (Foelanus)	20.VI
FELIMY (Fedolimidus)	6.VIII
FELIX	69°
FEQUIN (Fechinus)	20.I (154°)
FERFUL	70°
FERGNAN	71°
FERNAS	72°
FIACRE (Fefrus)	30.VIII
FIEQUE (Fecus)	12.X
FILAN	9.I (73°)
FIMBAR (Barrius)	25.IX
FINAN (Vinninus)	10.IX
FINAN (Finanus)	73°
FINNIEN	12.XII; 74°
*FINSEQUE	13.X
FINTAN	17.II; 75° (73°)
FIVETEIN (Fidivetenus)	11.XII
FLAMIEN	18.XII
FLANNE (Flannanus)	24.IV
*FLAVUE (Flabodia)	76°
FORANNAIN	30.IV
FORKERN (Fortchernus)	11.X
FRACAN (Fraganus)	77°
FRIARD	1.VIII
*FRUDOQUE (Frudocha)	13.X
FUGACE	78°
FURSY	(7.II)

GAL	16.X
GAUBAIN	79°
GENEVE	29.VII
GEORGES	(105°)
GERALD	13.III (24.IV)
GERFROY	(11.XII)
GERMAIN	(1.VII)
GIBRIEN	8.V
GIGUEL	16.XII (21.VI; 30.IX; 109°)
GILBERT	1.IV
GILDAS	29.I
GINGURIEN	27.IX
GOAU (Gudualus)	6.VI
*GOBNATE	10.II
GOBRIEN (Gobrianus)	3.XI
GOBRIEN (Chomeanus)	16.XI
GOHARD (Gunhardus)	24.VI
GOISENOU (Guscinovus)	25.X
GOLVEIN (Vulvinnus)	1.VII (122°)
GONDELE (Gunthleus)	29.III
GONERY	4.IV
GONTHIERN (Gurthiernus)	80°, cf. GOTTHIERN
GOTHALME	26.VII
GOTTHIERN (Gurthiernus)	29.VI
GOULAY	81°
GOUSTANS	27.XI
GUEDIEN (Guoïdianus)	82°
*GUEN	83°
GUENAU (Vinaïlus)	3.XI (122°)
GUENEGAN	(27.X) cf. CONOCAIN
GUENNOLE	cf. GUINGALOIS
GUENOCH	13.IV
GUEREC (Varocus)	17.II
GUERRY (Vedericus)	84°
GUETAS	cf. GILDAS
GUEVROC (Kyrecus)	85° (114°)
GUIGNAF (Guiniavus)	86°
GUILLAUME Pichon	29.VII
GUILLEMAR	86° <i>bis</i>
GUIN (Guinnus)	19.VIII
*GUINFROIE	3.XI
GUINGALOIS (Vinvaloeus, Guemnoloeus)	3.III (12.VII; 5.XI; 77°; 83°)
GUINGANTON (Vinganto)	87° (122°)
GUION de Pompose	(90°)
GUIREUIL	88°
GUIRON	8.V
GURRAN	89°
GURVAL	6.VI (122°)
GUTHLAC	11.IV
GUY (Vitus)	(191°)
GUY de Vicogne	90°

*HAUDE	91°
HENRY	(21.XI)
HERAL	92° (182°)
HERBLAND	25.III
HERBLOND	cf. HERBLAND
HERNIN	7.V
HERVE de Leon	17.VI
HERVE de Tours	16.IV
HERVE d'Anjou	17.VII
HEVIENUEND	93°
HIDEUIL	94°
HILTUT (Eltutus)	6.XI (1.VII)
HOUARDON	19.XI (17.VI)
HULBRIT	24.IV
HUYERGNOVE (Hoëarnuivus)	16.VI (122°)
IDINAEI	95°
IDIUNET	96°
IGLUR	97°
IGNOROC	98°.100°
IGNEUC	99°, cf. IGNOROC
IGNEURC	cf. IGNOROC
ILLAN	101°
ILTUT	cf. HILTUT
*INVELTE	15.IV
ISLUC	102°
ISMAEL	103°
JACQUES le Majeur	(122°)
JACQUES le Mineur	(122°)
JAMBRES	104°
JANNIC (Joannicus)	15.XII
JANVIER	(104°)
JAOUA (Johaevius)	2.III
JARLATEE (Hierlatius)	26.XII
JARMANS (Germanus)	3.VII
JARNETIN	1.I
JAYGOUT (Jacutus)	8.II
JEAN de la Grille	1.II
JEAN du Moûtier	15.VII
JOAIRE	105°
JOSSE	13.XII (16.XII)
JULS	1.VII
JUMAL	106°
JUSTIN de Plestin	107°
JUSTIN de Rennes	108°
JUTHAEL	(109°)
JUZEL	109°
KE (Coledocus)	7.X
QUE (Quinocus)	1.X

KEBE	8.XI
KEINTEGERN	13.I
*KEINTEGERNE	7.I
KELLAC	1.IV
KELLUM	110°
KENNAIN	24.XI
*KENNOQUE	13.III
KENNY (Caínnichus)	11.X
QUERAN (Kiaranus)	9.X (33°; 118°; 140°)
*KERE (Kiara)	16.X
*KERE (Kera)	111°
KEVE	112° (113°)
KEVERNE	113°
*KEYNE	8.X
KIERAN (Keranus)	5.III
KILIEN	13.XI
*KINNIE	1.II
*KIRREQUE (Chindreacha)	5.XI
KYREC	114°, cf. GUEVROC
LACTEIN	19.III
LAIDGENNE	12.I
*LASSIE	19.IV
LAURENS	14.XI
LEONORE	1.VII (122°)
LERY	30.IX
LESMON	9.XII
*LEUPHERINE	116°
LEVIEN	115° (122°)
*LEVINNE	22.VII
LIAFDAG	117°
*LIDANIE	118° (33°)
LIENUERE	cf. LEONORE
LIRY (Leothericus)	119°, cf. LERY
LOEVAN	120°
LOMAIN (Lumanus)	17.II
LORMEL	121°
*LOUEVE (Laudoveva)	29.X
LOUTHIERN (Leuthernus)	122° (16.VI; 65°; 87°; 115°)
LOUTHIERS (Luctigernus)	28.IV (122°)
LUMINE	123°
LUPIEN	1.VII
*LUPITE	27.IX
LURECH	17.II
MABYN	124°
MACARTY	125°
MACCARTHIN	15.VIII
MACDUACH	27.X
MACHAUD (Macaldus)	25.IV
MACLONGE	126°

MACLOU	cf. MALO
MACNEZ (Macniseus)	13.VII
MACNISE	3.IX (13.VII)
MAGLOIRE	24.X (6.XI; 19.XI; 122°; 139°)
MAGUessaQUE (Kessôgus)	10.III
MAHOUL	127°
MAIBEU (Maymbôdus)	23.I
MAIMBEUF	(122°)
MAING (Magnus)	16.IV
MALACHIE	2.XI (6.IV)
MALMON (Maëlmon)	128°; 135°
MALO	15.XI (122°; 126°; 127°; 128°)
MANDE (Maudetus)	18.XI
MARCELLIN	(5.I)
*MARGUERITE d'Ecosse	10.VI; 16.XI
MARNOCH	30.XII
MARRIZ	129°
MARS	21.VI
MARTIN de Tours	(7.VI)
MARTIN de Vertou	24.X
MAURICE de Kernoët	20.IX
MAUTO	cf. MALO
*MAZOTE	21.VIII
MEAUDAN (Meldanus)	130°, cf. MEUDAN
*MECHTILDE	12.IV
MEDRAIN	7.VII (1.IX)
MEIN (Mevennus)	21.VI
MEL (Maelus)	131°
MELAINE	6.I
MELCH (Maelchuo)	132°
MELDEOC	133°
*MELLE	9.III
MELLYN	134°
MELMON	cf. MALMON
MELOIR	1.X (18°; 122°)
MELOR	cf. MELOIR
MEME	(15.VII)
MENOU (Menulfus)	12.VII
MERIADEC (Mereodôcus)	7.VI
MEUDAN (Meldanus)	7.II (130°)
MICHEL le Nobletz	136°
MIEU (Miotus)	137°
MILLAU (Miliavus)	5.XI
MILLON	cf. EMILION
MINNAIN (Monanus)	1.III
MINYER (Minuarius)	138°
MOACH	139°
MOBAY	140°
MOCHTEE	24.III
MOCONNA (Mochona)	9.XI
MOCTEE	19.VIII
MOCULLEE (Mochulleus)	12.VI

MODONOC (Modumnocus)	13.II
MOEG (Maidocus)	31.I
MOGOLDOBONORCO	19.II
MOKELLOC (Mochelloclus)	26.III
MOLAC (Molagga)	20.I
MOLASSE	18.IV
MOLIBEE	18.II
MOLICH	cf. MOLING
MOLING	17.VI
MOLONASCHE (Molocus)	25.VI
MONCAIN (Mochua)	1.I
MONCHOEMOC	13.III (13.IX)
MOND	15.IV
MONON	18.X
MORAN (Moderamnus)	22.X
MOSACRE	141°
MOSCEE	142°
MOUAN	143°, cf. MOVEIN
MOUCHERAT (Muricherodacus)	17.I
MOVEIN	144°
MOZE	145°
MUIN (Munis)	18.XII
MUNIS	(132°), cf. MUIN
MUNNE	146°
MUNNU	21.X (13.III)
MURAT	12.III
MUREDACH	1.IX

NARCEAU (Neorthicellus)	147°
NASSADE	26.X
NEEDS (Neothus)	31.VII (84°)
*NEMAGINDE	148°
NENNIE (Nennidius)	16.I (151°)
*NENNOQUE	4.VI
NERVE	149°
NESSAN	1.XII
NETHELME	8.I
NIGHTON	150°
NINIA	16.IX
NINIAS	cf. NINIA
NINNIDE	151°
*NINVEE	152°
NOAN	153°
NOEL	27.I
NOEMAN	154°
NOLF	155°
NOUAGE	156°
NOUAN	157°
*NOYOLE	30.V

ODILARD	14.IX
ODRAIN	19.II
OFDOCEE	2.VII
OGMOND	(108°)
ONNEIN	9.IX
ORAZER	158°
OTHRAIN	2.X
OUIL	cf. AULE
PABAN	159°
PABUT	cf. TUGDUAL
PADERN de Vannes	15.IV
PALLADE	6.VII
PANCRACE	(122°)
PAQUIER (Pascharius)	10.VII
PATERNE d'Avranches	(122°)
PATERNE de Paderborn	10.IV
PATRICE	17.III (7.VI; 19.XI; 18°; 22°; 54°; 131°)
PAULENAN	160°
PEEL	161°
PEEN	162°
PERC (Petrocus)	163°, cf. PERREUZE
PERRAIN (Petranus)	164°
PERREUZE (Petrocus)	4.VI (163°)
PETRAN	165°
*PIALE	14.XII
PIERRE Apôtre	(167°)
PIERRE le Galate	1.II
PIRAIN	2.V
PLECHELM	15.VII
POL	12.III (122°)
PREDO	166°
PRIMAEI	15.V
*PUMICE	27.VII
PY	167°
PYNNOK	168°
QUE (Quinocus)	1.X
QUERAN (Kiaranus)	9.IX
RACAT	169° (171°)
*RADEGONDE	15.VII
RAINFROY	18.IX
RAOUL (Radulfus)	16.VIII
RAPHAEL Arcange	(122°)
RASYPHE	24.VII
RATIEN	170°
RAVAN	24.VII
REMY	(22.X)
RENAN	1.VI
RIACAT	171°

RIEU (Riocus)	12.II
RIOC	1.VIII (132°)
RIOTISME	172°
RIVAL (Rivalo)	173°
RIVEIN (Riovennus)	14.VIII
ROALIN (Revelinus)	174°
ROBERT d'Arbrisselles	24.II
ROGATIEN	24.V
ROMBAUD (Rumoldus)	24.VI; 1.VII
ROUGAY (l. VOUGAY?)	175°
RUAIN (Rodanus)	15.IV
RUAUT (Rotaldus)	22.X
RUMON	4.I
SALOMON	25.VI
SANE (Sananus)	6.III
SANSON	28.VII (87°; 122°)
SCOPHILE	176°, cf. ESCUIPHLE
SCUBILION	(122°)
SECONDEL	29.IV
SECONDIN	27.IX
SEDULE	12.II
SEGAL	177°
SEMBEIN (Similinus)	16.VI
SENAIN d'Irlande	1.III
SENAN de Galles	178°
*SENENTINE	178° <i>bis</i>
SENOCH d'Irlande	11.XII
SENOCH de Touraine	24.X
SENOU	cf. SENOCH de T.
SENY	19.IX
SERNIS (Isserninus)	cf. SENY
SERVAN	1.VII
SILAIRE (Stabulaüs)	178° <i>ter</i>
SINIER (Senator)	(122°)
*SODELVE (Sodelbia)	10.XI
SOULEINE	25.IX
SUIBNEE	179°
SUILLAC	8.XI
*SYNCHE (Syneca)	180°
TANNEGUY (Tanneguidus)	12.III
TEATH	181°
TELIOU (Teliaüs)	9.II
TENENAN (Tinidorus)	16.VII (19.XI)
TERNAN	12.VI
TETHVIU	11.I
THARIAL	182°
THATEE	183°
THEGONET	184°
*THENNE	18.VII

THIARMAIL	185°
*TITIAVE	185° <i>bis</i>
*TIGERNACH	4.IV (144°)
TOEL	cf. DOGMAEL
TONINNAN	186°
TREGAREC	187°
TREMEUR	8.XI
TREMORE	(122°; 188°), cf. TREMEUR
*TRIPHINE	188°
TRONVIN	10.II
TUDY (Tudinus)	9.V
TUGAL	cf. TUDGUAL
TUGDUAL (Pabutugdualus)	30.XI (17.II; 39°; 120°; 174°)
TUJAN	1.II
TYNAS	189°
URIAL	194°
URLoux (Gurloësius)	25.VIII
VALOY	cf. GUINGALOIS
VALTHEN	3.VIII
VELLE	190°
VENEC (Guetenocus)	5.XI
VIAL (Vitalis)	16.X
VICTOR de Cambon	31.VIII
VICTORIN	29.IX
VIE (Voüga)	191°
VIGIEN	4.I
VIGNEVALE	cf. GUINGALOIS
VINCENT Ferrier	5.IV
VINNOX	6.XI (192°)
VINNOU	192°, cf. VINNOX
VOEL (Vodoalus)	5.II
VOLSTAIN (Vulstanus)	19.I
VOUGA	15.VI
VULFROED	193°
*YE (Itha)	25.I; 195°
YGER	196°
*YTE	14.I (61°)
YVES Hélory	19.V
YVES Mayeu	20.IX
YVIEU (Yvius)	6.X
YVON	10.VI
YVORE (Ibarus)	23.IV (27.X)
ZE (Etto)	10.VII

TABLE DES AUTRES NOMS DE PERSONNE

- ADELAIDE, Duchesse 122°
 ADRIEN IV, Pape 65°.139°
 AGATHON, Prêtre 1°
 ALAIN, Duc de Bretagne 62°
 ALBERT de Morlaix 69°
 ALFRED, Roy 31.VII
 ALFRID, Roy 1°
 ALMEPOMPE 1.VII
 ARCULF, Evêque 23.VIII
 AZO, Damoiselle 19.V
- BAUDOIN des Champs, Prieur 122°
 BAUDOUIN, Roy de Jérusalem 62°
 BLAIVE le Joine, Prévot 122°
 BLANCHE de Bretagne 122°
 BLATHMAC, Roy de Lagénie Australe 154°
 BOUCHER (Dom), Abbé de Saint-122°
 BROQUEMAR, Prince de Galles 8.XI
- CAMERARIUS 10°; 21°
 CATHERINE de Médicis 122°
 CEDDE, Evêque 1°
 CHAPELLE (Pierre de la), Cardinal 19.V
 CHILDEBERT 17.VI
 CHRYSOSTOME de Sterre 90°
 CLIMANCE, Reine 122°
 CONON, Duc de Bretagne 62°
- DAGOBERT 16.XII
 DAMIEN 78°
 DE (Dom), Prieur de Chaumont 122°
 DEMPSTER, Baron d'Achterles 53°
 DIACET, Hagiographe 21°
 DIERMICE, Roy de Lagénie Australe 154°
 DIOCLETIEN 24.V; 22.VI; 1.VII
- ELEUTHERE, Pape 78°
 ELISIARN, Evêque de Paris 122°
 EMME, Princesse 66°
- FELIX, Evêque de Quimper 5.I
 FERRARIUS 10°; 21°; 189°
 FOULQUES, frère d'Ermengarde 62°
 FOULQUES-RECHIN, Comte d'Anjou 62°
- GEFROY de Nets 122°
 GELASE, Archevêque d'Armagh 2.XI
 GEOFFROY du Plessis-Balizon 19.V
 GOBERT de Fraillicourt 122°
 GONDY (Henry de), Cardinal 122°
 GRALLON, Roy 170°
 GREVEN 17.VI
 GONON 69°
 GUENEGAUD, Abbé de Saint-Magloire 122°
 GUY de Monfort, Prieur de Monfort 122°
- HACON 16.IV
 HELMOD, Comte 3.III
 HELORY de Kaermartin, Ecuyer 19.V
 HILDE, Abbesse 1°
 HOELOC 1.VII
 HOUARDON 17.VI
 HUGUES Capet 122°
 HUGUES le Blanc 122°
- INNOCENT XI, Pape 10.VI
- JACQUES (et Romain) 1°
 JACQUES Guermont, Aumosnier 122°
 JACQUES de Mésy, Sougretain 122°
 JACQUES de Loncpré, Prieur de Saint-Barthélemy 122°
 JEHAN Berchières 122°
 JEHAN Chertain, Prieur de Galiserne 122°
 JEHAN Durant, Sous-Prieur 122°
 JEHAN de Moncy, Prieur de Versailles 122°
 JEHAN de la Queuë, Prieur de Sainte-Croix 122°
 JEHAN de Rosay, Chevecier 122°
 JEHAN Vië, Prieur de Saint-Maudé 122°
 JEHANNE, Reine 122°
- LANGRES (Robert de) 5.XI; 60°; 172°
 LE MASSON (Jean-Baptiste), Forésien 19.V
 LEON IV, Pape 5.I
 LE ROYER (Dom), Bénédictin 122°
 LOTAIRE, Roy 122°
 LOUIS, fils de Lotaire 122°
 LOUIS le Bègue 3.III

LOUIS le Gros 122°

LUCIUS, Roy 78°

ROZIER 19.V

MABILLON (Dom) 82°; 122°; 146°; 164°;
169°; 171°

MAYNON, Archevêque de Dol 122°

MELISENDE 62°

NICOLAS de Braus, Chambrier 122°

NOTKER 7.VI

ORDERICUS-VITALIS 21.XI

OSVI, Roy 1°

SAINTE-MARTHE (MM. de) 60°; 172°

SALVATOR, Evêque de Quidalet 65°; 87°;
122°

SAUSSAY (du) 30.XI

SOUPPLEINVILLE (de), Cellier 122°

SUSAN, Evêque de Vennes 5.I

THIBAUT, Comte de Chartres 122°

THIBAUT de Gâtel, Prieur de Gouverne
122°

THOMAS le Cirier, Tiers-Prieur 122°

TISSERAND (Jean), Cordelier 122°

TRITHEME 10.IV

PHILIPPE AUGUSTE 122°

PHILIPPE le Long, Roy 19.V; 122°

POTERIE (M. de la) 122°

RES, Prince de Galles 13.IV

RICHARD, Duc de Normandie 122°

ROBERT (d'Artois?) 122°

ROMAIN (et Jacques) 1°

VAREUS 17.VI

VILFRID, Abbé 1°

LISTE DES SAINTS PAR PAYS

On trouvera ci-après la liste des saints extraits du *Martyrologe* de Chastelain répartis par pays. Il n'était certes pas question d'attribuer, au mépris de l'histoire comme de la géographie, une « nationalité » à chacun de nos 648 personnages. Nous nous sommes donc limité ici à suivre les renseignements fournis par Chastelain, soit que celui-ci précise de quelle contrée le saint est originaire, soit, à défaut, qu'il indique où le saint a mené son apostolat, soit, en dernière analyse, qu'il se contente de désigner le lieu où le saint reçoit un culte. Cela nous a amené à citer certains personnages dans deux pays différents; cela nous a contraint également, par refus de solliciter le texte, à rattacher tel ou tel saint à un autre pays que celui auquel notoirement il appartient. Notre parti pris a été de nous en tenir scrupuleusement aux indications de Chastelain.

La liste des saints « de Bretagne » est complétée d'éléments d'identification destinés uniquement à fournir des repères au lecteur, sans prétendre répondre aux interrogations que de tels rapprochements peuvent susciter. Ces éléments d'identification sont pour l'essentiel les noms des paroisses et chapelles dont le saint paraît être l'éponyme, la forme française courante de son nom quand celle-ci est bien établie, ainsi que la forme bretonne moderne. Pour cette dernière, nous nous sommes référé systématiquement et exclusivement au *Goueler Kelt* du Père Turiav (*Preder*, n° 127, 1970), du fait que cette liste est à notre connaissance le seul répertoire suffisamment exhaustif qui transcrive les noms des saints bretons selon les principes de l'orthographe bretonne moderne. Cela ne signifie nullement que les formes normalisées établies par le père Turiav entraînent notre adhésion totale et sans réserve. (E.V.)

BRETAGNE ARMORICAINE

Abréviations:

ép.: éponyme

F: forme française courante*B*: forme bretonne moderne (extraite du *Goueler Kelt*)

Les noms de communes sont suivis du numéro du département auquel elles appartiennent.

AARON (Abbé)

ALAIN de Courlay: il y a une statue de saint Alain (*B* Alan) honorée à Corlay 22.

ALGEIN: La chapelle Saint-Albin en Plogonnec était jadis dédiée à saint Alc'houden. Il y avait également une chapelle Saint-Algon ou Dalgon en Pleyben.

ALLON: non identifié

ALOIR: *B* Alor.

AMAND

*AMICE: *F* Bienheureuse Amice Picart.

APOTHEME

*APRE: non identifiée.

ARBAUD: ép. de Saint-Herbot 29, *B* Herbaod.*ARMELLE: *F* Armelle Nicolas, dite La Bonne Armelle.

AUBERT

BACHLAS: lire Bachlae, ép. de Ploubalay 22 et Lanvallay 22, *B* Balae. Il y a, semble-t-il confusion avec le suivant.

BALLEY: *B* Biavili.BEHY: *B* Beuzi (*vannetais* Bihui), ép. de Bieuzy 56.

BENOIST de Macérac.

BIHAN: ép. de Pleubian 22.

BIHY: ép. de Saint-Bihy 22, cf. BEHY.

BILY

BLINLIVET: *B* Brelived.

BRANVALATRE: cf. Brevalarz.

BREDAN

BRETOCH: *B* Brezhoc'h.BREVALARZ: ép. de Loc-Brévalaire 29, *B* Brewalaer.

BREVEIN: ép. de Saint-Brévin 44

BRIACH

BRIEU

BRINDAN

BROUALADRE: ép. de Saint-Broladre 35, cf. BREVALARZ.

BUDOK: évêque de Vannes souvent confondu avec le suivant qui était évêque de Dol.

BUZEU: *B* Buzeg, Buzi, Buzou.

CANSTIREL: non identifié.

CARADRE: ép. de Saint-Caradec 22 et 56

CARENC: ép. de Saint-Carreuc 22

CARNACH: sans doute le même que Carné (en latin Carnecus ou Carnachos).

CARNÉ: ép. de Saint-Carné 22.

CAST

CAUTIN: Parmi les évêques de Vannes, seul Hinguethen (*B Henwezhen*) porte un nom se rapprochant tant soit peu de Cautin. A moins que nous n'ayons là l'ép. de Caudan.

CAZOU (CATHINAIL): lire Cathmail, *B* Kadou, Kadeg, Kadvaël.

CETOMERIN: *B* Kedverin.

CIFERIEIN: *B* Keferian.

CLAIR

COLAPHIN: *B* Koulfenid.

CONOCAIN (GUENEGAN): *B* Konogan, Gwenegan.

*COPAGE: *F* Pompée, *B* Koupaia.

CORENTIN

COUDELOC: *B* Konzelveg.

COUHOIARN (COUHOYARN): *B* Konhouarn.

COUVOYON: *F* Convoion, *B* Konwion.

CY: *F* Cyr.

DALOUARN (DALOUERNE): *B* Aelouarn.

DEEL (DEILE): *F* Desle, *irlandais* Dichuill.

DEI: ép. de Lothey 29.

DENOUAL: ép. de Saint-Denoual 22.

DENOAT: cf. DENOUAL.

DIRCILL: cf. DEEL.

DISIER

DIVY (Divagius) et DIVY (Davidagius): il y a eu confusion ici entre Ivi (*latin* Ivagius, Divagius), ép. de Loguivy 22, Saint-Ivy 29, Pontivy 56, et Devi (*latin* Davidagius), fils de sainte Nonne, fête le 1^{er} mars, ép. de Pouldavid 29.

DO: il peut s'agir de saint Doué, ép. de Plouay 56.

DONAN: ép. de Saint-Donnan 22.

DONATIEN

DUCOCAN: fondateur d'un monastère à Cléguérec 56.

EFLAN: *B* Eflamm.

EGUIGNER: ép. de Loc-Eguiner 29 et de Pluvigner 56, *B* Eginer, Gwinier.

EHAN: ép. de Landean 35.

HELO: ép. de Saint-Thelo 22, Landeleau 29, Monttertlot 56, *F* Theleau, *B* Teliav.

ELECTRAN

ELOUAN

EMILIEN

ENOGAT: *B* Tenogad.

EOARN: *B* Ehouarn.

ERMEL: *F* Armel, *B* Arzhel.

*ERMENGARDE

ERRE: ép. de Ploaré 29, *F* Herlé, *B* Erle.

ESCUIPHLE: *B* Skofili.

FELIX

FIVETEIN: *B* Fezwezhen.

*FLAVUE: non identifiée.

FRACAN

FRIARD

GAUBAIN: il s'agit sans doute de saint Gaudens, patron de Peaule 56 et d'Allaire 56, à moins que ce ne soit l'ép. de Goven 35.

GENEVE: *B* Genevev.

GIGUEL: *F* Judicael, *B* Yezekael.

GILDAS (GUETAS)

GINGURIEN: *B* Yungourian.

GOBRIEN (Gobrianus): 19^e évêque de Vannes, ép. de Saint-Gouvry 56.

GOBRIEN (Chomeanus): Chomeanus figure dans la liste fabuleuse de Gurheden, il a été assimilé à Gobrianus.

GOHARD

GOISENOU: ép. de Gouesnou 29 et Saint-Gouéno 22, *B* Gwezno.

GOLVEIN

GONERY

GONTHIERN: cf. GOTTHIERN.

GOTTHIERN: *B* GOURZHIERN.

GOULAY: ép. de Saint-Gonlay 35, *B* Gwenlev.

GOUSTANS

GUEDIEN: disciple de saint Guénolé, ép. probable d'Audierne 29 (*B* Gwaien), curieusement omis dans le *Goueler Kelt*.

GUEN: *B* Gwenn Teirbronn.

GUENAU: *B* Gwenhael (couramment Gwenael).

GUEREC: cf. GUEVROC.

GUEVROC: *B* Gireg.

GUIGNAF: *B* Gwiniav.

GUILLAUME Pichon

GUIN: ép. de Guénin 56, *B* Gwennin.

GUINGALOIS (GUENNOLE, VALOY, VIGNEVALE): *F* Guénolé, *B* Gwennole.

GUINGANTON: ép. de Saint-Ganton 35 et de Saint-Agathon 22, *B* Gweganton.

GUIREUIL: ép. de Saint-Guireu en Plévenon 22, cf. GUEVROC.

GURVAL: *B* Gurwal.

GUY de Vicogne.

HAUDE: *B* Eodez.

HERAL: il s'agit sans doute de saint Thuriau, patron de Landivisiau 29, cf. THARIAL et URIAL.

HERBLAND (HERBLOND): ép. de Saint-Erblon 35, Saint-Herblain 44 et Saint-Herblon 44.

HERNIN: ép. de Locarn 22 et Pluherlin 56.

HERVÉ de Léon

HIDEUIL: ép. de Saint-Ideuc 35 et sans doute de Lohuec 22, *B* Yuzeg, plutôt que Ildud,

patron de la paroisse de Saint-Ideuc.

HOUARDON

HUYERGNOVE: ép. de Lanhouarneau, *B* Houarnev.

IDINAE: lire IDMAEL (cf. Cathinail pour Cathmail), *B* Yuzvael.

IDIUNET: ép. de Pluzunet 22, *B* Izuned.

IGLUR: ép. de Illur dans le golfe du Morbihan?

IGNOROC: *B* Inioreg.

IGNEUC: ép. de Saint-Igneuc 22 et de Saint-Uniac 35, *B* Yunieg, Tunieg...

IGNEURC: cf. IGNOROC.

ILLAN: il existait une chapelle de ce nom en Langueux 22, *B* Ilan.

*INVELTE: *F* Juvette, *B* Yuveot.

JAMBRES (JANVIER): non identifié.

JANNIC: *F* Jean Discalcéat, *B* Yann Diarc'hen, alias Santig Du.

JAOUA

JARNETIN: *B* Houarnedin.

JAYGOUT: *F* Jacut, *B* Yagud.

JEAN de la Grille

JEAN du Moûtier

JOAIRE: cité par Dom Lobineau.

JUMAL: ép. de Saint-Juvat 22, *B* Yuvad.

JUSTIN de Plestin: *B* Yestin.

JUSTIN de Rennes: *F* Just, ép. de Saint-Just 35.

JUZEL (JUTHAEL): *B* Yuzel.

KE: *F* Quay, *B* Ke Kollezog.

KYREC: cf. GUEVROC.

LEONORE (LIENUERE): ép. de Saint-Lunaire 35, *B* Luner.

LERY

*LEUPHERINE: citée dans le Cartulaire de Redon.

LEVIEN: *B* Leviaz, Levian.

LIRY: cf. LERY.

LOEVAN: ép. de Tréflaouenan 29, *B* Laouénan.

LORMEL: ép. de Saint-Lormel 22, cf. ERMEL.

*LOUEVE: *B* Lanwenn.

LOUTHIERN: *B* Loudiern.

LUMINE: ép. de Saint-Lumine-de-Coutais 44 et de Saint-Lumine-de-Clisson 44.

LUPIEN: ép. de Saint-Lupien en Rezé 44.

MAGLOIRE: *B* Malor.

MAHOUL: sans doute l'ép. de Saint-Mayeux 22, cf. MIEU.

MALMON: ép. de Saint-Malon-sur-Mel 35.

MALO (MACLOU, MAUTO).

MANDE: *B* Maodez.

MARRIZ: est-ce saint Maurice de Carnoët?

MARS

MARTIN de Vertou

MAURICE de Kernoet.

MEAUDAN: ép. de Plumaudan 22 et peut-être de Saint-Maudan 22.

MEIN: ép. de Saint-Méen-le-Grand 35, Tréméven 22 et 29, Ploéven 29... *F* Méén,
B Meven.

MELAINE

MELDEOC: passe pour l'ép. de Locmeltro 56, *B* Maeldreg.

MELMON: cf. MALMON.

MELOIR (MELOR): ép. de Saint-Méloir 22, Saint-Méloir-des-Ondes 35, Tréméloir 22.

*B Meler.*MENOU: *B Menou.*

MERIADEC

MICHEL le Nobletz.

MIEU: ép. de Coëtmieux 22, Plumieux 22, Guimaëc 29, Lanvéoc 29
Tréméoc 29, *B Maeg, Meog.*MILLAU: ép. de Pluméliau 56, Ploumilliau 22, Guimiliau 29, *B Meliav.*MOACH: l'église « aux confins de Bretagne et de Normandie » serait-elle le monastère
de ce nom mentionné par le Cartulaire de Redon en Lusanger 44?

MORAN: ép. de Sainte-Marine en Combrit 29.

MOUAN: non identifié.

MUNNE: non identifié.

NARCEAU: non identifié.

NENNOQUE: ép. de Lannenec en Ploemeur 56, *B Ninnog.*

NERVE: ép. de Saint-M'Hervé, cf. HERVE.

*NINVEE: s'il y avait erreur sur le sexe, ce pourrait être saint Ninian.

NOAN: titulaire d'une chapelle (détruite) à Lannoan en Cléden-Cap-Sizun 29.

NOLF: ép. de Saint-Nolf 56.

NOUAGE: ép. de Saint-Noay en Plouray 56?

NOUAN: cf. NOAN.

*NOYOLE: ép. de Noyal-Pontivy 56, *F Noyale, B Nolwenn, Noal.*

ODILARD

ONNEIN: ép. de Saint-Onen-la-Chapelle 35.

ORAZER: comme le remarque Chastelain, il s'agit d'un *oratorium*, sans doute le
Loroux-Bottereau 44.

PABAN: ép. de Lababan en Pouldreuzic 29.

PADERN de Vannes.

PAQUIER

PAULENAN

PEEL: ép. de Guipel 35.

PEEN: non identifié.

PERC: ép. de Saint-Perreux 56, Lopérec 29, *B Pereg.*PETRAN: ép. de Plédran 22, Saint-Péran 35, Locpéran aujourd'hui Port-Louis 56,
*B Peran.**PIALE: *B Piala*

POL

PREDO: peut-être un hypocoristique de Prédén, ép. de Trébeurden 22 et Rosporden
29.PRIMAEL: ép. de Primel en Trégastel 22 et de Primelin 29, *B Privael.*

PY: sans doute une forme locale de Pierre.

QUE (Quinocus): cf. KE.

RACAT: non identifié.

RAINFROY

RAOUL

RASYPHE

RATIEN: c'est le «Tad Rasian» de Bosenn Elliant dans le *Barzaz-Breiz*, *B Radian*.

RAVAN

RENAN

RIACAT: ép. de Treffiagat 29 et de Lechiagat 29, *B Riagad*.

RIEU: *B Rieg*, Riou.

RIOTISME

RIVAL: ép. de Saint-Rivoal 29, *B Riwal*.

RIVEIN: *B Riowen*.

ROALIN: *B Rivelen*.

ROGATIEN

ROUGAY: lire VOUGAY, cf. VOUGA.

RUAUT: *B Rozaot*.

SALOMON

SANÉ

SANSON

SCOPHILE: cf. ESCUIPHLE.

SCUBILION

SECONDEL

SEGAL: ép. de Saint-Ségal 29, *B Sengar*.

SEMBEIN: *F Similien*.

*SENENTINE: non identifiée.

SENY (SERNIS)

SILAIRE: la forme latine Stabulaus pourrait faire penser à saint Sabulin, patron de Peillac 56.

SUILLAC: ép. de Saint-Suliac 35, *B Suliav*.

TANNEGUY

TENENAN

TETHVIU: *B Tezhwiv*.

THARIAL: ép. de Saint-Thurial 35, cf. URIAL

THEGONET: ép. de Saint-Thégonnec 29, Plogonnec 29... *B (Te) Goneg*.

THIARMAIL: *B Tiernvael*.

*TICIAVE: non identifiée.

TOEL: patron de Saint-Domineuc 35, ép. de Saint-Thomel en Rospez 22, *B Dogvael*.

TONINNAN cf. TENENAN.

TREGAREC: *B Hegareg*.

TREMEUR (TREMORE)

*TRIPHINE

TUDY

TUGDUAL (PABUT, TUGAL)

TUJAN: ép. de Saint-Tugen en Primelin 29 et de Landujan 35, *B Tudian*.

URIAL: ép. de Saint-Thurial 35, cf. HERAL et THARIAL, *B Turiav*.

URLOUX: peut-être l'ép. de Langrolay 22 et de Langourla 22, *B Gôurloz*.

VELLE: ép. de Guicquelleau en Le Folgoet 29.

VENEC: ép. de Saint-Vennec en Briec 29, *B Gwezhneg*.

VIAL: ép. de Saint-Viaud 44 et peut-être de Guidel 56, *F Vital*, *B Gwidal*.

VICTOR de Cambon

VICTORIN

VIE: ép. de Saint-Vio en Tréguennec 29, *B* Gougae, Bec'hu.

VINCENT Ferrier

VOUGA: *B* Gougae.

VULFROED: titulaire d'une chapelle en Bourg-Blanc 29, *B* Urfol.

YGER: ce pourrait être saint Léger, ép. de Saint-Léger-des-Prés 35.

YVES Hélory

YVES Mayeu

YVIEU: *B* Ivieg.

PAYS DE GALLES

*ALMEDE	DAVIDS	ISMAEL
ARVOIN	DOGMAEL	OFDOCEE
ASAPH (ASSE)	DUBRICE	
CANOC	ETHELBERT	SENAN
CARADEU	ETHELRED	SERVAN
CHEBEE		SUILLAC
CONGAR	GONDELE	TELIOU
	HILTUT (ILTUT)	

CORNOUAILLES

*BURIENS	KEVERNE	NEEDS
DAYE	*LEVINNE	NIGHTON
ERTH	MABYN	PERREUZE
GUERRY	MELLYN	PIRAIN
GURRAN	MINYER	PYNNOK
ISLUC	MOSCEE	TEATH
KEVE	MOZE	VINNOU
		*YE

GRANDE-BRETAGNE CELTIQUE & ANGLETERRE

AARON	EATE	*KEYNE
ALBANS	FUGACE	LIAFDAG
AMPHIBAS	GOAU	PALLADE
AULE (OUIL)	*GUINFROIE	RUMON
BREGOUIN	GUTHLAC	VOLSTAIN
BRITHUN	JULS	*YE
BROCAN	KELLUM	YVON
CAZOU		

IRLANDE

ABBAIN	ALERAN	*ATHRACTE
AILBEE	ANDRE le Scot	AVOGE
AINGUIS	AOD	AYLBEE (ELVE)

AYLERAIN	DAGEE	JARMANS
BALON	DALLAIN	KEBE
BARNET	*DARERQUE	KELLAC
BECAN	DECLAN	KENNAIN
*BEE	DERMICE	*KERE (Kiara)
BENIGNE	DIRADE	*KERE (Kera)
BERIKERT	DOMAINGAIRD	KIERAN
BLAITHMAC	DONNE	KILIEN
BOADAIN	*DORLAIE	*KINNIE
BOLCAIN	DOUAIN	*KIRREQUE
BRAIN	DUBDALATHEE	LACTEIN
BRANDAIN de Cluainfert	*DYPNE	LAIDGENNE
BRENDAIN de Biorre	ECAIN	*LASSIE
BRIAND	ECLENARD	LAURENS
*BRIGIDE de Kildare	EDE	*LIDANIE
*BRIGIDE de Fiésoles	EFLAN	LOMAIN
BRON (Bro)	EGBERT	LOUTHIERS
BRON (Bronus)	ELOUAN	*LUPITE
*BURIENS	ENDEE	LURECH
CAIDOC	ENEE	MACARTY
CALLACH	*ERGNATE	MACCARTHIN
*CANNERE	ETHBIN	MACDUACH
CARENEC	EUGENE de Maghèr	MACHAUD
CARTAG	EUNAN	MACLONGE
CAYLAN	FACHNAN	MACNEZ
CELSE (CELLACH)	*FAILE	MACNISE
CHAIRBRE	*FAINE	MAIBEU
COCCA	FATHLEE	MALACHIE
*COCQUEE	FELAN	MARNOCH
COINGEIN	FELIMY	MEDRAIN
COINDRE	FEQUIN	MEL
COLLAETH	FERFUL	MELCH
COLLEATH	FERNAS	*MELLE
COLMAN	FIEQUE	MEUDAN
COLMANEL	FIMBAR	MOBAY
COLME de Tymlaglasse	FINAN (Vinninus)	MOCHTEE
COLOMBAN de Lagénie	FINNIEN	MOCONNA
COMBGAL	*FINSEQUE	MOCTEE
*CONCHINNE	FINTAN	MOCULLEE
*COQUE	FLAMIEN	MODONOC
CORBICAN	FLANNE	MOEG
CORBRE le Courbe	FORANNAIN	MOGOLDOBONORCO
CORMAC	FORKERN	MOKELLOC
CRONAN		MOLAC
CUANA	GERALD	MOLASSE
CUANNE	GIBRIEN	MOLIBEE
CUIMIN	*GOBNATE	MOLING (DARCHILLA,
CUMEIN	GOTHALME	DAYRGELLUS, MOLICH)
CUMIEN	HULBRIT	MONCAIN
DACONNA	HUYERGNOVE	MONCHOEMOC
DAGAN	JARLATEE	MONON

MOSACRE
MOUCHERAT
MOVEIN
MUIN (MUNIS)
MURAT
MUREDACH
NASSADE
*NEMAGINDE
NENNIE
NESSAN
NINNIDE
NOEL

NOEMAN
ODRAIN
OTHRAIN
PATRICE
QUE (Quinocus)
QUERAN
RIOC
ROMBAUD
RUAIN
SECONDIN
SEDULE

SENAIN
SENOCH
*SODELVE
SUIBNEE
*SYNCHE
THATEE
TIGERNACH
YTE
YVORE
ZE

ECOSSE

*ABS
ADAMNAN
AIDAINÉ
BAUDRE
BAYTHENEE
BEAN
BERCAM
BLAIN
BLAITHMAC
BOISLE
COLMAN d'Ecosse
COLME (Columba)
COLME (Colmocus)
COLOKIL
DAVIDS d'Ecosse
DONAN
DONAT
DONORCE
DUTHAC
ERMENFROY

ETHERNAN
EUCADE
FERGNAN
EUCADE
FERGNAN
FILAN
FINAN (Finanus)
*FRUDOQUE
GILBERT
GUENOCH
GUIRON
KEINTEGERN
*KEINTEGERNE
*KENNOQUE
KENNY
LESMON
MAGUESSAQUE
MAING
*MARGUERITE d'Ecosse

*MAZOTE
*MECHTILDE
MINNAIN
MOLONASCHE
MOND
MUNNU
NETHELME
NINIA (NINIAS)
PATERNE de Paderborn
PLECHELM
*PUMICE
SERVAN
TERNAN
*THENNE
TRONVIN
TYNAS
VALTHEN
VIGIEN

FRANCE

AGILBERT
ALDE de Paris (AUDE)
AUBIN
EMILION (MILLON)
FIACRE
FURSY
GERMAIN d'Auxerre

GUILLEMAR
HERVE d'Anjou
HERVE de Tours
HEVIENUEND
JOSSE
PATERNE d'Avranches

*RADEGONDE
REMY
ROBERT d'Arbrisselles
SENOCH de Touraine
SINIER
SOULEINE
VOEL

DIVERS

ANNINCAT (Allemagne)
COLOMBAIN (Belgique)
COLOMBAN le Grand (Italie)

ERAN (EREM)
GAL (Allemagne)
GERFROY (?)

PIERRE le Galate
VINNOX (Belgique)

**IDENTIFICATION
DES NOMS DE LIEU
DE BRETAGNE
OBSCURS OU DÉFORMÉS**

- BERZET: il s'agit de la paroisse de Perguet, aujourd'hui en Benodet (29).
- CONOCH: ce monastère d'homme est cité au Cartulaire de Redon. Selon le chanoine Le Mené, il aurait été situé en Ruffiac (56).
- GERBER: ancien nom de l'abbaye du Relec, en Plounéour-Ménez (29).
- GUERNE: le texte précisant « en l'évêché de Saint-Malo », il ne peut s'agir de Guern, mais bien de Guer (56).
- GUIKELLO: il s'agit de l'ancienne paroisse de Guicquelleau, aujourd'hui en Le Folgoët (29).
- GUYCSEZNY: Guisseny (29).
- KERNOET: il s'agit non de la commune de Carnoët, mais de l'abbaye de ce nom en Clohars-Carnoët (29).
- LAND-COET: Langoat (22).
- LANDEMUR: Lanmeur (29).
- LANTERNOC: Landerneau (29).
- LE FOU: Le Faou (29).
- LEON: Saint-Pol-de-Léon (29).
- LOCTAY: Lothey (29).
- LOHANECH: Louannec (22).
- LOUMARIA: le texte montre qu'il s'agit de Locmaria-Plouzané (29).
- MONTAFILAN: la baronnie de Montafilan avait son siège au château de ce nom en Corseul, bien loin donc de Duault et Locarn, mais il existait au XVII^e siècle une terre noble de Montafilan, avec juridiction, en Scrignac (29), à 22 km à vol d'oiseau de Locarn (cf. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXVII, 1910, p. 286).
- PEONE: Péaule (56).
- PLOUARE: Ploaré, aujourd'hui en Douarnenez (29).
- PLOUGROAS: Plougras (22).
- QUIDALET: Aleth, aujourd'hui en Saint-Servan (35). Le préfixe Quid- représenterait ici, non pas *gwik* du latin *vicus*, comme on l'a souvent dit, mais *ciuid*, dérivation bretonne du nominatif latin *ciuitas*, dont l'accusatif *ciuitatem* a donné le breton *keoded*.
- SAINT-CARENC: Saint-Carreuc (22).
- SAINT-GUETAS: Saint-Gildas-de-Rhuys. La forme Guedas est attestée en toponymie vannetaise (Roguedas en Arradon).
- SAINT-GUIN: Saint-Guen (22).
- SAINT-GUIREUIL: Saint-Guireu en Plévenon (22).
- SAINT-HIDEUIL: il s'agit de Saint-Ideuc, paroisse entre Paramé et Rothéneuf, aujourd'hui en Saint-Malo (35).
- SAINT-JUMAL: Saint-Juvat (22).
- SAINT-MAHÉ-DE-FINNETERRE: il s'agit de la Pointe-Saint-Mathieu, en breton Lokmazhev-Penn-ar-Bed, en Plougonvelin (29).
- SAINT-MEINS-DE-GAILS: le monastère autour duquel devait plus tard se former l'agglomération de Saint-Méen-le-Grand se trouvait sur le territoire primitif

de la paroisse de Gael (35).

SAINT-MESSENS-DE-PLELAN: il doit s'agir de Maxent, l'église de Plélan (35) étant sous le titre de saint Etienne.

SAINT-SILAIRE-DES-BOIS: il y a deux Saint-Hilaire en Loire-Atlantique: Saint-Hilaire-de-Clisson et Saint-Hilaire-de-Chaleons, à moins qu'il ne s'agisse de Saint-Gildas-des-Bois.

TREGUENEC: si Saint-Vougay est bien en Léon, l'église dont il est question ici est la chapelle de Saint-Vio en Tréguennec au Cap-Caval (29).

TREZELAN: paroisse aujourd'hui fusionnée avec Bégard (22).

VENNES: Vannes.

*
**

Il n'est malheureusement pas dans nos capacités de mener la même recherche pour les pays celtiques d'outre-Manche. Toutefois, et compte tenu de la fréquence avec laquelle Chastelain les cite, il ne nous paraît pas inutile d'indiquer ici sous quelle forme sont désignées dans le *Martyrologe* les quatre grande provinces d'Irlande:

CONNACIE: CONNAUGHT

LAGENIE: LEINSTER

MOMONIE: MUNSTER

ULTONIE: ULSTER

Il convient de noter également que Chastelain désigne sous le nom de HY l'île et le monastère de IONA.

CHRISTIAN MÉNARD, ARMAND PUILLANDRE

Etymologie de l'appellation « Faou » appliquée à Châteauneuf-du-Faou et à Plonévez-du-Faou

L'histoire d'une ville ne peut se concevoir sans l'étude de son éponyme : ainsi en va-t-il de Châteauneuf-du-Faou, au sujet de laquelle le lecteur sera curieusement surpris d'apprendre qu'à ce jour aucun érudit ne s'est sérieusement attelé à cette tâche. Faiblesse de l'historien devant une facilité de traduction qui peut lui paraître évidente ? Cela est possible lorsque l'on sait que le mot breton *faou* veut dire « hêtre » en français...

C'est en 1971 que me vint le sentiment de cette confusion. A l'époque, il ne s'agissait que d'une simple intuition. J'en discutais avec des érudits locaux qui ne furent guère convaincus. C'est alors que j'eus le bonheur de rencontrer M. Armand Puillandre, de Landeleau. Ce dernier, tout comme moi, partageait l'idée que Châteauneuf-du-Faou et Plonévez-du-Faou relevaient d'une même identité historique, liée à la présence d'un « pays » primitif, autrement dit d'un *pagus*. Ce fait nous inspira la théorie d'une « éponymie » différente, basée sur des arguments que nous croyons sérieux.

C'est en 1368 (1) que l'existence de Châteauneuf-du-Faou nous est pour la première fois révélée : *Castrum novum in fago* est soumis à une taxation de quarante-cinq livres pour les bénéfices en cour de Rome. L'acte est dressé par Geoffroy Le Marhec junior, archidiacre de Poher : il est relevé pour la première fois dans le Cartulaire de l'Eglise de Quimper (2).

(1) En 1330, Jean IV aurait confié la garde du château de Châteauneuf à Eon de Kermellec, à charge d'entière fidélité.

(2) *Cartulaire de l'Eglise de Quimper*, publié par P. Peyron, Quimper, 1909, p. 13. Cf. aussi p. 18.

La connaissance de Plonévez-du-Faou lui est antérieure car, dès 1086 (3), toujours dans le Cartulaire de Quimper, la preuve de son existence nous est fournie, sous le vocable de *Ploeneves in fou* (4). *Plebs nova in fago*, autre qualificatif de Plonévez-du-Faou, y sera également retrouvé le 3 février 1234, en 1275, le 6 février 1279, en mai 1285 (5).

Jusqu'à ce jour, la traduction du mot *faou* en « hêtre » (6), appliquée à nos deux villes, donnait le résultat suivant :

— pour Châteauneuf-du-Faou, *Castrum novum in fago* : « Château-neuf dans les hêtres ». Quelques rares auteurs émettant la possibilité d'une appartenance aux seigneurs du Faou ;

— pour Plonévez-du-Faou, *Ploeneves in fou* ou *Plebs nova in fago* : la « nouvelle paroisse dans les hêtres ».

Mais lorsque l'on considère l'histoire de Châteauneuf-du-Faou et de Plonévez-du-Faou dans sa totalité, il n'est guère osé d'avancer l'hypothèse de l'existence d'un seul et même *pagus*, autrement dit « pays », qui se serait morcelé au fil des siècles.

D'où l'idée qui nous vint de penser que le mot *fagus*, ou *fou*, avait pu s'écrire quelques siècles auparavant *pagus*, ou *pou*. Cette mutation de Pou en Fou faisant de Châteauneuf-du-Faou « Châteauneuf dans le pays » et de Plonévez-du-Faou « Nouvelle paroisse dans le pays ». Ce « pays » pouvant être celui du Poher, surtout lorsque l'on se rappelle la taxation de *Castrum novum in fago*, qui date de 1368 et qui est dressée par l'archidiacre de « Poher » (7).

(3) Raymond Delaporte signale même qu'entre « 1022 et 1058, Alain Canhiart, comte de Cornouaille, donna à sa fille Hodiérne, abbesse de Locmaria, les villages de Kergavellat, Coatbihan, Kerlosquet, le Quilliou et Kerguiris en Plonévez-du-Faou » (R. DELAPORTE, *La sénéschaussée de Châteauneuf-du-Faou, Huelgoat et Landeleau*, Paris, 1905, p. 22-23) Le texte original de cette donation figure dans les *Chartes inédites de Locmaria de Quimper* (1022-1336), publiées par Arthur de La Borderie dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXIV, 1897, p. 99, mais les noms de Châteauneuf et de Plonévez ne sont pas cités dans cette chartre. En revanche, dans le même article de La Borderie figure un texte de 1336 où se trouve la graphie « Ploenez du Fou » (p. 112).

(4) *Cartulaire de l'Eglise de Quimper*, op. cit., p. 38 et 530, dans une « Notice composée vers 1086 dans laquelle on relate d'anciennes fondations faites à Saint-Corentin *in confluenta*, c'est-à-dire à Quimper, *Kum berr*, par Alain Cainard, vainqueur des gens du Léon qui avaient envahi les frontières de Cornouaille... Ayant obtenu guérison d'un mal d'yeux, Alain, d'accord avec la comtesse Judith, fit don à Saint-Corentin de Lan-Conill en Plonévez-du-Faou. A la mort de son père, Hoël, fils d'Alain, donna au Chapitre le Tref Hebont, en Plonévez-du-Faou. Judith, de son côté, donna à Saint-Corentin cent sols, vingt juments, vingt bœufs et divers villages en Plonévez-du-Faou ».

(5) *Ibid.*, p. 87 : *Littere de domo quam Wilhelmus presbyter de Plebe Nova contulit ecclesie ejusdem loci...* (Guillaume, recteur de Plonévez-du-Faou, donne à l'église paroissiale de Saint-Pierre sa maison contiguë à l'église, avec ses appartenances, à charge de célébrer son anniversaire), p. 175, 181, 189.

(6) Dans une lettre adressée le 6 janvier 1982 au docteur Christian Ménard, en réponse à une question que celui-ci lui posait sur une mutation possible de « pou » en « fou », M. Francis Gourvil, l'éminent celtisant, confirme le bien-fondé de la transcription « hêtre, hêtraie », rapportant cette étymologie « à un ancien pays cornouaillais dont le siège primitif devait être le Faou, prononcé en breton ar faou, en une seule syllabe. » Une mutation de « pou » ou « plou » en « fou » lui paraît phonétiquement impossible.

(7) Cf. *supra*, n. 2.

Trois éléments renforcent ce qui ne demeure, bien entendu, qu'une hypothèse :

— Tout d'abord l'existence d'un livre, écrit il y a plus de trente ans par J. Le Jollec : ce dernier, prenant le problème à l'envers, souligne que le mot « pou », de *pagus*, désigne un district englobant plusieurs localités, plusieurs « plou », et ajoute qu'« il a comme variante *faou* » (8).

— Le Cartulaire de Landévennec qui, dans sa charte XLVIII, nous rapporte que « le comte Alain, partant au secours du duc de Bretagne Alain III contre les Normands, donna à saint Guénolé une trêve appelée *Tref Tudoc in Plueu Neugueud in Pou...* » (9)

— Enfin, l'avis autorisé de M. Léon Fleuriot, professeur à l'université de Haute-Bretagne qui, interrogé par M. Makoto Noguchi, spécialiste en langues celtiques, nous a signalé qu'« en breton ancien, pou se prononçait pao, qu'entre le XI^e et le XIII^e siècle s'opéra en Bretagne une mutation du p en f : *pou* devenant *fou*, prononcé *fao* ; le terme gallois *pow* existant toujours, conservant la même signification »...

Souhaitons en conclusion que l'étude que nous avons présentée sur le mot *faou* éclaire d'une lueur nouvelle l'histoire de notre région (10).

(8) J. LE JOLLEC, *Guénolé, le saint de Landévennec*, Quimper, 1952, p. 127.

(9) R. LATOUCHE, *Mélanges d'histoire de Cornouaille (V^e-XI^e siècle)*, Paris, 1911, p. 71.

(10) Il n'est pas impossible qu'elle puisse s'étendre à d'autres régions : Guéméné-pen-Fao, Le Faouët, Le Faou, etc.

YVES TANNEAU

Aspects de la vie sociale à travers les délibérations municipales

Poullan et Tréboul au XIX^e siècle*

A l'automne de 1849, comme en d'autres villes du Finistère, le choléra provoqua des ravages dans la population de Poullan-Tréboul, où il fit 146 victimes. Le modeste enclos du cimetière de l'église Saint-Jean se révéla très vite insuffisant pour recevoir les corps des enfants et des adultes décimés par le fléau, et il fallut prévoir d'urgence un nouveau « champ de repos ».

La décision en est prise lors de la séance du 1^{er} novembre 1849, tenue sous la présidence de Lauvergnat, adjoint au maire, le maire, Daniel Kerdréach étant « empêché pour cause de maladie ». Voici la délibération prise en conséquence.

« Le président a exposé au conseil que le cimetière de l'église Saint-Jean se trouvant encombré, par suite de la mortalité extraordinaire qui est résultée de l'invasion du choléra dans la section de Tréboul, et les inhumations ne pouvant plus avoir lieu dans ce cimetière sans compromettre la salubrité de l'église et de ses abords, et par suite la santé et la vie des habitants, l'Administration avait été dans la nécessité de faire le choix d'un nouveau lieu de sépulture. Vu l'urgence d'une solution nouvelle, l'Administration a arrêté son choix sur une parcelle de la pièce vague et déclose dite Le Birou, article 1126 du plan cadastral. Cette pièce est propriété communale ou du moins elle appartient à Tréboul-Ster-Bihan et Tréboul-Coz. Nul n'y possède un droit déterminé, mais chacun a prétention dans le tout et dans chaque partie. Elle est la propriété de tous les habitants. En conséquence, il a paru rationnel d'en affecter une partie à leur servir de dernier asile.

« L'urgence étant absolue, on en référa à M. le Préfet, qui envoya immédiatement l'agent voyer d'arrondissement prendre connaissance des

* Voir la première partie de cet article dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 275-304.

lieux et dresser le plan du cimetière proposé, avec le devis estimatif de la dépense pour sa clôture. Devis par lui établi: 877 francs 81 centimes. Le 19 octobre (1849) l'Administration prenait un arrêté interdisant toute inhumation dans l'ancien cimetière Saint-Jean, et ordonnant que les inhumations soient faites à l'avenir dans le nouveau. Celui-ci a été convenablement divisé; il a reçu de M. le desservant de Saint-Jean la consécration d'usage et déjà, hélas, vingt-deux tombes font compagnie à la croix plantée au milieu de l'espace».

En attendant la clôture définitive du nouveau cimetière, et pour mettre ainsi les tombes «à l'abri de la profanation des animaux», les ouvriers avaient «creusé un fossé et fait un rejet de terre pour clore provisoirement ce lieu de sépulture». C'est l'admirable et émouvant cimetière marin de Tréboul, bercé par la grande rumeur de la mer.

Le 24 décembre suivant, à la veille de Noël, une séance extraordinaire du conseil se tient en relation étroite avec les événements douloureux qui, tout comme à Douarnenez, avaient semé le chagrin et le deuil dans de très nombreuses familles. «L'objet de cette réunion extraordinaire est de décerner aux personnes qui se sont le plus particulièrement distinguées par leur zèle et leur dévouement pendant la durée de l'épidémie qui vient de désoler si cruellement cette commune, un témoignage de satisfaction et de reconnaissance».

Le président de séance, Lauvergnat, adjoint au maire, «signale au suffrage de l'assemblée M. Thierry, chirurgien de la marine, dont le dévouement et les soins connus de tous ont été si précieux tant qu'a duré le fléau, et M. Mescam, desservant de Tréboul, ce prêtre modèle dont les pieuses exhortations et surtout les exemples charitables, ont si puissamment contribué à relever le moral abattu, à faire entourer les malades des soins nécessaires, à procurer aux défunts une sépulture honorable. M. Boété, secrétaire de la mairie, mérite aussi une mention particulière pour le zèle et l'activité avec lesquels il a rempli, durant cette période douloureuse, les doubles fonctions de secrétaire et d'instituteur primaire. Quelle que soit la besogne dont il ait été accablé, son travail a été constamment à jour et, si durant une quinzaine il a suspendu ses cours, c'est parce qu'il y était autorisé par M. le Préfet ou plutôt parce que les parents retenaient chez eux leurs enfants.

«A Douarnenez, l'Administration a décerné comme satisfecit à MM. les chirurgiens de la marine Bréthel et Pommier, au premier une épée, et au second une trousse de chirurgie, et à chacun de MM. les prêtres de Ploaré un bréviaire. Il en est résulté pour ces deux chirurgiens qu'il ont été portés honorablement à l'ordre du jour, tandis que l'honorable M. Thierry dont la tâche a été cent fois plus rigoureuse, n'a pas obtenu la même faveur. Il serait donc fâcheux que la commune de Poullan s'abstînt plus longtemps, car non seulement M. Thierry ne participerait pas aux distinctions dont ses collègues pourraient être l'objet, mais encore cette abstention semblerait indiquer qu'il n'a pas fait son devoir! En conséquence, M. le Président serait d'avis que l'on

décernât comme témoignage de satisfaction et de reconnaissance, ainsi que cela a lieu à Douarnenez, à M. Thierry, soit une épée, soit une trousse de chirurgie; à M. le curé Mescam, un bréviaire, et à M. Boété tout autre objet qu'il plairait au conseil».

Heureuse proposition, dictée un souci naturel de gratitude, qui fut adoptée à l'unanimité. Hélas! Comme de coutume, la caisse municipale était désespérément vide. Aussi, d'un commun accord, les conseillers municipaux prirent-ils l'initiative d'ouvrir une souscription au sein de leur assemblée. L'un des édiles prit ensuite la parole et proposa qu'il fût voté, «séance tenante, des remerciements à l'honorable M. Lauvergnat, pour la manière distinguée dont il a administré la commune dans la circonstance calamiteuse que l'on vient de traverser. C'est par lui que la section de Tréboul a été dotée d'un nouveau cimetière, dont la nécessité était impérieuse. C'est par lui qu'ont été obtenus d'abord un chirurgien de marine, puis plusieurs secours de M. le Préfet. C'est par lui enfin que les indigents ont pu ne pas être portés sans cercueil à leur dernier asile. Grâce donc lui soient rendues, ainsi qu'à son excellente dame. Les malheureux conserveront le souvenir de leurs bienfaits».

*
**

Des lacunes dans les registres des délibérations nous mènent sans escale de 1849 à 1853, pour découvrir qu'à Poullan et Tréboul on savait faire preuve encore d'une autre forme de courage: à l'occasion d'un changement de régime, certains n'hésitaient pas à garder la tête haute et à refuser superbement le reniement de leurs convictions, à l'inverse de ce qui se passait généralement dans les communes de France. Le fait est assez rare pour mériter d'être transmis à la postérité.

Le prince Charles-Louis-Napoléon Bonaparte était parvenu à la présidence de la République le 10 décembre 1848. Bien qu'il eût prêté serment à la constitution, il fit arrêter, trois ans plus tard (2 décembre 1851) les notabilités des partis républicain et monarchiste, déclara l'assemblée dissoute, fit réprimer sans pitié le soulèvement qui se dessinait de la population parisienne et fit procéder à un plébiscite: 7 500 000 suffrages ratifièrent le coup d'État; la force armée et les commissions mixtes avaient fait justice des récalcitrants.

Tous ces événements ramenaient la France à l'Ancien Régime, en restaurant à peu près la monarchie absolue. Cette marche inexorable vers le second Empire déplaisait fortement à certains membres du conseil municipal de Poullan-Tréboul, foncièrement républicains. Au cours du printemps de 1852, ils refusèrent de prêter le serment de fidélité au « prince président de la République ». C'est le 8 mai, en effet, que la municipalité se réunit à la mairie, à Tréboul, sous la présidence de Daniel Kerdréach, négociant et maire de la commune. L'objet de cette séance était le suivant: « Prestation de serment des

maire, adjoints et conseillers municipaux, prescrit par la circulaire du ministre de l'Intérieur, en date du 15 avril dernier... dont la teneur suit : « Je jure obéissance à la Constitution et fidélité au Président ». Prêchant d'exemple, le maire, le premier, prête ce serment devant le conseil assemblé. Henri Savina, premier adjoint, lui emboîte le pas et se conforme aussi aux ordres du gouvernement. Le second adjoint, Eugène Brélivet, quant à lui, se montre franchement hostile à cette allégeance symbolique mais politique. Car nous pouvons lire dans le procès-verbal dressé à cette occasion : « Il s'est refusé à prêter le serment ». Défilent tour à tour les conseillers, Asquoët, Le Doaré, Sauvage, Moallic et Leyldé, qui déclarent : « Je jure obéissance à la Constitution et fidélité au Président ». Que font les autres membres du conseil ? Tout comme le premier adjoint E. Brélivet, ils s'abstiennent délibérément d'obéir aux injonctions présidentielles. Ainsi apprenons-nous que « MM. Guivarch, Blavon-Duchesne (notaire, maire de Douarnenez de 1839 à 1842), Debon, Celton, Le Brusq et Clairian ont refusé le serment. En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal signé séance tenante par tous les membres qui ont prêté serment ».

Il apparaît que les opposants ayant refusé le serment aient aussitôt démissionné, ou qu'ils aient été mis dans l'obligation de donner leur démission du conseil municipal. Car à la séance du 13 juin suivant, seuls siègent les notables qui ont accepté de se plier aux ordres gouvernementaux, et dont il est spécifié qu'ils forment « la totalité des membres en exercice ». Le 6 août, les mêmes personnages se retrouvent à l'assemblée du conseil, pour entendre la lecture du « décret du Prince Président de la République, du 24 juillet dernier, qui nomme M. Kerdréach Daniel-Mathieu maire de la commune de Poullan, et MM. Treuttel Georges et Savina Henri, adjoints ».

Malgré l'autoritarisme du prince président, qui allait bientôt devenir empereur des Français, il restait cependant à ces derniers le droit de voter. Mais le gouvernement de Louis-Napoléon prit fort opportunément des mesures pour qu'on n'usât de ce droit qu'en sa faveur. Pour cela, il se chargea de guider le choix des électeurs et, selon le mot d'une circulaire ministérielle, de les « éclairer » : il organisa la « candidature officielle ». Quant aux candidats adverses, les préfets eurent toute liberté d'entraver la propagande en leur faveur : on alla même jusqu'à leur interdire de constituer des comités électoraux et de faire distribuer des bulletins de vote, ces pratiques portant atteinte à la liberté du suffrage universel.

Le 19 septembre 1852, des élections municipales se déroulent à Poullan-Tréboul. Parmi les élus, naturellement, nous n'aurons aucune surprise de ne pas découvrir un seul des opposants de l'ancien conseil municipal. Voici la liste des nouveaux conseillers : Jean Gloaguen, Jean Le Meil, Mathias Le Bis, Jean Provost, Joseph Castrec, François Laouénan, Georges Treuttel, Daniel Kerdréach (qui retrouvera ses fonctions traditionnelles de maire), Jean-Marie Perrot, Henri Savina, René Olier, Jean Le Doaré, Jean Maréchal, Jacques Celton, François Moallic, Thomas Olier, Joseph Asquoët, Hervé Losq, Jean Le Roy, Jean-Yves Le Goff et Théodore Sauvage.

A tour de rôle, ils prêtent le serment d'allégeance: « Je jure obéissance à la Constitution et fidélité au Président »

*
**

Le 12 décembre 1852, dix jours après la proclamation de l'Empire, la municipalité effectue, à l'occasion de ce changement de régime, un vaste tour d'horizon sur la situation et les besoins les plus urgents de la commune. La délibération était destinée à l'empereur en personne, en respectant, comme il convenait, la voie hiérarchique. Voici le texte intégral de ce document:

« La commune de Poullan a une population de 3 130 habitants. C'est une commune en partie rurale et en partie urbaine, attendu qu'elle renferme la petite ville de Tréboul, qui a une population agglomérée de 590 habitants, répartis en 125 ménages, sans compter les 200 ou 300 étrangers qui y sont pendant la pêche de la sardine, et où il y a une centaine de bateaux pour cette pêche.

« Les rues y sont pavées et ont un besoin très urgent d'être entretenues, en raison des charrois qui s'y font. Les deux lavoirs publics, les deux fontaines, la maison d'école renfermant aussi la mairie, nécessitent un entretien annuel. La digue de Saint-Jean, qui est le chemin rural et autres lieux à l'église paroissiale, a éboulé du côté de la mer. Il n'y a pas un centime en caisse pour subvenir à cette prompte réparation. La commune a deux paroisses et, par conséquent, deux cimetières à entretenir. On a fait au cimetière de l'église paroissiale de Poullan une porte neuve à deux battants.

« Considérant que d'après le plébiscite du 7 novembre dernier, qui convoquait dans ses comices le peuple français les 21 et 22 même mois, pour le rétablissement de l'Empire dans la personne de Louis-Napoléon, alors Président de la République; que sur les 681 inscrits, 622 électeurs sont venus spontanément déposer dans l'urne un bulletin affirmatif; qu'il n'y a pas eu un seul bulletin négatif, ni un seul bulletin nul;

« Considérant enfin que la seule ressource de la commune, sa ressource vitale, consiste dans ses octrois sur les boissons, dont elle ne peut se passer sans courir à sa perte, entraver complètement les rouages de l'Administration et même la rendre impossible, ajoute de plus que si la commune avait les moyens, au lieu de 12 francs qui figurent au projet de budget pour l'entretien de l'horloge qui ne fonctionne plus, elle porterait la somme de 120 francs;

« Le Conseil invite M. le Maire à adresser cette délibération à M. le Préfet, en priant ce magistrat de l'envoyer par l'intermédiaire de M. le Ministre de l'Intérieur, à Sa Majesté Napoléon III, Empereur, qui daignera mettre en vigueur pour 1853 l'ancien tarif d'octroi pour la commune de Poullan, en présence des obligations et des dépenses qui sont une question d'existence pour elle, et ose croire que Sa Majesté voudra bien faire droit à la

juste réclamation d'une commune qui lui est toute dévouée, et qu'une loi pour le rétablissement des surtaxes sur les boissons sera votée dans la prochaine législation ».

Cette délibération est signée par le maire, Daniel Kerdréach, et tous les conseillers municipaux au grand complet : tous possèdent une écriture ferme et personnelle.

Le 26 février 1853, les membres de la municipalité prêtent solennellement le serment prescrit par le sénatus-consulte, deux mois plus tôt, le 23 décembre 1852 : « Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur ».

*
**

Jusqu'à cette époque, la commune avait à sa charge le loyer annuel de 240 francs pour le logement du desservant de la paroisse de Tréboul. Or, le bail expirait le 24 juin 1856 et la municipalité craignait que, lors de cette échéance, le propriétaire ne veuille plus louer sa maison. Ce qui provoquerait une situation très fâcheuse et peut-être même un motif suffisant pour retirer le digne pasteur. Le maire proposa au conseil de prendre dans la « montagne » communale dite Le Birou, entre le jardin de Kerdréach et la maison d'école, le terrain nécessaire à la construction d'un presbytère, avec cour et jardin. Cependant, la décision de l'entreprise fut momentanément reportée, à cause du coût des travaux, le devis établi par J. Bigot, architecte diocésain, s'élevant à la somme de 10400 francs.

Cette attente fut du reste de courte durée : le 19 janvier 1856, par une ordonnance donnée au palais des Tuileries, l'empereur autorisa le trésorier de la fabrique de l'église succursale de Tréboul, commune de Poullan, à emprunter une somme de 500 francs, remboursable en cinq annuités sur les ressources ordinaires de la fabrique, « pour, concurremment avec d'autres ressources, pourvoir à la construction d'un presbytère » ; la commune fut elle-même autorisée à contracter un emprunt de 4500 francs pour réaliser ce projet.

*
**

Au cours d'une séance tenue le 6 mai 1854, la municipalité de Poullan eut aussi à étudier le problème de l'acquisition de la belle chapelle de Kerinec, placée sous le vocable de la Vierge. Comme bon nombre d'édifice religieux, elle avait été mise en vente par la Nation durant la période révolutionnaire et acquise à ce moment par un négociant de Tréboul, D.-M. Kerdréach, maire de Poullan. En 1854, la chapelle appartenait toujours à ses enfants : Daniel Kerdréach, lui aussi maire de la commune, Mmes Delécluse et Vincent-Desbarres, de Douarnenez, nées Kerdréach.

La délibération du 6 mai nous apprend que M. Kerdréach et Mme Delécluse offraient de « faire abandon gratuit de leurs parts respectives » à la commune, seule Mme Vincent-Desbarres désirait vendre sa part pour la somme de mille francs. Les conseillers municipaux, déclarèrent unanimement qu'une « acquisition de ce genre ne saurait en aucune façon regarder la commune », en ajoutant, avec un sens aigu des réalités : « La chapelle est un objet produisant un revenu plus ou moins considérable. Or, qui serait appelé à profiter de ce revenu ? Ce serait la fabrique. C'est donc à la fabrique qu'il appartient d'accepter les portions offertes et d'acquérir le surplus, si la chose lui convient, et l'assemblée a décidé à l'unanimité qu'elle n'avait pas autrement à s'en occuper ».

Ce n'est que deux ans plus tard, au mois de mai 1856, que la fabrique de Poullan procéda à l'acquisition de la chapelle : Mme Vincent-Desbarres céda sa part contre la somme de mille francs tandis que Daniel Kerdréach, maire de la commune, et Mme Delécluse, faisaient don de leurs droits, à charge à la fabrique de Poullan de faire dire, à leur intention, deux messes par an, un Pater et un De profundis à chaque office public dans la chapelle. Cette donation fut autorisée par décret du 12 septembre 1857, qui déclarait la chapelle « chapelle de secours » : elle comprenait la chapelle elle-même, le cimetière de l'enclos, le calvaire, la fontaine et autres dépendances.

A ce moment, très précisément le 14 mai 1856, la municipalité délibère de nouveau à propos de Notre-Dame de Kerinec : « Le conseil, considérant que les revenus ordinaires de la chapelle de Kerinec s'élèvent annuellement à la somme d'environ 500 francs, les dépenses d'entretien ne dépassant pas le chiffre annuel de 150 francs ; considérant dès lors que l'avis qui lui est demandé n'est guère que pour former et pour régulariser, conformément à la loi, l'acquisition de la chapelle au profit de la fabrique de l'église paroissiale de Poullan, et que l'obligation de venir en aide à ladite fabrique ne pourrait devenir une charge pour la commune que dans un cas de force majeure, tel qu'un incendie, la destruction de l'édifice par la foudre, et encore faudrait-il que les ressources de la fabrique fussent réellement insuffisantes pour remédier au désastre ;

« Le conseil, à l'unanimité, a déclaré d'abord que l'acquisition de la chapelle de Kerinec est d'une utilité générale pour tous les habitants de la commune, qui y ont une dévotion toute particulière, et principalement pour les habitants des villages situés dans son voisinage. Dans le cas improbable où les revenus de la fabrique de Poullan ne pourraient pas suffire aux réparations et à l'entretien de la chapelle de Kerinec, la commune serait tenue de lui venir en aide, mais le conseil est aussi d'avis d'obliger la fabrique à assurer ladite chapelle contre les risques de l'incendie et les dangers de la foudre ».

Le 4 mai 1857, la municipalité siège sous la présidence du maire, Daniel Kerdréach. Cette fois encore, les délibérations du conseil nous fournissent un précieux documentaire économique et social sur la commune: «Contingent assigné à la commune dans la dépense des enfants trouvés. Grâce à Dieu, Poullan et Tréboul fournissent peu de ces infortunés. La moralité des habitants est des plus satisfaisantes, le vice n'y est pas en bonne odeur (*sic*). Si la population maritime est féconde, elle fait du moins tous ses efforts pour nourrir les enfants que la Providence lui donne, et elle ne les abandonne pas à la commisération publique. Un garçon de dix ans, dans un bateau, gagne parfois et au-delà son contingent de dépense dans le ménage. Pourquoi la somme de 45 francs 10 centimes, portée encore pour cet objet (les enfants trouvés) au budget de 1857, ne serait-elle pas réduite au moins à vingt francs pour 1858? Le conseil n'a cru devoir voter que cette dernière somme».

L'un des conseillers fit alors la demande suivante, approuvée à l'unanimité et adressée aussitôt au préfet du Finistère: «L'octroi serait accueilli avec bonheur par tous les habitants de Tréboul. Je m'explique: comme vous le savez, Messieurs, le commune de Poullan est depuis de longues années déjà divisée pour le spirituel en deux sections ou paroisses distinctes, indépendantes l'une de l'autre, celle de Poullan et celle de Tréboul. Bien que d'une étendue tout à fait différente, la population de ces deux paroisses est à peu près d'égale importance. Le dernier recensement portait celle de Poullan à 1 743 âmes, celle de Tréboul s'élevait à 1 486, alors qu'une centaine de marins étaient absents au service de l'État. Pendant la durée de la pêche (de la sardine), la population de Tréboul est bien plus considérable encore, par la présence de 400 marins étrangers qu'y appelle cette industrie. Il existe, Messieurs, un immense désavantage au détriment de Tréboul.

«Poullan possède deux prêtres, un desservant et un vicaire, l'un et l'autre rétribués par l'État. Tréboul n'a qu'un prêtre, et par conséquent qu'une seule messe chaque dimanche, et comme tout le monde ne peut pas abandonner le logis en même temps, il en résulte qu'une partie des habitants est forcée de se passer de messe ou d'aller la chercher à Douarnenez, non sans payer au batelier une rétribution de trois centimes pour l'aller et trois centimes pour le retour pour le passage de la rivière, une contribution pour les malheureux. Cela a encore l'inconvénient de rendre les Tréboulistes tributaires de Douarnenez, au détriment du commerce de Tréboul, car là où l'on va aux offices, on fait aussi des dépenses. Mais c'est surtout pour les marins que la chose est la plus fâcheuse, obligés qu'ils sont, durant la pêche, de nettoyer chaque dimanche leur bateau, de tanner leurs voiles et filets, de faire tous leurs préparatifs pour la semaine suivante. Il leur reste bien peu de moments disponibles. Combien, avec la meilleure volonté possible, sont forcés de manquer aux offices, et pourtant le marin est essentiellement enclin à la dévotion. L'église de Tréboul a aussi l'inconvénient d'être trop petite les jours de grandes fêtes, elle ne peut recevoir tous les fidèles. Ce désagrément disparaîtrait s'il y avait deux messes, et si la population pouvait se diviser pour aller à l'une ou l'autre.

«Aujourd'hui, Tréboul possède un presbytère neuf et confortable; pourquoi ne ferions-nous pas nos efforts pour obtenir des autorités compétentes qu'elles accordent cette faveur (un second prêtre) à une localité de l'importance de Tréboul qui, par le développement toujours progressif qu'y prennent la pêche et le commerce, par les nombreux marins qu'elle fournit à la patrie, a droit aux égards, à la bienfaisance de l'Administration. Si je suis bien informé, Monseigneur l'Évêque se ferait un plaisir de condescendre à nos vœux à cet égard: il a à sa disposition plusieurs jeunes ecclésiastiques non encore placés, et il nous en accorderait volontiers un. De plus, le désintéressement bien connu du digne recteur de Tréboul m'est garant qu'il se ferait un plaisir de partager son casuel avec ce collaborateur. Mais cette fraction de casuel serait insuffisante pour faire vivre le vicaire, et il serait indispensable de lui assurer un traitement fixe».

Une fois encore, les finances de la commune ne permettaient guère une telle dépense. Aussi la municipalité conclut-elle ce rapport, adopté sous forme de délibération, en sollicitant une somme annuelle de 350 francs pour le traitement d'un vicaire à Tréboul, à l'instar de la paroisse de Poullan.

*
**

Au cours de cette même séance du 4 mai 1857, la municipalité eut encore à débattre du cas particulier du garde-champêtre de la commune.

«Le titulaire actuel, le sieur Delangle, est un vieux marin qui, certes, par ses longs services, par son grand âge, par sa moralité, mérite tous égards. Sans aucune fortune, il ne possède d'autres ressources que sa modique pension de retraite et le petit traitement qu'il reçoit de la commune. Sa femme, à peu près de son âge, est infirme, paralysée, incapable de rien faire, et s'ils perdaient le petit traitement de 180 francs (par an), leur position serait misérable. Mais on se plaint généralement que le père Delangle (*sic*) ne fait pas son service, ou qu'il le fait mal. Journallement, les moutons, les porcs et les oies font des dégâts aux propriétés et, bien qu'appuyé par les règlements municipaux, le père Delangle ne voit rien, ne fait aucune saisie, aucun procès-verbal contre les propriétaires des animaux délinquants».

Mais les conseillers ne sont pas dénués de sentiments humanitaires: «Sans doute, déclarent-ils, il serait cruel de porter dommage à un pauvre vieillard, auquel il ne manque peut-être pas de bonne volonté; cependant, il est nécessaire que le service se fasse...» Aussi le conseil invite-t-il le maire à user de son influence sur le brave père Delangle, pour «l'inciter à remplir ses fonctions plus sérieusement à l'avenir».

*
**

Le 14 janvier 1858, un patriote italien, Felice Orsini, mécontent de ce que Napoléon n'entreprenait pas la guerre contre l'Autriche pour l'émancipation de l'Italie, lança trois bombes sur la voiture de l'empereur, devant l'Opéra: cet attentat, auquel ce dernier échappa par le plus grand des hasards, fit 8 morts et 148 blessés. Le gouvernement impérial saisit l'occasion de ce crime de lèse-majesté pour faire voter aussitôt une loi dite de sûreté générale, qui lui donnait le pouvoir d'arrêter et de déporter sans jugement, par simple mesure administrative, toute personne antérieurement punie à l'occasion des journées de juin 1848 et des événements de décembre 1851. Environ 300 personnes, toutes absolument étrangères au crime d'Orsini, furent, en vertu de cette loi, bannies ou déportées.

Cependant, à Poullan, dès la nouvelle de l'attentat, parvenue le 19 janvier, quatre jours plus tard, la municipalité tint aussitôt une séance extraordinaire et fit rédiger pour l'empereur une adresse ainsi conçue: «Le conseil municipal de la commune de Poullan (Finistère) à Sa Majesté Napoléon III.

«Sire, c'est avec bonheur et sous l'influence d'une douleur profonde que les membres du conseil municipal de la commune de Poullan (Finistère) viennent vous présenter leurs hommages et leurs félicitations d'avoir échappé miraculeusement à l'infâme attentat, conçu, médité et exécuté avec une infernale audace. Vous deviez, Sire, en être la victime, et Sa Majesté l'Impératrice, car tout autour de vous a régné l'alarme et le malheur, par suite du nombre considérable de blessés et de morts. La Providence a voulu que les projectiles qui vous étiez destinés, prissent une autre direction et vinssent malheureusement frapper d'autres. Dans quelle position, Sire, allait se trouver la France, si l'attentat avait réussi? De cet état prospère dans lequel elle se trouve, elle eût été plongée dans le chaos et le désordre. Que Dieu soit loué d'avoir encore sauvé la France et fait connaître les coupables, dont aucun, Dieu merci, n'est Français! Agréez, Sire, avec les vœux que forme le conseil municipal pour votre conservation et celle de Sa Majesté l'Impératrice, l'hommage de son respect et de son dévouement.

«Fait en séance en mairie de Poullan le 19 janvier 1858».

*
**

A la fin du mois suivant, le 28 février 1858, les membres de la commission formée dans la paroisse de Tréboul pour «l'extinction de la mendicité», se réunissent à la mairie sur l'invitation de Daniel Kerdréach, maire de la commune. Sont présents à cette assemblée les conseillers municipaux Treutel, Sauvage, Hascoët, Le Gall, Le Goff, Gloaguen, Lauvergnat, Thomas Quillevic, Nicolas Quillivic, Étienne Le Nouy et René Boudigou. Nous pouvons connaître les considérations émises par les délibérateurs, sans toutefois que nous puissions en savoir les conclusions, car le feuillet du registre, en très mauvais état, est amputé de la fin du texte.

Le maire rappelle la lettre du préfet « dans laquelle il est dit que l'œuvre de l'extinction de la mendicité étant essentiellement volontaire et essentiellement locale, il laisse la plus grande latitude aux commissions charitables dans l'adoption des mesures les plus propres à atteindre le but. La commission ayant formé, dans sa séance du 14 février courant, le tableau des pauvres de la paroisse réellement indigents, il reste à examiner les moyens à adopter pour l'extinction de la mendicité. Cette dernière question, extrêmement grave et difficile à résoudre, a été longuement discutée, et a soulevé une foule d'observation de la part des membres. Enfin, les membres, après avoir mûrement délibéré, considérant qu'en regard du nombre restreint des personnes aisées, une souscription ouverte ou une quête à domicile serait d'un produit insignifiant ; que d'un autre côté, les membres sont persuadés que la création d'un bureau de bienfaisance ou de comité pour pareil objet, serait un bon motif pour faire appel aux pauvres, qui profiteraient de cette occasion pour se livrer, plus que jamais, à l'oisiveté, s'imaginant qu'il suffirait de se présenter aux membres de la commission pour obtenir leur pain quotidien ; que ce serait donc un bon motif pour augmenter le nombre des pauvres sans résultat avantageux... »

Sur ces conclusions assez inattendues s'achève ce document incomplet, sans que nous puissions connaître quels furent les remèdes, sans doute dérisoires, propres à soulager la grande misère des pauvres gens.

*
**

Pour de nombreuses communes de la Cornouaille, le préfet du Finistère, à l'occasion du voyage en Bretagne de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, exprima le désir que garçons et filles du terroir, revêtus de leurs atours de fêtes, soient présent à Quimper le 12 août 1858, lors du passage du couple impérial. Au-delà de ces souhaits concernant nos « costumes nationaux », les maires de l'arrondissement reçurent des consignes très précises à l'occasion de ce voyage.

Le 1^{er} août précédent, le conseil municipal de Poullan-Tréboul se réunit en séance extraordinaire en prévision de l'événement. « M. le Maire fait connaître au conseil que MM. les Maires de l'arrondissement ont été convoqués à Quimper le 24 juillet, à l'effet de s'entendre sur les mesures à prendre à l'occasion du passage de Leurs Majestés Impériales à Quimper, et que dans cette réunion, il a été décidé : 1°. — Que chaque commune achèterait un drapeau de 18 francs. 2°. — Les conseillers municipaux, étant invités à se rendre tous à Quimper lors de l'arrivée de Leurs Majestés, MM. les Maires ont été autorisés à réunir leur conseil à l'effet de prendre une délibération, tant pour l'achat du drapeau, qui sera placé à cette occasion en tête du conseil municipal, que pour un repas au conseil aux frais de la commune. 3°. — M. le Maire fait encore observer qu'il est indispensable d'avoir des écharpes propres pour la circonstance, pour les maires et adjoints.

«Le conseil, après avoir délibéré sur les propositions du maire, vote successivement à l'unanimité: 1°. — Une somme de dix-huit francs pour achat d'un drapeau. 2°. — Celle de quatre-vingts francs pour le repas. 3°. — Celle de cinquante-cinq francs pour écharpes pour le maire et les adjoints «soit, au total 153 francs à prendre sur les «fonds libres» de la commune.

*
**

La séance du 25 février 1859 fut surtout consacrée à rendre hommage à la mémoire de Daniel Kerdréach, maire de la commune, disparu quelques semaines plus tôt, et à l'installation de son successeur.

Ouvrant cette séance solennelle, Georges Treuttel, adjoint au maire, prit aussitôt la parole et s'exprima en ces termes: «Permettez-moi, Messieurs, avant de prendre place dans ce fauteuil que M. Kerdréach a occupé pendant tant d'années comme maire de cette commune, de rendre un dernier hommage de gratitude à sa mémoire, cette perte si douloureuse pour moi personnellement, comme allié et ami de M. Kerdréach, et je suis persuadé qu'elle sera vivement sentie par vous tous, qui depuis longtemps partagiez avec lui l'autorité de cette commune. Vous l'avez vu à l'œuvre, Messieurs, vous vous rappellerez pendant longtemps les services immenses qu'il a rendus à cette commune, du zèle et du dévouement avec lesquels il n'a cessé de remplir les fonctions de maire jusqu'au dernier moment de sa vie. Tout ce que vous voyez autour de vous, Messieurs, a été créé par lui: mairie, presbytère et quais. Il allait, Messieurs, mettre la main aux murs de clôture de la mairie, quand la mort est venue nous l'enlever. L'administration supérieure m'a fait l'honneur de m'écrire, en me disant que la perte de M. Kerdréach était aussi vivement sentie par elle et que toujours elle avait trouvé chez M. Kerdréach le zèle le plus actif et le dévouement le plus éclairé. Je viens donc, Messieurs, vous proposer de transcrire ces quelques lignes au registre des délibérations, comme souvenir de gratitude rendu par le conseil municipal à la mémoire de M. Kerdréach».

Après ce juste tribut de reconnaissance à l'œuvre et à la personnalité du maire défunt, lecture fut donnée du décret, en date du 9 février, nommant Georges Treuttel maire de la commune de Poullan, et Étienne Henry, adjoint.

Le nouveau maire prêta aussitôt entre les mains du président de séance, M. Le Bis, le serment prescrit par le sénatus-consulte du 23 décembre 1852: «Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur».

*
**

Le 11 mai suivant, le bureau des marguilliers de la paroisse de Tréboul se réunit à la mairie. Le président, Jean Gloaguen, déclare que « la chapelle de Saint-Jean, aujourd'hui église paroissiale de Tréboul, est devenue trop petite, vu l'augmentation des habitants de la paroisse, qui est aujourd'hui de 1 600 âmes, et pendant la pêche de la sardine de 1900; que tous les dimanches, la grande moitié des habitants de la paroisse de Tréboul est forcée, si elle veut entendre la messe, d'aller au bourg de Ploaré, qui est séparé de Tréboul par un bras de mer et à une distance de près de trois kilomètres; qu'en hiver, le passage est quelquefois impossible par la tempête et le gros temps, et que par toutes ces considérations la paroisse de Tréboul se trouve dans la plus grande nécessité d'aviser aux moyens d'avoir un vicaire. Le bureau est d'avis de demander à Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon la nomination d'un vicaire pour la paroisse de Tréboul ».

*
**

Une dissolution survint-elle quelques mois plus tard au sein du conseil municipal? Toujours est-il qu'un nouveau décret du 14 juillet 1860 nommait pour la seconde fois Georges Treuttel maire de la commune de Poullan-Tréboul, avec pour adjoints Étienne Henry et Jean Le Doaré.

Au demeurant, de nouvelles élections municipales eurent lieu les 18 et 19 août suivant, comme il résulte de ce document : « Procès-verbal d'installation des membres du conseil municipal, le 2 septembre 1860, à deux heures du soir ».

« Nous, maire de la commune de Poullan, nous sommes transporté dans le lieu des séances du conseil municipal, à l'effet de procéder à ladite installation. Nous avons fait connaître qu'il résultait des procès-verbaux d'élection de la commune de Poullan, en date des 18 et 19 août derniers, que MM. Henry Étienne, Lemarchand Jules, Sauvage Théodore, Asquoët Joseph, Losq Hervé, Brélivet Eugène, Gloaguen Yves, Guével Alexandre; Gonidec Henri, Le Doaré Jean; Le Bis Mathias; Moallic François; Lauvergnat Armand; Guichoux Corentin; Olier René; Tanguy Jean; Le Meil Jean; Maréchal Jean; Olier Thomas; Savina Henri-Gabriel; Bosser Jean-François, avaient été élus membres du conseil municipal, par suite du renouvellement intégral du conseil, et après avoir lu la formule du serment prescrit par l'article 14 de la constitution et le sénatus-consulte du 23 décembre 1852, ainsi conçu : « Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur », nous avons appelé successivement chacun des nouveaux élus et les avons invités à prêter ce serment, ce que chacun d'eux a fait immédiatement en disant : Je le jure ! »

*
**

Le 8 février 1861, la municipalité délibère à propos de « l'élargissement projeté du prolongement de la rue Fontenelle, au Guet en Douarnenez,

aboutissant à la cale débarcadère du génie». Il s'agit de l'actuelle artère centrale de Douarnenez appelée rue Ernest-Renan, lequel a supplanté le terrible chef de bande des guerres de la Ligue, Guy Eder, sieur de La Fontenelle, retranché précisément à quelques encablures, dans la merveilleuse île Tristan transformée en redoutable forteresse. Au siècle dernier, la rue La Fontenelle ne rejoignait la cale du Guet, où débarquaient les gens de Tréboul ayant à faire à Douarnenez, que par un étroit chemin raviné et montueux. D'où l'importance, pour ces derniers, de relier le débarcadère à l'artère urbaine douarneniste. A Poullan-Tréboul, on était très conscient de cette urgente réalisation sociale. Il suffit, pour s'en convaincre, de prendre connaissance des arguments avancés par les conseillers municipaux. Rappelons qu'il faudra attendre encore plus de vingt ans la construction du « Grand Pont », symbole de l'union trébouliste et douarneniste, aujourd'hui très insuffisant à absorber le trafic entre les deux bords de la rivière de Pouldavid.

Le 8 février 1861, à Tréboul: « M. le Maire, sur des réclamations nombreuses qui lui ont été portées par ses concitoyens pour appuyer le redressement et l'élargissement du prolongement de la rue Fontenelle au Guet, en Douarnenez, route si importante du point de vue des intérêts maritimes de sa commune, laquelle seule on pourrait appeler route vicinale de Tréboul à Douarnenez... porte la question devant son conseil. Des avantages incontestables résulteront pour le port maritime de Tréboul, de cette voie de communication rendue à l'état carrossable. Le conseil, à l'unanimité, considérant que cette route du Guet classée sous le nom de prolongement de la rue Fontenelle, fréquentée par toute la population de Tréboul, ne saurait jamais présenter, avec sa largeur de quatre mètres et sa pente de 15 %, qu'une voie de communication en mauvais état et dangereuse, même pour les personnes à pied; considérant que le conseil municipal de Douarnenez... voulant établir au sud, du côté de Port-Rhu, une nouvelle route sous le nom de rue du Guet, laquelle n'aurait aucun moyen d'accès avec les quais, et les quais d'ailleurs n'étant pas carrossables, aurait méconnu complètement les intérêts de la population de Tréboul, qui jamais ou pour ainsi dire jamais ne profiterait de cette nouvelle voie de communication: considérant qu'au moment où les chemins de fer vont arriver au centre de notre département (1863 à Quimper), la population maritime de Tréboul voudra profiter, comme les divers petits ports de Douarnenez, des moyens de placement pour leurs sardines fraîches, que leur offriront ces voies ferrées, et qu'ils n'auront pour déboucher à Douarnenez, sans perdre de temps, que ce point de débarcadère du Guet, où de nombreuses voitures devront se trouver à une heure donnée pour enlever, il est supposé à trois heures du soir, les produits à remettre au train de six heures à Quimper;

« A l'unanimité, le conseil émet le vœu le plus puissant pour le redressement et le prolongement de la susdite route, rue prolongée Fontenelle: le conseil, plein d'espoir que l'administration de Douarnenez prendra en considération ces vœux et ces besoins si légitimes, prie Monsieur le Maire de lui en reporter l'hommage de ses sentiments de gratitude ».

Au cours de cette même séance, les « terres vaines et vagues » de la commune, appelées aussi « communaux », font l'objet de précisions très intéressantes : « M. le Maire fait connaître au conseil que Sa Majesté l'Empereur venait, dans l'intérêt des communes, de faire voter une loi concernant les biens communaux, terrains vagues et pâtures ; que Tréboul se trouvant entouré de différentes montagnes qui jusqu'à présent ont été regardées comme biens communaux, malgré la jouissance que les habitants de Tréboul, Tréboul-Coz et Lestrouarn ont eu de tout temps de ces terrains, et les titres qu'ils possèdent, il invite le conseil de vouloir bien lui faire connaître son opinion au sujet desdits terrains.

« Plusieurs membres demandent successivement la parole et tous reconnaissent que ces biens appartiennent et ont appartenu de tout temps aux habitants de Tréboul, Tréboul-Coz et Lestrouarn ; que jamais les habitants de la section ou paroisse de Poullan n'ont prétendu avoir droit aux dites montagnes ; que si ces terrains se trouvent encore décloés et vagues, c'est que les habitants de Tréboul, Tréboul-Coz et Lestrouarn ne voulaient point contrarier les Messieurs Kerdréach père et fils, tous deux morts maires de la commune de Poullan, et aux yeux desquels ces montagnes non closes et en indivis, étaient d'un secours immense pour les habitants des localités ci-dessus dénommées, en y faisant paître leurs vaches et leurs moutons, et faire sécher les filets de pêche ; que tous les autres villages de la commune de Poullan, qui se trouvaient dans la même position, ont fait depuis longtemps des partages entre eux ; que, par suite, il serait d'une injustice flagrante si aujourd'hui la commune voulait se mettre en place et lieu des habitants de Tréboul, Tréboul-Coz et Lestrouarn.

« Le conseil, à l'unanimité, reconnaît que les montagnes nommées Ménez-ar-Roc'h'hou (la montagne aux rochers, aujourd'hui Ménez-Rohou, couverte du « Bois d'Isis »), Ménez-Poaz, Ros-ar-Goff, Le Run, Le Birou, Roch-Ty-Nair, Keralec et Le Golvez, ont de tout temps été la propriété des habitants de Tréboul, Tréboul-Coz et Lestrouarn, qui ont toujours été les seuls à en jouir. En conséquence, le conseil est d'avis que la commune renonce à prétendre auxdits terrains et en laisse la propriété aux habitants des lieux sus-désignés ».

*
**

Le 14 mai 1861, les conseillers, après avoir une nouvelle fois émis le vœu de voir construire un pont à Port-Rhu, délibèrent à propos du « changement du nom de la commune de Poullan en celui de Tréboul ». Proposition insolite et inattendue émanant de l'un des conseillers, mais ses arguments méritent d'être examinés avec intérêt.

« Messieurs, déclara-t-il très sérieusement, depuis un temps immémorial, Tréboul se trouve de fait commune, et Poullan de nom. Je viens demander que Tréboul devienne chef-lieu de la commune. De tout temps,

Tréboul a possédé les registres de la commune de Poullan, la maison commune servant de maison d'école et de mairie, bâtie en 1839 et située à Tréboul. Depuis l'an VIII (1800) de la République, les maires qui se sont succédé ont constamment habité Tréboul qui, par sa situation et son commerce, prend de jour en jour de l'importance. Sa population qui, d'après le recensement de 1856, n'était que de 610 habitants, est d'après le recensement de cette année, de 687 habitants, soit une augmentation de 77 en cinq années, tandis que la population du bourg de Poullan, qui était en 1856 de 119 habitants, n'est aujourd'hui que de 118. La section de Tréboul, d'après le recensement de cette année, sur un rayon d'un kilomètre, a une population de 1 664 habitants, tandis que la section de Poullan, sur un rayon de 7 à 8 kilomètres, n'a que 1 696 habitants, ce qui prouve que Tréboul, quoique situé à l'extrémité Est de la commune, offre plus d'avantages que le bourg de Poullan.

« Les habitants de la section de Poullan n'éprouveront aucun préjudice à ce que Tréboul devienne chef-lieu de la commune de droit et de nom, puisque de tout temps, il l'est de fait, et que les habitants de la section de Poullan, pour toutes les affaires concernant le civil, sont obligés de venir à Tréboul. Aujourd'hui, toutes les pièces délivrées par le Maire portent ces indications : « En mairie à Poullan », tandis qu'il est à Tréboul, où est située la mairie. Pour faire cesser cette situation anormale, je demande qu'un plan de la commune de Poullan soit adressé à M. le Préfet, en même temps qu'une copie de la délibération, avec prière à M. le Préfet de vouloir bien faire toutes démarches nécessaires pour obtenir le changement de nom de la commune de Poullan en celui de Tréboul.

« M. le Maire soumet cette proposition au conseil, qui l'adopte à la majorité de neuf voix contre huit ». Remarquons, à la lumière de ce vote, que l'opinion se partageait en deux camps à peu près égaux, à l'égard du changement du nom de la commune de Poullan en celui de Tréboul. Du reste, le processus, classique en Basse-Bretagne, de l'évolution économique et administrative des anciennes paroisses rurales possédant une trêve maritime, se déroulera de la même façon dans la commune de Poullan : vingt ans plus tard, en 1880, Tréboul se séparera de la commune-mère, pour devenir la commune de Tréboul. En raison de la divergence des intérêts économiques et sociaux, ce sera la solution la plus sage et la plus rationnelle.

*
**

A l'automne suivant, le 13 octobre 1861, la municipalité se préoccupe de la sécurité des pêcheurs au port de Tréboul. Le maire, Georges Treuttel, rappelle que « tous les ans, il arrive des accidents à Tréboul à nos marins revenant de la pêche, et qu'il était urgent d'établir deux réverbères aux points de débarquement, à la Pointe et à Toul-ar-Vesperen ». Suivant les vues du premier magistrat, le conseil vote sur-le-champ une somme de 100 francs

pour la mise en place de ces signalisations lumineuses commandées par la prudence.

*
**

Deux ans plus tard, le 26 juillet 1863, la question des communaux, ou terres indivises entre les habitants, revient à l'ordre du jour : il s'agit d'une assignation, « signifiée au nom des époux Sauvage et Lauvergnat, tendant à provoquer le partage des montagnes, terres vaines et vagues de Tréboul, en la commune de Poullan ».

Le conseil est d'avis « de ne pas s'opposer à la licitation demandée, ni d'intervenir dans le partage. Il demande seulement qu'en cas de vente ou de partage en faveur des habitants de Tréboul, Tréboul-Coz et Lestrouarn, que la commune soit intégralement remboursée des contributions payées par elle sur ces terres depuis 1833 ». Au demeurant, les édiles étaient persuadés que « les habitants de Tréboul et autres lieux, ayant volontairement consenti aux constructions de la maison d'école, du presbytère et des jardins qui en dépendent ainsi que du cimetière sur lesdits terrains, n'inquièteraient aucunement la commune au sujet de ces propriétés ». Aussi le conseil émet-il le vœu, « dans l'intérêt général, que les habitants abandonnent volontairement à la commune la partie de la montagne du Birou, depuis l'angle du pavillon de Madame Guéguen jusqu'à Tréboul, et la partie de la montagne Roch-Ty-Nair depuis Tréboul jusqu'au moulin à vent, pour servir à sécher les filets pendant la pêche de la sardine ».

*
**

Le 6 août 1865, se déroule l'installation solennelle des conseillers municipaux, suivant les procès-verbaux d'élections de la commune de Poullan en date des 22 et 23 juillet précédents. Tous les membres du conseil jurent « obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur ». Voici la liste des élus : Georges Treuttel ; Théodore Sauvage, Grégoire Losq ; Alexandre Guével ; Jules Lemarchand ; Jean-Corentin Castrec ; Jean Le Doaré ; René Olier ; Hervé Provost ; François Laouénan ; Mathias Le Bis ; Joseph Hascouët ; François Moallic ; Hervé Blanchard ; Jean Gloaguen ; Guillaume Savina ; Hervé-Guillaume Tanguy ; Étienne Marec ; Armand Lauvergnat ; Charles Belbéoch ; Charles Apert.

Un décret du 30 août reconduit Treuttel dans ses fonctions de premier magistrat de Poullan-Tréboul, avec, pour adjoints, Jules Lemarchand et Jean-Corentin Castrec.

*
**

L'acheminement du courrier à Tréboul provoque toujours les doléances des usagers, qui se plaignent d'un grand retard dans la distribution et demandent que la remise des lettres « s'effectue à Tréboul le jour même de l'arrivée du courrier ».

La municipalité intervient auprès de l'administration des Postes afin de « faire distribuer par le facteur à Tréboul, qui a les mêmes intérêts industriels et commerciaux que Douarnenez, les lettres et autres paquets, le jour même de leur arrivée et non le lendemain, comme cela se fait aujourd'hui, attendu que le retard d'un jour dans la remise d'une lettre peut porter un grand préjudice aux commerçants ».

Ce qui souligne, déjà à cette époque, l'incidence économique des relations postales.

*
**

Au fil des ans, de multiples et copieuses délibérations des conseils municipaux sont consacrées à deux thèmes majeurs, objet d'une préoccupation constante : l'instruction primaire et la construction du pont sur la rivière de Pouldavid, aussi ne reviendrons-nous pas sur ces problèmes permanents, ayant déjà évoqué amplement l'un et l'autre sujet.

Nous parvenons bientôt à la guerre désastreuse de 1870, dont la répercussion se fait sentir sur le plan local. Le 26 septembre de cette année, le conseil municipal tient une séance extraordinaire à propos de « l'achat d'un certain nombre de fusils pour le but de la défense du pays ». Le préfet du Finistère avait du reste vivement engagé les communes à procéder à de telles opérations, « promettant de son côté de faire tout son possible pour faire remettre sur les achats d'armes faits par le département, un nombre double de fusils aux communes qui se seront imposées des sacrifices ».

La commune de Poullan ne demeura pas insensible à l'élan de solidarité nationale dont la Bretagne donnera un exemple demeuré tristement célèbre, symbolisé par le camp de Conlie, de sinistre mémoire. Elle vota une somme de 1 651 francs, en regrettant de ne pouvoir « faire un plus grand sacrifice ».

Le 2 novembre suivant, quand les événements se précipitent, la municipalité tient une séance exceptionnelle à propos d'un emprunt contracté pour la défense nationale. Il s'agissait « d'arriver à couvrir la somme de 6 201 francs, nécessaire pour dépenses d'habillement, d'équipement et de solde des gardes nationaux mobilisés, pour le délai de trois mois, au point de vue de la défense nationale, dans notre misérable guerre d'invasion ». Le maire lance un « appel chaleureux » aux membres du conseil et à d'autres personnes présentes, afin de « faire par eux-mêmes, à titre de prêt à la commune, la somme demandée, à seule fin d'éviter à la population entière de la commune, assez malheureuse, la taxe d'office ». Cet appel au concours des plus fortunés ne sera pas fait en vain. L'emprunt fut couvert en quelques

instants par les souscripteurs présents. Le maire, Georges Treuttel, prêchant d'exemple, souscrivit pour la somme de 500 francs.

D'autres négociants de Tréboul et de Douarnenez versèrent une somme identique, tels Jules Lemarchand, Gustave Le Guillou-Penanros, Edmond Grivart et Auguste Chancerelle. Tous les conseillers municipaux tinrent à participer à cette œuvre patriotique.

*
**

Le 15 janvier 1874, trois ans plus tard, le maire fait part au conseil d'un jugement du tribunal ordonnant la vente par licitation des « terres vagues et vaines entourant Tréboul ». Les édiles se bornèrent à confirmer la délibération prise le 31 décembre 1868, dans laquelle ils reconnaissaient « le droit des riverains sur ces terres et renonçaient à les affermer au profit de la commune ».

En mai 1874, le problème sera résolu d'une manière définitive : après une répartition effectuée selon les droits de chacun, 109 lots de terre seront mis en vente et dispersés au feu des enchères.

*
**

A cette époque, dans un port sardinier, l'hygiène des rues et des quais était primordiale, car les écoulements de saumures et d'huile de sardines provoquaient aisément, par les temps de chaleur, une insupportable infection, génératrice d'épidémies meurtrières. Aussi les arrêtés de police pris à Tréboul mettent-ils l'accent sur la propreté des places et des rues et enjoignent à la population d'y veiller avec soin. Une ordonnance du 30 juillet est particulièrement significative à cet égard.

En voici les directives essentielles : « Il est défendu de déposer dans les rues, ruelles et places publiques de Tréboul, les objets de nature à occasionner des accidents ou à gêner la circulation, comme aussi de rien jeter par les fenêtres dans les rues et ruelles, pas même de l'eau. Les rues, ruelles, culs-de-sacs et autres parties de la voie publique devront être balayés tous les jours, sauf les dimanches et fêtes gardées, avant neuf heures du matin, par les soins des propriétaires ou locataires, chacun vis-à-vis de leurs maisons, presses (à sardines), magasins et cours ». « Les boues et fumiers » provenant du nettoyage des rues étaient strictement réservés à l'adjudicataire. Toutes personnes transportant « des fumiers, matières fécales, têtes de sardines et détritrus de poissons » devaient les renfermer dans des « bailles, barriques ou tonneaux hermétiquement clos ». Les « amas de fumiers dans les rues, sur les places et les quais » ne pouvaient se trouver à moins de cinquante mètres des

maisons d'habitation. L'article 6 est exclusivement réservé aux cochons : « la circulation des cochons dans les rues de Tréboul est défendue, à moins qu'ils ne soient conduits par les propriétaires ou les personnes chargées de leur direction, pour les conduire dans les grèves ».

*
**

Le 13 mai 1875, le maire, Georges Treuttel, donne lecture au conseil d'une demande de séparation entre Poullan et Tréboul, émanant de certains conseillers municipaux.

Cette demande était ainsi libellée : « M. le Maire, les soussignés, membre du conseil municipal de la commune de Poullan, ont l'honneur de vous prier de bien vouloir soumettre dans la session de mai, leurs vœux que la paroisse de Tréboul soit érigée en commune, et cela le plus tôt possible.

« Ayant administré la commune pendant de longues années, vous savez, M. le Maire, comme nous : 1°. — Que la paroisse de Poullan se compose de cultivateurs et celle de Tréboul de marins ; par suite, les intérêts sont tout à fait distincts. 2°. — Que les membres conseillers de Poullan étant en minorité dans le conseil municipal, ne peuvent pas défendre efficacement les intérêts de l'agriculture et de la vicinalité, etc. A ces motifs, se joint pour nous la difficulté de nous rendre à la mairie, qui est à Tréboul, c'est-à-dire à sept kilomètres du bourg, chef-lieu de la commune. Nous croyons, M. le Maire, en vous demandant cette séparation, être les interprètes de la grande majorité des habitants de la paroisse de Poullan, et nous espérons de votre bienveillance que vous voudrez bien faire droit à notre requête ».

En l'occurrence, une seule solution s'offrait au premier magistrat de la commune : consulter le conseil municipal. Ce qu'il fit sur-le-champ, par un vote au scrutin secret : sur 16 votants, 15 conseillers choisirent la séparation administrative de Poullan et Tréboul.

Quinze ans plus tôt, le 14 mai 1861, la municipalité avait émis le vœu que le nom de la commune de Poullan fût changé en celui de Tréboul. Le 16 mai 1876, la même question revint au centre des débats.

Le maire donna lecture d'une lettre émanant de Sauvage, Marec, Losq, Nouy et Coïc, conseillers municipaux : « Les soussignés, membres du conseil municipal de Poullan, ont l'honneur de vous faire connaître qu'en 1861 une demande formée par le conseil municipal de Poullan tendant à ce que le chef-lieu de la commune fût transféré à Tréboul, pour éviter la rivalité qui existe entre Poullan et Tréboul.

« L'année dernière, le 13 mai, le conseil municipal a demandé à ce que Tréboul devienne commune. Voyant les difficultés et les formalités à remplir et les dépenses... et ne voyant pas les avantages », les pétitionnaires faisaient la proposition suivante : « 1°. — Que le chef-lieu soit transféré à Tréboul, qui depuis un temps immémorial est de fait commune et Poullan de nom seule-

ment. 2°. — Que si ce transfert ne peut avoir lieu, que la commune soit divisée en deux communes.

« Nous pensons que la première proposition est préférable à la seconde pour les motifs ci-après : 1°. — Depuis l'an VIII (1800) de la République, la mairie est à Tréboul, et cela ne peut pas être autrement, car la population de Tréboul, et dans un rayon d'un kilomètre, est de 2 214 habitants d'après le dernier recensement, et aujourd'hui elle est encore plus forte et tend à prendre de l'extension tous les jours, tandis que la population de Poullan est stationnaire et éparse, et ne comporte que 1 535 habitants.

« 2°. — Presque la totalité des habitants de Tréboul est composée de marins ; cette population a journellement besoin d'avoir des extraits des registres de l'état civil, soit pour embarquer un mousse, pour obtenir un secours, pour faire valoir le droit à la retraite, etc., et que par conséquent, dans aucun cas, les archives ne pourraient être déplacées de Tréboul sans causer un dommage incalculable à cette population maritime, tandis que la population de Poullan n'a affaire à la mairie que pour les naissances, les mariages et les décès, ce qui ne la gêne pas beaucoup.

« 3°. — La commune, telle qu'elle existe aujourd'hui, peut faire honneur à ses affaires, mais séparées en deux communes, Poullan (commune) serait hors d'état de faire face à ses dépenses strictement obligatoires, tandis que Tréboul (commune), où se trouvent le commerce et l'industrie, pourra toujours avoir les ressources nécessaires pour faire face à ses besoins budgétaires.

« Pour mettre un terme à ce certain malaise qui règne aujourd'hui dans les deux sections, nous demandons que Tréboul devienne chef-lieu de la commune, et que si cela ne se peut, que l'on sépare la commune en deux communes distinctes, mais dans ce dernier cas, nous tenons à ce que les archives restent à Tréboul, où elles sont indispensables ».

Mise aux voix, cette proposition fut adoptée sans aucune observation.

*
**

En exécution de la loi du 12 août 1876 sur le renouvellement des maires et des adjoints, Auguste Chancerelle, conserveur à Tréboul, fut élu maire de Poullan par douze voix contre onze à Théodore Sauvage, proclamé premier adjoint. Les Chancerelle appartenaient à une famille des plus dynamiques et des plus entreprenantes des conserveurs de Bretagne, et aujourd'hui encore, malgré les revers qui ont frappé cette industrie autrefois florissante, ils maintiennent encore à Douarnenez des traditions séculaires de grand renom.

*
**

Le 24 novembre 1878, nous assistons à un projet de création d'un corps de sapeurs-pompiers de Poullan-Tréboul. Au cours d'une séance présidée par Auguste Chancerelle, l'une des questions d'actualité est l'acquisition d'une pompe à incendie. A ce propos, le maire communique une lettre du préfet concernant « la création d'une subdivision de sapeurs-pompiers et l'achat d'une pompe à incendie ».

Le conseil, « considérant la nécessité de cette acquisition, surtout à Tréboul, où le bourg, d'une agglomération de plus de 1 200 habitants, n'est traversé que par de petites ruelles, et où il serait presque impossible de porter secours en cas d'incendie; considérant encore que si Tréboul avait possédé une pompe lors de l'incendie de la maison Litré, cette maison eût été préservée; par ces motifs, le conseil vote la somme de 456 francs sur l'excédent de recettes du budget de 1878, et demande à la commission départementale un secours de 300 francs pour l'acquisition d'une pompe à incendie avec accessoires, à Tréboul, dont le devis monte à 756 francs.

*
**

Le 1^{er} mai 1879, A. Chancerelle, maire de Poullan, signale au public qu'une enquête commodo et incommodo est ouverte « en vue de l'établissement dans la fabrique de conserves de sardines, que MM. Chancerelle frères possèdent à Tréboul, d'une usine à gaz d'éclairage et de chauffage pour leur usage particulier », ce qui souligne l'esprit novateur et l'initiative de cette dynastie d'industriels bretons.

*
**

Une loi du 12 juillet 1880 ordonna l'érection de Tréboul, le pays de la mer, en commune autonome, rompant ainsi définitivement avec la campagne des liens millénaires.

Déjà, quarante ans plus tôt, le port sardinier avait obtenu la liberté de ses destinées spirituelles. Cependant, depuis cette époque, la nouvelle paroisse de Tréboul ne disposait pour le service du culte que de la modeste chapelle Saint-Jean, bien trop exiguë pour accueillir tous les fidèles. Jusqu'à la construction et la consécration, en 1884, de la nouvelle église paroissiale, placée sous le patronage de saint Joseph, ce problème fut évoqué à maintes reprises par la municipalité.

Ainsi, le 15 février 1880, le maire de Poullan, A. Chancerelle, rappelle aux membres du conseil que « depuis longtemps, l'église paroissiale de Tréboul (chapelle Saint-Jean) est trop petite, et qu'elle ne peut, le dimanche, recevoir tous les fidèles qui se pressent pour entendre la messe; que c'est une chose fâcheuse pour tous les paroissiens et principalement pour les marins, qui sont obligés chaque dimanche, durant la pêche, de nettoyer leurs

bateaux, de tanner leurs voiles et leurs filets, de partager le gain de la semaine écoulée et de faire tous les préparatifs pour la semaine suivante. Il leur reste bien peu de moments disponibles, et cependant ils s'empressent d'arriver aux offices, car le marin est essentiellement enclin à la dévotion, mais hélas ! l'église est déjà pleine, toutes les places sont prises avant l'heure, et les voilà forcés de rester à la porte ! Au commencement de la messe, ils se serrent, se pressent, se poussent, surtout si le temps est mauvais, et alors se produit un mascaret humain qui se fait sentir jusqu'au haut de l'église, en écrasant les enfants, les femmes et les faibles. On ne peut avoir une idée de ce tumulte, troublant l'office divin. Il y a urgence de construire une nouvelle église, assez vaste pour recevoir tous les fidèles les jours de grandes fêtes, car la population de Tréboul s'augmentera encore considérablement par l'arrivée du chemin de fer.

« Je viens donc vous proposer, Messieurs, de fixer dès aujourd'hui l'emplacement de cette nouvelle église paroissiale ».

Le conseil municipal, se faisant l'expression des vœux unanimes de la population, demanda que « la construction d'une église fût déclarée d'utilité publique, et vu le peu de ressources dont pouvaient disposer la commune et la fabrique, demanda qu'il fût pris, pour l'emplacement de cette nouvelle église, une superficie de 70 mètres de long sur 35 mètres de large, dans la partie de la montagne du Birou, abandonnée pour sécherie de filets lors de la vente des montagnes de Tréboul en 1874. Ce terrain est situé à côté des maisons d'école, en face du presbytère et tout près du cimetière ».

Tels sont, à travers les délibérations municipales de l'ancienne commune de Poullan, quelques-uns des aspects de la vie locale de ce terroir de l'ancienne Cornouaille, pays des bois et pays de la mer.

documentation bibliographique

F. BROUDIC

Bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (année 1983)

« L'affaire » éclata au tout début de l'été 1983. Un quotidien régional publia le 22 juin un compte rendu partiel d'une thèse soutenue quelques mois auparavant devant l'université d'Oxford, affirmant en gros titre que « la paysannerie bretonne a accueilli l'enseignement du français à bras ouverts ». L'auteur de la thèse, Maryon MacDonald, s'était installée depuis quelques années en Bretagne et y avait même — bien — appris le breton. Selon le compte rendu, la thèse prenait à contre-pied les idées dominantes concernant l'introduction du français en Basse-Bretagne et la scolarisation des petits bretonnants depuis le siècle dernier.

Un tel article ne manqua pas de susciter jusqu'à la fin de l'année les réactions les plus passionnées. La fonction de journaliste, ainsi que le rôle de la (grande) presse, furent, par la même occasion, mis en cause. Tour à tour, des périodiques aux convictions bretonnes affirmées, *Le Peuple breton*, *Bremañ*, *Al Liamm*, polémiquèrent avec Mlle MacDonald, *Le Pays breton* étant le seul à prendre sa défense. Pourtant, la consultation de la thèse n'a guère été possible jusqu'à présent. Il convient de souhaiter la publication — voire la traduction — prochaine d'un travail qui provoque tant de commentaires avant même sa parution.

Deux autres recherches sur les mêmes questions d'enseignement mériteraient également une large diffusion. Il s'agit tout d'abord du mémoire de maîtrise qu'Hervé Cadiou a rédigé sur le même thème des rapports entre la langue bretonne et l'enseignement. Conduisant son étude des débuts de l'imprimerie jusqu'aux lois scolaires de la III^e République, il y souligne deux données importantes : que le breton fut alors constamment présent dans les écoles ; qu'à chaque fois que se posa le problème de la langue bretonne, ce fut en liaison avec des problèmes politiques ou religieux.

C'est aussi, en quelque sorte, ce que met en évidence Marine Bedel-Bénard dans sa thèse sur l'enseignement primaire en Finistère de 1863 à 1905 : la langue bretonne, y écrit-elle, a fait les frais de l'anticléricalisme. Au temps de la

circulaire Combes, le breton n'a été qu'indirectement « la bête noire » du système d'éducation laïque, il ne l'a été qu'en tant que frère de la foi. Mais il est vrai qu'alphabétiser en Basse-Bretagne signifiait apprendre à parler, à lire et à écrire *en français*, et qu'à partir de 1895-1900, une sorte de plan a été mis en œuvre pour supprimer l'usage du breton des écoles et persuader les élèves de la supériorité du français. Marine Bedel-Bénard a, bien entendu, inscrit sa recherche dans une perspective d'ensemble prenant en compte tous les facteurs qui expliquent que le Finistère soit passé du dernier au premier rang en matière de scolarisation.

La confrontation de toutes ces recherches serait à coup sûr fructueuse. Mais la question de la place du breton dans l'enseignement se pose toujours, en des termes différents assurément. Depuis la mise en œuvre d'une nouvelle politique en 1981, le ministère de l'Education nationale a publié un programme pour l'enseignement du breton, et trois premières écoles bilingues ont été ouvertes. Tout cela, cependant, ne paraît pas satisfaisant, ni aux yeux de la F.E.N., ni à ceux du secrétaire général d'Emgleo Breiz, A. Keravel. Des voix s'élèvent même pour réclamer l'enseignement obligatoire du breton. En 1983, en tout cas, Diwan commence à connaître de sérieuses difficultés. Diverses actions réclament toujours, mais en vain, la création d'un CAPES de breton. *Ar Falz*, pour sa part, a fêté par une exposition et un numéro spécial le 50^e anniversaire de sa création par Yann Sohier, considéré comme celui qui, « le premier parmi les instituteurs publics, a eu l'audace de réclamer que la langue du peuple en Bretagne soit la langue de l'école du peuple ».

Comme en 1982, la revendication en faveur de la langue bretonne vise toujours à l'adoption d'une signalisation routière bilingue. Mais l'action se focalise aussi sur le droit de rédiger des chèques en breton et, à l'occasion des élections municipales, sur l'utilisation du breton dans la vie locale. Sur ce point précis, quelques initiatives (Cavan, Brest, Lannion...) sont mises en avant.

Achevons par l'audio-visuel ce tour d'horizon concernant la situation du breton. Alors que des appréciations contradictoires sont portées à l'égard de R.B.O., les militants bretonnants ne formulent guère d'observations sur les trois heures quotidiennes de programme que diffuse désormais FR3 Bretagne-Pays de la Loire, à la suite de « la naissance de la télévision régionale ».

Mais reprenons peut-être la présentation de cette bibliographie dans l'ordre de classement de nos différentes rubriques, pour souligner, en premier lieu, l'initiative prometteuse prise par l'UNESCO de publier un bulletin consacré aux cultures celtiques, et son projet de collecter les archives sonores des langues celtiques, dont, bien sûr, le breton. La perspective celtique figure également au cœur d'un recueil paru sous les auspices de The Celtic League, comme au sommaire de l'*Histoire de la Bretagne et des pays celtiques* dont Skol Vreizh a refondu le premier tome qui va « des mégalithes aux cathédrales » et fait paraître le dernier concernant le XX^e siècle, dans lequel la partie culturelle est néanmoins peu développée.

Sur un plan plus proprement linguistique, plusieurs références concernent le brittonique. Tandis que P. Willis s'intéressait aux mutations consonantiques initiales, J.-T. Koch étudiait la perte de syllabes finales et la perte de la

déclinaison. R.-W. Elsie a produit une analyse synchronique et diachronique des relations de parenté dans le vocabulaire de base du brittonique. L. Fleuriot a poursuivi la publication de quelques *Brittonica*. Les traités scientifiques de Bède le Vénérable ont donné l'occasion à P.-Y. Lambert d'en étudier les commentaires celtiques, dans la mesure où ils contiennent un important corpus de gloses brittoniques, notamment en vieux breton.

Le gaulois suscite toujours des contributions de F. Falc'hun à partir de l'étude de la toponymie celtique de la France. W. Meid s'est penché sur la documentation épigraphique gauloise et gallo-romaine, défrichant les inscriptions officielles en latin comme les inscriptions familiales présentant des mélanges de langues. P. Galliou a apporté sa contribution aux linguistes en publiant une première synthèse archéologique et historique sur une Armorique romaine jusqu'alors trop peu connue.

Il est « peu de textes qui aient fait couler autant d'encre » que les prophéties de Gwenc'hlan. G. Le Menn apporte à leur sujet « du nouveau », en cheminant du texte moyen breton jusqu'aux traditions populaires modernes. Il souligne à l'occasion l'urgence d'un travail de collectage et d'étude de la littérature prophétique en Bretagne.

En onomastique, Fanch Gourvil a utilement comparé les noms de lieux du pays de Galles et ceux du Finistère. En dialectologie, il faut noter essentiellement la parution de la thèse que J.-M. Plonéis avait présentée en 1975 sur le parler de Berrien. Il le caractérise comme « très complexe du fait des nombreuses influences » qu'il a subies « au carrefour des dialectes bretons ». Mais étant très différent des parlers proches du Léon et du Trégor, il faut cependant le considérer comme « nettement cornouaillais ».

Bernard Tanguy se situe à un point de rencontre entre la dialectologie et la lexicographie lorsqu'il étudie les corrections et additions manuscrites qui ont été portées sur un exemplaire du *Sacré Collège de Jésus*, du père Maunoir, publié en 1659. Il a procédé à l'étude systématique des six cents interventions qu'il a relevées, et les a confrontées aux dictionnaires postérieurs de Le Pelletier et de Grégoire de Rostrenen, considérant en conclusion que ces gloses constituent « une contribution intéressante et originale à la connaissance du breton prémoderne, en particulier du point de vue dialectal ».

En lexicographie, par ailleurs, les multiples références à souligner sont :

— des rééditions : le vocabulaire vieux breton de Loth, le dictionnaire vannetais d'Ernault-Le Goff, trois fascicules du dictionnaire historique de R. Hemon.

— des lexiques spécialisés, concernant la faune et la flore, mais surtout le langage maritime : tandis que P. Savouret relevait quelques mots maritimes en breton de Groix, L. Andouard proposait une nouvelle édition augmentée du dictionnaire français-breton de la mer qu'il a établi à partir de sources littéraires.

— le premier tome (les lettres A et B) d'un nouveau dictionnaire qui se veut celui du breton « classique ». Il s'inspire de celui de Vallée, mais l'on y trouve aussi des néologismes, puisque « des termes techniques nouvellement

proposés et couramment utilisés depuis», y ont été ajoutés. L'originalité du dictionnaire tient aux exemples abondants qui ont été empruntés «aux auteurs modernes, le plus souvent du vingtième siècle, sans distinction de dialecte». Pour être énoncés succinctement, ces principes définissent clairement le propos de R. Le Gléau.

— un dictionnaire de rimes, dû à Mme de Rohan-Chabot: l'utilité en est-elle évidente à une époque de libération de la versification?

— des travaux de «breton moderne»: alors que J. Ewan promulguait les règles à suivre pour l'élaboration de néologismes, sont parus coup sur coup un lexique français-breton des termes nouveaux, un dictionnaire d'ostéologie, et un autre de psychanalyse. S'inscrivant dans la lignée des «lévites du breton», l'auteur de ce dernier ouvrage, G. Etienne, réaffirme sa conviction que «le breton, par son exceptionnelle richesse en unités sémiotiques, se prête admirablement à cette nouvelle forme de croissance» de la langue «moderne».

Deux références intéressantes en sciences naturelles. La réédition du livre consacré aux plantes médicinales, par Loeiz ar Floc'h, il y a trois quarts de siècle, à une époque, où selon P. Denez, l'on était plus préoccupé de l'état de ses intestins que d'éventuelles affections mentales. Le volume par lequel T. Huon nous fait bénéficier de la compétence qu'il a acquise en ornithologie, tout au long d'un répertoire d'une quarantaine d'oiseaux dont il étudie les mœurs et les dénominations en breton.

En médecine, si l'on prend en compte l'ensemble des travaux des docteurs Carrer et Daumer, du professeur Kress, d'A. Audibert..., l'on peut sans doute parler d'une école bretonne de psychopathologie et d'ethnopsychiatrie. L'étude consacrée au «matriarcat psychologique des Bretons» a connu un certain retentissement.

Les enseignants — et leurs élèves — tireront sans doute profit des deux petites grammaires parues en 1983. Celle de Y. Desbordes est organisée sur la base des nouvelles méthodes d'analyse de la langue. Celle d'A. Merser procède d'une démarche plus traditionnelle. Peu de nouveautés, par ailleurs, au chapitre des manuels, si ce n'est la réédition du premier tome de la méthode Tricoire, une petite anthologie de textes contemporains, mais aussi les douze fables que J. Le Dù et Y. Le Berre ont «présentées, traduites et commentées pour les classes de breton et de français». Sur les centaines de fables composées en breton au XIX^e et au début du XX^e siècle, «quelques-unes seulement sont des compositions originales». Les textes retenus «illustrent les quatre normes de breton écrit les plus représentatives avant la domination des nouvelles normes».

Ces deux intéressants fascicules nous conduisent directement au chapitre de la littérature. L'on peut y noter une courte étude américaine sur Youenn Gwernig: celui-ci ayant séjourné aux Etats-Unis, les défenseurs américains du breton ne pouvaient que s'intéresser à son cas; un article de P. Penneg soulignant la qualité d'écriture de R. Huon; une biographie du poète populaire guerlesquinais Charles Rolland, que P. Salaün a établie d'après les témoignages écrits et oraux. Rappelons qu'en 1979, S. Morgan avait présenté devant l'université d'Oxford une thèse consacrée à l'écrivain Roparz Hemon et au

mouvement culturel breton du XX^e siècle. M. Nicol, le recteur de Locquirec, a assuré un petit tirage de sa traduction de *Bilzig*, le roman de F. Al Lay : ayant conservé « les tournures bretonnes » du texte original, la sienne, littéraire, diffère de celle de l'auteur, d'ailleurs demeurée inédite.

P.-M. Mevel, l'un des animateurs de longue date de la revue *Brud nevez*, est décédé en février 1983. Poète, chansonnier, nouvelliste, auteur comique, il était aussi critique. Juste avant sa mort, il avait publié une critique à la fois ironique et positive du dernier roman de Y. Olier, *Porzh an ifern*. Cette année, la critique a par ailleurs remarqué les souvenirs d'Herve Herri (pseudonyme de Pierre Roy), et surtout le roman de K. Brisson, *Ar reder mor*, que Yann Brekilien a salué comme « un événement » : c'est « un roman important par l'inspiration (...), un récit envoûtant plein de rêve, de poésie, où le fantastique se mêle au réel ».

Pour ce qui est des études de presse, nous avons déjà mentionné le cinquanteenaire d'*Ar Falz*. D'autres périodiques ont franchi une étape : *Hor Yezh*, celle du cent cinquantième numéro, *Evid ar brezhoneg*, celle du deux centième. Le *Bleun-Brug* du chanoine Mévellec envisageait difficilement de se maintenir, alors que paraissait le numéro zéro d'une nouvelle revue pour les enfants, *Cholori*. Enfin, notre étude de la revue *Brug* d'Emile Masson a fait l'objet d'une édition sous le titre : *Al liberterien hag ar brezoneg*, soit « Les libertaires et la langue bretonne ».

L'histoire s'alimente fréquemment des souvenirs. Anjela Duval avait confié le récit de sa vie à C. Brunel. Jules Gros a évoqué celle de sa mère en compagnie de D. Giraudon. Mme Drapier-Cadec a rédigé elle-même ses mémoires d'institutrice de la première moitié de ce siècle. Visant Seité lui-même a entrepris la publication des siens, alors que se poursuivent des collectes biographiques, à l'instigation de G. Le Bihan, dont la thèse avait été publiée l'an dernier pour l'essentiel, et de Y.-E. Kemener.

Ce qui retient l'attention en littérature populaire, ce sont les nombreuses éditions ou rééditions de chansons, notamment celle du recueil collecté il y a plus d'un siècle par Jean-Marie de Penguern. Maodez Glanndour en avait entamé la publication en 1963. Afin de « combler un vide ressenti par tous les amateurs du répertoire traditionnel breton », Dastum la poursuit par un volume relié de 400 pages, d'après le manuscrit Joseph Ollivier de la bibliothèque municipale de Rennes. Toujours dans le même domaine de la chanson, un remarquable chanteur s'en est allé discrètement : Yvonig — Yvonig Lavenant, de Saint-Herbot —, « le plus vieux chanteur de l'Arrée », selon la nécrologie que G. Caro a été le seul à lui consacrer. Sa voix restera sur les disques enregistrés autrefois par Mouez Breiz. Par ailleurs, le président-fondateur de Dastum, P. Malrieu, a réuni en un volume la suite d'articles qu'il avait consacrée à l'histoire de la chanson populaire, l'association elle-même s'installant dans de nouveaux murs à Pontivy à l'occasion de son dixième anniversaire, et publiant un nouveau disque-cahier consacré cette fois à la commune de Noyal-Pontivy.

Le secteur musical est marqué par la célébration du quarantième anniversaire de la création, en 1943, de la B.A.S. — Bodadeg ar sonerien,

Assemblée des sonneurs — qui regroupe la plupart des formations de « bagad » existant en Bretagne. C'est l'occasion pour Polig Monjarret de décrire l'évolution de la musique bretonne sur une longue période, dans une étude où il souligne en particulier qu'« à la veille de la guerre de 1939, la musique bretonne n'intéresse plus personne. » Il analyse « la corruption du répertoire » et le « bouleversement des habitudes chorégraphiques qui (fut) à l'origine de la désaffection des binious et bombardes » au XIX^e siècle, ainsi que les tentatives de survie des sonneurs traditionnels. Il dresse un tableau de « l'activité débordante » de la B.A.S. et de l'évolution suivie par le bagad depuis la création du premier d'entre eux en 1948. P. Monjarret présente en annexe la description, exemples à l'appui, de la douzaine de modes musicaux en usage en Basse-Bretagne. Pour sa part, Fanch Danno, s'étonnant de n'avoir jamais rien lu sur la musique du *Barzaz-Breiz* alors que le texte des chansons qui y figurent suscite tant de passion, s'est attaché à en étudier la versification et les modes musicaux.

La rubrique théâtrale s'enrichit d'une histoire du théâtre populaire, dans laquelle G. Le Menn répertorie les pièces, les auteurs, les genres (le théâtre savant original des XV^e-XVII^e siècles, le théâtre populaire des XVIII^e-XIX^e siècles), les représentations, etc. Il attire également l'attention sur les deux cent cinquante manuscrits du théâtre breton qui restent à étudier: J.-M. Lecoq a consacré une thèse à l'un d'entre eux, *Bue Malarge*, dont il a établi le texte et étudié les sources.

Les études d'ethnologie à signaler sont dues à P.-J. Helias (sur les coiffes et costumes — une réédition), à S. Morand (sur le costume glazig et bigouden), à J. Doan (sur le thème toujours attirant des cités englouties). Mona Ozouf s'est intéressée à l'invention de l'ethnologie en France: cette invention s'est produite à partir du questionnaire de l'Académie celtique, que l'on peut considérer comme le premier guide d'enquête ethnographique du « terrain » français. Elle en étudie la genèse et le destin, la nouveauté et l'archaïsme. Il convient d'insister enfin sur les « regards » pertinents que le musée de Saint-Brieuc a portés, à l'instigation de M. Aumasson et de Mme Simon, sur la petite enfance dans la Bretagne traditionnelle des XVII^e et XVIII^e siècles, particulièrement dans les communautés villageoises. L'exposition qui s'y est déroulée fin 1983 - début 1984, ainsi que le catalogue qui l'accompagnait, ont l'une et l'autre remarquablement rendu compte à la fois « du caractère extraordinaire de la *nature* à travers la naissance et la croissance des enfants et de l'aspect véritablement étonnant de la *culture* par le biais des conceptions de l'enfance et de leur évolution. »

Toutes les références signalées au chapitre de la sociologie et de l'anthropologie mériteraient d'être détaillées: celles d'E. Eggs sur *Eglise, parler et région*, notamment, mais aussi celles de F. Elegoet, P. Le Guiriec, M. Perrot, C. Sterckx. Louis Quéré pour sa part avait tenté de situer « la question bretonne dans le domaine d'objet des sciences sociales », en s'interrogeant sur son cas personnel de chercheur s'intéressant aux phénomènes régionaux, ethniques ou nationalitaires, mais aussi en réfléchissant sur « les conditions sociales et culturelles qui ont contribué à inscrire le fait national dans le domaine d'objectivité des sciences sociales ». Le même auteur, auparavant,

s'était demandé ce qu'impliquait « changer de langue, changer la langue... », en prenant en compte en particulier les modes d'objectivité et de légitimité de la langue, les rapports entre identité et changement linguistique, etc.

La langue bretonne est fréquemment présente, enfin, dans un ouvrage historique utile, bien qu'aux limites trop imprécises, celui de l'Américain E. Weber, sur *La fin des terroirs*. En histoire, on prêterait attention, en outre, aux articles de C. Bertho sur la représentation de la Bretagne au XVIII^e siècle (thème déjà abordé dans une thèse du même auteur, en 1979), ceux des frères Grégoire et Marc sur l'abbaye de Landévennec, en prévision des fêtes de son 1 500^e anniversaire; l'étude d'A. Deshayes sur la présence du breton dans les documents d'archives de Quimper.

In fine, nous nous permettons de signaler à ceux de nos lecteurs qui sont intéressés, que notre bibliographie de la langue et de la littérature bretonnes des années 1973-1982 devait paraître en volume en octobre 1984. Plus de 2 500 références d'ouvrages et d'articles y sont, au total, rassemblées. Les index annuels d'auteurs ont été refondus en un index général de plus de 1 000 noms, dont la consultation sera ainsi facilitée. Par ailleurs, un index des rubriques et des sections rend aisée la consultation thématique (1).

I. GÉNÉRALITÉS. DIVERS

- 1 ASSOCIATION DES CADRES BRETONS. Roll-anviou. Paris, auteur, 1983.
- 2 A.T.P. DU C.N.R.S. L'Ouest bouge-t-il? Son changement social et culturel depuis trente ans. Nantes, R. et H. Vivant, 1983, 271 p.
- 3 Breizh hag ar bed. Ar bed evid Breizh. Bruxelles, C.I.S.L.B., 1983, 200 p.
Témoignages réunis par le Comité international pour la sauvegarde de la langue bretonne.
- 4 BRIARD (Jacques), CASSARD (Jean-Christophe), GALLIOU (Patrick), HONORÉ (Per), JÉZÉQUEL (Yves), MONNIER (Jean-Jacques), PIRIOU (Yann-Ber). Histoire de la Bretagne et des pays celtiques. I. Des mégalithes aux cathédrales. Morlaix, Skol Vreizh, 1983, 248 p., ill.
Les Celtes des origines à la fin du III^e siècle, p. 42-65. L'immigration bretonne en Armorique, p. 126-159. Neuf siècles de grandeur et de mutations culturelles, p. 224-241.
- 5 CANÉVET (Corentin), CASSARD (Jean-Christophe), GESLIN (Claude), GUIFFAN (Jean), JÉZÉQUEL (Yves), LE RHUN (Pierre-Yves), MONNIER (Jean-Jacques), PENNEC (Alain). Histoire de la Bretagne et des pays celtiques de 1914 à nos jours. 5. La Bretagne au XX^e siècle. Morlaix, Skol Vreizh, 1983, 288 p., ill.
Vie politique, religieuse et culturelle de 1919 à 1939, p. 90-133.
(Comptes rendus par Alain CROIX, dans *Le Pays breton*, n° 281, novembre 1983, p. 15; par Yves JARDIN. Quand la Bretagne se conjugue au présent, dans *Le Peuple breton*, n° 240, décembre 1983, p. 24-26, ill.; par Yves LE MERZER, dans *L'Avenir de la Bretagne*, n° 31, décembre 1983, p. 11).
- 6 C.N.R.S.-E.P.R. La société bretonne en changement: 1950-1980. Rennes, Université de Bretagne occidentale, Université de Haute-Bretagne, Université de Rennes I, 1982, 259 p.
- 7 CROIX (Alain). Point de vue sur l'identité régionale et le débat concernant l'unité de la région. *Le Pays breton*, n° 282, décembre 1983, p. 15.

(1) Cette bibliographie est disponible aux éditions Brud nevez, 6, rue Beaumarchais, 29200 Brest.

- 8 DAVID (Jean). Bonsoir Marie-Josèphe. Paris, Jean Picollec, 1983, 135 p.
Roman. Evoque la société rurale de la Bretagne du bout du monde à la veille de la dernière guerre.
- 9 DOUZENEZ (Pierre). 1862-1933-1938... 1983. Un long chemin des Bretons à Saint-Denis. *Le Pays breton*, n° 277, juin 1983, p. 7, ill.
- 10 DUVAL (Paul-Marie). Un motif celtique: le triscèle du disque de la Bann (Uslder). *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 81-90, ill.
- 11 For a celtic future. A tribute to Alan Heusaff, ed. by Cathal O Luain. Dublin, The Celtic League, s.d., 331 p.
Mikael MADEG, A Learner's selection from Breton literature and press, p. 80-87. Mikael MADEG, Celtic Spellings. Jorj GWEGEN, Diwan, or the strategy of the «fait accompli», p. 118-131. Zonia BOWEN, Dramau Cynnar Llydaw, p. 133-138. Gildas DURAND, Illustration et polyphonie. L'iconographie précoce des «sonneurs en couple» et son intérêt pour le cas breton, p. 88-107. Pdraig O SNODAIGH, Two Celts of note: Jos Parker, Alfred Percival Graves, p. 225-230.
- 12 GALAN (Reun ar C'h). The Breton struggle for national survival. *Keltica* (E.-U.), n° 2, s.d., p. 21-30, ill.
- 13 GALBRUN (Ivona). Breizhiz e Pariz war-dro 1924-1928. *Imbourc'h*, n° 167, du 1983, p. 375-379.
- 14 GALZAIN (Michel de). Histoire du conseil général du Morbihan. Vannes, s.n., 1983, 367 p.
- 15 GRANVILLE (Emile). Bretoned pe... Gallaisiens. *Bremañ*, n° 27, kerzu 1983, p. 8-9.
- 16 GRAS (Solange et Christian). La révolte des régions d'Europe occidentale, de 1916 à nos jours. Paris, P.U.F., 1982, 263 p.
- 17 GREVET (Colette), LAURENT (Elisabeth). Histoire des Bretons, t.2. Paris, Dossiers de l'histoire, 1983, 528 p., ill.
- 18 GUIN (Yannick). Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours. Contribution à la critique de l'idéologie nationaliste. Paris, Maspéro, 1982, 343 p. (*Fondation*). 2^e édition.
- 19 HOUÉE (Paul). Pays de Bretagne. Rennes, Association pour la promotion des pays, 1983.
- 20 HUIBAN (Hervé). Da zerc'hel koun. *Armor Magazine*, n° 166, novembre 1983, p. 18.
Où sont inhumés les défenseurs et écrivains de la Bretagne.
- 21 KERFRAVAL (F.), QUESNEL (Michel), DENEZ (Per). Conseil culturel de Bretagne. *Le Peuple breton*, n° 229, janvier 1983, p. 6-8, ill.
La confiance trahie. L'ouverture, pas l'asphyxie. Un énorme point d'interrogation.
- 22 KODDERITZSCH (R.). Preparatory conference on the history and culture of the Celts. 25-28 october in Bonn. *UNESCO, Celtic Cultures Newsletter*, n° 1, june 1983, p. 17-24.
- 23 LANG (Jack). Bretagne, culture. *Le Pays breton*, n° 273, février, p. 8.
- 24 LAOUÉNAN (Roger). Aux quatre vents de la culture bretonne. *Le Télégramme de Brest*, n° 11 700, 3 janvier 1983, p. 17.
Dernière chronique parue.
- 25 LAURENT (Ch.). Les voyages en Bretagne du chevalier de Mirabeau, 1758-1760. Mayenne, Floc'h, 1983, 227 p.
- 26 LEBESQUE (Morvan). Chroniques bretonnes. Taulé, Bretagne, 1983, 67 p.
- 27 LE BOTERF (Hervé). La Bretagne sous le gouvernement de Vichy. Une tentative de régionalisation? Paris, France-Empire, 1982, 296 p., ill.

- 28 LE DU (Jean). Archivou ar yezou keltieg komzed (les archives sonores des langues celtiques). *Le Pays breton*, n° 281, novembre 1983, p. 16.
- 29 LE DU (Jean). Chronique. *Le Pays breton*, n°s 272-282, janvier-décembre 1983.
Chronique mensuelle bilingue abordant diverses questions de langue et de littérature bretonnes. Certaines chroniques sont signalées sous leur rubrique.
- 30 LE SCOUEZEC (Gwenc'hlan). Pierres sacrées de Bretagne. Croix et sanctuaires. Photographies de Robert Masson. Paris, Le Seuil, 1983, 276 p., ill.
- 31 LHERMITTE (Charles). Souvenirs de Bretagne. Paris, Ed. du Chêne, 1978.
80 photographies, réalisées de 1911 à 1913.
- 32 MAC EOIN (Gearoid). An archive of Celtic speech. *UNESCO, Celtic Cultures Newsletter*, n° 1, june 1983, p. 25-31.
- 33 MARTRAY (Joseph). 20 ans qui transformèrent la Bretagne: l'épopée du CELIB. 22 juillet 1950 — 2 février 1969. Paris, France-Empire, 1983, 318 p., ill.
Le plan culturel du CELIB, p. 305-307.
- 34 MORDREL (Olier). La Bretagne. Paris, Fernand Nathan, s.d., 190 p., ill.
- 35 MORDREL (Oliver). Histoire véritable de l'unité française. Genève, Famot, 1982.
- 36 MORDREL (Olier). La Bretagne dans la littérature. Genève, Famot, 1980.
- 37 O HUALLACHAIN (Seamus). The first phase of the Unesco project on Celtic Cultures. *UNESCO, Celtic Cultures Newsletter*, n° 1, june 1983, p. 5-16.
- 38 PAGÈS (O.). Croix et calvaires du Goélo maritime. S.l., Cercle culturel du Goélo, Collège breton des Côtes-du-Nord, 1983, 288 p., ill.
- 39 PLETSCH (Alfred), OMNÈS (Robert), [...]. — Bretagne, Normandie. Photos de Eberhard Grames et Florian Werner. Paris, La Bibliothèque des arts, 1983, 223 p., ill.
Robert OMNÈS, A la découverte du peuple breton, p. 140-212.
- 40 QUINIOU (Pierre). Explication de texte. *Sens large*, n° 4, décembre 1983, p. 3-4.
A propos des Assises bretonnes de la culture.
- 41 RENAN (Ernest). L'âme bretonne. Rennes, Philippe Camby, 1982, 71 p.
- 42 SÉGALEN (A.-P.). L'île de Sein et les écrivains. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 4, octobre-décembre 1983, p. 185-197.
Bibliographie, p. 196-197.
- 43 VILLERMÉ, BENOISTON DE CHÂTEAUNEUF. Voyage en Bretagne en 1840 et 1841. Présentation de F. Elégoet. *Tud ha Bro*, n° 8, 1982, XVI-162 p.
Considérations générales sur le caractère et les mœurs des Bretons, p. 1-29.
- 44 The year's work in modern languages, ed. by Glanville Price and David A. Wells.
D. ELLIS EVANS, Common Celtic and Old Celtic. Humphrey Lloyd HUMPHREYS, Breton and cornish studies.

II. BIBLIOGRAPHIES, RÉPERTOIRES

- 45 American colleges and universities offering Celtic courses. *Keltica* (E.-U.), n° 2, s.d., p. 4.
- 46 Brezhoneg er radio. *Evid ar brezhoneg*, n° 198, genver 1983, p. 11.
Liste des émissions en breton sur les radios locales privées.
- 47 BROUDIC (F.). Bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (année 1982). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 391-424.
- 48 Catalogue des périodiques régionaux inventoriés. Logiciel AGAPE. Groupe Bretagne: juin 1982, 1^{re} édition. S.l., s.n., s.d., 614 p.

- 49 GUILLOU (Chantal), DANIEL (Tanguy). Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1982). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 425-464.
- 50 112 pennad-kaoz. *Evid ar brezhoneg*, n° 200, meurzh 1983, p. 2-3.
- 51 KUTER (L.). Organizations in Brittany for the Breton language. *I.C.B.D.L. - U.S. Branch Newsletter*, n° 6, february 1983, p. 3-6.
- 52 LE MENN (Gwennole). Varia. *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 245-256.
1. Les emprunts en breton. 2. Les mots bretons dans les parlers gallo-romans.
- 53 PIANEZZA-LE PAGE (Eric). Répertoire informatisé des publications bretonnes et celtiques actuelles. Version 2. Paris, Organisation des Bretons émigrés, 1981, 46 p.
(Compte rendu par BRUD NEVEZ, Eur roll kelaouennou, dans *Brud nevez*, n° 68, here 1983, p. 45-46).
- 54 POGARELL (Reiner). Minority languages in Europe. A classified bibliography. Berlin, Mouton, 1983, VI-208 p.
32 références concernent la langue bretonne, et 28 la Bretagne. Mais plusieurs sont anciennes.
- 55 Roll ar pennadoù bet embannet gant Al Liamm : bloavezh 1982 (niv. 210-215). *Al Liamm*, n° 216, genver-c'hwevrer 1983, p. 76-79.
- 56 Roll ar pennadoù bet embannet gant Al Liamm : bloavezh 1983. *Al Liamm*, n° 221, du-kerzu 1983, p. 398-400.
- 57 TIMM (L.A.), GALAN (R. ar C'h.), KUTER (L.). Review of learning materials for breton. *I.C.B.D.L. - U.S. Branch Newsletter*, n° 6, february 1983, p. 13-16.
Voir aussi les n°s 1, 11, 42, 61, 408, 426, 469.

III. BIOGRAPHIES, NÉCROLOGIES

- 58 B.B. Kanvou. *Bleun-Brug*, n° 232, 2^e trimestre 1983, p. 27-28.
P.-M. Mével.
- 59 B.E.B. Yann Sohier adarre. *Vivre au pays*, n° 921, juillet-août 1983, p. 6.
(Bevañ e Breizh).
- 60 CAOUISSIN (Herry et Ronan). Union sacrée et complicité bretonne. *Dalc'homp soñj*, n° 5, 1983, p. 15-16, ill.
A propos de Yann Sohier; suivi de témoignages.
- 61 COMBOT (Paolig). Yann Sohier, un instituteur laïc en Bretagne dans les années trente. *Ar Falz*, n° 42-43, 3^e trimestre 1983, p. 30-45.
Etude suivie de divers documents, notamment de la liste des livres en langue bretonne parus en 1935.
- 62 HUIBAN (Hervé). Yann Sohier hag ar Falz. *Armor Magazine*, n° 164, septembre 1983, p. 18.
- 63 Per-Mari Mevel. *La Bretagne réelle*, n° 463, juin 1983, p. 172-173.
- 64 PERROT (Yann-Vari). Ur c'holl bras evit Breizh. *Al Liamm*, n° 219-220, gwen-golo-here, p. 296-297.
D'après *Feiz ha Breiz*, 1935: Yann Sohier.
- 65 S. (V.). Kanvou. *Bleun-Brug*, n° 233-234, 2^e semestre 1983, p. 34-35.
Jean-Guy Le Duigou. Le père Grégoire.
- Voir aussi le n° 11.

IV. LANGUE BRETONNE. GÉNÉRALITÉS, DIVERS

- 66 A langue déliée. *Breizh*, n° 284, janvier 1983, p. 14; n° 286, mars 1983, p. 20; n° 290, juillet 1983, p. 23.
- 67 AUDINET (Philippe). Pour un dialogue. *Ar Falz*, n° 44, 4^e trimestre 1983, p. 36-39.
- 68 BLANCHARD (Marsel). Penaos on deuet d'an Emsav, emziviz dastumet gant Hervé Lanndiern. *Imbourc'h*, n° 160, ebrel 1983, p. 165-196.
- 69 BRANELLEC (Jean-Michel). Bro-Leon, douar ar brezhoneg? *Bremañ*, n° 22, gouere-eost 1983, p. 7.
- 70 CORNILLET (Gérard). Une interview du père Médard. *Le Pays breton*, n° 279, septembre 1983, p. 8.
- 71 DELISLE (Yann-Ber), K. (M.). E Breizh. Gouel ar Brezhoneg. Strollad Plougin. *Bremañ*, n° 21, even 1983, p. 5, ill.
- 72 DENEZ (Gwendal). Pouez istorel Kelc'h keltiek Pithiviers war stourm Filiber O'Dilley evit trec'h brezhoneg ar bobl. *Skrid*, n° 34, 1^{er} trimestre 1983, p. 10-15.
- 73 DOUJET (D.). Diviz gant Job Jaffre. *Al Lañv*, n° 19, c'hwevrer 1983, p. 13-18, ill.
- 74 DOUJET (Daniel an). Koll kalon? Derc'hel da vont! Gevier gwirion. *Al Lañv*, n° 23, here 1983, p. 18-19.
- 75 ETIENNE (Guy). Deizlevr (darn). Fragment de journal, traduit par l'auteur et Alan ar Berr. *An Teodeg*, n° 69-70, printemps 1982, p. 14-17.
- 76 KLERG. Traoù nebeut anavezet. *Al Liamm*, n° 216, genver-c'hwevrer 1983, p. 43-47.
Kromlec'h. Sterenn. Kerity.
- 77 KORKUFF (Paol). Penaos ez on deuet da domman evit Breizh hag ar brezhoneg. *Imbourc'h*, n° 161-162, mae 1983, p. 245-256.
- 78 LE ROY (Michel). La langue bretonne. Aperçu historique. *Les langues modernes*, n° 4, 1983, p. 381-388.
- 79 MABEDAD. Etrehom e brehoneg. *La Liberté du Morbihan*, 38^e-39^e années, n°s 5-304, janvier-décembre 1983.
Chronique hebdomadaire, paraissant le samedi, abordant diverses questions se rapportant à la langue, à la culture et aux traditions bretonnes.
- 80 MADEG (Mikael). Komzou didro. *Brud nevez*, n° 63, meurzh 1983, p. 39-44.
- 81 MADEG (Mikael). Etre beza kempouez hag ar spered chapel. *Brud nevez*, n° 67, eost-gwengolo 1983, p. 56-60.
- 82 MENARD (Martial). «An here», un ti-embann brezhoneg nevez. *Al Lañv*, n° 20, ebrel 1983, p. 23.
- 83 Notennoù. *Al Liamm*, n° 216, genver-c'hwevrer 1983, p. 58-74; n° 217, meurzh-ebrel 1983, p. 146-158; n° 218, mae-eost 1983, p. 218-235; n° 219-220, gwengolo-here, 1983, p. 306-318; n° 221, du-kerzu, 1983, p. 380-396.
Notes concernant l'actualité culturelle et littéraire.
- 84 OZOUF-SOHIER (Mona). Deux langues, deux cultures. *Ar Falz*, n° 42-43, 3^e trimestre 1983, p. 41-42, ill.
D'après *Le Pays breton*, mars 1970.
- 85 Pennad-kaoz gant Ronan Huon. *Douar Breizh - République bretonne*, n° 15, 1983, p. 2.
- 86 Pennad-kaoz gant Yann Desbordes. *Douar Breizh - République bretonne*, n° 12, 1983, p. 2.

- 87 Pennad-kaoz gant Youenn Olier. *Douar Breizh - République bretonne*, n° 14, 1983, p. 2.
- 88 Ur skouer eus skritur Fransez Vallée. *Hor Yezh*, n° 148-149, genver 1983, p. 83.
- 89 YANN-BER. Bro-Gwened. *An Doere*, n° 8, imbrill 1983, p. 12-13.
Carte des communes du pays vannetais.
- Voir aussi le n° 44.

V. LINGUISTIQUE HISTORIQUE ET CELTIQUE

- 90 DUMVILLE (David N.). Notes on Celtic latin. *The Bulletin of the Board of Celtic Studies*, vol. XXX, parts III and IV, november 1983, p. 283-288.
- 91 ELSIE (Robert William). The position of Brittonic — synchronic and diachronic analysis of genetic relationships in the basic vocabulary of Brittonic Celtic. Bonn, 1979, 222 p.
Inaugural Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der philosophischen Fakultät der Rheinischen Friedrich-Wilhelms Universität zu Bonn.
- 92 FLEURIOT (Léon). Brittonica. *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 101-117, ill.
8. La loi de Bergin dans la «Lingua britannica». 9. Edward Lhuyd et l'histoire du breton. 10. Notes de vocabulaire.
- 93 FLEURIOT (Léon). Relations actuelles et différences entre langues celtiques. *An Teodeg*, n° 69-70, printemps 1982, p. 18-20.
- 94 HAMP (Eric P.). Varia. *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 91-93.
XIII. Welsh *Hydref*, breton *Here*.
- 95 KERLOUÉGAN (François). «Faire» suivi d'un infinitif en ancien français et en latin médiéval: en cas de substrat celtique? *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 113-122.
- 96 KOCH (John T.). The loss of final syllables and loss of declension in Brittonic. *The Bulletin of the Board of Celtic Studies*, vol. XXX, parts III and IV, november 1983, p. 201-233.
- 97 Latin and the vernacular languages in early medieval Britain, ed. by Nicholas Brooks. Leicester University Press, 1982.
- 98 LINDEMAN (Frederik Otto). Welsh *Hwyad*. *The Bulletin of the Board of Celtic Studies*, vol. XXX, parts III and IV, november 1983, p. 303-304.
Breton *houad*.
- 99 WILLIS (Penny). The initial consonant mutations in the brythonic celtic languages. Ann Arbor, University Microfilms, 1982, 269 p.
Voir aussi les n°s 44, 125.

VI. GAULOIS

- 100 FALC'HUN (François). Contribution de la toponymie celtique en France à une meilleure connaissance du gaulois. *Le Pays breton*, n° 279-282, septembre-décembre 1983.
Série de 4 articles, en dernière page du mensuel.
- 101 GALLIOU (Patrick). L'Armorique romaine. Brasparts, Les Bibliophiles de Bretagne, 1983, 309 p., ill.

- 102 HOLLIFIELD (Henry). A note on gaulish *Bissiet* and *Buetid*. *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 95-99.
- 103 MEID (Wolfgang). Gallisch oder Lateinisch. Soziolinguistische und andere Bemerkungen zu populären gallo-lateinischen Inschriften. Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, 1980, 38 p. (Vorträge und Kleinere Schriften, 24).
(Compte rendu par P.-Y. LAMBERT, dans *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 349-350).
- 104 MORIN (P.). Nos origines. *Le Pays breton*, n° 275, avril 1983, p. 5-8.
- 105 Nos ancêtres les Gaulois. Actes du Colloque international de Clermont-Ferrand, recueillis et présentés par Paul Viallaneix et Jean Ehrard. Clermont-Ferrand, Faculté des lettres, 1982, 492 p.
Jean-Yves GUIOMAR. Quand les bretonnistes répudièrent la Gaule, p. 195-201.
- 106 La patrie gauloise d'Agrippa au VI^e siècle. Actes du Colloque de Lyon, 1981. Lyon, L'Hermès, 1983, 444 p.
Christian-J. GUYONVARCH. Esquisse d'une étude sur la notion d'« État » et de « patrie » chez les Celtes continentaux et insulaires, p. 241-266.
- 107 ROBLIN (Michel). Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque: peuplement et défrichement dans la civitas des Parisii. Paris, Picard, 1971.
(Compte rendu par F. FALC'HUN, dans *Le Pays breton*, n° 275, avril 1983, p. 16; n° 276, mai 1983, p. 16).
Voir aussi les n°s 158, 161.

VII. ORIGINES

- 108 CHARLES-EDWARDS (T.M.). Bede, the Irish and the Britons. *Celtica*, vol. XV, 1983, p. 42-52.
- 109 DUMVILLE (David N.). Brittany and « Armes Prydein Vawr ». *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 145-159.
- 110 FLEURIOT (Léon). Les origines de la Bretagne. Paris, Payot, 1980, 353 p., cartes.
(Compte rendu par Hervé MARTIN, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 1, 1983, p. 123-125).
- 111 GIOT (P.-R.), BERNIER (G.), FLEURIOT (L.). Les premiers Bretons. La Bretagne du V^e siècle à l'an mil. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1982, 36 p., ill.
- 112 KERLOUÉGAN (François). Les destinées de la culture latine dans l'île de Bretagne au VI^e siècle. Recherches sur le *De excidio Britanniae* de Gildas. Dijon, 1982, 11 p.
Résumé d'une thèse d'Etat soutenue en Sorbonne le 10 décembre 1977.
- 113 MERDRIGNAC (Bernard). L'Enéide et les traditions anciennes des Bretons. *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 199-205.
- 114 WRIGHT (Neil). A note on Gilda's « *lanio fulve* ». *The Bulletin of the Board of Celtic Studies*, vol. XXX, parts III and IV, november 1983, p. 306-309.
Voir aussi les n°s 472, 482.

VIII. VIEUX BRETON

- 115 LAMBERT (Pierre-Yves). Les commentaires celtiques à Bède le Vénérable. *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 119-143, ill.
Voir aussi le n° 140.

IX. MOYEN BRETON

- 116 LE MENN (Gwennole). Du nouveau sur les prophéties de «Gwen-c'hlan»: du texte moyen breton (XV^e siècle) aux traditions populaires modernes. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. CXI, 1983, p. 45-71.

X. HAGIOGRAPHIE

- 117 GALAN (Reun ar C'h.). Sant Ronan. *I.C.B.D.L. - U.S. Branch Newsletter*, n°9, novembre 1983, p. 10-11.
- 118 HUGHES (Kathleen). The celtic Church: is this a valid concept? *Cambridge Medieval Celtic Studies*, n° 1, summer 1981, p. 1-20.
- 119 KERLOUÉGAN (François). Saint Malo dans le livre d'heures de Besançon. *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 266.
- 120 LE BOUTEILLIER (Mme la vicomtesse). Les ermites de la forêt de Fougères. *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'arrondissement de Fougères*, t. XXII, 1983, p. 1-5.
- 121 MARC (F.). Albert Le Grand et «La vie des Saints de Bretagne». *Chronique de Landévennec*, n° 35, juillet 1983, p. 100-105.
- 122 MARSILLE (Père H.). A propos de saint Patern. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, t. 110, 1983, p. 91-92.
- 123 MERDRIGNAC (B.). L'espace et le sacré dans les leçons de bréviaires de l'Ouest armoricain consacrées aux saints bretons (XV^e-XVI^e siècle). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 2, 1983, p. 273-294.
- 124 MILLER (Molly). The saints of Gwynedd. The Boydell Press, 1979, 132 p.
(Compte rendu par Jenny ROWLAND, dans *Celtica*, vol. XV, 1983, p. 176-177; par E.-G. BOWEN, dans *Studia Celtica*, vol. XVI-XVII, 1981-1982, p. 388-389).
- 125 THOMAS (Charles). Christianity in Roman Britain to A.D. 500. London, Batsford Academic and Educational Ltd, 1981.
- 126 VALLERIE (Erwan). Les références bretonnes et celtiques dans le Martyrologe de l'abbé Chastelain. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 147-170.
- 127 WRIGHT (Neil). Some further Virgilian borrowings in Breton hagiography of the Carolingian period. *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 161-175.
Additions et corrections à l'étude de François KERLOUÉGAN, Les citations d'auteurs latins dans les vies de saints bretons, dans *Etudes celtiques*, vol. XVIII, 1981, p. 181-195.

XI. PHONÉTIQUE, PHONOLOGIE

- 128 DRESSLER (Wolfgang U.), HUGGARD (Josef). Etudes phonologiques sur le breton sud-bigouden. Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1980, 80 p.
(Compte rendu par Humphrey Lloyd HUMPHREYS, dans *Studia Celtica*, vol. XVI-XVII, 1981-1982, p. 375-378).

Voir aussi les n°s 96, 99, 155, 156.

XII. ORTHOGRAPHE

Voir les n^{os} 11, 67.

XIII. LEXICOGRAPHIE, ETYMOLOGIE, SÉMANTIQUE

- 129 ANDOUARD (Loeiz). Brezhoneg ar mor. Lesneven, Moull. Hor Yezh, 1983, 136 p., ill.
(Compte rendu par J.-S. Brezoneg ar mor : hini ar mor pe hini an dud ? dans *Brud nevez*, n^o 64, ebrél 1983, p. 39-42).
- 130 BERNIER (Gildas). *Varia. Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 261-266.
III. Solarium, Britisca, Hanvod. IV. Lavrec. Lavret.
- 131 CEVAER (Lucien), MONNAT (Jean-Yves). *Lexique français-breton. Skol Vreizh*, n^o 79, janvier 1983, p. 1-24, ill. ; n^o 80, avril 1983, p. 14-32, ill.
I. La faune en Bretagne bretonnante. II. La flore.
- 132 DELAPORTE (Remont). Anvadurezh vrezhonek. *Hor Yezh*, n^o 151, gouere 1983, p. 31-35.
- 133 DESSE (Georges). Poissons des préhistoriens et des historiens. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 472-473.
Evoque notamment le poisson de saint Corentin et compare *mor-hoc'h* à *morue*.
- 134 ERNAULT (Emile), LE GOFF (Abbé P.). Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes, suivi d'un supplément. Brest, Brud nevez, 1983, 239 + 80 p.
Réimpression de la première édition.
- 135 HABASK (Padrig an). Yezh «Skol-louarn Veig Trebern». *Hor Yezh*, n^o 134-135, gwengolo 1980, 128 p., ill.
(Compte rendu par Yann-Vark AR C'HOG. Evezhiadennoù ha notennoù diwar niverenn 134-135 Hor Yezh, dans *Hor Yezh*, n^o 148-149, genver 1983, p. 15-51).
- 136 HABASK (Padrig an). Yezh Skol Louarn Veig Trebern. *Hor Yezh*, n^o 148-149, genver 1983, p. 53-70.
- 137 HEMON (Roparz). Geriadur istorel ar Brezhoneg. Dictionnaire historique de la langue bretonne. Eil embannadur. Seconde édition. Plomelin, Preder, 1983, 3 vol., p. 769-960.
Les trois nouveaux fascicules de cette 2^e édition vont de *E-tal* à *Glas*.
- 138 JOUIN (Beatris). Premier vocabulaire breton. Rennes, Ouest-France, 1983, 32 p., ill.
- 139 LE GLÉAU (René). Dictionnaire classique français-breton. T. I. A-B. Brest, Al Liamm, 1983, 351 p.
- 140 LOTH (Joseph). Vocabulaire vieux breton. Genève, Paris, Slatkine, Champion, 1982, 249 p.
- 141 MABEDAD. Geriadur. *La Liberté du Morbihan*, 38^e-39^e années, n^{os} 5-304, janvier-décembre 1983. (Etrehom e brehoneg).
Petit lexique vannetais-français, inclus dans la chronique en breton hebdomadaire.
- 142 MOGN (Olier ar). Danvez-geriadur ar c'harr. *Hor Yezh*, n^o 148-149, genver 1983, p. 85-107.
- 143 PENNAOD (Goulven). Paotr, plac'h hag ozhec'h. *An Teodeg*, n^o 69-70, printemps 1982, p. 21-23.

- 144 ROHAN-CHABOT (B. de). Geriadur klotennou. Raklavar gant Youenn Olier. *Imbourc'h*, n° 163/1, gouere 1983, 204 p.
- 145 SAVOURET (P.). Quelques mots maritimes en breton de Groix. *Les Cahiers groizillons*, n° 2, printemps 1981, p. 63-80, ill.
- 146 SEUBIL (Hervé). Tro-geriaoua e Bro-Dreger. *Hor Yezh*, n° 150, ebrel 1983, p. 9-40.
- 147 TANGUY (Bernard). Gloses et corrections anonymes du XVII^e siècle dans un exemplaire du « Sacré Collège de Jésus » du père Maunoir. Contribution à la lexicographie et à la dialectologie bretonnes. *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 207-243, cartes.
- Voir aussi les n°s 52, 91, 92, 94, 98, 102, 181, 183, 184, 186 à 188, 240 à 242, 405, 473.

XIV. MORPHOLOGIE

Voir les n°s 96, 99, 155, 156, 185.

XV. GRAMMAIRE, SYNTAXE

- 148 DENEZ (Per). An dibersonel. *Hor Yezh*, n° 151, gouere 1983, p. 5-30.
- 149 DENEZ (Per). « E » pe « ba » ? *Hor Yezh*, n° 152, here 1983, p. 3-22.
- 150 DESBORDES (Yann). Petite grammaire du breton moderne. Lesneven, Hor Yezh, 1983, 116 p.
- 151 KOG (Yann-Vark ar C'h.). Notennou gramadeg a-ziwar skridou Ivon Krog. *Hor Yezh*, n° 148-149, genver 1983, p. 3-14.
- 152 MERSER (Andreo ar). Précis de grammaire bretonne. Yezadur bihan ar brezoneg. Brest, Ar Helenner, 1983, 110 p.
- 153 STEPHENS (Janig). Talvoudegezh « o » hag « en ur ». *Hor Yezh*, n° 152, here 1983, p. 23-30.
- 154 VARIN (Amy). VSO and SVO order in Breton. *Archivum Linguisticum*, n° 10, 1979, p. 83-101.
- Voir aussi le n° 99.

XVI. DIALECTOLOGIE

- 155 PLONÉIS (Jean-Marie). Au carrefour des dialectes bretons. Le parler de Berrien. Essai de description phonématique et morphologique. Préface de François Falc'hun. Paris, SELAF, 1983, 296 p. (*L'Europe de tradition orale*, 2).
- 156 SOMMERFELT (Alf). Le breton parlé à Saint-Pol-de-Léon. Nouvelle édition par F. Falc'hun et Magne Oftedal. Oslo, Universitetsforlag, 1978, 186 p.
(Compte rendu par Malachy McKENNA, dans *Celtica*, vol. XV, 1983, p. 164-165).
- 157 TREVIDIG (A.). Difaziadennoù d'ar studiadennoù war « Brezhoneg Karaez ». *Hor Yezh*, n° 148-149, genver 1983, p. 52.
- Voir aussi les n°s 52, 134, 141, 145 à 147.

XVII. TOPONYMIE, ANTHROPONYMIE

- 158 BAYLON (Christian), FABRE (Paul). Les noms de lieux et de personnes. Paris, Nathan, 1983, 276 p.
Les formations gauloises, p. 101-113. La période gallo-romaine, p. 114-129. La Bretagne, p. 196-198.
- 159 BECHARD (Guillaume). Que signifie ce nom? *Le Télégramme de Brest*, janvier-décembre 1983.
Chronique apériodique.
- 160 FALC'HUN (F.). Tourisme toponymique en Celtie d'Ile-de-France: Amblainville, Frouville et Cernay. *Le Pays breton*, n° 273, février 1983, p. 16.
- 161 FALC'HUN (F.). Les noms gaulois de l'ours, du loup et du renard dans les anciennes forêts d'Ile-de-France. *Le Pays breton*, n° 274, mars 1983, p. 12.
- 162 FALC'HUN (F.). Au 108^e Congrès des sociétés savantes à Grenoble. *Le Pays breton*, n° 277, juin 1983, p. 16.
- 163 FALC'HUN (F.). Au colloque d'onomastique de Montpellier: 25-29 mai 1983. *Le Pays breton*, n° 278, juillet 1983, p. 16.
- 164 FALC'HUN (François), TANGUY (Bernard). Les noms de lieux celtiques. Première série. Vallées et plaines. Genève, Slatkine, 1982, 311 p.
(Compte rendu par F. MÉVELLEC. Un livre à faire choc, dans *Bleun-Brug*, n° 231, janvier 1983, p. 4-6; par J. GALLO, dans *La Bretagne réelle*, n° 466, octobre 1983, p. 235-236).
- 165 FALC'HUN (F.). Notennou war an anoïou-leh keltieg. IV. Bro ar menezioù tougn. *Brud nevez*, n° 63, meurzh 1983, p. 36-38.
- 166 GOURVIL (Francis). Noms de lieu communs au pays de Galles et au département du Finistère. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 123-146.
- 167 JOUET (Ph.). Toponymie: l'arbre qui cache la forêt. *Breizh*, n° 286, mars 1983, p. 8-9, ill.
- 168 LE DÛ (Jean). Diwar daou leor gand F. Falc'hun nevez deud er-mêz (sur deux publications récentes de F. Falc'hun). *Le Pays breton*, n° 273, février 1983, p. 16.
- 169 LE MERCIER (André). Que signifient nos noms? *Le Pays breton*, n°s 272-282, janvier-décembre 1983.
Chronique mensuelle.
- 170 LE PORT (J.). Surnoms groizillons. *Les Cahiers groizillons*, n° 1, été 1980, p. 47-54.
- 171 MADEG (Mikael). Leor lesanoïou Bro Leon ha bro Chelgenn. Brest, Brud nevez, 1983, 182 p., ill.
Nouvelle édition, avec quelques modifications.
- 172 MADEG (Mikael). Celtic nicknames. *Carn*, n° 40, winter 1983, p. 22-23.
- 173 MANAH. Prénoms des pays celtiques. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1980, 63 p., ill.
- 174 NÈGRE (E.). Toponymie du buis en France. *Nouvelle Revue d'onomastique*, n° 1, 1983, p. 11-16.
- 175 PLONÉIS (Jean-Marie). Cultes et toponymie. *Nouvelle Revue d'onomastique*, n° 2, 1983, p. 77-94, cartes.
- 176 PLONÉIS (Jean-Marie). Microtoponymie des monts d'Arrée. Brest, auteur, 1982, 2 vol., 659 p.
Thèse de doctorat d'Etat, multigraphiée.
(Compte rendu par François NÉDÉLEC, dans *Nouvelle Revue d'onomastique*, n° 2, 1983, p. 127-128).

- 177 RAUDE (A.-J.). Décrypter nos noms de lieux. *Breizh*, n° 286, mars 1983, p. 4-7, ill.
- 178 SAVOURET (P.). Trois patronymes scandinaves? *Les Cahiers groizillons*, n° 3, été 1982, p. 38.
- 179 TANGUY (Bernard). Les noms de lieux bretons. I. Toponymie descriptive. *Studi*, n° 3. Rennes, C.R.D.P., 1983, 134 p.
Nouvelle impression.
- 180 VALLERIE (Erwan). Origine du nom de la commune de Lanfains. *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 266-267.
Voir aussi les n°s 76, 100, 473.

XVIII. BRETON MODERNE (BREZHONEG ARNEVEZ)

- 181 BREIZH DIEUB. Debrin e brezhoneg. *Evid ar brezhoneg*, n° 202, mae 1983, p. 12; n° 203, even 1983, p. 9-11, ill.
Index français-breton des termes de restauration.
- 182 Le breton dans la vie publique. *L'Avenir de la Bretagne*, n° 30, novembre 1983, p. 5; n° 31, décembre 1983, p. 9.
- 183 ETIENNE (Guy). Geriadur a bredelfennerezh e peder yezh: galleg, alamaneg, saozneg, brezhoneg. Dictionnaire de psychanalyse en quatre langues: français, allemand, anglais, breton. Plomelin, Preder, 1983, 384 p. (Kreizenn Imbourc'h Sturvezhouriezh. Centre de recherches en néologie).
- 184 EZEL (Yann). Askornouriezh. Lesneven, Moull. Hor Yezh, 1983, 147 p., ill.
- 185 EWAN (Jil). Reolennoù ar gerc'hovaleriezh. *Hor Yezh*, n° 152, here 1983, p. 31-40.
- 186 Geriadur arnevez gallek-brezhonek. Raklavar gant Youenn Olier. *Imbourc'h*, n° 163/2, eost 1983, XII-242 p. (Multigraphié).
- 187 Geriou nevez. *Imbourc'h*, n° 157-168, genver-kerzu 1983.
Lexique breton-français de néologismes insérés sous forme de feuillets détachés dans la plupart des numéros de la revue.
- 188 JARL (Yann-Eozen). Niveroniezh, jedoniezh, ha mentoniezh. *Hor Yezh*, n° 151, gouere 1983, p. 37-70.

XIX. ENSEIGNEMENT, PÉDAGOGIE

- 189 ARZUR (Anna-Marie). Situation du breton dans les classes primaires et maternelles de l'enseignement catholique du Finistère. *Ero nevez*, n° 18, s.d., p. 2-12.
- 190 AUDINET (P.). Ur program ofissiel ewid ar brezhoneg? *Ar Falz*, n° 44, 4^e trimestre 1983, p. 1.
- 191 BAUDU (Michel), DONNART (Joël), KILLIVERE (Jil). Deskadurezh. Bloavezh kentan an aotreegezh. Kenta derez Diwan. Brezhoneg er skoliou labour-douar. *Bremañ*, n° 16, genver 1983, p. 6-7, ill.
- 192 BEG (Herve ar). Ar brezhoneg er skol evit an holl. *Bremañ*, n° 22, gouere-eost, 1983, p. 6-7, ill.
- 193 BEG (Herve ar). Le breton à l'école pour tous! *Le Peuple breton*, n° 235, juillet 1983, p. 15-16; *Armor Magazine*, n° 162-163, juillet-août 1983, p. 20-21.
- 194 BELZ (Jorj). Bugale hor bro-ni. *An Doere*, n° 9, gourhelen 1983, p. 4-5.

- 195 Brezhoneg: une rentrée en noir et blanc. *Armor Magazine*, n° 167, décembre 1983, p. 21.
Le point de vue de l'APEEB (Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton).
- 196 BRUD NEVEZ, LE DU (J.). K. (A.), CHAPALAIN (A.-V.). Kelenn brezoneg war an dachenn. *Brud nevez*, n° 61, genver 1983, p. 22-36.
La section de celtique de Brest. Le plan du recteur Rollin. Diwan. Appel des enseignants de breton.
- 197 CADIOU (Hervé). La langue bretonne et l'enseignement. Du Catholicon aux lois scolaires de la III^e République. Brest, auteur, 1983, 148 p.
Mémoire de maîtrise, multigraphié.
- 198 DONNART (Joël). Ober skol vrezhonek. Pennad-kaoz gant ur mestr-skol Diwan. *Bremañ*, n° 27, kerzu 1983, p. 6, ill.
- 199 FEN-BRETAGNE. Cultures, langues régionales. Mémoire 83. Rennes, auteur, 1983, 36 p.
- 200 KADIOU (Mikael). Ar skoliou «Diwan». Brezhoneg gant P. Audinet. *Ar Falz*, n° 44, 4^e trimestre 1983, p. 22-24, carte.
- 201 Kendalc'h Diwan: ur c'hevrad dister... *Bremañ*, n° 25, here 1983, p. 3, ill.
- 202 Kenstrivadeg ha pris Yann Sohier. *Planedenn*, n° 16, hanv 1983, p. 15-24.
- 203 KERAVAL (A.). Kelennadurez. Ar gwellaennou: dister. An ezommou: diniver. *Brud nevez*, n° 68, here 1983, p. 29-44.
- 204 KERRAIN (Mark). Brezhoneg: eil bloavezh steunv Savary. *Bremañ*, n° 27, kerzu 1983, p. 7.
- 205 KERRURIEN (Yann). Diwan: sécession des paiements. *Le Peuple breton*, n° 240, décembre 1983, p. 23.
- 206 KILLIVERE (Jil). Diwan: un trec'h ouzhpenn! *Bremañ*, n° 18, meurzh 1983, p. 3.
- 207 LE QUÉAU (Jean-René), COMBOT (Paolig), ROLLIN (Recteur Paul), KEMENER (Yann-Ber), MONNIER (Jean-Jacques), KADIOU (Mikael). Dossier: Ecoles et classes bilingues. *Ar Falz*, n° 44, 4^e trimestre 1983, p. 14-24, ill.
- 208 MAHE (Loeiz). Ar brezhoneg en deskadurezh c'hall (ek). *Al Lañv*, n° 19, c'hwevrer 1983, p. 19.
- 209 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ACADÉMIE DE RENNES. Enseignement de culture et langue bretonnes dans le second degré. Rennes, auteur, 1983, 24 p. (polycopié).
- 210 PERU (Fanch). Kenstrivadeg-enklask Yann Sohier. Concours-enquête Yann Sohier. An evned. Les oiseaux. *Skol Vreizh*, n° 79, janvier-mars 1983, p. 25-29, ill.
- 211 ROLLIN (Recteur Paul). Le breton à l'école. *Armor Magazine*, n° 166, novembre 1983, p. 16.
La sauvegarde des langues régionales passe par un travail en commun.
Réponse à Herve ar Beg. Cf. n°s 192 et 193.

Voir aussi les n°s 11, 232, 369.

XX. MANUELS. COURS

- 212 BROUDIC (Fanch). Ar bed o trei. Eun dibab a skridou a vremañ evid ar skoliou brezoneg. Brest, Brud, Brud nevez, 1983, 53 p.

- 213 MERSER (A.). Beva e brezoneg. *La Bretagne à Paris*, n^{os} 1877-1925, 7 janvier-30 décembre 1983.
Cours hebdomadaire, paraissant également dans *Ouest-France*.
- 214 MOUEL (Loeiz er). Kentelieu brehoneg. *An Doere*, n^o 8, imbrill 1983, p. 14-20.
- 215 MORVANNOU (F.). Cours de breton. Le loup de Gubbio. *Skol Vreizh*, n^o 79, janvier-mars 1983, p. 30-32.
Etude d'un texte du P. Médard.
- 216 ROPARZ (Loeiz). Brezoneg'n eur gana. *Al Leur nevez, Ar Helenner*, n^o 23, 1980, 29 p.
(Compte rendu par Charlez AR GALL. Kana da gelenn, dans *Brud nevez*, n^o 65, mae 1983, p. 50-51).
- 217 SEITE (Visant). Deskom brezoneg. *Le Télégramme de Brest*, janvier-décembre 1983.
Cours hebdomadaire, paraissant généralement le mardi.
- 218 TRICOIRE (Dr J.). Komzom brezoneg. Parlons breton. Première partie. Brest, Emgleo Breiz, 1983, 150 p., ill.
Voir aussi les n^{os} 45, 57, 302.

XXI. SOCIOLINGUISTIQUE. SITUATION ET USAGE DU BRETON

- 219 AUDINET (P.). Muioc'h a vrezhoneg e-barzh ar Falz? *Ar Falz*, n^o 44, 4^e trimestre 1983, p. 1.
- 220 BURON (G.). Bevenn ar brezhoneg. *Hor Yezh*, n^o 148-149, genver 1983, p. 71-74, cartes.
- 221 CORBES (H.). Les variations de la frontière linguistique franco-bretonne jusqu'en 1939. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. CXI, 1983, p. 20-36, cartes.
- 222 DRESSLER (Wolfgang), WODAK-LEOPOLTER (Ruth). Language preservation and language death in Brittany. *International Journal of the Sociology of Language*, n^o 12, 1977, p. 33-44.
- 223 FLOCH (Guillaume). Emploi du breton et vente du poisson en Bretagne Sud. *International Journal of the Sociology of Language*, n^o 29-50.
- 224 GALL (Daniela ar). Pedi e brezoneg e Landevenneg. *Ero nevez*, n^o 18, 1983, p. 17.
- 225 Gouel ar Brezhoneg. *Bremañ*, n^o 20, mae 1983, p. 2-3, ill.
- 226 HEUSAFF (A.). Eus Llangefni da Bondivi. *Carn*, n^o 43, autumn 1983, p. 5-6.
- 227 KERRAIN (Mark). Gouel ar Brezhoneg. *Bremañ*, n^o 24, gwengolo 1983, p. 7, ill.
- 228 KILLIVERE (Jil). Brezhoneg, benveg stourm. *Bremañ*, n^o 27, kerzu 1983, p. 7.
- 229 Kulturelle und sprachliche Minderheiten in Europa, éd. P.S. Ureland. Tübingen, 1981.
Brigitte LEMARCHAND-UNGER. Die Verwendung der bretonischen Sprache unter Soziolinguistischen Aspekt, p. 201-218.
- 230 KUTER (Lois). Advances? for the Breton language. *I.C.B.D.L.-U.S. Branch Newsletter*, n^o 9, november 1983, p. 3-7.
- 231 LOK (L.). An tad Maner hag ar brezoneg. *Bleun-Brug*, n^o 233-234, 2^e semestre 1983, p. 16.
D'après *Bleun-Brug*, n^o 37, mai 1951.
- 232 McDONALD (Maryon). Social aspects of language and education in Brittany, France. University of Oxford, auteur, 1982.

Thèse de doctorat. La thèse comprend 4 parties :

— Les lois, décrets, circulaires, concernant le breton dans les écoles de 1789 à la Charte culturelle.

— Le mouvement breton et son histoire.

— Diwan.

— La commune de Plounéour-Ménez.

(Compte rendu par Roland GODEFROY. Selon une thèse soutenue à Oxford, la paysannerie bretonne a accueilli l'enseignement du français à bras ouverts, dans *Ouest-France*, n° 11755, 22 juin 1983, p. 8; Histoire et polémique. L'enseignement du français en Bretagne d'autrefois: libre-choix ou colonisation, dans *Ouest-France*, n° 11804, 18 août 1983, p. 6; par Maryon McDONALD, Fanch KERFRAVAL, Mikael MADEG, Paol MENEZ, SKOL AN EMSAV [...]. La thèse introuvable. Des choses drôles, ma foi... Une réalité très complexe. La leçon d'une polémique [...], dans *Le Peuple breton*, n° 238, octobre 1983, p. 19-21, ill.; n° 239, novembre 1983, p. 17-18; par Yann-Ber DELISLE. Maryon McDonald, pe penaos kaout an disober anezhi..., dans *Bremañ*, n° 24, gwengolo, 1983, p. 8; par Lukian KERGOAT. Gant piv eo bet trubardet... Maryon McDonald? dans *Bremañ*, n° 25, here 1983, p. 4-5, ill.; par Mark KERRAIN. Miss McDonald a-enep d'ar gwaskerezh, dans *Bremañ*, n° 22, gouere-eost 1983, p. 2; par Fanch LE GARIGNON. Le français imposé aux Bretons? Allons donc! dans *Le Pays breton*, n° 279, septembre 1983, p. 10; Ar simbol ha Miss McDonald, dans *Al Liamm*, n° 219-220, gwengolo-here 1983, p. 316; Ar simbol: addenda evit tezenn Maryon... dans *Al Liamm*, n° 222, du-kerzu 1983, p. 391-392).

- 233 MIOSSEC (Y.). O haloupad war henchou Breiz-Izel. Eun enklask war ar brezoneg. *Brud nevez*, n° 63, meurzh 1983, p. 7-11; n° 65, mae 1983, p. 44-49; n° 66, even-gouere 1983, p. 42-44; n° 68, here 1983, p. 19-25; n° 69, du 1983, p. 40-46; n° 70, kerzu 1983, p. 46-51.

- 234 QUÉRÉ (Louis). Changer de langue et changer la langue... Comme si de rien n'était! *Pluriel*, n° 31, 1982, p. 15-36.

- 235 TABURET-KELLER (Andrée). Regional languages in France: current research in rural situations. *International Journal of the Sociology of Language*, n° 29, 1981, p. 5-14.

Voir aussi les n°s 458 à 460, 470, 481.

XXII. MÉDECINE

- 236 AUDIBERT (Agnès), BOURG (Michel), CARRER (Philippe) [...]. Rencontre de cultures et pathologie mentale en Bretagne. Etudes d'ethnopsychiatrie. *Cahiers de l'Institut culturel de Bretagne*, n° 1, décembre 1983, 116 p.

- 237 CARRER (Ph.). Le matriarcat psychologique des Bretons. Paris, Payot, 1983, 190 p.

- 238 DAUMER (J.). A propos de quelques aspects psychopathologiques fréquemment rencontrés en Bretagne bretonnante. *Psychopathologique africaine*, n° 1-3, t. 17, 1981, p. 402-408.

- 239 MENEZ (Paol). Bretons et Alsaciens: les malades de la francophonie. *Le Peuple breton*, n° 236, août 1983, p. 19-21, ill.

Entretien avec le professeur Jean-Jacques Kress. La perte du breton et ses conséquences.

Voir aussi les n°s 183, 184.

XXIII. SCIENCES NATURELLES

- 240 FLOCH (Loeiz). Plant Breizh evit ho yec'hed. Lesneven, Moull. Hor Yezh, 1983, 128 p., ill.

- 241 HUON (Tudual). Laboused ar vro. Kemper, Al Lanv, 1983, 110 p., ill.
 242 TUDU. Laboused. *Al Lanv*, n° 19, c'hwevrer 1983, p. 21, ill.; n° 20, ebrel 1983, p. 27, ill.; n° 24, kerzu 1983, p. 26, ill.
 Voir aussi les n°s 131, 133, 210.

XXIV. AUDIO-VISUEL, CINÉMA

- 243 BEG (Herve ar). R.B.O. ha ni. *Bremañ*, n° 20, mae 1983, p. 6, ill.
 244 DONNART (Silvi). Etre « Heklev an deiziou » ha « Dynasty ». *Bremañ*, n° 24, gwengolo 1983, p. 5, ill.
 245 DOUJET (Daniel an). Pegen truezek. *Al Lanv*, n° 20, ebrel 1983, p. 23-24.
 Breiz o veva. An doere.
 246 DURAND (Philippe). Télévision. L'histoire du soldat Fransez. *Le Peuple breton*, n° 233, mai 1983, p. 24, ill.
 247 EMGANN. R.B.O. aloubet. *Bremañ*, n° 22, gouere-eost 1983, p. 4.
 248 FR3: une nouvelle émission en breton. *Armor Magazine*, n° 156, janvier 1983, p. 27.
 An taol-lagad.
 249 GALLAIS (Pierre). Un jour à RBO/RBI. Six mois seulement et déjà propre! *Le Peuple breton*, n° 230, février 1983, p. 24-28, ill.
 250 GALLAIS (P.). Youenn Gwernig à FR3. La manière d'accrocher. *Le Peuple breton*, n° 239, novembre 1983, p. 15, ill.
 251 GUÉGUÉNIAT (Jean). FR3. Idées riches pour télé pauvre. Avec une interview de Michel Le Bris. *Le Peuple breton*, n° 239, novembre 1983, p. 12-16, ill.
 252 GWEGEN (Jorj). Ar brezhoneg e radioou bihan bro Leon. *Bremañ*, n° 21, even 1983, p. 7.
 253 HABASK (Padrig an). Radio. RBI-RBO. *Al Lanv*, n° 20, ebrel 1983, p. 5-7.
 254 HAMON (André-Georges), LE BRIS (Michel), DAVY (Louis-Marie), GUGUEN (J.-P.). Une nouvelle ère pour la TV régionale. *Armor Magazine*, n° 165, octobre 1983, p. 18-19; n° 166, novembre 1983, p. 17, ill.
 Si nous parlions enfin d'un pays vivant! N'est-il pas temps de sortir des frontières?
 255 HAMON (André-Georges). L'événement télévisé: « Soldat Fransez ». Un film bilingue sur la chaîne nationale. *Armor Magazine*, n° 160, mai 1983, p. 33-34, ill.
 256 HUIBAN (Herve). Soudard Fransez. *Armor Magazine*, n° 161, juin 1983, p. 25.
 257 KOADIG (Erwan ar C'h.). Soldat Fransez. *Bremañ*, n° 19, ebrel 1983, p. 3, ill.
 258 Pennad-stur. *Al Lanv*, n° 21-22, eost 1983, p. 2.
 R.B.O.
 259 POILVET (Anne-Edith). Dix mois à l'écoute de RBO. *Armor Magazine*, n° 161, juin 1983, p. 43.
 260 TERMAJI (Laou). Epstein ou la passion des gens de mer. *Armor Magazine*, n° 165, octobre 1983, p. 27, ill.
 Voir aussi le n° 46.

XXV. ACTION REVENDICATIVE

- 261 Amañ Emgleo Breiz! Brest, Emgleo Breiz, 1983.

Lettre périodique d'Emgleo Breiz sur la situation de la langue bretonne, reprise en totalité ou en partie dans différents organes de presse.

- 262 B.E.B. A. Keravel: «n'on ket dipitet». *Vivre au pays*, n° 918, 15 mars 1983, p. 6. (Bevan e Breizh).
- 263 COMBOT (Paolig). Pourquoi commémorer aujourd'hui le cinquantième anniversaire d'Ar Falz? Petra a dalvez, en deiz a hiziw, lidañ hanter-kantved deiz-ha-bloaz krouidigezh Ar Falz gant Yann Sohier? *Ar Falz*, n° 42-43, 3^e trimestre 1983, p. 3-7.
- 264 Devezh ar C'hapes brezhoneg: dimerc'her 9 a viz meurzh. *Douar Breizh-République bretonne*, n° 12, [1983], p. 2.
- 265 E.A.B. Brezhoneg, 'bord an hent nemetken? *Evid ar brezhoneg*, n° 198, genver 1983, p. 2.
- 266 EMGLEO BREIZ. Ar brezoneg ha ar huzulioù tiez-kêr. *Brud nevez*, n° 62, c'hwevrer 1983, p. 44-46.
- 267 EMGLEO BREIZ. Eun taol war-dreñv adarre! *Brud nevez*, n° 66, even-gouere 1983, p. 47-48.
- 268 Gourc'hemennou, Aotrou Tremel. Panellou divyezhek e brezhoneg hag e galleg. *Emgann*, n° 1, here 1983, p. 11.
- 269 GRALL (Charlie) [...]. Divyezhegezh. Ac'hanta! Aotrou Fiterman. *Bremañ*, n° 16, genver 1983, p. 3, ill.
- 270 GRALL (Yann-Charlez). Brezhonekaat buhez ar parrezioù. *Al Lanv*, n° 23, here 1983, p. 12-13.
- 271 GROGNEC (R.). Un Capes de breton... Pour quoi faire? *Armor Magazine*, n° 164, septembre 1983, p. 19.
- 272 GUEL (Alain). Dits et contredits. Servij Publik, nann! *Ere*, n° 12, juillet-août 1983, p. 25-26.
- 273 HABASK (Padrig an). Yezh. Ar frankiz... da waskan. *Al Lanv*, n° 20, ebreil 1983, p. 25-26.
- 274 Un hanvezhiad stourm ganeoc'h. *Bremañ*, n° 22, gouere-eost 1983, p. 3.
- 275 I.C.B.D.L.: Amerikaned o tifenn ar brezhoneg. *Evid ar brezhoneg*, n° 199, c'hwevrer 1983, p. 9-10, ill.
- 276 K. (A.). D.P.L.F. hag Emgleo Breiz e Diskouezadeg Etrevroadel ar yezou. *Brud nevez*, n° 61, genver 1983, p. 47-49.
- 277 KADORED (Iwan). Troiad ar C'hapes. *Bremañ*, n° 27, kerzu 1983, p. 7, ill.
- 278 KERAVAL (A.). Bet sevenet gand eun ti-kêr evid yez ha sevenadur Breiz. *Brud nevez*, n° 62, c'hwevrer 1983, p. 47-50.
- 279 KERAVAL (A.). P'leh emaoñ erru gand or stourm evid ar brezoneg. *Brud nevez*, n° 66, even-gouere 1983, p. 49-53.
- 280 KERAVAL (A.). Ar stourm evid ar brezoneg abaoe daou vloaz. *Brud nevez*, n° 67, eost-gwengolo 1983, p. 44-49.
- 281 KERRAIN (M.). Deskadurezh. Betek peur e vo graet goap? *Bremañ*, n° 17, c'hwevrer 1983, p. 6, ill.
- 282 KERRAIN (Mark). Divyezhegezh. Aotrou Maer... *Bremañ*, n° 24, gwengolo 1983, p. 9.
- 283 KERVELLA (Divy). Tro Vreizh ar studierien evit ar c'hapes. *Al Lanv*, n° 23, here 1983, p. 16-17, ill.
- 284 KILLIVERE (Jil). Chekennou brezhonek dirag al lezvarn. *Bremañ*, n° 24, gwengolo 1983, p. 3.
- 285 KUTER (Lois), TIMM (Lenora A.), O'KEEFE FADAVE (Laurie), HABERMEHL

(Anne). Fact finding report on the Breton Language: january 1983. Plymouth Meeting (E.-U.), U.S. Branch - I.C.B.D.L., 1983, [13 p.], cartes.

286 MOAL (Silvi ar). Ar c'hapes, ur stourm. *Al Lanv*, n° 20, ebreil 1983, p. 17-19.

287 TYMEN (Eric). Ar flied evit ur chekenn vrezhonek! *Bremañ*, n° 26, du 1983, p. 7.

Voir aussi les n°s 3, 33, 51, 61, 77, 182, 192, 193, 195, 228, 483.

XXVI. LITTÉRATURE, ETUDES LITTÉRAIRES

288 BOURDELLES (Per). Une traduction bretonne de la « Divine Comédie ». *Deutsches Dante Jahrbuch*, Band 49-50, 1974-1975, p. 142-145.

289 CENTRE DE RECHERCHE EN LITTÉRATURE ET LINGUISTIQUE DE L'ANJOU ET DES BOCAGES. Langue et littérature orales dans l'ouest de la France. Actes du Colloque d'Angers (14 et 15 mai 1982). Angers, Presses de l'Université, 1983, 468 p.

Guillaume FLOCH. L'espace, l'autre: à partir d'enregistrements effectués dans les îles et le littoral du Sud-Finistère, p. 250-264. Gwennole LE MENN. Du théâtre savant (XV^e-XVII^e siècle) au théâtre populaire (XVII^e-XIX^e siècle) en Basse-Bretagne. Histoire et thèmes, p. 428-450.

290 La fin dramatique du druide Kaledvoulc'h il ya 50 ans. *Dalc'homp soñj*, n° 4, printemps 1983, p. 16, ill.

Reprise d'un article de Taldir, dans *An Oaled*, n° 44, 2^e trimestre 1933, p. 178.

291 GALAND (René). Poets and politics. The revival of nationalism in Breton poetry since World War II. *World Literature today*, spring 1980.

292 GALL (Charlez ar). Per-Mari Mevel, stourmer ha skrivagner. *Brud nevez*, n° 62, c'hwevrer 1983, p. 3-5.

293 GUEL (Alain). Dits et contredits. Êtes-vous Breton, Monsieur Helias? *Ere*, n° 3, juillet 1981, p. 42-43.

294 HEMON (Roparz). Beaour ar goañv. Le voyageur de l'hiver. Lesneven, Moull. Hor Yezh, 1983, 37 p.

295 KALVEZ (Tugdual). La poésie bretonne reconnue au plan international. *Breizh*, n° 286, mars 1983, p. 12-13, ill.

A propos d'une anthologie en néerlandais et la poésie bretonne. Voir bibliographie de 1982, n° 287.

296 KERDRAON (Mikaela). Tanguy Malmanche, aussi illustre qu'inconnu? *Dalc'homp soñj*, n° 6, 1983, p. 14-15, ill.

297 KERVELLA (Goulc'han). Per-Mari Mevel. *Al Liamm*, n° 218, mae-eost 1983, p. 206-213.

298 KUTER (L.), THOMAS (Hervé). An introduction to Youenn Gwernig. *I.C.B.D.L. - U.S. Branch Newsletter*, n° 7-8, may-august 1983, p. 11-16.

299 KUTER (L.). Banden dresset. Comic strips in Breton. *I.C.B.D.L. - U.S. Branch Newsletter*, n° 6, february 1983, p. 17-18.

300 La langue bretonne, véhicule d'une littérature enfantine: le pari « An Here ». *Breizh*, n° 293, novembre 1983, p. 14-15.

301 LE BRAZ (Anatole). Lettres à Fanch Gourvil. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 1, janvier-mars 1983, p. 6-9.

302 LE DU (J.), LE BERRE (Y.). Douze fables bretonnes, présentées, traduites et commentées, pour les classes de breton et de français. *Studi*, n° 23, juin 1983; n° 24, septembre 1983, 247 p.

(Compte rendu par Y. MIOSEC. Ar mojennou: peseurt droug? dans *Brud nevez*, n° 69, du 1983, p. 49-52).

- 303 LE GALL (Charles). Per-Mari Mevel, l'écrivain amoureux de sa langue. *Breizh*, n° 287, avril 1983, p. 30.
- 304 LE LAY (F.). Bilzic, ou l'enfant de Locquirec. Traduction française par M. Nicol. *Bulletin paroissial de Locquirec*, supplément n° 4, mai 1983, 166 p., ill. (ronéoté).
- 305 LE MERCIER D'ERM (Camille). L'énigmatique Charles Le Bras, barde ouvrier et sonneur de cloches. *Korn-Boud*, n° 7, été 1983, p. 18-20.
- 306 LOAEC (Aotrou). Louis Page, barz « Eostig Bro-Leon », 1871-1952. Brezoneg gand Visant Seité. *Bleun-Brug*, n° 233-234, 2^e semestre 1983, p. 36-38.
- 307 MORGAN (Sylvia). Roparz Hemon and the Breton Cultural Movement in the twentieth century. University of Oxford, 1979, VI-417 p.
A thesis submitted to the Faculty of Medieval and Modern Languages at the University of Oxford.
- 308 PENARZ (Anne-Marie). Ecrivains-maîtres-imprimeurs. *Korn-Boud*, n° 2, 1981, p. 9-12; n° 3, 1982, p. 11-13.
Taldir, T. Malmance.
- 309 PENNEG (Per). En ur adlenn « Ur vouezh er vorenn » gant Ronan Huon. *Al Liamm*, n° 219-220, gwengolo-here, p. 289-295.
- 310 Piv oa Dir-na-dor? *Evid ar brezhoneg*, n° 206, gwengolo 1983, p. 11-12, ill.; n° 207, here 1983, p. 9, ill.
- 311 ROZMOR (Naig). P.-M. Mevel, eur skrivagner brokuz. *Brud nevez*, n° 62, c'hwevrer 1983, p. 6-8.
- 312 SALAUN (Per). War-lerc'h ur foeter-bro: Charlez Rolland, eus Gwerliskin. Lesneven, Moull. Hor Yezh, 1983, 86 p., ill.
Voir aussi les n°s 5, 11, 36, 47, 425, 426, 435.

XXVII. PRESSE, ÉTUDES DE PRESSE

- 313 BROUDIC (Fanch). Al liberterien hag ar brezoneg. Brug: 1913-1914. Brest, Brud nevez, 1983, 285 p.
Reproduction d'un choix de textes de Brug, p. 201-276.
(Comptes rendus par BEVAN E BREIZH, dans *Vivre au pays*, n° 922, septembre 1983, p. 6; par Patrig An HABASK, dans *Al Lanv*, n° 24, kerzu 1983, p. 11-13; par M. K., dans *Evid ar brezhoneg*, n° 204-205, gouere-eost 1983, p. 8; par A. KRAVEL. Eul labour da anaoud: hini Emil Masson oh embann Brug, dans *Brud nevez*, n° 66, even-gouere 1983, p. 54-57; par Jil KILLIVERE. Pennad-kaoz gant Fanch Broudig, dans *Bremañ*, n° 20, mae 1983, p. 2, ill.).
- 314 COMBOT (Paolig). 1933. Un événement. Ar Falz. *Dalc'homp soñj*, n° 5, 1983, p. 12-14, ill.
- 315 COMBOT (Paolig). Ar Falz, 50 ans au service de la culture bretonne. *Armor Magazine*, n° 160, mai 1983, p. 50-51, ill.
- 316 COMBOT (Paolig). Ar Falz, héritière de Yann Sohier. *Armor Magazine*, n° 161, juin 1983, p. 19.
- 317 Daou c'hant niverenn: hir eo an hent c'hoazh. *Evid ar brezhoneg*, n° 200, meurzh 1983, p. 2-3.
- 318 DENEZ (Per). 150^{ved} niverenn. *Hor Yezh*, n° 150, ebrel 1983, p. 3-8.
- 319 GALAN (Reun ar C'h.). « Feiz ha Breiz » kozh Goulven Morvan ha Breizh 1870. *Al Liamm*, n° 221, du-kerzu 1983, p. 369-380.
- 320 HONORÉ (Per). Ar Falz: 1933-1983. 50 ans déjà! *Ar Falz*, n° 42-43, 3^e trimestre 1983, p. 46-53.

Suivi du fac-similé du n° 1 de la revue *Ar Falz*.

- 321 LAURENT (Dr C.). La revue «Spered ar vro» de Tanguy Malmanche. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 169-170.
- 322 MÉNARD (Martial). Cholori. *Al Lanv*, n° 23, here 1983, p. 25.
- 323 MÉVELLEC (F.). Numéro final. Petite méditation. *Bleun-Brug*, n° 233-234, juillet-décembre 1983, p. 1-9.
Sur la quasi-impossibilité de maintenir une revue.
- 324 MORVANNOU (F.). Y. Sohier hag Ar Falz kentañ. *Ar Falz*, n° 42-43, 2^e-3^e trimestre 1983, p. 54-60.
D'après *Ar Falz*, n° 11-12.
Voir aussi les n°s 73, 245.

XXVIII. LITTÉRATURE, ACTUALITÉ, CRITIQUE

- 325 Aviel Jezuz-Krist. Troet gand Kenvreuriez ar brezoneg. Quimper, Ar Skol dre lizer, 1982, 417 p., ill.
(Compte rendu dans *Bleun-Brug*, n° 231, 1^{er} trimestre 1983, p. 22-23).
- 326 BOUESSEL DU BOURG (Yann). Priz lennegel Langleiz. *Al Liamm*, n° 216, genver-c'hwevrer 1983, p. 48-50.
Jef PHILIPPE, Telenn ar c'hi.
- 327 BRISSON (Kristian). Ar reder mor. Brest, Bleun-Brug, Brud nevez, 1982, 85 p.
(Comptes rendus par Yann BREKILIEN, dans *Breizh*, n° 292, octobre 1983, p. 28-29; par K. RIOU, Luskellerez war-zu ar bed gwenn, dans *Brud nevez*, n° 62, c'hwevrer 1983, p. 53-54).
- 328 Dilun, dimeurz ha dimerher... Brest, Bleun-Brug, 1982, 126 p., ill.
(Compte rendu par K. RIOU, Eur feunteun rimadellou, dans *Brud nevez*, n° 62, c'hwevrer 1983, p. 53-54).
- 329 DIUZET (Alain an). Lenaig. Brest, Brud nevez, 1982, 68 p., ill.
(Compte rendu par R.B., dans *Brud nevez*, n° 63, meurzh 1983, p. 51-52).
- 330 DUVAL (Anjela). Traon an Dour. Brest, Al Liamm, 1982, 141 p.
(Compte rendu par M. K., dans *Evid ar brezhoneg*, n° 204-205, gouere-eost 1983, p. 8).
- 331 FLOC'H-STOURMER (Lociz ar). Va zamm buhez. Lesneven, Hor Yezh, 1982, 87 p.
(Compte rendu par F.B. «Plakou» o konta e vuhez, dans *Brud nevez*, n° 68, here 1983, p. 48-50).
- 332 GLANNDOUR (Maodez). Va levrig skeudennou. Brest, Al Liamm, 1983, 5 p.
(Compte rendu par K.B. Luhskeudennou, dans *Brud nevez*, n° 68, here 1983, p. 46).
- 333 HERRI (Herve). Evelse e oamp. Brest, Al Liamm, 1982, 221 p.
(Comptes rendus par M.K., dans *Evid ar brezhoneg*, n° 204-205, gouere-eost 1983, p. 8; BEVANE BREIZH, dans *Vivre au pays*, n° 916, 15 janvier 1983, p. 6; par P.-M. MÉVEL, Eun drohadenn euz ar vuhez, dans *Brud nevez*, n° 61, genver 1983, p. 37).
- 334 JONES (Gerallt). Cafflogion. Troet gand J. Abasq. Brest, Brud nevez, 1983, 72 p., ill.
(Compte rendu par K. RIOU, Ar zantimanchou, ha bez'ez eus anezo c'hoaz? dans *Brud nevez*, n° 64, ebrel 1983, p. 43-45).
- 335 LAGADBRAN (Georges). Youenn Gwernig: n'on ket ur skrivagner gall. *Dihun*, n° 126, du 1983, p. 19, ill.
- 336 OLIER (Youenn). Porz an ifern. Rennes, Imbourc'h, 1982, 307 p.
(Comptes rendus par Yann BOUESSEL DU BOURG, dans *L'Avenir de la Bre-*

tagne, n° 24, mars 1983, p. 7; par I. MARTIN, dans *Al Liamm*, n° 216, genver-c'hwevrer 1983, p. 51-57; par P.-M. MEVEL. Eul lennegez a-vremañ gand geriou arnevez, dans *Brud nevez*, n° 61, genver 1983, p. 38-39).

- 337 REMOND (Mikael). Un Breton d'ailleurs. Ur Breizhad a lec'h all. Montroulez, Petra, s.d., 64 p.
(Compte rendu par Mikael BRIANT, dans *Liamm*, n° 219-220, gwengolo-here 1983, p. 314).
- 338 Skridou a bep seurt. *Al Liamm*, n° 219-220, gwengolo-here 1983, p. 310-313.
Voir aussi les n°s 80, 81, 83.

XXIX. LITTÉRATURE POPULAIRE, TEXTES

- 339 La bénédiction des Coureaux. Textes et lithographie du milieu du XIX^e siècle. *Les Cahiers groizillons*, n° 3, été 1982, p. 41-53, ill. h.t.
- 340 BOUDOUIN (P.). Ma c'hi bihan. Ar skoubidou. *Musique bretonne*, n° 34, février 1938, p. 28.
- 341 Canaouen nevez gred en honor da beder dimezel yaouanc. *Le Pays breton*, n° 282, décembre 1983, p. 16.
- 342 DANNO (Fanch). Gwerz Katerinig, bet kanet gand Jeanne-Marie ar Moal. *Brud nevez*, n° 69, du 1983, p. 18-22.
- 343 DONNIOU (Lomig). Klemgan an den yaouank dilezet. *Ar Soner*, n° 275, gouhere-eost 1983, p. 8.
- 344 Les forges d'Hennebont dans la tradition poétique populaire. *Ecomusée de Lochrist-Inzinzac. Cahier trimestriel*, n° 2, octobre 1983, p. 19-28.
Texte de la « Complainte des forgerons », transcrite, traduite et commentée par Albert Boché.
- 345 GALAN (Reun ar C'h.). Krennlavariou Breizh. *I.C.B.D.L. - U.S. Branch Newsletter*, n° 6, february 1983, p. 11-12.
- 346 HELIAS (Per-Jakez). Marvaillou ar votez-tan. Konchennou. Brest, *Brud nevez*, 1983, 24 p.
Réédition.
- 347 HELIAS (Pierre-Jakez). Légendes de la mer. Version française du texte original en breton armoricain. Photographies de Dominique Le Doaré. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1983, 95 p., ill.
- 348 Istor Viltans, gant Elisa Magourou euz Kerber e Kerne-Uhel. *Evid ar brezhoneg*, n° 203, even 1983, p. 5-7.
- 349 KASTELL (Iwan). Stotaden Bolazeg. Kanaouenn kan ha diskan. *Musique bretonne*, n° 39, septembre 1983, p. 19.
- 350 Kloareg Guegan, Tredrez, dastumet gant Pennwern. *Musique bretonne*, n° 37, mai 1983, p. 7-17.
- 351 KROG (Ivon). Blaz ar sistr. *Evid ar brezhoneg*, n° 198, genver 1983, p. 9; n° 199, c'hwevrer 1983, p. 8.
- 352 KUTER (Lois). Breton emigration: a background. *I.C.B.D.L. - U.S. Branch Newsletter*, n° 7-8, may-august 1983, p. 3-10.
Breton emigrant song, p. 7-10.
- 353 M. (P.). Méfaits et mérites de la pomme de terre. *Musique bretonne*, n° 41, décembre 1983, p. 2-6, ill.
- 354 MABEDAD. Brezoneg du-ze, brehoneg du-mañ. *La Liberté du Morbihan*, 38^e-39^e années, n° 11-304, janvier-décembre 1983. (Etrehom e brehoneg).
Proverbes retranscrits en vannetais.

- 355 MARTOLOD (AR) [Abbé Yves KERSAUDY]. Il n'y a pas de pays comme le Cap, trad. R. Gargadenec. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 159-161.
- 356 Na deit enta plahig, dastumet ha kempennet get Gwenedal. *An Doere*, n° 11, en Avent, 1983, p. 21.
- 357 PENGUERN (Jean-Marie de). Dastumad Penwern. Chants populaires bretons de la collection de Penguern. S.l., Dastum, 1983, 396 p.
- 358 Pôtr ar vaz-houarn, kontet gant Angélique Guillossou, adskrivet gant Ollivier Loyer. *Musique bretonne*, n° 33, janvier 1983, p. 8-13; n° 34, février 1983, p. 8-12; n° 35, mars 1983, p. 16-17; n° 36, avril 1983, p. 10-13.
Avec traduction française.
- 359 SÉBILLOT (Paul). Le ciel, la nuit et les esprits de l'air. Préface de Gilbert Durand. Paris, Imago, 1983, 209 p. (*Le folklore de France*, 1).
- 360 SÉBILLOT (Paul). La terre et le monde souterrain. Préface de Claude Mettra. Paris, Imago, 1983, 329 p. (*Le folklore de France*, 2).
- 361 SÉBILLOT (Paul). La mer. Préface de Jean Markale. Paris, Imago, 1983, 233 p. (*Le folklore de France*, 3).
- 362 Soniou, kanet gant Jean Kere ha Lusian Loarer. *Al Lanv*, n° 21-22, eost 1983, p. 40-41.
- 363 TALDIR. Ar c'han a gane Maggi. *Telenmourien Vreizh*, n° 1, here 1983, p. 16-17.
- 364 TALDIR-JAFFRENNOU. Seizh ha seizh-ugent divunadenn brezhonek gant o respontou. *Hor Yezh*, n° 150, ebrel 1983, p. 45-62.
D'après Ar Vro, mars-octobre 1905.
- 365 Votadek 1928 en Taol-Montroulez. *Musique bretonne*, n° 39, septembre 1983, p. 8.
Voir aussi les n°s 371, 408.

XXX. SOUVENIRS, RÉCITS DE VIE

- 366 BIHAN (Gweltaz). Ar vuhez e bro-Leon gwechall. *Evid ar brezhoneg*, n° 202, mae 1983, p. 7-10, ill.; n° 203, even 1983, p. 9-11, ill.
- 367 Ar brezel 14-18. Ur pennad-kaoz gant Yves-Marie Lagadec. *Evid ar brezhoneg*, n° 208, du 1983, p. 2-6, ill.; n° 209, kerzu 1983, p. 8-10.
- 368 CONQ (L.). Hekleo Traon Bouzar. *Brud nevez*, n° 62, c'hwevrer 1983, p. 32-43; n° 65, mae 1983, p. 36-43; n° 67, eost-gwengolo 1983, p. 29-39; n° 68, here 1983, p. 12-18.
- 369 DRAPIER-CADEC (Léontine). Mémoires d'une skoleress. Brest, éd. de la Cité, 1983, 223 p.
- 370 DUVAL (Anjela). Ma vie. Document recueilli par Christian Brunel. *Tud ha Bro*, n° 7, 1983, p. 3-37, ill.
- 371 GROS (Jul). Michela an Alan (1833-1921), mamm-gozh Jul Gros, danvez pourchasset gant D. Giraudon. *Planedenn*, n° 15, newez-amzer 1983, p. 2-48, ill.
Souvenirs de Jules Gros sur sa grand-mère, suivis de chansons et gwerziou qu'elle chantait.
(Compte rendu par KLERG, dans *Al Liamm*, n° 219-220, gwengolo-here 1983, p. 302-304).
- 372 KEMENER (Y.-E.). Ar vuhez war ar maez. Testeniou enrollet e 1977 ha 1978. Lesneven, Moull. Hor Yezh, 1983, 132 p.

- 373 LE BIHAN (Gildas). Collectes biographiques dans la région de Lesneven : Marvailhou bro-Leon. Rennes, auteur, 1982, 182 + 187 p.
Thèse de 3^e cycle, multigraphiée.
- 374 Pennad-kaoz gant an It. Morvan eus ar Yeuc'h. Testeni 4, enrollet gant Yann-Erwan Kemener. *Hor Yezh*, n° 152, here 1983, p. 41-54.
- 375 PRIEL (Jarl). Hervez va zad-kozh. *Skrid*, n° 37, 4^e trimestre 1983, p. 3-12.
- 376 SEITE (Visant). Envorennoù euz va yaouankiz. Souvenirs de mon enfance. *Chronique de Landévennec*, n° 34, avril 1983, p. 76-79.
- 377 SEITE (Visant). Ar mevel koz. *Bleun-Brug*, n° 231, janvier 1983, p. 26-27.
- 378 SEITE (Visant). Redadeg killog. *Brud nevez*, n° 63, meurzh 1983, p. 12-24.
- 379 SEITE (Visant). Kannou. *Brud nevez*, n° 66, even-gouere 1983, p. 29-41.
Voir aussi les n°s 8, 331, 333.

XXXI. ETHNOLOGIE, ÉTUDES

- 380 AUDIN (Pierre). Guide des fontaines guérisseuses du Finistère. Paris, G.P. Maisonneuve et Larose, 1983, 99 p.
- 381 Bardos, penodau ar y traddodiad barddol Cymreig a cheltaidd cyflwynedig i J.E. Caerwyn Williams. Cardiff, University of Wales Press, 1982, 235 p.
R. WILLIAMS. [Deux poèmes historiques du Barzaz-Breiz], p. 155-179.
- 382 BEBB (Ambroise). Pardon Gwengamp gwelet gand eur hembread er bloavezh 1923, brezoneg gand Joseph Abasq. *Bleun-Brug*, n° 233-234, juillet-décembre 1983, p. 39-41.
- 383 BOURKE (Cormac). Les cloches à main de la Bretagne primitive. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 339-353, ill., carte.
- 384 CARO (Guillaume). La gavotte de la Montagne, reine des danses bretonnes. *Breizh*, n° 286, mars 1983, p. 22-23, ill.
- 385 CARO (Guillaume). Yvonig, le plus vieux chanteur de l'Arrée. *Breizh*, n° 287, avril 1983, p. 30.
Yvonig Lavenant, de Saint-Herbot.
- 386 C'hoari boulou ha meinigou. Pennad-kaoz gant Fanch Peru. *Evid ar brezhoneg*, n° 206, gwengolo 1983, p. 3-6, ill.; n° 207, here 1983, p. 10-11, ill.
- 387 CLEAC'H (Loeiz), DESHAYES (Albert), RHUN (Per). La galoche bigoudène. Morlaix, Skol Vreizh, 1983, 32 p., ill.
- 388 Dastum: 10 ans! Ce n'est qu'un début... *Musique bretonne*, n° 34, février 1983, p. 2-6, ill.
- 389 DOAN (J.). The legend of the sunken city in Welsh and Breton tradition. *Folklore* (Great-Britain), t. 92, n° 1, 1981, p. 77-83.
- 390 DOUJET (Daniel an). Dastum. *Al Lanv*, n° 21-22, eost 1983, p. 33-37, ill.; n° 24, kerzu 1983, p. 8-10, ill.
- 391 FALSAB. Prises de base de la lutte bretonne. Taoliou a ra diazez ar gouren. S.l., auteur, 1982, n.p.
- 392 FROMAGE (H.). Le mythe du géant en tant que processus d'investissement de l'espace. *Bulletin de la Société de mythologie française*, n° 4, 1981, p. 136-143, ill.
En Bretagne.
- 393 GIRAUDON (Daniel). Chansons de langue bretonne sur feuilles volantes et compositeurs populaires: un chanteur chansonnier du Trégor, Yann ar Gwenn. *Musique bretonne*, n° 39, septembre 1983, p. 2-11, ill.

- 394 [GIRAUDON (Daniel)?]. Jean-Louis Guyader, colporteur et chanteur populaire. 1857-1925. *Musique bretonne*, n° 36, avril 1983, p. 2-9, ill.
 Avec texte de « Chanson composet var sujet eun den yaouank ag e beder mestrez er bloavez mil nao c'hant tri ».
- 395 GUÉGUEN (Michel). Quand les conserveries bretonnes ferment... les coiffes s'en vont. *Ouest-France*, n° 11 806, 20 août 1983, p. 5, ill.
- 396 GUILLET (Jacques). Meuniers et moulins à marée du Morbihan. *Le Chasse-Marée*, n° 5, 4^e trimestre 1982, p. 42-57, ill.
- 397 HELIAS (Pierre-Jakez). Coiffes et costumes de Bretagne. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1983, 95 p., ill.
- 398 HUIBAN (Herve). Furnez ar poblou. *Armor Magazine*, n° 156, janvier 1983, p. 27. (Tra pe dra).
- 399 LASCAUX (M.). Légendes et traditions de la mort en Bretagne. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1983, 32 p., ill.
- 400 LE BOURHIS (J.). Travaux agricoles au XIX^e siècle. Le rôle des femmes. *Les Cahiers groizillons*, n° 2, printemps 1982, p. 35-44.
- 401 LE CLERC DE LA HERVERIE (Jean). Noal-Pondi : chants traditionnels. *Dastum*, n° 7, 1983, 97 p., ill., carte, disque.
 Le costume, p. 10-16. La danse, p. 17-19. La musique vocale et instrumentale, p. 20-28. Brezhoneg ar vro, p. 29-31. Le dialecte de Vannes comparé, p. 32-36. Frontière linguistique, p. 37-39. Transcription et traduction des chansons et des contes, p. 40-94.
- 402 LE CLERC DE LA HERVERIE (Jean). Dastum au pays de sainte Noyale. *Armor Magazine*, n° 164, septembre 1983, p. 40, ill.
- 403 LE DU (Jean). Le Père Noël. *Le Pays breton*, n° 272, janvier 1983, p. 16.
- 404 LE JONCOUR (Paul). Le gouren des origines à nos jours. *Breizh*, n° 285, février 1983, p. 4-11, ill.
- 405 LE MENN (Gwenno). Coutumes et croyances populaires dans trois dictionnaires bretons du début du XVIII^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 69-100.
- 406 LE PORT (J.). Histoire du costume féminin : une approche. *Les Cahiers groizillons*, n° 2, printemps 1982, p. 45-62, ill.
- 407 MARKALE (Jean). Le christianisme celtique et ses survivances populaires. Paris, Imago, 1983, 255 p.
- 408 MALRIEU (Patrick). Histoire de la chanson populaire bretonne. *Dastum, Skol*, n° 77-78, ebrél 1983, 95 p., ill.
 Bibliographie. Quelques textes de chansons.
 (Compte rendu par Yann BOUESSEL DU BOURG, dans *Breizh*, n° 292, octobre 1983, p. 29).
- 409 MALRIEU (Patrick). La collection « Penguern »... et le monstre du Loch Ness. *Musique bretonne*, n° 37, mai 1983, p. 2-17.
- 410 MORAND (Simone). Histoire du costume glazig et bigouden. Châteaugiron, Yves Salmon, 1983, 119 p.
- 411 MOUSSET-PINARD (Françoise). Musée d'histoire et d'ethnographie de l'île de Groix. Programme muséographique. S.l., Buhez, 1981, n.p.
- 412 MUSÉE DE BRETAGNE. Les jeux de palets. Photographies de Claude Carret. Rennes, auteur, 1983, 95 p., ill.
- 412 bis MUSÉE DE SAINT-BRIEUC. Regards sur la petite enfance en Bretagne rurale traditionnelle. XVIII^e et XIX^e siècle. Scénario, programme et catalogue rédigés par Pascal Aumasson et Jeanne-Yvonne Simon. Saint-Brieuc, Imprimerie municipale, 1983, 61 p., ill.

- 412 *ter* MUSÉE DE SAINT-BRIEUC. La petite enfance dans une province française. XVIII^e-XIX^e siècle. La Bretagne. Livret de 24 diapositives avec notice. Saint-Brieuc, Imprimerie municipale, [1983], 49 p., ill., diapositives.
- 413 OZOUF (Mona). L'invention de l'ethnologie française: le questionnaire de l'Académie celtique. *Annales E.S.C.*, 36^e année, n° 2, mars-avril 1981, p. 210-228.
- 414 PÉRON (Françoise). L'île de Sein en 1900 d'après le rapport du médecin de la marine Chabannes. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 119-126.
- 415 PERU (Fanch). C'hoariou, c'hoariellou ha binwiou ar vugale. Jeux, jouets et outils enfantins. C'hoari patati. Jeu du cheval fondu. *Skol Vreizh*, n° 79, janvier-mars 1983, p. 33, ill.
- 416 PLESSEN (M.-L.), SPOERRI (D.). Heilrituale an bretonischen Quellen. Oldenburg, Gesamtherstellung, s.d., 491 p., ill.
- 417 QUENTEL (Paul). L'offrande du beurre au Carn sacré. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, t. 110, 1983, p. 86-87.
- 418 SAVOURET (P.). Dossier habitat. La maison groisillone. *Les Cahiers groizillons*, n° 3, été 1982, p. 56-66, ill.
- 419 SÉVEUR (Hervé). Le culte de saint Tugen à Primelin. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 156-158, ill.
- 420 SIMON (Jean-François). Les maisons à avancée du Léon. *Penn ar Bed*, vol. 13, n° 111, 1983, p. 173-176, ill.
- Voir aussi les n°s 116, 133, 473, 488.

XXXII. THÉÂTRE

- 421 Bugale Sant-Nigouden o c'hoari pezh « Paotr e vragou berr ». *Evid ar brezhoneg*, n° 206, gwengolo 1983, p. 10-11, ill.
- 422 CARIOU (Pascal). Jouer pour les gens et là où ils vivent. *Breizh*, n° 287, avril 1983, p. 7-8, ill.
- Présentation de Strollad ar vro bagan.
- 423 C'hoariva: Kernevez City. *Bremañ*, n° 22, gouere-eost 1983, p. 9, ill.
- 424 GALLAIS (Pierre). Un jour avec Strollad ar Vro bagan. Le retour du théâtre populaire. Photographies de Louis Blonce. *Le Peuple breton*, n° 237, septembre 1983, p. 21-25, ill.
- 425 LECOCQ (Jean-Marc). Le théâtre comique breton au XVIII^e siècle: Bue Malarge. Rennes, auteur, 1983, 407 p.
- Thèse pour le doctorat de 3^e cycle, multigraphiée.
- 426 LE MENN (Gwennole). Histoire du théâtre populaire breton. XV^e-XIX^e siècle. *Cahiers de l'Institut culturel de Bretagne*, n° 2; *Skol*, n° 79-80; *Dastum*, 4^e trimestre 1983, 83 p., ill.
- 427 LE DU (Jean). Buez ar pevar mab Emon. La vie des quatre fils Aymon. *Le Pays breton*, n° 274, mars 1983, p. 12; n° 275, avril 1983, p. 16.
- 428 Pennad-kaoz gant Strollad C'hoariva Plougin. *Bremañ*, n° 16, genver 1983, p. 8, ill.
- 429 Pennad-kaoz: Strollad Karaez. *Bremañ*, n° 19, ebrel 1983, p. 7, ill.
- Voir aussi le n° 289.

XXXIII. CHANSON, MUSIQUE

- 430 ABJEAN (René). A la recherche d'une voie originale pour le chant choral breton. *Breizh*, n° 283, décembre 1982, p. 12-13, ill.
- 431 BECKER (Roland). De Kavadenn à Fallaenn... Interview de Serge Moelo. *Musique bretonne*, n° 34, février 1983, p. 16-24, ill.
- 432 BLEIZ (Yannick ar). Du rock en breton? Mais c'est tout naturel... Interview de P. Gallais. *Le Peuple breton*, n° 234, juin 1983, p. 27-29, ill.
- 433 BRAS (Loeiz ar). E-men emañ an droug? *Bremañ*, n° 26, du 1983, p. 7.
Cf. E. Granville, n° 441.
- 434 Cahiers: chants de marins. *Le Chasse-Marée*, numéro hors série, 3^e trimestre 1983, 76 p.
- 435 DANNO (Fanch). Sonerez ar Barzaz-Breiz. *Brud nevez*, n° 65, mai 1983, p. 26-35.
- 436 GALLAIS (Pierre). Un jour avec Ar Bleizi Ruz. Quand les loups rouges jettent les masquent. *Le Peuple breton*, n° 232, avril 1983, p. 23-25, ill.
- 437 GALLAIS (Pierre). Un jour avec Glenmor. «Nos idées à nous Bretons sont simples». *Le Peuple breton*, n° 233, mai 1983, p. 20-23, ill.
- 438 GALLAIS (P.). Un jour avec Manu Lanhuél. Quand le bouffon devient populaire. *Le Peuple breton*, n° 235, juillet 1983, p. 21-24, ill.
- 439 GAUCHER (Jakez). Un grand compositeur symphonique breton, Paul Ladmirault. *Dalc'homp soñj*, n° 5, 1983, p. 17-18, ill.
- 440 GOYAT (J.). Pladennou. *Brud nevez*, n° 64-70, ebrel-kerzu 1983.
(Comptes rendus de disques des Tri Yann, An Triskell, Hoperien, Mari Harnay...).
- 441 GRANVILLE (E.). Ul luc'hskeudenn iskiz. *Bremañ*, n° 25, here 1983, p. 7.
A propos de la présence de sonneurs de couple dans une fête organisée par des anciens d'Algérie. Cf. n° 433.
- 442 HAMON (André-Georges). Voix de Bretagne. Rennes, Maison de la culture, 1982, 85 p.
- 443 HASCOET (François). Histoire de la harpe celtique. *Telennourien Vreizh*, n° 1, here 1983, p. 6-8, ill.
- 444 HASCOET (François). Mariannig Larc'hanteg, harpiste. *Telennourien Vreizh*, n° 1, here 1983, p. 9-12, ill.
- 445 HEUSAFF (A.). 40 years in the service of Breton music. *Carn*, n° 42, summer 1983, p. 5.
- 446 ISAMBERT (Muriel). Trois pièces pour harpe celtique. Brest, Centre breton d'art populaire, 1983, 15 p.
- 447 MAHÉ (Chanoine). Chants populaires du Morbihan. *Musique bretonne*, n° 36, avril 1983, p. 14-15; n° 39, septembre 1983, p. 12-13.
- 448 MAILLARD (J.-C.). Quelques airs de musique instrumentale des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. *Musique bretonne*, n° 34, février 1983, p. 29-31.
- 449 MOELO (Serge). Pratique et transmission de la musique traditionnelle. *Musique bretonne*, n° 40, novembre 1983, p. 2-10, ill.
- 450 MOGN (Olier ar). 40vet deiz-ha-bloaz Bodadeg ar Sonerien. *Bremañ*, n° 18, meurzh 1983, p. 8, ill.
- 450 bis MONJARRET (Polig). Quarante années au service de la musique bretonne. Quimper, Rikou Soner, [1983], [p. 3-16], ill., disque RSBAS 309.
- 451 MORGANT (Armel). Le kan ha diskant et le disque. *Ar Soner*, n° 272, janvier 1983, p. 7-8.

- 452 MYRDHIN. Pezhiau evit donvaat an delenn. Pièces pour apprivoiser la harpe celtique. Brest, Centre breton d'art populaire, 1981, n.p.
- 453 MYRDHIN. Harpe des Celtes. Elven, Breizh hor bro, 1982, 40 p., ill.
- 454 Pennad-kaoz gant Gilles Servat. *Evid ar brezhoneg*, n° 204-205, gouere-eost 1983, p. 10-12, ill.
- 455 PÉZENNEC (Martial). L'assemblée générale du 40^e anniversaire: l'occasion de faire le point. *Ar Soner*, n° 271, décembre 1982, p. 1.
- 456 TALDIR-JAFFRENOU. Origine de l'hymne national breton. *Dalc'homp soñj*, n° 1, 1981, p. 13-14.
- Voir aussi les n°s 11, 216.

XXXIV. SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE

- 457 La Bretagne, terre d'utopie. *Interférences*, n° 10, 1979, p. 30-71.
- 458 EGGS (Ekkehard). Sprechd Bretonischen mit euren Kindern! Die bretonische Regionalbewegung. *Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie*, n° 14, 1980, p. 162-187.
- 459 EGGS (Ekkehard). Sprache, soziale Konflikte und Geschichte. Zur bretonischen Bewegung. *Lendemains*, n° 17-18, 1980, p. 62-82.
- 460 EGGS (Ekkehard). Kirche, Sprache, Region. Zur Rolle der katholischen Kirche in der Bretagne. *Lendemains*, n° 15, 1979, p. 57-76.
- 461 ELEGOET (F.). De l'économie paysanne à la première modernisation en Léon (1945-1962). *Tud ha bro*, n° 7, 1983, p. 39-70.
- 462 LE GUIRRIEC (Patrick). Le bourg et les espaces ruraux dans une commune du Sud-Bigouden. *Ethnologie française*, t. 13, n° 2, 1983, p. 163-170, cartes. Plomeur.
- 463 PERROT (M.). L'émigration des femmes mauriciennes en milieu rural français. Stratégie migratoire contre stratégie matrimoniale. *Annuaire des pays de l'océan Indien*, n° 7, 1980, p. 247-255. Notamment en Finistère.
- 464 QUÉRÉ (Louis). La question bretonne dans le domaine d'objet des sciences sociales. *Pluriel*, n° 32-33, 1982, p. 27-38.
- 465 STERCKX (Claude). La tête et les seins. La mutilation rituelle des ennemis et le concept de l'âme. Saarbrücken, Homo et Religio, 1981, 172 p. (*Forschungen zur Anthropologie und Religionsgeschichte*, Band 6).
- Voir aussi les n°s 289, 489.

XXXV. HISTOIRE

- 466 BÉCHARD (Guillaume). Histoire et généalogie bretonnes. *Le Télégramme de Brest*, janvier-décembre 1983. Chronique paraissant généralement le mercredi.
- 467 BEDEL-BÉNARD (Marine). L'enseignement primaire dans le Finistère. 1863-1905. S.I., auteur, 1981, 343 + 166 p. Thèse pour l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe.
- 468 BERTHO (Catherine). L'invention de la Bretagne. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, novembre 1980, p. 45-62.

- 469 BERTHO (Catherine). Les enseignements d'une bibliographie: les livres consacrés à la Bretagne au XIX^e siècle. *Revue française d'histoire du livre*, n° 20, 3^e trimestre 1978, p. 6-33.
- 470 BERTHO (Catherine). Information économique et image provinciale. La représentation de la Bretagne au XVIII^e siècle. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXVII, janvier-mars 1981, p. 185-194.
- 471 CARDINEAU (G.). Les juridictions d'Ancien Régime en Bretagne. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, t. 110, 1983, p. 58-61.
- 472 DAVIES (Wendy). Priests and rural communities in East Brittany in the ninth century. *Etudes celtiques*, vol. XX/1, 1983, p. 117-197.
- 473 DESHAYES (A.). Ar brezhoneg ba diellou parresiou kozh Kemper vras. *Plane-denn*, n° 17-18, diskar-amzer 1983 — gouanv 1983-1984, p. 3-93, carte.
- 474 DEVAILLY (G.). Les évêques de Vannes antérieurs au XIII^e siècle. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, t. 110, 1983, p. 122-123.
- 475 FRELAUT (Bertrand). Mahé (1770), Bizette (1783), de Lamarzelle (1825), Lafolye (1849): les origines d'une dynastie de libraires et imprimeurs vannetais. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, t. 110, 1983, p. 107-109.
- 476 GARGADENNEC (Roje). Tro-dro da Sanspe. *Al Liamm*, n° 219-220, gwengolo-here 1983, p. 263-287, ill.
- 477 GRALL (Cécile). Plougoulm et son histoire. S.l., s.n., 1983, 421 p., ill.
- 478 HERVÉ (Patrick). L'école bretonne dans l'entre-deux-guerres. *Ar Falz*, n° 42-43, 3^e trimestre 1983, p. 22-29, ill.
L'école laïque au début du siècle. La Bretagne dans les manuels scolaires.
- 479 KEO (Jean-René ar C'h.). La Bretagne dans l'entre-deux-guerres. Bretagne paysanne, Bretagne en marche? *Ar Falz*, n° 42-43, 3^e trimestre 1983, p. 9-16.
- 480 LÉCUREUX (Bernadette). Histoire de Morlaix, des origines à la Révolution. Morlaix, éd. du Dossen, 1983, 159 p., ill.
- 481 LUCAS (Maurice). L'évolution politique de la Cornouaille maritime sous la III^e République. 1870-1914. Brest, auteur, 1983, 2 vol., 850 p.
Thèse de 3^e cycle, multigraphiée. Langue, politique et religion, p. 216-228.
- 482 MARC (F.). Histoire de Landévennec. *Chronique de Landévennec*, n° 33, janvier 1983, p. 24-32, carte; n° 34, avril 1983, p. 69-75; n° 35, juillet 1983, p. 106-111; n° 36, octobre 1983, p. 147-152, ill.
- 483 MILLOUR (Glaoda). Yann Sohier et le mouvement breton. *Ar Falz*, n° 42-43, 3^e trimestre 1983, p. 17-21.
- 484 MINOIS (Georges). Liste alphabétique et biographique des chanoines de Tréguier aux XVII^e et XVIII^e siècles. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. CXI, 1983, p. 133-149.
- 485 NICOLAS (M.). Histoire du mouvement breton. Emsav. Paris, Syros, 1982, 380 p.
(Compte rendu par F.B. Istor an Emzao gand M. Nicolas, dans *Brud nevez*, n° 67, eost-gwengolo 1983, p. 50-55).
- 486 OLLIVIER (F. Grégoire), SIMON (F. Marc). Les abbés de Landévennec. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 171-208.
Fichier «aussi exhaustif qu'on peut l'espérer aujourd'hui».
- 487 PLANIOL (Marcel). Histoire des institutions de la Bretagne. Tome 4. La Bretagne ducale. Mayenne, Association pour la publication du manuscrit de M. Planiol, 1982, 427 p.
- 488 VO DUC HANH (Etienne). La résiliation des fiançailles devant l'officialité de Léon au XVIII^e siècle. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 215-240.

- 489 VOLLMER (Eberhard). *Geschichte und Ideologie der bretonischen Regionalbewegung « Emsav »*. Tübingen, auteur, 1983, 121 p.
- 490 WEBER (Eugen). *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale. 1870-1914*. Traduction par Antoine Berman et Bernard Geniès. Paris, Fayard, 1983, 839 p.
Des langues à foison, p. 108-145. L'index signale les pages où la Bretagne est citée. Mention de la langue bretonne p. 19 à 23, 25, 73, 77, 78, 90, 92, 148, 153, 268, 278, 281, 430, 432, 433, 443, 445, 447, 449, 452, 453, 459, 468, 469, 520, 531, 604, 608, 624, 632, 633, 646, 655, 656, 661, 662, 688, 695, 696.
- 491 YUENOU (Anna). *Fransez Debauvais de Breiz Atao. Tome VI. Après la tourmente*. Rennes, auteur, 1983, 585 p.
(Compte rendu par J. GALLO, dans *La Bretagne réelle*, n° 467, novembre 1983, p. 237-239).
- Voir aussi les n°s 232, 458, 459, 460.

INDEX DES NOMS D'AUTEURS

- ABASQ (Joseph), 382.
 ABJEAN (René), 430.
 ANDOUARD (Loeiz), 129.
 ARZUR (Anna-Mari), 189.
 ASSOCIATION DES CADRES BRETONS, 1.
 A.T.P. DU C.N.R.S., 2.
 AUDIBERT (Agnès), 236.
 AUDIN (Pierre), 380.
 AUDINET (Philippe), 67, 190, 200, 219.
 AUMASSON (Pascal), 412 *bis*.
- B. (F.), 331, 485.
 B. (K.), 332.
 B. (R.), 329.
 BAUDU (Mikael), 191.
 BAYLON (Christian), 158.
 B.B., 58.
 B.E.B., 59, 262, 313.
 BEBB (Ambroise), 382.
 BECHARD (Guillaume), 159, 466.
 BECKER (Roland), 431.
 BEDEL-BÉNARD (Marine), 467.
 BEG (Herve ar), 192, 193, 243.
 BELZ (Jorj), 194.
 BENOISTON DE CHÂTEAUNEUF, 43.
 BERMAN (Antoine), 490.
 BERNIER (Gildas), 111, 130.
 BERR (Alan ar), 75.
 BERTHO (C.), 468 à 470.
 BEVAN E BREIZH, 333.
 BIHAN (Gweltaz), 366. Cf. LE BIHAN (Gildas).
 BLANCHARD (Marsel), 68.
 BLEIZ (Yannig ar), 432.
 BLONCE (Louis), 424.
- BOCHÉ (Albert), 344.
 BOUDOUIN (P.), 340.
 BOUESSEL DU BOURG (Yann), 326, 336, 408.
 BOURDELLES (Per), 288.
 BOURG (Michel), 236.
 BOURKE (Cormac), 383.
 BOWEN (E.-G.), 124.
 BOWEN (Zonia), 11.
 BRANELLEC (Jean-Michel), 69.
 BRAS (Loeiz ar), 433.
 BREIZH DIEUB, 181.
 BREKILIEN (Yann), 327.
 BRIANT (Mikael), 337.
 BRIARD (Jacques), 4.
 BRISSON (Kristian), 327.
 BROOKS (Nicholas), 97.
 BROUDIC (F.), 47, 212, 313.
 BRUD NEVEZ, 53, 196.
 BRUNEL (Christian), 370.
 BURON (G.), 220.
- CADIOU (Hervé), 197.
 CANÉVET (Corentin), 5.
 CAOUISSIN (Herry et Ronan), 60.
 CARDINEAU (G.), 471.
 CARIOU (Pascal), 422.
 CARO (Guillaume), 384, 385.
 CARRER (Philippe), 236, 237.
 CARRET (Claude), 412.
 CASSARD (Jean-Christophe), 4, 5.
 CENTRE DE RECHERCHE EN LITTÉRATURE ET LINGUISTIQUE DE L'ANJOU ET DES BOCAGES, 289.
 CEVAER (Lucien), 131.
 CHAPALAIN (A.-V.), 196.

CHARLES-EDWARDS (T.-M.), 108.
 CLEAC'H (Loeiz), 387.
 C.N.R.S.-E.P.R., 6.
 COMBOT (Paolig), 61, 207, 263, 314-316.
 CONQ (Louis), 368.
 CORBES (H.), 221.
 CORNILLET (Gérard), 70.
 CROIX (Alain), 5, 7.

DANIEL (Tanguy), 49.
 DANNO (Fanch), 342, 435.
 DAUMER (J.), 238.
 DAVID (Jean), 8.
 DAVIES (Wendy), 472.
 DAVY (Louis-Marie), 254.
 DELAPORTE (Remont), 132.
 DELISLE (Yann-Ber), 71, 232.
 DENEZ (Gwendal), 72.
 DENEZ (Per), 21, 148, 149, 318.
 DESBORDES (Yann), 86, 150.
 DESHAYES (Albert), 387, 473.
 DESSE (Georges), 133.
 DEVAILLY (G.), 474.
 DIUZET (Alan an), 329.
 DOAN (J.), 389.
 DONNART (Joël), 191, 198.
 DONNART (Silvi), 244.
 DONNIOU (Lomig), 343.
 DOUJET (Daniel an), 73, 74, 245, 390.
 DOUZENEL (Pierre), 9.
 DRAPIER-CADEC (Léontine), 369.
 DRESSLER (Wolfgang U.), 128, 222.
 DUMVILLE (David N.), 90, 109.
 DURAND (Gilbert), 359.
 DURAND (Gildas), 11.
 DURAND (Philippe), 246.
 DUVAL (Anjela), 330, 370.
 DUVAL (Paul-Marie), 10.

E.A.B., 265.
 EGGS (Ekkerhard), 458, 459, 460.
 EHRARD (Jean), 105.
 ELEGOET (Fanch), 43, 461.
 ELLIS EVANS (D.), 44.
 ELSIE (Robert William), 91.
 EMGANN, 247.
 EMGLEO BREIZ, 261, 266, 267.
 ERNAULT (Emile), 134.
 ETIENNE (Guy), 75, 183.
 EZEL (Yann), 184.
 EWAN (Jil), 185.

FABRE (Paul), 158.
 FALC'HUN (F.), 100, 107, 155, 156, 160
 à 165.
 FALSAB, 391.

F.E.N.-BRETAGNE, 199.
 FLEURIOT (Léon), 92, 93, 110, 111.
 FLOC'H (Guillaume), 223, 289.
 FLOC'H (Loeiz ar), 240, 331.
 FROMAGE (H.), 392.
 FRELAUT (Bertrand), 475.

GALAN (Reun ar C'h.). 12, 57, 117, 319,
 345.
 GALAND (René), 291. Cf. GALAN (Reun
 ar C'h.).
 GALBRUN (Ivona), 13.
 GALL (Charlez ar), 226, 292. Cf. LE
 GALL (Charles).
 GALL (Daniela ar), 224.
 GALLAIS (Pierre), 249, 250, 424, 432,
 436 à 438.
 GALLIOU (Patrick), 4, 101.
 GALLO (J.), 164, 491.
 GALZAIN (Michel de), 14.
 GARGADENNEC (Roje), 355, 476.
 GAUCHER (Jakez), 439.
 GENIES (Bernard), 490.
 GESLIN (Claude), 5.
 GIOT (P.-R.), 111.
 GIRAUDON (Daniel), 371, 393, [394?].
 GLANNDOUR (Maodez), 332.
 GODEFROY (Roland), 232.
 GOURVIL (Francis), 166.
 GOYAT (J.), 440.
 GRALL (Cécile), 477.
 GRALL (Charlie), 269.
 GRALL (Yann-Charlez), 270.
 GRAMES (Eberhard), 39.
 GRANVILLE (Emile), 15, 441.
 GRAS (Solange et Christian), 16.
 GRENET (Colette), 17.
 GROGNEC (R.), 271.
 GROS (Jul), 371.
 GUÉGUEN (Michel), 395.
 GUÉGUÉNIAT (Jean), 251.
 GUEL (Alain), 272, 293.
 GUGUEN (Jean-Pol), 254.
 GUIFFAN (Jean), 5.
 GUILLET (Jacques), 396.
 GUILLOSSOU (Angélique), 358.
 GUILLOU (Chantal), 49.
 GUIN (Yannick), 18.
 GUIOMAR (Jean-Yves), 105.
 GUYONVARCH (Christian J.), 106.
 GWEGEN (Jorj), 11, 252.
 GWENEDAL, 356.

HABASK (Padrig an), 135, 136, 253, 273,
 313.
 HABERMEHL (Anne), 285.

- HAMON (André-Georges), 254, 255, 442.
 HAMP (Eric P.), 94.
 HASCOET (François), 443, 444.
 HELIAS (Pierre-Jakez), 346, 347, 397.
 HEMON (Roparz), 137, 294.
 HERRI (Herve), 333.
 HERVE (Patrick), 478.
 HEUSAFF (A.), 226, 445.
 HOLLIFIELD (Henry), 102.
 HONORE (Per), 4, 320.
 HOUEE (Paul), 19.
 HUGARD (Josef), 128.
 HUGHES (Kathleen), 118.
 HUIBAN (Herve), 20, 62, 256, 398.
 HUMPHREYS (Humphrey Lloyd), 44, 128.
 HUON (Ronan), 85.
 HUON (Tudual), 241.

 ISAMBERT (Muriel), 446.

 JARDIN (Yves), 5.
 JARL (Yann-Eozen), 188.
 JÉZÉQUEL (Yves), 4, 5.
 JONES (Gerallt), 334.
 JOUET (Philippe), 167.
 JOUIN (Beatris), 138.

 K. (A.), 196, 276.
 K. (M.), 71, 313, 330, 333.
 KADIOU (Mikael), 200, 207.
 KADORED (Iwan), 277.
 KALVEZ (Tugdual), 295.
 KASTELL (Iwan), 349.
 KEMENER (Yann-Ber), 207.
 KEMENER (Yann-Erwan), 372, 374.
 KEO (Jean-René ar C'h.), 479. Cf. LE QUÉAU (Jean-René).
 KERAVAL (A.), 203, 278, 279, 280, 313.
 KERDRAON (Mikaela), 296.
 KERE (Jean), 362.
 KERFRAVAL (F.), 21, 232.
 KERGOAT (Lukian), 232.
 KERLOUÉGAN (François), 95, 112, 119.
 KERRAIN (Mark), 204, 227, 232, 281, 282.
 KERRURIEN (Yann), 205.
 KERSAUDY (Yves), 355. Cf. MARTOLOD (AR).
 KERVELLA (Divy), 283.
 KERVELLA (Goulc'han), 297.
 KILLIVERE (Jil), 191, 206, 228, 284, 313.
 KLERG, 76, 371.
 KOADIG (Erwan ar C'h.), 257.

 KOCH (John T.), 96.
 KODDERITZSCH (R.), 22.
 KOG (Yann-Vark ar C'h.), 135, 151.
 KORKUFF (Paol), 77.
 KRESS (Jean-Jacques), 239.
 KROG (Ivon), 351.
 KUTER (Lois), 51, 57, 230, 285, 298, 299, 352.

 LAGADBRAN (Georges), 335.
 LAGADEC (Yves-Marie), 367.
 LAMBERT (P.-Y.), 103, 115.
 LANG (Jack), 23.
 LANNDIERN (Herve), 68.
 LAOUÉAN (Roger), 24.
 LASCAUX (M.), 399.
 LAURENT (Charles), 25, 321.
 LAURENT (Elisabeth), 17.
 LE BERRE (Yves), 302.
 LEBESQUE (Morvan), 26.
 LE BIHAN (Gildas), 373. Cf. BIHAN (Gweltaz).
 LE BOTERF (Herve), 27.
 LE BOURHIS (J.), 400.
 LE BOUTEILLER (Mme la vicomtesse), 120.
 LE BRAZ (Anatole), 301.
 LE BRIS (Michel), 251, 254.
 LE CLERC DE LA HERVERIE (Jean), 401, 402.
 LECOQ (Jean-Marc), 425.
 LÉCUREUX (Bernadette), 480.
 LE DU (Jean), 28, 29, 168, 196, 302, 403, 427.
 LE GALL (Charles), 303. Cf. GALL (Charlez ar).
 LE GARIGNON (Fanch), 232.
 LE GLÉAU (René), 139.
 LE GOFF (P.), 134.
 LE GUIRRIEC (Patrick), 462.
 LE JONCOUR (Paul), 404.
 LE LAY (F.), 304.
 LEMARCHAND (Brigitte), 229.
 LE MENN (Gwennole), 52, 116, 289, 405, 426.
 LE MERCIER (André), 169. Cf. MERSER (Andreo ar).
 LE MERCIER D'ERM (Camille), 305.
 LE MERZER (Yves), 5.
 LE PORT (J.), 170, 406.
 LE QUÉAU (Jean-René), 207. Cf. KEO (Jean-René ar C'h.).
 LE RHUN (Pierre-Yves), 5. Cf. RHUN (Per).
 LE ROY (Michel), 78.
 LE SCOUËZEC (Gwenc'hlan), 30.

- LHERMITTE (Charles), 31.
 LINDEMAN (Frederik Otto), 98.
 LOAEC (Aotrou), 306.
 LOARER (Lusian), 362.
 LOK (L.), 231.
 LOTH (Joseph), 140.
 LOYER (Ollivier), 358.
 LUCAS (Maurice), 481.

 M. (P.), 353.
 MABEDAD, 79, 141, 354.
 MAC EOIN (Gearoid), 32.
 MADEG (Mikael), 11, 80, 81, 171, 172, 232.
 MAGOUROU (Elisa), 348.
 MAHÉ (Chanoine), 447.
 MAHÉ (Loeiz), 208.
 MAILLARD (J.-C.), 448.
 MALRIEU (Patrick), 408, 409.
 MANAH, 173.
 MARC (F.), 121, 482. Cf. SIMON (F. Marc).
 MARKALE (Jean), 361, 407.
 MARSILLE (Père H.), 122.
 MARTIN (Hervé), 110.
 MARTIN (I.), 336.
 AR MARTOLOD, 355. Cf. KERSAUDY (Yves).
 MARTRAY (Joseph), 33.
 MASSON (Robert), 30.
 McDONALD (Maryon), 232.
 McKENNA (Malachy), 156.
 MEID (Wolfgang), 103.
 MENARD (Martial), 82, 322.
 MENEZ (Paol), 232, 239.
 MERDRIGNAC (Bernard), 113, 123.
 MERSER (Andreo ar), 152, 213. Cf. LE MERCIER (André).
 METTRA (Claude), 360.
 MEVEL (P.-M.), 333, 336.
 MÉVELLEC (F.), 164, 323.
 MILLER (Molly), 124.
 MILLOUR (Glaoda), 483.
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ACADEMIE DE RENNES, 209.
 MINOIS (Georges), 484.
 MIOSSEC (Y.), 233, 303.
 MOAL (Jeanne-Marie ar), 342.
 MOAL (Silvi ar), 286.
 MOELO (Serge), 431, 449.
 MOGN (Olier ar), 142, 450.
 MONJARRET (Polig), 450 *bis*.
 MONNAT (Jean-Yves), 131.
 MONNIER (Jean-Jacques), 4, 5, 207.
 MORAND (Simone), 410.
 MORDREL (Olier), 34 à 36.

 MORGAN (Sylvia), 307.
 MORGANT (Armél), 451.
 MORIN (P.), 104.
 MORVAN (It.), 374.
 MORVANNOU (F.), 215, 324.
 MOUEL (Loeiz er), 214.
 MOUSSET-PINARD (Françoise), 411.
 MUSÉE DE BRETAGNE, 412.
 MUSÉE DE SAINT-BRIEUC, 412 *bis*, 412 *ter*.
 MYRDHIN, 451, 452.

 NÉDÉLEC (François), 176.
 NÈGRE (E.), 174.
 NICOLAS (M.), 485.

 OFTEDAL (Magne), 156.
 O'huallachain (Seamus), 37.
 O'KEEFE FADAVE (Laurie), 285.
 OLIER (Youenn), 87, 144, 186, 336.
 OLLIVIER (F. Grégoire), 486.
 OMNÈS (Robert), 39.
 O SNODAIGH (Padraig), 11.
 OZOUF-SOHIER (Mona), 84, 413.

 PAGÈS (O.), 38.
 PENARZ (Anne-Marie), 308.
 PENGUERN (Jean-Marie de), 357. Cf. PENNWERN.
 PENNAOD (Goulven), 143.
 PENNEC (Alain), 5.
 PENNEG (Per), 309.
 PENNWERN, 350.
 PÉRON (Françoise), 414.
 PERROT (M.), 463.
 PERROT (Yann-Vari), 64.
 PERU (Fanch), 210, 386, 415.
 PEZENNEC (Martial), 455.
 PIANEZZA-LE PAGE (Eric), 53.
 PIRIOU (Yann-Ber), 4.
 PLANIOL (Marcel), 487.
 PLESSEN (M. L.), 416.
 PLETSCHE (Alfred), 39.
 PLONÉIS (Jean-Marie), 155, 175, 176.
 POGARELL (Reiner), 54.
 POILVET (Anne-Edith), 259.
 PRICE (Glanville), 44.
 PRIEL (Jarl), 375.

 QUENTEL (Paul), 417.
 QUÉRÉ (Louis), 234, 464.
 QUESNEL (Michel), 21.
 QUINIQU (Pierre), 40.

- RAUDE (A.-J.), 177.
 REMOND (Mikael), 337.
 RENAN (Ernest), 41.
 RHUN (Per), 387. Cf. LE RHUN (Pierre).
 RIOU (K.), 327, 328, 334.
 ROBLIN (Michel), 107.
 ROHAN-CHABOT (B. de), 144.
 ROLLIN (Paul), 207, 211.
 ROPARZ (L.), 216.
 ROWLAND (Jenny), 124.
 ROZMOR (Naig), 311.
- S. (J.), 129.
 S. (V.), 65.
 SALAUN (Per), 312.
 SAVOURET (P.), 145, 178, 418.
 SÉBILLOT (Paul), 359 à 361.
 SÉGALEN (A.-P.), 42.
 SEITE (Visant), 217, 306, 376 à 379.
 SERVAT (Gilles), 454.
 SEUBIL (Herve), 146.
 SEVEUR (Herve), 419.
 SIMON (F. Marc), 486. Cf. MARC (F.).
 SIMON (Jean-François), 420.
 SIMON (Jeanne-Yvonne), 412 *bis*.
 SKOL AN EMSAV, 232.
 SOMMERFELT (Alf), 156.
 SPOERRI (D.), 416.
 STEPHENS (Janig), 153.
 STERCKX (Claude), 465.
- TALDIR-JAFFRENNOU, 364, 456.
 TANGUY (Bernard), 147, 179.
 TERMAJI (Laou), 260.
 THOMAS (Charles), 125.
 TIMM (L.-A.), 57, 285.
 TREVIDIG (A.), 157.
 TRICOIRE (J.), 218.
 TUDU, 242.
 TYMEN (Eric), 287.
- URELAND (P. S.), 229.
- VALLEE (Fransez), 88.
 VALLERIE (Erwan), 180, 196.
 VARIN (Amy), 154.
 VIALLANEIX (Paul), 105.
 VILLESME, 43.
 VO DUC HANH (Etienne), 488.
 VOLLMER (Eberhard), 489.
- WEBER (Eugen), 490.
 WELLS (David A.), 44.
 WERNER (Florian), 39.
 WILLIAMS (R.), 381.
 WILLIS (Penny), 99.
 WODAK-LEOPOLTER (Ruth), 222.
 WRIGHT (Neil), 114, 127.
- TABURET-KELLER (Andrée), 235.
 TALDIR, 290, 363.
- YANN-BER, 89.
 YOUENOU (Anna), 491.

CHANTAL GUILLOU
TANGUY DANIEL

Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1983)

MANUELS GÉNÉRAUX ET SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE

Ouvrages et articles généraux

- 1 CHARPY (Jacques). [Compte rendu de] J.-P. Leguay, H. Martin, Fastes et malheurs de la Bretagne ducale, 1213-1532, Rennes, 1982. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 266-268.
- 2 2000 ans d'histoire de Bretagne. S.l., éd. I.D.P., 1983, in-4°, 71 p., ill.
Textes et bandes dessinées.
- 3 DUPOUY (Auguste). Histoire de Bretagne. Quimper, éd. Calligrammes, 1983, in-8°, 425 p., ill.
Réédition du texte original de 1932. Préface de G.-M. Thomas. Gravure originale de Mathurin Méheut.
- 4 GRAS (Solange et Christian). La révolte des régions d'Europe occidentale de 1916 à nos jours. Paris, P.U.F., 1982, 21 cm, 263 p. (Collection *L'Historien*).
(Compte rendu par F. CHOQUET, dans *Breizh*, n° 288, mai 1983, p. 24).
- 5 GRENET (Colette), LAURENT (Elisabeth). Histoire des Bretons. T. 2. Paris, Editions de l'Université et de l'Enseignement moderne, 1983, 21 cm, 528 p. (Collection *Les Dossiers de l'histoire*).
- 6 HIGOUNET-NADAL (Arlette). [Compte rendu de] J.-P. Leguay, Un réseau urbain au Moyen Age: les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles, Paris, 1981. *Annales de démographie historique*, 1982, p. 411-412.
- 7 Histoire de la Bretagne et des pays celtiques. Tome I. Des mégalithes aux cathédrales. Morlaix, Skol Vreizh, 1983, in-8°, 248 p., ill.
Œuvre collective de Jacques Briard, Patrick Galliou, Jean-Jacques Monnier, Jean-Christophe Cassard, Yan-Ber Piriou, Per Honoré, Yves Jézéquel, avec la collaboration de Léon Fleuriot, Pierre-Roland Giot, J.-Y. Veillard. (Compte rendu par P. TANGUY, dans *Le Courrier du Léon [Le Progrès de Cornouaille]*, 24 décembre 1984, p. 10).
- 8 Histoire de la Bretagne et des pays celtiques. Tome V. La Bretagne au XX^e siècle. Morlaix, Skol Vreizh, 1983, in-8°, 288 p., cartes, graph., ill.
Ouvrage collectif de Corentin Canévet, Claude Geslin, Jean Guiffan, Yves Jézéquel, Pierre-Yves Le Rhun, Jean-Jacques Monnier, Alain Pennec. (Compte rendu par P. TANGUY, dans *Le Courrier du Léon [Le Progrès de*

Cornouaille], 8 octobre 1983, p. 10; dans *Vivre au pays*, n° 924, 15 novembre-15 décembre 1983, p. 14-15; par Joseph CHARDRONNET, dans *Breizh*, n° 294, décembre 1983, p. 30).

- 9 KERHERVÉ (Jean). [Compte rendu de] J.-P. Leguay et H. Martin, *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale, 1213-1532*, Rennes, 1982. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 3, 1983, p. 501-503.
- 10 LA CROIX (Robert de). *Les Bretons à la découverte du monde*. Rennes, Ouest-France, 1983, in-8°, 221 p., cartes.
- 11 LOAEC (Pierre). *Voyage en Bretagne en 1840 et 1841 de Villermé et Benoiston de Châteauneuf*. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 12 mars 1983, p. 5.
- 12 LOAEC (Pierre). [Compte rendu de] L. Le Guennec, *Le Finistère monumental, tome II, Brest et sa région*, Quimper, 1981. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 18 juin 1983, p. 5, ill.
- 13 MORDREL (Olier). *La Bretagne*. Paris, F. Nathan, [1983], 29,1 cm, 190 p.
(Compte rendu par Yann BOUESSEL DU BOURG, dans *Breizh*, n° 292, octobre 1983, p. 28).
- 14 MORINEAU (Michel). [Compte rendu de] Y. Guin, *Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours. Contributions à la critique de l'idéologie nationaliste*, Paris, 2^e éd., 1982. *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 82^e année, 1983, n° 17, p. 34-35.
- 15 OMNÈS (Robert). *Les relations Espagne-Bretagne à la fin du Moyen Age et au début des Temps modernes*. *Dalc'homp sonj!* n° 6, 1983, p. 1-5.
- 16 OMNÈS (R.), PLETSCH (A.), WEBER (G.), GRAMES (E.), WERNER (F.). *Bretagne, Normandie*. Paris, La Bibliothèque des arts, 1983, 30,5 cm, 223 p., ill.
- 17 L'Ouest bouge-t-il? Son changement social et culturel depuis trente ans: synthèse des recherches de l'A.T.P. C.N.R.S. dans le grand Ouest. Nantes, Reflets du passé, 1983, 21,5 cm, 271 p.
- 18 PASCAL (Jean). *Les députés bretons de 1789 à 1983*. Préface de René Pleven. Paris, P.U.F., 1983, in-8°, 813 p.
(Compte rendu par Jacques CHARPY, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 279-280).
- 19 PITTE (Jean-Robert). *Histoire du paysage français. Le sacré: de la préhistoire au XV^e siècle. Le profane: du XVI^e siècle à nos jours*. Paris, Tallandier, 1983, 21 cm, 2 vol., 238 p. + 202 p.
Thèse de géographie bretonne avec de très nombreuses références à la Bretagne.
- 20 QUÉRÉ (Louis). *La question bretonne dans le domaine d'objet des sciences sociales*. *Pluriel*, n° 32-33, 1982-1983, p. 27-38.
Etude du nationalisme breton par les chercheurs en sciences sociales.
- 21 TANGUY (Pierre). *Images de la Bretagne dans le film français*. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 6 février 1983, p. 24.
- 22 Variétés. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 4, octobre-décembre 1983, p. 229.
Naufrage à Molène en 1667; le celtomane Le Brigant; centenaires à Quimerc'h en 1768.
- 23 VOLLMER (Eberhard). *Geschichte und ideologie der bretonischen Regionalbewegung «Emsav»*. Tübingen, auteur, 1983, 29,7 cm, 121 p.
Travail universitaire sur l'histoire de l'Emsav, déposé au C.R.B.C., à Brest.
- 24 WEBER (Eugen). *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*. Paris, Fayard-Editions Recherches, 1983, in-8°, 839 p., index, cartes.
Traduction en français d'un ouvrage publié en anglais, aux Etats-Unis, en 1976. Très nombreuses références à la Bretagne.

Géographie

- 25 BODÉRE (Jean-Claude), HALLÉGOUE (Bernard), PIRIOU (Nicole). Schéma directeur de protection du littoral finistérien contre la mer : commune de l'île de Sein. Brest, auteurs, 1981, 29,4 cm, 55 p., phot., annexes.
 - 26 BOULIC (Michèle). Bilan de l'alimentation en eau dans les îles finistériennes. Brest, auteur, 1982, 29,5 cm, 53 p.
 - 27 BRIGAND (Louis). Les îles bretonnes : aspects géographiques de l'insularité. Brest, auteur, 1983, 2 vol. 21 x 29,7 cm, 267 p. + 111 p.
Thèse de 3^e cycle.
 - 28 CÉVAER (L.), MONNAT (J.-Y.). La faune en Bretagne. *Skol Vreizh*, n° 79, janvier-mars 1983, 24 p.
 - 28 bis CÉVAER (L.), MONNAT (J.-Y.). La flore en Bretagne bretonnante. *Skol Vreizh*, n° 80, avril-juin 1983, p. 14-32.
 - 29 COMBOT (M.-Annick). L'évolution récente de l'habitat dans le canton de Saint-Pol-de-Léon. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 187 p.
Mémoire de maîtrise, soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
 - 30 COSSON (Jacques). Protection contre la mer du littoral de l'anse de Kernic. Le tourisme à Plouescat. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 40 p.
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C.
 - 31 DIZERBO (A.-H.). Quelques végétaux d'intérêt archéologique ou historique du Massif armoricain. *Archéologie en Bretagne*, n° 38, 2^e trimestre 1983, p. 3-9.
 - 32 GARREAU (Jacques). Géomorphologie structurale en Bretagne péninsulaire. La région de Morlaix. *Norais*, n° 118, avril-juin 1983, p. 195-212, 5 cartes.
 - 33 GUYADER (Serge). Étude des zones humides littorales entre la pointe de Moustierlin et celle de Bénodet (Finistère). La plaisance à Bénodet. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 137 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.
 - 34 MORINIÈRE (Cécile). Le polder de Combrit, île Tudy. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 66 p. + annexes.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.
 - 35 NÉDÉLEC (Jean-Paul). Etude des marais littoraux entre la pointe de Moustierlin et celle de Beg-Meil, en Fouesnant (Finistère). Les dépôts pleistocènes marins entre l'embouchure de l'Odé et la baie de La Forêt (Finistère). Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 72 p. + annexes.
Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.
 - 36 Les océans. *La Documentation photographique*, n° 6068, décembre 1983, fiches, cartes, graph., phot.
Introduction par André Guilcher et Henri Lacombe. Commentaires par J.-P. Pinot, A. Moign, T. Simon, R. Paskoff, F. Verger, V. Madec, Cl. Chassé, F. Carré, Ch. Verlaque. Nombreuses références à la Bretagne.
 - 37 Le problème de la sauvegarde des dunes ne date pas d'aujourd'hui. *Le Presqu'ilien*, bulletin cantonal d'informations, n° 2 [4^e trimestre 1982], n° 3 [mars 1983], n° 4 [juin 1983].
Documents datés de 1850, 1852.
 - 38 QUÉGUINER (Christine). Zone inondable de Penmarc'h-sud. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 66 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.
- Voir aussi les n° 19 (histoire du paysage), 63 (André Meynier).

Publications de textes et documents

- 39 AUGER (Marie-Louise). Variantes de presse dans l'édition de 1514 des « Grandes croniques de Bretagne » d'Alain Bouchart. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 141, janvier-juin 1983, p. 69-90.
- 40 DUSSAUD. Photographies de Bretagne. Quimper, éd. Calligrammes, 1983, 26 cm, 84 p., ill.
(Compte rendu par P.T., dans *Le Courier du Léon* [*Le Progrès de Cornouaille*], 19 novembre 1983, p. 10).
- 41 GUÉRIN (Maurice de). Le Cahier Vert, texte établi d'après le manuscrit autographe, présenté et commenté par Claude Gély. Paris, Klincksieck, 1983, 21 cm, 252 p.
Edition critique du manuscrit du « Cahier Vert ». Nombreuses références à la Bretagne.
- 42 JONES (Michael). Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne. Paris, Klincksieck, 1983, in-8°, t. II, p. 345-749, suppl., index. (Université de Haute-Bretagne, Institut armoricain de recherches économiques et humaines, n° 29).
- 43 LAURENT (Charles). Les voyages en Bretagne du chevalier de Mirabeau (1758-1760). Mayenne, J. Floch éd., 1983, in-8°, 225 p., ill.
Correspondance échangée entre Jean-Antoine, chevalier (bailli) de Mirabeau, inspecteur général des milices garde-côtes, et son frère Victor, marquis de Mirabeau, auteur de *L'Ami des hommes*.
(Compte rendu par Etienne TAILLEMITE, dans *Chronique d'histoire maritime*, n° 7, 1^{er} semestre 1983, p. 63 ; dans *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 167-168 ; par Yann POILVET, dans *Armor Magazine*, n° 165, octobre 1983, p. 22).
- 44 LE BRAZ (Anatole). Lettres d'Anatole Le Braz à Fanch Gourvil. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 1, janvier-mars 1983, p. 6-9.
Trois lettres de 1922, 1924 et 1925.
- 45 LE GOFFIC (Charles). L'âme bretonne. Genève, Slatkine, 1977-1982, 4 vol. in-8°.
Réimpression des volumes publiés entre 1902 et 1924.
- 46 LE GRAND-VELIN (Alain). Joseph-Marie Villard (1868-1935). Photographies de la Bretagne. Quimper, Calligrammes, 1983, 34 x 25 cm, 125 p.
Biographie. Album avec vues panoramiques de Quimper à Nantes, de Douarnenez à Paimpol. Métiers. Fêtes. Théâtre : personnages. Catalogue Villard (cartes postales).
- 47 LUBIN (Georges). Une lettre de George Sand à Emile Souvestre. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 1, janvier-mars 1983, p. 4-5.
- 48 SOUVESTRE (Emile). Les récits de la muse populaire. Marseille, Laffitte Reprints, 1982, in-8°, 299 p.
Réimpression de l'édition de Paris, 1849-1852. Préface de F. Guériff, sur la vie et l'œuvre d'Emile Souvestre.

Inventaires d'archives et bibliothèques

- 49 BOULAIRE (Alain). Esquisses pour une exploitation systématique de la série 3 E 1 à 345 des Archives de la Marine au port de Brest. *Chronique d'histoire maritime*, n° 8, 2^e semestre 1983, p. 40-42.
Méthodologie d'exploitation de 345 volumes de contrôles mensuels des ouvriers de l'arsenal de Brest, de juillet 1743 à fructidor an VIII.
- 50 CHARON-BORDAS (Jeannine). Archives nationales. Cour des pairs. Procès politiques. II. La monarchie de Juillet. 1830-1835. Inventaire des articles CC 546 à 670. Paris, Archives nationales, 1983, in-8°, 263 p., index.

Signale un dossier (CC 548, dossier 1, n°323) concernant le Finistère: incitation au refus de l'impôt par l'Association bretonne (octobre 1829).

- 51 LE PAGE (R.). Catalogue des ouvrages du XVI^e siècle de la bibliothèque municipale de Brest. Brest, Bibliothèque municipale, 1983, 29,7 cm, 55 p.
- 51 *bis* LE PAGE (R.). Catalogue des incunables de la bibliothèque municipale de Brest. Brest, Bibliothèque municipale, 1982, 29,7 cm, n.p.
- 52 MENIER (Antoinette), TAILLEMITE (Etienne), FORGES (Gilberte de). Archives nationales. Inventaire des Archives coloniales. Correspondance à l'arrivée en provenance de la Louisiane. Tome II (articles C 13A 38 à 54, C 13B, C 13C 1 à 5). Paris, Archives nationales, 1983, in-8°, p. 491-773.
Comporte l'index se rapportant aux deux tomes de l'inventaire (cf. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1976, t. CIV, p. 356, n° 59).
- 53 TAILLEMITE (Etienne). Archives nationales. Correspondance au départ avec les colonies. Série Colonies B. Inventaire analytique. Tome I. Colonies B1 à 37 (1654-1715). Paris, Archives nationales, 1983, in-4°, VIII-312 p.
Réimpression de l'édition de 1959. Comporte un index alphabétique des noms propres qui est un véritable dictionnaire biographique de la marine sous Louis XIV.

Bibliographies et dictionnaires

- 54 Bibliographie sur Yann Sohier et Ar Falz. *Ar Falz*, n°42-43, 1983, p. 64.
- 55 BROUDIC (F.). Bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (année 1982). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 391-424.
- 56 Catalogue des périodiques régionaux inventoriés. Logiciel AGAPE, Groupe Bretagne, juin 1982, 1^{re} édition. S.l.n.d., 29,7 cm, 614 p.
- 57 GUILLOU (Chantal), DANIEL (Tanguy). Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1982). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 425-464.
- 58 HENWOOD (Philippe). Bulletin historique. L'histoire maritime en Bretagne. Essai d'orientation bibliographique (1945-1983). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 239-262.
- 59 MEHAUD (Catherine). Mer et outre-mer. Bibliographie des travaux intéressant l'histoire maritime publiés en langue française de 1962 à 1975. Paris, Ed. de l'Erudit, 1983, in-8°.
- 60 POLAK (Jean), POLAK (Michèle). Bibliographie maritime française depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1914. Supplément. Grenoble, Debbane, 1983, 32,5 cm, 110 p.
Voir aussi le n° 18 (députés).

Historiographie. Biographie

- 61 BRILLET (Anne). Une famille bretonne au XIX^e siècle. Les mémoires d'Emilie et de Sylvain Peyron, de Quimperlé. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 249-273.
- 62 CASSARD (Jean-Christophe). Le génocide originel. Armoricaains et Bretons dans l'historiographie bretonne médiévale. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 3, 1983, p. 415-427.
- 63 GUILCHER (André). André Meynier (1901-1983). *Norais*, avril-juin 1983, n° 118, p. 173-182, portrait, bibl.

Nombreuses références de géographie bretonne dans la bibliographie de ce grand professeur — récemment disparu — de l'université de Rennes.

- 64 HERVÉ (Patrick). La Bretagne dans les manuels scolaires. *Ar Falz*, n° 42-43, 1983, p. 26-29.
- 65 HONORÉ (Per). *Ar Falz*, 1933-1983. Cinquante ans déjà ! *Ar Falz*, n° 42-43, 1983, p. 46-49.
- 66 LAURENT (C.). La revue « Spered ar Vro » de Tanguy Malmanche. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 169-170.
Quatre numéros, parus en 1903.
- 67 LAURENT (Donatien). The Mnemonic Process of a Breton Storyteller. Uppsala, Almquist and Wiksell, 1983, 23,5 cm, p. 111-115.
Article sur J.-L. Rolland, conteur breton de la région de Morlaix.
- 68 LE BRIGANT (Yves). Fille du barde Charles Rolland, Clémence Rolland n'est plus. *Le Trégor*, n° 6, 12 février 1983, p. 28.
- 69 [LOAEC (Pierre)]. Louis Page, barz « Eostig Bro-Leon », 1871-1952. *Bleun Brug-ha Breiz*, n° 233-234, juillet-décembre 1983, p. 36-37.
Traduit en breton par V. Séité.
- 70 MARC (Frère). Un moine érudit : le père Grégoire Ollivier. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 5 novembre 1983, p. 5, ill.
- 70 bis MARC (Frère). Albert Le Grand et « La vie des saints de Bretagne ». *Pax*, Chronique de Landévennec, juillet 1983, n° 35, p. 100-105.
- 71 MORVANNOU (F.). Yann Sohier (1901-1935) hag *Ar Falz* kentan (1933-1935). *Ar Falz*, n° 42-43, 1983, p. 54-60.
- 72 SALAUN (Pierre). E koun merc'h ur barz (En souvenir de la fille d'un barde). *Le Trégor*, n° 7, 19 février 1983, p. 9.
Clémence Rolland, fille du barde Charles Rolland.
- 73 S[ÉITÉ] (V.). An tad Gregoire [Le P. Grégoire Ollivier]. *Bleun Brug-Feiz ha Breiz*, n° 233-234, juillet-décembre 1983, p. 34-35.
- 74 THOMAS (Georges-Michel). Le Brestois Jean Oberlé, peintre, speaker de la radio de l'espoir et écrivain (1900-1961). *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 13-16.
- 75 VIGNES (Max). L'histoire du nabab René Madec. Paris, France-Empire, 1983, in-8°, 270 p., carte, ill.

Musées et expositions

- 76 Deux photographes en Bretagne: Anne Catherine, Raphaël Binet. Rennes, Musée de Bretagne, 1983, 22 cm, 95 p.
R. Binet a effectué de nombreux reportages en Basse-Bretagne.
- 77 F. Dilasser, 2 avril-30 mai 1983. Morlaix, Musée des Jacobins, 1983, n.p.
- 78 GURY (Jacques), HENWOOD (Philippe). Chateaubriand, Brest et la mer. Brest, Centre de documentation et de recherche du Service historique de la marine, 1983, 21 x 29,7 cm, n.p., ill.
Catalogue d'exposition. Brest, 18 avril-18 juin 1983.
(Compte rendu dans *Chronique d'histoire maritime*, n° 8, 2^e semestre 1983, p. 63).
- 79 HULIN (Bernard), HAMON (Françoise). L'œuvre de Vauban et ses collaborateurs en Bretagne. Quimper, S.F.H.A., 1983, in-8°, 70 p., ill.
Catalogue d'exposition.
- 80 L'Orient arsenal. XVII^e-XVIII^e siècle. Lanester, éd. Les Trois Rivières, 1983, in-8°, 143 p.

Catalogue d'une exposition (Lorient, 3-28 juin 1983) réalisée par le Service historique de la marine (Centre de documentation et de recherche de Lorient, dirigé par René Estienne). Utile pour les relations avec Brest.
(Compte rendu dans *Chronique d'histoire maritime*, n° 8, 2^e semestre 1983, p. 63).

- 81 Quimper: une visite au «Paradis de Tonton Paul». *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 8 janvier 1983, p. 13, ill.

Le musée de l'évêché, constitué en 1905 par le chanoine Paul Peyron.

Voir aussi les n°s 156 (association Buhez), 257 (exposition sur le canal de Nantes à Brest), 392 (exposition sur les fontaines).

Numismatique

- 82 Le trésor de Bourg-Blanc (Finistère). *Archéologie en Bretagne*, n° 38, 2^e trimestre 1983, p. 15-52, ill.

Epigraphie

- 83 CASTEL (Y.-P.). Quand le bulldozer vient aider le décrypteur d'archives. Découverte d'une inscription à Sainte-Sève. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 8 janvier 1983, p. 6, ill.

Socle de la croix de Croas-ar-Vilar.

- 84 SANQUER (René). Des inscriptions provenant de Rome retrouvées au Trévoux (Finistère). *Archéologie en Bretagne*, n° 37, 1^{er} trimestre 1983, p. 31-40, ill.

4 inscriptions latines et 4 fragments de bas-reliefs en marbre blanc, provenant sans doute de la villa Campana, à Rome, et aujourd'hui dans la chapelle de la communauté religieuse de Lanorgard, au Trévoux.

Généalogies et familles

- 85 LOAEC (Pierre). La famille de Carman. Grandeur et décadence d'une illustre famille du Léon. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 1, janvier-mars 1983, p. 38-43.

Toponymie et anthroponymie

- 86 BOULAIRE (Alain). Les prénoms à l'arsenal de Brest au XVIII^e siècle. *Le Flot*, journal d'établissement de la D.C.A.N. de Brest, n° 81, septembre 1983, p. 15.
- 86 bis [Compte rendu de] F. Falc'hun, Les noms de lieux celtiques, Paris-Genève, 1982. *Pax*, Chronique de Landévennec, janvier 1983, n° 33, p. 38.
- 87 DESHAYES (Albert). Noms de familles à Kerfeunteun de 1694 à 1709. Quimper, Les Amis de Kerfeunteun, 1983, 21 cm, 68 p.
- 88 FALC'HUN (François). Les noms de lieux celtiques. *Le Pays breton*, n° 282, décembre 1983, p. 16.
- 88 bis FALC'HUN (François). Les noms de lieux celtiques: de Gueugnon à Bréhe-nien et... Hinault. *Le Pays breton*, n° 272, janvier 1983, p. 16.
- 89 FEUTREN (J.). L'Ajonc (toponymie). *Bulletin paroissial de Pleyber-Christ*, 1983, mai, p. 10-25; juin, p. 5-10.
- 89 bis FEUTREN (J.). Ar Biladeg (toponymie). *Bulletin paroissial de Pleyber-Christ*, juin 1983, p. 11-15.
- 90 GOURVIL (Francis). Noms de lieu communs au pays de Galles et au département du Finistère. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 123-146.

- 91 LARS (R.). Signification du nom « Landévennec ». *Landévennec*, bulletin du syndicat d'initiative, n° 4, juin 1983, p. 2.
- 92 LE MERCIER (André). Que signifient nos noms? Les noms de personnes. *Le Pays breton*, n° 272, janvier 1983, p. 5; n° 273, février 1983, p. 8; n° 274, avril 1983, p. 5; n° 275, mai 1983, p. 5; n° 276, juin 1983, p. 5; n° 277, juillet 1983, p. 6; n° 278, août 1983, p. 5; n° 279, septembre 1983, p. 15; n° 280, octobre 1983, p. 15; n° 281, novembre 1983, p. 15.
- 93 MAZÉAS (Michel). Les origines du nom de Ploaré. *Douarnenez, Mémoire de la ville*, n° 1, 1983, p. 5-10.
- 94 MÉVELLEC (F.). Un livre à faire choc: « Les noms des lieux celtiques » par le chanoine Falc'hun avec la collaboration de Bernard Tanguy. *Bleun Brug-Feiz ha Breiz*, n° 231, 1^{er} trimestre 1983, p. 4-6.
- 95 PLONÉIS (Jean-Marie). Cultes et toponymie. *Nouvelle Revue d'onomastique*, n° 2, 1983, p. 77-94.
- 96 RAUDE (A.-J.). Décrypter nos noms de lieux. La toponymie au secours de l'histoire. *Breizh*, février 1983, n° 285, p. 4-6.

ARCHÉOLOGIE

Généralités

- 97 A travers les dossiers de la circonscription. *Archéologie en Bretagne*, n° 37, 1^{er} trimestre 1983, p. 3-7.
 Brèves notices sur Le Drennec (stèle hémisphérique basse de l'âge du fer), Elliant (camp quadrangulaire de Penancoat), Plabennec (meule romaine), Plougouzel (cache souterraine des Temps modernes), Plouguin (salle souterraine à Traon Milin), Rédéné (hypocauste romain).
- 98 BOUDRIOT (Jean). L'archéologie navale en France. *Le Chasse-Marée*, n° 6, 1983, p. 12-21, ill., cartes.
 Fouilles en rade de Brest.
- 99 GALLIOU (Patrick), LE BIHAN (Jean-Paul). Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1982). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, p. 61-84, ill.
 Notices sur Carhaix, Landunvez, Locmaria-Plouzané, Plabennec, Ploujean, Porspoder, Quimper, Saint-Evarzec. Avec la collaboration de I. Bray, P. Carrié, Y. Ménez.
- 100 GIOT (P.-R.). Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1982. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 9-16.
- 100 bis GIOT (P.-R.). Sépultures bizarres. *Archéologie en Bretagne*, n° 37, 1^{er} trimestre, 1983, p. 41-43.
 En particulier la nécropole de Lostmarc'h en Crozon.
- 101 RETORNAZ (M. et J.-M.). Dans le goulet de Brest: la fouille de l'épave du « Golymin ». *Le Chasse-Marée*, n° 6, 1^{er} trimestre 1983, p. 19, phot.
 Vaisseau de 74 canons qui fit naufrage le 23 mars 1814.
- 102 Revue de la presse. *Archéologie en Bretagne*, n° 37, 1^{er} trimestre 1983, p. 47-48.
 Compte rendu d'articles concernant Berrien (souterrain antique), Plounéventer (théâtre gallo-romain de Kerilien), Pont-l'Abbé (souterrain gaulois de Poulléac'h), Saint-Pol-de-Léon (expérience d'animation pédagogique fondée sur l'archéologie).

Voir aussi les n°s 315 (Société archéologique du Finistère), 316 (Cercle François-Le-Bail).

Préhistoire

- 103 BRIARD (J.). Préhistoire de la Bretagne. 2. Age du bronze. Rennes, C.R.D.P., 21 x 29,7 cm, 1 pochette, 64 p., cartes, dessins, phot., 25 diapositives (Collection *Documents d'archéologie armoricaine*).
- 104 BRIARD (J.), CABILLIC (A.), MARQUET (A.), ONNÉE (Y.). Les fouilles de Kersandy à Plouhinec (Finistère): une tombe du Bronze ancien à « déesse-mère » néolithique. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 17-39, ill.
- 105 GIOT (P.-R.). Barnenez, un grand cairn mégalithique. Châteaulin, Editions Jos 1982, 20 cm, 24 p., ill.
- 106 HIBBS (James). The neolithic of Brittany and Normandy, dans *Ancient France, 6000-2000 B.C.*, edited by Christopher Scarre. Edinburger University Press, s.d., 23,5 cm, p. 271-323, ill., cartes.
- 107 LECERF (Y.). Les sépultures en coffres de l'âge du bronze armoricain. *Société polymathique du Morbihan*, n° 1467, mai 1983, p. 48-50, ill.
Notes sur les sépultures de Gouesnac'h, Landéda, Locquirec, Saint-Goazec, Santec.
- 108 LECERF (Y.), LE PROVOST (F.), LE GOFFIC (M.). Quelques sauvetages de tombes de l'âge du bronze en Finistère. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 41-60, ill.
A Lopérec, Plouigneau, Trégarantec, Tréflévénez.
- 109 LE GOFFIC (M.). Etude pédologique du tumulus de Kersandy (en Plouhinec). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 38.
- 110 MONNIER (Jean-Laurent). Le Paléolithique armoricain dans son cadre géologique. *Bulletin mensuel de la Société polymathique du Morbihan*, juillet 1983, t. 110 (2^e livraison), p. 42-43.
- 111 MONNIER (J.-L.), BRIARD (J.). Préhistoire de la Bretagne. I. Paléolithique et Néolithique. Rennes, C.R.D.P., 1983, 21 x 29,7 cm, 1 pochette, 64 p., cartes, dessins, phot., 25 diapositives (Collection *Documents d'archéologie armoricaine*).
- 112 MONNIER (J.-L.). Les tumulus à structure non loessique du Sud-Finistère. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 38-39.

Protohistoire

- 113 Les souterrains armoricains de l'âge du fer. *Archéologie en Bretagne*, n° 38, 2^e trimestre 1983, p. 10-14.
- 114 HIERNARD (Jean). Corbilo et la route de l'étain. *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers*, t. XVI, 4^e série, 1982, p. 497-578, ill., cartes.
Reprend le problème de l'acheminement de l'étain à travers les terres celtiques. Cartographie et bibliographie excellentes.
- 115 LE ROUX (Françoise), GUYONVARCH (Christian-J.). La civilisation celtique. Rennes, Ogam-Celticum, 1983, in-8°, 116 p.
- 116 TANGUY (Daniel). L'âge du fer à Arzano, commune du Finistère, ancienne paroisse vannetaise. *Société polymathique du Morbihan*, 1983, t. 110, p. 111-124, ill.

Epoque gallo-romaine

- 117 GALLIOU (Patrick). L'Armorique romaine. Brasparts, Les Bibliophiles de Bre-

tagne, 1983, in-8°, 309 p., ill., bibl., index, cartes.

(Compte rendu par Yann BOUESSEL DU BOURG, dans *Breizh*, n° 292, octobre 1983, p. 29).

- 118 GALLIOU (Patrick). Les villas romaines d'Armorique, dans *Actes du colloque: La villa romaine dans les provinces du Nord-Ouest*, Tours, 1982, p. 95-113.
- 119 LE BIHAN (Jean-Paul), GALLIOU (Patrick), CARRIÉ (Pierre). La villa gallo-romaine du Cavardy en Saint-Evarzec. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 85-112, ill.
- 120 La patrie gauloise d'Agrippa au VI^e siècle: actes du colloque de Lyon, 1981. Lyon, L'Hermès, 1983, 22 cm, 444 p.

Compte rendu d'un colloque pluridisciplinaire qui posait la question suivante: les habitants de la Gaule qui ont adopté la langue, les carrières et les manières de vivre des Romains, ont-ils gardé la conscience de leur identité gauloise?

Voir aussi les n°s 82 (trésor de Bourg-Blanc), 84 (bas-reliefs et inscriptions romaines, au Trévoux).

Moyen Age

- 121 BOURKE (Cormac). Les cloches à main de la Bretagne primitive. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 339-353, ill.
- Pour le Finistère, à Goulien, Locronan, Saint-Pol-de-Léon.
- 122 LOAEC (Pierre). Les clochettes dans l'histoire des saints celtiques. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 2 avril 1983, p. 4-5, ill.

HISTOIRE POLITIQUE

Moyen Age

- 123 M[ÉVELLEC] (F.). Autour de la mémoire du comte Jean de Montfort. «Les grandes heures de Jean de Montfort et de Jeanne la Flamme», par Marcel Kervran. *Bleun Brug-Feiz ha Breiz*, n° 231, 1^{er} trimestre 1983, p. 7-11.
- 124 SÉGALEN (A.-P.). Pieronne ou Perinaik, compagne de Jeanne d'Arc. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 106-107.
- Voir aussi les n°s 6 (villes), 9 (histoire du duché), 15 (relations avec l'Espagne), 62 (historiographie), 146 (institutions), 160 (Yves de Kermartin), 325 (universitaires).

Histoire moderne

- 125 BAUDRY (J.). La Fontenelle, le ligueur, et le brigandage en Basse-Bretagne pendant la Ligue (1574-1602). Le Guilvinec, éd. Ar Morenn, 1983, in-8°, 475 p.
- Rédédition de l'ouvrage paru en 1920.
- 126 HENWOOD (Annie). Un prince en Bretagne: sur les pas du comte d'Artois, de Saint-Malo à Nantes (mai 1777). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 161-178.
- 127 LEBRUN (François). La Bretagne sous Colbert. *Dalc'homp sonj!* n° 5, 1983, p. 1-3.
- Voir aussi les n°s 15 (relations avec l'Espagne), 154 (États de Bretagne, XVI^e siècle), 155 (juridictions), 162 (guerres de Louis XIV), 168 (marine à Brest, XVIII^e siècle), 173 (*id.*), 174 (combats navals, XVIII^e siècle).

Révolution française

- 128 CARRÉ (Adrien). La prison-bagne des marins anglais à Quimper, 1794-1796. Aspects méconnus de la Révolution en Basse-Bretagne. *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 1982, t. 118, p. 9-37.
- 129 TRANÉ (Jean). Les guerres de l'Ouest. 1793-1815. Préface de Jean-François Chiappe. Paris, éd. Lavauzelle, 1983, 21 x 28 cm, 324 p., ill.
(Compte rendu par P. TANGUY, dans *Le Courrier du Léon* [*Le Progrès de Cornouaille*], p. 28).

Voir aussi les n^{os} 153 (agents nationaux), 163 (bataille de Kerguidu, 1793), 513 (Ploudalmézeau).

Consulat et Empire

- 130 BERGERON (Louis), CHAUSSINANT-NOGARET (Guy) [sous la direction de]. Grands notables du premier Empire. Paris, éd. du C.N.R.S., t. 9, 1983, in-8^o, 332 p.

Le Morbihan, par Bernard ANDRÉ (p. 271-331). « Notices de biographie sociale » où figurent quelques personnages ayant eu des attaches avec le Finistère: Zacharie Allemand, François-Joseph Bouvet de Précourt, Félix Corroller, dit du Moustoir, Guillaume-François Cosmao, Alain-Joseph Dordelin, Thomas Fournas, Jean-Sigismond Garnier, Jean-Charles de Gras, Benoît-Georges de Najac, Louis-Marie Sévenne, Antoine Thévenard, Jean-Baptiste Willaumez.

- 131 TALARMIN (Edouard). Portsall et les guerres du premier Empire. *Portsall*, bulletin paroissial, janvier 1983, p. 6-8.

Voir aussi les n^{os} 164 (action militaire), 166 (corsaires), 170 (*id.*), 250 (pêche, 1810), 251 (ports, 1809), 513 (Ploudalmézeau).

1815-1848

Voir le n^o 250 (pêche, 1827).

Troisième République

- 132 BORVEAU (André). Le Brestois Louis Pindy. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n^o 2, avril-juin 1983, p. 103.

Membre de la Commune de Paris, incendiaire de l'hôtel de ville en 1871.

- 133 BROUDIC (Fanch). Al liberterien hag ar brezoneg: Brug, 1913-1914 [Les libertaires et la langue bretonne]. Brest, éd. Brud nevez, 1983, 20,5 cm, 285 p.
(Compte rendu dans *Armor Magazine*, n^o 167, décembre 1983, p. 23).

- 134 G. (A.-L.), GARGADENNEC (Roger). La Société française de colonisation. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n^o 4, octobre-décembre 1983, p. 231-232.

Fondée à Brest en 1883.

- 135 HEUSAFF (Alain). Neven Henaff (Célestin Lainé). *Armor Magazine*, n^o 167, décembre 1983, p. 60.

Notice sur l'un des chefs du mouvement national breton entre 1932 et 1944, mort à Dublin le 7 octobre 1983.

- 136 LOCHU (René). Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs. Mellac, éd. La Digitale, 1983, in-8^o, 210 p.

Avant-propos de Léo Ferré. Postface de Maurice Laizant.

- 137 LUCAS (Maurice). L'évolution politique de la Cornouaille maritime sous la III^e République: 1870-1914. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 2 vol., 453 p. + p. 454-850, cartes.

Thèse de 3^e cycle, soutenue à Brest, déposée au C.R.B.C.

- 138 MILLOUR (Glaoda). Yann Sohier et le mouvement breton. *Ar Falz*, n° 42-43, 1983, p. 17-31.

Voir aussi les n°s 23 (mouvement breton), 24 (histoire rurale), 152 (maires révoqués, 1877), 319 (enseignement du breton), 470 (Belle Epoque).

Seconde Guerre mondiale

- 139 DIASCORN (Liliane). La destruction de la ville de Brest, de juin 1940 à août 1944, et la mise en place de la politique de protection des populations civiles face au danger aérien. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 65 p.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

- 140 LE MAREC (Gérard). La Bretagne dans la Résistance. Rennes, Ouest-France, 1983, in-4°, 333 p., ill.
- 141 MAO (Hervé). Châteaulin dans la Résistance, dans *Châteaulin le 19 juin 1983, Journée Jean-Moulin*, 2 p. (n.p.), 2 phot.
- 142 [Compte rendu de] R. PICHAVANT, Les clandestins de l'Iroise (1940-1942), Douarnenez, 1982. *Breizh*, n° 292, octobre 1983, p. 28.
- Voir aussi les n°s 74 (Jean Oberlé), 336 (La Dépêche de Brest).

Depuis 1945

- 143 ELÉGOET (F.). Alexis Gourvennec, 25 ans d'action. *Tud ha Bro, Sociétés bretonnes*, n° 9-10, 1983, p. 197-240.
- 144 MARTRAY (Joseph). Vingt ans qui transformèrent la Bretagne. L'épopée du CELIB. 22 juillet 1950-2 février 1969. Paris, éd. France-Empire, 1983, in-8°, 318 p.
- (Compte rendu par Morvan DUHAMEL, dans *Armor Magazine*, n° 167, décembre 1983, p. 9-10).
- 145 YUENOU (Anna). Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens. Tome VI. Après la tourmente. Rennes, auteur, 1983, 21, 8 cm, 585 p.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS

- 146 PLANIOL (Marcel). Histoire des institutions de la Bretagne. Tome IV. La Bretagne ducale. Mayenne, Association pour la publication du manuscrit de Marcel Planiol, 1982, in-8°, 426 p.

Histoire administrative

- 147 GLORENNEC (Hervé). Le règlement général de police de la ville de Quimper en juillet 1766. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 62-65.
- 148 GLORENNEC (Hervé). Procédure de désignation du maire depuis 1789. *Quimper Réalités*, n° 14, juin 1983, p. 25.
- Les maires de Quimper depuis la Révolution.
- 149 J.L.P. Jean Moulin sous-préfet de Châteaulin (1930-1933). *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 26 février 1983, p. 5, ill.
- 150 LARS (R.) Les maires de Landévennec et leurs adjoints. *Landévennec*, bulletin du syndicat d'initiative, n° 4, juin 1983, p. 13-16.
- De 1790 à 1983.

- 151 « LE RETRAITÉ ». Liste des maires d'Elliant, 1792-1982. *Bulletin paroissial d'Elliant*, avril 1983, p. 2.
- 152 SÉVEUR (H.). Maires révoqués en 1877. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 4, octobre-décembre 1983, p. 234.
- 153 TRIPIER (Yves). Les agents nationaux du district de Brest en l'an II et en l'an III. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 241-248.

Histoire financière

- 154 DUVAL (Michel). Le budget des États de Bretagne au XVI^e siècle d'après les comptes d'Alain et Jean Avril (1535-1575). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 51-67.
- Voir aussi le n° 50 (refus de l'impôt, 1829).

Histoire judiciaire

- 155 CARDINEAU (G.). Les juridictions d'Ancien Régime en Bretagne. *Bulletin mensuel de la Société polymathique du Morbihan*, juillet 1983, t. 110 (2^e livraison), p. 58-61.
- 156 CUISENIER (Jean). Droits de la personne sur son image. *Ethnologie française*, t. XIII, n° 2, avril-juin 1983, p. 103-110.
- A propos d'un procès fait à l'association Buhez pour une photographie figurant à l'exposition sur le mariage en Bretagne.
- 157 GRANNEC (Elisabeth). La criminalité à Brest à la fin du XVIII^e siècle: 1765-1789. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 141 p.
- Mémoire de maîtrise soutenu à Brest, déposé au C.R.B.C.
- 158 LEMAÎTRE (Alain-J.). Ordre et désordre. La police en Bretagne au XVIII^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 111-124, 2 cartes.
- 159 MÉNESGUEN (Marie-Louise). La criminalité au XVIII^e siècle (Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou). Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 124-XLI p.
- Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 160 SEMUR (François). Yves de Kermartin, magistrat et avocat du XIII^e siècle. S.l.n.d., Bannalec, Impr. Régionale, 1983, 20 x 28 cm, 86 p., ill.
- (Compte rendu dans *Pax*, Chronique de Landévennec, juillet 1983, n° 35, p. 119).

Histoire militaire

- 161 GARGADENNEC (Roger). Aspects du maintien de l'ordre à Pont-Croix (des justices seigneuriales à la maréchaussée et à la Gendarmerie nationale). *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 141-149.

Armée de terre

- 162 DANIEL (Tanguy). Les répercussions des guerres de Louis XIV à Quimper. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 57-60.
- 163 Emgann Kerguidu. *Le Lien*, bulletin de la Section généalogique du Nord-Finistère, n° 8, décembre 1983, p. 16-19.
- Autour de la bataille de Kerguidu, en 1793.
- 164 THOMAS-LACROIX (Pierre). L'action militaire en Bretagne sous le Consulat et l'Empire. *Bulletin mensuel de la Société polymathique du Morbihan*, juillet 1983, t. 110 (2^e livraison), p. 47-51.

D'après des correspondances des généraux de brigade commandant les départements du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord, adressées entre 1802 et 1809 au général de La Borde, commandant la XIII^e division militaire.

Marine

- 165 ALLOUIS (Jean). Le vaisseau « Le Vétéran » à Concarneau, 1806-1809. *Carnets de la Sabretache*, 1983.
(Compte rendu dans *Chronique d'histoire maritime*, n° 8, 2^e semestre 1983, p. 58).
- 166 DROGUET (Alain). Les corsaires de la République (1797-1800) d'après les archives du tribunal de commerce de Paimpol. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 207-226.
Quelques corsaires finistériens sont cités, à Brest et Landerneau.
- 167 DUBURQUOIS (Maurice). A l'est du cap des Tempêtes. Jânzé, éd. Y. Salmon, 1983, 288 p., ill. (Collection *Des hommes de la mer*).
Histoire d'une famille d'officiers de marine mi-brestoïse mi-rouennaise (XVIII^e-XIX^e siècle).
(Compte rendu par Philippe HENRAT, dans *Chronique d'histoire maritime*, n° 7, 1^{er} semestre 1983, p. 62).
- 168 FATH (Sylvaine). Aspects de la vie de la marine à Brest de 1763 à 1776. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, n.p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 169 GAUTHIER (Jo). Les grands voiliers écoles. Rennes, Ouest-France, 1983, 23 cm, 32 p.
- 170 GUÉGUEN (Michel). Aux îles de Glénan. Pêcheurs et corsaires anglais pendant le Blocus. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 4, octobre-décembre 1983, p. 198-201.
- 171 HENWOOD (Philippe). Périr en mer au XVIII^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 101-110.
D'après deux mille inventaires après décès de marins, documents conservés dans la sous-série 1 P des Archives de la marine à Brest.
(Compte rendu dans *Chronique d'histoire maritime*, n° 8, 2^e semestre 1983, p. 60).
- 172 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Quand le lieutenant général des armées navales de Louis XIV habitait Concarneau... Le séjour d'Abraham Duquesne au Moros. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 17 décembre 1983, p. 6-7, ill.
- 173 TALLEC (Yves). La marine royale au port de Brest à la veille de la Révolution. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 256 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest, déposé au C.R.B.C.
- 174 TROUDE (O.). Combats navals le long de nos côtes au XVIII^e siècle. *Cap-Caval*, décembre 1983, n° 1, p. 22-23, ill.
Deux combats en baie d'Audierne, le 1^{er} juillet 1796 et le 17 juillet 1797.
Voir aussi les n°s 49 (arsenal de Brest, archives), 58 (bibliographie), 59 (*id.*), 60 (*id.*), 78 (Chateaubriand et la mer), 79 (Vauban), 80 (arsenal de Lorient), 86 (arsenal de Brest), 98 (archéologie sous-marine), 101 (*id.*).

HISTOIRE RELIGIEUSE

Catholicisme

Généralités

- 175 MARKALE (Jean). Le christianisme celtique et ses survivances populaires. Paris, Imago, 1983, 22,7 cm, 255 p.

Vie et sentiment religieux

- 176 CASTEL (Yves-Pascal). Le sanctuaire Notre-Dame-de-la-Salette à Saint-Martin-des-Champs. Son histoire. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 17 septembre 1983, p. 5, phot.
- 177 D[IZERBO] (A.-H.). Les cimetières de la presqu'île de Crozon. *Le Presqu'ilien*, bulletin cantonal d'information, n° 2 [4^e trimestre 1983], n.p.
- 178 LAGRÉE (Michel). La confession dans les visites pastorales et les statuts synodaux bretons aux XIX^e et XX^e siècles, dans *Pratiques de la confession*: Groupe de la Bussière. Paris, Cerf, 1983, 23,5 cm, p. 238-254.
- 179 La Salette du Dauphiné et de Morlaix. *Bleun Brug-Feiz ha Breiz*, n° 231, 1^{er} trimestre 1983, p. 12-13.
- 180 LAUNAY (Marcel). Rome et la conscience catholique dans l'Ouest (1860-1870). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 2, 1983, p. 145-155.
- 181 LE FLOCH (J.-L.). A propos de nos pardons. Origine historique et évolution du terme. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 9, 14 mai 1983, p. 219-223.
- 182 LEMAÎTRE (Alain-J.). Espace sacré et territoire vital au XVIII^e siècle: la régulation des lieux d'inhumation en Bretagne. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 2, 1983, p. 249-259.
- 183 « LE RETRAITÉ ». Le baptême du temps de nos aînés. *Bulletin paroissial d'Elliant*, janvier 1983, p. 2 et 20.
- 184 MARTIN (Hervé). La fonction polyvalente des croix à la fin du Moyen Age. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 2, 1983, p. 295-310.
- 185 MINOIS (Georges). Le réseau des confréries pieuses est-il un indice valable du sentiment religieux? *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 2, 1983, p. 333-348.

L'exemple du diocèse de Tréguier.

- 186 MINOIS (Georges). Ruptures de fiançailles et divorces dans le Trégor au XVIII^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 125-141, 6 graph., 2 cartes.
- 187 13 kilomètres de pénitence sous un ciel accablant: la grande troménie de Locronan. *La Bretagne à Paris*, 15 juillet 1983, p. 7.
- 188 TRANVOUEZ (Yvon). Le rétablissement des processions sur la voie publique à Lambézellec (1932-1938). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 2, 1983, p. 157-169.
- 189 VO DUC HANH (Etienne). La résiliation des fiançailles devant l'officialité de Léon au XVIII^e siècle. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 215-240.

Clergé

- 190 BARBU (Francis). Monseigneur François Kervéadou, ancien évêque de Saint-Brieuc. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 2, janvier 1983, p. 41-45.
- 191 BOUSSARD (Mgr). Homélie de Mgr Boussard, évêque de Vannes. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 3, 12 février 1983, p. 51-57, 2 phot.
Aux obsèques de Mgr André Fauvel, évêque de Quimper et de Léon entre 1947 et 1968.
- 192 Le clergé paroissial de Plonéour de 1900 à 1982. *L'Echo paroissial de Plonéour-Lanvern*, n°s 38 à 42, janvier-mai 1983, p. 2.
- 192 bis COLLIOT (Félix). Monseigneur André Fauvel. *Pax*, Chronique de Landévennec, avril 1983, n° 34, p. 51-56, ill.
- 193 [Compte rendu de] Y. Le Gallo, Prélats et prêtres du diocèse de Quimper de la fin du XVIII^e siècle à 1830, thèse, 1980. *Bleun Brug-Feiz ha Breiz*, n° 233-234, juillet-décembre 1983, p. 19.
- 194 DAVIES (Wendy). Priests and rural communities in east Brittany in the ninth century. *Etudes celtiques*, t. XX, 1, 1983, p. 177-198.
Etude du rôle et de l'importance des prêtres au IX^e siècle, d'après les transactions conservées dans le cartulaire de Redon. Comparée à d'autres pays d'Europe occidentale, la Bretagne a connu une organisation précoce du clergé rural.
- 195 De Valognes à Quimper. André Fauvel (1902-1947). *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 3, 12 février 1983, p. 61-64.
- 196 LE BORGNE (Emmanuel). Biographie de Jean Favé : 1828-1905 ; chanoine honoraire, missionnaire apostolique, grand prédicateur, curé de Plouguerneau (1877-1905)... « Ar Person Guenn ». Brest, auteur, s.d., 29,7 cm, 10 p.
Document multigraphié déposé au C.R.B.C.
- 197 Le père Goarnisson (1897-1981). *Bleun Brug-Feiz ha Breiz*, n° 231, 1^{er} trimestre 1983, p. 13-14.
Médecin et missionnaire en Haute-Volta, né à La Feuillée.
- 198 LOAEC (Pierre). Monseigneur André Fauvel, évêque de Quimper et Léon (1947-1968). *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 29 janvier 1983, p. 5.
- 199 MINIOU (Yves). Mgr Fauvel à Kermaria (2 avril 1968-22 janvier 1983). *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 3, 12 février 1983, p. 59-60.
- 200 Monseigneur André Fauvel, évêque de Quimper et de Léon (de 1947 à 1968). S.l.n.d. [Bannalec, Impr. Régionale, 1983], in-8°, 64 p., ill.
Plaquette-souvenir éditée à l'occasion du premier anniversaire de la mort de Mgr Fauvel et de la pose d'une plaque commémorative dans la cathédrale de Quimper.

Ordres et congrégations

- 201 ANDRÉJEWSKI (Daniel) [sous la direction de]. Les abbayes bretonnes. S.l., éd. Biennale des abbayes-Fayard, 1983, in-4°, 544 p., ill.
Préface de Charles Le Quintrec. Les notices sur les abbayes finistériennes ont été rédigées par le P. Marc (Landévennec), Jean-Claude Le Dro (Saint-Mathieu), Jean-Luc Deuffic (Daoulas), Anne Brillet (Quimperlé), Tanguy Daniel (Le Relec), Jean-Louis Le Floch (Kerlot). La notice sur Locmaria de Quimper est anonyme.
(Compte rendu par Yannick PELLETIER, dans *Armor Magazine*, n° 166, novembre 1983, p. 20).
- 202 GOUGAY (René). Le couvent des carmes de Pont-l'Abbé (1383-1791). *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 13, 9 juillet 1983, p. 305-307.

- 203 LOAEC (Pierre). Sœur Ange. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 29 janvier 1983, p. 4.
Jeannie Créac'h (1910-1983), fille du Saint-Esprit.
- 204 MARC (F.). Histoire de Landévennec. *Pax*, Chronique de Landévennec, janvier 1983, n° 33, p. 24-32 (Landévennec de l'an mil [avec liste et carte des possessions de l'abbaye]); avril 1983, n° 34, p. 69-75, ill. (Trois siècles sans histoire [XI^e-XIII^e siècle]).
- 205 MARC (F.). Histoire de Landévennec. *Pax*, Chronique de Landévennec, juillet 1983, n° 35, p. 106-112 (Dans les remous de l'histoire, XIV^e-XV^e siècle); octobre 1983, n° 36, p. 147-152 (Au bord de la ruine, XVI^e siècle).
- 206 NORMAND (Léon). Le monastère de Kerbénéat. *Chez nous*, bulletin paroissial de Plouneventer, décembre 1983, p. 10-13.
- 207 OLLIVIER (F. Grégoire), SIMON (F. Marc). Les abbés de Landévennec. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 171-208.
Suivi de la liste des prieurs de Landévennec de 1616 à 1790.
- 208 Sœur Ange, religieuse, Fille du Saint-Esprit, chevalier de l'ordre national du Mérite. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, 26 février 1983, n° 4, p. 93-94.
Jeannie Créac'h (Roscoff, 1910-Quimper, 1983).
- Voir aussi les n°s 70 (Grégoire Ollivier), 73 (*id.*).

Missions

- 209 CHARDRONNET (Joseph). Retour sur le père Maunoir. *Bleun Brug-Feiz ha Breiz*, n°s 233-234, juillet-décembre 1983, p. 10-15.
- 209 bis CHARDRONNET (Joseph). An Tad Mad: le bienheureux Julien Maunoir. *Dalc'homp sonj!* n° 5, 1983, p. 5-6.
- 210 Il y a 300 ans mourait le père Maunoir... *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 2, 29 janvier 1983, p. 26.
- 211 LOK (L.). An tad Maner hag ar brezoneg. [Le père Maunoir et le breton]. *Bleun Brug-Feiz ha Breiz*, n°s 233-234, juillet-décembre 1983, p. 16.
- 212 SÉITÉ (V.). An Tad mal [Maunoir]. *Bleun Brug-Feiz ha Breiz*, n°s 233-234, juillet-décembre 1983, p. 22-29.
- 213 TANGUY (Bernard). Gloses et corrections anonymes du XVII^e siècle dans un exemplaire du «Sacré Collège de Jésus» du père Maunoir. *Études celtiques*, t. XX, 1, 1983, p. 207-233, cartes.

Hagiographie

- 214 CAILLON (Marcellin). Dévotion aux saints en Bretagne. *Cap-Caval*, décembre 1983, n° 1, p. 24-28, ill.
- 215 GRANGE (Isabelle). Métamorphoses chrétiennes de femmes-cyghes. Du folklore à l'hagiographie. *Ethnologie française*, t. XIII, n° 2, avril-juin 1983, p. 139-150.
Notamment sainte Brigitte.
- 216 GURY (Jacques). Un saint breton en Champagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 104.
Culte de saint Méen à Attigny, Saint-Loup (Ardennes) et à Brûly-de-Pesche (Belgique).
- 217 MERDRIGNAC (Bernard). L'Enéide et les traditions anciennes des Bretons. *Études celtiques*, t. XX, 1, 1983, p. 199-206.
Étude du latin de Wrdisten, auteur de la *Vita Winwaloei* (avant 884), vie de

saint Guénolé se trouvant dans le cartulaire de Landévennec, qui mêle biblismes et virgilianismes.

- 218 MERDRIGNAC (Bernard). L'espace et le sacré dans les leçons de bréviaires de l'Ouest armoricain consacrée aux saints bretons (XV^e-XVI^e siècle). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 2, 1983, p. 273-293.
- 219 RAUDE (Alan J.). Recherches sur saint Alor. S.l., auteur, 1983, 29,7 cm, 22 p. Document multigraphié, déposé au C.R.B.C.
- 220 SÉVEUR (Hervé). Le culte de saint Tugen à Primelin. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 156-158.
- 221 VALLERIE (Erwan). Les références bretonnes et celtiques dans le Martyrologe de l'abbé Chastelain. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 147-170.
- 222 VAUCHEZ (André). La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge, d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques. École française de Rome, 1982, 24,8 cm, 765 p.
(Compte rendu par Hervé MARTIN, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 3, 1983, p. 503-507).
- 223 WRIGHT (Neil). Some further virgilian borrowings in breton hagiography of the carolingian period. *Études celtiques*, t. XX, 1, 1983, p. 161-176.
Etude des citations d'auteurs latins dans les Vies des saints bretons. Virgile était le seul auteur latin réellement connu des moines bretons et l'auteur dégage les textes qui l'attestent.
- Voir aussi les n°s 70 bis (Albert Le Grand), 95 (toponymie), 122 (clochettes de saints), 160 (saint Yves).

Institutions et patrimoine ecclésiastiques

- 224 LE BRIGANT (Yves). Les frairies à Guerlesquin. *Bulletin de Guerlesquin*, 1983, juin, p. 2; juillet-août, p. 12; décembre, p. 12.
- 225 MIOSSEC (Jean), JACOB (Jean-Pierre), GOURVÈS (Mathurin). La Mission ouvrière dans le diocèse. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 1, 15 janvier 1983; p. 15-18; n° 2, 29 janvier 1983, p. 35-40.

Croyances païennes. Paganisme

- 226 BREKILIEN (Yann). La mythologie celtique. S.l., éd. Marabout, 1983, in-8°, 378 p. Nouvelle édition, amputée du premier chapitre, de la bibliographie et de l'index.
- 227 LABORDERIE (Yvon), GOUÉZIN (Philippe). Prospection et récupération du paganisme par le clergé. *Société polymathique du Morbihan*, 1983, t. 110, p. 161-183, ill.
La christianisation des monuments antiques.
- 228 MARKALE (Jean). Mélusine. Paris, Editions Retz, 1983, 22 cm, 203 p.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Études générales

- 229 BREJON DE LAVERGNÉE (Jacques). Économie et société dans la Très Ancienne Coutume de Bretagne au XIV^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 35-49.

- 230 CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BRETAGNE. L'évolution en 1982 de l'emploi salarié non agricole dans le secteur privé. Rennes, auteur, 1983, 28 cm, 23 p.

Agriculture

- 231 ANDRO (M.), CANÉVET (C.). « Cheval d'orgueil à vendre ». Agriculture, tourisme, urbanisation et spéculation foncière en pays bigouden. *Tud ha bro, Sociétés bretonnes*, n° 9-10, 1983, p. 171-196.
- 232 BRIGAND (Louis). L'agriculture dans les îles bretonnes. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 4, octobre-décembre 1983, p. 212-220.
- 233 COCHIN (Jacques). Bœuf, cheval, tracteur : comment gagner du temps et de l'argent en perdant de l'énergie. *Tud ha Bro, Sociétés bretonnes*, n° 9-10, 1983, p. 133-170.
Contribution à l'étude du passage de l'animal à la machine dans le monde paysan.
- 234 CORNOU (Jakez). Les loups en Bretagne. Pont-l'Abbé, éd. Sked, 1983, in-8°, 118 + 139 p., ill.
(Compte rendu dans *Le Courrier du Léon* [*Le Progrès de Cornouaille*], 17 septembre 1983, p. 11).
L'ouvrage comporte la réédition en fac-similé de *Mes chasses de loups*, du baron Maurice Halna du Fretay, Saint-Brieuc, Imprimerie-Librairie René Prud'homme, 1891, in-8°, 139 p.
- 235 DAUCE (P.), LÉON (Y.). L'évolution de l'agriculture bretonne depuis 1850 : quelques données. Rennes, I.N.R.A., 1982, 29,7 cm, p. 55-96.
- 236 GUILLOU (Yvette). Comme au temps des seigneurs. Quimper, Nature et Bretagne, 1983, 21 cm, 236 p.
Le remembrement à Plonévez-du-Faou.
- 237 « LE RETRAITÉ ». Création d'une station d'étalons à Elliant. *Bulletin paroissial d'Elliant*, février 1983, p. 2 et 19.
- 238 TERSIQUEL (Bernard). Une page locale... *Bulletin de l'Association de sauvegarde de Languivoo et de Lanvern*, n° 6, 2^e semestre 1983, p. 21-22.
Un acte de pâturage sur la paroisse de Lanvern en 1775.
Voir aussi le n° 143 (Alexis Gourvennec).

Commerce

- 239 CARNÉ (Gwenaëlle de). La foire de La Martyre, dans *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*, Rennes, 1983, p. 321.
- 240 CHARDRONNET (Joseph). [Compte rendu de] M. Duval, Foires et marchés en Bretagne à travers les siècles, Elven, 1982. *Breizh*, n° 285, février 1983, p. 26.
- 241 GALLIOU (Patrick). In vino veritas? Le commerce des vins dans l'Armorique antique, dans *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*. Rennes, 1983, p. 305-310, 2 cartes.
- 242 « LE RETRAITÉ ». Les cafés à Elliant à la fin de la Grande Guerre. *Bulletin paroissial d'Elliant*, mars 1983, p. 2 et 20.
- 243 « LE RETRAITÉ ». Construction de la halle de Saint-Yvi. *Bulletin paroissial d'Elliant*, octobre 1983, p. 2 et 20.

Industrie et artisanat

- 244 CARNÉ (Gwenaëlle de). La cloche de « Monsieur saint They » (1638-1639), dans

Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age, Rennes, 1983, p. 281-282.

- 245 CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BRETAGNE. Catalogue des produits industriels en Bretagne. Rennes, auteur, 1983, 28 cm, 1500 fiches.
- 245 bis CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BRETAGNE. Les groupes industriels en Bretagne. Rennes, auteur, 1983, 28 cm, 230 p.
- 245 ter CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BRETAGNE. L'industrie de la région sous contrôle extérieur. Rennes, auteur, 1982, 28 cm, 40 p.
- 246 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BRETAGNE. Les participants étrangers dans l'industrie bretonne. Rennes, auteur, 1982, 28 cm, 50 p.
- 246 bis D[IZERBO] (A.-H.). Les moulins [dans la presqu'île de Crozon]. *Le Presqu'ilien*, bulletin cantonal d'informations, n° 5-6 [4^e trimestre 1983], p. 7-8.
- 247 GALLIOU (Patrick). Mines et métaux de l'ouest de la Gaule. Toulouse, C.N.R.S., Centre régional de publications de Toulouse, 1982, 29,7 cm, p. 21-32 (Table ronde du C.N.R.S., 21-22 novembre 1980).

Pêche

- 248 BARGAIN (Bruno). Echouage d'une baleine en baie d'Audierne. *Cap-Caval*, décembre 1983, n° 1, p. 9-10, ill.
Echouage d'un jeune rorqual commun, le 8 février 1983, sur la grève de Tronoën.
- 249 DESSE (Georges). Poissons des préhistoriens et des historiens. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 472-473.
- 250 GRIVART (Martin). Etat des pêches pratiquées dans le Finistère, 1810-1827. *Douarnenez, Mémoire de la ville*, n° 1, 1983, p. 11-50.
Publication de deux rapports adressés par Martin Grivart — maire de Douarnenez en 1813-1815 — au préfet du Finistère, le premier en 1810, le second en 1827.
- 251 LE GALL (François). La pêche à la langouste en Mauritanie de 1910 à nos jours. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 15 janvier 1983, p. 4-5.
Douarnenez — Tréboul.

Ports

- 252 DROFF (Gilbert). Etude comparée du port de commerce de Brest et du port de commerce de Lorient. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 2 vol., 112 p. + 236 p.-16 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest, déposé au C.R.B.C.
- 253 Tableau des ports, grands et petits atterrages du département du Finistère. *Douarnenez, Mémoire de la ville*, n° 1, 1983, p. 93-116.
Document de 1809 extrait des Archives départementales du Finistère, 100 J 972 (fonds du Chatellier) et déjà publié par Armand du Chatellier, dans ses *Recherches statistiques sur le département du Finistère*, Nantes, 1836, 2^e livraison, p. 88-91.

Transports et communications

- 254 CARNÉ (Gwenaëlle de). Les cartographes du Conquet, dans *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*. Rennes, 1983, p. 71-72.
- 255 CHAPUIS (Jacques). Les voies ferrées départementales du Finistère (1^{re} partie). *Chemins de fer régionaux et urbains*, revue de la Fédération des amis des chemins de fer secondaires, n° 175, 1983/1, p. 4-41, carte, plans, phot.

- 256 DAGUZAN (J.), PESLIN (Ch.-Y.). Sur un bateau nommé l'« Edouard Corbière ». *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 4, octobre-décembre 1983, p. 235.
- 257 DANIEL (Chantal). Le canal de Nantes à Brest dans le Finistère. S.l., 1983, in-8°, 90 p., cartes, plans, ill., bibl.
Catalogue d'exposition organisée au château de Trévarez, en Saint-Goazec, du 4 juin au 30 septembre 1983.
- 258 DUIGOU (Serge). Quand les Bigoudens sillonnaient les mers. Quimper, éd. Ressac, 1983, 21,8 cm, 32 p.
- 259 DUIGOU (Serge). Quand nous prenions le train Birinik. Quimper, éd. Ressac, 1983, 21,5 cm, 32 p.
- 260 FEUTREN (J.). La voie antique Quimper-Morlaix. *Bulletin paroissial de Pleyber-Christ*, 1983, juin, p. 15-25 ; juillet, p. 5-28 ; septembre, p. 7-25.
- 261 LE GUILLOU (L.). Le service Douarnenez-Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 111.
Service régulier de vapeurs (1893).
- 262 « LE RETRAITÉ ». Construction de la route Elliant-Saint-Yvi. *Bulletin paroissial d'Elliant*, novembre 1983, p. 2 et 20.
- 263 Les dix ans de Brittany Ferries. *Armor Magazine*, n° 161, juin 1983, p. 17, ill.
- 264 LOAEC (Pierre). Deux inaugurations en 1930 pour le pont de Plougastel-Albert Louppe. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 8 octobre 1983, p. 6, phot.
- 265 Marins de car-ferry. *Le Chasse-Marée*, n° 7, 2^e trimestre 1982, p. 2-11, phot.
Utile pour l'histoire de l'armement Brittany Ferries-B.A.I.
- 266 MILLOT (Gilles). Le naufrage de l'Hilda. La terrible nuit de Paul-Marie Penn, johnny de Cléder. *Le Chasse-Marée*, n° 9, 1983, p. 52-59.
- 267 REITH (Eric). Quelques éléments de réflexion à propos de l'étude des bateaux traditionnels et de l'archéologie navale en France. *Chronique d'histoire maritime*, n° 8, 2^e semestre 1983, p. 31-39.
Plusieurs références à la recherche en ce domaine sur les côtes finistériennes.
- 268 Les transports intérieurs en Bretagne, 1880-1940. Rennes, C.R.D.P., 1983, 29,7 cm, 62 documents. (Collection *l'Histoire en Bretagne*, éditée par les services éducatifs des archives départementales de Bretagne, série régionale n° 2).

Tourisme

- 269 FRÉMY (Raymond). Un voyage touristique en Bretagne en 1840. *Neptunia*, n° 151, 3^e trimestre 1983, p. 21-28.
Voyage du pharmacien chimiste Frémy, avec escale à Brest.
(Compte rendu dans *Chronique d'histoire maritime*, n° 8, 2^e trimestre 1983, p. 59).
- 270 LE BOULANGER (Jean-Michel). Notes sur les développements du tourisme à Douarnenez. *Douarnenez, Mémoire de la ville*, n° 1, 1983, p. 51-63, phot., plans.
Voir aussi les nos 30 (Plouescat), 33 (Bénodet), 231 (pays bigouden), 270 (Douarnenez), 463 (Finistère central).

HISTOIRE SOCIALE

Démographie

- 271 BEUCHET (J.). Taux de natalité sur vingt ans... Une baisse persistante. *Octant, Cahiers statistiques de la Bretagne*, n° 15, 3^e trimestre 1983, p. 22-25.

Avec 2 cartes de l'évolution de la natalité en Bretagne entre 1962 et 1968, entre 1975 et 1982.

- 272 DENVIOLET (Ghislaine). Evolution démographique et sociologique du parc H.L.M. brestois de 1968 à 1982. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 2 vol., 191 p. + annexes.

Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

- 273 DUIGOU (Serge). Les ancêtres acadiens des habitants de l'Ile-Tudy. *Cap-Caval*, décembre 1983, n° 1, p. 29-33, ill.
- 274 KERGOAT (Jacques). Une analyse des composantes du retournement du solde migratoire en Bretagne. *Cahiers économiques de Bretagne*, 28^e année, 1983, n° 1, p. 1-5, tableaux.
- 275 LAURENT (Loeiz). Recensement... 170 000 Bretons de plus. 4 millions avant l'an 2000. *Armor Magazine*, n° 160, mai 1983, p. 13, cartes.
- 276 Que faisaient nos ancêtres? (Le recensement de 1856 à Querrien). *Bulletin paroissial de Querrien*, 1983, janvier, p. 8-10; février, p. 11-14; mai, p. 10-14; juillet, p. 12-14.

Voir aussi le n° 467 (Communauté urbaine de Brest).

Groupes sociaux

- 277 AR C'HEO (Y.R.). Bretagne paysanne: Bretagne en marche? 1919-1939. *Ar Falz*, n° 42-43, p. 9-16.
- 278 AUDIBERT (Agnès). Paroles de femmes: jeunes et vieilles agricultrices. *Tud ha Bro, Sociétés bretonnes*, n° 9-10, 1983, p. 59-76.
- Etude sur le matriarcat en Bretagne.
- 279 AUDIBERT (Agnès). Place et rôle de la femme dans la société bretonne, dans Rencontre de cultures et pathologie mentale en Bretagne. *Cahiers de l'Institut culturel de Bretagne*, n° 1, 1983, p. 19-22.
- 280 COLLET (Daniel). La condition des ouvriers quimpérois à la veille de la Première Guerre mondiale. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 67-74.
- 281 DAUCE (Pierre). L'évolution de la population agricole en Bretagne de 1850 à 1950: quelques éclairages nouveaux. *Tud ha Bro, Sociétés bretonnes*, n° 9-10, 1983, p. 95-132, cartes, graph.
- 282 ELÉGOUET (Louis). Un paysan-marchand de toile, de Plouider, à la fin du règne de Louis XIV. *Le Lien*, bulletin de la Section généalogique du Nord-Finistère, n° 8, décembre 1983, p. 2-10.
- 283 FEUTREN (J.). Une dynastie de marchands de toile (Inisan). *Bulletin paroissial de Pleyber-Christ*, 1983, octobre, p. 20-25; novembre, p. 5-24; décembre, p. 5-24.
- 284 GALLET (Jean). Le congément des domaniers dans le Trégor au XVIII^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 143-160.
- 285 GALLET (Jean). Le congément des domaniers en Cornouaille au XVIII^e siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 3, 1983, p. 451-466.
- 286 GESLIN (Claude). Le syndicalisme ouvrier en Bretagne avant 1914. *Douarnenez, Mémoire de la ville*, n° 1, 1983, p. 69-93, phot.
- 287 GUILLOU (A.). La fin des agricultrices? *Tud ha Bro, Sociétés bretonnes*, n° 9-10, 1983, p. 77-93.

Répartition socioprofessionnelle des femmes rurales et de leur conjoint au moment du mariage dans les communes de Guiclan et Saint-Thégonnec.

Voir aussi le n° 130 (notables, premier Empire).

Santé publique et assistance

- 288 CASSARD (Jean-Christophe). Les Bretons et la boisson au haut Moyen Age, dans: Rencontre de cultures et pathologie mentale en Bretagne. *Cahiers de l'Institut culturel de Bretagne*, n° 1, 1983, p. 95-107.
- 289 FILLAUT (Thierry). L'alcoolisme, atavisme breton? *Dalc'homp sonj!* n° 6, 1983, p. 12-13.
- 289 bis FILLAUT (Thierry). L'alcoolisme dans l'ouest de la France pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Paris, La Documentation française, 1983, in-8°, 248 p.
Thèse pour le doctorat du 3^e cycle, soutenue le 19 novembre 1981 et honorée du prix Robert-Debré 1982.
- 290 OLIER (François). L'hôpital militaire et royal d'Ouessant. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 4, octobre-décembre 1983, p. 177-184.

Vie quotidienne

- 291 A.F. Les débuts du football en Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 4, octobre-décembre 1983, p. 233-234.
- 292 CLÉACH (Loeiz), DESHAYES (Albert), RHUN (Per). La galoche bigoudène. Morlaix, Skol Vreizh, 1983, 23,5 cm, 32 p., ill.
(Compte rendu dans *Le Courrier du Léon* [*Le Progrès de Cornouaille*], 31 décembre 1983, p. 7).
- 293 DUIGOU (Serge). La vie quotidienne à Pont-l'Abbé au début du siècle. Quimper, éd. Ressac, 1983, 21,8 cm, 32 p.
- 294 L'enterrement dans l'église paroissiale à Crozon au début du XVIII^e siècle. *Le Presqu'ilien*, bulletin cantonal d'informations, n° 5-6 [4^e trimestre 1983], p. 8-14.
- 295 HÉLIAS (Pierre-Jakez). Coiffes et costumes de Bretagne. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1983, 22 cm, 96 p., ill.
- 296 HERVÉ (Patrick). Ar boued: pratiques alimentaires de Bretagne. *Skol Vreizh*, 1982, 36 p.
- 297 LE JONCOUR (Paul). Le « gouren » des origines à nos jours. *Breizh*, n° 285, février 1983, p. 4-6, ill.
Historique de la lutte bretonne.
- 298 MORAND (Simone). Histoire du costume glazik et bigouden. Châteaugiron, Y. Salmon, 1983, 25 cm, 119 p., ill.
- 299 TANGUY (Pierre). Rosalie Mao, la vie quotidienne à Saint-Divy avant 1914. *Tud ha Bro, Sociétés bretonnes*, n° 9-10, 1983, p. 49-59.

Traditions, croyances populaires, mentalités collectives

- 300 ALIX (P.). Apparitions, prémonitions... [dans la presqu'île de Crozon]. *Le Presqu'ilien*, bulletin cantonal d'informations, n° 4 [juin 1983], n.p.
- 300 bis ALIX (P.). Les légendes oubliées. *Le Presqu'ilien*, bulletin cantonal d'informations, n° 3, mars 1983, n.p.
Dans la presqu'île de Crozon.
- 301 CARRER (Philippe). La submersion d'Is: un mythe dangereux, dans Rencontre de cultures et pathologie mentale en Bretagne. *Cahiers de l'Institut culturel de Bretagne*, n° 1, 1983, p. 23-46.

- 302 CARRER (Philippe). Le matriarcat psychologique des Bretons. Essais d'ethno-psychiatrie. Paris, Payot, 1983, in-8°, 190 p. (Collection *Science de l'homme*).
(Compte rendu par Pierre TANGUY, dans *Le Courrier du Léon [Le Progrès de Cornouaille]*, 25 juin 1983, p. 10).
- 303 CHMELOVA (Elena). Contes celtes, racontés par Elena Chmelova. Adaptation française par Claude Clément. Illustrés par Zdenka Krejcova. Paris, Gründ, 1982, in-4°, 205 p.
- 304 DAUMER (Yann). A la découverte d'un mythe: la tête dure des Bretons, dans *Rencontres de cultures et pathologie mentale en Bretagne. Cahiers de l'Institut culturel de Bretagne*, n° 1, 1983, p. 49-92.
- 305 DENÈFLE (Sylvette). Fontaines en Cornouaille et Léon: pratiques et croyances. Paris, auteur, 1983, 29,7 cm, 288 p.
Thèse de 3^e cycle déposée au C.R.B.C. à Brest.
- 306 FAVÉ (Louis). Bloavez mad (poésie bretonne pour les vœux). *Le Phare d'Oues-sant*, bulletin paroissial, janvier 1983, p. 11; décembre 1983, p. 6.
- 307 HÉLIAS (Pierre-Jakez). Légendes de la mer. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1983, 22 cm, 96 p., ill.
- 308 LASCAUX (M.). Légendes et traditions de la mort en Bretagne. Châteaulin, Editions Jos, 1983, 22 cm, 32 p., ill.
- 309 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Les réveillons... vus du haut de la chaire. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 31 décembre 1983, p. 20.
Les réveillons de Noël, de 1935 à nos jours.
- 310 LE MENN (Gwennole). Coutumes et croyances populaires dans trois dictionnaires bretons du début du XVIII^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 69-100.
Dictionnaires de Louis Le Pelletier (1716), Grégoire de Rostrenen (1732) et Cillart de Kerampoul (1744).
- 311 «LE RETRAITÉ». Fête bretonne à Elliant au temps de ma jeunesse. *Bulletin paroissial d'Elliant*, juin 1983, p. 2.
- 312 MAISONDIEU (Docteur J.). De la honte en Bretagne à la place de la mère dans l'imaginaire humain, dans *Rencontre de cultures et pathologie mentale en Bretagne. Cahiers de l'Institut culturel de Bretagne*, n° 1, 1983, p. 7-18.
Etude du matriarcat en Bretagne.
- Voir aussi les n°s 67 (Rolland, conteur), 278 (matriarcat en Bretagne), 279 (*id.*).

HISTOIRE DE LA CIVILISATION

Corps savants et sociétés

- 313 BERNARD (Jean). Les académiciens et la Bretagne. Jean Bernard. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 4, octobre-décembre 1983, p. 221.
- 314 Exposition au P.A.C. Trentième anniversaire de la Société d'études du Léon et des «Cahiers de l'Iroise». *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 19 novembre 1983, p. 14.
- 315 LOAEC (Pierre). Parution du 109^e bulletin de la Société archéologique du Finistère. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 12 février 1983, p. 5, ill.
- 316 PHILIPPE (Jo). Quinze ans de recherches en archéologie et géologie pour le Cercle François-Le-Bail. *Armor Magazine*, n° 161, juin 1983, p. 20.
- 317 S.E.P.N.B.: 25 ans. *Penn ar Bed*, n° 112, mai 1983, 80 p.
Voir aussi le n° 50 (Association bretonne).

Enseignement

- 318 BLUTEAU (Jeanne). Les pommiers de Fouesnant, roman. Loctudy, auteur, 1983, in-8°, 218 p., ill.
La vie d'une institutrice dans une école de hameau à classe unique, à la veille de la Seconde Guerre mondiale.
- 319 CADIOU (Hervé). La langue bretonne et l'enseignement, du Catholicon aux lois scolaires de la III^e République. Brest, Université de Bretagne occidentale, 1983, 21 x 29,7 cm (multigraphié).
Travail d'études et de recherches déposé aux Archives départementales du Finistère et au C.R.B.C. à Brest.
- 320 CASTEL (Yves-Pascal). Yann Sohier et Ar Falz au musée de Morlaix. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 10 septembre 1983, p. 7, phot.
- 321 Collège Saint-François de Lesneven. Cent cinquantième anniversaire. Jadis et naguère: souvenir d'anciens. Lesneven, Collège Saint-François, 1983, 29,7 cm, 92 p.
- 322 COMBOT (Paolig). Yann Sohier: un instituteur laïc en Bretagne dans les années 30. *Ar Falz*, n° 42-43, 1983, p. 30-36.
- 323 COMBOT (Paolig). Yann Sohier, stourmer evit ar brezoneg er skol (1901-1935). *Dalc'homp sonj!* n° 5, 1983, p. 12-15.
- 324 COMBOT (Paolig). Ar Falz, héritière de Yann Sohier. *Armor Magazine*, n° 161, juin 1983, p. 19.
- 325 DEUFFIC (Jean-Luc). Universitaires bretons au Moyen Age: les Bohic. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 209-214, ill.
- 326 DRAPIER-CADEC (Léontine). Mémoires d'une skoleress. Mes chères prisons. Brest, Ed. de la Cité, 1983, in-8°, 224 p., phot.
Souvenirs d'enfance et de jeunesse, avant la guerre de 1914-1918: l'école primaire supérieure de Quimperlé, l'école normale d'institutrices de Quimper.
- 327 [GAUTHIER (René)]. Du Collège de Léon à l'Institution Notre-Dame du Kreisker. S.I.n.d. (1983), in-8°, 45 p., ill.
- 328 HENWOOD (Annie). Fallait-il chauffer les écoles communales? *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 1, janvier-mars 1983, p. 46-48.
A Brest, en 1889.
- 329 HERVÉ (Patrick). L'école laïque au début du siècle. *Ar Falz*, n° 42-43, 1983, p. 22-25.
- 330 LOAEC (Pierre). L'abbé Hervé Roudaut, fondateur du collège de Lesneven. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 8 janvier 1983, p. 5; 15 janvier 1983, p. 6.
- 331 LOAEC (Pierre). Le collège de Lesneven. Ombres et lumières. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 19 mars 1983, p. 5, ill.
- 332 Saint-Pol-de-Léon. Le collège de Kelou mad. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 16 avril 1983, p. 4-5.
- 333 SIMON (et collab.). Histoire de l'enseignement à Plounévez-Lochrist. *Ar Vuhez e Gwinevez*, bulletin paroissial, 1983, mars, p. 8; avril, p. 6; mai, p. 6; juillet, p. 7-8; octobre, p. 7-8; novembre, p. 8; décembre, p. 7-8.
Voir aussi les n°s 54 (Yann Sohier), 64 (manuels scolaires), 65 (Ar Falz), 71 (Y. Sohier), 138 (*id.*), 467 (Communauté urbaine de Brest).

Imprimerie et Presse

- 334 CARNÉ (Gwenaëlle de). Bernard de Leau, libraire à Morlaix, dans *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*, Rennes, 1983, p. 73-74.
- 335 FEYEL (Gilles). La « Gazette » en province à travers ses réimpressions, 1631-1752. Amsterdam, Holland University Press, 1982, 22,5 cm, 452 p.
La Gazette a été réimprimée dans 36 villes de France dont Brest, Nantes, Rennes, Saint-Malo.
- 336 PLUNIAN (Françoise). La Dépêche de Brest et la drôle de guerre. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 2 vol., 192 p. + 52 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- Voir aussi les n^{os} 54 (Ar Falz), 56 (périodiques régionaux), 65 (Ar Falz), 66 (Spered ar Vro), 71 (Ar Falz), 133 (Brug), 314 (Cahiers de l'Iroise), 320 (Ar Falz), 324 (*id.*).

Art

Etudes générales

- 337 Monuments et objets d'art du Finistère. Etudes, découvertes, restaurations (années 1981-1982). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 304-337, ill.
Notices sur Brest, Carhaix, Clohars-Fouesnant, Concarneau, Crozon, Douarnenez, Guengat, Le Juch, Landévennec, Lanvéoc, Locronan, Melgven, Plogonnec, Pont-Croix, Pouldergat, Quimper, La Roche-Maurice, Tourc'h.
Auteurs : A. Caradec, M. Dilasser, A.-H. Dizerbo, R. Gargadennec, J.-Cl. Guéret, J. Kerhervé, L.-P. Le Maître, H. Morlon, C. Prigent, G.-M. Thomas.
Avec la collaboration de la Commission régionale de l'Inventaire.
- 338 MOUTON (Benjamin). Etude sur le programme 1983 de restauration des monuments historiques. *Bulletin de la direction régionale des Affaires culturelles*, 1983, n^o 40, 2^e-3^e trimestre, p. 56-60.
Concerne le Finistère et le Morbihan.
- 339 Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age, Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1983, in-4^o, 402 p., LI pl. (Centre de recherches sur les arts de l'Ouest).
Actes d'un colloque international organisé à Rennes en mai 1983 par l'université de Haute-Bretagne (X. Barral I Altet, G. de Carné, A. Chédeville, A. Le Duc, J. Mallet, B. Saunier).
(Compte rendu par Jacques MALLET, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 263-266).

Architecture

- 340 AUDIN (Pierre). Guide des fontaines guérisseuses du Finistère. Paris, éd. Maisonneuve et Larose, 1983, in-12^o, 101 p., carte, phot.
- 341 Les avatars de nos clochers finistériens. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 25 novembre 1983, p. 4-5, ill.
Clochers frappés par la foudre: Elestrec, Le Folgoet, Gouesnou, Kernilis, Lampaul-Guimiliau, Landéda, Lochrist en Plounévez, Pencran, Plabennec, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Jean-du-Doigt.
- 342 BANS (Jean-Christian), GAILLARD-BANS (Patricia). Les loges d'habitation de Bretagne. Eléments pour servir à la compréhension du phénomène. *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. CXI, 1982 (1983), p. 74-106.

- 343 BARRAL I ALTET (Xavier). Landévennec d'après les sources du XVII^e siècle, dans *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*, Rennes, 1983, p. 323-385, plans.
- 344 BREKILIEN (Yann). Les châteaux bretons. Rennes, Ouest-France, 1983, 23,2 cm, 124 p., ill.
(Compte rendu par Pierre TANGUY, dans *Le Courrier du Léon [Le Progrès de Cornouaille]*, 31 décembre 1983, p. 28).
- 345 BRISSAUD (Philippe). Le manoir de Kerazan. Rennes, Ouest-France, 1983, 23 cm, 32 p., ill.
- 346 CARNÉ (Gwenaëlle de). Jacques Chrétien, « tailleurs d'images » à Morlaix, dans *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*, Rennes, 1983, p. 69.
- 347 CARNÉ (Gwenaëlle de). La construction du clocher de Saint-Matthieu de Morlaix (1548-1593), dans *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*. Rennes, 1983, p. 217-218.
- 348 [Compte rendu de] J.-F. Simon, Tiez. Le paysan breton et sa maison. I. Le Léon. Douarnenez, 1982. *Bleun Brug-Feiz ha Breiz*, n° 233-234, juillet-décembre 1983, p. 18.
- 349 DILASSER (Maurice). L'église de Locronan et le mécénat des ducs de Bretagne, dans *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*, Rennes, 1983, p. 111-119.
- 350 EON (J.-N.). Ambroise-Méry Vincent (1776-1863). *Landévennec*, bulletin du syndicat d'initiative, n° 4, juin 1983, p. 10.
Ingénieur et architecte, mort à Brest en 1863.
- 351 FOUÉRE (Yann). [Compte rendu de] Gwyn I. Meirion-Jones. The vernacular architecture of Brittany, Edinburgh, 1982. *Armor Magazine*, n° 160, mai 1983, p. 28 ; *Breizh*, n° 291, août-septembre 1983, p. 29.
- 352 GARGADENNEC (Roger). Sur le clocher de Pont-Croix. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 4, octobre-décembre 1983, p. 228.
- 353 JANNÈS (Thérèse). L'ancienne abbaye de Daoulas et l'architecte Bigot, dans *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*. Rennes, 1983, p. 387-390.
- 354 JANNÈS (Thérèse). Le chantier de la cathédrale de Quimper (XV^e-XVI^e siècle), dans *Artistes et artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*. Rennes, 1983, p. 203-208, carte.
- 355 « LE RETRAITÉ ». La chapelle Saint-Michel à Elliant. *Bulletin paroissial d'Elliant*, septembre 1983, p. 2 et 20.
- 356 LOAEC (Pierre). Les malheurs des clochers de Cornouaille. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 17 décembre 1983, p. 4-5, ill.
Saint-Herbot en Plonévez-du-Faou, Ploaré en Douarnenez, Locronan, Dirinon, Kerdévet en Ergué-Gabéric, Irvillac, Motreff.
- 357 MUSSAT (André). Architecture médiévale et nouvel espace sacré. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 2, 1983, p. 386-402, ill.
- 358 MUSSAT (André). [Compte rendu de] Gwyn I. Meirion-Jones, The vernacular architecture of Brittany, Edinburgh, 1982. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LX, 1983, p. 274-279.
- 359 OLLIVIER (Corentin) [et collab.]. Vieux manoirs en Kerfeunteun. Tiez koz an dud gentil. Quimper, Les Amis de Kerfeunteun, 1983, 21 cm, 51 p.
- 360 PELLEN (Ronan). La manufacture des tabacs de Morlaix. *Monuments historiques*, n° 128, octobre 1983, p. 41-43, phot., dessin.

- 361 PHILIPPE (Jo). Le four à chaux de l'Aber a retrouvé son aspect d'antan. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 8 octobre 1983, p. 2, phot.
En Crozon, four datant de 1835.
- 362 PRIGENT (Christiane). Le rôle des classes sociales dans la production des statues en Basse-Bretagne, dans *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*. Rennes, 1983, p. 129-132.
- 363 Sauvegarde du patrimoine: l'église de Lambour. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 26 mars 1983, p. 6, ill.
- 364 SIMON (Jean-François). Les maisons à avancée du Léon. *Penn ar Bed*, vol. 13, n° 111, 1983, p. 173-176.
- 365 Telgruc-sur-Mer: chapelle Sainte-Julitte. *Breiz Santel*, 32^e année, n° 122, octobre 1983, p. 8-10.
- 366 Telgruc: chapelle Sainte-Elisabeth. *Breiz Santel*, 32^e année, n° 122, octobre 1983, p. 8.

Peinture

- 367 C[ASTEL] (Y.-P.). Yves Elléouet, peintre et écrivain. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 12 novembre 1983, p. 8, ill.
- 368 Henry Cheffer, peintre de la vie quotidienne en Bretagne. Douarnenez, éd. de L'Estran, 1983, 32 x 25 cm, 20 p. + 41 planches.
Henry Cheffer (1880-1957): son œuvre à Douarnenez et dans le Finistère entre les deux guerres mondiales. Textes de présentation dus à Yves Le Floch, Le Chasse-Marée et Jean-François Simon.
- 369 Chronique artistique. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 4, octobre-décembre 1983, p. 227.
Le peintre Hue à Brest en 1793; Paul Huet en Bretagne (1864-1865); Manet et l'École navale.
- 370 DELOUCHE (Denise). A propos d'une exposition: Emmanuel Lansyer (1835-1893). *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 1, janvier-mars 1983, p. 31-36, ill.
- 371 DELOUCHE (Denise). Emmanuel Lansyer (1835-1893) et la Bretagne. *Arts de l'Ouest*, vol. VII (2), 1983, p. 5-25, ill.
- 372 DELOUCHE (Denise). Peintres américains en Bretagne: une exposition aux Etats-Unis. *Arts de l'Ouest*, vol. VII (2), 1983, p. 107-127, ill.
Compte rendu d'un catalogue d'exposition de D. Sellin qui tente l'histoire des colonies artistiques américaines à Pont-Aven, Concarneau...
- 373 EON (J.-N.). Hommage à Henriette Rideau (1786-1834). *Landévennec*, bulletin du syndicat d'initiative, n° 4, juin 1983, p. 9-10.
Peintre, née à Brest, morte à Landévennec.
- 374 LE BŒUF (Joselyne). Ferdinand Loyer du Puigadeau (1864-1930), peintre du pays guérandais. *Arts de l'Ouest*, vol. VII (2), 1983, p. 28-36, ill.
Peintre nantais qui séjourna à Pont-Aven chez Marie-Jeanne Gloanec.
- 375 LE PAUL (Charles-Guy), LE PAUL (Judy). L'impressionnisme dans l'École de Pont-Aven. Monet, Renoir, Gauguin et leurs disciples. Lausanne-Paris, La Bibliothèque des arts, 1983, 32,4 cm, 283 p., ill.
- 376 MANUEL (Roger). Jim.-E. Sévellec: quelques souvenirs. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 12 novembre 1983, p. 8-9, ill.
- 377 OLLIVIER (Jean). Peintre à Sein et dans le Cap. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 162-164.
Henri Royer, Jean-Pierre Ségalen.

- 378 PHILIPPE (Jo). Jean Le Merdy, un peintre de plein vent. *Armor Magazine*, n° 156, janvier 1983, p. 33, ill.
- 379 PLAUD (Patricia). Un critique d'art et les peintres de la Bretagne: Gustave Gefroy (1886-1900). *Arts de l'Ouest*, vol. VII (2), 1983, p. 37-44, ill.
Critique d'art de l'École de Pont-Aven.
- 380 PLOUARZEL (Guy). Eugène Gauguet, peintre-graveur quimpérois. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 1, janvier-mars 1983, p. 20-25.
(1872-1943). Quatre illustrations.
- 381 RETHO (Pierre). Illustrateurs bretons. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 108-109.
Liste d'ouvrages comportant des illustrations dues à Max Jacob.
- 382 RETHO (Pierre). Illustrateurs bretons. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 169.
Yves Tanguy (1900-1955).
- 383 THOMAS (Gilda). Paul Sérusier, l'initiateur des Nabis, et la Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 1, janvier-mars 1983, p. 26-30.
Voir aussi les n°s 74 (Jean Oberlé), 77 (F. Dilasser).

Sculpture

- 384 BARRIÉ (Roger). Mobilier culturel et décor intérieur dans l'église de Basse-Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 2, 1983, p. 377-386, plans, ill.
- 385 BLOTTIÈRE-DERRIEN (Sylvie). Monuments aux morts de René Quillivic. *Arts de l'Ouest*, vol. VIII (1), 1983, p. 81-102, ill.
Sculpteur des monuments aux morts de Saint-Pol-de-Léon, Carhaix, Roscoff, Bannalec, Châteaulin, Plouhinec, Poullaouen, Scaër, Coray, Fouesnant, Guiclan, Plouzévet, Pont-Croix, Pointe Saint-Mathieu, Plouyé, Ile de Sein.
- 386 BOISSÉ (Claudie). La production en série des niches à volets morlaisiennes, dans *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*. Rennes, 1983, p. 249-252.
- 387 BORVEAU (André). Une statue de Brest à Paris. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 103.
Statue de la ville de Brest sur la façade de l'hôtel de ville de Paris, par le sculpteur André Massouli, datant de 1882-1885.
- 388 BRETEAU (Viviane). Maquettes en bois pour sculptures en pierre, dans *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*. Rennes, 1983, p. 253-254.
Exemple quimpérois de 1514-1515.
- 389 CASTEL (Y.-P.). Troménie aux grands calvaires. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 2 avril 1983, p. 5, ill.
Tronoën et Plougastel-Daoulas.
- 390 CASTEL (Yves-Pascal). La floraison des croix et calvaires dans le Léon sous l'influence de Mgr Roland de Neufville (1562-1613). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 2, 1983, p. 311-319.
- 391 [DANIEL (Tanguy)]. Où nos sculpteurs de jadis puisaient-ils leur inspiration? *Le Télégramme de Brest*, 6 avril 1983.
- 392 Fontaines sacrées revisitées. Brest, Terminus plus, 1983, 29,7 cm, n.p., ill.

Catalogue d'une exposition sur les fontaines en Bretagne par les élèves des Beaux-Arts de Brest.

- 393 LE GRAND (Alain). Une famille de sculpteurs quimpérois: les Autrou. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 94-98, phot.
- 394 LE SCOÜEZEC (Gwenc'hlan), MASSON (Jean-Robert). Pierres sacrées de Bretagne. Croix et sanctuaires. Paris, éd. du Seuil, 1983, in-4°, 278 p., ill.
(Compte rendu dans *Le Courrier du Léon [Le Progrès de Cornouaille]*, 31 décembre 1983, p. 12).
- 395 MESTUAL (Georges). Sur la statue équestre du roi Gradlon. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 61, phot.
Cathédrale de Quimper, 1858.
- 396 MÉVEL-ROUSSEL (Micheline). Les calvaires de Bretagne. Montceau-les-Mines, Anavoizard, 1983.
21 lithographies. Préface de Mgr Barbu. Texte de Y.-P. Castel.
(Compte rendu dans *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 168).
- 397 PEUZIAT (Josick). Navires de pierre. A la découverte des bateaux sculptés du Finistère. *Le Chasse-Marée*, n° 8, 3^e trimestre 1983, p. 9-21, phot., ill., carte.
- 398 PHILIPPE (Jo). Une statue archaïque de saint Hervé à Sainte-Anne-la-Palud. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 10 septembre 1983, p. 4, phot.
- 399 PRIGENT (Christiane). Statuaire cornouaillaise du XIV^e siècle. Ses rapports avec la statuaire bretonne de cette époque. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 355-389, ill.
- 400 Le retable de Goulven en diapo. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 24 décembre 1983, p. 11, ill.
- 401 ROUSSEAU (Paul-Armand). Note sur la recherche de l'origine des fonts baptismaux de la chapelle de Saint-Guévroc en Tréfléz (Finistère). *Archéologie en Bretagne*, n° 38, 2^e trimestre 1983, p. 53-54.
- 402 TREGARO (M.C.). Barz, le sculpteur. *Armor Magazine*, n° 158, mars 1983, p. 22, ill.

Emmanuel Le Bars, né à Brest en 1918.

Voir aussi le n° 83 (croix à Sainte-Sève).

Vitrail

- 403 Quand la lumière devient œuvre d'art. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 26 février 1983, p. 7, ill.
L'atelier de Jean-Pierre Le Bihan, maître verrier à Quimper.

Orfèvrerie

- 404 CASTEL (Yves-Pascal). Yves Larreur, marchand maître orfèvre. Reflets de la vie artisanale à Brest au XVII^e siècle. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 26 février 1983, p. 4-5.

Céramique

- 405 DAIRE (Marie-Yvane). Quelques aspects des céramiques du second âge du fer. Rennes, auteur, 1983, 21 x 29,7 cm, 48 p., ill.
Mémoire de D.E.A., soutenu à Rennes le 26 novembre 1983.
- 406 DAIRE (Marie-Yvane). L'île Guennoc en Landéda (29). Céramiques de l'âge du

fer. Rennes, auteur, 1983, 21 x 29,7 cm, 41 p. (texte) + 76 p. (ill.).

Mémoire de D.E.A., soutenu à Rennes le 26 novembre 1983.

- 407 GALLIOU (Patrick). Sigillée de Gaule du Sud en Armorique: diffusion et problèmes. *Rei Crateriae Romanae Fautorum, Acta*, t. XXI-XXII, 1982, p. 117-130.
- 408 GIOT (Pierre-Roland). La céramique onctueuse, dans *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age*. Rennes, 1983, p. 267-269, carte.
- 409 G.M.T., X.Y.Z., R.V. Sur la poterie de Lannilis. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 4, octobre-décembre 1983, p. 233.
- 410 TABURET (Marjatta). La faïence de Quimper. Rennes, Ouest-France, 1983, 23 cm, 32 p., ill.

Musique, chansons et danse

- 411 Cahiers: chants de marins. 60 chansons, parole et musique pour chanter à bord. Douarnenez, Le Chasse-Marée, 1983, 27 cm, 76 p., ill.
- 412 COCHERIL (Michel). Les orgues du Finistère. Quimper, Stephen Bicknell, 1983, 29,7 cm, 66 p.
- 413 GOYAT (Gilles). Méthode bretonne de cornemuse: année préparatoire au practice. Brest, Centre breton d'art populaire, 1981, 29,7 cm, 73 p.
- 414 HAMON (André-Georges). Voix de Bretagne. Rennes, éd. Maison de la Culture, 1982, 21 cm, 856 p.
Chanteurs bretons d'aujourd'hui.
- 415 Kanaouennou. Chansons. *Douarnenez, Mémoire de la ville*, n° 1, 1983, p. 117-133.
Chansons de Douarnenez, en breton.
- 416 [KERSAUDY (Yves)]. « Il n'y a pas de pays comme le Cap... ». *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 159-161.
Chanson composée avant la guerre de 1914-1918. Texte breton avec traduction en français.
- 417 LOAEC (Pierre). Yann Guillou, kantiker braz eskopti Kemper. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 31 décembre 1983, p. 6-7, ill.
- 418 MALRIEU (Patrick). Histoire de la chanson populaire bretonne. Guingamp, Dastum et Skol, 1983, 24 cm, 95 p.
- 419 PENGUERN (Jean-Marie de). Dastumad Penwern: chants populaires bretons de la collection de Penguern. S.l., Dastum, 1983, 22 cm, 396 p.
- 420 QUELLIEN (Narcisse). Chants et danses des Bretons. Marseille, Laffitte Reprints, 1981, in-8°, 300 p.
Réimpression de l'édition de Paris, 1889.
- 421 Un extraordinaire chef de chorale bretonne. *Bleun Brug-Feiz ha Breiz*, n° 231, 1^{er} trimestre 1983, p. 14.
Jean Bara, retiré à Carantec, et mort le 10 janvier 1982.
Voir aussi les n°s 68 (Charles Rolland, barde), 69 (Louis Page, barde), 72 (Clémence Rolland).

Histoire littéraire

- 422 BALCOU (Jean). Notes sur Fréron, Quimper et les Quimpérois. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 79-84.
- 423 BERDAL (Olang). Les lais de Marie de France. Reflet ou refus de l'idéologie courtoise d'André le Chapelain. Oslo, 1981, 164 p.

(Compte rendu par Y. LAGRÉE, dans *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, 1982 [1983], p. 146-147).

- 424 BUREL (Marcel). Le mousse du Korrigan. *Landévennec*, bulletin du syndicat d'initiative, n° 4, juin 1983, p. 11.
Sur un roman de G.-Gustave Toudouze, publié en 1933.
- 425 DIROU (M.-R.). Max Jacob et Frédéric Le Guyader. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 92-93, portrait.
- 426 HENRY (Hélène). La ville engloutie et la chute de la maison Jacob. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 86-91.
- 427 KERDRAON (Mikaëla). Tanguy Malmanche, témoin du fantastique breton. *Dal-c'homp sonj!* n° 6, 1983, p. 14-15.
- 428 Légendes et histoires bretonnes. Les crêpes d'Alexandre Dumas. *Le Petit Bleu des Côtes-du-Nord*, n° 1927, 26 février 1963, p. 1.
- 429 MARTIN (Michel). Enfance et mort dans l'œuvre poétique de René-Guy Cadou. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 141 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.
- 430 MOUAZAN (Philippe). Xavier Grall, la rage et la tendresse. Quimper, Nature et Bretagne, 1983, 20,3 cm, 102 p.
- 431 PLOUARZEL (Guy). Quelques précisions sur Gabriel Vicaire et la Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 107-108.
- 432 QUEFFÉLEC (Pascale). Renan et ses correspondants bretons. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 439 p.
Thèse de 3^e cycle, déposée au C.R.B.C., à Brest.
Correspondance de Renan avec Luzel, N. Quellien, J. Simon, etc.
- 433 SÉGALEN (A.-P.). Le poète Briault à Loctudy en 1857. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 1, janvier-mars 1983, p. 50-53.
Poète lorientais, ami de Brizeux.
- 434 SÉGALEN (A.-P.). Gabriel Vicaire et la Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 108.
- 435 SÉGALEN (A.-P.). Le juge de Quimper. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 99-100.
Résumé d'une *Promenade*, œuvre d'Eustache Le Noble (1643-1711).
- 436 SÉGALEN (A.-P.). Mirbeau à Audierne... et en Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 130-136.
- 437 SÉGALEN (A.-P.). L'île de Sein et les écrivains. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 4, octobre-décembre 1983, p. 185-197.
- 438 TANGUY (Pierre). Actualité de Xavier Grall. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 9 avril 1983, p. 10.
- 439 TAYLOR (Michel). Vent des royaumes, ou les voyages de Victor Ségalen. Paris, Seghers, 1983, in-8°, 253 p., bibl., 2 cartes, 6 planches. (Collections *Etonnants voyageurs*).
(Compte rendu par P.-M. NIAUSSAT, dans *Chronique d'histoire maritime*, n° 8, 2^e semestre 1983, p. 56).

Voir aussi les n°s 22 (Le Brigant), 47 (George Sand et Emile Souvestre), 66 (Tanguy Malmanche), 74 (Jean Oberlé), 78 (Chateaubriand).

Théâtre

- 440 En 1887, Saint-Pol Roux faisait jouer, à Marseille, un opéra-comique. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 1, janvier-mars 1983, p. 10-12.

- 441 LECOQ (Jean-Marc). Le théâtre comique breton au XVIII^e siècle: Bue Malarge. Rennes, auteur, 1983, 29,7 cm, 407 p.
Thèse de 3^e cycle soutenue à Rennes, déposée au C.R.B.C.
- 442 LE GRAND-VELIN (A.). La pointe du Raz à l'Opéra avec la « Tour de Feu » de Sylvio Lazzari. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 154-155.
- 443 LE MENN (Gwenno). Histoire du théâtre populaire breton au XV^e-XIX^e siècle. Saint-Brieuc, Skol, n° 79-80, 1983, 24 cm, 83 p.
Voir aussi les n°s 46 (photographies), 102 (théâtre gallo-romain, Plounéventer).

Médecine et pharmacie

- 444 BERNARD (Jean). Laennec et la médecine moderne. *Revue des Deux Mondes*, 1981, n° 4, p. 13-19.
- 445 COADOU (Dominique). Une ville bretonne face à la peste: Quimper, 1349-1757. Rennes, auteur, 1982, 21 x 29,7 cm, 90 p.
Thèse pour le doctorat en médecine, soutenue à Rennes le 10 juin 1982. Déposée aux Archives municipales de Quimper et au C.R.B.C., à Brest.
- 446 Commémoration du bicentenaire de la naissance de Laennec, 1781-1826. Colloque organisé au Collège de France, les 18 et 19 février 1981 (par la Société française d'histoire de la médecine). Paris, Palais de la Découverte, 1981, 343 p., ill.

Nombreux articles sur Laennec et la médecine de son temps:

ACKERKNECHT (Erwin H.). Laennec et Broussais, p. 268-212.
BERTIER DE SAUVIGNY (Guillaume de). [Laennec] le congréganiste, le chrétien, p. 225-231.

BOULLE (Lydie). Les aphorismes cliniques de Corvisart recueillis par Laennec, p. 65-78.

FRÉOUR (Paul). Le « Traité d'auscultation médiate », acte de naissance de la pneumologie, p. 117-123.

GRMER (Mirko D.). L'invention de l'auscultation médiate [par Laennec]: retouches à un cliché historique, p. 107-117.

HUARD (Pierre), THÉODORIDÈS (Jean). Laennec et la parasitologie (nouveaux documents), p. 176-188.

IMBAULT-HUARD (Marie-José). Gaspard-Laurent Bayle, Laennec et la méthode anatomo-clinique, p. 79-90.

KEEL (Othmar). La formation de la problématique de l'anatomie des systèmes selon Laennec, p. 189-207.

KERNÉIS (Jean-Pierre). Documents inédits (Lettres de Laennec, 1824-1825), p. 329-343.

LAPORTE (Yves), DAUSSET (Jean). Laennec, professeur au Collège de France, p. 15-30.

MONNET (R.), GALKOWSKI (N.), CORROLLER (J.). Qualités intellectuelles et méthodologie de R.-Th. Laennec à travers ses activités professionnelles et ses manuscrits médicaux nantais, p. 99-106.

PIGEAUD (Jackie). L'« Hippocrate » de Laennec, p. 232-238.

ROUZEAU (Léon). Tempérament, caractère et intelligence de René-Théophile-Hyacinthe Laennec, p. 56-64.

RULLIÈRE (Roger). Laennec cardiologue; le bon grain de l'ivraie, p. 130-137.
STOFFT (Henri). Laennec et Kergaradec, une amitié féconde: application à l'obstétrique de l'auscultation, p. 152-169.

VALENTIN (Michel). L'oncle bien-aimé, le professeur Guillaume Laennec, de Nantes, 1748-1822, p. 32-41.

VIAL (François). La correspondance de Laennec à travers le fonds Rouxeau, p. 214-225.

[La diffusion étrangère de l'œuvre de Laennec], p. 279-320.

- 447 DESPIERRES (Gabriel). Laennec (1781-1826): deuxième centenaire de sa naissance. *Lyon médical*, 1981, t. 245, n° 5, p. 267-270.

- 448 DI MATTEO (Jean). L'œuvre cardiologique de Laennec. *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 1981, t. 165, n° 2, p. 235-242.
- 449 D[IZERBO] (A.-H.). Epidémies en Basse-Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 1, janvier-mars 1983, p. 55.
Thèses de doctorat en médecine sur des épidémies dans le Finistère au XIX^e siècle.
- 450 HUARD (Pierre). Ayant relu Laennec. *Le Concours médical*, 1981, 103^e année, n° 9, p. 1227-1228.
- 451 HUARD (Pierre). Les facettes multiples de René-Théophile Laennec (1781-1826). *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 1981, t. 165, n° 2, p. 249-254.
- 452 KERVELLA (Goulven). Médecine et littérature en langue bretonne aux XIX^e et XX^e siècles. Brest, auteur, 1982, 29,7 cm, 252 p.
Thèse pour le doctorat en médecine, déposée au C.R.B.C., à Brest.
- 453 MANN (Ruth J.), MANN (Frank D.). Laennec as critical pathologist. *Journal of the history of medicine and allied sciences* (New Haven, Connecticut), 1981, vol. 36, n° 4, p. 446-454.
- 454 STOFFT (Henri). Kergaradec à l'écoute du fœtus. *Journal de Gynécologie-Obstétrique*, t. X, 1981, p. 611-622.
- 455 STOFFT (Henri). L'école des sages-femmes de Morlaix à la fin du règne de Louis XV et sous le règne de Louis XVI. Enseignement de l'obstétrique en langue bretonne. *Histoire des sciences médicales*, t. XVII, 1983, 1, p. 41-61, ill.
- 456 SUREAU (C.). Cardiologie fœtale, du stéthoscope à l'ordinateur, du diagnostic de vie à la décision de mort. *Premier symposium international d'écho-cardiologie fœtale*, Strasbourg, Milupa éd., 1982, p. 223-232.
Rôle de Kergaradec dans le début de la connaissance du comportement cardiaque fœtal par l'auscultation.
- 457 TESSIER (J.-F.). Laennec: de l'auscultation médiate à un manoir breton. *Bordeaux médical*, 1981, 14^e année, n° 6, p. 339-344.
- 458 TURIAF (Jude). Laennec et la pathologie respiratoire. *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 1981, t. 165, n° 2, p. 229-234.

HISTOIRE LOCALE

Généralités

- 459 Centre-Finistère. *Armor Magazine*, n° 157, février 1983, p. 35-45, ill.
Cantons de Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Pleyben et Huelgoat.
- 460 CORNOU (Jabez). Du Cap Kabaion au Cap Caval. Deux mille ans d'histoire. *Cap-Caval*, décembre 1983, n° 1, p. 3-4, ill.
- 461 DIZERBO (A.-H.). Images de la presqu'île de Crozon et du Porzay. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1983, 22 cm, 32 p., ill.
- 462 Echos du bout du monde. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 165-166.
Cachalots à Primelin en 1784; vieille maison à Plogoff; la duchesse de Berry à Plogoff en 1832; le Cap-Sizun en 1904; le monument de la pointe du Raz, 1904.
- 463 En fouillant les vieux registres. *Le Lien*, bulletin de la Section généalogique du Nord-Finistère, n° 8, décembre 1983, p. 11-15.
Notes brèves sur Saint-Derrien, Guipavas (1779), Plonévez-Porzay (1746), Clédén-Cap-Sizun (1738), Laz (1698), Plouguernew (1725, 1786), Pouldreuzic (1753).

- 464 Finistère central. *Armor Magazine*, n° 162-163, juillet-août 1983, p. 49-52; n° 164, septembre 1983, p. 59-60.

Cantons de Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Crozon, Le Faou, Pleyben. Présentation générale, le littoral, le tourisme, la centrale de Brennilis, l'agriculture, la vie associative.

- 465 LE GRAND (Alain). Dans le Cap-Sizun en 1844. *Les Cahiers de l'Iroise*. 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 139-140.

- 466 NORROY (Nadine). Etude du pays d'Audierne. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 61 p. + annexes.

Mémoire de maîtrise de géographie, soutenu à Brest.

Voir aussi les n°s 11 (Brest et sa région), 26 (îles), 27 (*id.*), 137 (Cornouaille maritime), 231 (pays bigouden), 232 (îles), 246 *bis* (presqu'île de Crozon), 285 (Cornouaille), 300 (presqu'île de Crozon), 364 (Léon), 416 (Cap-Sizun).

Arzano

Voir le n° 116 (âge du fer).

Audierne

Voir le n° 436 (Octave Mirbeau).

Bannalec

Voir le n° 385 (René Quillivic).

Bénodet

Voir les n°s 33 (zones humides littorales), 35 (dépôts marins).

Berrien

- 467 PLONÉIS (Jean-Marie). Le parler de Berrien. Paris, S.E.L.A.F., 24 cm, 296 p.

Voir aussi le n° 102 (souterrain antique).

Brennilis

Voir le n° 463 (centrale nucléaire).

Brest

- 468 Brest. *Armor Magazine*, n° 158, mars 1983, p. 39-51, ill.

- 469 COMMUNAUTÉ URBAINE DE BREST. Eléments statistiques au 1^{er} janvier 1983: démographie, données économiques et sociales, enseignement et formation. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 145 p.

- 470 DESSE (René-Paul). Systèmes des centralités tertiaires dans l'espace brestois. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 2 vol., 287 p. + p. 288-386, annexes, cartes.

Thèse de 3^e cycle de géographie soutenue à Brest et déposée au C.R.B.C.

- 471 HENWOOD (Annie). Un tragique accident à Brest en 1872. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 1, janvier-mars 1983, p. 45-46.

Accident de la circulation qui coûta la vie à l'amiral Simon.

- 472 PÉRON (François). Brest à la Belle Epoque. Rennes, Ouest-France, 1983, 23,7 cm, 153 p.

(Compte rendu dans *Le Courrier du Léon* [*Le Progrès de Cornouaille*], 14 janvier 1983, p. 14).

- 473 ROPARS (J.-M.). Brest avant Colbert. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 484-486.

- 474 THOMAS (G.-M.). Brest sur mer. Châteaulin, Editions Jos Le Doaré, 1982, 22 cm, 32 p., ill.

Voir aussi les n°s 49 (arsenal, archives, XVIII^e siècle), 51 (bibliothèque municipale), 51 *bis* (*id.*), 78 (Chateaubriand à Brest), 79 (Vauban), 80 (relations avec Lorient), 86 (arsenal, XVIII^e siècle), 98 (fouilles archéologiques sous-marines),

101 (*id.*), 132 (Louis Pindy), 136 (libertaires), 139 (Seconde Guerre mondiale), 153 (agents nationaux), 157 (criminalité, XVIII^e siècle), 166 (corsaires, Consulat), 167 (Duburquois), 168 (marine, XVIII^e siècle), 173 (*id.*), 188 (processions, Lambézellec), 252 (port de commerce), 257 (canal de Nantes à Brest), 261 (vapeurs, 1893), 269 (voyage, 1840), 272 (démographie, XX^e siècle), 328 (écoles communales, 1889), 335 (*La Gazette*), 336 (*La Dépêche de Brest*), 337 (orgue de Saint-Michel), 369 (Hue et Manet), 387 (statue de la ville à Paris), 404 (orfèvrerie, XVII^e siècle).

Camaret-sur-Mer

475 C.B. Notre-Dame de Rocamadour, à Camaret. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 17, 8 octobre 1983, p. 387-389.

Carantec

Voir le n° 421 (Jean Bara).

Carhaix

476 GUILLOU (Hervé). Urbanisation et habitat à Carhaix. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 217 p.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

Voir aussi les n°s 99 (archéologie), 337 (chapelle Saint-Quijeu), 385 (René Quillivic).

Châteaulin

Voir les n°s 141 (Résistance), 149 (Jean Moulin, sous-préfet), 159 (criminalité, XVIII^e siècle), 385 (René Quillivic).

Châteauneuf-du-Faou

477 MÉNARD (Christian). Châteauneuf-du-Faou. Origine à 1900. Quimper, A.T.R. l'Edition originale, 1983, in-4°, 215 p.

(Compte rendu dans *Le Courrier du Léon [Le Progrès de Cornouaille]*, 14 janvier 1984, p. 18).

Voir aussi le n° 159 (criminalité, XVIII^e siècle).

Clédén-Cap-Sizun

Voir les n°s 243 (cloche), 462 (1738).

Cléder

Voir le n° 266 (johnny).

Clohars-Fouesnant

Voir le n° 337 (tronc à offrandes du Drennec).

Combrit

Voir le n° 34 (polder).

Concarneau

478 Concarneau d'autrefois. La ville des 30 ateliers de peintres et des 30 usines à sardines. *La Bretagne à Paris*, 28 octobre 1983, p. 9.

479 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Pourquoi les Concarnois ignorent le breton... Le parler concarnois : la façon de s'exprimer d'une communauté maritime. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 3 décembre 1983, p. 7, ill.

480 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Crêches de Noël. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 24 décembre 1983, p. 5, ill.

A Concarneau autrefois.

Voir aussi les n°s 165 (le « Vétéran »), 172 (Duquesne), 337 (calvaire de Kerdauid), 372 (peintres américains).

Conquet (Le)

Voir le n° 254 (cartographes).

Coray

Voir le n° 385 (René Quillivic).

Crozon

Voir les n°s 100 *bis* (nécropole de Lostmarc'h), 177 (cimetière), 246 (moulins), 294 (enterrements, XVIII^e siècle), 300 (apparitions, prémonitions), 300 *bis* (légendes), 337 (manoir de Gouandour, cimetière de la Madeleine), 361 (four à chaux).

Daoulas

Voir les n°s 201 (abbaye), 353 (*id.*).

Douarnenez

Voir les n°s 46 (photographies), 93 (toponymie, Ploaré), 250 (pêche, 1810, 1827), 251 (pêche en Mauritanie), 261 (liaison avec Brest, 1893), 270 (tourisme), 337 (calice de Pouldavid), 356 (clocher de Ploaré), 368 (Henry Cheffer), 415 (chansons).

Drennec (Le)

481 LOAEC (Pierre). Le Drennec-Landouzan. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 25 juin 1983, p. 4-5, ill.

Voir aussi le n° 97 (stèle de l'âge du fer).

Elliant

482 « LE RETRAITÉ ». Pose d'une horloge dans le clocher. *Bulletin paroissial d'Elliant*, mai 1983, p. 2 et 20.

483 « LE RETRAITÉ ». Le bois d'Elliant autrefois. *Bulletin paroissial d'Elliant*, décembre 1983, p. 2 et 20.

Voir aussi les n°s 97 (camp de Penancoat), 151 (maires), 237 (station d'étales), 242 (cafés), 262 (route Elliant-Saint-Yvi), 311 (fête bretonne), 355 (chapelle Saint-Michel).

Ergué-Gabéric

Voir le n° 356 (clocher de Kerdévot).

Feuillée (La)

Voir le n° 197 (père Goarnisson).

Folgoët (Le)

484 Légendes et histoires bretonnes. Notre-Dame du Folgoët. *Le Petit Bleu des Côtes-du-Nord*, 24 septembre 1983, p. 1.

Voir aussi le n° 341 (clocher).

Forêt-Fouesnant (La)

Voir aussi le n° 35 (dépôts marins).

Fouesnant

Voir les n°s 33 (zones humides littorales), 35 (marais littoraux), 170 (Glénan, premier Empire), 318 (école), 385 (René Quillivic).

Gouesnac'h

Voir le n° 107 (sépulture de l'âge du bronze).

Gouesnou

Voir le n° 341 (clocher).

Goulien

Voir le n° 121 (cloche à main).

Goulven

Voir le n° 400 (retable).

Guengat

Voir le n° 337 (inscriptions dans l'église)

Guerlesquin

Voir le n° 224 (frairies).

Guiclan

Voir le n° 287 (démographie), 385 (René Quillivic).

Guilvinec (Le)

485 Le Guilvinec. Comment cette commune se sépara de Plomeur en 1880. *Cap-Caval*, décembre 1983, n° 1, p. 11-21, ill.

486 LE DRÉZEN (Myriam). Une page d'histoire (début de la paroisse du Guilvinec). *Embruns*, bulletin paroissial du Guilvinec, 1983, octobre, p. 2 ; novembre, p. 2.

487 Le Guilvinec — Léchiagat. Plomeur, Mouezh ar vro, 1983, 24,8 cm, n.p.

Guipavas

488 Notes d'histoire locale de Guipavas. *Kannadig Guipavas*, bulletin paroissial, 1983, janvier, p. 8 (les cours d'eau); février, p. 8 (le presbytère); juin, p. 5 (l'église Saint-Pierre); juillet, p. 11; septembre, p. 10-11; octobre, p. 7; novembre, p. 6; décembre, p. 4.

Voir aussi le n° 462 (1779).

Hôpital-Camfrout (L')

489 FOUCHER (Jean). Tibidy. Brest, Impr. PAM, 1983, 21 cm, 12 p.

Huelgoat

490 PRISER (Louis). Huelgoat, forêt légendaire. Châteaulin, éditions Jos, 1983, 15 p., ill.

Ile de Batz

491 PRISER (Louis). L'île de Batz. Châteaulin. Editions Jos, 1983, 15 p., ill.

Ile de Molène

Voir le n° 22 (naufnage, 1667).

Ile de Sein

492 Documents. Le ravitaillement de l'île de Sein au début de la Révolution. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 115-116.

493 LE GRAND (Alain). L'île de Sein vue par un Toulousain en 1819. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 117-118.

494 PÉRON (Françoise). L'île de Sein en 1900 d'après le rapport du médecin de la Marine Chabannes. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 119-126.

Voir aussi les n° 25 (protection du littoral), 377 (peintres), 385 (René Quillivic), 437 (écrivains).

Ile Tudy

495 DUIGOU (Serge). L'île Tudy. Quimper, éd. Ressac, 1983, 21,5 cm, 31 p.

(Compte rendu par Louis-Pierre LE MAÎTRE, dans *Le Courrier du Léon* [*Le Progrès de Cornouaille*], 12 novembre 1983, p. 15).

Irvillac

Voir le n° 356 (clocher).

Juch (Le)

Voir le n° 337 (encensoir).

Kernilis

Voir le n° 341 (clocher).

Lampaul-Guimiliau

Voir le n° 341 (clocher).

Landéda

- 496 MENUT (Georges). A l'Aberwrac'h, jadis... S.l., auteur, 29,7 cm, 66 p. (multigraphié).

Voir aussi les n^{os} 107 (sépultures, âge du bronze), 341 (clocher), 406 (céramique, âge du fer), 464 (Aberwrac'h).

Landerneau

- 497 Le pays de Landerneau. *Armor Magazine*, n^o 167, décembre 1983, p. 31-41.

Articles de Théo Le Borgne, J.-P. Le Néna, Françoise Dincuff, Anne-Edith Poilvet, J.-Y. Kermarrec, Thérèse Morvan. Interview de Paul Jarry, maire de Landerneau, membre de la Société archéologique du Finistère.

Voir aussi le n^o 166 (corsaires, Consulat).

Landévennec

Voir les n^{os} 91 (toponymie), 150 (maires), 201 (abbaye), 204 (*id.*), 205 (*id.*), 207 (abbés et prieurs), 217 (cartulaire), 337 (chapelle du Folgoat), 343 (abbaye).

Landivisiau

- 498 GRALL (Alain). Landivisiau et sa région. Démographie, activités, urbanisme, aménagement. Brest, auteur, 1983, 29,7 cm, 220 p. + annexes.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

- 499 Landivisiau, il y a cent ans. *L'Echo paroissial de Landivisiau*, n^{os} de février à mai 1983, p. 2-3.

Landunvez

Voir le n^o 99 (archéologie).

Lannilis

Voir le n^o 409 (poterie).

Landvéoc

Voir le n^o 337 (monnaie espagnole).

Laz

Voir le n^o 462 (1968).

Lesneven

- 500 LE BIHAN (Gildas). Collectes biographiques dans la région de Lesneven : Marvailhoù bro Léon. Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1982, 29,7 cm, 182-187 p.

Thèse de 3^e cycle, déposée au C.R.B.C., à Brest.

- 501 LOAEC (Pierre). La Société archéologique du Finistère à la découverte de Lesneven et de Plouguerneau. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 16 avril 1983, p. 8, ill.

- 502 OLLIVIER (Jean). La côte des légendes telle qu'on ne la connaît pas. *Le Lien*, bulletin n^o 7 de la Section généalogique du Nord-Finistère, septembre 1983, p. 6-11.

Notes diverses sur le passé des environs de Lesneven.

Voir aussi les n^{os} 330 (collège), 331 (*id.*).

Locmaria-Plouzané

Voir le n^o 99 (archéologie).

Locquirec

Voir le n^o 107 (sépulture, âge du bronze).

Locronan

Voir les n^{os} 121 (cloche à main), 187 (Troménie), 337 (peintures du maître-autel), 349 (église), 356 (clocher).

Loctudy

Voir les n^{os} 345 (château de Kerazan), 433 (Briault).

Logonna-Quimerc'h

503 LESIEUR (M.-F.). Logonna-Quimerc'h (la paroisse, 1833-1923). *Le Lien*, bulletin paroissial de Pont-de-Buis, décembre 1983, p. 5-7.

Lopérec

Voir le n^o 108 (tombes, âge du bronze).

Martyre (La)

Voir le n^o 239 (foire).

Melgven

Voir le n^o 337 (calvaire de Saint-Antoine).

Morlaix

504 LÉCUREUX (Bernadette). Histoire de Morlaix des origines à la Révolution. Morlaix, éd. du Dossen, 1983, in-8°, 152 p., ill.

(Compte rendu par MONTROULEZ, dans *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n^o 3, juillet-septembre 1983, p. 168).

505 Morlaix. *Armor Magazine*, n^o 160, mai 1983, p. 46-52, ill.

Voir aussi les n^{os} 32 (géomorphologie structurale), 260 (voie antique Quimper-Morlaix), 334 (Bernard de Leau), 346 (Jacques Chrétien), 347 (clocher de Saint-Matthieu), 360 (manufacture des tabacs), 386 (niches à volets), 455 (école des sages-femmes).

Motreff

Voir le n^o 356 (clocher).

Névez

506 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). La disparition de l'ancienne église de Névez. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 26 novembre 1983, p. 5, ill.

Ouessant

507 HENWOOD (Annie). Emeute à Ouessant en 1711. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n^o 4, octobre-décembre 1983, p. 175-176.

Voir aussi le n^o 290 (hôpital).

Pencran

Voir le n^o 341 (clocher).

Penmarc'h

508 MONTFORT (Rémy). Notes historiques sur Penmarc'h. *La Joie*, bulletin paroissial de Penmarc'h, 1983, janvier, p. 8-11 ; février, p. 8-9 ; mars, p. 10-11 ; avril, p. 8-10 ; mai, p. 9-10 ; juin, p. 10-12 ; juillet-août, p. 10-12 ; septembre, p. 14 ; octobre, p. 8 ; novembre, p. 5-6 ; décembre, p. 7-8.

508 bis Penmarc'h. Plomeur, Mouezh ar vro, 1983, 24,8 cm, 146 p.

Voir aussi le n^o 38 (zone inondable).

Plabennec

Voir les n^{os} 97 (meule romaine), 99 (archéologie), 341 (clocher).

Pleyber-Christ

509 FEUTREN (J.). Autour du Pont-Claz (chemins, toponymie). *Bulletin paroissial de Pleyber-Christ*, 1983, janvier, p. 5-25 ; février, p. 5-25 ; mars, p. 5-11.

510 FEUTREN (Jean). Pont-ar-C'hlan (chemins, terroirs, toponymie). *Bulletin paroissial de Pleyber-Christ*, 1983, mars, p. 14-15 ; avril, p. 5-21 ; mai, p. 5-10.

511 FEUTREN (J.). Rocheguenneron (étude historique, toponymique, étymologique).

Bulletin paroissial de Pleyber-Christ, octobre 1983, p. 5-20.

Voir aussi les n^{os} 89 (toponymie), 89 *bis* (*id.*), 283 (marchands de toile).

Plogoff

Voir le n^o 442 (pointe du Raz).

Plogonnec

Voir le n^o 337 (calice).

Plomeur

- 512 LE GUIRRIEC (Patrick). Le bourg et les espaces ruraux dans une commune du Sud-Bigouden. *Ethnographie française*, t. XIII, n^o 2, avril-juin 1983, p. 163-170, carte.

Les rapports bourg-villages dans la commune de Plomeur.

Plonéour-Lanvern

Voir les n^{os} 192 (clergé paroissial), 238 (acte de pâturage, 1775).

Plonévez-du-Faou

Voir les n^{os} 236 (remembrement), 356 (clocher de Saint-Herbot).

Plonévez-Porzay

Voir les n^{os} 398 (Sainte-Anne-la-Palud), 462 (1746).

Ploudalmézeau

- 513 Histoire locale: Ploudalmézeau sous la Révolution et l'Empire. *Kannadig Ploudalmezeau*, bulletin paroissial, n^{os} 1 à 11, p. 8.

- 514 Ploudalmézeau: réaction après la démolition du manoir de Roscervo. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 1^{er} janvier 1983, p. 12.

Création d'une association de sauvegarde des sites et monuments du canton de Ploudalmézeau.

Voir aussi le n^o 131 (Portsall, premier Empire).

Ploudiry

- 515 Ploudiry, aux marches de l'Arrée: son passé, ses monuments. S.l. [Landerneau], s.n. [Impr. Cloître], 1982, 21 x 29,7 cm, 128 p., ill.

Monographie élaborée par la Commission extramunicipale des affaires culturelles de Ploudiry.

Plouescat

Voir le n^o 30 (tourisme, protection du littoral).

Plouézoc'h

Voir le n^o 105 (cairn de Barnenez).

Plougastel-Daoulas

Voir les n^{os} 264 (pont Albert-Louppe), 389 (calvaire).

Plougonvelin

- 516 ROUGIER (J.). Plougonvelin et son passé (chronique d'histoire locale). *Kannadig Sant Gwenael*, bulletin paroissial, 1983, février, p. 6-7; mars, p. 8-9; avril, p. 5-7; mai, p. 5-7; novembre, p. 6-7; décembre p. 5-7.

Voir aussi les n^{os} 97 (cache souterraine), 201 (abbaye Saint-Mathieu), 385 (René Quillivic).

Plougoulm

- 517 GRALL (Cécile). Plougoulm et son histoire. S.l., s.n., 1983, 23 cm, 421 p.

Plouguerneau

- 518 LOAEC (Pierre). Promenade à travers Plouguerneau et Le Grouanec. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 9 avril 1983, p. 4-5, ill.

Voir aussi les n^{os} 196 (Jean Favé), 462 (1725, 1786).

Plouguin

Voir le n^o 97 (salle souterraine).

Plouhinec

Voir les n^{os} 104 (tumulus de Kersandy), 109 (*id.*), 385 (René Quillivic).

Plouider

Voir le n^o 282 (toile, XVII^e siècle).

Plouigneau

Voir le n^o 108 (caveau funéraire, âge du bronze).

Ploujean

Voir le n^o 99 (archéologie).

Plounéour-Ménez

Voir le n^o 201 (abbaye du Relec).

Plounéventer

Voir les n^{os} 102 (théâtre gallo-romain de Kerilien), 206 (monastère de Kerbénéat).

Plounévez-Lochrist

Voir les n^{os} 333 (enseignement), 341 (clocher de Lochrist).

Plouyé

Voir le n^o 385 (René Quillivic).

Plouzévet

Voir le n^o 385 (René Quillivic).

Pont-Aven

519 QUÉINEC (Bertrand). Pont-Aven, 1800-1914. Bannalec, Impr. Régionale, 1983, in-8^o, 447 p., ill.

Voir aussi les n^{os} 372 (peintres américains), 374 (Ferdinand Loyen du Puigau-deau), 375 (école impressionniste), 379 (*id.*).

Pont-Croix

520 CHARDRONNET (Joseph). Pont-Croix. Rennes, Ouest-France, 1983, in-8^o, 32 p., ill.

(Compte rendu par Yann BOUËSEL DU BOURG, dans *Breizh*, n^o 290, juillet 1983, p. 26 ; dans *Pax*, Chronique de Landévennec, juillet 1983, n^o 35, p. 118).

521 THOMAS (Georges-Michel). Sur les artistes et artisans ayant travaillé pour Notre-Dame de Roscudon en Pont-Croix aux XVII^e et XVIII^e siècles. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n^o 3, juillet-septembre 1983, p. 150-153.

Voir aussi les n^{os} 161 (justice et police), 337 (Paul de La Haye ; sablières, peintures), 3562 (clocher), 385 (René Quillivic).

Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h

Voir le n^o 22 (démographie, 1768).

Pont-l'Abbé

522 DUIGOU (Serge). Quand les Bigoudens sillonnaient les mers. Quimper, éd. Res-sac, 1983, 21,8 cm, 32 p.

523 Pont-l'Abbé. *Armor Magazine*, n^o 160, mai 1983, p. 39-45, ill.

Voir aussi les n^{os} 102 (souterrain gaulois), 202 (couvent des Carmes), 293 (vie quotidienne, début du XX^e siècle), 363 (église de Lambour).

Porspoder

Voir le n^o 99 (archéologie).

Pouldergat

Voir le n° 337 (orfèvrerie).

Pouldreuzic

Voir le n° 462 (1753).

Poullan-sur-Mer

- 524 CASTEL (Y.-P.). L'enclos secret de Notre-Dame de Kerinec, en Poullan-sur-Mer. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 127-129, phot.
- 525 CASTEL (Y.-P.). L'enclos paroissial de la chapelle Notre-Dame de Kerinec. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 22 octobre 1983, p. 14.
- 526 TANNEAU (Yves). Aspects de la vie sociale à travers les délibérations municipales. Poullan et Tréboul au XIX^e siècle. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 275-304.

Poullaouen

Voir le n° 385 (René Quillivic).

Primelin

Voir le n° 220 (culte de saint Tugen).

Querrien

Voir le n° 276 (recensement, 1856).

Quimper

- 527 Quimper. *Armor Magazine*, n° 161, juin 1983, p. 31-51, ill.
- 528 THOMAS (Georges-Michel). Quimper, sourire de Cornouaille, a toujours eu ses amoureux fervants et ses farouches détracteurs. *Les Cahiers de l'Iroise*, 30^e année, n° 2, avril-juin 1983, p. 75-78.
- Voir aussi les n°s 46 (photographies), 75 (René Madec), 81 (musée de l'évêché), 87 (anthroponymie, Kerfeunteun), 99 (archéologie), 128 (prison, Révolution), 147 (police, 1766), 148 (maires), 162 (guerres sous Louis XIV), 201 (abbayes de Kerlot et de Locmaria), 260 (voie antique Quimper-Morlaix), 280 (ouvriers, début du XX^e siècle), 326 (école normale d'institutrice), 337 (cathédrale), 354 (*id.*), 359 (manoirs de Kerfeunteun), 380 (Eugène Gauguet), 388 (sculpture, 1514-1515), 397 (famille Autrou, sculpteurs), 395 (statue de Gradlon), 403 (vitrail), 410 (faïence), 422 (Fréron), 435 (Eustache Le Noble), 445 (peste).

Quimperlé

- 529 L'acte de naissance de Quimperlé découvert par Jean Kervran en Grande-Bretagne. *La Bretagne à Paris*, 28 janvier 1983, p. 10.
- 530 BELLANCOURT (Yves). L'abbatiale bénédictine de Sainte-Croix de Quimperlé. Quimperlé, auteur, 1983, 22 cm, 52 p.
- 531 KERVRAN (Marcel). Une promenade en basse ville de Quimperlé. Bannalec, Impr. Régionale, 1983, 22 cm, 39 p.
- 532 KERVRAN (Marcel). D'Anaurot à Quimperlé. 1500 ans d'histoire. Quimperlé, Société d'histoire du pays de Quimperlé, 1983, in-8°, 422 p., ill.
- 533 Un passé rempli d'histoire... Jusqu'au XVIII^e siècle, on dénombrait à Quimperlé dix-neuf églises et chapelles. *La Bretagne à Paris*, 14 janvier 1983, p. 10.
- Voir aussi les n°s 61 (famille Peyron), 201 (abbaye Sainte-Croix), 326 (écoles).

Rédéné

Voir le n° 97 (hypocauste romain).

Roche-Maurice (La)

Voir le n° 337 (château).

Roscoff

534 DUCHESNE (B.). Images de Roscoff et de l'île de Batz. Châteaulin, Editions Jos, 1981, 22 cm, ill.

Voir aussi le n° 385 (René Quillivic).

Saint-Derrien

Voir le n° 462 (notes d'histoire).

Saint-Divy

Voir le n° 299 (vie quotidienne, début du XX^e siècle).

Saint-Evarzec

Voir les n°s 99 (archéologie), 119 (villa gallo-romaine du Cavardy).

Saint-Goazec

Voir les n°s 107 (sépulture, âge du bronze), 257 (château de Trévarez).

Saint-Jean-du-Doigt

Voir le n° 341 (clocher).

Saint-Jean-Trolimon

535 SÉGALEN (Martine). Saint-Jean-Trolimon, un territoire communal divisé en deux parties. *Cap-Caval*, décembre 1983, n° 1, p. 5-8, ill.

Voir aussi les n°s 248 (baleine), 298 (calvaire de Tronoën).

Saint-Martin-des-Champs

Voir les n°s 176 (sanctuaire de La Salette), 179 (*id.*), 341 (clocher).

Saint-Méen

536 FRELAUT (B.). [Compte rendu de] L. Elégoët, Saint-Méen, vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon, Paris, 1981. *Breizh*, n° 289, juin 1983, p. 28.

537 LAMBERT (Yves). [Compte rendu de] L. Elégoët, Saint-Méen, vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon, Paris, 1981. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 90, n° 3, 1983, p. 513.

Saint-Pol-de-Léon

Voir les n°s 29 (habitat), 102 (pédagogie et archéologie), 121 (cloche à main), 327 (collège), 332 (*id.*), 385 (René Quillivic).

Sainte-Sève

Voir le n° 83 (croix de Croaz-ar-Vilar).

Saint-Thégonnec

Voir le n° 287 (démographie).

Saint-Yvi

Voir le n° 262 (route Elliant-Saint-Yvi).

Santec

Voir le n° 107 (sépulture, âge du bronze).

Scaër

Voir le n° 385 (René Quillivic).

Telgruc-sur-Mer

Voir les n°s 365 (chapelle Sainte-Julitte), 366 (chapelle Sainte-Elisabeth).

Tourc'h

Voir le n° 337 (tronc de pierre).

Tréflévénez

Voir le n° 108 (tombe, âge du bronze).

Tréfléz

Voir le n° 401 (chapelle Saint-Guévroc).

Trégarantec

Voir le n° 108 (sépulture, âge du bronze).

Telgruc

538 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Saint-Philibert en Trégunc. Et Satan posa le pied sur le clocher... *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 24 décembre 1983, p. 6, ill.

Trévoux (Le)

Voir le n° 84 (inscriptions et bas-reliefs romains).

INDEX DES NOMS DE PERSONNES CITÉES

- ALLEMAND (Zacharie), 130.
 ALOR (saint), 219.
 ANDRÉ LE CHAPELAIN, 423.
 ANGE (sœur), 203, 208.
 ARTOIS (comte d'), 126.
 AVRIL (Alain), 154.
 AVRIL (Jean), 154.
 AUTROU, 393.
 BARA (Jean), 421.
 BAYLE (Gaspard-Laurent), 446.
 BENOISTON DE CHÂTEAUNEUF, 11.
 BERNARD (Jean), 313.
 BERRY (duchesse de), 474.
 BIGOT (Joseph), 353.
 BINET (Raphaël), 76.
 BOHIC, 325.
 BOUCHART (Alain), 39.
 BOUVET DE PRÉCOURT (François-Joseph), 130.
 BRIAULT, 433.
 BRIGITTE (sainte), 215.
 BRIZEUX (Auguste), 433.
 BROUSSAIS (François), 446.
 CADOU (René-Guy), 429.
 CARMAN (de), 10.
 CHABANNES, 495.
 CHATEAUBRIAND, 78.
 CHEFFER (Henry), 368.
 CHRÉTIEN (Jacques), 346.
 COLBERT, 127, 471.
 CORROLLER (Félix), dit du Moustoir, 130.
 CORVISART (Jean), 446.
 COSMAO (Guillaume-François), 130.
 CRÉACH (Jeannie), 203, 208.
 DEBAUVAIS (Fransez), 145.
 DILASSER (F.), 77.
 DORDELIN (Alain-Joseph), 130.
 DUBURQUOIS, 167.
 DUMAS (Alexandre), 428.
 DUQUESNE (Abraham), 172.
 ELLÉOUET (Yves), 367.
 FAUVEL (André), 191, 192 *bis*, 195, 198, 199, 200.
 FAVÉ (Jean), 196.
 FOURNAS (Thomas), 130.
 FRÉMY (Raymond), 269.
 FRÉRON (Elie), 422.
 GARNIER (Jean-Sigismond), 130.
 GAUGUET (Eugène), 380.
 GAUGUIN (Paul), 375.
 GEFFROY (Gustave), 379.
 GOARNISSON (Père), 197.
 GOURVENNEC (Alexis), 143.
 GOURVIL (Fanch), 44.
 GRADLON (roi), 395.
 GRALL (Xavier), 430, 438.
 GRAS (Jean-Charles de), 130.
 GUILLOU (Yann), 417.
 HERVÉ (saint), 398.
 HUE, 369.
 HUET (Paul), 369.
 INISAN, 283.
 JACOB (Max), 381, 425, 426.
 JEAN IV, duc de Bretagne, 42.
 JEAN DE MONTFORT, 123.
 JEANNE LA FLAMME, 123.
 KERGADEC, 446, 454, 456.
 KERVÉADOU (François), 190.
 KERVAN (Jean), 529.
 LA BORDE (général de), 164.
 LAENNEC (Guillaume), 446.
 LAENNEC (René-Théophile), 444, 446, 447, 448, 450, 451, 453, 457, 458.

- LA FONTENELLE, 125.
 LAÎNÉ (Célestin), 135.
 LANSYER (Emmanuel), 370, 371.
 LARREUR (Yves), 404.
 LAZZARI (Sylvio), 442.
 LEAU (Bernard de), 334.
 LE BARS (Emmanuel), 402.
 LE GRAND (Albert), 70 *bis*.
 LE BIHAN (Jean-Pierre), 403.
 LE BRIGANT, 22.
 LE GUYADER (Frédéric), 425.
 LE MERDY (Jean), 378.
 LE NOBLE (Eustache), 435.
 LOYEN DU PUIGAUDEAU (Ferdinand), 374.
 LUZEL (François-Marie), 432.
 MADEC (René), 75.
 MALMANCHE (Tanguy), 66, 427.
 MANET (Edouard), 369.
 MAO (Rosalie), 299.
 MARIE DE FRANCE, 423.
 MASSOULI (André), 387.
 MAUNOIR (Julien), 209, 209 *bis*, 210, 211, 212, 213.
 MÉEN (saint), 216.
 MÉLUSINE, 228.
 MEYNIER (André), 63.
 MIRABEAU (Jean-Antoine de), 43.
 MIRABEAU (Victor de), 43.
 MIRBEAU (Octave), 436.
 MONET (Claude), 375.
 MOULIN (Jean), 149.
 NAJAC (Benoît-Georges de), 130.
 NEUFVILLE (Roland de), 390.
 OBERLÉ (Jean), 74.
 OLLIVIER (Grégoire), 70, 73.
 PAGE (Louis), 69.
 PENGUERN (de), 419.
 PENN (Paul-Marie), 266.
 PERINAÏK, 124.
 PEYRON (Emilie), 61.
 PEYRON (Paul), 81.
 PEYRON (Sylvain), 61.
 PIERONNE, 124.
 PINDY (Louis), 132.
 QUELLIEN (Narcisse), 432.
 QUILLIVIC (René), 385.
 RENAN (Ernest), 432.
 RENOIR (Auguste), 375.
 RIDEAU (Henriette), 373.
 ROLLAND (Charles), 68, 72.
 ROLLAND (Clémence), 68, 72.
 ROLLAND (J.-L.), 67.
 ROUDAUT (Hervé), 330.
 ROYER (Henri), 377.
 SAINT-POL ROUX, 440.
 SÉGALEN (Jean-Pierre), 377.
 SÉGALEN (Victor), 439.
 SÉRUSIER (Paul), 383.
 SÉVELLEC (Jim-Eugène), 376.
 SÉVENNE (Louis-Marie), 130.
 SIMON (amiral), 469.
 SIMON (J.), 432.
 SOHIER (Yann), 54, 71, 138, 320, 322, 323, 324.
 SOUVESTRE (Emile), 47, 48.
 TANGUY (Yves), 382.
 THÉVENARD (Antoine), 130.
 THEY (saint), 244.
 TOUDOUZE (Georges-Gustave), 424.
 TUGEN (saint), 220.
 VAUBAN, 79.
 VICAIRE (Gabriel), 431, 434.
 VILLARD (Joseph-Marie), 46.
 VILLERMÉ, 11.
 VINCENT (Ambroise-Méry), 350.
 VIRGILE, 223.
 WILLAUMEZ (Jean-Baptiste), 130.
 WRDISTEN, 217.
 YVES (saint), 160.

INDEX DES NOMS D'AUTEURS

- ACKERKNECHT (Erwin H.), 446.
 A.F., 291.
 ALIX (P.), 300, 300 *bis*.
 ALLOUIS (Jean), 165.
 ANDRÉ (Bernard), 130.
 ANDRÉJEWSKI (Daniel), 201.
 ANDRO (M.), 231.
 AR C'HEO (Y.-R.), 277.
 AUDIBERT (Agnès), 278, 279.
 AUGER (Marie-Louise), 39.
 BALCOU (Jean), 422.
 BANS (Jean-Christian), 342.
 BARBU (Francis), 190, 396.
 BARGAIN (Bruno), 248.
 BARRAL I ALTET (Xavier), 339, 343.
 BARRIÉ (Roger), 384.
 BARS (Jean), 8.
 BAUDRY (J.), 125.
 BELLANCOURT (Yves), 530.
 BERDAL (Olag), 423.

- BERGERON (Louis), 130.
 BERNARD (Jean), 313, 444.
 BERTIER DE SAUVIGNY (Guillaume de) 446.
 BEUCHET (J.), 271.
 BLOTTIÈRE-DERRIEN (Sylvie), 385.
 BLUTEAU (Jeanne), 318.
 BODÉRÉ (Jean-Claude), 25.
 BOISSÉ (Claude), 386.
 BORVEAU (André), 132, 387.
 BOUDRIOT (Jean), 98.
 BOUËSSEL DU BOURG (Yann), 12, 292, 520.
 BOULAIRE (Alain), 49, 86.
 BOULIC (Michèle), 26.
 BOULLE (Lydie), 446.
 BOURKE (Cormac), 121.
 BOUSSARD (Pierre-Auguste), 191.
 BRAY (Isabelle), 99.
 BREJON DE LAVERGNÉE (Jacques), 229.
 BREKILIEN (Yann), 226, 344.
 BRETEAU (Viviane), 388.
 BRIARD (Jacques), 7, 103, 104, 111.
 BRIGAND (Louis), 27, 232.
 BRILLET (Anne), 61, 201.
 BRISSAUD (Philippe), 345.
 BROUDIC (Fanch), 55, 133.
 BUREL (Marcel), 424.
 CABILLIC (A.), 104.
 CADIOU (Hervé), 319.
 CAILLON (Marcellin), 214.
 CANÉVET (Corentin), 8, 231.
 CARADEC (A.), 337.
 CARDINEAU (G.), 155.
 CARNÉ (Gwenaëlle de), 239, 243, 254, 334, 339, 346, 347.
 CARRÉ (Adrien), 128.
 CARRÉ (F.), 36.
 CARRER (Philippe), 301, 302.
 CARRIÉ (Pierre), 99, 119.
 CASSARD (Jean-Christophe), 7, 62, 288.
 CASTEL (Yves-Pascal), 83, 176, 320, 367, 389, 390, 396, 404, 524, 525.
 C.B., 475.
 CEVAER (L.), 28, 28 *bis*.
 CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BRETAGNE, 230, 245, 245 *bis*, 245 *ter*, 246.
 CHAPUIS (Jacques), 255.
 CHARDRONNET (Joseph), 8, 209, 209 *bis*, 240, 520.
 CHARON-BORDAS (Jeannine), 50.
 CHARPY (Jacques), 1, 18.
 CHASSÉ (Cl.), 36.
 CHASSE-MARÉE (Le), 368.
 CHAUSSINANT-NOGARET (Guy), 130.
 CHÉDEVILLE (A.), 339.
 CHIAPPE (Jean-François), 129.
 CHMELOVA (Elena), 303.
 CHOQUET (F.), 4.
 CILLARD DE KERAMPOUL, 310.
 CLÉACH (Loeiz), 292.
 CLÉMENT (Claude), 303.
 COADOU (Dominique), 445.
 COCHERIL (Michel), 412.
 COCHIN (Jacques), 233.
 COLLET (Daniel), 279.
 COLLIOT (Félix), 192 *bis*.
 COMBOT (M.-Annick), 29.
 COMBOT (Paolig), 322, 323, 324.
 COMMUNAUTÉ URBAINE DE BREST, 469.
 CORNOU (Jakez), 234, 460.
 CORROLLER (J.), 446.
 COSSON (Jacques), 30.
 CUISENIER (Jean), 156.
 DAGUZAN (J.), 256.
 DAIRE (Marie-Yvane), 405, 406.
 DANIEL (Chantal), 257.
 DANIEL (Tanguy), 57, 162, 201, 391.
 DAUCE (Pierre), 235, 281.
 DAUMER (Yann), 304.
 DAUSSET (Jean), 446.
 DAVIES (Wendy), 194.
 DELOUCHE (Denise), 370, 371, 372.
 DENÈFLE (Sylvette), 305.
 DENVIOLET (Ghislain), 272.
 DESHAYES (Albert), 87, 292.
 DESPIERRES (Gabriel), 447.
 DESSE (Georges), 249.
 DESSE (René-Paul), 470.
 DEUFFIC (Jean-Luc), 201, 325.
 DIASCORN (Liliane), 139.
 DILASSER (Maurice), 337, 349.
 DI MATTEO (Jean), 448.
 DINCUFF (Françoise), 497.
 DIROU (M.-R.), 425.
 DIZERBO (A.-H.), 31, 177, 246 *bis*, 337, 449, 461.
 DRAPIER-CADEC (Léontine), 326.
 DROFF (Gilbert), 252.
 DROGUET (Alain), 166.
 DUBURQUOIS (Maurice), 167.
 DU CHATELLIER (Armand), 253.
 DUCHESNE (B.), 534.
 DUHAMEL (Morvan), 144.
 DUIGOU (Serge), 258, 259, 273, 293, 495, 522.
 DUPOUY (Auguste), 3.
 DUSSAUD, 40.
 DUVAL (Michel), 154, 240.
 ELÉGOET (F.), 143.
 ELÉGOET (Louis), 536, 537.
 ELÉGOUET (Louis), 282.

- EON (J.-N.), 350, 373.
 ESTIENNE (René), 80.
 FALC'HUN (François), 86 *bis*, 88, 88 *bis*.
 FATH (Sylvaine), 168.
 FAVÉ (Louis), 306.
 FERRÉ (Léo), 136.
 FEUTREN (Jean), 89, 89 *bis*, 260, 283, 509, 510, 511.
 FEYEL (Gilles), 335.
 FILLAUT (Thierry), 289, 289 *bis*.
 FLEURIOT (Léon), 7.
 FORGES (Gilberte de), 52.
 FOUCHER (Jean), 489.
 FOUÉRÉ (Yann), 351.
 FRELAUT (B.), 536.
 FRÉMY (Raymond), 269.
 FRÉOUR (Paul), 446.
 G. (A.-L.), 134.
 GAILLARD-BANS (Patricia), 342.
 GALKOWSKI (N.), 446.
 GALLET (Jean), 284, 285.
 GALLIOU (Patrick), 7, 99, 117, 118, 119, 241, 247, 407.
 GARGADENNEC (Roger), 134, 161, 337, 352.
 GARREAU (Jacques), 32.
 GAUTHIER (Jo), 169.
 GAUTHIER (René), 327.
 GÉLY (Claude), 41.
 GESLIN (Claude), 8, 286.
 GIOT (Pierre-Roland), 7, 100, 100 *bis*, 105, 408.
 GLORENNEC (Hervé), 147, 148.
 GOUZIN (Philippe), 227.
 GOUGAY (René), 202.
 GOURVÈS (Mathurin), 225.
 GOURVIL (Francis), 90.
 GOYAT (Gilles), 413.
 GRALL (Alain), 498.
 GRALL (Cécile), 517.
 GRANGE (Isabelle), 215.
 GRANNEC (Elisabeth), 157.
 GRAS (Christian), 4.
 GRAS (Solande), 4.
 GRÉGOIRE DE ROSTRENEN, 310.
 GRENET (Colette), 5.
 GRIVART (Martin), 250.
 GRMER (Mirko D.), 446.
 GUÉGUEN (Michel), 170.
 GUÉRET (Jean-Claude), 337.
 GUÉRIN (Maurice de), 41.
 GUÉRIFF (F.), 48.
 GUIFFAN (Jean), 8.
 GUILCHER (André), 36, 63.
 GUILLOU (A.), 287.
 GUILLOU (Chantal), 57.
 GUILLOU (Hervé), 476.
 GUILLOU (Yvette), 236.
 GUIN (Yannick), 14.
 GURY (Jacques), 78, 216.
 GUYADER (Serge), 33.
 GUYONVARCH (Christian-J.), 115.
 HALLÉGOUE (Bernard), 25.
 HALNA DU FRETAY (Maurice), 234.
 HAMON (André-Georges), 414.
 HAMON (Françoise), 79.
 HÉLIAS (Pierre-Jakez), 295, 307.
 HENRY (Hélène), 426.
 HENWOOD (Annie), 126, 328, 471, 507.
 HENWOOD (Philippe), 58, 78, 171.
 HERVÉ (Patrick), 64, 296, 329.
 HEUSAFF (Alain), 135.
 HIBBS (James), 106.
 HIERNARD (Jean), 114.
 HIGOUNET-NADAL (Arlette), 6.
 HONORÉ (Per), 7, 65.
 HUARD (Pierre), 446, 450, 451.
 HULIN (Bernard), 79.
 IMBAUT-HUARD (Marie-José), 446.
 INVENTAIRE-BRETAGNE, 337.
 JACOB (Jean-Pierre), 225.
 JANNÈS (Thérèse), 353, 354.
 JARRY (Paul), 497.
 JÉZÉQUEL (Yves), 7, 8.
 J.L.P., 149.
 JONES (Michael), 42.
 KEEL (Othmar), 446.
 KERDRAON (Mikaela), 427.
 KERGOAT (Jacques), 274.
 KERHERVÉ (Jean), 9, 337.
 KERMARREC (J.-Y.), 497.
 KERNÉIS (Jean-Pierre), 446.
 KERSAUDY (Yves), 416.
 KERVELLA (Goulven), 452.
 KERVAN (Marcel), 123, 531, 532.
 KREJCOVA (Zdenka), 303.
 LABORDERIE (Yvon), 227.
 LACOMBE (Henri), 36.
 LA CROIX (Robert de), 10.
 LAGRÉE (Michel), 178.
 LAIZANT (Maurice), 136.
 LAMBERT (Yves), 537.
 LAPORTE (Yves), 446.
 LARS (R.), 91, 150.
 LASCAUX (M.), 308.
 LAUNAY (Marcel), 180.
 LAURENT (Charles), 43, 66.
 LAURENT (Donatien), 67.
 LAURENT (Elisabeth), 5.
 LAURENT (Loeiz), 275.
 LE BIHAN (Gildas), 500.

- LE BIHAN (Jean-Paul), 99, 119.
 LE BŒUF (Jocelyne), 374.
 LE BORGNE (Emmanuel), 196.
 LE BORGNE (Théo), 497.
 LE BOULANGER (Jean-Michel), 270.
 LE BRAZ (Anatole), 44.
 LE BRIGANT (Yves), 68, 224.
 LEBRUN (François), 127.
 LECERF (Y.), 107, 108.
 LECOCQ (Jean-Marc), 441.
 LÉCUREUX (Bernadette), 504.
 LE DREZEN (Myriam), 486.
 LE DRO (Jean-Claude), 201.
 LE DUC (A.), 339.
 LE FLOCH (Jean-Louis), 181, 201.
 LE FLOCH (Yves), 368.
 LE GALL (François), 251.
 LE GALLO (Yves), 193.
 LE GOFFIC (Charles), 45.
 LE GOFFIC (M.), 108, 109.
 LE GRAND (Alain), 393, 465, 493.
 LE GRAND-VELIN (Alain), 46, 442.
 LEGUAY (Jean-Pierre), 1, 9.
 LE GUENNEC (Louis), 12.
 LE GUILLLOU (L.), 261.
 LE GUIRRIEC (Patrick), 512.
 LE JONCOUR (Paul), 297.
 LEMAÎTRE (Alain-J.), 158, 182.
 LE MAÎTRE (Louis-Pierre), 172, 309, 337, 479, 480, 506, 538.
 LE MAREC (Gérard), 140.
 LE MENN (Gwennole), 310, 443.
 LE MERCIER (André), 92.
 LE NENA (J.-P.), 497.
 LÉON (Y.), 235.
 LE PAGE (R.), 51, 51 *bis*.
 LE PAUL (Charles-Guy), 375.
 LE PAUL (Judy), 375.
 LE PELLETIER (Louis), 310.
 LE PROVOST (F.), 108.
 LE QUINTREC (Charles), 201.
 LE RHUN (Pierre-Yves), 8.
 LE ROUX (Françoise), 115.
 LE SCOUÉZEC (Gwenc'hlan), 394.
 LESIER (M.-F.), 503.
 LOAEC (Pierre), 11, 12, 69, 85, 122, 198, 203, 264, 315, 330, 331, 356, 417, 481, 501, 518.
 LOCHU (René), 136.
 LOK (L.), 211.
 LUBIN (Georges), 47.
 LUCAS (Maurice), 137.
 MADEC (V.), 36.
 MAISONDIEU (J.), 312.
 MALLET (J.), 339.
 MALRIEU (Patrick), 418.
 MANN (Franck D.), 453.
 MANN (Ruth J.), 453.
 MANUEL (Roger), 376.
 MAO (Hervé), 141.
 MARC (Frère), 70, 70 *bis*, 201, 204, 205, 207.
 MARGUET (A.), 104.
 MARKALE (Jean), 175, 228.
 MARTIN (Hervé), 1, 9, 184, 222.
 MARTIN (Michel), 429.
 MARTRAY (Joseph), 144.
 MASSON (Jean-Robert), 394.
 MAZÉAS (Michel), 93.
 MEHAUD (Catherine), 59.
 MÉHEUT (Mathurin), 3.
 MEIRON-JONES (Gwyn I.), 351, 358.
 MÉNARD (Christian), 477.
 MÉNESGUEN (Marie-Louise), 159.
 MÉNEZ (Yves), 99.
 MÉNIER (Antoinette), 52.
 MENUT (Georges), 496.
 MERDRIGNAC (Bernard), 217, 218.
 MÉVELLEC (F.), 94, 123.
 MÉVEL-ROUSSEL (Micheline), 396.
 MESTUAL (Georges), 395.
 MILLOT (Gilles), 266.
 MILLOUR (Glaoda), 138.
 MINIOU (Yves), 199.
 MINOIS (Georges), 185, 186.
 MIOSECC (Jean), 225.
 MOIGN (A.), 36.
 MONNAT (J.-Y.), 28, 28 *bis*.
 MONNET (R.), 446.
 MONNIER (Jean-Jacques), 7, 8.
 MONNIER (Jean-Laurent), 110, 111, 112.
 MONTFORT (Rémy), 508.
 MORAND (Simone), 298.
 MORDREL (Olier), 13.
 MORINEAU (Michel), 14.
 MORINIÈRE (Cécile), 34.
 MORLON (H.), 337.
 MORVANNOU (F.), 71.
 MOUZAN (Philippe), 430.
 MOUTON (Benjamin), 338.
 MUSSAT (André), 357, 358.
 NÉDÉLEC (Jean-Paul), 35.
 NIAUSSAT (P.-M.), 439.
 NORMAND (Léon), 206.
 NORROY (Nadine), 466.
 OLIER (François), 290.
 OLLIVIER (Corentin), 359.
 OLLIVIER (Grégoire), 207.
 OLLIVIER (Jean), 502.
 OMNÈS (Robert), 15, 16.
 ONNÉE (Y.), 104.
 PASCAL (Jean), 18.
 PASKOFF (R.), 36.

Comptes rendus bibliographiques*

PRÉHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

Jean-Laurent MONNIER. *Les chasseurs de mammouths en Bretagne*. Rennes, éditions Ouest-France, 1982. In-8°, 32 p., ill.

Dans la série des manuels, Ouest-France édite d'excellentes études. En ce qui concerne les plaquettes destinées au grand public avide de connaissances rapides, on peut être, dans quelques cas, un peu plus nuancé. Ouest-France, en faisant appel à J.-L. Monnier, coauteur de la *Préhistoire de la Bretagne* (aux mêmes éditions), pour nous entretenir des origines du peuplement de cette province, a choisi le chercheur fréquentant le terrain et y pratiquant des fouilles depuis de nombreuses années.

En trente et une pages (dont dix-huit illustrées), l'auteur survole l'évolution du peuplement par le témoignage des diverses industries depuis l'origine jusqu'à 10 000 environ avant notre ère. Derrière un titre « accrocheur », écartant une terminologie pouvant paraître complexe et absconse, J.-L. Monnier décrit la progression des préhominiens et de l'*Homo sapiens* dans les multiples modifications qui ont affecté le Quaternaire : modifications morphologiques du milieu avec l'alternance des transgressions et des régressions marines, modifications écologiques liées à l'évolution du climat, sans omettre au passage les études annexes qui permettent de préciser, compléter et expliquer les propres observations de la fouille telles que sédimentologie, palynologie, microfaune.

Après une présentation de chaque grande période paléolithique, l'auteur décrit un gisement qui s'y rapporte : Treissény, Grain-Follet, Le Mont-Dol, Bréhat, Beg-ar-C'hastel..., qui ont presque tous fait l'objet d'investigations récentes.

Dans l'illustration, une part importante est faite à la faune fossile des fouilles séculaires du Mont-Dol, qui devrait suffire à convaincre les incrédules et les sceptiques de la réalité. Un paysage steppique sert de décor à deux reconstitutions hypothétiques des habitats de l'île de Bréhat, dues au talent de L. Pétillot.

On peut regretter l'absence d'une planche visualisant la morphologie littorale au maximum des phases glaciaires ainsi que celle d'échelle sur les planches d'outils. Sur le plan technique, une inversion de légendes s'est glissée page 25 ; ce n'est qu'une erreur mineure que le lecteur attentif aura rectifiée de lui-même.

Josick Peuziat.

(*) Il est rendu compte, dans cette chronique, des ouvrages concernant la Bretagne et plus particulièrement le Finistère, adressés à la Société archéologique par leurs auteurs ou leurs éditeurs. On trouvera ici le compte rendu des livres reçus en 1982 et 1983.

Patrick GALLIOU. *L'Armorique romaine*. Brasparts, les Bibliophiles de Bretagne, 1983. In-4°, 310 p., 76 fig. et cartes, photos, index.

Notre province possédait des synthèses récentes pour la *Préhistoire* (1979), la *Protohistoire* (1979), *Les origines de la Bretagne* (1980). Seule manquait pour les périodes anciennes l'Armorique romaine. Ce vide vient d'être comblé par Patrick Galliou qui a répondu à l'appel d'un jeune éditeur breton.

Patrick Galliou était tout à fait l'homme de cette entreprise : maître assistant à l'université de Bretagne occidentale, archéologue de terrain depuis 1965, il avait publié plus de cent trente articles portant sur le matériel archéologique ou ébauchant déjà des synthèses partielles. En 1981, il a soutenu un doctorat sur les *Sépultures et coutumes funéraires en Armorique romaine* dont l'ampleur a jusqu'à ce jour empêché l'édition.

La méthode qu'il utilise dans ce nouvel ouvrage est simple : tout en tirant le meilleur parti des textes qui sont rares et succincts, il s'appuie principalement sur la masse de la documentation archéologique qu'il connaît parfaitement, utilisant parfois les objets les plus infimes pourvu qu'ils soient significatifs.

Le livre se développe en seize chapitres suivant un plan solidement charpenté. Après avoir établi le lien avec la période précédente (chap. I), l'auteur relate la conquête romaine (chap. II), puis décrit la mise en place d'une infrastructure nouvelle (chap. III à V). Dans le cadre ainsi tracé, Patrick Galliou peint un tableau de la civilisation matérielle et spirituelle qui constitue la pièce maîtresse de l'ouvrage (du chap. V au chap. XIII). Ici, aucun aspect de la vie en Armorique romaine n'est oublié. A cette qualité indispensable pour une synthèse, s'en ajoutent deux autres : notre région n'est jamais présentée isolément mais toujours comparée au grand Ouest, au reste de la Gaule et même à l'ensemble de l'Empire romain. En outre, chaque fois qu'il est possible, les changements dans le temps sont indiqués. L'évolution chronologique est reprise dans son ensemble dans les derniers chapitres (XIV à XVI), l'auteur s'efforçant de cerner les grands événements que vécurent les Armoriciens du début de notre ère à l'immigration bretonne.

Tout au long de ce récit, Patrick Galliou ne lâche jamais son fil directeur, à savoir l'intégration de l'Armorique au reste du monde romain. A cette question à laquelle il n'avait été fourni que des réponses assez vagues, l'auteur répond avec précision ; il montre que l'intégration avait commencé dès avant la conquête par l'intermédiaire du commerce, que la conquête elle-même ne provoqua pas de rupture brutale, et que la romanisation fut lente et progressive (guère effective avant le milieu du premier siècle de notre ère), mais réelle : l'Armorique ne constituait nullement, contrairement à ces autres « péninsules celtiques » que sont le pays de Galles et la Cornouaille britannique, l'une des marges barbares du vaste empire » (p. 232). Cependant, certains faits comme la rareté des inscriptions sur pierre, l'anthroponymie qui reste le plus souvent gaulois, les modes de sépultures où les origines celtiques apparaissent comme très vivaces, traduisent « un décalage entre l'évolution du mode de vie et celle des consciences » (p. 225). D'autre part, il convient d'introduire des nuances géographiques : l'auteur met parfaitement en lumière le rôle capital de Nantes, à la frontière de l'Aquitaine et à la rencontre de deux grandes voies commerciales, point de départ d'un axe transversal atteignant Corseul qui donne la clef de la romanisation plus profonde de l'Armorique orientale. De même, il faut faire la distinction entre les milieux urbains, plus ouverts à la nouvelle civilisation, et les milieux ruraux toujours plus conservateurs. Et Patrick Galliou conclut (p. 235) : « L'Armorique fut sans aucun doute romanisée, mais selon un complexe mouvement en trois dimensions, une dialectique de l'individuel et du social dont nous connaissons encore mal les rythmes et les harmonies ».

Voici incontestablement la synthèse que nous attendions. Si elle n'a pas une présentation aussi luxueuse que d'autres éditions plus « huppées » (la qualité des

photos laisse parfois à désirer), elle offre au grand public, et c'est là l'essentiel, un livre d'une très grande densité, de lecture agréable, comprenant de nombreux dessins et cartes.

Jean-Yves Eveillard.

**

Patrick GALLIOU. *Corpus des amphores découvertes dans l'ouest de la France. Les amphores tardo-républicaines*. T.I. Brest, Éditions Archéologie en Bretagne, 1982. 21×29,7 cm, cartes, phot., dessins.

Cet ouvrage inaugure la publication d'un corpus dont le but est de mettre à la disposition des chercheurs, archéologues de terrain ou historiens de l'économie antique, un outil traitant de l'un des véhicules porteurs de base du commerce vers les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest de la fin de la République à l'Empire romain. Il comble un vide important dans la documentation archéologique par une première synthèse régionale sur un vestige, certes familier, mais, souvent, malaisé à interpréter.

Le livre de 187 pages est conçu comme un catalogue analysant les trouvailles d'amphores du 1^{er} siècle av. J.-C. sur environ 90 sites couvrant les régions de Bretagne et des Pays de la Loire, la Vendée et la Sarthe exceptées. 23 planches présentent 111 dessins très soignés d'amphores, 5 clichés et 2 cartes de répartition qui corrigent avec bonheur le vide armoricain des publications d'ensemble traditionnelles. Une solide bibliographie complète la documentation. P. Galliou expose enfin le problème soulevé par les amphores de type Dressel la, lb et, pour quelques cas, gréco-italiques, destinées au transport du vin d'Italie du Sud, Campanie, Latium et Apulie, vers nos provinces tout à fait friandes de ce produit.

L'auteur retient deux itinéraires pour ce commerce. L'un, essentiellement maritime, utilisait la Garonne pour rejoindre l'Atlantique dont il suivait les côtes jusqu'à l'Armorique pour atteindre ensuite le sud-ouest de la Bretagne. Les découvertes en pleine mer et l'abondance des tessons en pays osisme le confirment. L'autre voie suivait la Loire et, après Angers, gagnait Alet par un itinéraire transpéninsulaire. La clientèle, souvent proche des côtes, s'ouvre ainsi à l'échange, à l'économie de marché, à l'initiative de commerçants, certes mal connus, mais qui préparent ainsi la lente romanisation par le négoce tout au long de ce front pionnier. Le principe du troc étant retenu, P. Galliou recherche les produits échangés, blé, minerais...

Les problèmes de chronologie ne sont pas oubliés. En dépit d'incertitudes, l'amphore Dr. la, à lèvres triangulaire, précède, dans les dernières décennies de l'Indépendance, le type Dr. lb à lèvres verticale, épaule plus marquée et signe des prémices de la romanisation.

Enfin la différence de répartition de ces deux types dans le sud-ouest et sud-est de la Bretagne témoigne de l'évolution des relations commerciales avec l'Armorique en liaison avec les événements de 56 av. J.-C.

Ce sont là les importantes leçons d'économie, de société et de chronologie, voire de politique, que l'auteur sait tirer de ces modestes tessons d'amphores et qui rendent son travail précieux et passionnant.

J.-P. Le Bihan.

**

Pierre MERLAT, *Les Vénètes d'Armorique*, avec des mises à jour de Patrick André et Pierre-Roland Giot. Brest, Éditions Archéologie en Bretagne, 1982. 21 × 29,7 cm, 136 p., 6 fig.

Succédant aux travaux de Louis Pape (*La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, 1978), d'André Chédeville (*La Loire-Atlantique à l'époque gallo-romaine*, Brest, 1978), d'Anne-Marie Rouanet-Liesenfelt (*La civilisation des Riedones*, Brest, 1980) et de Guy Guennou (*La cité des Coriosolites*, Saint-Malo, 1981), l'étude traitant des *Vénètes d'Armorique* clôt la publication des synthèses consacrées aux cinq *civitates* armoricaines. On sait que ces divers mémoires doivent leur naissance au doyen Pierre Merlat et à ses successeurs qui, au cours des vingt-cinq dernières années, eurent à cœur de confier à leurs étudiants de l'université de Rennes le soin de réunir les connaissances acquises (éparpillées dans de multiples publications) sur les cités romaines de l'ouest de la Gaule. Ces travaux forment encore, en vérité, une somme remarquable où le chercheur continue de puiser.

Constituant l'article *Veneti* de la *Paulys Realencyclopädie der klassischen Altertums Wissenschaft* (vol. VIII A 1, col. 705-783, Stuttgart, 1955), le texte de Pierre Merlat était connu depuis fort longtemps des spécialistes de l'histoire antique de la Bretagne; il était néanmoins resté inaccessible au lecteur moyen, peu au fait des subtilités de la langue allemande, et l'on ne saurait donc que louer les éditions Archéologie en Bretagne d'avoir offert au public le manuscrit original du doyen Merlat, enrichi d'abondantes notes dues à Pierre-Roland Giot et Patrick André.

Après avoir recensé les sources anciennes mentionnant le nom des Vénètes, l'auteur examine avec toute la prudence nécessaire en ce domaine les diverses théories faisant état de liens linguistiques et ethniques entre les Vénètes armoricains et ceux de l'Adriatique et de la Baltique; on lui saura gré d'avoir fait justice des hypothèses les plus aventureuses et d'avoir suivi H. Hubert qui ne voit dans ces apparentes affinités que la perdurance d'un vieux nom de peuple qui se serait conservé dans des rameaux différenciés de la grande famille indo-européenne. L'analyse du matériel anthropologique livré par les sépultures pré- et protohistoriques de l'actuel Morbihan, paraît, en comparaison de ce qui précède, bien hasardeuse, sinon carrément vieillie, l'évolution de la biologie au cours des trente dernières années ayant porté un coup fatal aux doctrines qui cherchaient à classer nos ancêtres (et nos contemporains) en races pures identifiables à l'aide d'indices anthropométriques.

Un examen attentif et scrupuleux des sources anciennes et des nombreuses théories émises sur ce point permet, par contre, à Pierre Merlat d'élucider le problème tant disputé des limites territoriales des Vénètes et de proposer avec quelque vraisemblance l'hypothèse d'une frontière courant le long de l'Ellé, du Doré, de l'Oust et de la Vilaine; on sait d'ailleurs que l'auteur a été suivi en ce sens par tous ses successeurs. Ce tracé, fixé par des éléments fondamentaux du paysage morbihannais, remonte très probablement à l'époque préromaine, période pendant laquelle se développa dans cette région une civilisation avancée dont Pierre Merlat analyse à grands traits les principales caractéristiques (chap. III, *Les Vénètes avant la conquête romaine*). On ne saurait que regretter que ce tableau de la civilisation des Vénètes aux âges du fer, où sont successivement étudiés les retranchements et promontoires barrés, les sépultures (*tumuli* et «sépultures circulaires»), les souterrains, les traces d'un artisanat du fer, du bronze, du verre et de la céramique, l'«industrie» du sel, les ports et les navires vénètes, les villes et le monnayage de la cité, ait été dressé à une époque où ne s'étaient pas encore mis en place les systèmes chronologiques permettant de comprendre notre protohistoire régionale dans toute sa complexité.

Nul ne songerait, en vérité, à faire grief à Pierre Merlat des confusions qui ne lui sont guère imputables, d'autant qu'il sut donner le départ à ces recherches qu'il

ne devait malheureusement pas voir aboutir; on le sent néanmoins, en historien de l'Antiquité, bien plus à l'aise dans l'analyse des finesse du texte de César sur la défaite des Vénètes (chap. IV, *La lutte de César contre les Vénètes*) que dans celle d'objets ou de structures peu loquaces, et l'on ne saurait manquer d'admirer la rigueur du raisonnement qui le conduit à placer la célèbre bataille navale à l'entrée du golfe du Morbihan.

L'étude de la *civitas* des Vénètes à l'époque romaine (chap. V), bien que limitée par la forme même donnée à ce travail (on trouvera un tableau fort complet de la Vénétie romaine dans le mémoire de maîtrise de Patrick André [1963]), constitue, à n'en pas douter, l'un des fondements de l'archéologie historique régionale, où Pierre Merlat, s'attachant à l'examen des textes et des vestiges conservés, démontre avec éclat l'inanité des théories voulant que les Vénètes aient été complètement anéantis lors de la conquête et que leur territoire ait été transformé en un véritable désert. Son étude nous montre, bien au contraire, que la *civitas*, densément peuplée par des Gaulois romanisés, était, comme les autres *civitates* armoricaines, parfaitement intégrée à la province de Lyonnaise et, par là, à l'Empire dans son ensemble; il n'est donc pas surprenant que ce travail ait pu renouveler la recherche dans ce domaine.

Ce bref travail laissera sans doute bien des lecteurs sur leur faim et paraîtra à bien des chercheurs quelque peu dépassé par les progrès de nos connaissances qui, depuis l'impulsion de départ donnée par de telles études, se sont considérablement développées, mais il n'était cependant pas inutile que fût livré au public un tel document, tant par respect pour l'œuvre accomplie que pour rappeler à l'historien la nécessité de l'humilité.

Patrick Galliou.

ART ET ARCHÉOLOGIE

Louise-Marie TILLET. *Bretagne romane*. Avec la collaboration d'Yves-Pascal Castel et d'Henri Vié. Photographies de Zodiaque. La Pierre-qui-Vire, 1982. In-8°, 348 p., cartes, plans, index. (Collection *Zodiaque, La nuit des temps*).

Depuis le premier volume paru en 1961 et consacré à la Bourgogne romane, la collection « La nuit des temps » dirigée par José Surchamp aux éditions Zodiaque s'est enrichie de nombreux volumes éclairant, chacun à sa manière, l'univers de l'art roman non seulement dans le cadre national mais aussi à l'échelle du monde chrétien; cette entreprise exemplaire a rencontré un succès justifié par la qualité de ses réalisations et l'ambiguïté de son usage: livre de référence érudite, souvent mis au point par de grands noms de l'histoire de l'art, mais aussi instrument de culture personnelle et même guide invitant au voyage dans les terroirs, dans le temps et dans le monde des formes. Le livre consacré à la Bretagne romane possède la même présentation immuable en cahiers de monographies et la même présentation immuable de l'art photographique. On ne dira jamais assez ce que la photographie en noir et blanc a apporté à la représentation de l'architecture romane en révélant la plénitude des volumes doucement éclairés, leur ligne, leur matériau, la poésie du décor, et en affirmant l'immanence de ces formes spiritualisées; telles sont les prises de vue des bras du transept de Fouesnant, du bras sud du transept de Locmaria à Quimper, des collatéraux de Redon et de Perros-Guirec; les admirables photographies des colonnes de la crypte de Lanneur et les prises de vue frontales ou biaisées de chapiteaux, souvent érodés, font découvrir un décor étrange et original: motifs archaïques, ou maladresses dans le géomé-

trisme et la figure humaine, ou appauvrissement des poncifs antiques. Le génie de la photographie y dénonce, pour notre plus grande satisfaction, le génie de l'art roman.

Le texte, par contraste, semble n'avoir pas la même vigueur. La bibliographie ne distingue pas de façon assez nette études scientifiques et textes de grande vulgarisation; elle se signale en outre par des lacunes importantes: des travaux, anciens certes (1), certaines recherches universitaires récentes — il est vrai encore inédites (2) — mais aussi la meilleure synthèse actuelle sur l'art en Bretagne (3), ne sont pas mentionnés.

L'introduction historique et les quelques notions de toponymie s'avèrent très simplifiées; notons, dans la carte générale, l'oubli des vestiges romans dans la partie nord de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon; enfin, les notices consacrées à Tréguier et à Saint-Malo sont peut-être trop développées en regard des vestiges conservés, autour desquels il est difficile de restituer vraiment l'édifice roman; quant à la croix d'ivoire de Milizac, il reste encore trop d'interrogations à son sujet, par exemple sur sa datation, pour l'inclure d'office dans l'art du XI^e ou du XII^e siècle en Bretagne. Dans la notice consacrée à Loctudy, on aurait préféré que l'auteur s'engage à proposer une datation des parties, notamment du système architectonique de la nef et des reprises en sous-œuvre du chevet, plutôt que d'énumérer les opinions d'Abgrall, de La Monneraye, de Couffon et de Grand à qui est empruntée, presque mot pour mot, une remarque, ici trop ponctuelle, sur le mur diaphragme supporté par les arcs doubleaux de la nef; et cette dernière y est improprement dite voûtée de bois alors qu'il s'agit simplement d'un lambris masquant la charpente. Ce défaut de regard archéologique est souvent gênant, surtout dans le plan au sol, par exemple pour Daoulas; il aurait convenu d'indiquer la provenance de ces plans parfois inédits, car un relevé d'architecture, comme tout document graphique, relève de la responsabilité de son auteur.

D'une manière générale, la problématique de l'art roman en Bretagne n'est pas clairement traitée. La question très pertinente des rapports avec l'art poitevin, angevin, ligérien et même d'outre-Manche, mérite d'être posée avec vigueur; de même, celle du voûtement, si peu fréquent en Bretagne, ce qui amène à s'interroger sur le poids de traditions de charpenterie, mais peut-être avec plus de nuance que ne l'a fait R. Grand qui y voyait une explication à bon nombre de particularités bretonnes, comme les tailleurs des chapiteaux de Langonnet. Enfin, l'analyse du décor n'est pas chose facile; les modèles antiques de chapiteaux corinthiens se laissent percevoir à travers une simplification farouche, peut-être liée à un goût plus marqué de l'extrême Ouest pour l'entrelac — ce qui n'est pas sûr lorsqu'on constate la fortune des motifs géométriques et de l'entrelac dans le Rouergue, par exemple. A cet égard, ce qui nous paraît original ici, ce n'est point le décor lui-même qui, présent en Europe à travers des variantes depuis l'âge du bronze, révèle une sorte de fonds commun quelque peu semblable à ce que les linguistes appellent le domaine indo-européen, mais c'est l'effet esthétique obtenu par la brutalité du traitement, que cette dernière procède d'une volonté artistique ou d'une incapacité à imiter. Parmi les croix monumentales, celles de la période romane sont difficilement datables et il est abusif de qualifier de type irlandais l'entrelac de la croix du Relecq-Kerhuon dont le dessin, rigoureusement identique, figure sur un sarcophage mérovingien de Poitiers; la qualification celtique ou irlandaise relève souvent plus d'une incantation et d'une déformation d'optique que d'une démonstration convaincante. Il est vrai que la Bretagne romane semble avoir trouvé ses solutions propres, comme par exemple le compartimentage du mur dans la nef de Perros-Guirec. Mais, comme le rappelait Louis Grodecki, par

(1) Eugène LEFÈVRE-PONTALIS et Lucien LÉCUREUX, *Les influences poitevines en Bretagne dans l'église de Pont-Croix*, dans *Bulletin monumental*, 1909.

(2) André DUFIEF, *Les Cisterciens en Bretagne au XI^e et XIII^e siècle*. Thèse dactylographiée. Université de Haute-Bretagne-Rennes 2. Rennes, 1978.

(3) André MUSSAT, *Arts et cultures de Bretagne*, Paris, 1979.

opposition à l'universalité de l'art gothique, le monde de l'art roman est constitué par une collection d'expériences régionales, multiples et variées, certaines prestigieuses comme en Bourgogne, toutes originales. C'est dans cette perspective qu'il faut envisager le groupe d'églises autour de Pont-Croix dont on ne sait s'il faut y voir une persistance de l'art roman ou l'impasse d'une évolution manquée vers autre chose, qui aurait pu être le gothique — la persistance du plein cintre ne suffisant pas à justifier un rattachement automatique à l'art roman. Dans un milieu particulier et sous certaines influences à définir précisément, on a trouvé, vers 1200, des solutions originales mais sans lendemain, selon un processus de création expérimentale qui, seul, renvoie à l'art roman.

En définitive, et malgré l'extrême plaisir que l'on prend à feuilleter l'ouvrage, grâce à la qualité de l'iconographie et à la clarté de la présentation, la *Bretagne romane* ne marque guère de progrès, par rapport au livre de Roger Grand, dans la compréhension de la création architecturale du XI^e et du XII^e siècle en Bretagne.

R. Barrié.



Gwenc'hlan LESCOUËZEC, Jean-Robert MASSON. *Pierres sacrées de Bretagne. Calvaires et enclos paroissiaux*. Paris, éd. du Seuil, 1982. In-4°, 254 p., photographies, bibliographie, index. — Des mêmes, *Pierres sacrées de Bretagne. Croix et sanctuaires*. Paris, éd. du seuil, 1983. In-4°, 278 p., photographies, bibliographie, index.

Depuis la publication de l'*Atlas des croix et calvaires* de l'abbé Yves-Pascal Castel, inventaire méthodique et scientifique paru en 1980, la mode est aux ouvrages de vulgarisation sur nos vieilles pierres sacrées: en 1981, *Les enclos paroissiaux* de Yannick Pelletier, et *Les calvaires bretons* d'Eugène Royer (ces deux ouvrages aux éditions Ouest-France), *Calvaires et enclos paroissiaux de Bretagne*, de Jacques Fréal, aux éditions Garnier; en 1982, *Pierres sacrées de Bretagne. Calvaires et enclos paroissiaux*, de Gwenc'hlan Le Scouëzec et Jean-Robert Masson; en 1983, un second volume de ces derniers auteurs, *Croix et sanctuaires* (aux éditions du Seuil). C'est bien la preuve que nos contemporains portent intérêt à ces signes sacrés qui ont été édifiés pour manifester, dans le passé, le lien entre l'ici-bas et l'ailleurs. D'où la part de mystère qui laisse la porte ouverte à des interprétations variées.

Les deux volumes de Gwenc'hlan Le Scouëzec, magnifiquement illustrés par les photographies de Jean-Robert Masson, constituent des recueils intéressants et documentés sur un bon nombre de lieux et de monuments sacrés de Bretagne. «Le premier ouvrage (est) consacré aux calvaires, aux enclos paroissiaux et aux plus belles des croix à personnages», le second aux croix choisies parmi «les plus belles et les plus typiques». Les auteurs n'ont pas cherché à faire un «répertoire alphabétique», évitant ainsi l'écueil de «la sécheresse de l'exposé érudit». Ils ont préféré «un cheminement à travers le pays, une marche qui ne négligera pas l'environnement, la mer, la montagne, le rocher, un coin de ciel, un éclairage particulier», entraînant «le lecteur sur les routes des neuf anciens évêchés de Bretagne».

Il s'agit donc plus d'un choix des auteurs dans une matière foisonnante que d'une étude exhaustive à caractère scientifique. L'essentiel, dans cette perspective, était donc, non de respecter «toujours les canons de l'histoire de l'art», mais, à partir de modèles sélectionnés, de «jeter quelque lumière sur le symbolisme et l'interprétation des scènes et des personnages représentés», d'accorder «la priorité au sentiment artistique». Averti de cette démarche des auteurs, le lecteur est

dès lors plus à l'aise pour accomplir ce merveilleux pèlerinage, guidé par la plume talentueuse de Gwenc'hlan Le Scouëzec et par l'objectif précis de Jean-Robert Masson. Libre aussi au lecteur d'accepter, de discuter ou de rejeter les interprétations parfois très personnelles qui sont proposées. Le risque est que les esprits peu critiques se laissent prendre au piège du subjectivisme, qui n'est pas forcément la meilleure forme de connaissance.

On regrette d'avoir à relever dans des ouvrages de cette importance, de présentation luxueuse, de grande diffusion, des affirmations hâtives, parfois contredite *in situ* par la photographie voisine: pourquoi déclarer, par exemple (p. 132 des *Calvaires...*) qu'à Rumengol le blason figurant au calvaire « nous est apparu aujourd'hui, à un examen minutieux, totalement dépourvu de pièces et parfaitement lisse », alors que la photographie, à la même page, si elle montre en effet que la partie gauche du blason a été martelée, en revanche laisse apparaître, sur la partie droite, de façon très visible, l'échiqueté des Poulmic (ce qui avait permis à Couffon de dater le calvaire du milieu du XV^e siècle) ?

Aussi fâcheuses sont les erreurs de lecture épigraphique: à Plougouven, l'inscription du calvaire nomme Bastien et Henry Prigent « imageurs » et non imagiers (p. 53 des *Calvaires...*); au Tréhou, l'inscription SERVIRE: DEO: REGNARD: G.T. est, bien sûr, l'inscription liturgique SERVIRE DEO REGNARE EST, de même que, sur le socle de la statue de saint Jean, on doit lire CM: A: FECL, et non D: M: ABERCI (p. 101); à Braspars, l'inscription sur l'apôtre Jean n'est pas LA 1592 LGO: DO LORS FAB mais LA 1592 L GO PO LORS FAB, soit: POUR LORS FABRIQUE (ce qui évite d'inventer un fabricant du nom de L. Godo!) [p. 142]. A Bourg-Blanc, la croix de Kerviliou porte une inscription dont la lecture proposée est un pur défi à la grammaire latine... (p. 122 des *Croix et sanctuaires*).

On souhaiterait plus de rigueur aussi dans certaines datations: ainsi 1610 n'est pas la « date extrême de l'édification du grand calvaire de Plougastel-Daoulas » (p. 13 des *Calvaires...*), mais de celui de Saint-Thégonnec; l'église paroissiale de Gouëzec n'est pas « un édifice du XVIII^e siècle » (*ibid.*, p. 158): la nef et le chœur sont du XVI^e siècle, le porche nord du milieu du XVII^e. seul le clocher (1747) et le portail monumental de l'enclos (1754) sont du XVIII^e. Et l'on apprend avec surprise (p. 33 des *Croix et sanctuaires*) que Bigot a construit « dans toute la péninsule des calvaires en beau granit ». Sans doute s'agit-il d'un *lapsus calami* pour Hernot.

Ces critiques ne doivent pas masquer les mérites de ces deux beaux livres. La masse documentaire offerte reste considérable, les photographies sont splendides, le texte se lit avec plaisir. En attendant un inventaire exhaustif de toutes les croix de Bretagne, ils constituent un guide intéressant vers nos lieux sacrés. La bibliographie placée en fin de volume permettra au lecteur, s'il le désire, d'approfondir ses connaissances (souhaitons qu'une réédition éventuelle n'omette pas l'ouvrage fondamental d'André Mussat, *Arts et cultures de Bretagne*, paru en 1979...).

Tanguy Daniel.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Britannia Christiana. Études et documents sur l'histoire religieuse de la Bretagne. Publication dirigée par Jean-Luc Deuffic, avec la collaboration de l'abbaye de Landévennec. (Bretagne monastique: fasc. 1; bibliothèque hagiographique bretonne: fasc. 1; bibliothèque liturgique bretonne: fasc. 2). 1981-1982.

Le premier fascicule (automne 1981), faisant suite à la livraison initiale dont il a été rendu compte dans notre *Bulletin* de 1981 (tome CIX, p. 412-413), est

consacré à la Bretagne monastique. L'introduction en présente le contenu : il s'agit d'un manuel pratique. « Chaque notice présente un schéma identique : date et conditions de la création de l'abbaye, sa filiation, son fondateur, les réformes, sa situation géographique et, enfin, une bibliographie des études qui lui sont consacrées ». Cette dernière partie est très développée, et ce répertoire des documents d'archives et des études réalisées sur les abbayes bretonnes constitue, à lui seul, un instrument de travail et de références qu'apprécieront, à sa juste valeur, les historiens et les chercheurs. Cependant, l'auteur a pris en compte uniquement les abbayes bretonnes existantes à la fin du Moyen Âge ; celles qui avaient disparu aux invasions normandes, de même que les plus récentes, ne sont pas répertoriées. Une annexe donne, par diocèse, un catalogue des possessions d'abbayes bénédictines françaises en Bretagne.

Le deuxième fascicule (hiver 1981) s'intitule : « Bibliothèque hagiographique bretonne ». Vaste domaine auquel l'abbé Duine a consacré jadis de multiples études. *Britannia Christiana* se propose d'établir, dans l'avenir, pour les chercheurs, un corpus hagiographique comprenant l'étude philologique du nom du saint, sa biographie, les sources, le culte liturgique géographique et populaire de chaque saint, l'iconographie, les reliques... Le présent fascicule comprend trois parties : quelques thèmes de la méthode hagiographique développant les éléments énoncés ci-dessus ; une liste des saints celtiques qui feront l'objet d'études d'hagiographie bretonne. Un chapitre particulier est consacré aux travaux de l'abbé Duine, d'A. Oheix, de R. Largillière et de chanoine Doble.

Le troisième fascicule (printemps 1982) est consacré à la « Bibliothèque liturgique bretonne ». J.-L. Deuffic rappelle qu'il ne reste à peu près rien des livres liturgiques bretons antérieurs à l'influence romaine. Mais, fort heureusement, les *vitae* des saints font état de nombreux usages liturgiques propres à la Bretagne. Après deux courtes annexes (diptyques du missel de Stowe, réforme monastique à Landévennec) et une page de bibliographie générale, tout le reste de cette livraison est consacré à notre trésor finistérien : le missel de Saint-Vougay. L'ouvrage est présenté dans tous les détails. L'étude de la composition interne permet d'établir que ce missel, de facture romaine, a été composé pour une église particulière, sans doute celle de Saint-Vougay. A la fin de son étude sur la précieuse série des saints bretons invoqués dans les litanies du samedi saint, l'auteur de l'article parvient à la conviction que ce missel fut composé au *scriptorium* de Landévennec pour une église léonarde. Le problème de la datation reste délicat. Un paragraphe est consacré à cette liste des saints bretons. Quatre lectures de leurs noms nous sont présentées : celles du chanoine Abgrall, de dom Plaine, d'Omont et de Duchesne. Il en existe une cinquième, celle d'Aymar de Blois, dans une notice inédite de 1842, conservée aux archives de l'évêché. La lecture donnée par le chanoine Abgrall est, en réalité, celle de Kerdanet, de 1837. On peut ajouter que le chanoine Peyron avait entrepris une translittération du texte du missel, dont il a essayé de reconstituer quelques passages illisibles ; travail malheureusement inachevé. Ce fascicule de *Britannia Christiana* se termine par la publication de 14 planches qui permettent de constater l'état actuel du manuscrit.

Ces trois livraisons constituent, chacune en son domaine, une somme remarquable de documentation, assortie de très nombreuses références. On ne peut que souhaiter la bienvenue à la suite.

Jean-Louis Le Floc'h.



Gildas BERNIER, *Les chrétientés bretonnes continentales depuis les origines jusqu'au IX^e siècle*. Université de Rennes I-Centre régional archéologique d'Alet, 1982. 21×29,7 cm, XIV-202 p. (Dossiers du Ce.R.A.A.-Travaux du Laboratoire d'anthropologie-préhistoire-protohistoire et quaternaire armoricains).

Ce volume marque une date dans les études sur les chrétientés bretonnes ou plus exactement brittoniques. Non que les études analytiques fassent défaut, mais les efforts de synthèse sont rares en raison des difficultés du sujet. Le présent travail est articulé en quatre parties. En premier lieu, la christianisation de l'Armorique aux IV^e et V^e siècles de notre ère, chrétientés urbaine et rurale. Parmi les problèmes évoqués dans cette partie, le plus important est l'origine des *plebes*. La seconde partie étudie successivement le développement du système breton au VI^e siècle, le problème des abbés-évêques, et de nombreuses questions locales liées aux origines et à l'expansion de ce système. La troisième partie examine le déclin du système monastique breton, l'essor d'une nouvelle organisation sous l'impact des invasions carolingiennes et le renforcement des influences continentales qui, peu à peu, écartent la Bretagne du monde brittonique insulaire ou péninsulaire dont elle faisait partie aux époques antérieures. Enfin la quatrième partie est consacrée aux inscriptions bretonnes du haut Moyen Âge, inscriptions qui ont été depuis accrues de quelques inscriptions connues au XVIII^e siècle encore, et perdues depuis; l'auteur et M. Le Menn ont récemment commenté quelques croquis de ces inscriptions conservés notamment par dom Louis Le Pelletier.

Reprenons maintenant ce voyage à travers l'œuvre en nous arrêtant sur des points de détail. Il est bien connu que la christianisation fut beaucoup plus rapide dans les villes que dans les campagnes. En outre d'anciens cultes persistèrent longtemps dans le monde rural, jusqu'à nos jours parfois, sous des formes plus ou moins christianisées. Devenues pratiquement indépendantes de Rome au début du V^e siècle, la Bretagne insulaire et l'Armorique continuèrent cependant, comme alliées, à soutenir l'Empire en agonie en Occident et gardèrent une fidélité étonnante plus encore à la Rome chrétienne qu'à la Rome païenne, bien que la romanisation de ces régions périphériques ait été moins totale que presque partout ailleurs. Dans ce milieu, les mouvements bretons à travers la Manche sont une constante du monde préromain, romain et postromain. Les découvertes qui se multiplient sur la rive sud de la Manche de poteries bretonnes insulaires du IV^e siècle, *New Forest ware*, *Black burnished ware*, sont plutôt, rappelle M. Galliou dans son ouvrage récent, l'indice de mouvements de population que d'un simple commerce, tant elles sont nombreuses. Depuis lors on en a trouvé bien d'autres sur le site du *castellum* de Cherbourg notamment. Les mouvements bretons favorisés par les Romains ont été passés sous silence dans l'historiographie franque pour des raisons compréhensibles, mais l'archéologie vient ici nous obliger à jeter un nouveau regard sur les sources de récits considérés comme uniquement légendaires avant le renouveau de ces études, renouveau marqué par le livre de Nora K. Chadwick, *Early Brittany*, livre qui la maladie fatale de l'auteur n'a pas permis de polir à souhait. Cette digression sur la question des migrations n'est pas inutile ici, car elle apporte des arguments à la thèse de l'auteur, qui peut se formuler ainsi, en simplifiant très grossièrement: les Bretons ont plutôt assuré une continuité; ils ont plutôt réalisé des compromis entre usages celtiques et systèmes romains; ils n'ont pas fait table rase, comme l'ont cru quelques historiens romantiques, étant citoyens romains et chrétiens, à la différence des barbares parmi lesquels les rangent à tort les grands manuels, dans les quelques lignes qu'ils accordent à une migration qui fut très importante dans les mouvements de l'Europe du Nord-Ouest. Le paganisme eut la vie dure en Armorique et il est juste de rappeler la référence à la famille, druidique d'origine, de Phoebitius, gardien du temple de Belenus, chez les Baiocasses, que nous conserve Ausone, *Profess. Burdig.* 5, 7-14 et 11, 27-28: *stirpe satus druidum, gentis Aremoricae*, «issu d'une famille druidique, du peuple d'Armorique». L'auteur, comme nous-même, a employé le terme de *foederati* pour qualifier les soldats bretons de l'armée romaine. Il faudrait ici nuancer. Le terme ne peut convenir pour les Bretons citoyens romains inclus dans l'Empire depuis longtemps; par contre, il qualifie sans doute justement ceux qui avaient été recrutés dans des peuplades du Nord qui n'avaient jamais été soumises, tels les Atecotti dont saint Jérôme décrit la férocité.

G. Bernier penche pour une date très haute dans la fondation des évêchés de Vannes, de Rennes et surtout de Nantes. Plus à l'ouest, la question est inextrica-

ble. Il y eut peut-être des *episcopi* dès le IV^e siècle dans les petits centres côtiers, Aquilonia, le Coz Queaudet (devenu le Yaudet), et surtout Alet et Brest. Par contre, les centres continentaux plus ou moins abandonnés au profit de la défense des côtes, Carhaix, Corseul, ont joué un rôle plus effacé. La permanence du titre *episcopus Ossismorum* en 858, lors de la déposition de Liberalis au synode de Coetlou, montre cependant une certaine continuité.

L'auteur a beaucoup fait pour préciser les caractères des deux circonscriptions essentielles que sont la *plebs* et la *uicus*. Les *uici publici* formaient des *consortia*, collectivités rurales solidaires pour le paiement des impôts; ils étaient souvent libres, et fortifiés, avec des soldats qui exploitaient, ou faisaient exploiter les terres par une main-d'œuvre servile. Ce n'est pas par hasard que le terme est attesté surtout dans deux zones, le pays de Léon et la frontière bretonne d'avant l'expansion commencée par Nominoë. Dans le Léon, ceci est aussi en rapport avec le nom même du pays, Léon (Leun), de l'accusatif *legionem* tout comme les deux Caer-leon de Galles et le León d'Espagne. La petite ville forte qu'était le château de Brest, le toponyme Milizac (*militiacum*), les *uici*, tout cela va dans le même sens. La pointe de l'Empire, au carrefour de routes maritimes, était ainsi particulièrement défendue. Les textes de Procope ont souvent été critiqués de façon exagérée. Quand il parle de soldats romains stationnés aux extrémités de l'Empire et demeurés sur place, même après la disparition officielle de celui-ci, il est bien informé et la présence d'une *legio britannica* près d'Orléans vers 530, présence mentionnée dans la vie de saint Dalmas, les indices concordants sur les troupes du pays de Léon, les nombreuses références dans les traditions bretonnes de part et d'autre de la Manche, tout concorde. On s'est gaussé de la graphie *Arborikhoi*, de Procope, à propos des *Armorici*, sans prendre garde à la prononciation du *bêta* grec vers cette époque; elle était très proche de /v/. *Arborikhoi* était prononcé /arvorikoi/ alors que le /m/ de *Armorici* était lui aussi lénifié au VI^e siècle; la prononciation était /arvoriki/ sous la forme latinisée. Si le *uicus*, qui est l'origine de *gwic*, se retrouve aux limites de la Bretagne d'avant 840, à Guipry (anciennement Wicbri), Vieux-Vy, peut-être à Guipel, etc. (carte p. 18), ce n'est encore pas un hasard.

Par contre la question, bien plus importante encore, des origines de «la» *plou*, devenu «le» *plou*, est bien plus complexe. G. Bernier rappelle un fait peu connu, l'existence des «pieve» de Corse et d'Italie du Nord, dont le nom a la même origine. Wendy Davies est aussi revenue sur cette question dans les *Études celtiques* (t. 20, 1983, p. 177-197). Les «pieve» d'Italie ont également a) une grande dimension, b) un collège de prêtres à leur tête, c) des chapelles succursales. Elle insiste sur la précocité de l'organisation bretonne, comparée à celle de maintes régions d'Europe, ce qui nous change des clichés sur la Bretagne, région isolée et retardataire, alors qu'elle est au centre de routes maritimes! Notons en passant que, dans le Cornwall insulaire et la Cornouaille bretonne, il est d'usage normal de ne pas accoler *Plou*- au nom de l'éponyme, ce qui fausse les cartes de «plous» quand on ne tient pas compte de ce fait. Encore une fois il semble que les Bretons ont adopté sans effort une organisation religieuse qui existait ailleurs dans le Bas-Empire; continuateurs et non destructeurs, ils ont simplement concilié leur maintien des usages celtiques, celui de la langue notamment, avec leur fidélité à Rome. D'autres termes peu connus gardent leur mystère, tel «condeda» latinisé en *condita*, que l'on trouve dans Grégoire de Tours ou le Cartulaire de Redon, pour désigner la paroisse. Il se peut que le mot soit d'origine celtique. G. Bernier étudie en détail plusieurs exemples de paroisses (tel celui de la *plebs Telmedovia*) avec de bons arguments pour leur grande ancienneté.

Dans son étude sur le monachisme breton, il relève l'influence probable des Priscilliens exilés en 385 à l'*insula Sylina* (les Scilly). Les influences méditerranéennes et orientales sont également très fortes. Nous voyons la présence de Bretons attestée à Ostie dès la fin du IV^e siècle (MIGNE, *Patrologie latine*, t. 22, col. 697). L'archéologie confirme également ces liens avec la Méditerranée. Des textes trop longtemps négligés, comme la *Translatio Matthaei*, donnent des compléments parfois utiles. Tout n'est pas dit à propos de la part des traditions druidiques dans le rôle étonnant des «saints» bretons. On relève que le terme indigène *lann* (de *landa*), qui correspond au germanique *land*, a sémantiquement évolué de

deux façons. D'un côté, le sens général, conservé seulement dans le gallois *cadlan* «champ de bataille», *perllan* «verger», a évolué vers le sens de «terre inculte», «lande», de l'autre vers ceux de «terre consacrée, monastère».

L'auteur campe le portrait d'un illustre évêque-abbé, Samson, étudie le transfert de l'évêché d'Alet à Saint-Malo, les origines des évêchés occidentaux. Notons le sens d'origine de *person*, chef de paroisse séculier, alors que le **bagloc* «l'homme à la crosse» est devenu *baeleuc*, puis *belec*. Un recensement approximatif donne environ 60 «saints» communs aux Bretons de l'Ouest (futurs Gallois) et du Sud-Ouest (futurs Corniques et Bretons), 80 à 90 communs entre Bretons d'Armorique et Grande-Bretagne de l'Ouest (futur pays de Galles), 40 entre Armorique et Cornwall. On ne trouve nulle part ailleurs un réseau de paroisses portant le nom de leur fondateur comparable à celui de l'Armorique. N'oublions pas que le livre contient une étude très fouillée des chrétientés bretonnes de Galice.

Parmi les critiques, sans lesquelles il n'y a pas d'éloge valable, on le sait, on regrettera que la richesse même de l'information empêche parfois de suivre le fil directeur de la démonstration, mais on sait combien ces questions sont difficiles. On notera que *ban* dans *a beban* «d'où» ne désigne pas le «ban» d'une paroisse. C'est l'adverbe *pân* «où», que l'on a aussi en gallois moyen : *pan ddoy ti wr* ? «d'où viens-tu toi homme» ? (S. EVANS, *Grammar of Middle Welsh*, p. 79), breton moyen *pe ban oude duet* ? «d'où es-tu venu» (Jésus, 18). On aurait *a be van* s'il s'agissait de *ban* «ban».

Il s'agit là de vétilles qui n'enlèvent rien à la valeur de ce travail considérable, le plus vaste effort de synthèse consacré aux origines de l'Église bretonne.

Léon Fleuriot.

Les abbayes bretonnes. Préface de Charles Le Quintrec. S.l.n.d., coédition Association Biennale des abbayes bretonnes-Fayard, 1983. In-4°, 543 p., ill.

Au mois de mars 1981 fut créée à Rennes une association ayant pour objet la mise en valeur et l'animation des abbayes bretonnes, sous le nom de Biennale des abbayes bretonnes. M. Daniel Andrejewski, par cette initiative, souhaitait faire revivre, faire connaître, faire aimer les abbayes de toute la Bretagne en organisant des manifestations diverses (rencontres, conférences, restaurations de sites, fêtes, etc.) et en publiant un livre qui regrouperait des notices sur tous les établissements et constituerait ainsi la première synthèse sur l'histoire monastique de la Bretagne.

Cet ouvrage est donc l'œuvre collective de trente-six collaborateurs qui ont répondu à l'appel de Daniel Andrejewski. Il comporte, outre des notices sur chaque monastère, une «synopse» historique, des préliminaires sur les formes et les plans des abbayes, un «microglossaire des termes utiles, anciens ou monastiques», de nombreux plans, schémas, cartes et illustrations diverses. Chaque notice comporte en outre, dans la plupart des cas, l'indication des sources et une bibliographie.

Le maître d'œuvre a confié la rédaction des notices, pour le Finistère, au père Marc (Landévennec), à Jean-Claude Le Dro (Saint-Mathieu), à Jean-Luc Deuffic (Daoulas), à Anne Brillet (Sainte-Croix de Quimperlé), à Tanguy Daniel (Le Relec), à Pierre Le Thoër (Saint-Maurice de Carnoët), au chanoine Jean-Louis Le Floc'h (Kerlot). La notice sur Locmaria est restée anonyme.

L'avantage de tels ouvrages est qu'ils rassemblent en un seul volume une somme considérable de renseignements sur un seul sujet, et celui-ci n'avait jamais été traité comme tel en Bretagne. On dispose ainsi de nombreux plans, de cartes, de photographies, réunis bien commodément, et souvent de bonne qua-

lité. Mais il y a lieu de craindre aussi l'inégalité de traitement des différentes notices. Combien d'entre elles, dans le cas présent, n'offrent que des indications de sources tout à fait insuffisantes, des bibliographies mal présentées, quand elles ne sont pas, parfois, totalement inexistantes. Et l'on aurait aimé, de plus, une grande introduction archéologique plutôt que les considérations incertaines qui servent de préliminaires, et une introduction historique qui ne mêle pas légendes hagiographiques et réalité (on est tout de même surpris de voir affirmer comme vérité historique des dates de fondation pour le moins contestables) et qui se poursuive au-delà du X^e siècle. Une bibliographie générale paraissait s'imposer : p. 53, on ne trouve que seize titres, et encore avec des erreurs (Dom Le Gougaud pour dom Gougaud, Larguillière pour Largillière) ! Cela nuit au sérieux de l'entreprise qui méritait plus de rigueur.

Il n'en reste pas moins que certaines notices ont été rédigées avec le plus grand soin et la plus grande compétence : l'ouvrage reste donc utile pour tous ceux qui n'ont pas de connaissances particulières sur les abbayes bretonnes et pourra les inciter à pousser plus à fond leur culture monastique.

MARINE ET COLONIES

Cartes des côtes de Bretagne du XVI^e siècle à nos jours. Catalogue de l'exposition présentée au musée de Brest du 7 avril au 29 mai 1982. 21×29,7 cm, 82 p. ill.

Ce catalogue est le reflet d'une somptueuse et trop éphémère — comme toutes les bonnes expositions temporaires — présentation de pièces et documents (cartes, atlas et instruments de marine) souvent magnifiques et d'un exceptionnel intérêt, rassemblés à l'occasion de la tenue à Brest du 107^e Congrès national des sociétés savantes, grâce à de nombreux organismes culturels parisiens et bretons : Bibliothèque nationale, Institut géographique national, Service historique de la marine, Archives nationales, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, Bibliothèque de la marine à Brest, Musée de Saint-Brieuc, Abbaye de Landévennec, Centre océanologique de Bretagne, Institut de géographie de l'université de Bretagne occidentale et Établissement principal du Service hydrographique et océanographique de la marine.

De claires et substantielles introductions et notices, dues principalement à Mlle Monique Pelletier, directeur du Département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale, ainsi qu'à M. Alfred Fierro, rendent la lecture de ce catalogue — dont la belle présentation et une trentaine de reproductions en noir et blanc accroissent encore l'attrait — très enrichissante. Le lecteur y acquiert une connaissance rapide mais précise de l'histoire et des principales techniques de la cartographie non seulement bretonne mais aussi extra-péninsulaire, du XVI^e siècle à nos jours, au cours d'un voyage imaginaire à travers le temps et l'espace, qui le conduit des superbes cartes côtières contenues dans le *Miroir de la Navigation* (*Spiegel der Zeevaerdt*) du pilote hollandais Lucas Janszoon Waghenaer (1584) aux perspectives offertes — tout juste quatre cents ans plus tard — aux cartographes de la fin du XX^e siècle par la télédétection satellitaire du milieu littoral (lancement du satellite Spot prévu en 1984), voyage qu'agrémentent des étapes nombreuses et évocatrices, telles celles que nous offrent — parmi bien d'autres témoignages des progrès accomplis en ce domaine — le *Neptune français* (1693), la *Carte de Cassini* (1750-1790) ou encore le *Pilote français* de Beaupré dont les relevés bretons furent effectués entre 1816 et 1838. C'est dire l'intérêt que présente cet instrument de travail de très grande qualité pour les chercheurs et historiens qui s'intéressent à la Bretagne, à l'histoire de la navigation et à la cartographie.

Philippe Henwood.

Étienne TAILLEMITE, *Dictionnaire des marins français*. Paris, Éditions maritimes et d'outre-mer 1982. In-4°, 358 p.

Depuis la parution des dictionnaires de Levot et Doneaud (*Les gloires maritimes de la France*, 1866) et de Goepp et Mannoury d'Ectot (*Les marins*, 1877), aucun ouvrage biographique sérieux n'avait, jusqu'en 1962, été consacré aux marins français, par ailleurs fort maltraités par les encyclopédies et dictionnaires généraux publiés au cours des dernières décennies.

Le constat de cette carence avait conduit M. Étienne Taillemite, inspecteur général des Archives de France, membre de l'Académie de marine et l'un des plus grands historiens de la mer, à faire paraître, à cette date, un *Dictionnaire de la marine* dont l'auteur nous offre aujourd'hui, sous la forme d'un *Dictionnaire des marins français*, une refonte totale et considérablement développée.

Le *Dictionnaire* de M. Taillemite («le Taillemite») ne comporte pas moins de 850 notices pour la plupart très détaillées dont les éléments ont, bien sûr, été puisés aux meilleures sources (en particulier dans les séries des Archives de la marine conservées aux Archives nationales et au Service historique de la marine, fonds que connaît admirablement l'auteur) et qui sont consacrées non seulement aux marins, mais aussi aux ministres, administrateurs, ingénieurs, hydrographes, médecins, écrivains et artistes qui, comme le souligne avec enthousiasme et vérité M. Taillemite, «ont joué un rôle dans ce fait de civilisation fondamental que fut la découverte progressive des océans et de leurs rivages, dans l'évolution de cet instrument de progrès prodigieux que fut le navire, outil de contact privilégié entre les peuples et les civilisations, enfin dans ce que l'amiral Mahan a si justement appelé l'influence de la puissance navale dans l'histoire...», au nombre desquels tous ceux qui — marins, ingénieurs ou administrateurs — ont vu leur souvenir perpétué par un bâtiment de la Marine nationale. Ajoutons que sans être, à proprement parler, une histoire de la marine française, ce livre en évoque bien des épisodes à travers les notices consacrées aux hommes dont la vie fut associée au milieu maritime.

De là la foisonnante richesse de cet instrument de travail désormais classique et déjà indispensable à tous ceux qu'attirent la mer et son histoire.

Un précieux index chronologique nous apprend que les hommes que fait revivre ce grand ouvrage naquirent entre 1341 et 1926. Que l'auteur nous permette d'y ajouter, à l'usage des lecteurs du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, un index des «marins» célèbres nés dans ce département :

Marins français nés dans le Finistère
(d'après le dictionnaire d'E. Taillemite)

BERTHELOT (Charles-Alain-Marie),	Plouneventer,	1874-1949
BIGOT de MOROGUES (Sébastien-François),	Brest,	1706-1781
BOUET-WILLAUMEZ (Louis-Édouard),	Brest,	1808-1871
BOURAYNE (Joseph-César, baron),	Brest,	1768-1817
BRÉART de BOISANGER (Pierre-Marie-Clément),	Quimperlé,	1872-1951
BREUGNON (Pierre-Claude HOCDENAU, comte DE),	Brest,	1717-1792
CHOQUET DE LINDU (Antoine),	Brest,	1712-1790
CORBIÈRE (Jean-Antoine-René-Édouard),	Brest,	1793-1875
CORNIC DU CHESNE (Charles),	Morlaix,	1731-1809
CORRE (Jean-Claude),	Plougastel-Daoulas,	1883-1918
COSMAO-KERJULIEN (Julien-Marie, baron),	Châteaulin,	1761-1825
CRAS (Émile-Jean-Paul),	Brest,	1879-1932
DELMOTTE (Jean-Louis),	Brest,	1752-1816
DERRIEN (Edmond-Louis-Hyacinthe),	Châteauneuf-du-Faou,	1882-1946
DESFOSSÉS (Joseph-Romain),	Gouesnou,	1798-1864
DIDELOT (Charles-François-Édouard, baron),	Brest,	1861-1933

DROGOU (François),	Bohars,	1904-1940
DUBOIS (Louis-Athanase),	Audierne,	1874-1954
DUBURQUOIS (Joseph-Marie),	Landerneau,	1823-1895
DUCOUÉDIC DE KERGOUALER (Charles),	Kerguelen,	1740-1780
DURAND (Pierre),	Plonéour-Lanvern,	1876-1915
EMERIAU DE BEAUVERGER (Maxime-Julien, comte),	Carhaix,	1762-1845
FLEURIOT DE LANGLE (Paul-Antoine, vicomte),	Kerlouet,	1744-1787
FLEURIOT DE LANGLE (Alphonse-Jean-René, vicomte),	Plouigneau,	1809-1881
FLEURIOT DE LANGLE (Camille-Louis-Marie),	Plouigneau,	1821-1914
FLOTTE (Paul-Louis-François-René, vicomte DE),	Landerneau,	1817-1860
GICQUEL DES TOUCHES (Albert-Auguste),	Brest,	1818-1901
GILBERT (Pierre-Joachim),	Landerneau,	1782-1823
GRANDCLÉMENT (Gaston-Raoul-Marie),	Brest,	1866-1942
GRIVEL (Louis-Antoine-Richild, baron),	Brest,	1827-1883
HUBAC (Laurent),	Brest,	v. 1607-1682
HUBAC (Étienne),	Brest,	1648-1726
HUON DE KERMADEC (Jean-Marie),	Brest,	1747-1796
HUON DE KERMADEC (Jean-Michel),	Brest,	1748-1793
JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond),	Brest,	1812-1892
KERAUDREN (Pierre-Marie-François),	Brest,	1769-1858
KERQUELEN DE TRÉMAREC (Yves-Joseph, DE),	Landudal,	1734-1797
KERSAINT (Guy-François DE COETNEMPREN, comte DE),	Kersaint,	1703-1759
LABROUSE (Nicolas-Hippolyte),	Brest,	1807-1871
Le BIHAN (Marcel-Pierre-Marie),	Douarnenez,	1916-1940
LEFÈVRE (Auguste-Alfred),	Brest,	1828-1907
LE HÉNAFF (Yves-Henri),	Penhors,	1914-1944
LEISSÈGUES (Corentin DE),	Hanvec,	1758-1832
LE PRÉDOUR (Fortuné-Joseph-Hyacinthe),	Châteaulin,	1793-1866
LERAY (Théodore-Constant),	Brest,	1795-1849
L'HER (Jean-François),	Kerlouan,	1904-1940
LINOIS (Charles-Alexandre DURAND, comte DE),	Brest,	1761-1848
MAISTRAL (Esprit-Tranquille),	Quimper,	1763-1815
MASSIAC (Claude-Louis D'ESPINCHAL, marquis DE),	Brest,	1686-1770
MOULUN (Paul-Marie),	Brest,	1861-1883
NÉGADELLE (Jean-Louis),	Brest,	1893-1944
NICOL (Ernest-Eugène),	Saint-Pierre- Quilbignon,	1858-1917
NIELLY (Joseph-Marie, baron),	Brest,	1751-1833
ODEND'HALL (Jean-Ernest),	Brest,	1884-1957
OLLIVIER (Louis),	Brest,	1741-1810
OZANNE (Nicolas),	Brest,	1728-1811
OZANNE (Pierre),	Brest,	1737-1813
PENAUD (Charles-Eugène),	Brest,	1800-1864
PENAUD (André-Édouard),	Brest,	1804-1870
PENFENTENYO DE KERVÉREGUIN (Hervé-Alphonse-Marie DE),	Brest,	1879-1970
PENHOAT (Jérôme-Hyacinthe),	Roscoff,	1812-1882
PRIMAUGUET (Hervé DE PORTZMOGUER, dit),	Plouarzel,	v. 1470-1512
RIVIÈRE (Charles-Joseph MASCARENNES, chevalier DE),	Tréméoc,	1738-1812
ROCHON (Alexis),	Brest,	1741-1817
RONARC'H (Pierre-Jean),	Quimper,	1865-1940
ROCQUEFEUIL (Aymar-Joseph, comte DE),	Brest,	1714-1782
ROSAMEL (Louis-Charles-Marie DUCAMPÉ DE),	Brest,	1805-1897
ROSILY-MESROS (François-Étienne, comte DE),	Brest,	1748-1832
ROUSSIN (Albert-Edmond-Louis, baron),	Brest,	1821-1896
SALAUN (Henri),	Brest,	1866-1936
SANÉ (Jacques-Noël, baron),	Brest,	1740-1831

SEGALEN (Victor),	Brest,	1878-1919
TARTU (Jean-François),	Brest,	1751-1793
THIERRY D'ARGENLIEU (Georges-Louis-Marie),	Brest,	1889-1964
THOMAZI (Auguste-Antoine),	Brest,	1873-1959
TRÉDERN DE LÉZÉREC (Jean-Louis),	Quimper,	1742-1795
TROBRIAND DE KERÉDERN		
(Jean-François DENIS DE),	Plouigneau,	1730-1799
TROGOFF DE KERLESSY (Jean-Honoré, comte DE),	Lanmeur,	1751-1794
VALLON (Aristide-Louis-Antoine-Maximin),	Le Conquet,	1826-1897

Philippe Henwood.

**

Charles LAURENT. *Les voyages en Bretagne du chevalier de Mirabeau, 1758-1760*. Mayenne, J. Floch éd., 1983. In-8°, 227 p.

Nul ne niera l'intérêt que revêt la publication de documents inédits, nouveaux matériaux jetés dans le creuset de l'histoire. Il faut donc savoir tout particulièrement gré à M. Charles Laurent de nous offrir, extraites de l'abondante correspondance échangée entre le chevalier Jean-Antoine Riqueti de Mirabeau et son frère Victor (le marquis, auteur de *L'Ami des Hommes* et père du célèbre orateur), les lettres écrites lors des deux séjours du chevalier en Bretagne.

Le premier voyage du chevalier de Mirabeau en notre province se situe au cours de l'été 1758, deux ans après le début de la guerre de Sept Ans. Envoyé avec mission de participer à la défense des côtes, il séjourne alors à Brest où, témoin de l'état d'esprit qui règne dans le port qu'envenime la lutte qui oppose la Plume (les administrateurs) à l'Épée (les officiers de vaisseau), il constate avec amertume l'état pitoyable de la marine royale: «Tout ce que je vois ici fait pleurer. Trente beaux vaisseaux et un arsenal, le tout cadavéreux et dévoré par une troupe de corbeaux». «Jérémie ne serait qu'un bouffon auprès de moi, si je te disais le crève-cœur que j'ai tous les matins en ouvrant ma fenêtre qui donne sur le port. L'air de mort et de désolation qui y règne me fait gémir. Un silence affreux, une solitude dévastée, je ne sais que te dire mais tout ceci va bien mal!» écrira-t-il encore deux ans plus tard.

Plus intéressantes à nos yeux sont d'ailleurs les lettres écrites lors du second séjour en Bretagne du chevalier, de mai à juillet 1760. Inspecteur général des milices garde-côtes, il parcourt alors le pays, l'œil et l'oreille aux aguets, s'intéressant tant à la vie des paysans, à leur langue («Dieu veuille préserver ces pauvres peuples de perdre jamais leur idiome barbare et leur droiture de cœur»), à leur religion («tous les saints bretons qui sont en grand nombre et dont les dénominations peuvent bien avoir effrayé saint Pierre en sa qualité d'apôtre») qu'au système de recrutement des miliciens et des marins, au pouvoir régional, au commerce...

Parti avec un préjugé plus que défavorable à leur égard («Je ne trouve pas grand plaisir à faire péniblement et chèrement deux cents lieues pour voir le peuple le plus hideux qui, sans en excepter les Esquimaux, sont les paysans bas-breton»), il ne tarde pas à éprouver une vive sympathie pour ces «chers pétras» dont il loue la droiture de cœur et l'honnêteté et avoue même après un court séjour à Lannion et Tréguier: «C'est le paradis terrestre pour les mœurs, la simplicité, la vraie grandeur patriarcale».

Ces quelques citations ne suffisent certes pas à montrer la richesse de cette correspondance dont les intéressants commentaires de l'éditeur et de substantielles notes permettent de mieux apprécier encore la lecture. Regrettons cependant l'absence d'un index qui eût rendu son utilisation ponctuelle plus aisée.

Philippe Henwood.

TÉMOIGNAGES CONTEMPORAINS

Jeanne BLUTEAU. *Les pommiers de Fouesnant*, roman. S.l.n.d. [1983]. In-8°, 218 pages, dessins de l'auteur.

Les recueils de souvenirs, journaux intimes et autres mémoires sont souvent des documents utiles à qui veut connaître un milieu, une société, la mentalité d'un groupe, etc. Le roman est un genre littéraire qui, lui, passe difficilement pour relever du domaine de l'historien. Cependant, *les Pommiers de Fouesnant* de Mme Bluteau sont à la fois un récit « romanesque » et le livre de souvenirs d'une jeune institutrice des années 1936-1938. A ce dernier titre, il retiendra notre attention.

Les amours contrariées de Catherine Dhervé, jeune Brestoïse sortant de l'école normale d'institutrices de Quimper, ont pour cadre une école de hameau de Fouesnant. La plume alerte de Mme Bluteau trace de jolis tableaux impressionnistes de ce bord de mer, mais, hormis ce plaisir esthétique, on notera pour l'histoire les « touches » documentaires dont est parsemé le récit : la vie d'une institutrice débutante dans l'immédiat avant-guerre, loin du fracas du monde, la solitude, les problèmes pédagogiques (enseignement en français à des élèves bretonnants) et éducatifs (apprentissage de l'hygiène à des enfants de rudes paysans ou marins-pêcheurs), les réunions syndicales avec des collègues, mais aussi les vacances à Brest (ce qui nous vaut quelques notations sur le « vieux Brest »), sur les routes, à bicyclette, dans les Auberges de la Jeunesse, à Paris (où la jeune institutrice découvre avec stupeur les horreurs d'un monde qui court à la guerre).

Mme Bluteau nous a donné là un livre plein d'agrément, joliment illustré par elle-même, un roman intimiste qui est en même temps un témoignage vécu sur un passé à la fois proche et lointain.

Tanguy Daniel.

*
**

René PICHAVANT. *Clandestins de l'Iroise (1940-1942). Récits d'histoire*. Douarnenez, éd. Morgane, 1982. In-8°, 428 p., ill.

Dans un cadre limité au sud du département du Finistère, René Pichavant a enquêté sur les passages des résistants en Angleterre. Déjà nos collègues G.-M. Thomas et A. Le Grand nous ont donné dans le premier tome de l'histoire du *Finistère dans la guerre* (1979, p. 192-243) une liste de ces passages, s'étendant à la totalité de notre littoral, mais basée sur des documents du gouvernement de l'époque ; ils avaient ouvert la voie.

Cette nouvelle enquête comble une lacune ; en s'adressant directement aux acteurs survivants, l'auteur s'est donné pour tâche de faire revivre une page d'histoire contemporaine, ce qui ne va pas sans difficultés. Ici les documents d'archives n'existent pas ; on ne voit pas un des acteurs rédiger un journal quotidien de ses aventures, le risque qu'aurait comporté la découverte d'un tel document aurait été trop grand. Il faut compter aussi, dans une telle entreprise, avec la disparition tragique ou naturelle des témoins ; les survivants prennent de l'âge, les souvenirs s'estompent, on vieillit et, parfois, avec le temps, il naît des légendes. Il nous manquera aussi les liens rompus avec la famille, souvent éloignée, avec le milieu de clandestin : quels sont ses camarades d'école, de travail ? quelle est son origine géographique ? certains de ces liens pourront être reconstitués, mais dans leur totalité certainement pas.

René Pichavant a trouvé des obstacles devant lui : c'est la raison pour laquelle il a dû fractionner son livre en 33 chapitres, ne gardant comme fil conducteur que la chronologie des éphémérides de la guerre. Compte tenu de ces observations, ce travail est utile et les faits qui y sont rassemblés intéresseront les historiens de l'avenir.

Qu'il nous soit permis de regretter une chose : il eût été intéressant de comparer les événements de cette époque troublée à ceux de la Contre-Révolution et de la chouannerie dont nous trouvons des relations bien incomplètes dans nos archives : les embarquements du passé ont eu lieu en effet dans les mêmes endroits que ceux des Français Libres.

A.-H. Dizerbo.

MONOGRAPHIES

Louis LE GUENNEC. *Le Finistère monumental. Brest et sa région*. Les Amis de Louis Le Guennec, 1981. In-8°, 591 p., ill. Quimper.

Les Amis de Louis Le Guennec poursuivent l'œuvre de publication du *Finistère monumental*, dont le premier tome, consacré à Morlaix et sa région, a paru en 1979. Le présent volume présente des notices communales de Brest et de sa région (cantons de Brest, Saint-Renan, Ouessant, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Lesneven, Landerneau, Ploudiry et Daoulas). C'est un gros livre, préparé comme le précédent grâce aux soins attentifs de M. Alexis Le Bihan, et abondamment illustré de dessins de Le Guennec.

Pour l'information des lecteurs qui s'étaient étonnés, lors de la parution du 1^{er} tome, de retrouver sous un titre différent et sous un autre nom d'auteur, de nombreux textes du *Finistère pittoresque* de Guillaume Toscer, le médecin général Laurent a rédigé une préface substantielle relatant la genèse du *Finistère pittoresque*, œuvre remarquable mais incomplète de Toscer (publiée par livraisons entre 1907 et 1910), reprise, complétée, remaniée après sa mort, en 1910, par son ami Le Guennec, sous le titre de *Finistère monumental*. L. Le Guennec «réalisa un travail considérable, ajoutant, rectifiant, revisant les notices». Il refondit ainsi le 1^{er} tome comprenant le Trégor et le Léon, mais ne trouva pas d'éditeur. Il n'acheva pas la révision du tome sur la Cornouaille, si bien que pour les notices du canton de Daoulas (qui figure dans le présent volume), il a «fallu les établir en utilisant pour partie le texte de Toscer et les complétant par les notes laissées par Le Guennec».

Les éditeurs de l'ouvrage sont bien conscients que ce dernier aurait certainement présenté un travail différent, mais ils ont préféré le laisser «tel qu'il est, (pour) rendre hommage au travail de L. Le Guennec et aussi à son ami qui, le premier, eut l'idée de rassembler en volumes les ressources monumentales du Finistère».

Tanguy Daniel.



Marcel BUREL. *Roscanvel*. Roscanvel, 1982. In-4°, 87 p., photographies, bibliographie. Dessins de Bernard Rivière.

Marcel Burel a eu l'heureuse idée d'éditer un album de cartes postales anciennes sur la commune de Roscanvel, et le conseil municipal l'a parrainé : cela

donne cette vivante plaquette, rehaussée en outre de beaux dessins de Bernard Rivière. M. Burel a recensé les photographes qui fixèrent des scènes de la vie de Roscanvel entre 1900 et 1920: il en a trouvé neuf (le plus fidèle étant Yves Le Bourdonnec, de Brest) qui ont édité environ cent cinquante cartes postales, aujourd'hui bien difficiles à trouver. Quarante-quatre d'entre elles sont reproduites ici, accompagnées d'un commentaire historique sur différents aspects de la commune au début de ce siècle: l'aspect du bourg, Saint-Pol Roux à Roscanvel, les liaisons maritimes avec Brest, les îles des Morts et de Trébéron, Quélern, etc. L'ensemble est utilement complété par une bibliographie sommaire.

Tanguy Daniel.



Anne BRILLET. *Quimperlé, de la voie romaine au viaduc. Une petite ville bretonne au temps jadis*. Quimperlé, auteur, 1982. In-8°, 85 p., ill.

Mme Anne Brillet connaît parfaitement l'histoire de Quimperlé et, en bonne pédagogue, a le souci de la faire connaître à ses concitoyens. A cet effet, elle vient de rééditer, après l'avoir revue et augmentée, une brochure sur sa ville, en cherchant avant tout à mettre en valeur les événements les plus importants, les personnages connus, les principaux monuments. C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une œuvre d'érudition, mais d'un petit livre destiné à faire découvrir le passé de leur cité aux Quimperlois. De saint Gurthiern (baptisé Guthiern par un curieux lapsus) au père Maunoir, c'est d'abord une histoire essentiellement religieuse qui se déroule autour de l'abbaye de Sainte-Croix, puis la Révolution (qui occupe un bon tiers de l'ouvrage); ensuite ce sont des notables de Quimperlé qui sont présentés (Matilin an Dall, Brizeux, La Villemarqué), l'ensemble étant couronné par des «conseils pour une visite de la ville». Enfin, de bonnes reproductions de gravures et des photographies illustrent ce petit volume qui, malheureusement, ne comporte pas d'indications bibliographiques incitant à des lectures plus approfondies.

Tanguy Daniel.



Marcel KERVAN. *D'Anaurot à Quimperlé. 1500 ans d'histoire*. Quimperlé, Société d'histoire du pays de Kemperlé, 1983. In-8°, 422 p., bibliographie, plans, photographies.

Quimperlé, décidément, est à l'honneur dans l'historiographie récente puisque, après le petit ouvrage de Mme Anne Brillet (voir ci-dessus), voici que M. Marcel Kervran nous offre une grande histoire de cette ville. Il y avait bien le *Quimperlé et ses environs autrefois* de Jean Savina, édité en 1967, mais c'est un recueil d'articles — d'excellente valeur, certes — non une histoire globale de la cité.

L'auteur s'est documenté aux meilleures sources — archives et textes anciens —, a consulté d'excellents ouvrages, dépouillé de nombreuses revues, recueilli beaucoup de témoignages oraux ou fait appel à ses souvenirs personnels (pour la période contemporaine): la somme de renseignements accumulés est impressionnante.

Bien que le site de Quimperlé ait été occupé dès le Néolithique, rien «de la préhistoire, de la période gauloise et gallo-romaine... ne permet d'affirmer qu'il y ait eu une quelconque agglomération à caractère urbain au point de confluence de l'Ellé et de l'Isole». M. Kervran fait de sa ville une fondation d'un prince gallois

du ^v^e siècle (?) nommé Anaurot, qui aurait donné son premier nom à la ville. Les actes du ^{xi}^e siècle affirment seulement que l'ancien nom de Quimperlé était Anaurot: passer de ce toponyme à un patronyme gallois attesté au haut Moyen Age, il y a là un problème délicat (l'auteur en est d'ailleurs conscient). Quoi qu'il en soit, Anaurot fut bien la première dénomination de Quimperlé, sans qu'il soit possible, en fait, de savoir depuis quand.

L'histoire de Quimperlé sort de l'ombre après 1029, date de fondation de l'abbaye, et dès lors l'historien se sent sur un terrain plus solide. M. Kervran, en un style clair, détaille les événements mais décrit aussi les monuments et la vie des différentes classes sociales, ne négligeant aucun aspect, depuis le Moyen Age jusqu'«à l'aube du troisième millénaire». Sachons lui gré d'avoir poursuivi jusqu'à nos jours l'histoire de sa ville, avec le tact nécessaire pour ne pas «raviver de vieilles et vaines querelles» en évoquant des faits récents, à quoi s'est ajouté le souci très honorable de ne pas vouloir manquer à l'objectivité.

Les historiens regretteront que les références d'ouvrages et les cotes d'archives ne soient pas plus précises et ne soient pas présentées selon les règles scientifiques, que la bibliographie offre des lacunes (rien sur les livres récents d'histoire de l'art en Bretagne, par exemple), mais il est vrai que M. Kervran s'adresse avant tout, selon son présentateur, M. André Kerhervé, «aux non-spécialistes de l'histoire». Il n'empêche qu'il faut toujours citer ses sources avec la plus grande précision, ne serait-ce que pour permettre à d'autres érudits de retrouver aisément des documents qui pourraient être utilisés dans d'autres perspectives. Cette critique — bien secondaire — n'enlève rien à la valeur de ce livre qui mérite bien de figurer dans la bibliothèque de chaque habitant de Quimperlé.

Tanguy Daniel.



Chantal DANIEL. *Le canal de Nantes à Brest dans le Finistère*. Brest-Carhaix, 1982. 21×23,5 cm, 92 pages, 2 cartes, 2 plans, 22 reproductions de documents dont plusieurs en polychromie, bibliographie.

Il s'agit du catalogue de l'exposition consacrée au canal de Nantes à Brest dans sa partie finistérienne. Sa première qualité est d'être attrayant, ce qui n'est pas toujours évident pour ce genre de production. Sa couverture polychrome, sa riche documentation iconographique dont six pages en couleur, sa typographie variée en font un ouvrage agréable à parcourir.

Ce catalogue accompagne le visiteur dans chacune des parties de l'exposition: l'origine du projet, la construction du canal et des ouvrages annexes, la vie du canal, son déclin et sa renaissance.

Soyons reconnaissants à Chantal Daniel et aux auteurs de l'exposition d'avoir consacré une partie de l'exposition à Jean-Marie de Silguy (1785-1864), qui a réalisé nombre d'études préalables et qui dirigea jusqu'en 1826 les travaux du canal. En regardant les panneaux consacrés à J.-M. de Silguy et en découvrant combien Châteaulin lui était redevable, bien des Châteaulinois ont pensé qu'une de leur rue se devait de porter le nom de J.-M. de Silguy.

La qualité particulière de ce catalogue est le souci pédagogique qui a présidé à sa composition et à sa réalisation. Pour permettre d'aborder sans trop de difficultés les aspects techniques de la construction du canal, le plan type d'une écluse avec indication de ses diverses parties et des ouvrages annexes figurent au début du catalogue. Au fur et à mesure de la présentation des documents, des définitions claires des divers ouvrages sont données.

La maîtrise du vocabulaire permet de mieux découvrir l'ampleur des problèmes techniques à résoudre et la diversité des travaux réalisés pour construire le canal. La carte de la canalisation jusqu'aux limites du Finistère et des Côtes-du-Nord, le profil en long de cette section sont aussi d'excellents instruments pédagogiques. Plusieurs croquis permettent de réaliser ce qu'était l'Aulne avant sa canalisation, avec ses moulins, ses pêcheries de saumons, ses ponts pittoresques.

Le catalogue de Chantal Daniel a aussi le grand mérite de compléter l'information qu'apportent certains documents. Ceci est surtout vrai pour la partie consacrée au rôle économique du canal, en particulier pour le transport d'amendements marins vers les campagnes et en retour celui des ardoises. La partie consacrée aux ardoisières nous conduit sans fioritures vers un monde de Zola. Tout au long du catalogue apparaît en filigrane la misère des ouvriers du XIX^e siècle, ceux qui construisaient le canal, ceux qui halaient les chalands dans les débuts, ceux qui arrachaient l'ardoise au sous-sol schisteux du bassin de Châteaulin.

Ce catalogue, avec l'exposition qu'il accompagne, contribue à sortir de l'oubli l'histoire d'un canal qui fait tellement partie du paysage de la Bretagne intérieure qu'on l'imagine en dehors du temps. Avec Chantal Daniel nous apprenons que son histoire est à la fois récente et courte, que les déceptions furent à la hauteur des espoirs mis dans cette voie d'eau, que le canal fait partie de l'histoire économique de la Bretagne intérieure au lent réveil de laquelle il a largement contribué. Plus chanceux que son rival le chemin de fer breton, dont les rails et l'assiette ont souvent disparu, le canal renaît ou survit dans une vocation touristique.

Guy Leclerc.



Annie et Philippe HENWOOD. *Naissance d'une ville. Brest 1681. De Louis XIV à la Révolution*. Brest, Hôtel de ville, 1981. 21×29,7 cm, n.p. [122 p.], ill.

ID. *Vivre à Brest au XVIII^e siècle*. [Brest, 1982]. 21×29,7 cm, n.p. [68 p.], ill.

L'année 1981 a été pour Brest l'occasion de fêter le tricentenaire de sa «naissance» officielle : en effet, si la ville existait depuis longtemps, si la municipalité fonctionnait depuis la fin du XVI^e siècle, ce n'est qu'en juillet 1681 que Louis XIV octroya aux Brestois des lettres patentes leur accordant plusieurs droits et privilèges qui jetaient «les bases d'une véritable administration urbaine qui devait subsister, dans ses grandes lignes, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime».

M. et Mme Henwood, respectivement conservateur des Archives de l'arrondissement maritime de Brest et conservateur des Archives municipales de Brest, ont voulu profiter de cet anniversaire pour faire mieux connaître aux Brestois leur histoire de Louis XIV à la Révolution. Ils ont donc mis tout leur talent et toute leur compétence de chartistes dans l'organisation d'une exposition à l'hôtel de ville de Brest (du 19 octobre au 12 décembre 1981). Ils ont réuni à cette occasion un nombre impressionnant de documents et d'objets divers, parvenant même à présenter une partie du fameux plan-relief de Brest, exécuté en 1811 sur ordre de Napoléon, à l'échelle du 1/600, conservé à Paris au musée des Plans-Reliefs.

Il reste aujourd'hui de cette exposition un catalogue et un dossier de reproductions de documents qui seront désormais indispensables à tout historien de l'Ancien Régime à Brest et à tout professeur qui enseignera à Brest l'histoire urbaine ou maritime du XVIII^e siècle. Tous les aspects sont passés en revue : les pouvoirs (institutions municipales, marine, police, justice), la société et la vie quotidienne, le cadre urbain, Brest place militaire, la vie économique, la religion et

les croyances. Le catalogue offre la reproduction de dix-sept documents originaux, et le dossier vient le compléter en y ajoutant une vingtaine de nouveaux. Ce sont donc là deux instruments de travail tout à fait exploitables dans l'enseignement.

Quant à la ville de Brest, il serait bien souhaitable qu'elle puisse faire réaliser par un bon maquettiste une copie du plan-relief de 1811 : il mérite bien une place d'honneur à l'hôtel de ville.

Tanguy Daniel.



Bernadette LÉCUREUX. *Histoire de Morlaix des origines à la Révolution*. Morlaix, Éditions du Dossen, 1983. In-8°, 152 pages, ill.

L'histoire urbaine de la Bretagne connaît, depuis plusieurs années, un développement remarquable qui s'est manifesté par la publication de la thèse de Jean-Pierre Leguay et de plusieurs monographies (Rennes, Brest, Saint-Malo, notamment). Bernadette Lécureux vient d'ajouter à cette série d'ouvrages une histoire de Morlaix sous l'Ancien Régime.

Dans un fond d'estuaire, entre la Manche et les monts d'Arrée, à la limite du Léon et du Trégor, la ville présente, par ses collines dominant trois vallées, un site stratégique qui ne semble guère avoir été exploité en tant que tel avant le XI^e siècle, par les vicomtes de Léon qui y bâtirent un château. Le développement urbain commença dès la fin de ce siècle avec la fondation de deux prieurés dépendant respectivement des abbayes de Saint-Mathieu de Finesterre et de Saint-Melaine de Rennes. En 1128, les moines de Marmoutier établirent un troisième prieuré.

A partir du XII^e siècle, les premiers documents laissent entrevoir, autour du château et des prieurés, une population de pêcheurs et d'*allodarii* se livrant à quelque commerce grâce aux foires et marchés institués par le vicomte de Léon. Morlaix tombe, à la fin du siècle, dans le domaine ducal et, dès lors, pourvue de nombreux privilèges, devient une importante cité du duché, toujours disputée, cependant, entre le duc de Bretagne et le vicomte de Léon, jusqu'à la fin du XIII^e siècle.

Dès lors Morlaix connaît, dans les péripéties de l'histoire du duché, une évolution qui ne se distingue guère de celle des autres villes et ports de Bretagne : fondations religieuses (dominicains en 1237, collégiale de Notre-Dame-du-Mur en 1295), embryon d'institutions urbaines, tardivement apparues, comme dans toute la Bretagne (des voyers sont mentionnés au début du XIV^e siècle ; un député de la ville participe aux états assemblés à Dinan en 1351 ; vers 1450, un syndic et des jurats connaissent des causes entre marchands), développement du commerce (notamment exportations de toiles vers l'Espagne — les *creas nuevas* —, transit de sel et de vin vers l'Angleterre), inévitables sièges (à deux reprises, en 1342 par le comte de Northampton et Robert d'Artois, en 1374 par Jean IV).

De l'union du duché à la couronne jusqu'à la Révolution, Morlaix connaît une prospérité liée naturellement aux fluctuations de la conjoncture, prospérité qui semble considérable au XVI^e siècle, amoindrie au XVII^e, renouvelée au XVIII^e. Bernadette Lécureux, disposant d'une documentation abondante à partir du XVI^e siècle, détaille alors, en cinq chapitres fournis, les étapes de la croissance de la ville. Malgré des épisodes malheureux (sac de la ville par les Anglais en 1522, siège du château par le duc d'Aumont en 1593), Morlaix, ville de 10 000 à 20 000 habitants au XVII^e siècle (l'auteur ne précise pas davantage) développe ses institutions (la

communauté de ville est confirmée par lettres patentes de Charles IX en 1561), étend ses constructions, améliore sa défense (le château du Taureau, à l'entrée de la rade, est édifié en 1542-1544), agrandit son port qui commerce avec l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne et l'Amérique, arme des corsaires en temps de guerre. Et l'auteur fait revivre dans ce port actif toute une société de commerçants, d'artisans, d'officiers, de clercs, dominée par une « noblesse de négoce » où les immigrés sont nombreux (venus les uns de Normandie, d'autres d'Espagne, d'Irlande ou même de Courlande), société qui, à la veille de la Révolution, s'occupe « surtout de ces propres affaires, restant en bons termes avec le pouvoir central et ayant recours à lui quand elle en avait besoin, sans s'occuper du reste de la province ni du royaume, si ce n'est dans la limite où elle avait à entretenir des relations commerciales » (p. 142).

L'histoire de Morlaix ainsi présentée est issue d'une thèse soutenue à l'École des chartes par Bernadette Lécureux avant la guerre. En bonne chartiste, l'auteur offre, à la fin des quatre premiers chapitres, des pièces justificatives puisées aux meilleures sources (et traduites en français lorsqu'il s'agit de documents en latin). Les chapitres suivants, consacrés aux Temps modernes, n'ont pas droit au même traitement, mais l'absence de textes est compensée par huit pages d'illustrations.

Les sources sont regroupées en fin d'ouvrage : l'auteur y recense les documents d'archives, et l'on ne saurait y relever de graves lacunes. Mais la surprise est grande à la lecture des « sources imprimées » (il aurait été plus exact de dire bibliographie) : la référence la plus récente remonte à... 1933 ! Il est vrai que des ouvrages ou articles cités ne comportent pas de date de publication, ou que des noms d'auteurs ne sont suivis d'aucune mention d'ouvrage (p. 148, 151). Mais comment pouvoir ignorer les travaux de Francis Gourvil, de Joachim Darsel (qui a consacré en 1942 un volume entier à l'histoire de Morlaix des origines à la Révolution et publié plusieurs articles sur l'histoire de sa ville dans des revues savantes) et de Jean-Pierre Leguay (même si sa thèse est trop récente — 1981 —, son bel article dans le Bulletin de la Société archéologique du Finistère : *Le Léon, ses villes et Morlaix au Moyen Âge* lui est antérieur) ?

Ces lacunes expliquent certaines insuffisances de l'ouvrage, en particulier dans deux domaines : la démographie (alors que, grâce à Georges Minois, l'on a maintenant des précisions sur le xv^e siècle et que les registres paroissiaux remontent au xvi^e siècle) et la vie intellectuelle (réduite à des mentions d'imprimeurs, de libraires et du collège, alors que Morlaix avait, à la fin du xviii^e siècle, on s'en doute, ses sociétés de pensée, une Chambre de littérature et de politique, ainsi que quatre loges maçonniques). Ces réserves mise à part, cette histoire de Morlaix reste utile, notamment pour l'histoire des institutions urbaines de l'Ancien Régime.

Tanguy Daniel.

LANGUE BRETONNE

Loeiz ANDOUARD. *Brezhoneg ar mor. Le breton de la mer*. Lesneven, éd. Hor Yezh, 1983. In-8°, 136 p., ill.

Le breton en usage dans les fermes est mieux connu que celui utilisé par les pêcheurs. Ce n'est pas que ce vocabulaire soit inconnu. Il existe des listes de mots concernant la pêche et les bateaux dès l'époque du moyen breton, en particulier dans le *Nomenclator* (1633). Mais quelques études récentes ont apporté des renseignements précis sur ces vocabulaires techniques : certaines sont des « his-toires de vies » dont les textes renferment beaucoup d'expressions et de termes

techniques (1), d'autres sont d'ordre lexicographique (2): le livre de Loeiz Andouard appartient à cette seconde catégorie.

Il se présente sous la forme d'un dictionnaire français-breton. Il s'agit en réalité d'une seconde édition, le texte ayant paru dans *Hor Yezh* (n° 95), mais il a pratiquement doublé de volume. L'auteur a pris pour principe de ne donner que les termes qui ont déjà été utilisés. Les quelques néologismes qu'il propose pour certains mots employés dans la marine de plaisance sont précédés d'un astérisque.

L'ouvrage est agréablement illustré et contient quelques planches pour certains termes techniques. On y trouve également une liste de noms que l'on peut donner aux bateaux.

Ce dictionnaire, qui enrichit évidemment la lexicographie bretonne, restera l'ouvrage de base pour tous ceux qui sont passionnés de la mer. Il pourra certes être complété au fur et à mesure des recherches — recherches qu'il est urgent de faire — mais il donne déjà un vocabulaire très important qui montre la richesse du breton maritime. Signalons de plus que beaucoup de mots sont donnés dans des exemples qui les illustrent.

Gwennole Le Menn.

*
**

Per DENEZ. *Geriadur brezhoneg Douarnenez. Dictionnaire du breton parlé à Douarnenez*. Lesneven, éd. Hor Yezh, 1980 et 1981. 2 vol. in-8°, 160 et 136 p., ill.

Deux tomes de ce dictionnaire breton-français ont paru: le premier concerne *les poissons et les oiseaux*. Sur ces noms, nous avons déjà le remarquable travail d'Alain Le Berre, *Ichthyonymie bretonne* (3 vol., 1970-1973). La présentation est ici différente: chaque nom breton est suivi de sa transcription phonétique, de sa traduction en français accompagnée du nom latin de l'animal; puis sont données des transcriptions de phrases recueillies auprès des pêcheurs, parfois de véritables petits textes en breton, avec traduction en français. Ces témoignages permettent de mieux comprendre la façon dont ces animaux sont perçus par les pêcheurs. L'ouvrage est très illustré.

Le deuxième tome concerne *le temps, le vent et la mer*. La présentation est la même. Pour certains mots, les explications recueillies sont assez longues, deux pages par exemple pour le mot *iverred* «vent dominant de noroïs».

Ce genre de travaux montre la richesse du vocabulaire breton et sa précision technique, ce qui n'étonnera personne. Dans bien des cas, il est plus concis que le français. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que la révolution des techniques

(1) Par exemple: *Peskettourien Douarnenez*. Komzoù dastumet gant Gwendal Denez, dans *Hor Yezh*, n° 127-129, 1979, 173 p. (Traduction en français: *Pêcheurs de Douarnenez*, dans *Tud ha Bro, Sociétés bretonnes*, n° 5, 1982, 130 p. — Voir encore F. ELEGOT, *Bezhinerien en ezezier*, Lesneven, éd. Hor Yezh, 1982, 120 p., ill. (traduction partielle en français: F. ELEGOT, *La récolte du goémon à Kernenez*, dans *Tud ha Bro, Sociétés bretonnes*, n° 1, 1979, p. 5-39, ill.

(2) P. GRÉGOIRE, *Troioù-lavar o tennan d'ar mor ha d'an avel*, dans *Hor Yezh*, n° 25, mars 1979, p. 28 (quelques expressions recueillies à Douarnenez concernant la mer et les vents). — Gw. AR MENN, *Notennou yezh: yezh ar mor*, *ibid.*, p. 29-43 (étude sur une liste de mots recueillis par Loeiz ar Floc'h, liste éditée dans *Ar Vro* en 1911, complétée et rectifiée par F. Noury, *ibid.*, 1912).

de la pêche menace d'une mort rapide un nombre important d'expressions ou de mots liés au monde d'autrefois. Il est donc souhaitable que de telles études suscitent de nouveaux travaux.

Gwennole Le Menn.

*
**

Gwennole LE MENN. *1700 noms de famille bretons*. Saint-Brieuc, Skol, n° 75-76, juillet 1982. In-8°, 80 pages.

Le livre de Francis Gourvil consacré au *Noms de famille bretons d'origine toponymique* (édité en 1970 par la Société archéologique du Finistère), ouvrage de base pour qui s'intéresse à la toponymie et à l'anthroponymie bretonnes, ne concernait qu'un peu plus du quart d'un corpus de quelque 10500 noms recensés précédemment par l'auteur. On ne peut que déplorer qu'il n'ait mis en œuvre, pour compléter cette étude, les matériaux qu'il a patiemment et consciencieusement amassés des années durant. On doit savoir gré à M. Gwennole Le Menn, chercheur au C.N.R.S., d'avoir partiellement remédié à cette lacune. En publiant en 1982 un opuscule de 80 pages où sont étudiés 1700 noms de famille bretons et leurs variantes, il a réalisé une synthèse utile des travaux consacrés à ce jour à l'anthroponymie bretonne.

L'ouvrage s'ouvre sur une courte introduction où l'auteur traite des noms de famille dans l'histoire et des premiers noms bretons. On regrettera qu'il n'ait fait qu'effleurer le sujet et notamment le premier point, essentiel pour comprendre la genèse et l'évolution de l'anthroponymie bretonne. Pas plus que la langue, elle n'échappe à l'emprise du contexte politique, économique, culturel. Il est, par exemple, particulièrement révélateur de relever, peu après 1084, alors que les noms de famille, jusque-là individuels, vont commencer à se transmettre de père en fils, la réflexion sur laquelle s'achève un acte du Cartulaire de Quimperlé, relatif à Clohars-Carnoët. Après avoir cité les témoins « Jungomarius, Guigonius, Aldroenus, Coriou, Tanki mab Guegun, Derian mab Tanki, Tanki surnommé Mab », le scribe met fin à l'énumération, se refusant à transcrire les autres en invoquant la *rustica imbecillitas* de leurs noms. La mode — dont on ne saurait assez souligner le rôle en la matière —, est alors aux noms germaniques : le vicomte de Porhoet se nomme Guethenoc, mais son fils répond, lui, au nom germanique de Goscelin, perpétué aujourd'hui par Josselin (Morb.).

Il n'est pas exact de dire que la tendance à la transmissibilité du nom ne se manifeste qu'à partir du XIII^e siècle (p. 3). Même si elle n'est pas enregistrée par la majorité des actes, il ne fait pas de doute qu'elle est largement pratiquée à cette époque. Ce qui ne veut pas dire pour autant que le nom soit fixé. Il ne le deviendra qu'avec l'obligation faite aux curés des paroisses par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539, de tenir des registres de baptême et de décès. Il est bien évident que le destin de l'anthroponymie bretonne était scellé avant cette époque.

L'auteur a choisi, à l'instar de Pol de Courcy, de suivre un classement « psychologique ». C'est le mode le plus approprié de par sa souplesse. L'ouvrage y gagne en clarté et en simplicité. Les étymologies proposées sont satisfaisantes, même si certains points de détail peuvent être discutés, comme pour Le Gouès, plutôt de *gouez* « sauvage » que de *gouhez* « bru », Guilcher « tondeur » (cf. *Catholicon* : *guilcher pe touser*) de préférence à « celui qui fauche l'herbe », Gouasdoué « serviteur de Dieu » plus justement qu'« homme de Dieu » ; Le Dreff remonte au moyen breton *treff* « quartier » et non au breton *treo* « trêve », acception tardive et à peu près inexistante dans l'onomastique bretonne ; Goul(l) et quer désigne « le bas du village » plutôt que « le village du bas » ; Kervéven (p. 36) peut aussi remonter à

Kerbéven, forme ancienne de *Kervéven*, nom de village de Tréméoc et de Plomelin (Fin.). Il eût été souhaitable de mettre en évidence l'appartenance dialectale de certaines variantes, notamment vannetaises, et d'éclairer certains noms par des formes anciennes. Guennec (p. 10) peut être un dérivé de *gwenn* « blanc » mais c'est aussi une variante dialectale de *Gwézennec* : Saint-Vennec, village de Briec (Fin.), est noté Saint-Guezenec en 1643, Saint-Vezenec au XVIII^e siècle. Brélivet (p. 53) ne contient pas le mot *bre* « montagne », comme peut le faire accroire la forme actuelle : il figure, en effet, sous les variantes *Blenliuet*, *Blinliuet*, *Blenluet* dans le Cartulaire de Redon.

« La recherche de l'origine des noms de famille — l'auteur a raison de le souligner — est une opération délicate » (p. 46), mais le chercheur dispose, ce qui n'est pas le cas en toponymie, d'une pléthore de formes anciennes. L'étude de ces noms n'en présente pas moins des difficultés et nécessite une bonne formation linguistique. Les recommandations méthodologiques et l'exposé théorique qui clôturent l'ouvrage fourniront aux néophytes les éléments de base nécessaires à leur recherche. On notera cependant la justification historique, pour le moins surprenante, de l'utilisation du phonème *zh* par le breton dit « peurunvan » (p. 53) !

Sans être copieuse, la bibliographie fait état des principaux travaux et sources que doit utiliser le chercheur. Il aurait été judicieux d'en démarquer la valeur et d'assortir de réserves certains ouvrages comme les *Réformations* de Dol et de Saint-Malo, qui comportent nombre de lectures fautives.

A défaut d'ouvrage de fond, comme celui précité de Francis Gourvil, ce guide pratique rendra plus aisée l'approche de l'anthroponymie bretonne à un large public.

Bernard Tanguy.

la vie de la société archéologique

Procès-verbaux des séances et excursions

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SÉANCE DU 29 JANVIER 1983

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observation.

Rapport d'activité de l'année 1982. — Le président présente le rapport d'activité de l'année 1982. La liste des membres arrêtée au 15 décembre 1982 dénombre 1695 cotisants. Ce chiffre, inférieur de 54 à celui de l'an passé, s'explique par des retards enregistrés dans les paiements de cotisations, par des démissions de personnes âgées, par le décès de treize de nos adhérents, enfin par une diminution du nombre des adhésions : 126 nouveaux membres ont été admis dans la Société (contre 164 en 1981).

La Société a poursuivi ses activités traditionnelles : huit séances d'étude se sont tenues à Quimper (6), à Brest (1) et à Saint-Evarzec (1). Cinq excursions ont permis à un public toujours nombreux (130 personnes en moyenne) de visiter plusieurs régions du Finistère : le Cap-Sizun (excursion organisée par MM. J. Grall, P. Keraval, J.-P. Le Floc'h, G. Moigne); Bannalec - Le Trévoux (Mme A. Brillet, MM. J.-L. Guillou et L.-P. Le Maître); « Sur les pas du roi Gradlon » (MM. H. Glorennec, P. Keraval, J.-L. Le Floc'h, P. Loaec); les monts d'Arrée (MM. G. Leclerc, T. Daniel); le bas Léon (Mme J. Caraës et M. l'abbé H. Caraës).

La Société archéologique du Finistère a contribué à l'organisation du Congrès national des sociétés savantes, à Brest, du 5 au 8 avril 1982, et plusieurs de ses membres y ont fait des communications remarquées. Elle a également participé au Congrès des sociétés savantes de Bretagne et de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, à Lannion et Tréguier, du 2 au 4 septembre.

Notre Société a donné son appui à plusieurs associations ou institutions destinées à protéger le patrimoine ou à promouvoir la recherche, soit à l'échelon régional (Breiz Santel, Institut culturel de Bretagne), soit à l'échelon local (Association « Tumulus de Barnenez », Association « De l'Aber-Benoît à l'Aber-Ildut »).

Les travaux des membres de la Société archéologique ont été présentés en séances de travail : dix communications ont porté sur l'archéologie, l'histoire sociale et médicale, sur l'histoire de la langue bretonne et la toponymie, enfin sur la personnalité de René Madec.

Le *Bulletin* annuel a été publié en décembre 1982 (tome CIX). Ce volume de 456 pages comporte 24 articles, œuvre de 32 collaborateurs. Il est illustré de 71 photographies, cartes, plans, dessins.

Les commissions d'étude ont poursuivi leurs travaux, notamment la commission « Châteaux et manoirs du Finistère » (M. A. Le Grand et J. Grall) qui a constitué un fichier d'au moins 1 500 noms.

Le *Bulletin de liaison* (polycopié), organe d'information de la Société, a été adressé à chaque adhérent en mars, juin et décembre.

Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises. M. J. Philippe a été élu membre du conseil en remplacement de Mlle Y. Picquenard, décédée.

Six nouveaux membres correspondants ont accepté de représenter la Société archéologique dans leur canton de résidence: Mme A. Brillet (pour le canton de Quimperlé); Mme J. Caraës (Ploudalmézeau); M. R. Guenver (Carhaix); M. Y. Le Brigant (Plouigneau); M^e Y. Le Goff (Pleyben); M. B. Quéinec (Pont-Aven).

Enfin, un prix de mille francs a été créé par la Société archéologique pour récompenser un travail de première recherche (au moins du niveau de la maîtrise) d'un jeune, universitaire ou non. Les mémoires seront examinés par un jury de la Société archéologique, qui attribuera le prix chaque année.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité. Le rapport financier, présenté par M. Jean-Louis Guillou, trésorier, fait apparaître une situation excédentaire qui permet d'envisager avec sérénité le financement des prochaines publications de la Société. L'assemblée applaudit M. Guillou pour la saine tenue de la trésorerie et approuve son rapport à l'unanimité.

Adhésions. — Vingt-sept nouveaux membres sont admis dans la Société:

— M. Michel BELLION, de Quimper, présenté par MM. Roger Le Chever et Pol Friant;

— M. Philippe CAHAIGNON, étudiant, de Porspoder, présenté par MM. A.-P. Ségalen et Tanguy Daniel;

— M. Alain CARADEC, employé de bureau, de Quimper, présenté par M. Hervé Glorennec et Mme Cadiou;

— CLUB IROISE SUB-ARCHÉOLOGIQUE, de Crozon-Morgat, présenté par MM. A.-H. Dizerbo et Georges Quélen;

— COLLÈGE DE PLOUGASTEL-DAOULAS;

— COLLÈGE DE SIZUN;

— M. Jean-Claude CORNOU, ajusteur, de Saint-Thurien, présenté par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec;

— M. Benoît GUÉGUEN, collégien, de Brest, présenté par MM. Tanguy Daniel et Le Chuiton;

— M. Yves HELIOU, chimiste, de Nesle (Somme) présenté par MM. Hervé Glorennec et Pierre Loäëc;

— M. Michel KERAUDREN, général de brigade aérienne (C.R.), de Landunvez, présenté par MM. Le Faou et A.-H. Dizerbo;

— M. Alain KERDONCUFF, enseignant, de Paris, présenté par MM. Yves Le Clech et Vincent Rogard;

— Mme Marie KERGOAT, secrétaire (E.R.), de Châteaulin, présentée par Mlle Péron et M. Guy Leclerc;

— Mme Christine de LA VILLE-FROMOIT, de Crozon, présentée par Mme Lydie Kerdilès et M. Hervé Glorennec;

— Mme Marie-Henriette LE BERRE, de Douarnenez, présentée par M. Yves Tanneau et Mme Rouené;

— M. Robert LE BOT, lieutenant-colonel (C.R.), et Mme Colette LE BOT, de Saint-Pabu, présentés par Mme Caraës et M. l'abbé Villacroux;

— M. Dominique LE DOARÉ, photographe, de Dinéault, présenté par MM. Bernard de Parades et Jean-Louis Grall;

— M. Jean-Marc LE GALL, officier de marine, de Plougonvelin, présenté par MM. Bruno Thépot et Hervé Glorennec;

— Mme Jeanne MARTINEAU, de Brest, présentée par MM. Le Chuiton et Tanguy Daniel;

— Mme Dany PAMBOUC, enseignante, de Commana, présentée par MM. Claude Roussel et Tanguy Daniel;

— Mme Paulette PATAULT, commerçante, de Carantec, présentée par Mme Vallot et M. Loïc Rault;

— Mme Antoinette PÉRENNÈS, de Quimper, présentée par MM. Alexis Le Bihan et Hervé Glorennec;

— M. Gilbert QUERNÉ, installateur d'équipements téléphoniques, de Coat-Méal, présenté par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel;

— M. René QUÉRÉ, ingénieur de travaux routiers, président de la section rennaise des Ingénieurs et scientifiques de France (I.S.F.), de Rennes, présenté par les mêmes;

— Mme Marie-Annick RENAUD, professeur, du Relecq-Kerhuon, présentée par MM. Georges Le Léannec et Tanguy Daniel;

— M. Thierry ROUDAUT, électricien, de Guipavas, présenté par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel;

— M. Clément WOERLY, retraité, de Commana, présenté par les mêmes.

Bibliographie. — Le président présente ensuite les derniers ouvrages et revues reçus par la Société: *The vernacular architecture of Brittany*, de Gwyn I. Meirion Jones; le bulletin de l'association Breiz Santel; les *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* (1982, n° 4); *Archéologie en Bretagne*. Parmi les revues étrangères, le tome 30 de la revue *Genava*, organe du musée d'art et d'histoire de Genève, suscite l'admiration de l'assistance par l'intérêt de ses articles et le luxe de sa présentation.

La défense du patrimoine. — Le président expose l'action entreprise par Mmes Caraës et de Forges, de Ploudalmézeau, et l'amiral Talarmin, président de l'association « De l'Aber-Benoît à l'Aber-Ildut », action soutenue par M. le sénateur-maire de Ploudalmézeau, conseiller général, à la suite de la destruction du manoir de Roscervo, sur la commune de Lampaul-Ploudalmézeau (1).

Sept cent cinquante habitants de la région des Abers ont déposé une protestation

(1) Cf. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 486-487.

— à laquelle s'est jointe la Société archéologique du Finistère — à la préfecture, sollicitant l'intervention du préfet, commissaire de la République, pour que des mesures soient prises afin qu'une telle destruction du patrimoine local ne puisse se reproduire :

— inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques de tous les édifices ayant de la valeur au titre du patrimoine local, de manière que l'Administration ait un droit de regard sur eux ;

— réglementation stricte, au détriment il est vrai de la liberté individuelle, mais dans l'intérêt de la collectivité, du trafic des vieilles pierres ouvragées, de même que de tous les objets ayant une valeur artistique, historique ou archéologique, qui constituent une partie du patrimoine local à sauvegarder ;

— subordination de toutes destructions des édifices vieux de plus d'un siècle à une autorisation des maires, et ceci quelle que soit l'importance de la commune.

La clef de saint Tugen. — Le président donne ensuite lecture d'une note du docteur Poitel sur la clé de saint Tugen. On sait qu'en Primelin, une célèbre chapelle est élevée à la gloire de saint Tugen, lequel a pour attributs particuliers la clef et le chien. Le saint avait pour vertu de protéger ou de guérir de la rage. La « clef » en fer, longue de 13 cm, large de 5 cm à la boucle, est en réalité une longue pointe terminée par une double volute : le docteur Poitel y voit plutôt une fibule, grande épingle destinée à maintenir un vêtement. Il rappelle également qu'en de nombreuses églises d'Occident, au Moyen Âge, on chauffait un morceau de fer appelé « clef de saint Pierre » et on l'appliquait aux paroissiens, aux chiens et aux bestiaux atteints ou menacés de la rage. Cette clef n'avait rien d'ailleurs de spécifique puisqu'un morceau de fer ou une clef quelconque de l'église faisait l'affaire.

Les activités du cercle François-Le-Bail en 1982. — M. J. Philippe présente, comme chaque année, le bilan des activités du Cercle François-Le-Bail, qu'il anime à Plomelin. Six excursions de caractère archéologique et géologique ont été organisées : le 13 février (île Tudy, Tréméoc), le 8 mars (Plounéour-Ménez, Huelgoat, Poul-laouen), le 25 avril (presqu'île de Crozon), le 13 juin (Landrévarzec et musée de l'Odét à Ergué-Gabéric), le 19 septembre (Plougastel-Daoulas), le 31 octobre (Camaret, Crozon). La clôture des activités a eu lieu le 21 novembre avec une conférence du docteur Desse, à Plomelin, sur le thème : Poissons et pêche, de la préhistoire à nos jours.

D'autre part, le Cercle a participé à la création d'une nouvelle association, le G.R.E.T.A.B. (Groupe de recherche et d'étude des territoires archéologiques de Basse-Bretagne), le 9 mai, à Douarnenez. Le Cercle a contribué, par ailleurs, à étoffer les collections paléontologiques du musée d'Odét par le don de fossiles recueillis sur des sites du Finistère. Enfin, des contacts ont été pris avec des géologues professionnels de la faculté des sciences de Brest pour une collaboration plus étroite à l'avenir avec ces enseignants.

L'archéologie industrielle. — M. J. Philippe, après quelques réflexions complétant son étude précédente sur l'archéologie du paysage (2), présente une communication sur un domaine récent de la recherche historique : l'archéologie industrielle, soulignant que, alors qu'en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves, depuis plus de quinze ans, le patrimoine industriel a fait l'objet d'études archéologiques et suscité des mouvements pour la protection et la sauvegarde des édifices qui le composent, en France, rares sont les personnes, même dans les milieux de la recherche, qui se sont intéressées à ces vestiges de la vie économique du pays.

(2) Cf. *ibid.*, t. CIX, 1981, p. 443 et 451-452.

Que faut-il entendre, tout d'abord, par « patrimoine industriel » ? Dans les périodes lointaines de notre histoire, des industries ont été étudiées. Elles concernaient la taille des silex, des haches polies, la céramique — romaine et médiévale — le travail des métaux. Mais on ne s'est pas préoccupé des édifices à caractère industriel, sans doute parce qu'on les jugeait peu dignes d'intérêt étant donné leur aspect souvent inesthétique. A partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'essor des techniques a nécessité des installations permanentes et a permis des établissements plus importants que ceux que comportaient les activités productives des époques antérieures. Le patrimoine industriel à étudier est constitué par cet ensemble de bâtiments, créés dans la période de 1830 à 1914, qui demeurent des témoins encore debout dans notre région. Les anciennes forges, les exploitations minières, les grandes carrières, les minoteries, les conserveries, les briquetteries, les moulins à marée, les tanneries, les ateliers de tissage, les arsenaux, les fours à chaux..., représentent l'essentiel du patrimoine industriel pour cette période.

Ainsi définis les limites et le contenu de la notion de patrimoine industriel, quelles peuvent être les directions de recherche ? Tout d'abord, l'*architecture* caractéristique de nombreux bâtiments. Elle est, la plupart du temps, fonction de l'activité de production de l'établissement. Parfois complexe et variée, comme dans les usines d'une certaine importance, arsenaux et conserveries, par exemple ; plus sobre, dans d'autres cas, comme dans les fours à chaux ou les moulins à marée. L'éventail est large et riche d'enseignements sur un art architectural très particulier. Ensuite, les *structures de fonctionnement* : organisation des ateliers, machines, techniques utilisées, doivent être étudiées avant de poursuivre la recherche sur l'*aire économique d'influence* de l'établissement. Enfin, l'*environnement humain*, qui demeure l'un des aspects importants à approfondir, puisque « derrière les pierres, il y a les hommes, les femmes au travail ».

Le panorama est vaste, chez nous, en Bretagne et singulièrement dans le Finistère. Aucune étude d'ensemble n'a été réalisée à ce jour sur ce sujet. Il y a eu des recherches partielles, mais elles visaient certains domaines précis. Tel a été le cas des fours à chaux du Finistère (3), des mines de plomb du Huelgoat et de Poullaouen (4), de l'exploitation de la houille en Cornouaille (5) et des moulins à marée (6). Mais aucune synthèse, pas de vue d'ensemble archéologique qui expose à la fois l'aspect matériel de ces activités, leur historique et le contenu social révélant la vie quotidienne de ces établissements industriels (7).

(3) Y. ROLLAND, *Fours à chaux et gisements calcaires du Finistère*, dans *Penn ar Bed*, n° 68, mars 1972, p. 197-213, ill.

(4) E. MONANGE, *Une entreprise industrielle au XVIII^e siècle. Les mines de Poullaouen et Huelgoat*, Brest, 1972, inédit. (Thèse de doctorat de 3^e cycle).

(5) A. LE GRAND, *Quimper-Coréentin en Cornouaille*, Quimper-Brest, 1968 (p. 141-147 : Les mines de charbon à Quimper). — J. PHILIPPE, *Aperçu historique sur la recherche de la houille en Cornouaille (XVIII^e-XIX^e siècle)*, 1974 (inédit). — B. MULOT, *Les bassins houillers du Finistère*, dans *Penn ar Bed*, n° 82, septembre 1975, p. 148-166, cartes.

(6) M. DAUMAS, *L'archéologie industrielle en France*, Paris, 1980 (p. 351-382 : Les moulins de marée de Bretagne). — *A la découverte des anciens moulins à marée de Léon et de Cornouaille*, dans *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 10 juillet 1982.

(7) On signalera, dans un domaine plus général, outre l'ouvrage de Maurice Daumas (cf. note 6), une exposition organisée par la Commission régionale de l'Inventaire-Bretagne à la bibliothèque municipale de Brest-Bellevue, en septembre 1981 (voir à ce sujet *Regards sur le patrimoine industriel en Bretagne*, dans *Le Courrier du Léon [Le Progrès de Cornouaille]*, 10 octobre 1981).

L'objet de l'étude et son étendue ainsi établis, on comprend clairement l'importance de la tâche des archéologues. Elle s'orientera dans deux directions : d'une part, un travail de *recherche documentaire* afin d'obtenir le maximum de précision sur ces établissements industriels (archives, monographies, plans anciens) ; d'autre part, un *travail de terrain*, à mener à bien pour livrer des relevés exacts, des croquis et des photographies actuelles des édifices étudiés. L'ampleur de ces tâches exige qu'elles soient accomplies de manière interdisciplinaire, mais sans cloisonnement ni compartimentage entre chercheurs. L'unité et la cohérence doivent être mises au premier plan d'une telle enquête pour la réalisation d'une synthèse valable.

Il s'agit là de défricher un domaine jusqu'ici demeuré vierge ; ce qui donne toute latitude pour inventer les moyens adéquats pour une recherche à entreprendre d'une manière globale. D'autre part, la lente dégradation ou la destruction des bâtiments concernés rend urgente une telle étude.

Celle-ci pourra se concrétiser par l'établissement des fichiers et déboucher sur la publication de monographies ou mieux, d'un ouvrage sur la patrimoine industriel de notre département. On peut souhaiter aussi que l'information apportée sensibilise l'opinion à la sauvegarde de ces témoins dont la présence dans le paysage rappelle toute une page du passé, riche d'une histoire que nous n'avons pas le droit de laisser disparaître.

C'est pour toutes ces raisons que la Société archéologique a décidé de créer une commission de recherche sur l'architecture industrielle du Finistère, commission dont la direction est confiée à M. J. Philippe et à laquelle sont conviées à participer toutes les personnes intéressées.

Le secrétaire,
Jo Philippe

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1983

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Onze nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Jean CRENN, conseiller général, de Lopérec, présenté par MM. Pol Friant et Roger Le Chever ;

— Mme Marie GUILLERM, de Brest, présentée par Mme Grall et M. Tanguy Daniel ;

— M. Daniel LE BERRE, d'Ergué-Gabéric, présenté par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel ;

— Mme Hélène LECLERC, cadre commercial, de Saint-Divy, présentée par Mme Ferret et M. Guy Leclerc ;

— Mme Madeleine LE ROUX, retraitée, de Concarneau, présentée par Mmes Le Roux et Barré ;

— M. Hubert MARTIN, commissaire-priseur, de Brest, présenté par le colonel Colleau et M. Hervé Glorennec;

— M. Rémi MAZÉ, commerçant, de Brest, présenté par M. l'abbé Tuarze et M. Tanguy Daniel;

— M. Michel OLLITRAULT, ingénieur, de Brest, présenté par MM. Hervé Glorennec et M. le chanoine Pierre Loaec;

— M. Pierre PENSIVY, directeur d'usine (E.R.), de Quimper, présenté par MM. Pierre Keraval et André Saint-Bauzel;

— Mme Marguerite ROUSSEAU, retraitée, de Brest, présentée par Mmes Le Brozec et Lubert;

— Mlle Sylvie ZASKORSKI, secrétaire, de Quimper, présentée par M. Hervé Glorennec et M. le chanoine Pierre Loaec.

Nécrologie. — Le président fait part du décès à Caen du capitaine de vaisseau Roger Piot, membre de notre société depuis 1974 et auteur d'une étude sur le calcul des marées par les cartographes du Conquet aux XVI^e et XVII^e siècles, publiée dans le Bulletin de 1975; du décès de M. Jean Tanguy, directeur départemental des P.T.T., de Douarnenez, membre de notre société depuis 1973. Aux familles des disparus, le président adresse les respectueuses condoléances de la Société archéologique.

Monuments historiques. — Le président donne connaissance du classement au titre des Monuments historiques de l'église de Clédén-Poher, de son enclos paroissial, du calvaire et de l'ossuaire, par arrêté ministériel du 20 janvier 1983.

Le président annonce d'autre part l'installation dans la chapelle Sainte-Barbe de Névez d'un ancien autel à colonnes de la fin du XVII^e siècle. M. Louis-Pierre Le Maître, membre correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques, qui est à l'origine de cette action, rappelle l'histoire agitée de ce monument pourtant remarquable dans ses proportions (5 m 50 de hauteur !): il s'agit du maître-autel de l'ancienne église de Névez, expédié lors de la reconstruction de celle-ci au château de Kériolet, rétrocedé à la paroisse vers 1955, remonté dans l'église, redémonté lors du grand nettoyage conciliaire et finalement empilé par morceaux dans une dépendance humide du presbytère où il fut repéré lors d'un inventaire. Ce sauvetage témoigne ainsi des bonnes relations qui peuvent s'instaurer entre les autorités locales, le recteur et le maire, et le correspondant des Monuments historiques. Du coup la chapelle devrait être, la saison prochaine, ouverte au public.

Un projet de musée de la machine agricole. — M. Louis-Pierre Le Maître expose ensuite le projet de création à Concarneau d'un musée de la machine agricole. Le comité local des Fêtes de la moisson se préoccupe depuis 1978 de récupérer le matériel d'exploitation courant dans nos campagnes il y a juste quelques décennies (javeleuses, lieuses, batteuses, etc.) qui constitue un aspect jusqu'ici négligé, parce que trop récent, de notre patrimoine rural.

Trouvailles archéologiques. — M. Louis-Pierre Le Maître fait passer dans l'assistance deux haches préhistoriques et un peson de tisserand gaulois, les deux premières trouvées dans le haut de Beuzec-Conq, le peson non loin de là, mais sur la commune de Melgven. Depuis deux ans, une certaine émulation s'est créée entre les agriculteurs membres du comité des Fêtes de la moisson, et une dizaine de haches ont ainsi été retrouvées.

La Bible de Jean Leclerc et les retables finistériens. — M. Guy Leclerc présente une communication, agrémentée de la projection de diapositives, sur l'influence des

gravures ayant servi de modèle aux sculpteurs de retables du XVII^e siècle en Cornouaille et en Léon. Une bible de 1614, éditée par l'imprimeur parisien Jean Leclerc, fournit des images dont on retrouve la reproduction dans des panneaux historiés à Rumengol, Bodilis, Sainte-Marie-du-Ménez-Hom, Saint-Sébastien en Saint-Ségal.

Cette communication sera publiée dans le *Bulletin*.

Le secrétaire,
Louis-Pierre Le Maître

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 26 MARS 1983

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observation.

Adhésions. — Six nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Pierre CARRIÉ, directeur adjoint de l'école normale d'instituteurs, de Saint-Evarzec, présenté par MM. Patrick Galliou et Jean-Paul Le Bihan ;

— Mlle Marie-Laure CORIOU, étudiante, de Rennes, présentée par M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h et M. Hervé Glorennec ;

— Mme Hélène FATOU, écrivain, de Paris, présentée par M. et Mme Jégou ;

— Mme Marie GUYADER, retraitée de l'Education nationale, de Quimper, présentée par MM. Hervé Glorennec et Pierre Keraval ;

— Mme Françoise GUYON, secrétaire, du Conquet, présentée par M. Trébern et Mme Jeanne Le Bihan ;

— Docteur Pierre HURTEAUX, de Saint-Pol-de-Léon, présenté par le docteur Louis Guillou et M. Tanguy Daniel.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de M. Pierre-Marie Mével, de Brest, écrivain de langue bretonne, professeur en retraite, qui était membre de notre société depuis 1958. A Mme Mével et à sa famille, le président adresse les condoléances les plus vives de la Société archéologique.

Colloque d'ethnologie maritime. — La Maison de la culture de La Rochelle organise, sous le patronage du ministère de la Mer et du Musée des Arts et Traditions populaires, un colloque d'ethnologie maritime les 23 et 24 avril 1983. Le président présente le programme et invite les personnes intéressées à participer aux travaux de ce colloque.

Le rôle social des débits de boisson en Basse-Bretagne. — M. Pierre Keraval entretient l'assistance d'un sujet peu commun mais qui participe à la fois de l'histoire sociale et de l'ethnographie. Relevant tout d'abord que les débits de boissons ont été nommés, suivant les époques, cabaret, café, bistrot, buvette, aujourd'hui bar, M. Keraval rappelle l'importance du nombre de cabarets, au XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle ; en 1860, on dénombrait 4 700 cabarets dans le Finistère ; en 1935, il y avait encore 31 cabarets dans la commune de Leuhan (pour une population d'environ 2 000 habitants). Une explication à cette forte densité de débits de boissons

tient d'une part à la dispersion géographique de l'habitat qui entraîne la multiplication de ces établissements, d'autre part à l'exiguïté de ceux-ci: le cabaret est le même partout, avec le même plan d'environ 10 m sur 7, meublé de sorte que la surface disponible n'est que de 4 m sur 4 (un comptoir très bas, au niveau de la table où l'on mangeait, avec seulement un banc face au comptoir). Il faut remarquer de plus que le cabaret n'est pas construit en tant que tel: qu'il n'est qu'une annexe fonctionnelle de la maison, situé toujours à droite du couloir central. Le sol est en terre battue (parce que les consommateurs crachaient).

La toponymie a gardé la trace de la présence de ces cabarets: *Toul-Trink* (en Plogonnec, sur la route de Douarnenez), *Ty-Lipic* (en Plomelin, sur la route de Pont-l'Abbé), *Cabaret* (en Gouézec), etc.

Le rôle social de ces établissements a toujours été considérable: lieux de consommation de boissons, ils étaient aussi lieux de réunion, de rendez-vous les dimanches et jours de fêtes (discussions sur les prix des marchés, organisation des mariages, réunions politiques), centres d'animation (jeux de quilles, de boules...). Le cabaret a connu bien d'autres aspects: ce furent parfois les premiers restaurants scolaires (lorsque les élèves n'étaient pas nourris à l'école), des lieux de diffusion de la presse, parfois aussi des maisons de tolérance, en tous cas des lieux de libération (l'homme s'y sentait débarrassé de l'épouse, dans une société à caractère matrimonial, et du prêtre — au cabaret on pouvait discuter librement).

M. Keraval évoque bien d'autres aspects du problème, insistant sur le déclin de la vie traditionnelle des villages et sur ses causes: exode rural bien sûr, mais aussi, au milieu du XX^e siècle, diminution du nombre des « cafés ».

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 10 AVRIL 1983

Lesneven-Plouguernew

Organisée par M. le chanoine Pierre Loaëc, la première excursion de l'année a été consacrée au bas Léon. Elle a connu un beau succès malgré le temps peu clément.

Lesneven. — L'étape du matin a été consacrée au collège Saint-François de Lesneven qui a fêté, le 3 et le 4 avril 1983, le cent cinquantième anniversaire de sa fondation. Les membres de la Société archéologique ont pu suivre l'histoire de cet établissement présentée sous forme de projections de diapositives et grâce à une exposition de documents.

Plouguernew. — Après un arrêt à l'église du *Grouanec* (édifice construit du XIII^e au XV^e siècle, avec importantes restaurations en 1954) et ses « annexes »: ossuaire, calvaire, fontaine sacrée, les excursionnistes ont déjeuné en commun à Plouguernew avant de reprendre leur périple.

L'église paroissiale de Plouguernew, dédiée à saint Pierre et saint Paul, comme beaucoup d'églises importantes du Léon, a été visitée ensuite. L'édifice actuel date de 1851-1853 et a été construit sur les plans de Joseph Bigot. Seul le clocher est plus ancien: il porte la date de 1701. Un mobilier intéressant retient l'attention; une Mise au tombeau de 1768, œuvre des sculpteurs bretons Louis-René Bouguenec et François-Charles Labbé, les 33 statuettes de « petits saints », autrefois mises aux enchères lors du prône de la grand-messe et promenées à travers la paroisse au cours

de trois processions (l'origine de cette pratique remonte probablement au milieu du XVII^e siècle, à la suite d'une épidémie de peste), le tombeau de Jean-Marie de Poulpiquet de Brescanvel, évêque de Quimper et Léon de 1824 à 1840, dont le cœur est à la cathédrale de Quimper.

A *Tréménec'h*, par grand vent, les visiteurs ont pu découvrir les vestiges de l'ancienne église paroissiale, ensevelie sous le sable entre 1700 et 1729. En 1792, la paroisse avait été annexée à celle de Plouguerneau. En 1970, les bases des murs et des ossements ont été exhumés.

Dans un site grandiose, la *chapelle Saint-Michel* a été édifiée face à la mer, en 1707. Restaurée en 1828, elle est toute proche de la cellule — rebâtie en 1889 — où dom Michel Le Nobletz vécut un an (en 1607) dans la solitude pour se préparer à ses missions.

Après avoir admiré — de loin — le phare de l'*île Vierge* (75 mètres de haut, édifié en 1902), les participants s'arrêtèrent à la *chapelle du Val* (Introun Varia an Traon), charmant édifice du XVI^e siècle, purent contempler l'embouchure de l'Aber-Vrac'h à partir du site de *Beg-an-Toul*, finissant la journée par la chapelle de *Prat-Paol*, rappelant le passage de saint Paul Aurélien qui, selon la tradition, aurait franchi la rivière de l'Aber-Wrac'h en empruntant le *Pont-Crac'h*, gué gaulois ou romain qui porte aussi le nom de Pont du Diable.

Le secrétaire,
Pierre Loac'h

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE ET EXCURSION DU 15 MAI 1983

Saint-Thois, Châteauneuf-du-Faou, Plonévez-du-Faou

L'excursion du 15 mai, organisée avec le concours de M. Alain Le Saux, de Saint-Thois, et du docteur Christian Ménard, de Châteauneuf-du-Faou, a réuni quelque cent vingt participants.

Adhésions. — Une courte séance a permis de présenter onze demandes d'adhésions à la Société:

— M. et Mme Raymond BLOCH, retraités, de Plougastel-Daoulas, présentés par Mmes Saint-Cas et Le Brozec;

— M. et Mme Pierre CHEMINANT, pharmacien (E.R.), de Carantec, présentés par MM. Pierre Cavellat et Tanguy Daniel;

— Mme Marie-Hélène GROUSSAC, docteur en médecine, de Châteauneuf-du-Faou, présentée par MM. Alain Le Saux et Tanguy Daniel;

— M. Albert LETTY, cultivateur, de Guissény, présenté par M. l'abbé Y.-P. Castel et M. Jacques Bouchet;

— Mme Agnès LE JOLLEC, comptable, de Brest, présentée par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel;

— Mme Eliane LOUARN, institutrice, de Laz, présentée par le docteur Christian Ménard et M. Alain Le Saux;

— Colonel François MAZURIÉ (E.R.), de Guerlesquin, présenté par MM. Yves Le Brigant et Tanguy Daniel;

— M. Jacques RIOU, capitaine au long cours, d'Aix-en-Provence, présenté par M. et Mme Le Martret;

— Mme Suzanne TRELLU, retraitée de l'Education nationale, de Quimper, présentée par Mmes Gestin et Cadiou;

Le tumulus de Ty-Floc'h. — La première étape de l'excursion s'est située à Ty-Floc'h, en Saint-Thois, sur une hauteur où existe un tumulus ayant été utilisé comme nécropole au temps du néolithique moyen, c'est-à-dire il y a environ 6000 ans.

En 1978 et 1979, la direction des Antiquités préhistoriques de Bretagne y a organisé des fouilles de sauvetage qui ont décelé, à l'intérieur d'une architecture ancienne, une concentration importante de charbon de bois, du matériel lithique (silex et perles), de la céramique (provenant de huit vases différents) et de nombreux ossements dans les chambres funéraires de l'ensemble. Commentant l'importance de cette découverte (une « première » en Bretagne intérieure), M. Le Saux a fait remarquer que les hommes de cette période, qui savaient si bien organiser leur mort et semblaient vivre en bon voisinage avec leurs défunts, savaient également organiser leur vie et connaissaient déjà certaines cultures et certains élevages, qu'ils pratiquaient (8).

Les environs du site attestent en outre l'importance d'une vie active dans la région, ultérieurement. M. Le Saux a rappelé notamment la découverte en 1980 d'un lot considérable de haches de bronze à Ty-Land, ainsi que des « scories » en maints endroits.

La chapelle de La Roche. — Dans ce lieu, toujours en Saint-Thois, et dont l'existence était signalée en 1313, était construit un château incendié vers 1595 (vengeance personnelle du célèbre La Fontenelle contre son occupant, le marquis Troilus de Mesgouez, favori de Catherine de Médicis) et se trouve aussi une jolie chapelle du XVI^e siècle, nichée dans un cadre de verdure, que les excursionnistes ont pu admirer. Les femmes enceintes, autrefois, venaient y invoquer Notre-Dame-des-Anges pour obtenir une bonne délivrance et les nourrices venaient y boire l'eau de la fontaine toute proche.

Le manoir de Kerhuil. — La troisième étape conduit les participants au manoir de Kerhuil, le dernier manoir de Saint-Thois. Cette vieille bâtisse du XVII^e siècle appartient au XVIII^e siècle aux familles Danguy des Déserts, Lecerf et au sieur Destourelles, notaire à Châteauneuf. Le manoir, en fort mauvais état, vient d'être acquis par un membre de la Société archéologique qui veut le sauver et le restaurer.

L'église de Saint-Thois. — En présence de M. Tymen, curé de Châteauneuf-du-Faou, M. A. Le Saux donne, dans l'église de Saint-Thois, des explications sur l'origine du nom de la localité (qui figure dès le X^e siècle dans le cartulaire de Landévennec), puis M. T. Daniel présente l'édifice et son intéressant mobilier, notamment la statuaire dont la plus grande partie est classée.

L'église de Châteauneuf-du-Faou. — Après le déjeuner, pris en commun dans un restaurant de Châteauneuf-du-Faou, les participants se sont rendus à l'église où le baptistère fut orné de fresques par Paul Sérusier en 1914. La statuaire est également très riche. Le docteur Ménard profite du rassemblement des excursionnistes pour faire une relation sommaire de l'histoire de Châteauneuf et pour proposer une

(8) Cf. C.-T. LE ROUX, Y. LECERF, *Le cairn de Ty-Floc'h à Saint-Thois (fouilles de 1978-1979)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVIII, 1980, p. 27-49.

hypothèse nouvelle sur l'origine du nom « Faou » (9).

La fontaine de la rue Corentin-Baron et la chapelle Notre-Dame-des-Portes. —

Avant de se rendre à la chapelle Notre-Dame-des-Portes, où se trouve une porche gothique de 1438, rétabli en 1892 grâce aux efforts de la Société archéologique, tout le monde a pu descendre voir une bien curieuse fontaine dans la rue Corentin-Baron, fontaine qui se trouve sous le trottoir de la boucherie Guivarch. M. Georges Le Meur, maire de Châteauneuf, avait demandé en la circonstance à un employé municipal d'ouvrir la grande trappe cimentée établie à cet endroit, ce qui permit de découvrir une statue, appuyée sur le mur du fond, de saint Jean-Baptiste (10).

Le camp de Lesneven. — Le camp de Lesneven, présenté par le docteur Ménard, sur le territoire de Châteauneuf, est une enceinte rectangulaire de 75 m sur 60, entourée de talus de 6 m de haut. Il est probable qu'il s'agit là d'un enclos remontant à l'époque celtique et dont la destination était sans doute culturelle. De nombreuses structures semblables ont été recensées récemment et sont assimilées à ce que les archéologues allemands nomment « Viereckschanze » (11).

Les souterrains de Kervoel. — Dans la commune de Plonévez-du-Faou, en bordure de la route départementale 36, le docteur Ménard présente un souterrain qu'il a fouillé en 1979 et qui s'ouvre par une chatière sur une salle où a été récupéré un mobilier du second âge du fer (III^e-II^e siècle av. J.-C.) [12].

Les chapelles du Quilliou et du Moustoir. — L'excursion s'est achevée, d'abord par la visite de la chapelle du Quilliou, en Plonévez-du-Faou, restaurée dernièrement sous la responsabilité d'un comité de quartier, avec ses nombreuses statues, pas toujours identifiées, et enfin par celle du Moustoir, en Châteauneuf, qui se trouve actuellement dans un état de délabrement avancé. Il est à souhaiter que les Monuments historiques et la municipalité de Châteauneuf y fassent entreprendre des travaux prochains, afin de la mettre au moins hors d'eau. La Société archéologique serait toute disposée à y joindre ses efforts pour la sauver.

Pour le secrétaire,
Alain Le Saux

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 19 JUIN 1983

Morbihan

La Société archéologique s'est déplacée, au mois de juin, dans le Morbihan, en deux cars venus l'un de Brest, l'autre de Quimper.

Lorient. — La journée a commencé par la visite d'une remarquable exposition sur Lorient, arsenal au XVII^e et au XVIII^e siècle, organisée au Palais des congrès et présentée par M. René Estienne, archiviste de la Marine à Lorient. A l'occasion de la commémoration du tricentenaire de la mort de Colbert, la somme de documents rassemblée est impressionnante et M. Estienne peut d'autant plus passionner les

(9) Cf. article dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXII, 1983/2.

(10) Cf. *ibid.*, t. CV, 1977, p. 149-151.

(11) Cf. R. SANQUER, *Les enceintes quadrangulaires dans le Finistère*, *ibid.*, t. CIX, 1981, p. 83-94, ill.

(12) Cf. R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1979)*, *ibid.*, t. CVII, 1979, p. 77-79, ill.

visiteurs que tous les problèmes touchant la Marine ne peuvent laisser indifférents les Finistériens (13).

Port-Louis. — Après une splendide traversée en vedette, l'excursion se poursuit par la visite de la citadelle de Port-Louis, ancienne place forte commencée par les Espagnols à l'époque de la Ligue et achevée dans la première moitié du XVII^e siècle, en particulier par l'architecte Jacques Corbineau. Les participants font le tour des remparts où un beau soleil permet d'admirer le panorama sur la rade. La visite se termine par le musée naval installé dans un bâtiment de la citadelle. Le président remercie M. Estienne d'avoir si aimablement et si savamment guidé l'excursion pendant toute la matinée.

Suscinio. — Après le déjeuner pris en commun à Hennebont, l'excursion se poursuit dans la presqu'île de Rhuys, avec d'abord le château de Suscinio, présenté par M. Patrick André, de la Société polymathique du Morbihan. Cette résidence des ducs de Bretagne, construite au XIII^e siècle, se présente aujourd'hui en grande partie à l'état de ruines d'aspect grandiose, mais celles-ci, devenues depuis 1966 propriété du département du Morbihan, ont commencé à être restaurées: en particulier le bâtiment principal a reçu de nouveau une toiture et les planchers ont été refaits sous la direction de l'architecte en chef des Monuments historiques.

Saint-Gildas-de-Rhuys. — L'excursion s'achève à l'église de Saint-Gildas-de-Rhuys, ancienne abbatale qui conserve un chœur et un transept romans, la nef ayant été reconstruite à l'extrême fin du XVII^e siècle. Les participants ont pu admirer les chapiteaux du XII^e siècle et, à l'extérieur, les chapelles rondes du chœur décorées de modillons ornés de têtes d'hommes et d'animaux (14). L'heure tardive n'a malheureusement pas permis de visiter le «trésor», l'un des plus importants de Bretagne.

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSIONS DES 21 ET 22 JUILLET 1983

Sur la trace des saints gallois et cornouaillais

Dans le cadre du Festival de Cornouaille, la Société archéologique du Finistère a organisé ces deux excursions sur le thème des saints bretons venus du pays de Galles et de Cornwall. Aux membres de la Société s'étaient joints de nombreux estivants.

L'excursion du 21 juillet s'est déroulée en pays bigouden et glazik, avec arrêts et commentaires, le matin, à Combrit (saint Tugdual), Plonivel en Plobannalec (saint Briec), Loctudy (saint Tudy). Le groupe a pique-niqué à Pont-l'Abbé, au bois Saint-Laurent, au chevet de Notre-Dame des Carmes. L'après-midi, nous avons visité l'église de Lababan, Paban étant un surnom de Tugdual; puis la chapelle de saint Germain en Plogastel-Saint-Germain: celui-ci a tenu un rôle très important dans l'histoire des Bretons insulaires. La visite s'est terminée, en fin d'après-midi, par deux chapelles de Plogonnec dédiées à saint Thégonnec et à saint Téléau.

Le lendemain 22 juillet, avec un groupe assez différent, l'excursion a pris le chemin du nord, en commençant par saint Vénec qui a une chapelle en Briec, où le

(13) Voir le catalogue *L'Orient arsenal XVI^e-XVIII^e siècle*, Lorient, 1983, in-8°, 143 p., ill.

(14) Voir sur cette église L.-M. TILLET, *Bretagne romane*, 1982, dans la collection *Zodiaque*, p. 287-329.

commentateur a eu la surprise de constater qu'aucun objet, aucune statue n'avait changé de place depuis la description détaillée faite par le chanoine Abgrall en 1903 ; le fait est assez rare pour qu'on le signale. Après un arrêt à Pleyben, où nous avons à nouveau salué saint Germain, nous sommes arrivés à l'église de Lopérec (saint Pétroc). Bien que portant l'emblème de la Cornouaille, l'excursion, au cours de l'après-midi, a abordé timidement les terres du Léon, par Saint-Cadou, Sizun (saint Suliau) et chapelle de saint Ildut. Retour ensuite, par les crêtes des monts d'Arrée, pour une dernière station à Saint-Herbot.

Ces deux excursions ont été à la fois agréables et studieuses. Elles ont permis à nos visiteurs de l'été de découvrir la variété des paysages du Finistère : et aussi d'admirer notre patrimoine artistique religieux dans son extrême richesse et sa grande diversité, depuis l'humble chapelle nichée au cœur d'un bois jusqu'aux ensembles imposants de Pleyben ou de Sizun.

Le programme des deux journées était établi sur une trame historique : sur la trace des saints gallois et cornouaillais. Dans le car et au cours des visites, la légende et la vie de ces saints venus de Grande-Bretagne ont été abondamment évoquées, en les situant dans le contexte des émigrations bretonnes. Quelques notions élémentaires de toponymie ont été exposées, particulièrement à l'usage des estivants.

Les deux guides officiels des excursions, le chanoine Le Floc'h et Hervé Glorennec ont été aidés, dans l'explication des monuments, par Mlle Tillet, à Loctudy, et par les recteurs de Combrit, Lababan, Saint-Cadou et Sizun, qui ont présenté leur église.

Le vice-président,
Jean-Louis Le Flôc'h

SÉANCE ET EXCURSION DU 10 AOÛT 1983

Environs de Pleyber-Christ

L'excursion d'été, organisée comme chaque année plus spécialement à l'intention des membres de la Société archéologique qui ne résident pas dans le département mais y reviennent en vacances, a connu un beau succès. M. et Mme Ernest Olier ont ainsi guidé environ cent cinquante personnes à Pleyber-Christ et aux environs.

Adhésions. — Au cours du déjeuner en commun à Pleyber-Christ, le président a tenu une brève séance pour présenter la candidature — qui a été ratifiée par l'assemblée — de dix personnes :

— M. Albert BOURGEOIS, retraité, de Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), présenté par MM. Pierre Kéraval et Guy Pernez ;

— Mme Christiane CASTEL-DUPONT, chirurgien-dentiste, de Brest, présentée par M. et Mme Tanguy Daniel ;

— M. François GAOUYER, métreur dessinateur (E.R.), de Pleyber-Christ, présenté par M. et Mme Ernest Olier ;

— M. Paul GUIGNOT, agréé en architecture, d'Hanvec, présenté par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec ;

— M. Guillaume HASCOET, retraité, de Louviers (Eure), présenté par M. Hervé Glorennec et Mme Cadiou ;

— M. Léon NÉDÉLEC, officier en chef des affaires maritimes, de Saint-Malo, présenté par MM. Pierre Kéraval et Michel Le Roy ;

— Mme Marguerite QUÉMENER, retraitée, de Douarnenez, présentée par Mmes Le Bolzer et Hémon;

— Mme Denise QUINIOU, institutrice, de Guipavas, présentée par Mme Louarn, et M. Alain Le Saux;

— M. et Mme Maurice SAMSON, ingénieur, de Cachan (Val-de-Marne), présentés par M. et Mme Tanguy Daniel.

Nécrologie. — Le président a le regret de devoir annoncer la disparition récente de plusieurs membres de la Société archéologique: M. Marcel Arnous de Saulsays, de Douarnenez; Mlle Jeanne Bernard, de Cléden-Cap-Sizun; M. Louis Boucher, de Quimper; Mme Magdeleine Daniel, épouse de notre ancien président et qui fut aussi pour celui-ci une collaboratrice efficace alors qu'il dirigeait la Société archéologique; M. Louis Le Reun, de Quimper; le chanoine Morvan, de Saint-Pol-de-Léon; M. Pierre Philippe, du Juch. Aux familles de toutes ces personnes disparues, le président adresse ses plus vives condoléances au nom de la Société.

L'excursion. — La première partie de l'excursion a été consacrée à la commune de Pleyber-Christ. M. et Mme Olier, spécialistes de l'habitat rural dans cette région du haut Léon, ont tout d'abord fait visiter deux belles maisons de marchands toiliers du XVII^e siècle, à *Kervern*, maisons à porche extérieur surélevé, superbes demeures qui témoignent de la richesse et du goût des « julots » sous l'Ancien Régime. Non loin de là, à *Pennavern*, en Saint-Thégonnec, les bâtiments n'ont pas été entretenus avec le même soin, mais le lieu est intéressant du fait qu'il conserve une belle buanderie, annexe de la ferme pour le travail du lin (15).

Lesquiffiou, en Pleyber-Christ, est un domaine de grande étendue, appartenant à M. et Mme de Chabannes qui ont reçu les excursionnistes avec la plus grande courtoisie. La visite de la propriété a commencé par la ferme modèle (nommée La Garenne) édifée en 1864 par le marquis Barbier de Lescoët, maire de Pleyber-Christ et conseiller général. Il reste aujourd'hui une étonnante construction de 150 m de long sur 26 m de large, avec une rotonde centrale surmontée d'un campanile. L'harmonie de l'ensemble est due à l'utilisation, aussi bien dans les écuries et les étables que dans les logements, de la brique rouge qui atténue la sévérité du granite. Les charpentes de la ferme offrent la particularité d'avoir été construites avec les poutrelles qui avaient servi d'échafaudage lors de la construction du viaduc de Morlaix. La ferme fut occupée, lors de la dernière guerre, par les Allemands qui, en faisant sauter des munitions, causèrent de grands dommages aux ouvertures et aux toits.

Le château de Lesquiffiou, où M. et Mme de Chabannes réservent aux cent cinquante participants un accueil charmant, est une belle demeure classique du XVIII^e siècle, construite vers 1735-1740 par Jean Perrot, architecte à Brest (à qui l'on doit aussi la reconstruction de l'église de Ploudiry, au début du XVIII^e siècle), et remaniée au XIX^e siècle.

Non loin de là, à *Pont-Pol*, à la limite de Pleyber et de Plourin, subsistent les ruines d'une ancienne usine de teillage qui a tourné jusqu'en 1953. On a pu y voir encore en place neuf moulins flamands, chacun formé de dix lames de bois fixées sur un axe et devant lesquelles on présentait une poignée de lin. Malgré une dégradation due à trente ans d'inactivité, l'usine reste encore un témoin de cette architecture industrielle à laquelle on prête une si vive attention aujourd'hui.

(15) Cf. E. et Y. OLIER, *La maison de tisserand à porche extérieur surélevé dans le haut Léon au XVII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIX, 1981, p. 289-309.

Après le déjeuner, les excursionnistes se sont rendus à l'église de *Pleyber-Christ*, où la présentation a été assurée avec une science consommée par le recteur, M. le chanoine Jean Feutren. L'édifice, qui a connu de nombreuses campagnes de construction, a été commencé au XVI^e siècle : les derniers travaux ont été achevés sous le second Empire. Le mobilier, en grande partie du XVII^e siècle, ne manque pas d'intérêt : Pleyber-Christ possède une des plus belles croix de procession du Finistère, œuvre en vermeil du XVI^e siècle.

L'église de Plounéour-Ménez, édifice trop peu connu, a été ensuite présentée par le recteur, M. l'abbé Yves Troal. Construite au XVII^e siècle, elle est entourée d'un grand placître (ancien cimetière) auquel on accède par une porte monumentale inspirée de celle de Saint-Thégonnec, mais sans décoration. Le mobilier retient l'attention, notamment l'étonnant retable des Trépassés qui provient du couvent des Dominicains de Morlaix.

Non loin de là, toujours en Plounéour-Ménez, le petit *château de Penhoat* est blotti dans un vallon boisé. Jolie construction du XVII^e siècle, cette demeure vit naître, le 21 mai 1837, Marie-Violette Trevanion : sa mère, âgée de vingt ans, était une fille adultérine de Byron. Le jardin, avec sa fontaine, a gardé un caractère intime : il est orné de quelques statues anciennes, dont une est sortie, de toute évidence, de l'atelier de Roland Doré.

La journée s'est achevée à l'*abbaye du Relec*. Cette abbaye cistercienne est présentée par M. Olier qui en retrace un historique rapide et donne de claires explications sur l'abbatiale elle-même, mais surtout sur les vestiges des bâtiments annexes. Il appuie ses propos sur une reconstitution du plan ancien, semblable à celui de Boquen par exemple, et un dessin de M. François Gaouyer qui évoque de façon saisissante l'aspect de l'abbaye avant les dernières destructions (incendie de 1904). C'est l'occasion aussi d'insister sur la reprise récente des travaux de restauration sous la direction de M. Benjamin Mouton, architecte en chef des Monuments historiques.

Pour le secrétaire,
M. et Mme E. Olier

Le président,
Tanguy Daniel

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

Magdeleine Daniel - Le Bars (1902-1983)

Deux ans après le décès de notre ancien président René Daniel, son épouse, Magdeleine Daniel, nous a quittés à son tour le 30 avril 1983. Cruellement affaiblie par la maladie, elle n'a pourtant cessé jusqu'au dernier jour de s'intéresser à la vie de la Société archéologique, à laquelle elle avait tant donné de son temps, de son énergie, de son intelligence.

Fille d'instituteurs publics, elle était née à Saint-Renan le 1^{er} avril 1902, dans un milieu où l'on cultivait les beaux-arts : son père, Emmanuel Le Bars, dessinait et sculptait remarquablement (il termina sa carrière comme professeur de dessin à l'école normale d'instituteurs, à Quimper), ses oncles maternels étaient musiciens et projetaient de former un quatuor à cordes lorsque survint la guerre. Elle hérita d'eux une forte culture artistique. Après des études secondaires brillamment menées aux lycées de jeunes filles de Nantes, de Brest et de Quimper, elle fut reçue major, en 1922, à l'École normale de l'enseignement technique (aujourd'hui l'ENSET), à Paris. Nommée professeur d'enseignement commercial à la sortie de l'École, elle exerça quelques années à Brest.

Ayant épousé en 1930 René Daniel, elle suivit son mari, nommé inspecteur de l'enseignement primaire en 1934, à Mende, Sarre-Union, Dol-de-Bretagne et Saint-Brieuc. Renouant avec l'enseignement, elle fut nommée d'abord à Saint-Brieuc, pendant la Seconde Guerre mondiale, puis, en 1946, dans la région

parisienne, à Saint-Maur-des-Fossés. En 1958, son mari et elle choisirent de terminer leur carrière en Algérie : à Oran d'abord, où elle dirigea le lycée technique de jeunes filles, à Ghardaïa enfin, où elle fut inspectrice des écoles techniques du Sahara!

En retraite en 1963, René et Magdeleine Daniel s'installèrent à Quimper. Tous les deux consacrèrent dès lors la plus grande partie de leur temps à la Société archéologique du Finistère. Secondant son mari — d'abord vice-président en 1965, puis président en 1969 —, elle fit preuve d'une activité inlassable, notamment dans l'organisation des excursions et surtout des voyages de la Société en Irlande, en Écosse, en Espagne, etc. Nombreux sont encore ceux qui ont gardé un souvenir lumineux de ces déplacements à l'étranger, rendus à peu près impossibles aujourd'hui par la dureté des temps. La Société archéologique ne saurait oublier la part considérable jouée par Magdeleine Daniel dans le renouveau qu'a connu alors notre association.

Passionnée par la recherche et la documentation, elle a laissé une masse considérable de dossiers sur la Bretagne, sur l'histoire de sa famille, sur ses voyages, qui sont autant de témoignages de son intelligence méthodique, de sa sensibilité et de son inlassable curiosité d'esprit.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1983

Brest

Présidence de M. Georges-Michel Thomas, vice-président

Adhésions. — Quinze nouveaux membres sont admis dans la Société :

— Mme Lucienne AUFFRET, professeur, de Brest, présentée par Mme Josiane Guilloux et M. Morzadec;

— M. Pierre BARNAUD, responsable d'exploitation, de Nantes, présenté par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel;

— M. Pierre BOUGUEN, ingénieur (E.R.), de Brest, présenté par MM. Yves Le Page et Tanguy Daniel;

— M. Jacques FAVENNEC, docteur vétérinaire, de Pont-de-Vaux (Ain), présenté par M. Hervé Glorennec et Mme Cadiou;

— Mme Anne-Marie GÉLARD, pharmacienne (E.R.), de Fouesnant, présentée par le chanoine Jean-Louis Le Floc'h et M. Hervé Glorennec;

— M. Jean-Pierre GUILLAUME, de Fouesnant, présenté par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel;

— M. Roland GUILLE DES BUTTES, inspecteur du S.N.E.P.C., de Carantec, présenté par les mêmes;

— M. Gildas LE BIHAN, représentant, de Paris, présenté par Mme Marie-Haude Le Bihan et M. Tanguy Daniel;

— Mlle Marie-Claude LE HIR, enseignante, de Landerneau, présentés par MM. Le Hir et Jean-Jacques Baley;

— Mme Annick LE MEUR, enseignante, de Brest, présentée par Mme Josiane Guilloux et M. Tanguy Daniel;

— M. François LE VIEUX, directeur de société, et Mme Hélène LE VIEUX, viticultrice, de Doulozon (Gironde), présentés par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel;

— M. Christian PÉDRON, agent de maîtrise, de Plaisir (Yvelines), présenté par M. et Mme Tanguy Daniel;

— Mme Charlotte PENNAMEN, de Quimper, présentée par Mme Cadiou et M. Hervé Glorennec;

— M. François SIMON, de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), présenté par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel.

Nécrologie. — Le président a le regret de faire part du décès de plusieurs membres de la Société: M. Roger Appert, de Loctudy, ancien commissaire-priseur, membre de notre Société depuis 1970, et qui suivait avec fidélité nos séances et nos excursions; Mme Joseph Bellion, de Brest (1971); M. Henri Dyèvre, ingénieur général honoraire du Service hydrographique de la marine, de Versailles (1961); le docteur Mario Lebel, membre de l'Académie de chirurgie, de Mantes-la-Jolie (1960); M. et Mme Jean-François Le Guen, de Châteaulin (1981); M. François Lofficial, de Moëlan-sur-Mer (1975); Mme Marie Ollivier, de Bannalec, épouse de M. Yves Ollivier, imprimeur, avec qui elle a, depuis plusieurs années, tant travaillé à la réalisation matérielle de notre *Bulletin*; M. Jacques Pré, directeur des ateliers de tissage de Locronan (1945).

Aux familles des disparus, la président adresse les plus vives condoléances de la Société archéologique.

Le congrès des sociétés savantes de Bretagne. — M. Tanguy Daniel rend compte à l'assemblée du dernier congrès de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne et de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, qui s'est tenu à Nantes les 5, 6 et 7 septembre dernier. Organisé par la Société historique et archéologique de Nantes et de la Loire-Atlantique, sous la présidence de M. Ravilly, le congrès s'est tenu dans les locaux rénovés de l'ancienne manufacture des tabacs. Le thème d'étude portait sur les voyages et les transports en Bretagne. La délégation de la Société archéologique du Finistère était forte de vingt-cinq personnes. Deux communications ont porté sur notre département: elles ont eu pour auteurs MM. Maréchal et Gwennole Le Menn. La visite du château sous la direction de M. Daniel Samson, conservateur du musée, et de la cathédrale de Nantes, puis de plusieurs châteaux des bords de l'Erdre et de la Loire, ont couronné ces journées d'étude.

Le prochain congrès, au début du mois de septembre 1984, se tiendra à Carnac. Le thème sera le suivant: «L'écrit, instrument de communication: les manuscrits, les livres, la littérature de colportage, la presse. Confection, diffusion, et conservation. Scriptoria, imprimeries, librairies, bibliothèques, histoire».

Le prochain congrès national des sociétés savantes. — Le 109^e congrès national des sociétés savantes se tiendra à Dijon du 2 au 6 avril 1984. Les demandes d'inscription doivent être envoyées avant le 31 décembre 1983. Le thème spécial du congrès portera, pour l'histoire médiévale, sur l'encadrement religieux des fidèles jusqu'au Concile de Trente; pour l'histoire moderne et contemporaine: «Transmettre la foi (XVI^e-XX^e siècle)».

Un appel de la Société préhistorique française. — La Société préhistorique française a fait parvenir à notre Société un appel en faveur d'une réglementation plus sévère de l'utilisation des détecteurs de métaux qui, en l'état actuel de la législation, conduit à la destruction de sites ou de vestiges archéologiques. La Société archéologique s'associe unanimement à cet appel.

Classement d'un langoustier de Camaret. — M. Tanguy Daniel annonce le classement parmi les monuments historiques, par arrêté ministériel du 22 juillet 1983, du navire langoustier *La Belle Etoile*, immatriculé CM 2705, construit en bois, à Camaret, en 1938.

Cette mesure montre l'évolution récente de la doctrine de l'administration des Monuments historiques en ce qui concerne la nature des édifices ou des objets méritant une protection officielle. Les « objets ethnologiques » sont considérés désormais comme faisant partie d'un patrimoine digne d'intérêt, au même titre que le mobilier des églises ou des châteaux. C'est la même évolution qui mène aussi à protéger, à conserver et à restaurer un certain nombre d'édifices industriels aujourd'hui abandonnés. Le classement du langoustier de Camaret est en grande partie le résultat de l'action menée par M. Bernard Cadoret et son équipe du *Chasse-Marée*, à Douarnenez.

Quelques écrivains à Brest, au temps jadis. — M. A.-P. Ségalen entretient ensuite l'assemblée de quelques écrivains qui, du XVII^e et au XIX^e siècle, eurent — d'une façon ou d'une autre — à connaître Brest: *Nicolas de Bonnecamp*, médecin de la marine pendant une vingtaine d'années à partir de 1691 et qui, après avoir écrit des sonnets pieux, consacra un poème descriptif aux jardins épiscopaux de Lanniron, à Quimper; *Choderlos de Laclos*, qui séjourna à Brest, probablement après la publication des *Liaisons dangereuses*; deux hommes de théâtre qui devinrent les confrères de Chateaubriand à l'Académie française: *Alexandre Duval*, qui s'embarqua en 1781 sur la flotte de de Grasse et rentra d'Amérique en 1783 (il est l'auteur d'une pièce intitulée *Les Héritiers*, dans laquelle figure l'expression qui deviendra célèbre: « Cela fera du bruit dans Landerneau »), et *Emmanuel Dupaty*, qui participa sur le *Patriote* aux combats de prairial an II, revint à Brest en 1802 entre deux gendarmes mais évita, grâce à Caffarelli, préfet maritime, d'être envoyé à Saint-Domingue comme l'avait prescrit le Premier consul.

Cette communication, où chacun put apprécier les qualités de l'historien de la littérature qu'est M. Ségalen, a été vivement applaudie.

La résiliation des fiançailles devant l'officialité de Léon au XVIII^e siècle. — M. Vo Duc Hanh, professeur à la faculté de droit de Brest, fait ensuite une communication sur les résiliations de fiançailles devant l'officialité de Léon au XVIII^e siècle. Il s'agit d'un sujet nouveau, sur lequel existe fort peu d'études, et que M. Vo Duc Hanh a traité à partir des documents conservés aux Archives départementales.

L'auteur, citant dans son intervention des passages du *Barzaz-Breiz*, a interprété lui-même un chant du célèbre recueil, en s'accompagnant d'une petite cithare. L'assemblée a beaucoup apprécié l'audition de cette mélodie, peu habituelle dans nos réunions.

L'étude de M. Vo Duc Hanh sera publiée dans le *Bulletin*.

L'excursion sur les bords de l'Elorn. — Après le déjeuner pris en commun sur place, au Foyer d'Estienne d'Orves, l'excursion de l'après-midi a mené les sociétaires présents — au nombre de 130 — dans les environs de Landerneau-Landivisiau. La visite des différents monuments a été commentée par M. Tanguy Daniel.

Les arrêts successifs ont permis d'admirer à La Roche-Maurice, l'église et son ossuaire, puis le château des Rohan, enfin la chapelle de Pont-Christ; à Bodilis, l'église et sa sacristie; en Plounéventer, la chapelle de Locmélar, où le président a fait un rapide historique de la restauration de l'édifice, réalisée récemment par une association de sauvegarde, à l'instigation de la Société archéologique du Finistère qui a rassemblé les volontés locales, donné des conseils sur les démarches à accomplir, recherché des fonds pour aider au démarrage des travaux: le sauvetage de la chapelle est le résultat de cette action.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1983

*Quimper***Présidence de M. Tanguy Daniel, président***Adhésions.* — Dix nouveaux membres sont admis dans la Société :

— Mme Josiane BOUVET, de Paris, en remplacement de son père, M. Appert, récemment décédé ;

— Mme Marthe CERISOLA, de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan), présentée par Mme Brillet et M. Jean Grall ;

— M. Paul GELLY, officier de marine, de Crozon, présenté par M. l'abbé Calvez et Mme Rolland ;

— Mme Christiane LE GALL, retraitée, de Brest, présentée par Mme Le Meur et M. Guy Pernez ;

— M. Victor LE GORGEU, ingénieur général honoraire des ponts et chaussées, de Noisy-le-Roi (Yvelines), présenté par Mme Caraës et M. l'abbé Caraës ;

— M. Joseph LE ROUX, de Quimper, présenté par MM. Jean Scotet et Pierre Keraval ;

— Mme Paulette ORPHELIN-BAILLY, de Querrien, présentée par Mme Brillet et M. Pierre Keraval ;

— M. et Mme Yves PERNUID, commerçants, de Brest, présentés par M. Jean Pernuid et Mlle Kerandell ;

— Mme PLIQUET, de Quimper, présentée par MM. Pierre Keraval et Jean Scotet.

Nécrologie. — Le président a le regret de faire part du décès de Mlle Marie-Louise Le Bihan-Pennanros, de Quimper, membre de notre Société depuis 1956. Le président adresse, au nom de la Société archéologique, les condoléances les plus vives à la famille de la disparue.

Bibliographie. — Le président présente les ouvrages reçus récemment par la Société : *Histoire de Morlaix des origines à la Révolution*, de Bernadette Lécureux ; *L'alcoolisme dans l'ouest de la France dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, de Thierry Fillaut ; *Pierres sacrées : croix et sanctuaires*, de Gwenc'hlan Le Scouëzec et Jean-Robert Masson. Un compte rendu sera publié dans le *Bulletin*.

Les revues bretonnes sont également présentées : les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* (t. LX) ; les *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* (t. 90) ; le volume de l'*Association bretonne et de l'Union régionaliste bretonne* (t. 92) ; *Archéologie en Bretagne*.

Les sociétés départementales d'archéologie et d'histoire ont également fait parvenir leur publication annuelle : la *Société d'émulation des Côtes-du-Nord* (t. CXI) ; la *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine* (t. LXXXV) ; la *Société polymathique du Morbihan* (2 fascicules, t. 110) ; la *Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Atlantique* (t. 119).

Enfin le président signale le lancement d'une nouvelle revue municipale à laquelle il souhaite longue vie : *Douarnenez. Mémoire de la ville*. Le premier numéro est de présentation agréable et propose d'intéressants articles sur le grand Douarnenez (avec Ploaré, Tréboul et Pouldavid).

La défense du patrimoine à Quimperlé. — Mme Brillet fait part à la Société d'actions menées à Quimperlé et dans sa région pour la mise en valeur et la défense du patrimoine.

Grâce à M. Bellancourt et à Mme Brillet, les ossements de Jean de Montfort, retrouvés en février 1981 à Quimperlé (16), ont été inhumés dans un tombeau provisoire à l'église Sainte-Croix. Une dalle avec épitaphe latine et épée nue gravée sera inaugurée en 1984.

La chapelle Saint-David sera restaurée. Cette chapelle, aujourd'hui au cimetière de Quimperlé, est l'ancienne église tréviale dépendant de Rédéné et assurant jadis le service religieux du quartier de Bourgneuf. Un comité des habitants du quartier s'est constitué à la fin de 1982, en liaison avec la Société d'histoire du pays de Quimperlé (Comité Jean de Montfort), et a commencé la restauration de la chapelle. On a découvert un vase acoustique et une dalle funéraire de la famille de Rosgrand (on sait que Joly de Rosgrand fut le dernier sénéchal de Quimperlé: son manoir était situé en Rédéné).

Au cours de travaux destinés à curer l'Isole, des ouvriers ont retiré des boulets de pierre: un seul d'entre eux a été conservé; son poids est d'environ 40 kg. Est-ce un témoin d'un des sièges subis par Quimperlé lors de la guerre de Succession?

Enfin Mme Brillet évoque les bas-reliefs et les inscriptions d'origine romaine scellés dans le mur de la chapelle appartenant aux religieuses de l'Immaculée-Conception, à Lanorgard, commune du Trévoux. Il s'agit de plaques de marbre et de fragments de sarcophages provenant très probablement de la villa Campana, à Rome, villa qu'avait achetée en 1864 la fondatrice de l'ordre de l'Immaculée-Conception et qu'elle revendit en 1874 (17).

Les mémoires d'Emilie et de Sylvain Peyron. — Mme Brillet fait ensuite une très vivante évocation de la vie d'une famille quimperloise du XIX^e siècle, les Peyron. Elle utilise les mémoires laissés par Emilie et Sylvain Peyron pour retracer non seulement la biographie des deux mémorialistes, mais pour restituer la vie de la bourgeoisie d'une petite ville bretonne, sa prospérité, son mode de vie, ses idées.

L'étude de Mme Brillet sera publiée dans le *Bulletin*.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1983

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Les procès-verbaux des séances de septembre et d'octobre sont lus et approuvés sans observations.

Adhésions. — Trois nouveaux membres sont admis dans la Société:

— M. Emile GOASDOUÉ, ingénieur, de Châteauneuf-du-Faou, présenté par Mme Bouvier et le docteur Ménard;

(16) Cf. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIX, 1981, p. 429.

(17) Cf. *Archéologie en Bretagne*, n° 37, 1983, p. 31-40.

— Mlle Madeleine HARDY, de Paris, présentée par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec ;

— M. Jean LE GALL, maire de Poullan, présenté par MM. Yves Tanneau et Jean Gourret.

Monuments historiques. — Le président signale l'inscription à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, par arrêté ministériel du 21 septembre 1983, d'une partie de l'ancien évêché de Quimper (à l'angle de la rue du Roi-Gradlon et du boulevard de Kerguelen) : il s'agit des façades et des toitures de l'aile sud, ainsi que de trois pièces du premier étage avec leur décor de l'ancienne suite de l'évêque.

Bibliographie. — Le président présente une plaquette sur l'église de Plougras (commune des Côtes-du-Nord limitrophe du Finistère), éditée par l'association des Amis de saint Gonéry. Le président fait savoir aussi que la réédition du *Dictionnaire historique du breton* de Roparz Hemon est en cours et que l'on peut se procurer les fascicules déjà publiés.

Bodivit, paroisse disparue. — M. J. Philippe fait ensuite une communication sur l'histoire et l'archéologie d'une paroisse cornouaillaise disparue : Bodivit.

Péninsule bordée par l'Odet et l'anse de Combrit sur plus de six kilomètres, elle se situe en limite sud de la commune actuelle de Plomelin, aux marches du pays glazik. Son territoire figure, dans sa totalité, la section D du cadastre et couvre une superficie de 670 hectares environ, soit plus du quart de celle de la commune.

A l'aide d'une série de photographies et de cartes postales anciennes, documents commentés, M. Philippe présente successivement les caractéristiques du paysage (un bocage préservé, des vergers, de longues avenues de manoirs bordées de futaies), les monuments religieux (l'église en ruine et son cimetière, les croix), les manoirs et les sites archéologiques de l'ancienne paroisse. C'est l'occasion pour M. Philippe d'évoquer le souvenir de Mme de Sévigné (qui fut propriétaire du manoir de Lestrémur), de Jean-François Le Déan (à Pennanroz), qui vulgarisa en Cornouaille la culture de la pomme de terre, de Félix du Marhallac'h, qui fouilla les vestiges romains de son domaine du Pérennou et fut, dix-sept ans durant, vice-président de notre Société, du comte de Carné-Marcein à Kerouzien.

M. Philippe n'oublie pas la population des domaniers qui travaillait sur les terres dont le fonds appartenait aux nobles et aux bourgeois de la région. Le cahier de doléances de Bodivit a laissé le témoignage de leur sort peu enviable et de leurs revendications en 1789.

Aujourd'hui, cette partie de Plomelin a subi peu de modifications depuis des décennies : d'une part, le phénomène de la « rurbanisation » ne s'y est pas fait sentir à l'inverse d'autres secteurs de la commune ; par ailleurs, les structures agraires anciennes ont été conservées malgré des partages familiaux récents. Bodivit, pays bocager aux sites naturels bien préservés, constitue encore un bon terrain d'étude pour les historiens et de recherche pour les archéologues.

Le secrétaire,
J. Philippe

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1983

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Dix nouveaux membres ont été admis dans la Société:

— Mlle Maryvonne CHOLET, professeur, de Plaisir (Yvelines), présentée par MM. Tanguy Daniel et Pierre Keraval;

— M. Michel DESBRIÈRE, de Charleville-Mézières (Ardennes), présenté par MM. Hervé Glorennec et M. le chanoine Pierre Loaec;

— M. Henri KARO, docteur en médecine (E.R.), de Brest, présenté par Mme Anne Le Meur et M. Hervé Glorennec;

— M. Michel LE BARBIER DE BLIGNIÈRES, retraité, de Paris, présenté par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec;

— Mme Renée LE CARRER, professeur, présentée par MM. Pierre Keraval et Jean Grall;

— Mme Aline LOCHOUARN, comptable, de Tréméven, présentée par M. et Mme Jean-Louis Guillou;

— M. Roger MORVAN, docteur en médecine, de Loctudy, présenté par MM. Pol Friant et Pierre Keraval;

— M. Max MUSSET, comptable, de Châteauneuf-du-Faou, présenté par le docteur Ménard et M. Tanguy Daniel;

— M. RÉMY, proviseur de lycée (E.R.), de Loctudy, présenté par MM. Pol Friant et Pierre Keraval;

— M. Marc TOURRET, professeur, de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), présenté par M. et Mme Conan.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de deux membres de la Société: Mme Marthe Lucas, de Brest, membre depuis 1967; M. Yves Scoarnec, de Loctudy, membre depuis 1980. Aux familles des défunts, le président présente les condoléances attristées de la Société archéologique.

Bibliographie. — Le président présente les revues reçues récemment par la Société archéologique: le *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, les *Procès-verbaux et mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, cinq fascicules de la revue *Wissenschaftliche Zeitschrift* de l'université Martin-Luther de Halle-Wittenberg.

Monuments historiques. — Par arrêté ministériel du 4 novembre 1983, l'ancienne église de l'abbaye des Jacobins de Morlaix (qui abrite actuellement le musée) a été classée au titre des Monuments historiques, ainsi que les façades et les toitures des bâtiments conventuels.

Le rôle des classes sociales dans la production des statues en Basse-Bretagne aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles. — Mme Christiane Prigent donne ensuite communication d'une étude sur les conditions sociales de la production des statues en Basse-Bretagne à la fin du Moyen Age et au début des Temps modernes. Sa conférence est accompagnée de projections de diapositives.

Mme Prigent envisage la production artistique non pas d'un point de vue stylistique, mais aborde le sujet dans une optique plus particulièrement sociologique, se demandant quelles sont les catégories sociales, les milieux culturels qui ont permis aux artistes de travailler et aux œuvres d'éclore.

Dans la première moitié du ^{xv}e siècle, c'est le milieu ducal et seigneurial qui détermine les conditions de la vie artistique. Dans les années 1430, deux grands chantiers s'ouvrent : la cathédrale de Quimper et la collégiale du Folgoët. Du point de vue artistique, l'événement apparaît d'une importance capitale puisque les sculpteurs, œuvrant dans la pierre de kersanton — peut-être étrangers à la Bretagne, venus y travailler à l'initiative du duc — introduisent en Basse-Bretagne le style flamboyant.

Peu de statues témoignent de leur activité (Le Folgoët : apôtres du porche sud, Vierge à l'Enfant de la fontaine, autel des Anges ; Quimper : Vierge à l'Enfant du tympan du portail sud) : elle font cependant un large accueil aux modes stylistiques élaborées dans les grands centres de statuaire de la fin du ^{xiv}e siècle en France. Elles témoignent aussi des préoccupations esthétiques de leurs commanditaires, préoccupations qui les poussent parfois à « acheter » des statues à l'extérieur du duché : par exemple des œuvres en calcaire comme le tombeau de l'évêque Gatien de Monceaux, mort en 1416 (autrefois à la cathédrale de Quimper, aujourd'hui au Musée départemental breton), la Vierge à l'Enfant de la chapelle Notre-Dame de Languivoa en Plonéour-Lanvern (vers 1410), le groupe de la Sainte Trinité conservé dans la chapelle de la Trinité en Plozévet. Ces trois œuvres cornouaillaises reflètent la tradition artistique des ateliers du Berry.

Un autre exemple de cet art aristocratique, plus tardif (vers 1450) est fourni par la scène de la Nativité au tympan de l'église de La Martyre. On relève dans cette paroisse l'intervention ducal dès 1431, mais aussi le rayonnement culturel de l'abbaye de Daoulas dont dépendait La Martyre. La statuaire locale subit donc l'impact des formes créées dans les chantiers ducaux : un bon exemple en est la statue de la Vierge à l'Enfant du musée de Morlaix (provenant du château de Créac'h Guizien en Plougoum) : elle est dans la tradition des apôtres du Folgoët, mais le visage est plus lourd, l'attitude est schématisée, la draperie simplifiée.

À la fin du ^{xv}e siècle, la Basse-Bretagne entretient de multiples relations commerciales avec les régions nordiques : le duché, par l'intermédiaire de ses marins et de ses marchands, est au contact de cultures nouvelles. Des œuvres d'art sont importées (comme le retable de Kerdévet, en Ergué-Gabéric), mais rarement. C'est plutôt par l'intermédiaire de gravures sur bois — qui proposent des grands traits et entraînent la simplification — que s'établit le contact avec les modes nordiques. Ainsi la Vierge à l'Enfant (dans une niche à volets) de la chapelle de Berven en Plouzévédé, dans laquelle les cassures violentes et presque exagérées aboutissent à une composition géométrique, semble provenir de la transposition d'une gravure. Ou bien encore la Vierge assise de la chapelle de Plonivel en Plobannalec, dont le thème (Vierge assise, éducatrice) a été diffusé par les gravures de Dürer. Ce phénomène nordique reste d'ailleurs essentiellement péricôtier, avec une forte concentration autour de Penmarc'h (ce qui permet peut-être de conclure à l'existence d'un centre de statuaire dans ce port).

Dès la fin du ^{xv}e siècle, et au ^{xvi}e siècle, le « peuple » prend le relais de la noblesse dans la vie artistique. L'absence d'un riche mécénat va entraîner le goût régional à se prononcer plus nettement, et la vie artistique va se diluer en une multitude de petits ateliers qui posent des problèmes de datation et de niveaux.

On peut dans certains cas parler d'une véritable création artisanale: la Vierge à l'Enfant de la chapelle de Tréguron en Gouézec montre que, à partir d'une thématique importée, l'artisanat crée suivant des lois qui lui sont propres et qui privilégient la frontalisation, la symétrisation, la stylisation des visages. En revanche, la Vierge de la chapelle de la Croix en Loqueffret offre un exemple de cet art populaire qui s'efforce de s'inspirer du grand art: c'est une œuvre manifestement bâtarde d'un art conventionnel.

Il apparaît donc qu'à chaque culture, à chaque classe de la société correspond une sculpture spécifique: le milieu ducal apporte un souffle vital à la production en faisant appel à des artistes qualifiés et un large accueil aux modes stylistiques nouvelles, et qui n'hésite pas, pour satisfaire ses exigences esthétiques, à acheter à l'extérieur du duché; la culture des ports qui introduit des modèles et contribue à enrichir les sources d'inspiration des sculpteurs locaux; enfin la culture des paroisses qui utilise les formes des catégories précédentes, mais, en les transformant, elle produit des œuvres essentiellement en bois.

Le secrétaire,
Pierre Loaëc

Le président,
Tanguy Daniel

Compte rendu des activités des associations membres de la Société archéologique du Finistère

La Société archéologique du Finistère se compose de membres qui sont, dans leur grande majorité, des personnes physiques, mais aussi des personnes morales. Les associations qui ont demandé leur adhésion à notre Société ont, pour la plupart, une activité consacrée à un thème particulier (archéologie sous-marine, archéologie et géologie, par exemple) ou à une région ou à une localité (les monts d'Arrée, Quimper...). Beaucoup d'entre elles doivent leur vitalité à une personnalité ou à un groupe de personnes convaincues, passionnées, dynamiques, mais dont l'audience reste relativement limitée parce que les moyens d'information sont souvent onéreux et mesurés.

C'est pourquoi la Société archéologique du Finistère a décidé de faire connaître à tous ses membres l'existence, les activités et les publications éventuelles de ces associations. Nous avons demandé à leurs responsables de nous fournir une courte notice décrivant les buts, les moyens, l'organisation, le fonctionnement, les publications de chacune d'elle. On trouvera ci-dessous les fiches descriptives de trois d'entre elles: par la suite, cette chronique tiendra les membres de notre Société au courant des activités annuelles de ces associations, et en fera connaître d'autres, également adhérentes de la Société archéologique.

Il va de soi que le Bulletin est ouvert aux chercheurs appartenant à ces associations, et accueille déjà, soit dans les diverses chroniques, soit sous forme d'articles, les études de caractère scientifique qui peuvent résulter des découvertes et des travaux accomplis dans le domaine local.

CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE DE QUIMPER

1. NOM: Centre d'étude et de recherche archéologique de Quimper (C.E.R.A.Q.).

2. SIÈGE SOCIAL: 1, rue de Picardie, 29000 QUIMPER (tél: 55.41.16).

3. DATE DE FONDATION: 1977.

4. BUTS: promouvoir et animer la recherche archéologique à Quimper par l'élaboration et l'aide à la réalisation de programmes de fouilles ou d'études relatives à l'histoire ancienne de la cité (art.I des statuts). Ces

fouilles sont décidées et autorisées par l'administration du Service des fouilles au ministère de la Culture.

5. BUREAU (1984):

Président:	Jean-Paul LE BIHAN
Vice-présidents:	Docteur Bernard CHARTON Patrick GALLIOU
Secrétaire:	Pierre CARRIÉ
Trésorier:	Alain DANIEL

6. ADHÉRENTS: 84 membres en 1984, dont

- 28 membres actifs, participant directement aux travaux de recherche;
- 51 membres bienfaiteurs, soutenant ce travail;
- 5 membres d'honneur.

7. COTISATIONS: les cotisations sont fixées à 40 francs pour les membres actifs et les membres bienfaiteurs, à 20 francs pour les non-salariés. Le renouvellement de la cotisation se fait par retour de la carte au siège social du C.E.R.A.Q., accompagné du versement. La carte est alors renvoyée à son titulaire munie du cachet de la nouvelle année. Le numéro de C.C.P est le suivant: 1393-05 E RENNES.

8. MOYENS: les activités du C.E.R.A.Q. sont financées par les cotisations de ses membres (3640 francs en 1983). Pour cette même année, une subvention de 5000 francs a été accordée au Centre par le conseil général du Finistère.

9. ORGANISATION: le Centre se doit d'être un organisme souple, au service d'opérations de terrain, de publication ou d'exposition très concrètes et bien définies. En conséquence, les membres actifs sont, essentiellement, des fouilleurs. C'est donc, mise à part l'équipe permanente des Quimpérois et les amis fidèles qui s'intègrent à plus long terme à notre recherche, un groupe qui se renouvelle assez profondément chaque année (aux environs de 40 à 50 %). Ce n'est pas un problème. Au contraire, c'est en priorité à ces membres de « quelques semaines », mais déterminants, que doit s'adresser l'aide du C.E.R.A.Q., au niveau de l'accueil et des conditions de travail.

10. PUBLICATIONS: les membres du C.E.R.A.Q. sont informés des activités de l'association et du résultat de ses travaux grâce au compte rendu qui figurera chaque année dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* (Chronique d'archéologie antique et médiévale).

11. ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 1983: le C.E.R.A.Q. a fortement contribué à la réussite des fouilles gauloises du Braden organisées par la sous-direction de l'Archéologie et la direction des Antiquités historiques de Bretagne et placées sous la responsabilité de J.-P. Le Bihan. L'apport du C.E.R.A.Q. se situe à deux niveaux:

— il a acheté et mis à la disposition de l'équipe de fouille un matériel de précision pour les relevés et travaux de plan (niveau de chantier, ruban de

50 m, boussole) mais aussi pour le dessin de céramique (deux conformateurs). Ce matériel, absolument indispensable, mais onéreux, a permis une très sensible amélioration des conditions et de la qualité du travail.

— par ailleurs, les membres actifs du C.E.R.A.Q. ont participé aux recherches elles-mêmes, à leur encadrement (P. Carrié, F. Goupil, Y. Ménez). Le groupe se composait, par tiers, de Quimpérois, d'étudiants de toutes régions de France et d'étrangers, la forte délégation britannique se distinguant par son dynamisme et son efficacité.

CERCLE DE RECHERCHES FRANÇOIS-LE BAIL ARCHÉOLOGIE — GÉOLOGIE

1. NOM: Cercle de recherches François-Le-Bail — Archéologie — Géologie.

2. SIÈGE: 6, allée de Kroaz-Kermel, Plomelin 29000 QUIMPER (tél. 94.25.45).

3. DATE DE FONDATION: mars 1968.

4. BUTS: regrouper dans un but d'initiation et d'approfondissement des connaissances — sous la forme d'un groupe informel — des amateurs d'archéologie régionale, d'histoire locale et de géologie armoricaine. Réaliser des opérations de sauvetage sur des sites menacés, sur autorisation officielle, et collaborer aux chantiers officiels de la direction des Antiquités préhistoriques et historiques de Bretagne.

5. ANIMATION: s'agissant d'un groupe informel, sans structures d'association, la direction, l'organisation et l'animation du Cercle de recherches est assumée, depuis 1968, par M. Jo Philippe, fondateur.

6. ADHÉRENTS: le chiffre maximum de 40 a été décidé par l'assemblée générale en 1974. En outre, des membres sympathisants suivent les recherches et sont régulièrement informés des travaux et des études du Cercle.

7. MOYENS: le financement des activités est assuré par les cotisations des membres du Cercle: 50 francs pour une personne, 60 francs pour une famille.

8. INFORMATION: chaque sortie de groupe fait l'objet d'un compte rendu adressé aux membres du Cercle, avec accompagnement d'un plan ou autres documents, éventuellement. En géologie, des coupes et photographies sont fournies à la demande aux adhérents. Le bilan d'activité est publié, chaque année, par le *Bulletin* de la Société archéologique du Finistère qui fournit, en outre, dans la chronique « Archéologie antique et médiévale », la teneur des découvertes, des travaux et de renseignements fournis aux spécialistes. La presse donne des comptes rendus des sorties du Cercle et de ses autres activités.

9. FONCTIONNEMENT: A chaque fin d'année, lors d'une assemblée générale, le programme des excursions et activités du Cercle est fixé d'un commun accord sur propositions des adhérents. Six sorties sont programmées chaque année; les activités annexes: chantiers, visites commentées de sites, viennent se greffer sur le programme normal d'activité de l'année.

A la demande de plusieurs membres, des modifications sont apportées au programme initial d'excursions lorsque l'intérêt d'une telle démarche est reconnu par l'ensemble du Cercle. En clair, outre les objectifs de base: archéologie et géologie, des visites ou sorties peuvent être mises sur pied dans un but bien précis, intéressant, par exemple, l'histoire locale (Bodivit) ou un domaine particulier (visite du musée océanographique d'Odet, sortie consacrée à l'algologie à Névez...).

Depuis mars 1968, le Cercle s'est constitué une petite bibliothèque comportant des ouvrages intéressant l'archéologie et la géologie. La municipalité de Plomelin alloue, depuis six ans, une subvention à la S.E.P.N.B. qui permet au Cercle de recevoir la revue *Penn ar Bed*.

10. COLLECTIONS: le Cercle a en dépôt le matériel archéologique recueilli lors de chantiers officiels de fouilles. En outre, il s'est constitué des collections de roches, minéraux et fossiles du Massif armoricain. L'ensemble est abrité dans deux salles du sous-sol de la mairie de Plomelin.

11. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES: indépendamment de la participation aux chantiers de fouilles mis en œuvre par la direction des Antiquités de Bretagne, le Cercle a réalisé une remise en l'état des environs du site de Bodivit —sentier d'accès, cimetière et ancienne église paroissiale — à l'occasion d'une grande fête folklorique à Lestrémeur en 1969. Au cours de l'été 1970, encore à l'occasion de la fête dite «des Châteaux», il a mis sur pied au château de Kerval, une exposition «Archéologie — Géologie de Bretagne», avec le concours de MM. Guigues et Devismes, responsable du B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières) de Bretagne-Vendée. En 1976 et 1977, le Cercle a fourni au Groupe de recherche local de Saint-Goazec, pour ses expositions au château de Trévarez, un ensemble d'échantillons de roches et fossiles de Bretagne et du matériel archéologique recueilli sur des sites romains de Cornouaille.

Au chapitre des projets: la réalisation d'une présentation de roches et fossiles de Bretagne, au siège du Parc régional d'Armorique, à Ménez-Meur; la rédaction d'une plaquette synthétisant les quinze années d'activité culturelle du Cercle de recherches: 1968-1983.

ÉTUDE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE L'ARRÉE

1. NOM: Étude et sauvegarde du patrimoine de l'Arrée.
2. SIÈGE SOCIAL: mairie de Berrien (29218).
3. DATE DE FONDATION: 1982.

4. BUTS: connaître et faire connaître les monts d'Arrée, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours.

5. BUREAU (1984):

Président:	Jean-Pierre DIRAISON
Vice-président:	Jean-Yves PAUL
Secrétaire:	Annick LOZACH
Trésorier:	Alain BRIS
Bibliothécaire:	Pierrette LE MAT
Diapos- cartes anciennes:	Michel PENVEN

6. ADHÉRENTS: 115 en 1982, 150 en 1983-1984.

7. COTISATIONS: la cotisation annuelle, fixée à 50 francs, donne droit au recueil de l'année.

8. ACTIVITÉS: — Collecte de tous les écrits sur la régions (livres, thèses, rapports de fouilles...). Tous ces écrits sont reproduits et mis à la disposition des adhérents par prêt à domicile.

— Recueil de témoignages oraux sur des activités passées ou en voie de disparition (derniers mineurs, granitiers, poilus de 1914-1918, pilouers...).

— Nettoyage et entretien des sites et des monuments: en 1982-1983, deux fontaines, deux fours à pain, une croix, quatre stèles gauloises, un « toul ar bleiz »...

— Information pour la sauvegarde du cadre de vie par tous.

— Visites guidées, chemins de randonnées, sorties à thèmes.

— Collection de cartes postales anciennes, photographies, films, diapositives, moyens vidéo, concernant la région; montages audio-visuels.

— En matière d'archéologie, contacts avec la direction des Antiquités préhistoriques et historiques pour signaler les découvertes ou les menaces éventuelles, pour obtenir des autorisations de fouilles (6 adhérents ont participé au chantier du Relec, 3 au souterrain de La Feuillée).

9. PUBLICATIONS: *Étude et sauvegarde du patrimoine de l'Arrée*, recueil d'articles: n° 2, 1983, 80 pages; n° 3, 1984, 70 pages. Publie des études d'archéologie et d'histoire sur les monts d'Arrée. Parmi les auteurs: Patrick Galliou, Jean-Marie Plonéis, Jakez Cornou, Jacques Garreau, etc.

Loin de vouloir exploiter les ressources touristiques locales, l'association essaie de mener une réflexion et un effort de longue haleine pour sauvegarder l'histoire et le patrimoine de la région, pour et avec les habitants, leurs descendants expatriés et tous les sympathisants.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
P.-R. GIOT. — <i>Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1983.</i>	
Fig. 1. — Plobannalec, plan schématisé de l'ensemble mégalithique de Quélarn	12
Gildas BERNIER. — <i>Découverte d'un chopper préhistorique dans l'île Saint-Nicolas de Glénan.</i>	
Fig. 1. — Archipel de Glénan, île de Saint-Nicolas, chopper préhistorique	18
Fig. 2. — Carte de l'archipel de Glénan	19
J. PEUZIAT, P.-R. GIOT. — <i>Le Néolithique des vieux sols de la baie d'Audierne.</i>	
Fig. 1. — Pic en bois de cerf	22
Fig. 2. — Tesson de poterie de type Carn, du Néolithique moyen ...	23
Fig. 3. — I. Tesson d'un vase du Néolithique moyen.	
II. Tesson d'un vase campaniforme, Chalcolithique	24
Fig. 4. — Fond d'un vase du Néolithique final	25
Patrick GALLIOU, Jean-Paul LE BIHAN, Michel CLÉMENT. — <i>Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1983).</i>	
Fig. 1. — Crozon, pointe de Raguénès, lingot de plomb	30
Fig. 2. — Crozon, Rostudel, coupe du puits	32
Fig. 3. — Plabennec, Lezkelen, partie méridionale du chantier	34
Fig. 4. — Plabennec, Lezkelen, plan des structures dégagées en 1983	35
Fig. 5. — Plomelin, Le Pérennou, céramique sigillée non décorée ...	36
Fig. 6. — Plomelin, Le Pérennou, céramique sigillée décorée	37
Fig. 7. — Quimper, Le Braden I, état de la fouille 1983	39
Fig. 8. — Quimper, Créac'h-Maria, situation de la sépulture fouillée en 1983	41
Fig. 9. — Quimper, Créac'h-Maria, urne funéraire	42
Fig. 10. — Quimper, Locmaria, four d'époque romain, vue latérale ..	45
Fig. 11. — Quimper, Locmaria, four d'époque romaine, vue cavalière ..	45
Fig. 12. — Quimper, Locmaria, structures relevées rue du Chanoine-Moreau	48

Jean-Luc DEUFFIC. — <i>Universitaires bretons au Moyen Age: Jean de Keroullay.</i>	
Fig. 1. — Tombeau de Jean de Keroullay	54
Max VIGNES. — <i>Le vrai René de Madec.</i>	
Fig. 1. — Carte de l'Inde vers 1775	83
Fig. 2. — Portrait de René Madec, d'après le pastel de Valentin	87
Yves-Pascal CASTEL, Jean-Luc DEUFFIC. — <i>La construction du clocher du Faou en quatre campagnes de travaux de 1628 à 1647.</i>	
Fig. 1. — Le Faou, église Saint-Sauveur, le clocher	120
Louis-Pierre LE MAÎTRE. — <i>La construction du clocher de Saint-Yvi (1724).</i>	
Fig. 1. — Saint-Yvi, église Saint-Yvi, le clocher	124
Fig. 2. — Saint-Yvi, église Saint-Yvi, le clocher, décoration du mur ouest de la tour	125
Jean-Claude GUÉRET. — <i>L'orgue de Roscoff, de 1609 à 1984.</i>	
Fig. 1. — Roscoff, église Notre-Dame de Croas-Batz, buffet et tribune de l'orgue	129
Fig. 2. — Roscoff, église Notre-Dame de Croas-Batz, vue générale de l'ancienne fenêtre de console	131
Jean-Pierre LE BIHAN. — <i>Notes sur les verriers et les vitraux dans le Finistère au XIX^e siècle.</i>	
Fig. 1. — Quimper, église Saint-Alor d'Ergué-Armel, tête de personnage. Vitrail de Kuchelbecker, 1884	143
Fig. 2. — Saint-Pabu, église Saint-Tugdual, vitrail de saint Marc, par Lobin, 1885	144
Fig. 3. — Quimper, cathédrale Saint-Corentin, calice, par Claudius Lavergne, 1891 (?)	145
Fig. 4. — Quimper, église Saint-Mathieu, Enfant Jésus, vitrail de la Manufacture Saint-Clément de Nantes, 1898	146
Fig. 5. — Ploudaniel, église Saint-Yves, lavandières, vitrail de Champigneulle, 1899	147
Fig. 6. — Saint-Thégonnec, ossuaire, sainte Hélène, vitrail de Nicolas	148
Fig. 7. — Saint Pierre (?), par Felep	152
Fig. 8. — Ploudaniel, chapelle Saint-Eloi, scène de pardon, par A. Saluden, vers 1904	155
Fig. 9. — Carte des ateliers non finistériens ayant travaillé dans le Finistère au XIX ^e siècle	157
Fig. 10. — Carte des ateliers du Finistère au XIX ^e siècle	163
Dominique DANTEC. — <i>Regard sur le vitrail au XIX^e et au XX^e siècle dans les cantons de Brest et de Landerneau.</i>	
Fig. 1. — Dirinon, église Sainte-Nonne, sainte Nonne, par Haussaire et Payan	168
Fig. 2. — Dirinon, chapelle Sainte-Nonne, sainte Nonne, par Felep ..	169

	Pages
Fig. 3. — Brest, église Saint-Louis, saint Pierre, par Maurice Rocher	172
Fig. 4. — Brest, chapelle moderne du petit séminaire, vitrail par Léon Zack	174

Couverture, page 4: Pleyben, église Saint-Germain, cadran solaire, 1610 (cliché Jean-Paul Cornec).

Achevé d'imprimer
sur les presses
de l'Imprimerie Régionale
29114 Bannalec
le 30 novembre 1984